Archives diocésaines de Quimper et Léon

128868

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

BIBLIOTHÈQUE QUIMPER DIOCESAINE

Partie officielle

Vœux du Nouvel An.
Nominations.
Visite pastorale et confirmation.
Session de pastorale d'octobre 1966.
Conférences de M. Robert Masson.
Direction des Communautés religieuses.
Décès.

Partie non officielle

Les vœux du Nouvel An à l'Evêché.

n° 4 105 (82e année). — 6 janvier 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

VŒUX DU NOUVEL AN

Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire et MM. les Vicaires généraux présentent leurs meilleurs vœux de Nouvel An au clergé, aux communautés et aux fidèles du diocèse.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— recteur de Saint-Eutrope et administrateur de Botsorhel (avec résidence au presbytère de Plouigneau), **M. François Cueff,** vicaire à Carantec. :

— administrateur de Lannéanou, M. le Recteur de Plougonven.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

En vue d'établir l'itinéraire de la Visite pastorale et de la Confirmaiton, les paroisses suivantes feront connaître — **pour le 15 janvier au plus tard** — le nombre de leurs confirmands, en joignant les remarques utiles (date désirée pour telle raison, etc...) :

— toutes les paroisses des archiprêtres de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon,

— l'Ile de Sein,

— les paroisses de Brest, Le Relecq-Kerhuon, Guipavas, Landerneau, Plougastel-Daoulas, Lesneven.

⁂

Dans les paroisses de Brest (où la Confirmation est donnée, en principe, tous les ans) sont à confirmer les enfants nés en 1958 et auparavant.

Ailleurs, sont à confirmer les enfants nés en 1959 et auparavant.

« Satisfont à l'article 187, 1°, des Statuts Synodaux tous les enfants qui se sont présentés régulièrement au catéchisme durant le premier trimestre de l'année scolaire et qui ont fait preuve de bonne volonté. » (« Semaine Religieuse » du 9 février 1962).

⁂

Adresser les réponses à : **Bureau des Confirmations, Evêché, Quimper.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SESSION DE PASTORALE D'OCTOBRE

Un compte-rendu détaillé (27 pages) de la Session pastorale des 11-14 octobre a été rédigé à partir de notes prises aux conférences. On peut se le procurer à la Direction des Œuvres, à Quimper ou à Brest, au prix de 1 franc l'exemplaire (port en plus).

CONFÉRENCES PAR ROBERT MASSON, directeur de « Chrétiens d'aujourd'hui ».

M. Robert Masson, directeur de la revue **Chrétiens d'aujourd'hui,** est bien connu dans le département. Il y a trois mois, au Congrès du C.M.R. à Landivisiau, des centaines de militants ont été littéralement empoignés par lui.

La revue **Chrétiens d'aujourd'hui,** elle aussi, est de plus en plus connue. Les chiffres de diffusion pour le Finistère sont en progression constante : 1.088 abonnés en 1964, 1.455 en 1965, 1.804 en 1966. La revue se répand même dans les villes : dans un gros centre, qui avait péniblement 200 abonnés, une vente à la criée, organisée le deuxième dimanche de chaque mois, permet de diffuser 80 exemplaires.

Il serait facile de recueillir des témoignages... Un prêtre : « Dans cette revue, j'ai appris à faire entendre l'Evangile comme parole d'aujourd'hui »... Une malade, en réunion de Fraternité : « Paul VI a dit que pour prier il est utile de lire son journal. Chrétiens d'aujourd'hui m'a aidée à prier à partir de la vie »... Une religieuse : « Nous éprouvons le besoin de dialoguer avec les parents. Nous devrions être plus présentes au monde, et nos écoles aussi. Mais comment faire ? Chrétiens d'aujourd'hui nous y aide »...

C'est dire que beaucoup seront heureux d'entendre M. Robert Masson les 16 et 17 janvier.

Voici quelques précisions sur l'organisation de ces conférences :

— **le lundi 16 janvier, à Lesneven,** cinéma Even, à 15 h. et à 20 h. 30.

— **le mardi 17 janvier, à Quimper,** salle municipale, rue Toul-al-Laër, à 15 h. et à 20 h. 30.

La même conférence, suivie d'échanges, est donnée l'après-midi et le soir. Y sont invités : les laïcs, les religieuses, les religieux, les prêtres. Chacun choisira l'heure qui lui convient. Et chacun invitera ceux qui cherchent, non pas à connaître une revue (il en sera peu question), mais à mieux lire l'Evangile aujourd'hui.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Réunions de Pastorale.

— zone de Châteaulin : à Châteauneuf, le 8 janvier ; à Châteaulin, le 15 janvier.

— zone de Quimperlé : à Concarneau, le 8 janvier ; à Quimperlé, le 15 janvier.

— zone de Douarnenez : à Douarnenez, le 22 janvier.

Permanences.

— à Quimper, le 12 janvier.
— à Brest, le 19 janvier.
— à Morlaix, le 26 janvier.

Conférences.

— à Saint-Pol-de-Léon, le 25 janvier, 17 h. 30 (chez les Religieuses Ursulines).
— à Morlaix, le 26 janvier.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse :

— **M. Hervé Mingam,** ancien recteur de Dirinon.

Né le 6 juin 1885 à Bodilis. Etudes secondaires à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 25 juillet 1911. Septembre 1911, surveillant à Saint-Pol-de-Léon. Septembre 1914, vicaire à Plozévet. Février 1939, recteur de Berrien. Mars 1949, recteur de Dirinon. Mai 1956, se retire à la Maison Saint-Joseph. Décédé le 1er janvier 1967.

— **M. Yves-Hippolyte Le Bouïch,** aumônier de l'Hôpital, Landerneau.

Né le 14 août 1904 à Landivisiau. Etudes secondaires à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 22 juillet 1930. Octobre 1930, directeur d'école à Pont-Croix. Septembre 1937, instituteur à Sainte-Croix, Quimperlé. Septembre 1947, aumônier de l'école Saint-Louis, Châteaulin. Juillet 1952, recteur de Pouldreuzic ; août 1961, doyen honoraire. Juillet 1963, aumônier de l'hospice de Landerneau. Décédé le 1er janvier 1967.

— **M. Jean-Louis Toulemont,** recteur de Kerlaz.

Né le 24 février 1895 à Loctudy. Etudes secondaires à Saint-Vincent. Prêtre le 25 juillet 1923. Octobre 1923, professeur à l'Institution S. François de Lesneven. Avril 1926, professeur à l'Ecole S. Yves de Quimper. Septembre 1940, aumônier de l'Ecole S. Joseph de Landerneau ; pendant le mois de septembre 1944 vicaire-économe de Pencran. Août 1947, recteur de Kerlaz. Décembre 1950, chevalier de la Légion d'Honneur. Avril 1961, doyen honoraire. Décédé le 4 janvier 1967.

— **Mère Maria de Chantal,** des Filles de Jésus, supérieure de l'institution Sainte-Thérède, Quimper.

— **Frère Alphonse Trébaul,** des Frères de Ploërmel, directeur de l'école du Sacré-Cœur, Lesneven.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

Fêtes de la semaine. — Dimanche 8 janvier, La Sainte-Famille. Lundi 9 au jeudi 12, de la férie. Vendredi 13, Le Baptême de N. S. J.-C. Samedi 14, S. Hilaire, évêque et docteur de l'Eglise. Dimanche 15, 2e dimanche après l'Epiphanie.

Nos amis défunts. — **R.P. André Laporte,** de l'abbaye S. Guénolé de Landévennec. **Mme Vve Harré,** de Carantec, mère de M. l'abbé Harré, aumônier du Lycée de Landerneau. **M. Louis Groazil,** de Brest. **Mme Le Bars,** de Lesneven. **Sœur Casimir-Joseph,** des Filles du Saint-Esprit. **M. Henri Jézéquel,** d'Edern, beau-frère de M. le Recteur de Poulgoazec. **Mme Vve Lagadec,** de Pont-l'Abbé. **Mlle Anna Martin,** de Plounéventer.

● *DES RETRAITES SPIRITUELLES* sont organisées par les Pères Jésuites de la Villa Ste Anne d'Angers :

— pour les foyers, les hommes, les jeunes gens, les fiancés, les prêtres : à la Villa Ste Anne, 23, rue Ed. Guinel, Angers (49),

— pour les dames, les jeunes filles, les foyers : à la Retraite, 22, rue Saumuroise, Angers (49).

La Villa Ste Anne reçoit aussi les retraitants isolés.

Ecrire pour demander le programme d'année.

● *CENTRE NATIONAL DES VOCATIONS.* — A la suite des demandes réitérées le Centre National des Vocations est heureux d'annoncer la réédition du n° spécial de la revue VOCATION publié à l'issue du Concile sous la responsabilité de la Commission épiscopale du Clergé et des Séminaires : « *Les prêtres dans la pensée de Vatican II* ». Cet ouvrage comporte :

— des commentaires des textes conciliaires par vingt et un évêques français ayant participé de façon particulière à leur élaboration,

— et, nouveauté par rapport à la première édition : un index analytique comprenant une table des citations scripturaires, une table de référence aux documents scripturaires, une table des noms propres et une table analytique.

Cette réédition ainsi augmentée paraîtra dans la seconde quinzaine de décembre. Prix : 8,90 fr. (joindre C.C.P. 3 volets ou chèque bancaire). — N. B. : L'index analytique, complément précieux des premières éditions, figure dans le n° 235 de la revue *Vocation* (juillet 66, prix franco : 5 fr.). — Centre National des Vocations, 106, rue du Bac, Paris, 7e (C.C.P. Paris 2262-80).

● Avec ce numéro commence une nouvelle année pour les abonnements.

Ceux-ci sont reconduits tacitement par l'acceptation de ce premier numéro de janvier.

Ceux qui ne renouvelleraient pas leur abonnement doivent donc nous faire retour de ce numéro aussitôt.

Les vœux du Nouvel An à l'Evêché

Discours de M. le Doyen du Chapitre.

Monseigneur,

Une année s'achève, un nouveau millésime s'inscrira demain sur notre calendrier et la vie continue avec ses problèmes, ses projets, ses espoirs et ses inquiétudes. Cette année nouvelle, nous l'aborderons dans l'espérance chrétienne, dans la confiance et la sérénité.

Ce changement de chiffre est aussi l'époque des vœux ; ces vœux, je suis heureux de vous les présenter au nom du diocèse par la formule traditionnelle : « Bonne, heureuse et sainte Année ! » Je voudrais qu'ils traduisent les sentiments de respectueuse affection, de reconnaissance que nous avons pour vous. Comme à ces vœux nous joignons nos prières, nous espérons que Dieu en fera des réalités. Plus que jamais l'Evêque a besoin de lumière et de soutien, car si Vatican II a mis en relief son autorité, il n'en a pas pour autant aplani ses difficultés.

C'est avec le même cœur et la même sincérité que nous offrons également nos vœux à Monseigneur Favé, votre Auxiliaire si dévoué, à MM. les Vicaires généraux et Secrétaires.

A pareil jour, nous n'oublions pas les absents, prêtres de nos maisons de repos, prêtres de « Fidei donum » ou détachés dans d'autres diocèses, aumôniers de l'Armée et de la Marine, étudiants, séminaristes soldats ; à tous, nos vœux fraternels de « bonne, heureuse et sainte année ».

L'évocation des absents nous invite à consacrer une pensée aux quinze confrères que Dieu a rappelés à Lui au cours de l'année, soit au terme d'une existence déjà longue, soit à l'âge où vous pouviez envisager pour eux un bon ministère. Qu'il plaise au Seigneur de leur accorder, s'ils ne l'ont déjà reçue, la récompense du bon et fidèle serviteur.

Ces vides, toujours trop nombreux, soulèvent un des problèmes qui vous tiennent le plus à cœur, le problème des vocations. Je n'insisterai pas, les effectifs de notre séminaire de jeunes et du grand séminaire parlent par eux-mêmes. Des statistiques précises, apportées par Mgr Favé, dans un rapport concernant le clergé de demain ne sont pas faites pour nous rassurer : « Notre clergé, remarque Mgr Favé, a considérablement vieilli, et ce vieillissement va encore s'accentuer les années à venir alors que le nombre des prêtres va diminuer... La pyramide des âges, établie par ailleurs, a une base bien fragile qu'il nous appartient de renforcer, car nous ne pouvons subir, indifférents, la décroissance des vocations. Il nous appartient donc de faire le point, en ce qui nous concerne, en cherchant les attitudes, les moyens les plus toniques, favorables à cette œuvre essentielle. » « Quand on veut un chêne, écrit Mgr Renard, on cherche des glands et on leur prépare un sol nourricier. »

⁂

Une année s'achève donc. Elle aura connu des ombres et des lumières, des tatonnements, des expériences, des ascensions, des succès, des échecs peut-être qui constituent la trame de toute activité humaine et de toute communauté.

Durant quatre années, l'Eglise a travaillé à rajeunir son visage pour mieux répondre au désir de son Fondateur. Au terme du Concile, elle se tourne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vers nous autres, ses prêtres, pour nous demander d'être ses missionnaires, porteurs de la lumière, de l'enseignement qui doivent la mieux faire connaître et enrichir son activité. « Que le prêtre sache, dit le P. Daniélou, qu'il a en tant que prêtre dans le monde une fonction vitale, absolument vitale, qu'il représente dans le monde qui se construit la plus vitale de toutes. »

Il faut bien nous persuader qu'il ne s'agit pas simplement de convertir ou de maintenir dans la foi des hommes du 19e siècle ou du début du 20e, mais bien des gens de notre temps, travaillés par des problèmes de notre temps. « Ne regardez pas passer, avec la résignation des vaincus, les trans- « formations de votre époque, disait déjà autrefois Albert de Mun, montez « hardiment dans le convoi et tachez de diriger la machine. » Que dirait-il aujourd'hui alors que la locomotive de l'évolution dévore les kilomètres à une vitesse vertigineuse ?

Je ne puis songer à dresser ici le tableau de toutes les journées et réunions pastorales organisées par zones, par doyennés, par secteurs, il n'en reste pas moins vrai que cette étape d'année a été franchie dans le souci de l'évangélisation, dans un travail persévérant et dans l'unité.

Il vous a paru toutefois utile, Monseigneur, d'associer encore davantage vos prêtres à l'élaboration de la pastorale missionnaire, de les consulter sur les objectifs à poursuivre, les moyens à choisir, les structures à modifier. Ce fut l'un des buts de la session du 11 au 14 octobre « en internat au Grand Séminaire ». Nous savons que les fortes paroles, les persuasives orientations du P .Salaün aboutiront à des réalisations concrètes, nécessaires plus que jamais à un apostolat fructueux.

Faut-il ajouter que toute l'organisation nouvelle prévue par les Conférences épiscopales, le Motu proprio, et bientôt mise en place dans le diocèse, ne peut que renforcer les liens qui unissent les prêtres à leur Evêque, accentuer ce caractère de simplicité respectueuse qui préside à leurs rapports avec tous les degrés de la hiérarchie. C'est une base de travail riche de promesses pour l'avenir.

⁂

C'est aussi, Excellence, le souffle missionnaire qui anime votre lettre pastorale concernant l'urbanisation. La Semaine Sociale de Brest avait déjà attiré, l'an dernier, l'attention sur ce problème crucial que soulèvent la désertion des campagnes et le développement massif des villes. Ce problème, vous en avez commencé la réalisation depuis plusieurs années et aux vingt paroisses ou lieux de culte que vous avez déjà créés s'ajoutent, cette année, Saint-Jean à Loc-Maria de Quimper, Saint-Jacques à St-Jean l'Evangéliste de Brest. Bénodet construit sa nouvelle église, d'autres projets sont en cours et seront réalisés ces années prochaines. Il m'est agréable, à cette occasion, de noter la nomination de M. le chanoine Cotten, recteur de Locquirec, au grade de Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres ; en lui transmettant cette nomination avec ses félicitations, Monsieur le Préfet du Finistère ajoutait : « A travers vous, c'est un hommage qui est rendu par Monsieur le Ministre d'Etat à tous les membres du clergé qui se dépensent pour sauvegarder les richesses artistiques, si nombreuses dans le Finistère, qui leur sont confiées. »

Tous ces chantiers, nouveaux et futurs, exigent des ressources considérables. « L'Eglise, dit le Saint Père, tant dans l'ordre temporel que spirituel est une maison inachevée dont les fidèles sont appelés à parachever la construction. » Votre lettre du 29 mai nous rappelait que c'est à l'échelle de la communauté diocésaine que les chrétiens du diocèse de Quimper et de Léon devaient participer à la création des nouvelles églises, des nouveaux lieux de culte qui sont autant de relais paroissiaux. Nous espérons que votre peuple a répondu et répondra généreusement à votre appel et vous permettra

de réaliser les projets d'implantations nouvelles que vous envisagez dans vos villes et les gros centres.

Nous souhaitons en même temps que cette participation indispensable ne reste pas limitée à une aide pécunaire, mais se manifeste aussi dans le développement de l'esprit paroissial dans ces quartiers nouveaux, pour en faire une communauté prolongeant de façon solide et durable l'œuvre des pionniers de la première heure qui ont connu les débuts parfois pénibles de l'installation.

« Nous devons tous aujourd'hui, ajoute le Souverain Pontife, être des « ouvriers de l'Eglise, c'est-à-dire des membres actifs, missionnaires et non « des spectateurs indifférents ou des critiques raffinés et inactifs. » A l'occasion du Congrès de l'enseignement catholique à Concarneau, vous invitiez toutes les forces vives du diocèse à l'effort missionnaire dans une collaboration efficace et dynamique : « Il faut établir, disiez-vous, Monseigneur, des responsabilités collectives de plus en plus ouvertes, éducatrices, missionnaires et si nous le voulons, nous trouverons toujours les moyens pratiques de le faire, aussi vastes soient les problèmes. »

Collaboration nécessaire, en effet, d'équipes bien soudées où, entre générations et mouvements différents, le dialogue apportera un enrichissement certain. Nous ne sommes pas sans remarquer que d'un âge à l'autre, le vécu n'est plus le même, les méthodes, les techniques du travail, l'enseignement, le style de vie, tout change désormais et le rythme des générations se précipite.

Je ne crois pas utile de mentionner en détail toutes les formes qui, sous l'impulsion des archidiacres et de la direction des œuvres, ont manifesté cette année la vitalité des divers mouvements de l'Action Catholique. Congrès, sessions d'études, réunions de groupes, retraites ne cessent d'attester cette vitalité. L'enseignement religieux, l'action sociale font l'objet d'un zèle qui ne connaît pas de repos et qui tous les jours s'intensifie.

Peut-être faut-il noter le 35e anniversaire de la J.M.C. qui a valu à son Président un message du Cardinal Cicognani, se faisant l'interprète de Paul VI, signalant l'intérêt que porte le Pape à la vie des marins, vie « qui pèse encore plus lourdement sur les jeunes » et souhaitant que « cet anni- « versaire fournisse l'occasion à un nombre encore plus grand de jeunes « marins de découvrir à travers la J.M.C. le visage du Christ qui les aime. »

⁂

S'il y a lieu de se réjouir de l'activité, de la vitalité de nos mouvements d'Action catholique, il est bon aussi de rappeler qu'il faut respecter l'équilibre entre la présence au monde et l'appartenance à l'Eglise, entre l'apostolat et nos devoirs envers Dieu. Un laïc, Gustave Thibon, écrivait dernièrement : « Les relations horizontales entre les hommes perdent leur sève et leur profondeur quand elles n'articulent plus sur la relation verticale avec Dieu. » Avec plus d'autorité, le Souverain Pontife nous rappelle que « l'action extérieure ne suffit pas à maintenir l'esprit de générosité sans l'union avec Dieu. » Tout apostolat sérieux, nous dit d'autre part le Concile, se vit dans la foi.

Pour alimenter, développer cette foi, pour intensifier cette union à Dieu, les initiatives paroissiales se multiplient dans le diocèse et donnent aux concélébrations, aux messes, aux cérémonies liturgiques un intérêt toujours croissant. La pastorale des sacrements et particulièrement du Baptême, de la Confirmation, de l'Eucharistie, donne à nos chrétiens un sens plus précis des moyens mis à leur disposition pour la sanctification de leur vie mais aussi une vue plus nette de leurs responsabilités. Les résultats obtenus, pour être parfois lents, sont consolants et riches d'espoir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'année a connu la grâce du Jubilé qui a donné lieu, en particulier dans nos sanctuaires des Vierges couronnées et à Sainte-Anne la Palud, à d'imposantes cérémonies où les fidèles ont pu recentrer leur christianisme dans une revision de vie et une conversion intérieure.

Nos pèlerinages, nos manifestations religieuses ont connu leur succès habituel. Rumengol groupait 2 600 malades. Lourdes, 6 000 pèlerins, dont beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles qui ne pouvaient qu'être saisis par l'atmosphère surnaturelle des sanctuaires, le climat unique de piété et de foi du pèlerinage. Belle expérience pour l'avenir de nos pèlerinages et pour l'ensemble du diocèse.

Le mouvement « d'aides aux prêtres » eut l'occasion, au mois d'avril, de prouver sa vitalité en participant avec un groupe de 106 finistériens à Rome au pèlerinage international des Aides. Ce pèlerinage lui valut, avec les grâces du pèlerinage, une audience du Souverain Pontife et « une très paternelle bénédiction apostolique ».

Le pardon de Sainte-Anne la Palud fut présidé par Monseigneur Lacaste, évêque d'Oran ; à vos côtés, Monseigneur Poirier, Monseigneur Boussard et Dom Colliot. A noter que les cérémonies nocturnes du samedi, veillée de prières, procession aux flambeaux sur les dunes, messe de minuit connaissent de plus en plus la faveur des fidèles. Pour être moins spectaculaire, la nuit du samedi au dimanche devient de plus en plus le temps fort du vrai pèlerinage à Sainte-Anne.

Au Folgoët, le 8 septembre, la messe pontificale fut chantée par Monseigneur Boisguérin, évêque expulsé de Chine, en votre présence et celle de Monseigneur Poirier, devant une foule de pèlerins massée sur l'esplanade. Comme à Sainte-Anne la Palud, cérémonies nocturnes très suivies. Aux offices du jour, quelques modifications heureuses qui réservaient toutefois leur place traditionnelle aux cantiques et aux chants de masse qui marquent nos pardons bretons. « Ce qui m'a le plus frappé, rapporte un correspondant régional, s'est passé sur la Route, sur les routes de la région sans exception où, dès la veille, on marchait vers ce haut lieu de la foi. Ce n'était pas seulement des scouts ou des guides, mais souvent des groupes de jeunes gens ayant tout simplement décidé de prendre ensemble le chemin d'une petite pénitence physique qui prépare à la prière. Ils cotoyaient leurs aînés qui, une fois terminés les travaux de la moisson, savent s'accorder un moment pour remercier la Vierge Marie ». Autre formule de pèlerinage enrichissante et bénéfique.

Une messe concélébrée par Monseigneur Caillot, évêque d'Evreux, entouré à l'autel par vous-même, Monseigneur Favé, M. le vicaire général Le Floc'h et M. le Curé de la cathédrale, marquait cette année le pardon de St-Corentin. Les vêpres pontificales suivies du panégyrique du Saint par M. le vicaire général Abiven, attirèrent à la Cathédrale une assistance de Quimpérois toujours désireux de voir la procession solennelle du bras vénéré du Patron de la cité.

Après ces grandes manifestations, pourquoi ne pas signaler tous ces pardons de sanctuaires plus modestes, pardons de nos chapelles rurales qui pour être moins grandioses n'en sont pas moins pieux. Les uns et les autres lieux de pèlerinage ont leurs pèlerins fidèles, leur cachet, leurs traditions et sont pour un quartier, pour une paroisse, pour toute une région, une source de grâces, une véritable manifestation de foi.

Profession de foi de votre peuple, Monseigneur, que la générosité manifestée pour les œuvres missionnaires dont il suffit de citer les recettes pour en saisir toute la valeur : Propagation de la Foi, 26.300.000 anciens francs ; Œuvre d'Orient, 6.300.000 fr. ; Campagne contre la faim, 45.300.000 fr. ; Secours Catholique, 7.000.000 fr.

A ces chiffres déjà impressionnants il me plaît d'ajouter la contribution apostolique et missionnaire de vos 9 prêtres « fidei donum » qui prêchent le Christ et son Evangile tant à Madagascar qu'en Amérique du Sud, en Afrique et aux Antilles.

⁂

Je termine, Monseigneur, par un vœu qui, à cette époque de Noël, a plus de résonance encore, un vœu qui depuis Rome se répercute d'une frontière à l'autre, un vœu de paix. Devant la complexité des problèmes et les efforts impuissants des hommes, avec une foi accrue au Prince de la Paix qui tient en main les destinées des peuples, nous adressons à Dieu une prière confiante qui monte comme d'instinct sur nos lèvres : « Da pacem, Domine », oui, Seigneur, donnez-nous la paix.

Réponse de Monseigneur l'Evêque.

En son nom et au nom de Monseigneur l'Auxiliaire, Monseigneur présente ses meilleurs vœux à tous, avec un souvenir particulier pour les prêtres âgés ou malades mais aussi pour les jeunes de nos séminaires, les prêtres de demain (puissent les vocations demeurer nombreuses chez nous !)

S'il convient de préciser ces vœux pour voir dans quel sens il nous faut marcher tous ensemble cette année, ce serait de souhaiter pour tous une grande fidélité à l'Eglise. Certes, nous sommes tous fidèles à l'Eglise, mais nous pouvons l'être toujours davantage.

⁂

Fidélité tout d'abord — pour nous et pour nos chrétiens — à la pensée, à la foi, aux dogmes de l'Eglise.

A travers les remous actuels, si nombreux, transparaissent quelques tentations d'un certain relativisme, qui risque de pénétrer dans le cœur des chrétiens et peut-être même de menacer des âmes de prêtres. Notre premier devoir est de garder le dépôt de la foi. Si le Concile a voulu donner, selon l'expérience de Jean XXIII, une formulation plus adaptée de la pensée chrétienne, il est évident que les points fixes, les points essentiels, les points définis restent dans leur immutabilité. Nous sommes attachés à la vérité, nous devons garder sur ce point une très grande délicatesse de cœur.

Des questions se posent, il faut chercher à les résoudre, mais pas avec cette désinvolture qu'on rencontre quelquefois. Nous avons à nous informer, à nous instruire, à nous « recycler » : des sessions y aideront, telle cette session d'Ecriture Sainte prévue pour l'année 1967.

Fidélité à l'Eglise au point de vue liturgique. Les excès contraires, vous les connaissez bien : les excès de ceux qui ne veulent rien changer et sont d'un immobilisme désespérant (tout en étant très critiques pour ceux qui travaillent), et les excès de certaines extravagances dont nous avons eu les échos. Là encore, fidélité à la voix de l'Eglise : progresser avec elle, donner à la Liturgie plus de vie, ne pas agir en ordre dispersé. Un point à souligner : la place de plus en plus grande que les laïcs prennent dans la liturgie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le Doyen a parlé des nouvelles églises. A propos de ces chantiers, il convient de se réjouir de la générosité magnifique de l'ensemble du diocèse, rouage essentiel de la création de lieux de culte... Mais il y a aussi ces anciennes églises, dont nous avons la charge : les changements souhaitables sont à faire avec la prudence voulue et sans aliéner le patrimoine artistique reçu du passé.

Fidélité à l'Eglise au point de vue apostolique. Le Concile a rappelé que tous nous devons être missionnaires, que tous nous sommes envoyés. Nous prêtres, envoyés vers nos fidèles : pour éduquer leur foi, pour donner les sacrements. Le P. Salaün, dans la session de pastorale, a lutté contre l'opposition factice entre évangélisation et sacramentalisation ; c'est tout l'ensemble de la vie chrétienne qu'il faut prendre : certes d'abord susciter et éclairer la foi, mais aussi la nourrir par les sacrements.

Envoyés aussi vers ceux qui sont loin de nous et que le Concile nous demande d'avoir très présents à l'esprit. La Mission Ouvrière a été déclarée dans deux doyennés de Brest, elle s'étendra sans doute à d'autres secteurs de la ville et du diocèse. Ce n'est pas du tout par exclusivité à l'égard d'autres formes d'apostolat ; mais il y a là tout un monde ouvrier qui, dans sa très grande majorité, dans sa quasi-totalité même, est trop éloigné de l'Eglise, et notre premier devoir est d'aller vers eux... De même, dans nos campagnes, des ruraux-ouvriers prennent peu à peu une nouvelle mentalité : en contrepoids, ils ont besoin, plus encore que d'autres, d'une foi personnelle pour la garder dans un cadre différent.

Envoyés vers le monde scolaire. Malgré l'effort considérable fait dans l'enseignement catholique par les maîtres et les parents d'élèves (conseils, cercles de parents...), tant de jeunes s'y trouvent qui cherchent à « échapper » à l'Eglise. Et, dans l'enseignement public, malgré le nombre croissant d'aumôniers, tant de jeunes sont bien loin de nous au moment où ils se forment.

Envoyés vers le monde des loisirs qui se développe dans le département : le nautisme, le camping... La pastorale d'été s'organise.

Comment l'Eglise est-elle rendue présente non seulement dans le cadre traditionnel de nos paroisses ou institutions, mais dans le cadre de ces milieux nouveaux, mobiles, fuyants, qui se forment sous nos yeux et où nous risquons de demeurer étrangers ?

Dans le renouveau qui suit le Concile, Paul VI nous jalonne la route et montre ce que nous devons faire dans l'immédiat pour l'application des décisions de Vatican II. Arrêtons-nous à son Motu proprio.

Ce document précise que la paroisse de la cathédrale sera séparée du Chapitre. Ce sera bientôt chose faite, mais l'harmonie continuera à régner entre les deux.

Plus important : un Conseil presbytéral doit être établi dans chaque diocèse. Ce n'est pas une commission du clergé, préoccupée des problèmes qui concerne les prêtres ; c'est beaucoup plus : un conseil qui doit aider l'Evêque dans le gouvernement du diocèse. Des projets seront soumis, lors de leur réunion annuelle en février, aux doyens

responsables de zone. Dans les semaines suivantes ils seront proposés à l'examen de l'ensemble des prêtres. J'espère que pour la fin de l'année le Conseil presbytéral aura vu le jour.

Institution prpécieuse, certes : mais il faut bien voir son exigence propre : elle demande à l'ensemble du clergé de prendre — par ses délégués — le souci non seulement d'un petit coin de terre ou d'une portion réduite du troupeau mais, avec l'Evêque, le souci de l'ensemble du diocèse. Cela suppose donc une très grande cohésion. Le Saint Père l'a dit dans un très beau texte : « Nous aurons de nouvelles institutions, tel le Conseil Presbytéral et tant d'autres excellentes initiatives. Nous voudrions vous recommander de ne pas limiter votre intérêt à l'aspect juridique que comportent ces innovations et qui en quelque sorte modifie la structure canonique de la communauté diocésaine et du gouvernement épiscopal. Mais sachez plutôt y découvrir et y mettre la charité qui était dans l'intention du Concile, lequel a voulu que cette charité soit plus efficiente à la communauté diocésaine. Traduire les rapports juridiques en rapports spirituels exige un effort conscient et requiert peut-être une formation nouvelle et plus profonde de notre sens de l'Eglise et de notre sens sacerdotal. »

Nous avons déjà travaillé, certes, dans ce sens d'une conscience approfondie de l'unité diocésaine. Il nous faut continuer. Monseigneur rappelle qu'il a maintes fois insisté et il insiste encore sur les réunions des prêtres autour des problèmes pastoraux : réunion hebdomadaire à la paroisse, mensuelle au doyenné. L'unité du presbyterium, qui est une réalité spirituelle, doit devenir peu à peu une réalité pratique à tous les échelons de la vie du diocèse.

Monseigneur l'Evêque termine en appelant la paix de tous ses vœux : que la voix du Saint-Père soit entendue de tous !

● *AGENDAS POUR TOUS LES GOUTS.* Toutes les œuvres et maisons d'édition sortent leur agenda, calendrier ou annuaire. Ainsi :

— AGENDA ECCLÉSIASTIQUE MAME 1967. Deux jours à la page, et page entière pour le dimanche ; indications liturgiques, etc... Prix 4,63 fr. (franco 5,50 fr.).

— AGENDA DE POCHE LETHIELLEUX 1967. Mêmes caractéristiques ; psaumes en français... Prix 4,50 fr. (franco 5,40 fr.).

— ANNUAIRE-AGENDA CATHOLIQUE 1967 ou LIVRE D'ANNONCES PAROISSIALES 1967. Annuaire : Vatican, Episcopat, Congrégations, Œuvres... Agenda : très pratique pour les annonces paroissiales (format 16×25 cm), ordo universel... Ed. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, 6e. 11,50 fr. (+ port 1,80 fr.).

— AGENDA INTERCONFESSIONNEL 1967 édité par l'Institut de la famille, 205, bd S. Germain, Paris, 7e. Prix 6,50 fr.

— MON AGENDA 1967, dont le centre d'intérêt est cette année l'Amérique Latine. Centrale S. Jacques, 19, rue Dareau, Paris, 14e. Franco 5 fr. (C.C.P, 13.992.09 Paris).

● Etablissements Tréanton, Landivisiau (Tél. 7), vendent *appareil à photocopier* état neuf, à cause double emploi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Semaine Religieuse de Quimper et de Léon.
Boite postale E, 29 S - Quimper.
C.C.P. Nantes 93.81.
Abonnement annuel 18 francs (étranger 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM
15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes **14501** — **Téléphone 3-67**

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**
Cabasse
Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité
Kergonan - BREST (Finistère) **Tél. 44-64-50** Service après-vente
Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) **Tél. : Nord 85-86** Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE
GRANDS MAGASINS TRÉANTON
Place de l'Eglise et Place de Lourdes
- LANDIVISIAU - Tél. 7 -
Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces
Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Jean **QUINQUIS & Cie**
40, rue du Château - BREST
DECORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics
JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE — ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS
Ets COLLÉTER
12, Impasse Paul-Bert
QUIMPER — Tél. 16.79
Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre **204**
en ÉPARGNE-CRÉDIT
aux GARAGES DE BRETAGNE
Concessionnaires **« PEUGEOT »**
BREST
Place de Strasbourg
Téléphone **44-24-06**
MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Semaine de prière pour l'Unité.
Direction de l'Enseignement Religieux.
Direction de l'Enseignement.
Recettes diocésaines.
Stage de culture générale.
Décès de M. le ch. Barvet.
Direction des Communautés Religieuses.

Partie non officielle

Prière commune pour l'Unité.
L'espérance de l'Unité.
Homéliés pour la Semaine de l'Unité.

n° 4 106 (82e année). — 13 janvier 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ

La Semaine universelle de prière pour l'unité des chrétiens revient du 18 au 25 janvier.

Monseigneur l'Evêque demande à **toutes** les paroisses et institutions de la marquer par une catéchèse appropriée aux messes dominicales et, autant que possible, par une réunion particulière (veillée, messe du soir...).

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Réunions des Directeurs et Directrices.

Les Directeurs et Directrices des écoles maternelles, primaires, secondaires et techniques sont convoqués à l'une des réunions suivantes :

— Morlaix (Le Porsmeur), le lundi 16 janvier à 17 h.
— Lesneven (La Retraite), le mardi 17 janvier à 17 h.
— Quimper (la Retraite), le mercredi 18 janvier à 17 h.
— Brest (N.-D. de Kérinou), le vendredi 20 janvier à 17 h.
— Quimperlé (La Retraite), le samedi 21 janvier à 17 h.

Ces réunions auront pour objet les démarches à accomplir en applications des décrets n°s 66-664 et 66-665 du 3 septembre 1966 (voir « Le Sentier » octobre-novembre 1966) concernant :

1°) le classement des maîtres licenciés (et assimilés) qui ne se présentent ni au CAPES ni à l'Agrégation,

2°) la prise en compte des années de service militaire et des services accomplis dans l'Enseignement public,

3°) le maintien en fonction des maîtres de l'enseignement du 1er degré qui renoncent au CAP (option pour la catégorie « Instructeurs »),

4°) le certificat d'exercice pour les maîtres ayant enseigné hors du territoire métropolitain et la prise en compte de leurs services.

Préparation à l'écrit du C.A.P.

Les journées de préparation à l'écrit du C.A.P. pour le deuxième trimestre sont fixées aux dates ci-dessous indiquées. Elles s'adressent à tous ceux qui se sont inscrits pour la session de mars 1967. La journée commencera à 10 heures. Dates et lieux de réunions :

— jeudi 26 janvier : Morlaix, école Saint-Joseph, place Daumesnil.
— jeudi 2 février : Quimper, La Retraite.
— jeudi 16 février : Lesneven, La Retraite.
— jeudi 23 février : Brest, école N.-D. de Bonne Nouvelle, Kérinou.

Formation pédagogique pour les enseignants stagiaires.

Les réunions pour les enseignants stagiaires de 1re et 2e années sont prévues aux dates suivantes (2e trimestre 1966-1967) :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— mercredi 18 janvier : Quimperlé, La Retraite (stagiaires de 1re et 2e années).
— lundi 23 janvier : Morlaix, école St-Joseph (stagiaires de 1re année).
— mardi 24 janvier : Morlaix, école St.Joseph (stagiaires de 2e année).
— mercredi 25 janvier : Brest, éc. N.-D. de Bonne Nouvelle (1re année).
— vendredi 27 janvier : Brest, éc. N.-D. de Bonne Nouvelle (2e année).
— lundi 30 janvier : Quimper, La Retraite (stagiaires de 1re année).
— mardi 31 janvier : Quimper, La Retraite (stagiaires de 2e année).
— mercredi 1er février : Châteaulin, La Plaine (stagiaires de 1re année).
— jeudi 2 février : Châteaulin, La Plaine (stagiaires de 2e année).
— lundi 6 février : Lesneven, N.-D. de Lourdes (stagiaires de 1re année).
— mardi 7 février : Lesneven, N.-D. de Lourdes (stagiaires de 2e année).
— lundi 13 février : St-Renan, N.-D. de Liesse (stagiaires de 1re année).
— mardi 14 février : St-Renan, N.-D. de Liesse (stagiaires de 2e année).
— mercredi 15 février : Plouvien, école des garçons (1re année).
— vendredi 17 février : Plouvien, école des garçons (2e année).
— lundi 6 mars : Plouzévédé, école des filles (stagiaires de 1re année).
— mardi 7 mars : Plouzévédé, école des filles (stagiaires de 2e année).
— lundi 13 mars : Quimperlé, La Retraite (stagiaires de 1re et 2e années).

Les réunions commenceront à 17 h. 30 et se termineront à 19 h.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Catéchèse des Adolescents.

— **Niveau 5e (C.E.G., C.E.S.) :**
à Quimper (Ste-Anne), le jeudi 23 février, 14 h. 30 ;
à Brest (Immaculée), le jeudi 23 février, 14 h. 30 ;
à Morlaix (N.-D. du Mur), le jeudi 23 février, 14 h. 30.

— **Niveau 4e et 3e (C.E.G., C.E.S., Cours Techniques et Ménagers) :**
à Morlaix (N.-D. du Mur), le jeudi 26 janvier, 14 h. 30 ;
à Quimper (Ste-Anne), le jeudi 2 février, 14 h. 30 ;
à Brest (Immaculée), le jeudi 16 février, 14 h. 30.

— **Niveau 2e et 1re (Secondaire, Cours Techniques et Ménagers) :**
à Morlaix (N.-D. du Mur), le jeudi 26 janvier, 14 h. 30 ;
à Brest (Immaculée), le jeudi 2 février, 14 h. 30 ;
à Quimper (Ste-Anne), le jeudi 16 février, 14 h. 30.

— **Niveau Terminales :**
à Quimper (Ste-Anne), le jeudi 26 janvier, 14 h. 30 ;
à Brest (Immaculée), le jeudi 2 février, 14 h. 30.

Au cours de ces réunions seront remis aux participants la suite des documents correspondant aux thèmes proposés par les **Orientations de Catéchèse** propres à chaque niveau.

N. B. — Tous les directeurs et directrices d'établissements sont instamment priés de communiquer ces dates à tous les enseignants intéressés.

RECETTES DIOCÉSAINES

On rappelle qu'elles doivent parvenir au Secrétariat **pour le 20 janvier** (à cause de la réunion des responsables de zone le 6 février).

STAGE DE CULTURE GÉNÉRALE M.R.J.C.F.

Le stage de culture générale organisé par le M.R.J.C.F. aura lieu **à Lesneven du 29 janvier (19 h.) au 12 février (soir).** Ce stage, qui dure quinze jours, permet un travail en profondeur : son but est d'apporter aux jeunes filles une ouverture plus vraie à tout ce qui fait leur vie, en les aidant à y être plus actives, plus participantes et plus responsables.

Le programme comporte une réflexion sur la profession, la famille, les loisirs, et se termine par une journée de récollection. Ce stage, commun au Morbihan et au Finistère, s'adresse en priorité aux agricoles.

Pour tous renseignements, s'adresser aux aumôniers de zone ou à Mlle Anne Guermeur, 9, rue du Frout, Quimper.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean Barvet,** chanoine honoraire, ancien aumônier à Morlaix.

Né le 6 avril 1878 à Plougasnou. Etudes secondaires à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 25 juillet 1902. Octobre 1902, surveillant à Paris (rue de Vaugirard). Octobre 1905, vicaire à Saint-Melaine, Morlaix. Mars 1925, recteur de Pont-de-Buis. Février 1928, recteur de Saint-Marc, Brest. Juillet 1929, curé de Saint-Martin, Brest ; juin 1931, chanoine honoraire ; du 23 février 1945 au 30 décembre 1949, assure les fonctions d'archiprêtre de Brest. Juin 1954, aumônier de la clinique Ste Anne, Morlaix. 1959, se retire à la Maison S. Joseph, dont il devient le sous-directeur. Décédé le 8 janvier 1967.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

La permanence annocée pour Brest le 19 janvier est reportée à une date ultérieure.

PARTIE NON OFFICIELLE

Fêtes de la semaine. — Dimanche 15 janvier, 2e dimanche après l'Epiphanie. Lundi 16, S. Marcel I, pape et martyr. Mardi 17, Notre-Dame de Pontmain. Mercredi 18, de la férie. Jeudi 19, S. Melaine, évêque. Vendredi 20, S. Fabien et S. Sébastien, martyrs. Samedi 21, Ste Agnès, vierge et martyre. Dimanche 22, Septuagésime.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prière commune pour l'Unité

L'espérance de l'unité

Il y a aujourd'hui pour certains chrétiens une tentation contre l'espérance de l'Unité. Les progrès inouïs réalisés au cours du Concile en matière œcuménique avaient fait naître d'immenses espoirs. Mais le Concile est passé, l'union n'est pas faite, et les différentes communautés chrétiennes se retrouvent très semblables à ce qu'elles étaient avant, affrontées aux mêmes difficultés essentielles... Faut-il encore espérer l'Unité ? Irrités de ce qu'ils estiment les lenteurs des chefs d'Eglises et des théologiens, les jeunes crient, comme à Taizé récemment, leur impatience.

Cette tentation n'est-elle pas aussi, parfois, la nôtre ?

Disons-le nettement : quoi qu'il arrive, quels que soient les obstacles qui puissent surgir sur le chemin de l'Unité, notre espérance demeure, parce qu'aussi bien elle est l'espérance de Dieu. Notre espérance, en effet, n'est pas le fruit d'aspirations ou de calculs humains, elle est d'abord le fruit de la grâce divine, d'abord la promesse et le don de Dieu qui nous a appelés à une seule espérance (Eph. 4,4). Et ce don, nous savons qu'il nous a été fait, ou plutôt qu'il ne cesse pas de nous être fait aujourd'hui dans la réalité toujours à l'œuvre de notre baptême.

Ainsi Dieu nous donne aujourd'hui l'unité. Elle est déjà là, mystérieusement présente, cachée sous la déchirure des divisions, des séparations visibles. Ce sont, hélas ! nous le savons bien, nos manques de foi, nos manques d'espérance, nos manques d'amour qui l'empêchent de s'épanouir et d'apparaître visiblement sous la forme d'une communion de charité entre tous les chrétiens...

Reconnaître les signes que Dieu nous donne maintenant.

Déjà d'ailleurs, il nous est possible de discerner l'action de l'Esprit, à l'œuvre dans ce temps d'après Concile. Nombreux, pour qui sait voir, sont les signes qui nourrissent aujourd'hui notre espérance :

— à l'intérieur même de notre Eglise, l'effort réalisé tant au niveau des évêques que de l'ensemble des fidèles, pour traduire dans les faits les grandes orientations conciliaires ; l'effort de beaucoup, en particulier, pour découvrir l'Ecriture et en faire la lumière de leur vie.

— dans les relations entre Eglises, la recherche de l'union qui anime les Eglises issues de la Réforme (cf. l'Assemblée de la Fédération protestante de Colmar) ou l'Orthodoxie (cf. la Conférence panorthodoxe de Belgrade) ; la multiplication des contacts officiels entre l'Eglise catholique et les autres confessions chrétiennes, des rencontres œcuméniques ;

— le développement considérable, partout dans le monde, de la recherche théologique commune, pour laquelle la commission mixte

Conseil Œcuménique - Eglise catholique constitue un modèle et un encouragement ; l'échange d'observateurs dans les assemblées chrétiennes ;

— les efforts réalisés pour le témoignage commun dans le domaine de l'action caritative et de l'action en faveur de la paix ;

— les accords établis pour un texte commun du « Notre Père », pour une traduction œcuménique de la Bible, destinée à la lecture liturgique, et dont la parution s'ouvre dès maintenant avec l'Epître aux Romains, signe que les difficultés ont été dépassées.

Vivre aujourd'hui notre espérance.

Il nous reste à vivre de cette espérance. Et si elle n'est pas un vain sentiment, il est clair qu'elle doit se traduire dans la prière et l'action.

Mais il semble toutefois qu'elle comporte aujourd'hui **une exigence particulière d'humilité.** Nous devons apprendre, ou réapprendre, dans l'expérience des délais, des lenteurs de l'unité, dans la souffrance aussi de ne pouvoir faire ensemble et tout de suite ce que nous voudrions pouvoir faire, dans les incompréhensions, les raidissements qui peuvent survenir ici ou là, que l'unité est « humainement » impossible, qu'elle nous dépasse. Nous ne pouvons que la demander humblement et la recevoir. Ainsi, plus que jamais, la prière pour l'unité est-elle nécessaire...

Cette prière pour laquelle des hommes et des femmes ont consacré leur vie et en laquelle se rejoignent déjà tant de chrétiens des différentes confessions, n'est pas encore celle de tous. Il faut qu'elle le devienne.

Il semble également que le moment présent nous invite très particulièrement à **vivre cette espérance à notre niveau, si humble et modeste soit-il.** Les déclarations si nécessaires du Concile, les manifestations exceptionnelles de l'Œcuménisme ne suffisent pas. Elles réclament que nous montrions un esprit nouveau là où nous sommes, dans notre vie telle qu'elle est :

— au cœur même de notre ministère ou de notre engagement apostolique, en écartant de nos comportements et attitudes, de nos paroles, tout ce qui pourrait être obstacle artificiel à l'union ; en recherchant une fidélité toujours plus grande à Jésus-Christ.

— dans les contacts avec nos frères d'autres confessions chrétiennes, en cherchant à les connaître, à prier ensemble, à rendre partout où cela est possible, un témoignage commun.

Centre « Unité Chrétienne ».

Nos amis défunts. — **M. l'abbé Jean Le Corre,** du clergé d'Outremer, originaire de Penhars. **M. Le Lay,** père de M. l'abbé Marcel Le Lay, vicaire à Ste-Bernadette, Quimper. **Mme Louis Irrien,** de Cléder, mère de M. l'abbé Jean Irrien, vicaire à Saint-Renan. **Mme Rannou,** belle-sœur de M. l'Aumônier de la Retraite, Quimperlé. **Mme Vve François Calvez,** sœur de M. le Recteur de Saint-Thonan. **Sœur S. Dominique,** des Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

" Appelés à une seule espérance "

(Ephésiens 4/4)

On trouvera ci-après des suggestions pour la prière en faveur de l'Unité, empruntées à la brochure publiée en commun par le CENTRE UNITÉ CHRÉTIENNE (P. Michalon, 2, rue Jean-Carriès, Lyon, 5e) et la COMMISSION DE FOI ET CONSTITUTION (Conseil Œcuménique des Eglises).

Comment et où les utiliser ?

— on peut s'en servir comme prière personnelle : le matin, le soir, à la visite au Saint-Sacrement... ; comme prière collective : avant les classes, dans les catéchismes, dans les communautés...

— on peut s'en inspirer pour orienter la prière des fidèles qui viennent à la messe en semaine : quelques mots avant de la commencer, et la prière litanique chaque jour à la fin de la liturgie de la Parole.

— on peut les agencer pour une célébration de la Parole.

18 janvier

L'espérance qui s'attache à son appel. (Eph. 1, 18).

Lecture. — Genèse 12, 1-3. Ephésiens 1, 17-21.

Intercession. — Pour l'unité de tous les chrétiens... (on répond par exemple : « Seigneur, nous te prions », etc...) — pour leur renouveau et leur sanctification dans la vérité et l'amour ; — pour le Conseil œcuménique des Eglises ; — pour tous les mouvements et organisations qui veulent servir l'unité ; — pour l'Alliance évangélique ; — pour ceux qui sont responsables de l'enseignement dans les Eglises ; — pour la fidélité et la persévérance de la prière, en commun et en particulier.

19 janvier

Le Seigneur est vraiment ressuscité. (Luc 24, 34).

Lectures. — Exode 3, 7-15. Luc 24, 13-35.

Intercession. — Pour que tous les chrétiens souffrent profondément de leurs divisions et mettent leur confiance en la puissance de Dieu pour les en guérir ; — pour les Eglises persécutées et pour tous ceux qui souffrent ; — pour le témoignage de l'Eglise au milieu des contradictions du monde ; — pour tous les ennemis et adversaires de l'Eglise.

20 janvier

Régénérés pour une espérance vivante (I Pierre 1, 3).

Lectures. — Exode 19, 1-8. I Pierre 1, 3-9.

Intercession. — Pour l'Eglise catholique romaine ; — pour tous ses membres, chacun dans sa vocation et son ministère ; — pour que le Saint Esprit veuille répandre ses bénédictions sur la suite du Second Concile du Vatican.

21 janvier

Notre espérance à votre égard est ferme (2 Cor. 1, 7).

Lectures. — Jérémie 32, 6-15 ; 26-30 ; 36-44. 2 Corinthiens 1, 3-7.

Intercession. — Pour les Eglises orthodoxes ; — pour les anciennes Eglises d'Orient ; — pour les préparatifs du prosynode panorthodoxe ; — pour la Communion anglicane ; — pour les Eglises vieilles-catholiques ; — pour que les membres de toutes ces Eglises servent avec fidélité la cause de la paix, de l'unité de tous les chrétiens et de l'humanité entière.

22 janvier

Attendre ce que le Père avait promis. (Actes 1, 4).

Lectures. — Isaïe 61, 1-11. Actes 1, 4-14.

Intercession. — Pour les Eglises luthériennes ; — pour les Eglises réformées et presbytériennes ; — pour les Eglises baptistes ; pour les Eglises congrégationalistes ; — pour les Eglises méthodistes ; — pour que toutes ces Eglises marchent selon l'Esprit et croissent dans la connaissance et l'amour de Dieu et de toute l'humanité.

23 janvier

Une démonstration des choses qu'on ne voit pas. (Hébr. 11, 1).

Lectures. — Malachie 3, 13-17. Hébreux 11, 1-2 ; 6-10 ; 13-16.

Intercession. — Pour les unions d'Eglises ; — pour qu'elles puissent croître et se fortifier dans l'unité du Christ ; — pour les Eglises que nous n'avons pas mentionnées ; — pour que la paix du Christ soit manifestée entre les Juifs et les Chrétiens.

24 janvier

Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux. (Luc 10, 20.)

Lectures. — Isaïe 49, 1-6. Luc 10, 1-2 ; 17-24.

Intercession. — Pour la proclamation de la bonne nouvelle de Jésus-Christ sur toute la terre ; — pour un usage fidèle de la Bible par tous les chrétiens ; — pour que soit renouvelé le sens de la responsabilité missionnaire dans les Eglises ; — pour tous ceux qui prennent au sérieux l'ordre d'aller annoncer l'Evangile, et qui consacrent leurs forces à cette tâche ; — pour l'unité de la mission chrétienne.

25 janvier

La création attend avec un ardent désir. (Rom. 8, 19).

Lectures. — Ezéchiel 47, 1-12. Romains 8, 18-30.

Intercession. — Pour la paix du monde entier ; — pour les gouvernements et les organisations internationales ; — pour que la paix du Christ surpasse tous les conflits de races et de nationalités ; — pour la justice envers les opprimés, les affamés et les dépossédés de leurs droits ; — pour que le témoignage de l'Eglise soit rendu dans la vie de tous les peuples.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PRIÈRE UNIVERSELLE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Frères bien-aimés, prions Dieu le Père Tout-Puissant, qui donne l'unité et la paix et répand l'amour, d'accorder à tout le peuple chrétien une totale conformité à sa volonté, afin qu'il atteigne la plénitude de la charité et de la vérité.

Seigneur, écoute-nous, Seigneur, exauce-nous !

Pour que notre Père le Pape Paul puisse servir, avec force, amour et humilité, le peuple saint que Dieu lui a confié, prions le Seigneur :

Pour que le Saint Esprit visite, illumine et fortifie les Evêques et les ministres de l'Eglise, prions le Seigneur :

Pour que les fidèles et les pasteurs de l'Eglise catholique reçoivent pleinement, comprennent exactement et réalisent courageusement les décisions et les directives du Concile œcuménique, prions le Seigneur :

Pour que tous les baptisés unissent leurs intercessions pour demander au Seigneur la parfaite unité dans le Christ Jésus, prions le Seigneur :

Pour que la Sainte Eglise de Dieu brille un jour devant les hommes comme un signe d'unité et de paix parmi les nations, prions le Seigneur :

Seigneur, notre Dieu, dont la puissance est incomparable, la gloire insaisissable, la bonté immense et la clémence inexprimable, jette ton regard sur nous et sur cette Sainte Demeure ; accorde-nous, ainsi qu'à tous ceux qui prient avec nous, ton abondante miséricorde et tendresse. A toi convient toute gloire, honneur et adoration, maintenant, toujours et aux siècles des siècles. — Amen !

« INTERCESSION » DE L'EGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

Seigneur notre Dieu, nous te prions pour les chrétiens de toutes confessions qui rendent témoignage à Jésus-Christ au milieu de notre peuple. Donne-nous de savoir reconnaître tout ce qui, dans leur message et dans leur vie, est un don de ta grâce.

Nous te prions pour les catholiques romains. Soumets nos rapports avec eux aux exigences de la vérité et de la charité.

Nous te prions pour les membres de l'Eglise d'Orient qui vivent sur notre sol. Rends toujours plus fraternels nos liens avec eux.

Nous te prions pour ceux qui ne te connaissent qu'à travers les sectes. Montre-nous quelle est notre responsabilité à leur égard et comment leur manifester la réalité vivante de l'Eglise.

Père éternel, qui nous as donné en Jésus-Christ le grand pasteur des brebis et le rédempteur du monde, garde et protège ton Eglise disséminée à la surface de la terre. Donne-lui de confesser ton nom avec une foi ferme et persévérante. Conduis-la dans l'amour et dans l'obéissance pour qu'elle trouve enfin son unité, en celui qui seul pardonne et sauve, Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur. — Amen.

● A vendre cuisinière AGA (F 2), cause départ. Visible 2, quai de l'Odet, Quimper.

Propositions pour l'Homélie

DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Après avoir rappelé que **tous** les baptisés ne font qu'**un seul corps** dans le Christ (4-5 : dim. préc.) S. Paul veut nous faire comprendre que cette unité n'est pas uniformité : dans un corps il y a des membres divers (1 Cor. 12), dans une équipe sportive des avants, des ailiers, des inters... Ce n'est **pas malgré**, mais **dans** la diversité des situations et fonctions que l'unité doit se réaliser. Comment ? Par une charité effective sans laquelle tout n'est qu'agitation inutile (1 Cor. 13) : c'est elle qui unifie tout si elle est « sans feinte » (9). Au seuil de la Semaine de prières pour l'unité il est opportun de méditer les paroles de S. Paul.

1) **Comment s'exerce cette charité ?**

— Par la collaboration de tous les charismes qu'elle anime et unifie (6-9). Chacun, en fonction de ses talents, doit tenir au mieux son rôle dans la communauté, en considérant non pas son rang, son succès ou ses intérêts personnels, mais la fidélité au Seigneur et le bien commun. Pas de repli sur soi, d'esprit de supériorité ou de jalousie, mais œcuménisme intérieur... On traduira les « charismes » selon les conditions locales : être prophète du Seigneur dans son foyer ((pour les parents), dans sa tâche d'éducateur, dans son milieu de travail... sans dissimuler ses convictions, — enseigner la saine doctrine (1 Tim. 1/10) et non les doctrines des hommes (Col. 2/22), — faire passer l'évangile dans la vie quotidienne — divers services paroissiaux, sociaux..., humbles, délicats, désintéressés, dans la joie.

— Par l'amour fraternel (10-12), convaincus que nous sommes tous fils de Dieu en J.-C. ou appelés à l'être, et que dans nos frères c'est Lui que nous servons. Il conduira à une attitude délibérément favorable et accueillante (1 Cor. 13), à reconnaître avec joie les valeurs des autres, à rivaliser d'égards et de zèle (en évitant un zèle amer né de l'antipathie ou de la jalousie, un zèle indiscret, inopportun ou dominateur), à conserver un esprit optimiste et persévérant (cf. Rom. 5/4), à prier ensemble.

— Par l'hospitalité et le partage des biens (pas seulement matériels). Partager son pain est signe d'une communion déjà partiellement réalisée et contribue puissamment à la renforcer (cf. la communauté primitive).

— Par l'accord des sentiments (14-16) : se dépouiller de la méfiance instinctive, de l'esprit de rivalité (cf. Phil. 2/2-5) pour se réjouir des succès des autres, du bien réalisé par eux, et s'affliger de leurs faiblesses et défaites (1 Cor. 12/26). Essayer de surmonter les désaccords de pensée ou d'expression.

2) **L'importance de cette charité communautaire**

a peut-être été trop oubliée. Nous serons jugés sur la charité (Math. 25/34-40) ; nous le sommes déjà par nos contemporains.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Témoignage d'une communauté fidèle (Jean 13/34-35), vivante et en croissance, comme la communauté primitive. Sinon sclérose et formalisme.

— Base de l'œcuménisme (Jean 17), d'où les nombreux rapprochements entre ce texte et le Décret sur l'Œcuménisme n° 3-4 et chap. II : éliminer tout ce qui ne correspond pas à la vérité, dialogue loyal sur pied d'égalité, reconnaître les éléments positifs des autres, collaboration en domaine social... (Il est normal que la charité ait ce rôle unificateur si on ne la réduit pas à une simple aumône ou aide matérielle occasionnelle ; elle est, plus profondément, don de soi, bienveillance gratuite, tension vers les autres, comme un fidèle reflet et prolongement visible de l'Amour — l'Esprit-Saint — qui, dans la Trinité, est le lien d'Unité des Personnes ; cf. Décret fin du n° 2).

L'Eucharistie que nous célébrons est nourriture de la charité (1 Cor. 11) expression et source de l'Unité (Décret n° 2). Y participer activement dans cette optique, et, pour que notre prière soit sincère, travailler à établir une charité effective, œcuménique, dans notre communauté. Participer cette semaine aux conférences, réunions de prières. Demander à Dieu avec confiance et persévérance d'acheminer par son Esprit tous les chrétiens vers l'unité totale et visible dans laquelle ils pourront en pleine vérité partager le même Pain de Vie.

⁂

DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME

Cette liturgie de Septuagésime attire brutalement notre attention sur un drame quotidien qui, à la fin d'une semaine de prière pour l'Unité, apparaît encore plus saisissant : c'est le drame de la division. Par l'extérieur, elle dresse face à face des nations qui s'entredéchirent dans la guerre ; par l'intérieur, elle s'attaque à chacun de nous par le déséquilibre du péché. Le psaume d'entrée exprime avec force cette tragique expérience : « Les angoisses de la mort m'enveloppent, les douleurs de l'enfer m'entourent » (ps. 17/5-6). Combien plus tragique encore est cette division quand elle sépare des frères chrétiens faits pour habiter ensemble ! Nous allons d'abord tenter d'en mesurer la gravité dans la chrétienté d'aujourd'hui ; nous nous demanderons ensuite quels moyens nous avons d'en sortir.

1) Le drame de la division nous est d'autant plus vivement révélé aujourd'hui que les perspectives d'union semblent plus proches :

— Pendant des siècles, les Eglises s'étaient habituées à leur désunion : chacune vivait renfermée sur elle-même, sûre de son bon droit, ne se tournant vers les autres que pour brandir la polémique ou l'excommunication (ex. : l'anathème réciproque de 1054).

— A présent, l'Esprit nous donne de mieux comprendre la nécessité de la repentance (« Dans mon épreuve, j'ai crié vers le Seigneur », ps. 17/7) et de la confession en commun du même Sauveur (« Je t'aime, Seigneur, tu es ma force... et mon libérateur », ps. 17/2-3).

— Mais précisément cette expérience d'une communion fondamentale par-delà la division ne fait qu'en accentuer la souffrance (ex. : lors de la rencontre internationale des jeunes à Taizé, les journées vécues en commun et la liturgie célébrée ensemble n'ont fait que rendre plus dramatique l'impossibilitté de partager le même Pain eucharistique).

Ainsi, on peut dire aujourd'hui le drame de la division a pris une acuité nouvelle : le déchirement est d'autant plus douloureux que l'appel de Dieu à l'unité visible se fait plus pressant. Nous vivons là une loi du salut : nous savons que c'est précisément au moment où l'Apôtre Paul découvrait toute la sublimité du mystère de la grâce, qu'il prenait conscience de la profondeur du péché originel (Rom. 5-6). Si Dieu veut que nous passions aujourd'hui par cette « angoisse de mort » (ps. 17), n'est-ce point que la grâce de l'unité est plus proche ? « Nous méritons d'être accablés à cause de nos fautes, mais, par égard pour la gloire de ton nom, en ton amour délivre-nous » (collecte). A quelles conditions est-ce devenu possible ?

2) L'Unité visible ne pourra nous être rendue qu'après que les chrétiens aient réappris à cheminer ensemble.

Actuellement, cela signifie :

— Accepter d'abord de prendre l'autre en chemin là où il est : le Père reproche justement aux ouvriers de sa vigne de ne pas s'accepter avec des points de départ différents (Evangile du jour : Mt. 20/1-16). Brûler les étapes en faisant table rase du passé ou refuser au nom du passé une nécessaire réforme sont également funestes en œcuménisme (ex. : les modestes cheminements du dialogue Athénagoras-Paul VI, Rome-Conseil Œcuménique ou Rome-Cantorbéry, quand on sait la sainte impatience de tant de ces hommes...) ; accepter dans cet esprit les étapes encore imparfaites (ex. : problème des mariages mixtes).

— Faire ensemble sans plus attendre tout ce qu'il est déjà possible de faire (ex. : jumelage caritatif Secours Catholique-Cimade, témoignage commun à la radio, éditions bibliques...). A chaque communauté d'inventorier localement ce qui est possible. « Allez à ma vigne » : travailler ensemble est le meilleur moyen d'apprendre à ne plus pouvoir se passer les uns des autres.

— Rendre grâce ensemble : « Il est bon de rendre grâce au Seigneur... » (ps. 91 d'offertoire). L'action de grâce commune inspire-t-elle suffisamment nos célébrations en cette Semaine pour l'Unité ?

La conclusion nous est donnée par l'ant. de communion (ps. 30/17-18 : « Que la lumière de ta face brille sur nous... Seigneur, je ne serai pas déçu, car j'ai crié vers toi ». Vivre dans l'ardente espérance du jour où cette Communion pourra être célébrée entre tous, gage de l'Unité eschatologique dans la plénitude céleste (postcommunion).

Centre « Unité Chrétienne ».

● En raison de l'abondance des textes sur la Semaine de Prière pour l'Unité, la suite du compte-rendu des Réceptions du nouvel an à l'Evêché a dû être remise aux numéros suivants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM
15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**
Cabasse
Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité
Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service après-vente
Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE
GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**
Place de l'Eglise et Place de Lourdes
- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -
Articles de Ménage - Faience - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces
Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
DECORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics
JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS
Ets COLLÉTER
12, Impasse Paul-Bert
QUIMPER — Tél. 16.79
Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204
en ÉPARGNE-CRÉDIT
aux GARAGES DE BRETAGNE
Concessionnaires « **PEUGEOT** »
BREST
Place de Strasbourg
Téléphone **44-24-06**
MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Nominations.
Session sur « Gaudium et Spes ».
Récollections sacerdotales.
Récollections de religieuses.
Direction de l'Enseignement.
Décès.

Partie non officielle

Les vœux des Religieuses à l'Evêché.
Le vénérable J.-M. Robert de La Mennais.
Un missel dominical d'autel.

N° 4 107 (82e année). — 20 janvier 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise É. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris = MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Fréret, BREST - Tél. 44-68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque

— **M. François Naour** a été nommé, avec l'accord du Conseil d'Administration, aumônier de l'Hôpital de Landerneau.

— **M. Jean Poullaouec**, vicaire à Saint-Michel de Brest, a été mis à la disposition de Monseigneur l'Evêque de Perpignan, qui l'a nommé vicaire à Prades.

SESSION SUR « GAUDIUM ET SPES » PAR LE P. HECKEL, DE L'ACTION POPULAIRE

Le **P. Heckel**, directeur des « Cahiers d'Action Religieuse et Sociale », fera bientôt une session de deux jours sur la Constitution pastorale « Gaudium et Spes ». Cette session aura lieu **à Lesneven, la Retraite, les samedi 28 et dimanche 29 janvier.**

Tous ceux qui veulent étudier de plus près ce document particulièrement important de Vatican II sont invités à cette session. S'inscrire, pour les repas ou le logement, à la Retraite de Lesneven ou bien au Secrétariat C.M.R., 9, rue du Frout, Quimper.

Voici le programme :

Samedi 28 janvier.

9 h. 45, présentation de la session.
10 h., présentation générale de « Gaudium et Spes ». Et analyse du chapitre liminaire : **« La condition humaine dans le monde d'aujourd'hui ».**
14 h., « Gaudium et Spes », première partie : **« La vocation humaine »** (avec analyse plus détaillée du chapitre 3 : « L'activité humaine dans l'univers »).
20 h. 30, situation à la veille des Législatives.

Dimanche 29 janvier.

9 h. 45, « Gaudium et Spes », deuxième partie : chapitre 3 : **« La vie économique et sociale ».**
12 h., messe. Puis, repas.
14 h. 30, chapitre 4 : **« La vie de la communauté politique ».**
16 h. 30, conclusion : la liberté du chrétien dans son choix politique.

Chaque cours sera suivi d'un échange avec le P. Heckel. Une discussion par petits groupes permettra de rassembler quelques questions.

Cette session sur le Schéma 13 nous intéresse tous : laïcs, religieuses, religieux, prêtres ; membres de telle profession ou de telle autre ; militants d'Action Catholique ou pas... C'est dire que nous n'avons peut-être pas de meilleur service à rendre à nos amis que de leur faire connaître cette session et de les y inviter.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections sacerdotales seront prêchées par le **P. Chapel,** supérieur de Roz-Avel, Quimper. Elles auront lieu

— le mardi 14 et le mercredi 15 février à Brest,
— le vendredi 17 à Carhaix,
— le samedi 18 à Quimperlé,
— le lundi 20 et le mardi 21 à Quimper,
— le mercredi 22 à Saint-Pol-de-Léon,
— le vendredi 24 et le samedi 25 à Landévennec,
— le lundi 27 au Séminaire St-Jacques,
— le mardi 28 et le mercredi 1er mars à Lesneven,
— le vendredi 3 à Morlaix.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Prochaines récollections (24 heures).

— Samedi 28 janvier (18 h.) : Quimperlé (P. Raphalen), N.-D. de Kerbertrand, 30 places.
— Samedi 4 février (18 h.) : Kerlaz (P. Savina), 22 places.
— Jeudi 9 février (18 h.) : Morlaix (P. Glinec), Le Porsmeur, 30 places ; Quimperlé (P. Jullien), Kerbertrand, 30 places ; Brest (P. Cabon), Kerstears, 22 places.
— Vendredi 10 février (18 h.) : Morlaix (P. Creff), Le Porsmeur, 30 places ; Quimperlé (P. Jouannic), Kerbertrand, 30 places ; Brest (P. L'Hostis), Kerstears, 22 places.
— Samedi 18 février (18 h.) : Kerlaz (P. Pottier), 22 places.
— Samedi 25 février (18 h.) : Quimperlé (P. Le Roux), Kerbertrand, 30 places.

Adresser les demandes de participation à la Direction des Communautés, en inscrivant simplement sur une feuille : le nom de la Communauté, le nombre de places demandées, la récollection choisie. Joindre une enveloppe timbrée.

Pour les jeunes religieuses.

— 21-22 janvier : Brest, Kerjean, récollection (P. Bescond).
— 11-12 février : Quimper, récollection (P. Lescop).
— 11-12 février : Brest (Kerjean), session (P. Quiniou).

ŒUVRES MISSIONNAIRES

Le produit des quêtes de 1966 faites pour les œuvres missionaires, Propagation de la Foi, St-Pierre Apôtre, Ste-Enfance, doit être versé à l'Evêché avant la fin du mois de janvier.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Certificat d'études primaires pour les adultes.

Une session spéciale de certificat d'études primaires pour adultes aura lieu, dans le Finistère, le jeudi 9 mars 1967. Trois centres fonctionneront si le nombre de candidats le justifie : Brest, Morlaix, Quimper.

Les inscriptions seront reçues à l'Inspection académique du Finistère, service des examens, jusqu'au 16 février 1957. Les candidats doivent être âgés de 15 ans au moins au 1er octobre 1967 et avoir cessé de fréquenter un établissement public ou privé, dans lequel prédomine un enseignement général, depuis le 1er octobre de l'année qui précède. Le dossier se compose d'une fiche individuelle d'état-civil, d'une demande d'inscription comportant la mention suivante : « Je déclare sur l'honneur n'avoir pas fréquenté un établissement public ou privé dans lequel prédomine un enseignement général, depuis le 1er octobre de l'année qui précède » et d'une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat.

N. B. — On peut se procurer le programme (histoire, géographie, sciences) à la Direction Diocésaine, B. P. 38, Quimper. Joindre 0,30 F. pour la réponse.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse

— **M. Pierre Brénéol,** recteur de Landévennec.

Né le 13 mai 1892 à S. Mathieu, Quimper. Etudes secondaires à Pont-Croix. Prêtre le 25 juillet 1919. Octobre 1919, surveillant à Lesneven. Août 1924, vicaire à Notre-Dame de Quimperlé. Octobre 1939, professeur à Pont-Croix. Octobre 1943, recteur de Landévennec. **Décédé le** 15 janvier 1967.

— **Sœur Marie-Auguste,** supérieure de la communauté des Religieuses de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen à l'Ecole S. Yves, Quimper.

● **FRÈRES BAPTISÉS, un cahier (n° 31) des « Documents Catéchétiques », éditions Mame :** quinze photographies (29,5 × 23,5 cm), une affichette (47 × 29,5 cm) sur les étapes de l'Œcuménisme en ce vingtième siècle, douze pages grand format de notes. — Le commentaire comprend trois parties. La première donne un bref et clair aperçu historique (p. 1 à 6). La seconde traite des « signes de notre unité et de notre désunion : la bible et l'eucharistie » ; l'insistance pédagogique sur l'aspect « social » de l'eucharistie signe et source de l'unité (p. 7, 2e colonne) est intéressante, mais en chemin elle perd imprudemment de vue la foi en la présence réelle La troisième partie comporte de longues notes (p. 8 à 12) pour la bonne utilisation des photographies jointes.

L'ensemble est de Suzanne Martineau, dont nous avons l'an dernier recommandé **Pédagogie de l'Œcuménisme** (collection Ecole de la Foi, ISPC, éd. Fayard-Mame).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 22 janvier, Septuagésime. Lundi 23, S. Raymond de Penafort. Mardi 24, S. Timothée, évêque et martyr. Mercredi 25, Conversion de S. Paul, apôtre. Jeudi 26, S. Polycarpe, évêque et martyr. Vendredi 27, S. Jean Chrysothome, évêque et docteur de l'Eglise. Samedi 28, Bienheureux Julien Maunoir. Dimanche 29, Sexagésime.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Jean-François Kéruzoré*, de Plonévez-du-Faou. *Mme Vve René Guiziou*, de Treffiagat. *M. Jean Manach*, de Morlaix, père de M. l'abbé Roland Manach, Mission de la Mer, Nantes. *Mme Vve Ménez*, de Kernilis.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. l'abbé Vincent Prigent*, ancien curé-doyen de Kerlouan, à Saint-Vougay le mardi 24 janvier, 10 h. 30, et à Kerlouan le mardi 31 janvier, 10 h. 30.

Dieu Tout-Puissant, dont le Fils bien-aimé a eu compassion des multitudes qui avaient faim et leur a donné à manger, et qui as promis que tu bénirais ceux qui prennent soin des plus petits de tes enfants, entends les prières que nous faisons monter vers toi en ce jour pour tous les affamés de notre temps.

Nous n'oublions pas que les hommes ne peuvent vivre que de ta grâce — ainsi que nous le faisons nous-mêmes — et du pain qui leur est donné chaque jour et pour lequel notre Seigneur Jésus-Christ nous a enseigné à prier. Dans la repentance, nous confessons que, jouissant de tes bontés et de ta grâce pour nous-mêmes, nous oublions trop souvent les multitudes qui ne connaissent que la faim et le dénuement.

C'est pourquoi nous prions que ton amour éveille en nous la réponse de l'amour, afin que nous sachions reconnaître en notre prochain qui a faim, toi-même qui attends le signe tangible de notre foi. Enseigne-nous que, même dans l'abondance, nous sommes pauvres sans toi et que nous ne pouvons vivre cette vie que nous te devons qu'en mettant nos biens à ta disposition pour nos frères.

Veuille donc nous inspirer l'offrande du service. Bénis les plans et les opérations de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture ainsi que la Campagne contre la faim et les Eglises qui y collaborent. Conduis les hommes à une fraternité constructive et hâte le jour où tes enfants connaîtront cette nouvelle terre sur laquelle il n'y aura plus de disette.

Au nom de Jésus-Christ, notre Seigneur,

Amen.

(Prière proposée par le pasteur M. Niemöller.)

Les vœux du Nouvel An à l'Evêché

Pour présenter leurs vœux à Monseigneur l'Evêque, les Religieuses avaient préparé un montage original de « flashes » sur leurs diverses activités : la « Semaine Religieuse » en échelonnera la publication (ne rend-elle pas austère tout ce qu'elle touche ?)

Mère Henriette, supérieure à Châteauneuf-du-Faou et responsable sud-Finistère de la Commission diocésaine des religieuses, clôturait ainsi cette présentation.

QUELQUES RÉFLEXIONS DE LA COMMISSION DIOCÉSAINE

Vous avez pu le voir, Monseigneur, à travers ces quelques rapports : la pastorale des religieuses est en marche dans le diocèse. Comment est-elle organisée ?

Evidemment, elle s'est mise en place grâce au *P. Quiniou*.

Approuvée par la Commission diocésaine des Supérieures majeures, la Commission diocésaine des Religieuses composée des représentantes de quinze zones et des déléguées des Unions de religieuses, s'est réunie pour la première fois, en septembre, à Quimper. Ensemble, nous avons pensé un travail commun. Cela a permis pendant ce premier trimestre, à toutes les religieuses du diocèse de réfléchir sur le thème :

— consécration baptismale et congrégation religieuse,
— part du renoncement dans la vie religieuse,
— témoignage de la vie communautaire.

Travail profond, peut-être un peu trop vaste, mais que la plupart des communautés ont entrepris sérieusement. Aussi quelles richesses pourrait-on relever dans les comptes-rendus des réunions de zones qui se sont tenues en novembre et décembre à travers tout le diocèse.

A chacune de ces réunions de zone, les religieuses tiennent à bénéficier des lumières d'un prêtre, à qui elles peuvent recourir pour les mises au point, au cours des discussions. Et nous sommes reconnaissantes à ceux qui se rendent ainsi disponibles à notre appel.

Ces réunions de masse ont donc le double avantage de faire bénéficier les religieuses d'un éclairage commun et d'amorcer une collaboration en profondeur prêtres-religieuses. Sans compter le brassage, très sympathique, des Unions et Congrégations qui, à force de travailler ensemble, finissent par se reconnaître toutes proches.

Ayant donc approfondi pendant le premier trimestre le « ce que nous sommes », nous essayerons les mois prochains de voir ce que nous faisons. Le second trimestre doit, en effet, mener les religieuses à dresser la carte de leurs relations, à faire l'inventaire de leurs activités apostoliques, s'appuyant bien sûr, sur les décisions du Concile ou les paroles du Saint Père. Ainsi nous espérons pouvoir nous situer d'une manière plus concrète dans le travail du diocèse.

D'ailleurs, des relations apostoliques, nous en comptons déjà un certain nombre, puisque des religieuses participent régulièrement aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

différentes sessions organisées dans le diocèse : action catholique ouvrière, rurale et de l'enfance, pour ne citer que les principales.

Mais ce travail de pastorale, qui, vu de l'extérieur, semble s'ajouter à tout le reste, ne se fait pas tout seul. Il est entendu que les religieuses sont très occupées, du fait de leur profession. Si l'on attend les minutes creuses pour entreprendre une réflexion de pastorale, le travail ne risque guère d'avancer. Or, un thème de pastorale demande à prendre sa place dans l'emploi du temps, déjà surchargé, des communautés. Cela oblige l'ensemble communautaire — supérieure et sœurs — à s'organiser pour insérer ce travail au sein de leurs préoccupations journalières. Ceci se résoudra d'autant plus plus aisément que chacune se sentira concernée par la pastorale ; et là encore, on peut éprouver le besoin de revoir sa mentalité.

Il faut aussi compter avec ce fait que beaucoup de religieuses sont groupées en petites communautés de trois, quatre ou sinq Sœurs. Ces maisons travaillent souvent dans des conditions ingrates : isolement matériel symbolisé par les distances et isolement moral caractérisé par le peu de contacts et la difficulté des échanges. Les petites communautés — qui pourtant sont les cellules de base d'un travail sérieux — en arrivent vite à se forger une mentalité de méfiance vis-à-vis de leurs propres possibilités : on cause peu et on suppose que ce que l'on dit ne vaut pas grand-chose, on trouve normal que les bonnes idées viennent des grandes maisons, celles-ci n'ont qu'à prendre les décisions... on suivra docilement.

Or ces religieuses, si proches des milieux de vie, reliées à la paroisse par des contacts naturels et sympathiques, se voient poser d'une manière très nette le problème de l'adaptation ou même de l'existence de leur maison. Toute la mentalité forgée par de telles circonstances ne peut être ignorée d'une pastorale qui se veut au service des religieuses.

D'autre part, les exigences de notre travail apostolique nous font sentir la nécessité d'une vie intérieure plus profonde. Pour nous aider, des récollections de volontaires sont organisées. Les participantes reconnaissent à l'unanimité le bienfait de ces 24 heures de prière et de réflexion.

Cette année nous pourrons aussi bénéficier de quatre sessions bibliques prévues pour notre initiation à l'Ecriture Sainte.

Pouvons-nous conclure, en disant que les religieuses du diocèse de Quimper sont favorisées ?

Mais toutes ces considérations, Monseigneur, ne doivent pas nous faire oublier, que nous sommes ici pour vous offrir des vœux. Face à l'année nouvelle que souhaitent pour vous les religieuses de votre diocèse ?

Nous vous savons responsable de l'annonce de l'Evangile, et soupçonnons la gravité de votre charge apostolique, aussi demandons-nous à Dieu de vous accorder la lumière qui vous permette d'accomplir votre tâche ; qu'il vous garde dans une joie profonde et dans l'espérance de ceux qui œuvrent à l'édification de l'Eglise.

Nous formulons les mêmes vœux pour Monseigneur l'Auxiliaire et vos Vicaires Généraux. Et pour préparer cette nouvelle année nous

attendons, ave cconfiance, les orientations, qu'il vous plaira de nous donner.

RÉPONSE DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE

Monseigneur a répondu en mettant en valeur les points suivants :

Il faut se réjouir devant ce travail pastoral des religieuses dans le diocèse. Il est la preuve de l'esprit fraternel qui rassemble toutes les communautés et s'est traduit par la mise en place de structures indispensables : Commission des Supérieures majeures, Commission diocésaine, Commissions de zone...

Des vœux particuliers vont aux petites communautés, isolées dans les campagnes, dont la vie est difficile, surtout dans certains secteurs devenus vraies terres de mission : « que les mères supérieures sachent bien combien nous estimons cette présence de leur vie religieuse dans ces milieux rudes, au cadre le plus pauvre. Elles ont à y jouer un grand rôle spirituel. »

En évoquant le souvenir et le rayonnement de la Mère Supérieure de Sainte-Thérèse de Quimper, récemment rappelée à Dieu, originaire de Rédéné, comment ne pas se demander si les gros centres, vers lesquels affluent les ruraux, donneront aussi ces belles vocations, qui furent si nombreuses dans nos campagnes ? C'est une question grave.

Ceci souligne plus encore la mission des grandes communautés des villes, nombreuses, lourdes à porter sans doute, mais si riches par leur diversité et leurs possibilités spirituelles et apostoliques.

Une plus grande ouverture au monde demandée par l'Eglise sera le moyen de faire connaître, à tant de chrétiens qui l'ignorent, et aux militants eux-mêmes, la vraie nature et la beauté de la vie religieuse. Ouverture au monde dans l'humilité : mais en sachant aussi faire briller la lumière sur le chandelier, par un apostolat simple, franc et direct, exercé sur ceux qui sont loin comme sur ceux qui sont près.

L'éveil des vocations y trouvera un nouveau point d'appui. Les relations avec les militants aideront leurs familles à devenir ce qu'elles doivent aussi être, des pépinières de vocations sacerdotales et religieuses.

Enseignantes, et catéchistes en paroisses, au service d'enfants de tous les milieux, bons chrétiens ou peu chrétiens, ont la délicate mission d'éduquer leur vie chrétienne en respectant leur liberté naissante et souvent ombrageuse.

Qu'il s'agisse de la mission des religieuses dans les paroisses, les écoles, dans les hôpitaux, les cliniques, il y a aujourd'hui un appel à un esprit missionnaire sans limites : toutes envoyées vers tous et surtout vers les plus éloignés.

« Continuez, dit Monseigneur l'Evêque en terminant, avec cette persévérance qui caractérise l'effort apostolique des religieuses. Demeurez attentives à la grande voix de l'Eglise, Eglise du Seigneur qui a besoin de vous et compte sur vous. »

● Une lettre est parvenue à l'Evêché, ainsi libellée : *Sœur Louis de Gonzague, S. Geneviève Sauvé, Quimper.* La réclamer au Secrétariat.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Décret de la S. C. des Rites relatif à l'héroïcité des vertus du vénérable Jean-Marie Robert de La Mennais

C'est le 15 décembre que s'est déroulée, en présence du Pape Paul VI, la cérémonie de la lecture et de la promulgation du Décret proclamant l'héroïcité des vertus de l'abbé Jean-Marie Robert de la Mennais, fondateur des « Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel » et des « Filles de la Providence de Saint-Brieuc ».

Après le « Veni Sancte Spiritus » récité par le Saint Père, commença la lecture du Décret donnant un bref résumé de la vie et de l'activité du nouveau Vénérable et confirmant qu'il avait pratiqué, au degré héroïque, les vertus théologales de foi, d'espérance, de charité envers Dieu et envers le prochain, les vertus cardinales de prudence, de justice, de tempérance, de force ainsi que les autres vertus annexes, l'humilité, la chasteté...

Le Saint Père s'est ensuite entretenu quelques instants avec le Postulateur de la Cause, le Frère Gabriel-Henri Potier, lui exprimant — entre autres choses — sa grande satisfaction de voir la Cause de Jean-Marie de La Mennais s'acheminer vers la béatification...

Du texte de remerciement du Postulateur, nous extrayons ce qui suit :

Ce prêtre exemplaire, ami des petits et des pauvres, défenseur intrépide des libertés de l'Eglise et des prérogatives du Pontife romain, naquit à Saint-Malo, le 8 septembre 1780... Déjà, dès avant d'être prêtre, sa vocation d'éducateur de la jeunesse s'était affirmée : avec quelques vétérans du sacerdoce, il contribua à la réouverture et à la bonne marche du Petit Séminaire de « Saint-Malo »...

A la mort de Mgr Caffarelli, évêque de Saint-Brieuc, dont il était le secrétaire, le Chapitre cathédral le choisit pour être l'un des Vicaires capitulaires durant la vacance du siège. Il devait le rester pendant près de cinq ans : janvier 1815-novembre 1819. C'est dans ce poste que l'abbé Jean, en possession de tous ses moyens, devait révéler des qualités exceptionnelles d'organisateur et donner la mesure de son zèle sacerdotal. Ce furent cinq années d'un labeur assidu et ordonné où nombre d'églises furent relevées de leurs ruines, les séminaires restaurés, les couvents rouverts. En même temps, il réveillait la foi assoupie des villes et des campagnes par des missions populaires où il payait largement de sa personne.

C'est alors aussi qu'il jeta les fondements de deux Congrégations enseignantes : les Frères de l'Instruction Chrétienne et les Filles de la Providence. Il devait y ajouter, plus tard, la Congrégation cléricale de « Saint-Pierre » lui donnant pour fin de dispenser l'enseignement dans les Collèges, les Séminaires, les Universités, de former des prédicateurs pour les missions populaires et de porter l'Evangile jusqu'aux contrées les plus lointaines.

Programme grandiose qui ne put se réaliser à la suite d'une défection qui fut bien douloureuse à l'Eglise et d'abord à l'âme de l'abbé Jean, celle de son frère, Féli, devenu prêtre et porte-drapeau d'idées généreuses mais trop absolues pour ne pas susciter des oppositions violentes. La condamnation par Rome de quelques-unes de ses idées devait mener l'écrivain à une très malheureuse apostosie.

Si nombre de jeunes du temps en subirent le fâcheux contre-coup, que dire de ce que ressentit en son cœur d'aîné, en son âme de prêtre et d'apôtre, son frère Jean, devant tant de ruines : la dissolution de la Congrégation de « Saint-Pierre », son exclusion de celle des Missionnaires ou Prêtres de Saint-Méen, le soupçon porté sur sa foi et sa soumission au Saint-Siège, les entraves mises au développement de ses Congrégations enseignantes...

C'est dans l'épreuve que l'on reconnaît les grandes âmes et que l'Eglise vérifie l'attachement vrai de ses fils. Jean-Marie de La Mennais en était. Jamais il ne se départira d'une totale acceptation d'une décision connue de l'Eglise et, tant qu'il ne s'agira que de sa personne, il préférera se taire et souffrir en silence.

Oui, « si le grain ne meurt, il ne porte pas de fruit ». Une fois de plus se vérifiée — pour ainsi dire sous nos yeux — la justesse de cette parole de l'Ecriture. C'est parce qu'il a souffert en union avec le Christ que son œuvre s'est révélée fondée sur le roc et lui a survécu, une œuvre à laquelle Monsieur de La Mennais voulut se dévouer jusqu'aux jours de son extrême vieillesse.

Ainsi, c'est de l'ancien couvent des Ursulines de Ploërmel qu'il avait acquis d'un commun accord avec son ami et cofondateur, l'abbé Deshayes, qu'il va rayonner par ses fils et ses filles sur toute la Bretagne et au-delà, envoyant des Frères, sur leur demande, à des personnalités aussi diverses que MM. Guizot et de Falloux, mieux encore, entendre l'appel de peuples lointains encore plus déshérités alors qu'aujourd'hui. La Guadeloupe, la Martinique, le Sénégal, La Guyane, Saint-Pierre et Miquelon et jusqu'à la lointaine Tahiti lui devront d'avoir des écoles, leurs premières écoles.

Sa journée terminée, le Vénérable Jean-Marie de La Mennais s'endormit dans la paix du Seigneur, le 26 décembre 1860, à Ploërmel, qui conserve son tombeau.

J. Le Bihan.

● « *NADE* ». — Une nouvelle étape dans l'évolution de NADE (journal hebdomadaire pour les petites filles à partir de 8 ans). Sous l'impulsion d'éducatrices et de lectrices, NADE a ouvert ses pages à une nouvelle rubrique : « *Le Journal des* 5 ». Celle-ci prendra place au centre de la revue et constituera une véritable encyclopédie de la petite fille (comment s'occuper du petit frère, de la maison, comment soigner ses plantes, son chien, tout sur le sport, tout sur les études...). Cette encyclopédie sera réalisée par une équipe de spécialistes. Toutes les activités proposées seront testées auprès de filles de 8 à 14 ans. — Pour tous renseignements complémentaires et la diffusion, s'adresser à : Maison de la Bonne Presse, Anne-Laure Brenot, Promotion Nade, 5, rue Bayard, Paris 8e.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un missel dominical d'autel

Comme l'a annoncé la « S. R. » du 18 novembre 1966, la Maison Mame vient d'éditer un MISSEL ROMAIN LATIN-FRANÇAIS DES DIMANCHES ET FÊTES (référence de catalogue : missel n° 17).

Pourquoi un dominical ? L'éditeur a voulu publier un volume particulièrement adapté à « la célébration communautaire de la messe dominicale », tout en allégeant le plus possible — en ces temps de textes provisoires — le prix de revient.

Ce missel répond parfaitement aux besoins des dessertes et chapelles où la messe se dit le seul dimanche. Il convient aussi spécialement aux églises paroissiales où l'autel de la célébration est différent en semaine et le dimanche : le missel en tomes multiples peut demeurer à l'autel de semaine, où la célébration est moins solennelle. Il satisfera enfin les prêtres qu'irritent les « n » volumes nécessaires pour les messes « paroissiales » : dimanche, funérailles, mariage..., sans les contraindre à faire le débours d'un missel quotidien.

Que contient ce missel ?

Il contient évidemment l'Ordinaire de la messe, avec le texte et le chant des préfaces et du « Notre Père » en *français* et en *latin ;* puis, le canon de la concélébration, avec les deux mélodies officielles.

Il donne les messes des dimanches et fêtes pouvant se célébrer un dimanche ; les messes de toute la Semaine Sainte, du 2 février, etc... Ainsi que les messes votives. Sans oublier les mémoires éventuelles.

S'y trouvent également la messe de mariage et toutes les messes de défunts (y compris les oraisons diverses).

Enfin, les oraisons portent les signes « exphonétiques » (on deviendra savant avec ces réformes !), c'est-à-dire des signes qui indiquent les syllabes sur lesquelles la mélodie monte ou descend : à quand le magnétophone en prime ?

La présentation de ce missel.

Pour les textes français et pour tout l'ordinaire de la messe, ce missel est *d'une lisibilité par-fai-te* et *d'une typographie somptueuse*, dans la grande tradition Mame : on peut enfin se tenir droit en lisant une oraison !

Le texte latin, c'est autre chose : mais qui achèterait un missel pour cela aujourd'hui ? Il est temps d'admettre des évidences : le texte latin peut être légitimement obligatoire dans un missel complet et définitif, il est ici inutile et inutilisable. Disons aussi notre vif regret que les rubriques aient été maintenues dans leur rédaction latine. L'éditeur probablement n'y pouvait mais ; cela lui était imposé, comme également cette laide notation musicale des préfaces en français (comparer le « Notre Père » et le « Délivre-nous »), qui fait tache dans un travail d'une telle qualité.

Mais ce que nous voudrions surtout souligner, c'est *la disposition sur deux pages se faisant face, d'une part, des textes propres au célébrant et, d'autre part, des textes revenant normalement à l'assemblée ;* c'est un

rappel permanent de l'un des articles importants de la Constitution : « dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient » (n° 29).

Sans avoir à tourner la page, le célébrant a une vision synoptique de l'ensemble du formulaire liturgique. Il trouve sur la page de droite — en *très* gros caractères — sa part propre : les oraisons. Mais, dans le cas où l'assemblée ne peut assurer une antienne ou un psaume, il peut aisément trouver ce texte sur la page de gauche — en gros caractères — et pallier cette insuffisance provisoire.

Ainsi, en « organisant les textes et les rites de façon qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient » (Constitution n° 21), ce volume est non seulement un missel d'autel mais — enfin ! — *un véritable livre du célébrant.*

Serait-ce pour cela seulement, le nouveau missel Mame mérite de retenir l'attention. Un petit Concorde, en somme !

J. F.

● *CHRISTUS.* — Depuis la fin de la guerre, les catholiques ont repris le chemin de l'Ecriture ; c'est ce qu'on a appelé *le mouvement biblique*, sorte d'élan commun des exégètes, des éditeurs et des fidèles en vue de mieux entendre la Parole de Dieu consignée dans les livres saints. Mais cette vague prometteuse risque de retomber, on le pressent à certains signes. L'étrangeté de ces vieux textes en arrête beaucoup qui s'étaient mis avec entrain à les lire. Beaucoup aussi sont déçus de ne pas y rencontrer Dieu autant qu'ils l'avaient espéré. La science même des exégètes semble en certains cas s'opposer à la foi reçue.

Dans son numéro 53, la revue CHRISTUS voudrait aider ceux qui butent sur ces obstacles, à retrouver la première force de leur espérance biblique, par un effort de réflexion, en vue d'un contact purifié et affermi avec les deux Testaments.

Il importe tout d'abord de ne pas minimiser les résistances et de saisir lucidement en quoi notre gêne vient de nous, mais aussi de l'Ecriture en tant que réalité du passé. A ce prix l'on découvrira sous un jour neuf les multiples liens actuels entre la Bible et nous : actualité de Dieu par elle, dans l'Eglise, dans les dogmes. Et, auprès du Christ, qui est toute la Parole donnée, l'exercice spirituel, méditation quotidienne ou retraite, redeviendra une conversation avec Dieu faite de mots d'homme. — CHRISTUS, 35, rue de Sèvres, Paris 6e. Un an, 14 fr ; le numéro, 4 fr (CCP Paris 10.439.65)

● *L'UNIVERSITÉ D'ANGERS* organise à Pontivy les 29-31 mars trois journées d'études grammaticales, lexicales, stylistiques à l'intention des professeurs de lettres. Ecrire à : abbé Guillaume, B.P. 858, Angers (49).

● *PRESSE-ACTUALITÉ.* — Un numéro spécial traite des *problèmes actuels de la presse catholique :* Pourquoi une presse catholique ? visages de la presse catholique ? Interviews de ses principaux animateurs, etc... Le N° 1,50 F. (prix spéciaux par quantité). PRESSE-ACTUALITÉ, 5, rue Bayard, Paris 8e. — C.C.P. Paris 16-68.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service après-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —

CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DECORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER Tél. 4.47

OPTIQUE ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols

Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER 16, place Alexandre Massé Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL : **BREST** - Route de Quimper Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires « **PEUGEOT** »

BREST Place de Strasbourg Téléphone 44-24-06

MORLAIX 31 à 37, rue de Brest Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. **277** - **LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Récollections sacerdotales
Projet pour la Visite Pastorale
Journée nationale J.E.C.
Récollections de Carême pour enfants

Partie non officielle

Le M.R.J.C. dans le diocèse
Les visiteurs des prisons à Quimper
Les activités de l'U.R.E.
Prêtres dans le monde de ce temps
L'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers

N° 4 108 (82e année). — 27 janvier 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère · Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Par suite d'un empêchement tout à fait imprévu, les récollections sacerdotales annoncées la semaine dernière ne pourront pas avoir lieu ce trimestre.

PROJET D'ITINÉRAIRE POUR LA VISITE PASTORALE ET LA CONFIRMATION

Paraissent ci-dessous les dates concernant **les paroisses qui ont le même jour visite pastorale et confirmation.** Les dates pour les autres paroisses paraîtront par la suite.

Il a été tenu compte le plus possible des souhaits exprimés par les paroisses (encore que certains étaient contradictoires dans un même doyenné). Les demandes de modifications de ce tableau seront reçues **jusqu'au samedi 4 février ;** l'itinéraire définitif paraîtra la semaine suivante : il n'est donc pas prudent de donner ces dates comme certaines.

Mois d'avril

— lundi 3 : Plouzévédé, Plougar.
— mardi 4 : Tréflaouénan, Saint-Vougay.
— mercredi 5 : Trézilidé, Plouvorn.

— lundi 10 : Bodilis, Saint-Derrien.
— mardi 11 : Lampaul-Guimiliau, Guimiliau.
— mercredi 12 : Plougourvest, Saint-Servais.

— lundi 24 : Plouescat, Cléder.
— mardi 25 : Tréflez, Plounévez-Lochrist.
— mercredi 26 : Lanhouarneau, Plounéventer.
— jeudi 27 : Plouénan, Mespaul.

Mois de mai

— mardi 2 : Plougoulm, Sibiril.
— mercredi 3 : Roscoff, Santec.
— jeudi 4 (Ascension) : Ile de Batz.

— lundi 8 : Taulé, Henvic, Penzé.
— mardi 9 : Locquénolé, Carantec.
— mercredi 10 : Sizun, Locmélar, Saint-Sauveur.
— jeudi 11 : Commana, Saint-Cadou, Saint-Eloy.

— mardi 16 : Saint-Thégonnec, Plounéour-Ménez.
— mercredi 17 : Guiclan, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.
— jeudi 18 : Pleyber-Christ, Le Cloître-Saint-Thégonnec.

— lundi 22 : Plouigneau, Lannéanou.
— mardi 23 : Saint-Eutrope, Botsorhel. — Ile de Sein.
— mercredi 24 : Plouégat-Moysan, Guerlesquin.
— jeudi 25 : Plougonven.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mois de juin

— jeudi 1er : Coatserho, Ploujean.
— vendredi 2 : Sainte-Sève, Plourin-lès-Morlaix.
— lundi 5 : Lanmeur, Plouézoc'h.
— mardi 6 : Garlan, Guimaëc.
— mercredi 7 : Plouégat-Guerrand, Locquirec.
— jeudi 8 : Saint-Jean-du-Doigt, Plougasnou.

JOURNÉE NATIONALE J.E.C.

La journée nationale de la J.E.C.-J.E.C.F. aura lieu dans le diocèse **le dimanche 29 janvier** dans les paroisses d'où sont originaires les militants et militantes ; cependant, en raison d'un week-end important de ce 29 janvier, la journée nationale aura lieu pour la ville de Quimper le dimanche 5 février.

Monseigneur l'Evêque demande que cette journée soit annoncée en chaire et la vente d'images à la porte des églises recommandée dans les paroisses intéressées. On pourrait s'inspirer du texte suivant :

« La J.E.C. et la J.E.C.F. ont mission de découvrir et de révéler le Christ présent dans le monde scolaire. Pour que les jeunes puissent devenir des adultes aptes à comprendre le monde et à se réaliser au service des autres, les jeunes scolaires ont besoin de

— prendre des responsabilités dans leur école,
— prendre conscience des problèmes du monde,
— faire preuve d'initiative dans leurs études et leurs loisirs,
— se sentir insérés dans la société où chacun pourra découvrir sa vocation propre de chrétien.

Les adultes de la communauté chrétienne peuvent aider ces jeunes par leur prière et en leur donnant avec générosité les moyens de faire vivre le message du Christ. D'avance merci. »

Les équipes fédérales J.E.C. - J.E.C.F.
de Quimper, Brest, Morlaix.

MOUVEMENTS CŒURS VAILLANTS - AMES VAILLANTES
CENTRE DIOCÉSAIN DES VOCATIONS

Préparation des récollections de Carême.

Pour réaliser en chaque doyenné les deux récollections de Carême (8-11 ans et 12-15 ans) préparées en commun par le Centre diocésain des Vocations et le mouvement Cœurs Vaillants-Ames Vaillantes, les prêtres et les religieuses animateurs de ces récollections sont invités à se réunir **le vendredi 27 janvier, à 17 h., dans la salle paroissiale de Châteaulin** (près de l'église dans le vieux presbytère).

Au cours de cette réunion leur seront données les indications nécessaires pour le déroulement des récollections qui pourraient se faire pendant les vacances scolaires de février.

Ils pourront aussi se procurer les documents nécessaires pour les deux récollections.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 29 janvier, Sexagésime. Lundi 30, Ste Martine, vierge et martyre. Mardi 31, S. Jean Bosco. Mercredi 1er février, S. Ignace d'Antioche, évêque et martyr. Jeudi 2, Purification de la B. V. Marie. Vendredi 3, S. Gildas, abbé. Samedi 4, S. André Corsini, évêque. Dimanche 5, Quinquagésime.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Saint-Hilaire*, des Filles de Jésus de Kermaria. *Mme Vve Bleuzen*, de Saint-Yvi, mère de M. le Recteur de Plonéis. *M. Emile Perrot*, de Brest. *Mlle Yvonne Guéguennou*, institutrice à l'Institution S. Joseph de Brest. *M. Yves Nicol*, de Guerlesquin.

● *DIEU DANS LA CHANSON, réalisation de Jacques Charpentreau. Quatre disques 25 cm 33 t. du Studio SM, vendus séparément :* 1. *Recherche* (*SM* 35 *M* 114) ; 2. *Présence* (*SM* 25 *M* 115) ; 3. *Dialogue* (*SM* 25 *M* 151) ; 4. *Attente* (*SM* 25 *M* 218).

C'est en mars 1963 que le Studio SM, bien connu pour ses disques religieux de qualité, lança cette collection « *Dieu dans la chanson* ». L'idée était originale ; le réalisateur, M. Charpentreau, particulièrement compétent. Aussi avions-nous signalé cette réalisation en citant l'auteur. « La chanson profane nous propose de nombreuses œuvres parlant de Dieu, et leur conjonction est assez impressionnante, surtout lorsqu'il s'agit de succès : témoignage d'une inquiétude pour les uns, d'une croyance pour les autres, la chanson contemporaine illustre le thème de la foi en des œuvres souvent très valables, et d'autant plus importantes qu'elles s'introduisent au cœur de la vie de tous les jours. »

Cinq grandes pages de présentation accompagnaient ces chansons de Brassens, Ferré, Brel, Bécaud, etc... La formule n'a pas changé, preuve du succès et de son utilité : pour les veillées, discussions, catéchismes, réunions diverses...

Le premier disque (SM 25 M 114), intitulé « Recherche », témoigne de la recherche de l'Absolu (« Le Fossoyeur » de Brassens, « Merci mon Dieu » de Ferré, « Le chemin de l'éternité » d'Aznavour », « Pilou-Pilouhé » de Bécaud...). Le second disque (SM 25 M 115), intitulé « Présence » chante les joies et les peines des hommes (« La Prière » de Brassens, « Quand on n'a que l'amour » de J. Brel...). Le troisième disque (SM 25 M 151), intitulé « Dialogue », débute avec le rude « Dieu est nègre » de Léo Ferré et s'achève sur « Comme Abraham » de Félix Leclerc. Le quatrième — paru il y a peu — porte le titre « Attente » (SM 25 M 218) avec des chansons de Ferré, Leclerc, Bécaud... ; les intterprètes en sont Caroline Cler et Christian Borel, accompagnés par l'orchestre François Rauber... Chaque disque comporte une dizaine de chansons.

Signalons aussi, chez le même éditeur, un disque d'inspiration semblable : « *La chanson chante le travail et les travailleurs* ». Jacques Douai en est le merveilleux interprète ; la longue notice jointe est de Jacques Charpentreau.

De bons instruments de travail (et de détente).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CARRIÈRES AGRICOLES

L'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers

Un secteur de l'économie française et mondiale qui demande des jeunes à l'esprit ouvert, des hommes et des femmes lucides et dynamiques : l'agriculture. Elle évolue à grande allure et exige désormais des cadres préparés à affronter de multiples problèmes. Seules les techniques agronomiques sont incapables d'apporter une réponse acceptable aux questions que se pose le monde agricole. Il faut y ajouter des connaissances approfondies d'économie, de sociologie et une grande attention aux problèmes humains.

Consciente de ces besoins, l'E.S.A. d'Angers vise à doter ses élèves d'une connaissance concrète des problèmes de l'agriculture et parallèlement d'un entraînement aux méthodes de travail du technicien et de l'économiste. Ainsi formé, ce jeune cadre sera susceptible de promouvoir, pour le plus grand bien de la profession, un dialogue entre les divers spécialistes appelés à concourir à son développement.

Fondée en 1898, l'E.S.A. d'Angers compte actuellement 256 étudiants encadrés par un corps professoral de 65 membres. A leur disposition, elle met, outre un ensemble de bâtiments scolaires parfaitement adaptés, une bibliothèque spécialisée et six laboratoires.

L'admission à l'E.S.A. se fait par sélection de titulaires (garçons et filles) d'un baccalauréat scientifique et de titulaire du Brevet de Technicien Agricole après une année de Mathématiques préparatoires. Une promotion compte environ 60 élèves.

La durée des études est de quatre années sanctionnées par le diplôme d'Ingénieur en Agriculture. Celui-ci est soumis à la signature du représentant du Ministre de l'Agriculture, président du jury d'examen. Une décision ministérielle fait paraître les noms des bénéficiaires au « Journal Officiel ».

Le régime des études est l'externat (rétribution annuelle : 1 200 fr.).

Les étudiants peuvent bénéficier de bourses nationales octroyées, sur examen de dossier, par le Ministère de l'Agriculture.

En liaison avec l'Ecole, organisé par l'Association des Anciens Elèves, un service de placement centralise les situations proposées. Il y en a toujours beaucoup plus que d'élèves sortants ; mais ceci est commun à toutes les bonnes écoles d'Ingénieurs. La pénurie de cadres supérieurs agricoles n'est pas résorbée.

Outre ceux qui se consacrent à l'exploitation directe des terres, un nombre croissant d'élèves s'intéressent aux situations offertes par les industries agricoles et alimentaires, le commerce des produits agricoles, les maisons d'élevage, l'enseignement..., les organismes de recherche, de crédit, les Chambres d'Agriculture et les différents organismes professionnels.

Pour tous renseignements, s'adresser : E.S.A., Boîte postale 102, 49 Angers (tél. 88-25-86).

Le M R J C dans le diocèse

Quelle est la vie du M.R.J.C. dans le diocèse, depuis le début du plan d'action 1966-67 : « *Pour des professionnels d'avenir* » ? Il n'y a pas lieu ici de décrire le contenu de chaque action entreprise. Le but de ces lignes est seulement de dresser une liste de ce qui se fait.

A la fin d'août une cinquantaine de jeunes s'est retrouvée à Quimper pour étudier le plan d'action.

A cette époque, un gars de Guiclan est parti pour deux ans de permanence J.A.C. en Afrique.

Chacune des sept zones a organisé un week-end de lancement du plan d'action groupant en moyenne une trentaine de jeunes.

A la mi-septembre, une session départementale a aidé une trentaine de jeunes à penser à l'action des « 14-17 ans ». Et une session d'aumôniers a abordé les points suivants : connaissance des jeunes dans leurs problèmes d'avenir, connaissance des jeunes dans les Foyers de Jeunes, plan d'action 1966-67 et rôle de l'aumônier.

Les responsables départementaux ont continué à préparer, approfondir leur action par divers week-ends. Chaque comité regroupait quinze à vingt jeunes. Comités M.R.J.C.F., Agricoles, Salariés, M.R.J.C., 14-17 ans, Services Sociaux et Familiaux, Jeunes et Elections Législatives, Foyers de Jeunes.

Les sept zones ont lancé chacune un petit journal adressé aux jeunes sur leurs problèmes d'avenir : COUP D'ENVOI 75 (plus de 20.000 exemplaires).

Les jeunes ont été invités, après la journée nationale de diffusion des calendriers et des COUP D'ENVOI, à exprimer leurs problèmes d'avenir et à préparer des meetings de l'Avenir. Dix-neuf meetings ont été ou seront l'occasion pour les jeunes de se rencontrer dans l'amitié, d'agir ensemble, de voir plus clair, de se sensibiliser à leurs besoins face à l'avenir, de s'inviter à l'action ensemble et par catégories. Les meetings déjà réalisés ont attiré chacun de 150 à 700 jeunes.

Ving jeunes salariés du Finistère ont participé à un stage de culture générale de dix jours.

Vingt-cinq jeunes agricoles ont participé à un stage économique de cinq jours à Lesneven.

Vingt-huit jeunes agricoles de 18 ans ont participé à un stage de huit jours à Quimperlé.

Soixante-dix gars se sont rencontrés en session avant le service militaire.

Trente filles ont vécu trois journées de retraite.

Des récollections se font à cette époque.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce premier trimestre 1967, les jeunes vont vivre les grands stages de culture générale (21 jours et 15 jours) à Lesneven, les stages apprentis, ouvriers, les stages d'éveil, une retraite, les divers comités.

Les jeunes préparent à la base des rencontres de tous, ensemble ou par catégories, avec de multiples objectifs, le soutien des bulletins, plaquettes spéciales. Il s'agira toujours du plan d'action *Pour des professions d'avenir*. Cependant, en supplément, aborder le sujet des élections législatives, faire quelque chose pour les « Pays en voie de développement » ; cela entre aussi dans leurs projets.

J. L.

● *LE CONGRÈS DE L'UNION DES ŒUVRES* se tiendra, on le sait, à Rouen, dans la semaine de Pâques, du 28 au 31 mars. Le thème choisi « Urbanisation et pastorale » répond tout particulièrement aux questions posées par notre temps. L'urbanisation se développe en effet de façon accélérée. Elle ne se traduit pas seulement par l'accroissement des villes : les plus petites cités rurales, autrefois fermées sur elles-mêmes, sont en relation de plus en plus constante avec les grandes cités urbaines. Un brassage s'opère, d'où résulte un changement profond des mentalités.

L'urbanisation fait éclater aujourd'hui la vision rurale traditionnelle de la paroisse ancienne. Elle crée un nouveau type de relations, elle détermine une culture nouvelle. Ainsi c'est à un nouveau mode de présence que l'urbanisation provoque l'Eglise d'aujourd'hui.

Mais quel peut être ce mode de présence de l'Eglise ? Quelles peuvent être pour des prêtres ou des religieuses les manières de concevoir leur vie et leur ministère dans un monde urbanisé ? C'est à ces questions que le Congrès de Rouen s'efforcera de répondre à travers sept conférences magistrales et une trentaine de carrefours.

Depuis plus d'un an, un comité d'étude et plusieurs commissions ont travaillé ce sujet, réunissant des sociologues, des théologiens, des curés de paroisse, des animateurs de mouvements ou œuvres, des religieuses, des laïcs, etc... Un travail considérable a été accompli. Il laisse augurer favorablement du rayonnement de ce Congrès.

● *PÈLERINAGE DES VEUVES A LOURDES.* Il se tiendra à la Pentecôte 1967 (13, 14, 15 mai). Trois journées de prière et d'amitié : toutes les veuves y sont invitées, et plus spécialement les jeunes et celles dont l'épreuve est récente.

Conférences : « L'amour plus fort que la souffrance », par M. le chanoine Caffarel. « Sens nouveau de notre vie », par le R. P. Carré, O. P. « Place et rôle de la veuve à la lumière du Concile », par S. Exc. Mgr Brunon.

Des carrefours apporteront un éclairage sur les problèmes de vie (premières années de solitude, éducation sans père, problèmes propres aux veuves rurales et ouvrières, etc...).

Prix du séjour tout compris : 87 francs, plus les frais de voyage avec billets de réduction. Renseignements et inscriptions dès maintenant (et avant le 1er mars 1967), écrire en joignant 0,70 F., à : Groupement Spirituel des Veuves « Pèlerinage », 49, rue de la Glacière, Paris 13e (CCP Paris 4.510-55).

Les visiteurs des prisons à Quimper

A l'occasion des Vœux du Nouvel An à l'Evêché, Monsieur Roux, visiteur des détenus à la Maison d'Arrêt de Quimper, a donné sur une œuvre mal connue et importante cependant les détails suivants :

...C'est en tant que président de la section de Quimper de l'œuvre de la Visite des détenus dans les prisons que j'ai reçu mission de vous transmettre ces vœux ; honneur insigne, puisque notre groupe ne compte pas davantage de membres que les doigts de la main, et qu'il était, encore récemment, plus faible. Mais il m'est apparu que c'était une circonstance particulièrement propice pour rappeler ce qu'est, — et peut-être même pour faire connaître, — une œuvre souvent ignorée ou méconnue.

C'est un fait que la population des prisons intéresse peu, qu'elle provoque, même chez des chrétiens fervents, une certaine répulsion ou une certaine crainte. Comment en serait-il autrement, lorsqu'on ignore tout de ce monde particulier qu'est une prison ?

Et pourtant, le Christ n'a-t-il pas dit : « J'étais en prison et vous m'avez visité » ?

C'est pour répondre à ce devoir de charité qu'a été créée l'œuvre de la visite des détenus dans les prisons, dont l'action, vous vous en doutez, ne pouvait être qu'une forme parmi celles, multiples, de la Société de Saint-Vincent de Paul.

...Notre œuvre compte actuellement en France 750 visiteurs ou visiteuses.

La prison de Quimper est une maison d'arrêt dont la population est de l'ordre de 80 à 90 détenus. Ceux-ci n'y séjournent généralement que peu de temps, le plus souvent à peine quelques mois, les grandes peines étant subies dans des maisons centrales.

Il en résulte que le visiteur, qui prend en charge environ six à huit détenus en même temps, ne peut avoir sur eux qu'une influence limitée. Quel en est le résultat ? Dieu seul le sait. Autre est celui qui sème, autre est celui qui récolte. Cependant, le R. P. Vernet, de la Société de Jésus, aumônier général des prisons, dans son homélie à la messe annuelle en mai dernier, nous déclarait que, en moyenne, 25 % des détenus avaient fait leurs Pâques.

⁂

Comment s'exerce l'action du visiteur ?

Le visiteur a le privilège de recevoir le détenu librement, dans une chambre, ce qui n'est pas le cas pour la famille que le prisonnier ne voit qu'à travers une grille, comme dans un couvent !

Le visiteur s'efforce par l'amitié qu'il témoigne au détenu, et, s'il se peut, par les conseils qu'il lui donne, de gagner sa confiance. Il est tenu, évidemment, au secret, pour toutes les confidences qu'il reçoit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il faut bien le dire : un grand nombre de chutes sont dues à un manque d'amour : absence de famille, ou situation familiale déplorable, mauvais exemples, etc. Mais il y a aussi le cas fréquent de la famille et des jeunes enfants pour qui la faute du père crée une situation précaire. Bien que cette tâche revienne à l'assistante sociale lorsqu'il en existe une, le visiteur peut parfois s'enquérir de ces misères, apporter des nouvelles ou provoquer une aide.

En dehors de l'action morale que nous nous efforçons d'exercer sur un petit nombre de détenus, quelques distractions sont apportées à l'ensemble lorsque sont organisées deux ou trois fois par an des séances de variétés, grâce à la bienveillance de l'administration pénitentiaire.

Qui sont les animateurs et les acteurs de ces séances ? Les jeunes gens du Séminaire et des établissements libres de Quimper et leurs maîtres, en particulier ceux du Likès, qui ne partent jamais en vacances sans penser d'abord à ceux qui restent et sont enfermés.

Des séances de cinéma ont lieu également au cours de l'année.

Quant à nos moyens matériels propres, ils sont nuls. Et c'est pourquoi les visiteurs sont d'éternels mendiants.

Heureusement, ils trouvent auprès du Secours Catholique et des différents Conseils des Conférences de Saint-Vincent de Paul, une générosité dont je suis heureux d'avoir l'occasion de remercier publiquement leurs présidents, car les dons que nous recevons ainsi sont rigoureusement nos seules ressources, les tentatives faites auprès de quelques organismes ou sociétés privées n'ayant jusqu'ici donné aucun résultat.

Probablement beaucoup pensent comme cette dame, à la sortie de la grand-messe dans une église d'un quartier riche de Paris, qui nous répondit : « Ce sont des voleurs ?... Ils sont en prison ?... Eh bien qu'ils y restent ! » Evidemment, c'est là, non point de la méchanceté, mais de l'ignorance.

⁂

Le problème n° 1 pour un détenu, ce n'est pas son séjour à la prison mais sa sortie. Sans ressources, sans travail, sans logement ; affligé d'un préjugé défavorable, car personne n'est très empressé à embaucher un ancien détenu : où aller ?

Pourtant, je l'affirme, la plupart des gens ayant encouru une seule condamnation ne sont pas des bandits, il s'en faut ; beaucoup peuvent se reclasser, et, malgré une faute passée, redevenir bientôt des braves gens, si on les aide.

Il existe à Quimper un Comité post-pénal, dirigé par le juge de l'application des peines, particulièrement actif et dévoué, pour aider les détenus dignes d'intérêt et qui ont bénéficié d'une mesure de faveur, à reprendre leur place dans la société.

Mais je me dois de faire ici un appel : Tous ceux et celles qui, par leurs relations, peuvent permettre le placement, à sa sortie, d'un sujet déterminé, sur lequel nous pouvons lui donner des renseignements, feraient une œuvre particulièrement charitable et humaine, souvent un véritable sauvetage, en nous le signalant.

Les activités de l'Union des Religieuses Enseignantes

Cette année est une année de reprise pour l'U.R.E. Après vingt-cinq années d'existence dans le diocèse, il était normal de faire un retour sur le passé et une réflexion sur le rôle de l'Union dans le diocèse. Ce fut l'objet d'un questionnaire envoyé à toutes les maisons : souhaits, regrets, suggestions ; sous quelle forme concevez-vous les rencontres ? sujets et conférenciers souhaités.

Réponses de 25 maisons (sur 66), très éclairantes et enrichissantes et concluantes.

On opte pour une journée-rencontre deux fois l'an ; et l'abondance des sujets proposés montre qu'il y a du pain sur la planche pour longtemps, sans qu'il soit besoin de faire incursion dans le domaine propre à la catéchèse ou à la pastorale — ou à la Direction de l'Enseignement — pour ne citer que quelques-unes des formations également destinées aux religieuses enseignantes (presque toutes inexistantes quand notre union a été fondée).

Nous nous sommes ensuite inquiétées de rendre la Commission plus représentative de la vie religieuse enseignante du diocèse. C'est à cette fin que sept membres des cours complémentaires ont été invitées à entrer dans la Commission.

Il est entendu que les membres de la Commission ont à jouer un rôle de conseil auprès de la Secrétaire, mais aussi de sondage d'opinion, d'information, de liaison avec la base. On souhaiterait que chaque membre soit en liaison avec quelques-unes des maisons affiliées.

Quant au travail à faire, après les journées-rencontres, c'est à chaque maison de voir quelle suite donner chez elle aux réflexions amorcées au cours de la journée. Il ne paraît pas désirable d'alourdir davantage par d'autres structures de travail la vie déjà très organisée des religieuses enseignantes du diocèse de Quimper.

Une première journée-rencontre s'est tenue à Quimper, le 12 mai 1966. Plus de 200 religieuses y étaient venues étudier le problème de leurs relations avec les laïques de l'Enseignement catholique. *Monseigneur Honoré* nous a aidées à prendre conscience des mentalités qui nous séparent et à bien voir le rôle spécifique du laïc enseignant, d'une part, et d'autre part, de la Religieuse. Deux dames, professeurs d'enseignement scondaire, ont apporté leur témoignage.

La seconde journée-rencontre s'est tenue jeudi dernier 29 décembre à Brest. *M. l'abbé Jullien* nous a entretenues de « Nature et culture » envisagé à partir du problème de la féminité. Devant l'explosion actuelle de la conception de la femme, qui suscite certaines frayeurs chez les éducatrices, M. Jullien a éclairé le problème : à l'appel du Concile, évitons de court-circuiter l'apport des sciences profanes en nous tenant uniquement aux données de la foi, mais restons solidement attachées à l'enseignement de l'Eglise. Concrètement, ceci requiert de notre part, amour, accueil, lucidité, grande souplesse devant les requêtes de nos élèves mais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nullement démission, débâcle. Nous sommes revenues de Brest inquiètes d'une saine inquiétude. Il nous reste à poursuivre notre recherche, soucieuses avant tout de fidélité à l'Eglise.

« Fidélité à l'Eglise » ! ce souci n'est pas d'aujourd'hui. En feuilletant les compte-rendus, nous relisons avec beaucoup d'intérêt le résumé d'une conférence donnée il y a quelque 17 ans qui n'a rien perdu de son actualité :

— Le but premier de toute vie religieuse, active ou contemplative, y est-il dit, c'est la charité.

— La vie enseignante devra toujours être subordonnée à la vie religieuse.

— La religieuse enseignante reçoit délégation : 1°) de l'Eglise qui reconnaît son Institut comme enseignant et l'admet à participer avec elle à l'enseignement de la doctrine, à l'éducation religieuse ; 2°) de la famille. Ni clercs, ni laïcs, mais consacrés, les religieuses ont un mandat qui leur vient de l'Institut mais aussi de l'Ordinaire ; l'Evêque les associe au travail de l'apostolat diocésain.

C'était le 15 décembre 1949 ; la conférence qui avait pour thème : « Place de la Religieuse dans l'Eglise », était donnée par Monseigneur Fauvel aux religieuses de son diocèse.

Depuis lors... l'Eglise n'a cessé et ne cesse de nous inviter à entrer résolument dans une collaboration humble et active, avec toutes les forces vives du diocèse.

Sœur YVONNE-MARGUERITE,
supérieure de Sainte-Anne de Quimper.

● *LOIS ET INSTITUTIONS NOUVELLES DE L'EGLISE CATHOLIQUE, un volume de 220 pages de la collection « Orientations », aux éditions du Centurion, Paris.* — Le renouveau conciliaire entraîne une révision profonde de la législation et des structures dans l'Eglise catholique. Ce recueil rassemble toutes *les ordonnances nouvelles*, notamment les *décrets d'application* des décisions conciliaires. Il contient les *instructions romaines* sur la réorganisation du gouvernement et de l'action de l'Eglise, des directives concernant *la pénitence, les prêtres, la vie religieuse, la mission, l'abstinence, le précepte dominical, l'incinération*, etc... Une table analystique facilite la consultation de l'ouvrage.

LOIS ET INSTITUTIONS NOUVELLES DE L'EGLISE CATHOLIQUE est le deuxième titre de la collection « Orientations ». Cette collection veut offrir au public des recueils documentaires qui permettent de trouver les principales prises de positions et décisions touchant la vie des Eglises, les questions sociales, les problèmes d'éducation, etc... Les documents rassemblés émanent d'instances officielles dans la plupart des cas, ils sont toujours d'ordre public.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Prêtres dans le monde de ce temps

Le bulletin des Aumôniers d'Action Catholique Générale propose à tous ses lecteurs, dans son numéro de janvier-février 1967, une fiche-enquête destinée à être pour les prêtres l'équivalent de la fiche-enquête proposée par « Militantes A.C.G.F. » et « Animateurs » aux laïcs du mouvement.

Le but de cette entreprise est double :

— d'une part, permettre aux prêtres de s'interroger d'une manière parallèle à celle des laïcs ; les laïcs révisant la qualité de leur présence au monde, il a paru nécessaire que les prêtres-aumôniers de ces équipes soient associés à cette réflexion d'une manière qui leur serait propre.

— d'autre part, cette enquête permettra à de très nombreux prêtres de s'interroger — dans la ligne du Concile — pour mieux saisir la nature de leur présence et de leur participation au monde d'aujourd'hui : « Les prêtres ne pourraient être les ministres du Christ, s'ils n'étaient témoins et dispensateurs d'une vie autre que la vie terrestre, mais ils ne seraient pas non plus capables de servir les hommes s'ils restaient étrangers à leurs existences et à leurs conditions de vie » (Ministère et Vie des Prêtres, n° 3).

Cette fiche-enquête peut donc être une importante contribution à l'effort actuel des prêtres pour vivre leur ministère dans les perspectives de Vatican II.

Vu le nombre de prêtres-aumôniers A.C.G. (13.000 abonnés à la revue), la variété de leurs ministère, une telle entreprise n'a pu être décidée qu'avec l'accord de Mgr Guyot, pour la Commission Episcopale du Clergé, et de Mgr Renard, pour la Commission Episcopale des Communautés Chréitennes. D'autre part, des contacts avec d'autres organismes nationaux confirment l'intérêt de cette enquête pour mieux connaître comment le prêtre d'aujourd'hui se découvre présent au monde.

Certes, quelques-uns peuvent être, au premier abord, déconcertés par la nature et la variété des questions posées. Des sondages faits avec un premier projet de cette fiche ont prouvé que ces difficultés et ces appréhensions étaient minimes en comparaison de l'enrichissement provoqué par la réponse à cette fiche et les réflexions suscitées. Cette fiche-enquête peut être remplie et réfléchie individuellement ; elle peut aussi être l'objet d'une rencontre sacerdotale, soit au sein du mouvement, soit au sein des réunions sacerdotales de doyenné ou de secteur...

Elle permettra à tous les prêtres qui le désirent, aumôniers ou non d'A.C.G., d'apporter leur contribution à une recherche nationale. Elle est à la disposition de ceux qui ne reçoivent pas « Aumôniers A.C.G. » auprès de l'aumônier A.C.G. qui pourra donner également tout renseignement complémentaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidelité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service après-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —

CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DECORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de **papiers** peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

OPTIQUE ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols

Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé

Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper

Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires « PEUGEOT »

BREST

Place de Strasbourg

Téléphone **44-24-06**

MORLAIX

31 à 37, rue de Brest

Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Mandement de Carême
Chapitre cathédral et Paroisse S. Corentin
Nomination
Quête pour les aumôniers A. C.
« Les retraites à domicile »
Mouvement Cœurs Vaillants-Ames Vaillantes
Action Catholique Générale
Commission de Pastorale liturgique
Décès de M. l'abbé Guermeur

Partie non officielle

« Dialogue avec l'Eglise protestante »
A propos de la grève des marins-pêcheurs
Les funérailles des adultes
Préparation au mariage

N° 4 109 (82e année). — 3 février 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC

Tél. 44-13-87 - Mestriden

Rue Ampère · Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**

votre **2 CV** ou **AMI - 6**

INTÉRETS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 . 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

MANDEMENT DE CARÊME

L'Eglise demande à ses fils de se préparer à célébrer, en la fête de Pâques, le mystère de la Mort et de la Résurrection du Seigneur. Le temps du Carême a été institué pour que le peuple chrétien s'exerce, dans un même effort, à mourir au péché et à vivre pour Dieu, dans le Christ Jésus. Il nous dispose ainsi à renouveler, dans la nuit de Pâques, les promesses du baptême.

Le Carême est un temps de prière. — Prier, c'est d'abord rendre à Dieu notre hommage d'adoration et lui dire notre amour ; c'est aussi chercher à mieux comprendre ce qu'il attend de nous ; c'est encore le remercier de ses bienfaits et lui présenter nos demandes. La prière en famille, la prière personnelle et la lecture de l'Evangile doivent être l'objet de notre attention particulière.

L'emploi de la langue populaire dans la liturgie rendant les textes plus accessibles à tous, nous invite à leur prêter une attention plus grande et à conformer davantage notre vie à l'esprit du Carême ; il devrait inciter les fidèles qui le peuvent à participer à la messe sur semaine.

A l'occasion du Carême, l'Eglise nous rappelle aussi l'importance des sacrements. Vous savez que le temps fixé pour faire vos Pâques s'ouvre le premier dimanche de la Passion et finit le second dimanche après Pâques (1) et que tout fidèle parvenu à l'âge de raison doit à cette date recevoir le sacrement de l'Eucharistie. Au delà de ces prescriptions, qui constituent le minimum obligatoire sous peine de faute grave, l'Eglise conseille à ses fidèles une fréquentation régulière des sacrements de pénitence et d'eucharistie.

La Carême est un temps de pénitence. — Il n'y a pas de vraie vie chrétienne sans efforts ni sacrifice. Accepter en esprit de foi les épreuves de la vie courante, les sacrifices du devoir d'état, les difficultés personnelles ou familiales est déjà méritoire. Mais l'Eglise demande à ses fidèles, en union avec le sacrifice du Christ, quelques pratiques de pénitence supplémentaires.

Voici les prescriptions actuelles sur l'abstinence et le jeûne (2) :

a) Pendant le Carême :

Pour marquer le temps de Carême qui demeure, dans l'année liturgique de l'Eglise, le temps par excellence de la Pénitence,

— les vendredis de Carême sont obligatoirement jours d'abstinence ;

— le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint sont obligatoirement jours de jeûne et d'abstinence.

Le jeûne est une privation notable portant sur la quantité et la qualité de nourriture, pour les personnes jouissant d'un régime alimentaire suffisant et normal ; « la loi de l'abstinence interdit la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

viande, mais non pas les œufs, les laitages, ni tout assaisonnement à base de graisse ».

La loi de l'abstinence oblige ceux qui ont 14 ans accomplis ; la loi du jeûne oblige tous les fidèles depuis l'âge de 21 ans jusqu au début de leur 60e année (3).

b) En dehors du Carême :

La loi de l'abstinence des vendredis de l'année est supprimée mais c'est une exigence chrétienne de sanctifier sa vie en union avec la Passion du Christ, par d'autres formes de pénitence et de conversion qu'il sera bon de choisir personnellement, ou en famille ou en communauté.

Le Carême est un temps de générosité. — Sans doute la prière et la pénitence expriment déjà la générosité d'un cœur chrétien. Mais l'amour de nos frères, signe de notre amour de Dieu, nous conduit à venir en aide à leurs besoins spirituels et matériels.

Prenons davantage conscience de notre devoir d'être dans le monde de vrais témoins du Christ, comme l'exigent notre baptême et notre confirmation, de propager sa paix, sa justice et sa charité, d'être présents au service de nos frères selon nos responsabilités et de manifester un amour particulier envers les pauvres.

Cette année encore nous orienterons notre pénitence et notre charité vers les pays sous-développés : leur drame nous concerne. Nous avons à leur venir en aide, même au prix d'un sacrifice important. Que l'exemple des adultes entraîne les enfants et les jeunes à renoncer volontairement à certaines dépenses (friandises, spectacles...) en faveur de la Campagne contre la faim.

Par notre effort commun de prière et de conversion, nous nous préparerons à participer au mystère de Pâques, comme doivent le faire des baptisés, en renonçant au mal et au péché pour nous attacher plus profondément au Seigneur.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

Ces notes ne sont pas destinées à la lecture en chaire, sauf éventuellement les précisions au sujet de l'anticipation du Temps Pascal.

(1) Nous permettons d'anticiper l'ouverture du Temps pascal au 4e dimanche de Carême : a) pour les malades et infirmes retenus à la maison ; b) pour les enfants des catéchismes et des écoles.

Enfin le Temps pascal pourra s'étendre aux jours où se donnent des exercices de Mission ou d'Adoration, pourvu que ce soit entre le quatrième dimanche de Carême et le dimanche de la Sainte Trinité (Statuts, art. 222).

MM. les Curés et Recteurs s'efforceront de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

(2) Constitution apostolique « Pœnitemini » du 17 février 1966, et Document de l'Episcopat français sur « La discipline pénitentielle en France » de décembre 1966.

(3) Les fidèles peuvent être exemptés ou dispensés, soit de l'abstinence soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc... MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit Canonique en cette matière (Can. 1245, § 1). De plus, MM. les Chanoines pour les diocésains, les Supérieurs et les Aumôniers pour leurs communautés et pensionnats, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtront justifiées, pour des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

KENNENADUREZ EVID AMZER ZANTEL AR HORAIZ

An Iliz a houlenn digand he bugale en eun brepari ervad da lida, gand gouellou Pask, mister braz maro ha rezureksion Or Zalver Jezuz-Krist. Amzer ar Horaïz a zo bet savet evid rei tro d'ar gristenien da boania asamblez da drei kein d'ar pehed ha da veva evid Doue hag hervez Doue, en Aotrou Krist. Evel-se e vezint e stad vad da renevezi, e-kerz noz-veilh Pask, promesaou o badiziant.

Ar Horaïz a zo eun amzer a bedenn. — **Pedi a zo**, da genta, renta da Zoue on dever a adorasion ha diskleria dezan or harantez ; bez ' ez eo ivez klask kompren gwelloh petra ema o hortoz diouzom ; bez ez eo c'hoaz e drugarekaad euz a vadoberou ha goulenn digantan e hrasou Beilhom evid ma vo mad c'houek or pedenn en iliz, or pedenn er familh, or pedenn peb-hini en e bart e-unan ; bezom aketuz da lenn an Aviel.

O veza ma vezo imjlijet breman eur yez êsoh da grompren, galleg pe vrezoneg, eo deom teuler muioh a evez ha ren muioh or buhez hervez komzou Doue. Deom ivez poania da veza aketusoh da vond d'an overenn war ar zizun, epad ar Horaïz. Aze e kavom pedennou ha lennadegou frouezuz ha talvouduz.

Gand ar Horaïz e tigas deom sonj an Iliz e talvoudegez braz ar sakramanchou. An amzer fask a zigor da zul ar Basion hag a vez klozet d'an eil sul goude Pask. Kement kristen deuet d'an oad o skiant, a die reseo sakramant an Aoter, epad an amzer-ze. Ar gristenien vad, sousiuz euz santelez o ene a reseo alïesoh sakramant ar binijenn ha sakramant an Aoter.

Ar Horaïz a zo eun amzer a binijenn. — N'eus ket a vuhez kristen e gwirionez heb poania hag ober sakrifisou. Kaer eo dija digemered gand feiz samm ar vuhez pemdezieg, pe kemend a deu da heul deveriou ar stad, ar boan a gaver e ser ar re all, pe er ser an-unan. N'eo ket awalh ; an Iliz a houlenn ouspenn lod pinijennou all da houzanv en union gand sakrifis an Aotrou Krist.

Setu amañ lezenn nevez an Iliz war ar yun hag ar vijil.

a) Epad ar Horaïz :

Amzer ar Horaïz a jom, evid ar gristenien, eun amzer muioh roet d'ar binijenn.

— D'an deveziou gwener euz ar Horaïz, ez eus dever da ober vijil.

— Da Verher-al-Ludu ha da Wener-ar-Groaz ez eus dever da ober yun ha vijil.

Ober yun a zo diouered war ar boued, ken evid ar halz a voued, ken evid ar priz — evid an dud o-deus tu ha yehed da zibri ar pez a garont. « Lezenn ar vijil a zivenn dibri kig, med ne zivenn na viou, na traou dre lêz, na druzoni diwar kig »

Lezenn ar vijil a dle beza miret gand an dud fidel azaleg pevarzeg vloaz echu ; lezenn ar yun azaleg bloaz war 'n ugent beteg tri-ugent vloaz komanset.

b) Er mêz euz amzer ar Horaïz.

Evid an deveziou gwener epad ar bloaz, lezenn ar vijil n'eus mui anezi. Red eo kouskoude santellaad ar vuhez en union gand Pasion

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Or Zalver, dre zoareou all a binijenn, doareou all da heulia Jezuz Krist ; peb hini a hell dibaba pe evitan e-unan pe evid e 'familh.

Aa Horaïz a zo eun amzer evid hag en em rei. — Pedi hag ober pinijenn a zo dijà merkou eur galon zigor. Med ar garantez evid an nesa, merk euz or harantez evid Doue, on doug da zikour or breudeur en o ezommou a gorv pe a spered.

Sonjom muioh eged biskoaz en dever on-eus da veza, er bed, gwir destou euz Or Zalver Jezuz-Krist, evel ma houlenn diganeom or badiziant hag or horfirmasion ; an dever da labourad evid skigna endro deom peoh Or Zalver, e justis hag e garantez ; an dever da renta servij d'or breudeur e peb doare, hervez or galloud ha da garec dreist-oll ar beorien.

Er bloaz-man adarre, e troïm or pinijenn hag or harantez warzu ar broiou o deus poan an dud enno o hounid o boued : n'hellom ket chom dizeblant. Brokuz e vezim en o henver, diwar goust diouered ni on-unan, mar bez red. An dud vraz a zigoro hent ; ar vugale hag ar yaouankizou a yelo da heul. Nag a zispignou foll a vez greet !

Pedi, trei kein d'ar pehed, digeri or halon da ezommou an nosa, setu penaoz eh en em breparim da lida er joa mister braz Pask, evel ma tle henn ober gwir gristenien, o trei kein d'an droug ha d'ar pehed hag oh en em rei startoh starta d'Or Zalver Jezuz-Krist.

† ANDRÉ,
Eskob Kemper ha Leon.

DÉCRET ETABLISSANT LA SÉPARATION ENTRE LA PAROISSE SAINT-CORENTIN DE QUIMPER ET LE CHAPITRE CATHÉDRAL

Nous, André Fauvel, par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège apostolique Evêque de Quimper et de Léon ;

Vu l'article VI, 1°, des statuts capitulaires de l'église cathédrale de Quimper, établissant l'union de plein droit de la paroisse Saint-Corentin et du Chapitre cathédral ;

Vu l'article 21, § 2, du Motu proprio « Ecclesiae Sanctae » prescrivant la séparation des paroisses qui seraient encore unies de plein droit aux chapitres de chanoines;

Vu l'aritcle 24 du Motu proprio « Pastorale Munus « concédant aux évêques le pouvoir de réduire pour une juste cause les obligations des chapitres des cathédrales ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué, le Vénérable Chapitre ayant été entendu et Nous ayant donné un avis favorable, avons ordonné et ordonnons ce qui suit.

Article 1er. — La paroisse Saint-Corentin de Quimper, unie de plein droit jusqu'à présent au Chapitre cathédral, en est désormais séparée.

Article 2. — Le curé de la paroisse Saint-Corentin exercera tous les devoirs et jouira de tous les pouvoirs qui reviennent au curé seion les prescriptions du Droit.

Article 3. — Le Chapitre est dispensé de la messe conventuelle et des vêpres chantées les dimanches et jours de fête gardées ou solennisées.

Article 4. — Les statuts capitulaires seront revisés dans le respect de la lettre et de l'esprit du Motu proprio « Ecclesiae Sanctae » et du présent décret.

Article 5. — Le présent décret entrera en vigueur dès sa promulgation.

Article 6. — Une copie de ce décret sera conservée aux archives du Chapitre cathédral et de la paroisse Saint-Corentin de Quimper.

Quimper, le 30 janvier 1967.

† André, évêque de Quimper et de Léon.

Par mandement : Th. Gélébart, secrétaire.

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Alain Bourhis,** ancien recteur de Lannéanou, a été nommé recteur de Kerlaz.

QUÊTE POUR LES AUMONIERS D'ACTION CATHOLIQUE

C'est dimanche prochain, premier dimanche de février, que doit être faite la quête pour les Aumôniers d'Action Catholique (cf. Ordo).

LES « RETRAITES A DOMICILE ».

De quoi s'agit-il ?

Habituellement, ces « retraites à domicile » se déroulent de la manière suivante. Lors d'un premier rassemblement, un prêtre donne quelques explications sur le but de cet exercice spirituel et présente les grandes lignes du thème retenu. Un livret est remis aux participants pour les aider à faire pendant plusieurs soirées (cinq, par exemple) un effort de prière, de réflexion, de dialogue (s'il s'agit de personnes mariées) et de révision de vie devant le Christ et l'Evangile. Une dizaine de jours après ce lancement, ils reviennent pour une réunion de clôture comportant un échange sur ce que la retraite a apporté, un approfondissement de tel ou tel point, quelquefois une célébration pénitentielle, et toujours la messe.

Pour prévenir une objection, il faut préciser qu'il n'est pas question de dévaloriser la retraite fermée. Au contraire, l'expérience semble prouver que la « retraite à domicile », en donnant le goût de se ressaisir plus à fond, conduit à la retraite fermée.

Une brochure de 160 pages vient de paraître à « Chrétiens dans le Monde Rural » et donne toutes les explications nécessaires sur cette forme de retraite adaptée à nos temps de surmenage : besoins et difficultés des laïcs, la formule telle qu'elle est utilisée, indica-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tions pour l'améliorer, documents pratiques (fascicule complet et extraits d'autres fascicules). Au Secrétariat C.M.R., 9, rue du Frout, Quimper (prix : 8,70 F. ; franco : 9,80 F., régler au C.C.P. Mlle Andrée Tollec 1.575-60 Rennes).

Ce qui est possible dans le diocèse.

Depuis quatre ou cinq ans, plusieurs secteurs C.M.R. ont organisé, pendant l'Avent ou le Carême, une « retraite à domicile ». Les laïcs en sont très contents, et les prêtres aussi, surtout quand ils ont pu préparer cette retraite avec les laïcs et y participer eux-mêmes.

Cette formule n'est plus liée au C.M.R., fort heureusement ; d'autres mouvements s'en sont inspirés.

Il est sans doute possible de réaliser une « retraite à domicile » dans une paroisse. De toutes manières, il semble assez indiqué de coordonner cet effort sur le plan du doyenné, en collaboration avec les laïcs. Par ailleurs, il semble bien que ça soit fait davantage pour des chrétiens décidés.

Il est indispensable d'avoir un livret. Actuellement, le Secrétariat C.M.R. peut faire parvenir aux intéressés, en nombre suffisant, les livrets suivants :

1/ **Etre chrétien, qu'est-ce que c'est ?** — Livret reproduit par la brochure sur les « retraites à domicile ». Un exemplaire, 1 F. ; franco, 1,30 F.

2/ **A la rencontre du Seigneur.** — Texte rédigé par une équipe de la région de Lesneven. Premier jour, notre amour d'époux ; deuxième jour, notre amour qui donne la vie ; troisième jour, notre amour et les autres ; quatrième jour, notre amour et la profession ; cinquième jour, notre amour et Dieu. Un ex., 0,50 F. ; franco, 0,70.

3/ **La participation,** par l'abbé Mazurier, Enseignement Religieux, Rennes, et les Aumôniers fédéraux C.M.R. de Bretagne. — Premier jour, participation dans la vie familiale ; deuxième jour, participation dans la vie professionnelle ; troisième jour, participation dans la vie civique ; quatrième jour, participation à la vie de l'Eglise ; cinquième jour, participation à l'Eucharistie. Un ex., 2 F. ; franco, 2,30 F. A partir de 10 ex. : 1,50 (plus le port).

Guide du responsable et de l'aumônier : 0,50 F. Franco : 0,70 F.

Même C.C.P. que ci-dessus. Pour une commande importante, attendre la facture.

MOUVEMENT CŒURS VAILLANTS - AMES VAILLANTES

Deux journées de formation de responsables « Perlin-Pinpin » sont prévues pendant les vacances des Gras.

— **l'une dans le Sud :** du vendredi 10 février (16 h.) au samedi 11 février (12 h.) à La Retraite de Quimper,

— **l'autre dans le Nord :** du samedi 11 février (16 h.) au dimanche 12 février (16 h.) à La Retraite de Lesneven.

Nous demandons à toutes les responsables et conseillères qui désirent participer à l'une ou l'autre de ces journées de s'inscrire le plus tôt possible au Secrétariat CV-AV, 9, rue du Frout, Quimper.

ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE

Pour les prêtres en **Paroisses Rurales,** qui sont aumôniers d'une équipe d'A.C.G. (H ou F), ainsi que pour tous ceux qui s'intéresseraient à ce mouvement, nous proposons une journée d'études dans l'un de ces centres :

— Mercredi 15 février à l'Institut St-Joseph Trévidy en Plouigneau
— Mardi 21 février à Châteaulin (salle du Patronage).
— Vendredi 24 février à Lesneven (La Retraite).
— Mardi 7 mars à Quimper (la Retraite).
— Mercredi 8 mars à Landerneau (salle du presbytère).

COMMISSION DE PASTORALE LITURGIQUE

Lectionnaire de semaine.

Quelques paroisses se sont inquiétées de la suite des « Lectures pour les messes de semaine», dont le troisième fascicule se termine avec le temps de la Septuagésime. Mais le Carême a déjà ses messes propres quotidiennes dans le Missel Romain.

C'est seulement après la semaine de Pâques qu'ou aura de nouveau recours aux récentes « Lectures pour les messes de semaine », tome I (ce tome vient d'ailleurs de reparaître, et cette fois en vente normale dans les librairies).

« Orate, fratres »

L'Orate, fratres » n'est pas un dialogue du célébrant et de l'assemblée (cf. la grand-messe).

Pour répondre aux questions de quelques prêtres, précisons que la récente traduction officielle publiée dans la « S. R. » du 30 décembre 1966 ne modifie nullement ce point de vue. Elle répond simplement au désir de certaines petites assemblées où l'on avait autrefois pris l'habitude de répondre ensemble le « Suscipiat » : le maintien de ce seul texte dialogué en latin paraissait étrange.

Mais là où, heureusement, l'« Orate, fratres » est demeuré ce qu'il était (un dialogue entre célébrant et ministres), il ne faut surtout pas changer.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean Guermeur,** recteur de Loc-Eguiner.

Né le 21 juillet 1896 à Irvillac. Etudes secondaires à Lesneven. Prêtre le 25 juillet 1921. Février 1922, vicaire à Rumengol. Décembre 1925, vicaire à Saint-Evarzec. Novembre 1927, vicaire à Saint-Thégonnec. Janvier 1938, aumônier du Laber, Roscoff. Août 1939, aumônier de l'Adoration, Brest. Mars 1942, recteur de Saint-Méen. Septembre 1948, aumônier du Carmel, Morlaix. Janvier 1960, aumônier de S. Jacques Lézérazien, Guiclan. Septembre 1963, recteur de Loc-Eguiner.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 5 février. Quinquagésime. Lundi 6, S. Tite, évêque. Mardi 7, S. Romuald, abbé. Mercredi 8, Mercredi des Cendres. Jeudi 9 à samedi 11, de la férie. Dimanche 12, 1er dimanche de Carême.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Le Goff*, de Brest sœur de M. l'abbé Mouster, recteur de Beuzec-Conq *Mme Vve Guy Tolo*, de Landerneau. *M. Louis Tareau*, de Pont-l'Abbé.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. le chanoine J.-M. Abguillerm*, ancien aumônier de la Retraite de Lesneven : à Plouguerneau le jeudi 9 février, 10 h. 30.

" Dialogue avec l'Eglise protestante "

C'est sous ce titre que les affiches annonçaient la conférence que *M. le pasteur Faure* donnait à Quimper le 25 janvier à l'occasion de la Semaine de prière pour l'Unité ; il y exposait le point de vue de l'Eglise Réformée de France sur l'œcuménisme. *Monseigneur l'Evêque* assistait à cette réunion, qui se tenait dans la salle municipale de la place Toul-al-Laër, trop petite pour la circonstance. Présenté par *M. Edlin*, prédicateur laïc dans le Sud-Finistère, le conférencier retraça l'historique du mouvement œcuménique et évoqua les pièges et les joies de l'œcuménisme. Des questions lui furent ensuite posées par les assistants, qui réclamèrent de terminer la réunion par a récitation du « Notre Père ».

A Brest, une veillée de prière commune, où devaient se retrouver des délégués des diverses paroisses, s'est tenue dans la chapelle annexe de l'église S. Louis (l'an dernier, elle avait eu lieu au Temple).

Dans le département l'Eglise Réformée de France a des communautés à Brest, Lesconil et Quimper ; les baptistes, à Morlaix et à Roscoff. D'un texte du pasteur de la paroisse de Rennes paru dans BRETAGN-DIMANCHE, nous extrayons ces lignes :

« *Actuellement les paroisses protestantes de Bretagne comptent parmi leurs membres des familles d'origine bretonne, ou installées depuis longtemps ; elles sont cependant constituées en bonne partie de familles de fonctionnaires (enseignants en particulier) ou d'employés de commerce qui ne s'y fixent pas définitivement. Ceci explique le caractère assez mouvant de certaines de ces communautés.*

« *Ces paroisses connaissent les avantages et les inconvénients des groupes petits et disséminés : danger du petit cercle d'amis, bien sympathique, mais qui reste fermé sur lui-même — mais aussi possibilités d'une véritable vie communautaire « à l'échelle humaine », une vocation au témoignage par la « singularité » même de leur existence, une présence « originale » entre un catholicisme de masse et des éléments incroyants et anticléricaux.* »

A propos de la grève des marins-pêcheurs

On sait les conditions difficiles dans lesquelles se trouvent nos ports de pêche et, plus encore, ceux qui vivent du rude travail sur la mer. Voici le texte de la déclaration publiée par les prêtres de la région de Concarneau à ce sujet ; des textes analogues ont été rédigés par le clergé d'autres ports.

Les marins-pêcheurs sont en grève. Cet événement ne peut laisser indifférent aucun habitant de notre région.

Les prêtres de la région de Concarneau, de Riec et de Moëlan, à l'exemple de Jésus-Christ, qui a aimé les hommes, ont à cœur de partager les soucis de toutes les familles.

Hier, c'était les paysans en difficulté ; demain, et même déjà, les ouvriers sont dans l'insécurité par les fermetures d'usines et le sous-emploi.

Mais aujourd'hui, c'est le monde de la pêche qui est en crise. Nous savons les rigueurs des conditions de travail des marins — ici et sur les côtes d'Afrique —, l'insécurité de leurs revenus soumis aux fluctuations du marché, les répercussions de leurs absences sur la vie familiale, les charges de leurs femmes qui portent souvent seules tout le poids du foyer et des enfants, les craintes pour l'avenir de leur profession. Aussi nous comprenons leurs difficultés et appuyons leurs efforts.

Nous invitons l'ensemble de la population à dépasser dans leurs réactions leur seul intérêt personnel ou leurs préjugés, et à comprendre la situation d'aujourd'hui, qui n'est plus celle d'hier.

A la lumière de l'enseignement de l'Eglise et au nom de sa mission, nous souhaitons :

— Que les marins se donnent à eux-mêmes des organisations syndicales encore plus solides, aptes à les défendre et à promouvoir leur profession de telle manière qu'ils aient — jeunes et adultes — des conditions de travail plus humaines, un juste revenu et un emploi garanti. Et pour cela qu'ils fassent l'effort de payer leur cotisation, de se réunir, de devenir compétents en matière économique et sociale. C'est la condition de leur dignité d'homme.

— Que les responsables du monde de la pêche, en continuant leurs efforts fassent preuve d'imagination, de prévision et d'audace, afin de maîtriser les marchés en évitant les « loteries actuelles », d'en conquérir de nouveaux et de mettre sur pied, dans une recherche de coordination, de nouvelles structures dans lesquelles les marins eux-mêmes soient partie prenante.

— Que les pouvoirs publics respectent la liberté d'expression de la profession, cherchent à susciter une croissance économique ordonnée et à faire en sorte que notre pays aborde la concurrence internationale avec les mêmes chances que les autres.

En faisant cette déclaration nous voulons servir l'homme, qui doit être le centre et le but de toute la vie économique et l'aider dans la réalisation de sa meilleure destinée.

28 janvier 1967.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les funérailles des adultes

Le n° 24 du bulletin du Consilium chargé de la restauration de la liturgie donne, sous la signature du P. Gy, o.p., un aperçu du nouvel « Ordo exsequiarum pro adultis », actuellement parvenu à la phase d'expérimentation. Son importance justifierait la traduction intégrale de l'article ; nous nous bornerons aujourd'hui à citer les points les plus significatifs pour le travail pastoral particulièrement (en effet, si cet « ordo » n'est pas encore d'usage libre, il jalonne dès à présent le chemin à suivre).

Après avoir souligné combien le rite des funérailles est actuellement diversifié à l'intérieur même de l'Eglise (à côté du rite en trois temps que nous connaissons — maison mortuaire, église, cimetière, avec deux processions — il en existe d'autres, qui se déroulent en deux ou même en un seul temps), le P. Gy analyse le rituel chapitre par chapitre. Au passage relevons :

1°) le rituel rappelle à diverses reprises *la signification pascale de la mort chrétienne :*

— dans les funérailles de ses enfants l'Eglise célèbre avec foi le mystère pascal du Christ...

— le prêtre a le devoir de nourrir la foi des assistants dans le mystère pascale et la résurrection des morts...

2°) le rituel veut mettre à la portée des fidèles *les trésors de la Sainte Ecriture :*

— le choix de textes est très abondant, et l'utilisation facilitée suivant les auditoires (choix des lectures, substitution d'un psaume à un autre, omission de versets trop difficiles à comprendre...).

— les funérailles sans messe se feront avec une célébration de la Parole (et non plus, comme il était parfois traditionnel, une Heure du bréviaire).

3°) *les préoccupations pastorales* sont partout apparentes. Ainsi :

— à l'intérieur du cadre donné une certaine latitude est laissée aux adaptations souhaitables,

— d'une manière générale, les textes qui présentent la mort sous un jour terrifiant (« qui notionem mortis modo nimis tetro præbent ») ont été écartés ; ce qu'une citation de la revue LITURGY, à la page 363, précise de cette manière : « The dropping ou the DIES IRÆ and the LIBERA was greeted with enthusiasm. »

— tout au long des funérailles, le prêtre se voit rappeler son devoir d'affermir l'espérance des assistants et leur foi en évitant avec soin de heurter les personnes qui sont dans le deuil,

— il sera particulièrement attentif à ceux qui ne viennent à l'église que pour les enterrements : « sunt enim sacerdotes ministri evangelii Christi pro omnibus »,

— dans certains pays, faute de prêtre et de diacre, les évêques pourront accorder à des laïcs le droit de procéder aux rites liturgiques.

4°) *le respect de la tradition et le souci des évolutions nécessaires :*

— des textes liturgiques actuels on a conservé la plus grande partie, en y apportant cependant ici et là des corrections mineures,

— renouant avec la tradition primitive, le rite de l' « absoute » a été revu de façon à faire apparaître qu'il ne s'agit pas d'une purification du défunt (assurée par le Sacrifice eucharistique) mais de l' « ultime adieu » (à la fois recommandation et salutation) de la communauté chrétienne à l'un de ses membres : le « Subvenite, sancti Dei » y remplace naturellement le « Libera »,

— au cimetière se diront une litanie d'intercession pour le défunt et la reprise par tous du « Notre Père ».

Dans les paroisses où ce rite a été expérimenté, écrit la revue américaine LITURGY, « les réactions enregistrées ont été uniformément enthousiastes, soulignant particulièrement le caractère pascal, plein de joie et d'espérance, du nouveau rite, et l'heureuse souplesse des options possibles pour les psaumes et les lectures... ».

Dans les quelques mois qui nous séparent encore de la publication de ce rite revisé, il nous revient de créer les conditions favorables à son introduction sans à coups inutiles et à sa réussite profonde.

● *PRÉPARATION AU MARIAGE (SUD-FINISTÈRE).* — La période de Pâques est celle où se célèbrent en grand nombre les mariages. En vue d'y préparer les fiancés, on aura le souci de leur faire connaître les réalisations prévues pour le courant de ce trimestre à Quimper et dans les environs.

SOIRÉES

Des séries de quatre soirées auront lieu dans les centres suivants :

— *Quimper :* 24 février, 28 février, 7 mars, 14 mars, à la Retraite, 10, rue Verdelet, 20 h. 45. S'adresser à M. l'abbé Jullien, Grand Séminaire, Quimper.

— *Châteaulin :* 17, 21, 24, 28 février, au Vieux Presbytère, 20 h. 45. S'adresser à M. l'abbé Sergent, vicaire cantonal, Châteaulin.

— *Douarnenez :* 7, 10, 14, 17 mars, au patronage de la Stella Maris. S'adresser à M. l'abbé Lebeul, vicaire au Sacré-Cœur, Douarnenez.

— *Rosporden :* 23 février, 2, 9, 16 mars, à la Salle Paroissiale, 20 h. 45. S'adresser à M. l'abbé Bernard, vicaire à Scaër.

RETRAITES

Une retraite de fiancés se donnera *du jeudi* 30 *mars à* 19 *h.* 30 *au dimanche* 2 *avril à midi à la Retraite de Quimper,* 10, rue Verdelet. S'adresser à M. l'abbé Lichou, 9, rue du Frout, Quimper.

D'autres réalisations, du même type ou non, sont prévues dans les autres régions du diocèse. S'adresser au clergé local. LA SEMAINE RELIGIEUSE en publiera bien volontiers l'annonce, si on le juge utile.

● A vendre 2 CV 1959, 60.000 km. Etat exceptionnellement bon. Cédé au prix de l'Argus. S'adresser à la « S. R. » qui donnera tous renseignements.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 — Service après-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 — Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —

CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DECORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

OPTIQUE — ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPECIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols

Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé

Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper

Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires « **PEUGEOT** »

BREST

Place de Strasbourg

Téléphone **44-24-06**

MORLAIX

31 à 37, rue de Brest

Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Itinéraire de la Visite Pastorale
Pèlerinage diocésain en Terre Sainte
Inscriptions aux Mois sacerdotaux ruraux
Sessions bibliques pour religieuses
Préparation au Service militaire
Journées U.N.C.A.H.S.

Partie non officielle

Préparation au mariage
Les célébrations de la pénitence
« Cinq catéchèses d'adultes sur l'Eglise »
Nouvelles et lectures

N° 4 110 (82e année). — 10 février 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15

PARTIE OFFICIELLE

ITINÉRAIRE DE LA VISITE PASTORALE AVEC CONFIRMATION

Mois d'avril

— lundi 3 (Mgr l'Evêque) : 9 h. 30, Plouzévédé. 14 h. 30, Plougar.
— mardi 4 : 10 h., Tréflaouénan. 14 h. 30, Saint-Vougay.
— mercredi 5 : 10 h., Trézilidé. 14 h. 30, Plouvorn.

— lundi 10 (Mgr l'Evêque) : 10 h., Bodilis. 14 h. 30, Saint-Derrien.
— mardi 11 : 10 h., Lampaul-Guimiliau. 14 h. 30, Guimiliau.
— mercredi 12 : 10 h., Plougourvest. 14 h. 30, Saint-Servais.

— lundi 24 (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Plouescat. 14 h. 30, Cléder.
— mardi 25 : 10 h., Tréflez. 14 h. 30, Plounévez-Lochrist.
— mercredi 26 : 10 h., Lanhouarneau. 14 h. 30, Plounéventer.
— jeudi 27 : 9 h. 30, Plouénan. 14 h. 30, Mespaul.

Mois de mai

— mardi 2 (Mgr l'Auxiliaire) : 10 h., Plougoulm. 14 h. 30, Sibiril.
— mercredi 3 : 9 h. 30, Roscoff. 14 h. 30, Santec.
— jeudi 4, Ascension : 10 h., Ile de Batz (avec messe).

— lundi 8 (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Taulé. 14 h. 30, Henvic. 17 h., Penzé.
— mardi 9 : 10 h., Locquénolé. 14 h. 30, Carantec.
— mercredi 10 : 9 h. 30, Sizun. 14 h. 30, Locmélar. 17 h., Saint-Sauveur.
— jeudi 11 : 10 h., Commana. 14 h. 30, Saint-Cadou. 17 h., Saint-Eloy.

— lundi 22 (Mgr l'Evêque) : 9 h. 30, Plouigneau. 14 h. 30, Saint-Eutrope.
— mardi 23 (Mgr l'Evêque) : 10 h., Lannéanou. 14 h. 30, Botsorhel.
mardi 23 (Mgr l'Auxiliaire) : Ile de Sein.
— mercredi 24 (Mgr l'Evêque) : 10 h., Plouégat-Moysan. 14 h. 30, Guerlesquin.
mercredi 24 (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Saint-Thégonnec. 14 h. 30, Plounéour-Ménez.
— jeudi 25 (Mgr l'Evêque) : 9 h. 30, Plougonven.
jeudi 25 (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Guiclan. 14 h. 30, Le Cloître-Saint-Thégonnec.
— vendredi 26 (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Pleyber-Christ. 14 h. 30, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.

Mois de juin

— jeudi 1er (Mgr l'Evêque) : 10 h., Coatserho, Morlaix. 14 h. 30, Ploujean.
— vendredi 2 : 10 h., Sainte-Sève. 14 h. 30, Plourin-lès-Morlaix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— lundi 5 (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Lanmeur. 14 h. 30, Plouézoc'h.
— mardi 6 : 10 h., Garlan. 14 h. 30, Guimaec.
— mercredi 7 : 10 h., Plouégat-Guerrand. 14 h. 30, Locquirec.
— jeudi 8 : 10 h., Saint-Jean-du-Doigt. 14 h. 30, Plougasnou.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN EN TERRE SAINTE

Les inscriptions devront parvenir au Secrétariat de l'Evêché **avant le 18 février.**

INSCRIPTIONS AUX MOIS SACERDOTAUX RURAUX

Plusieurs articles de la « Semaine Religieuse », des circulaires, des échanges ont présenté ces Mois de Pastorale et y ont invité les prêtres intéressés. Ces mois se dérouleront à Sées, du 11 juin au 1er juillet, et à Redon, du 9 au 29 juillet.

Nous rappelons que les inscriptions doivent être adressées, **avant le 1er mars**, à l'un des aumôniers d'Action Catholique Rurale, 9, rue du Frout, Quimper.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Voici les dates des sessions bibliques de l'été 1967 :
— 10-15 juillet (Père Saout), sur Jérémie.
— 21-26 août (Père Le Roux), sur Saint Marc.
— 28 août-2 septembre (Père Potier), sur la Genèse.
— 4-9 septembre (Père Gourmelen), sur Saint Jean.

La « Semaine Religieuse » publiera en temps voulu les renseignements concernant : le lieu, les conditions et l'horaire. — Adresser les demandes de participation **dès maintenant** à : Mme la Supérieure des Religieuses, Grand Séminaire, Quimper.

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

A Lesneven

Deux journées de préparation auront lieu à la Retraite de **Lesneven, du lundi soir 20 février (19 h.) au mercredi soir 22 (16 h.), pour les jeunes qui doivent partir en mars et avril prochains.**

Contacter les intéressés est l'idéal, mais, vu la fréquence des contingents et la multiplication des sursis, plusieurs départs passent inaperçus. Il est toujours bon d'annoncer en chaire ces journées.

A Quimper

Une demi-journée est organisée à l'échelon **Sud-Finistère** (communes et cantons ruraux) le **samedi 25 février, de 14 h. à 22 h., à Quimper,** la Retraite, rue Verdelet.

Y sont invités **les jeunes devant partir début mars et en mai.** Nous choisissons d'organiser ces demi-journées quelques jours avant les départs. Ainsi les salariés peuvent y participer, ayant cessé leur travail.

Fin octobre et fin décembre, trente jeunes sont venus à des rencontres semblables. Par des témoignages, des échanges, ils y ont découvert comment le temps de service militaire était une vie assez nouvelle pour eux et comment ils pouvaient en tirer profit, à condition d'être éveillés à de nombreux aspects importants de cette vie au service militaire.

U. N. C. A. H. S.

La réunion des Religieuses Soignantes à domicile du Sud-Finistère est prévue pour **le jeudi 16 février,** à 14 heures, dans la grande salle des Sœurs de l'Adoration, rue de la Providence, Quimper (projection de films médicaux).

● *« CINQ CATÉCHÈSES D'ADULTES SUR L'ÉGLISE ».* — Le Carême est un temps fort de vie chrétienne, « une étape » dans la conversion de chaque chrétien et de chaque communauté. Or, la conversion chrétienne comprend trois aspects inséparables : l'introduction dans *la foi*, dans *la liturgie*, dans *la mission* de l'Eglise.

Un temps fort de vie chrétienne comme le Carême (et aussi l'Avent) doit donc être pour la communauté *un temps fort de catéchèse*, comme *un temps fort de vie liturgique*, et *un temps fort d'éveil apostolique*.

L'an dernier, les réunions de réflexion chrétienne organisées à l'occasion du Jubilé ont souvent permis de donner au Carême cette dimension de temps fort de catéchèse. Il serait dommage qu'on ne renouvelle pas, cette année, un effort semblable, même s'il n'y a plus « d'indulgences à gagner ».

C'est dans cette perspective qu'un groupe de travail suscité par la sous-Commission de la catéchèse des adultes, sous-commission qui dépend elle-même de la Commission nationale de l'enseignement religieux, nous propose cette plaquette : « CINQ CATÉCHÈSES D'ADULTES POUR LE CARÊME », présentée sous la forme de cinq cahiers, d'ampleur variable (de 8 à 32 pages), réunis dans une enveloppe cartonnée. Chacun des cinq cahiers est consacré à un des thèmes proposés :

1. *Dans le baptême, la paternité de Dieu est rendue visible,*
2. *Chrétien dans l'Eglise, je regarde le monde avec amour,*
3. *Chrétien dans l'Eglise, je construis la paix,*
4. *Chrétien dans l'Eglise, je travaille au progrès,*
5. *Chrétien, je suis l'Eglise dans le monde, j'introduis le monde dans l'Eglise.*

L'utilisation peut en être très souple : *on peut prendre un thème pour une réunion, ou faire plusieurs réunions sur le même thème.* On peut aussi utiliser cette plaquette en dehors du temps de Carême.

On peut se procurer ces « Cinq catéchèses d'adultes sur l'Eglise » à la Direction de l'Enseignement religieux, 9, rue du Frout, Quimper. La plaquette 6,50 fr. (franco : 7.30 fr. ; C.C.P. Rennes 56.35).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 12 février, 1er dimanche de Carême. Lundi 13 à samedi 18, de la férie (Quatre-Temps). Dimanche 19, 2e dimanche de Carême.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie de Bon Secours*, des Religieuses de l'Adoration Perpétuelle. *M. Yves Cornen*, du Conquet, frère de M. l'Aumônier de l'Hospice de Taulé. *Mme Vve Louis Plouzennec*, de Pouldreuzic, mère de M. le Curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou. *M. Albert Moalic*, de Saint-Thonan, père de M. l'abbé Jean Moalic, vicaire à Lambézellec. *Mme Corfa*, de Kernilis, mère de M. le Recteur d'Erguë-Armel, Quimper.

● *ETUDES.* — Le maître sait, le maître possède son savoir, l'élève ne sait pas. D'un côté la vérité, de l'autre le vide. Pourtant, de l'un à l'autre le courant est-il à sens unique ? Comment l'élève peut-il accéder à sa vérité ? Dans le numéro de février des ETUDES, Denis Vasse analyse les rapports qui, entre le maître et l'élève, doivent permettre à ce dernier de développer un savoir qui soit le sien.

Dans la même livraison on peut lire les articles d'André de Perretti, *Carl Rogers ;* François de Dainville, *La recherche historique est-elle condamnée ? :* Jean Susini, *A propos du L.S.D. ;* Bruno Ribes, *Jacques Maritain, le grognard de l'Eglise ;* Mireille Latil-Le Dantec, *Alain Resnais, témoin de son temps ;* Louis Barjon, *Les prix littéraires ;* Dominique Julia, *La crise des vocations ;* Robert Rouquette, *Actualités religieuses ;* François Germain, *Défense de la foi en U.R.S.S.* — ETUDES, 15, rue Monsieur, Paris, 7e.

● *SEMAINES SOCIALES DE FRANCE.* — La prochaine session des SEMAINES SOCIALES DE FRANCE aura lieu à *Nantes, du* 11 *au* 16 *juillet* 1967. Elle aura pour thème : *Le développement, la justice et la paix,* faisant suite aux travaux de la Semaine Sociale d'Angers, en 1959, sur « La Montée des Peuples dans la Communauté Humaine ».

Elle étudiera la notion de développement et s'attachera à montrer que le développement n'est pas seulement technique et économique, mais humain. Elle envisagera l'apparition d'une nouvelle catégorie de justice dont l'existence a déjà été envisagée par le Pape Jean XXIII, dans l'Encyclique « Mater et Magistra », la justice sociale internationale. Elle montrera enfin comment le développement universel de l'humanité est aujourd'hui une des conditions principales de la paix.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat permanent des Semaines Sociales de France : 16, rue du Plat, 69-Lyon (2e).

● *LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE* organise chaque année, sur le plan national, un concours de chant choral qui, en 1967, doit se tenir *à Dinan* (*Côtes-du-Nord*), *le dimanche* 30 *avril.* Toutes les sociétés intéressées par ce concours sont priées d'adresser, au plus tôt, une demande de renseignements à : M. le Secrétaire du Concours national de chorales, B.P. 43, Dinan (22).

Préparation au mariage

La période de Pâques est celle où se célèbrent en grand nombre les mariages. En vue d'y préparer les fiancés, on aura le souci de leur faire connaître les réalisations prévues pour le courant de ce trimestre.

Voici les dates parues la semaine dernière, corrigées à la suite d'une erreur de transmission et augmentées selon les renseignements reçus ces jours derniers.

SOIRÉES

— *Brest :* du 15 février au 15 mars, chaque mercredi, à 20 h. 45, chez les Petites Sœurs de l'Assomption, 40, rue Jules-Ferry. S'adresser à M. l'abbé Saliou, vicaire à Saint-Louis, Brest.

— *Quimper :* 24 février, 28 février, 7 mars, 14 mars, à la Retraite, 10, rue Verdelet, 20 h. 45. S'adresser à M. l'abbé Jullien, Grand Séminaire, Quimper.

— *Châteaulin :* 7, 10, 14, 17 mars, au Vieux Presbytère, 20 h. 45. S'adresser à M. l'abbé Sergent, vicaire cantonal, Châteaulin.

— *Douarnenez :* 17, 21, 24, 28 février, au patronage de la Stella Maris. S'adresser à M. l'abbé Lebeul, vicaire au Sacré-Cœur, Douarnenez.

— *Rosporden :* 23 février, 2, 9, 16 mars, à la Salle Paroissiale, 20 h. 45. S'adresser à M. l'abbé Bernard, vicaire à Scaër.

WEEK-END

Un week-end de préparation au mariage est organisé pour les fiancés de Brest et de la région brestoise à *Ker-Anna (près de Kerjean), route du Vieux-Saint-Marc, Brest, le vendredi* 17 *février à* 20 *h.* 30, *le samedi* 18 *toute la journée et le dimanche* 19 *jusqu'à* 17 *h.*

Pour les inscriptions, s'adresser à : Ker-Anna, route du Vieux-Saint-Marc, Brest (tél. 44.28.25), ou à la Direction des Œuvres, 49, rue C. Desmoulins, Brest (tél. 44.19.01), ou à la J.O.C.F., 49, rue Jean-Macé, Brest (tél. 44.68.37), ou à la J.O.C., 16, rue Michelet, Brest (tél. 44.58.54).

RETRAITES

— *Lesneven :* une retraite-session de préparation au mariage aura lieu du *jeudi* 16 *février* (19 h.) au *dimanche* 19 (midi), à la Retraite, 10, rue de la Marne. Pour les inscriptions, s'adresser à Mme la Supérieure, la Retraite.

— *Lesneven :* une retraite en deux week-ends, à la Retraite, du 4 mars (12 h.) au 5 mars (19 h.), et du 11 mars (12 h.) au 12 (19 h.).

— *Lesneven :* une retraite à la Maison de la Retraite, du jeudi 16 mars (19 h.) au dimanche 19 (midi).

— *Quimper :* une retraite à la Maison de la Retraite, du jeudi 30 mars (19 h.) au dimanche 2 avril (midi), pendant les vacances de Pâques.

Tous renseignements sur ces retraites auprès de M. l'abbé Lichou, 9, rue du Frout, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les célébrations de la pénitence

A diverses occasions et surtout avec les jeunes ont été organisées dans le diocèse des célébrations de la pénitence ; pour les adultes, cela s'est fait quelques fois dans l'après-midi des veilles de fête. Le début du carême semble indiqué pour répondre à des questions à ce sujet.

Question de vocabulaire. Liturgie pénitentielle ou célébration de la pénitence, qu'est-ce à dire ? Le n° 66 des NOTES DE PASTORALE LITURGIQUE (février 1967) donne la meilleure réponse :

« Ce que nous appelons la confession n'est en fait que la dernière étape du processus — ou du cheminement — de la pénitence. Par cette démarche, le croyant, comme le prodigue de l'Evangile, fait *retour sur lui-même* (Luc 15/17), ce qui l'amène, dans un deuxième temps, à prendre une *décision* (ibid.), celle de la *conversion* ou pénitence (Luc 15/20). Ce n'est qu'au terme de cette étape qu'*il s'accuse* (Luc 15/21).

« Cependant, si l'on peut retracer ainsi l'itinéraire du pénitent, il ne faut pas oublier qu'*en même temps* qu'il retourne vers son Père, *Dieu lui-même vient au-devant*, prend l'initiative (Luc 15/20 ; cf. l'initiative du Bon Pasteur, Luc 15/4) et *rassemble* la Communauté (Luc 15/5 et 21).

« Si donc la liturgie est bien « l'expression et la manifestation du mystère du Christ et de la nature authentique de la véritable Eglise » (Constitution n° 2), les célébrations de la pénitence doivent exprimer le mystère pascal tel qu'il est vécu par le pénitent à travers ces étapes, et manifester l'Eglise pénitente, ainsi que l'initiative divine.

« Si la liturgie est source et sommet de l'action de l'Eglise (Constitution n° 10), les liturgies de pénitence doivent exprimer la cohérence entre les étapes de la pénitence et sa célébration. Dans l'acte de la pénitence sacramentelle (que nous ne voulons plus restreindre à la seule confession ou accusation), ce n'est pas moi qui vais au-devant de la réconciliation. Mais Dieu, qui a toujours l'initiative, vient au-devant de son Eglise pénitente, suscite, conduit et couronne la pénitence, tout au long de ses étapes, jusqu'à la réconciliation liturgique. » (P. Aubry.)

A reetnir donc : 1) la célébration de la pénitence est *attentive à l'ensemble de la démarche du pécheur* (elle n'est pas axée sur une « meilleure » accusation des péchés), 2) elle vise à mieux faire saisir que *l'initiative vient de Dieu*, 3) elle est le signe d'une *Eglise* pénitente.

Question pastorale. C'est affaire de discernement pastoral de savoir quand, où et avec qui réaliser une célébration communautaire de la pénitence. Mais, comme c'est là chose « neuve », on ne le fera qu'après y avoir réfléchi ensemble à partir d'une documentation sérieuse et y avoir préparé les fidèles de loin par une catéchèse très attentive. C'est trop sérieux pour que l'on s'y risque imprudemment.

Cela dit, ces célébrations conviennent tout autant aux adultes qu'aux jeunes, aux villes qu'à la campagne, aux milieux traditionnels et croyants qu'aux milieux peu fervents...Cependant, la liberté des gens doit être sauvegardée : les pénitents qui répugnent à cette célébration ou qui en seraient heurtés doivent pouvoir, même une veille de Pâques, recourir à la formule habituelle de confession.

Et l'intérêt évident de ces célébrations communautaires (il est tel qu'elles doivent, le moment venu, pénétrer toutes les paroisses et tous les milieux) ne saurait conduire à la suppression de la confession « ordinaire » : seule celle-ci permet de répondre à loisir à telle question que se pose le pénitent, et seule elle offre un cadre à une certaine direction de conscience.

Question de théologie. La célébration festive de la pénitence ne remet en cause ni l'accusation individuelle et auriculaire des fautes graves ni l'absolution donnée, retardée ou refusée à chacun des pénitents (on ne peut absolument pas admettre que l'absolution soit donnée « en bloc » à tous les pénitents, même si tous les confesseurs prononçaient ensemble la formule).

Question de liturgie. Une célébration de la pénitence commence par respecter les lois de toute célébration liturgique :

— les lieux à disposer : pour l'accueil des fidèles, pour la liturgie de la Parole (au chœur), pour les confessions...

— les ministres de la célébration : le célébrant, les autres ministres dont un lecteur laïc ; les confesseurs en nombre suffisant pour que la durée totale de la liturgie soit raisonnable (il faut s'entendre entre paroisses, ce qui signifie que ces célébrations ne pourront pas avoir lieu partout à la même heure).

— l'accent sur le caractère festif : cf. les paraboles de la brebis perdue (Luc 15/9-10) et de l'enfant prodigue (Luc 15/23).

— le schéma fondamental de toute célébration de la Parole et d'un Sacrement. On trouvera tous détails dans les revues suivantes, récemment parues :

● EGLISE QUI CHANTE, novembre-décembre 1966 : un ensemble d'articles cohérent ,avec le texte d'une célébration complète abondamment commentée. Ce numéro, 3 fr. ; C.C.P. Association S. Ambroise Paris 15.866.61.

● L'UNION, novembre 1966 : un long article de comptes-rendus de célébrations différentes. Ce numéro 1,20 fr. ; C.C.P. Union Paris 1223.59.

● NOTES DE PASTORALE LITURGIQUE, février 1967 : deux articles brefs mais denses. Ce numéro 2,50 fr. ; C.C.P. Paris 16.209.21.

C'est précisément à ces revues — qui d'ailleurs se réfèrent aux mêmes célébrations — que sont empruntées les indications suivantes : nous invitons *vivement* nos lecteurs à acquérir le numéro d'EGLISE QUI CHANTE, en particulier.

Il ne faut pas craindre non plus que l'exaltation du chef invisible de l'Eglise doive diminuer la juste appréciation du chef visible : que serait cet « homme pécheur » s'il n'était l'humble disciple, le serviteur, le ministre, l'instrument du chef invisible ? Tout lui vient du Christ et plus il reçoit d'autorité et de pouvoir ministériel de sa vérité et de sa grâce, plus il s'abîme dans la confession souveraine du Christ. Et c'est alors que le Christ apparaît plus vivant et agissant dans son vicaire.

PAUL VI.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SCHEMA D'UNE CELEBRATION DE LA PENITENCE

Dans la célébration, les prêtres confesseurs entourent le célébrant principal : ils sont des concélébrants.

1. Rite d'entrée

Chant qui permette à toute l'assemblée de participer : normalement un cantique bien connu.

Oraison, avec invitatoire suivi d'un silence, par le célébrant principal. Par exemple : collecte de la messe votive pour la rémission des péchés...

2. Prédication de la pénitence

Lecture. L'un des récits de l'enfant prodigue, aveugle-né, paralytique, Zachée, femme adultère, reniement de Pierre, etc... ; ou encore Apocalypse 2/14-22, Isaïe 55, etc...

Brève homélie. Elle n'a pas pour but le commentaire explicatif du texte, ni un exposé doctrinal ou moral sur la pénitence... C'est une homélie pénitentielle : l'assemblée prend le relai de l'attitude des personnages de la péricope ; l'Eglise, par l'absolution sacramentelle, prend le relai de l'action du Christ ; et c'est cette même Parole de Dieu qui juge aujourd'hui la communauté.

Examen de conscience en silence. Si on estime opportun de le diriger, on évitera de se référer à un « catalogue » de péchés ; le Missel de l'assemblée pourra s'avérer très utile par ses suggestions pour le sacrement de pénitence en tête de chaque temps liturgique.

3. Prière de « confession »

Prière de « confession » de l'assemblée, c'est-à-dire tout ensemble: profession de foi et protestation de pénitence du peuple pécheur ; l'assemblée devient « confessante » par cette double attitude publique. Soit un psaume de la pénitence, soit une litanie de la pénitence (G 48 « Oui, je me lèverai »), soit le « Je confesse à Dieu », etc... ; se reporter à Eglise qui chante, pages 7 à 9. — Voir plus loin un texte inspiré des Béatitudes.

Prière présidentielle de conclusion : par exemple le « Misereatur », l' « Indulgentiam » ; l'assemblée répond par l' « Amen ».

4. Le sacrement

Invitatoire du célébrant. Par exemple (formule du Rituel) : « Que le Seigneur soit dans votre cœur et sur vos lèvres, pour que vous confessiez loyalement vos péchés. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. — Amen ».

Confessions individuelles et secrètes des prêtres et des fidèles, se limitant à l'accusation des fautes et à l'absolution ; ni prières d'introduction ou de conclusion (« Que la passion... ») du Rituel, ni, sauf nécessité, de monition particulière.

Conclusion commune. Le célébrant dit la formule du Rituel : « Que la passion de Jésus-Christ... » et tous répondent « Amen ».

5. Satisfaction

Promulgation de la pénitence. Une pénitence à accomplir séance tenante (par ex. une prière) et un geste collectif auquel sera conviée la Communauté, annoncés ainsi : « Convertis par la Parole agissante de Dieu, nous vous proposons de manifester cette conversion devant Dieu et devant l'Eglise, par... »

Prière commune de pénitence. C'est la satisfaction sacramentelle ordinaire qui s'accomplit ici en commun. Ce peut être le « Notre Père », un psaume de délivrance (psaume 102...), le Magnificat, les Béatitudes, les prières dites de Saint François, etc...

6. Action de graces

Prière présidentielle de bénédiction : le célébrant bénit le Seigneur pour son action salvifique, dans le style des préfaces (cf. Avent, Pâques, Carême) avec dialogue d'introduction.

Acclamation de l'assemblée : il s'agit de sceller dans l'allégresse les merveilles que Dieu a faites aujourd'hui parmi nous. — Chants : C 16 « Mon âme, bénis le Seigneur », K 38 « Nous chanterons pour toi, Seigneur », Z 126-6 « Merveilles ! merveilles que fit pour nous le Seigneur »...

Le caractère éminemment intérieur et religieux de la pénitence n'exclut ni n'atténue en quoi que ce soit la pratique extérieure de cette vertu... Ils rendent au contraire sa nécessité particulièrement urgente dans la société d'aujourd'hui... A aucune époque la vraie pénitence ne peut faire abstraction d'une ascèse également physique. Tout notre être, corps et âme, doit participer activement à l'acte religieux par lequel la créature reconnaît la sainteté et la majesté de Dieu. De plus la nécessité de la mortification corporelle apparaît clairement si l'on considère la fragilité de notre nature, dans laquelle, après le péché d'Adam, la chair et l'esprit ont des désirs opposés... La mortification corporelle vise à la libération de l'homme qui souvent, à cause de sa concupiscence, se trouve comme enchaîné par la partie sensible de son être. Par le jeûne corporel, l'homme retrouve sa vigueur et une discipline salutaire restaure dans sa dignité la nature humaine blessée par les excès... C'est pourquoi l'Eglise, tout en affirmant la primauté des valeurs religieuses et surnaturelles de la pénitence, qui aujourd'hui plus que jamais sont propres à redonner au monde le sens de Dieu et de sa souveraineté sur l'homme, le sens du Christ et de son salut, invite chacun à accompagner la conversion intérieure de l'esprit avec la pratique volontaire des actes extérieurs de pénitence.

(*Constitution Apostolique « Paenitemini », 17 février* 1966.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prière de « confession » pour une célébration de la pénitence

*Ce texte vient du numéro de novembre - décembre d'*EGLISE QUI CHANTE *(il se trouve aussi dans* L'UNION *de novembre* 1966), *où l'on trouvera aussi la musique pour chanter les Béatitudes (fiche H L 2, nouvelle version de H 25).*

Psalmiste. — Voyant les foules, Jésus gravit la montagne. Il s'assit, et ses disciples vinrent à lui. Ouvrant alors la bouche, il les instruisait en disant :

● *Heureux les pauvres en esprit, car le Royaume des Cieux est à eux !*

Tous. — BIENHEUREUX, BIENHEUREUX !

Célébrant. — Béni sois-tu, Seigneur, toi qui as ouvert le Royaume des Cieux aux pauvres en esprit. (Quelques secondes d'arrêt).

Pardonne-nous de nous attacher exagérément à l'argent et à toutes les formes de la possession ; pardonne-nous d'avoir abordé nos frères en recherchant le prestige de celui qui possède et veut dominer. (Quelques secondes d'arrêt).

Nous nous confions à ta miséricorde :

Tous. — PRENDS PITIÉ DE NOUS, SEIGNEUR ! (H 18)

Psalmiste. — ● *Heureux les doux, car ils possèderont la Terre !*

Tous. — BIENHEUREUX, BIENHEUREUX !

Célébrant. — Béni sois-tu, Seigneur, d'avoir promis la terre en héritage à ceux dont le cœur est imprégné de ta douceur.

Pardonne-nous nos emportements, nos brusqueries, nos impatiences devant l'obstacle, nos incompréhensions à l'égard de ceux qui s'opposent à nous et ne pensent pas comme nous.

Nous nous confions à ta miséricorde :

Tous. — PRENDS PITIÉ DE NOUS, SEIGNEUR !

Psalmiste. — ● *Heureux les affligés, car ils seront consolés !*

Célébrant. — Béni sois-tu, Seigneur, d'avoir apporté la consolation aux affligés.

Pardonne-nous d'avoir refusé cette consolation à ceux qui, autour de nous, étaient dans la peine, la tristesse, le découragement.

Nous nous confions à ta miséricorde :

Tous. — PRENDS PITIÉ DE NOUS, SEIGNEUR !

Psalmiste. — ● *Heureux ceux qui ont faim et soif de la Justice, car ils seront rassasiés.*

Tous. — BIENHEUREUX, BIENHEUREUX !

Célébrant. — Béni sois-tu, Seigneur, d'avoir rassasié ceux qui ont faim et soif de la justice.

Pardonne-nous de nous être faits juges implacables et sévères de nos frères et de nous mettre toujours du côté des justes.

Nous nous confions à ta miséricorde :

Tous. — PRENDS PITIÉ DE NOUS, SEIGNEUR !

Psalmiste. — ● *Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.*

Tous. — BIENHEUREUX, BIENHEUREUX !

Célébrant. — Béni sois-tu, Seigneur, toi qui poses sur chacun de nous un regard d'amour et de miséricorde.

Pardonne-nous nos rancunes, nos vengeances, nos refus de pardonner.

Nous nous confions à ta miséricorde :

Tous. — PRENDS PITIÉ DE NOUS, SEIGNEUR !

Psalmiste. — ● *Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu.*

Tous. — BIENHEURI-UX, BIENHEUREUX !

Célébrant. — Béni sois-tu, Seigneur, toi qui t'es révélé à nos yeux dans l'illumination de la foi.

Pardonne-nous d'avoir terni la pureté de notre regard par nos égoïsmes, nos intempérances, nos manques de chasteté.

Nous nous confions à ta miséricorde :

Tous. — PRENDS PITIÉ DE NOUS, SEIGNEUR !

Psalmiste. — ● *Heureux les pacifiques, car ils seront appelés fils de Dieu.*

Tous. — BIENHEUREUX, BIENHEUREUX !

Célébrant. — Béni sois-tu, Seigneur, d'avoir promis aux hommes de bonne volonté de les rassembler dans la paix des fils de Dieu ,la paix que toi-même tu leur donnes.

Pardonne-nous nos querelles, nos disputes, nos méchancetés par lesquelles nous avons retardé l'établissement de ton royaume de paix au milieu de nous.

Nous nous confions à ta miséricorde :

Tous. — PRENDS FITIÉ DE NOUS, SEIGNEUR !

Psalmiste. — ● *Heureux ceux qui sont persécutés pour la Justice, car le Royaume des Cieux est à eux.*

Tous. — BIENHEUREUX, BIENHEUREUX !

Psalmiste. — ● *Réjouissez-vous, exultez, car votre récompense est grande dans les cieux.*

Célébrant. — Béni sois-tu, Seigneur, qui prends dans ton Royaume ceux qui souffrent et sont persécutés à cause de toi.

Pardonne-nous de t'avoir été infidèles lorsque nous rencontrions l'épreuve, l'opposition, la moquerie.

Nous nous confions à ta miséricorde :

Tous. — PRENDS PITIÉ DE NOUS, SEIGNEUR !

● *LES PÈRES EUDISTES DE LA ROCHE DU THEIL* (près de Redon, Ille-et-Vilaine) rappellent que leur maison est ouverte à tous les groupes de prêtres, religieuses, religieux, laïques, pour les sessions et retraites. Elle accueille aussi toute personne désirant faire une retraite individuellement.

Il y a également dans cette maison une équipe de prédicateurs qui se mettent à la disposition des paroisses et communautés.

Pour tous renseignements, s'adresser au Père Supérieur, La Roche du Theil, B.P. 34, 35-Redon. Tél. 146 Redon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Clochos électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service après-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —

CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DECORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols

Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé

Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper

Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires **« PEUGEOT »**

BREST

Place de Strasbourg

Téléphone **44-24-06**

MORLAIX

31 à 37, rue de Brest

Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. **277** - **LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Communiqué au sujet des élections
Nomination
Permanence des Vicaires généraux
Confirmation à l'Evêché
Décès de Mgr Le Baron
Ordination
Campagne contre la faim
Avis du Secours Catholique
Action Catholique Générale
Retraite pour jeunes filles
Aides au prêtre

Partie non officielle

Pour la pastorale du baptême
Les activités de l'U.N.C.A.H.S.
« Formules de prière universelle »
Prière universelle pour les élections

N° 4 111 (82e année) — 17 février 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNIQUÉ DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE AU SUJET DES ÉLECTIONS

Les Evêques de la Région parisienne ont adressé à leurs diocésains une déclaration à la veille des élections législatives, dont voici le texte intégral (y compris ce qui concerne les problèmes de la région de Paris).

Monseigneur l'Evêque estime que la portée de ce texte dépasse largement le cadre de la région pour laquelle il a été écrit et recommande vivement à l'attention du diocèse les réflexions qu'il propose.

COMMUNIQUÉ DES ÉVÊQUES DE LA RÉGION PARISIENNE

A la veille des élections législatives, les Evêques de la région parisienne rappellent à leurs diocésains quelques principes généraux exposés par le Concile Vatican II dans la Constitution Pastorale sur « l'Eglise dans le monde de ce temps » (Gaudium et Spes).

« Aucune ambition terrestre ne pousse l'Eglise ; elle ne vise qu'un seul but : continuer... l'œuvre même du Christ, venir dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, pour sauver, non pour condamner, pour servir, non pour être servi. » (G. et S., n° 3.)

« En raison de sa charge et de sa compétence, l'Eglise ne se confond d'aucune manière avec la communauté politique et n'est liée à aucun système politique. » (G. et S., n° 76, § 2.)

D'autre part :

« La communauté des chrétiens s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ et porteurs d'un message de Salut qu'il leur faut proposer à tous. Elle se reconnaît donc réellement et entièrement solidaire du genre humain et de son histoire. » (G. et S., n° 1.)

« En prêchant la vérité de l'Evangile, en éclairant tous les secteurs de la vie humaine par sa doctrine et par le témoignage que rendent les chrétiens, l'Eglise respecte et promeut aussi la liberté politique et la responsabilité des citoyens. » (G. et S., n° 76, § 3.)

Dans cet esprit de service des hommes et de respect des institutions, les points suivants sont rappelés à l'attention des catholiques de la région parisienne :

1°) « L'Eglise tient en considération et estime l'activité de ceux qui se consacrent au bien de la chose publique et en assurent les charges pour le service de tous. » (G. et S., n° 75, § 1.) Il est donc souhaitable que les catholiques, si leur compétence les habilite à un mandat électif, ne se dérobent pas à ce devoir politique : la défense de leurs légitimes options sera menée toujours avec vérité et justice, dans le respect dû à la personne de leurs adversaires ; ils rencontreront auprès de la communauté chrétienne une fraternelle compréhension, quelles que soient les divergences d'opinion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2°) Il convient aussi « que tous les citoyens se souviennent à la fois du droit et du devoir qu'ils ont d'user de leur libre suffrage, en vue du bien commun » (G. et S., n° 75, § 1). Cette obligation du vote n'est pas neuve. Mais la complexité croissante de la vie sociale, économique et politique, comme l'extension des problèmes au plan international, donnent à beaucoup d'électeurs le sentiment de ne plus pouvoir porter un jugement assez éclairé sur la marche des affaires publiques. La tentation d'abstention va croissante. Une conscience chrétienne pourtant ne peut abdiquer ses responsabilités et se démettre entre les mains de quelques-uns.

3°) Le devoir d'information prend dès lors toute sa portée. Il ne consiste pas seulement à interroger des candidats ou critiquer les programmes : il faut aussi se documenter sur les données concrètes des problèmes. Il ne s'arrête pas aux seules questions dans lesquelles nos intérêts particuliers sont engagés ; il doit s'étendre aussi à celles qui touchent l'ensemble de la nation ou des catégories de citoyens auxquelles nous n'appartenons pas.

S'informer est d'autant plus urgent qu'en cours de période électorale, avec les moyens modernes de communication, le déferlement des propagandes est plus déroutant. Il convient donc d'écouter, de lire, d'échanger avec d'autres, pour aboutir à une opinion plus juste qui ne soit pas tributaire des habiletés de présentation.

4°) Chaque citoyen a le droit en politique d'avoir une opinion personnelle, et de l'exprimer. Son choix réfléchi doit être déterminé en conscience : il est nécessairement attentif à la compétence des candidats et au contenu de leurs programmes.

Chrétien, il éclaire son option à la lumière des exigences de l'Evangile et de la doctrine de l'Eglise. Il ne vote normalement pas pour un candidat dont le programme viole gravement une de ces exigences importantes.

5°) A notre époque et pour notre région il paraît difficile de ne pas traduire dans notre jugement de conscience les réponses proposées à quelques problèmes majeurs :

— la recherche de la paix par voie d'accords entre les peuples ;

— le développement de l'organisation internationale, spécialement au bénéfice des pays en voie de développement ;

— l'instauration d'une société économique au service de l'homme et non de l'argent ;

— l'établissement d'un dialogue habituel entre les divers éléments de la communauté nationale ;

— le souci de la famille dans les graves problèmes du respect de la vie et de la liberté d'éducation des enfants ;

— l'attention aux répercussions humaines de la décentralisation et de la reconversion des entreprises ;

— le droit pour tous à un logement décent et donc la lutte contre toute spéculation qui multiplie, au détriment des travailleurs, les constructions de luxe inoccupées.

Les catholiques ne peuvent oublier :

— qu'une période électorale n'est qu'un temps fort de la vie politique et celle-ci demande un intérêt habituel de la part des citoyens ;

— que notre monde est en pleine mutation et qu'en conséquence tous les hommes de bonne volonté ont à chercher les aménagements nécessaires à notre société selon un véritable esprit de liberté et de progrès ;

— que l'Eglise, au nom de sa mission de Salut en Jésus-Christ demande à ses fils de travailler positivement à promouvoir dans la société civile — pour les individus, les familles et les groupes — une authentique liberté religieuse, garantie d'une vie politique vraiment humaine.

28 janvier 1967.

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Joseph Kerléroux, recteur** de Tréouergat, a été nommé recteur de Loc-Eguiner.

PERMANENCE DES VICAIRES GÉNÉRAUX

En raison de diverses obligations, **M. le vicaire général Abiven** devra suspendre sa permanence du mercredi à Morlaix en février et mars, sauf les 8 et 22 mars.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **Monseigneur Charles Le Baron,** vicaire général de Vannes.

(Mgr Le Baron était chanoine d'honneur de la Cathédrale S. Corentin. Monseigneur l'Auxiliaire et M. le Doyen du Chapitre ont assisté à ses obsèques.)

ORDINATION

Au cours d'une ordination qui a eu lieu au Grand Séminaire le 9 février, Monseigneur l'Auxiliaire a conféré les ordres mineurs à neuf séminaristes.

AVIS DU SECOURS CATHOLIQUE

Les bourses de vacances des « Kilomètres de Soleil » ne pourront être données par le Secours Catholique que lorsque tous les moyens officiels auront été épuisés.

Il faut donc dès maintenant déposer les dossiers pour les bourses de vacances de « Jeunesse et Sports ». Clôture des inscriptions le 15 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

La campagne 1967 contre la faim dans le monde est en préparation : paroisses et écoles ont reçu du Comité diocésain le matériel nécessaire pour le travail d'information et de formation. On pourrait encore réclamer affiches, enveloppes, tirelires.

Ces moyens doivent aider à ce que le Carême soit éducation des chrétiens et action pour venir en aide aux pays en voie de déveoppement.

On sait aussi que la prochaine Semaine Sociale se déroule à Nantes du 11 au 16 juillet et traite du thème : « **Justice et paix : le monde face à son développement** ». Dès maintenant il serait souhaitable de le rappeler aux jeunes et aux adultes conscients de leurs responsabilités devant le Tiers Monde ou cherchant à s'y éveiller et à servir.

CONFIRMATION A L'ÉVÊCHÉ

La prochaine Confirmation à l'évêché aura lieu **le vendredi 3 mars à 15 heures.**

ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE

Pour les prêtres en **Paroisses Rurales,** qui sont aumôniers d'une équipe d'A.C.G. (H ou F), ainsi que pour tous ceux qui s'intéresseraient à ce mouvement, nous proposons une journée d'études dans l'un de ces centres :

— Mardi 21 février à Châteaulin (salle du Patronage).
— Vendredi 24 février à Lesneven (La Retraite).
— Mardi 7 mars à Quimper (la Retraite).
— Mercredi 8 mars à Landerneau (salle du presbytère).

RETRAITE POUR JEUNES FILLES

Une retraite sera prêchée à la Retraite de Lesneven du dimanche soir 2 avril (19 h.) au jeudi matin 6 avril (vers 9 h.).

Elle s'adresse à **toutes les jeunes filles** de quelque profession que ce soit, faisant partie d'un mouvement d'action catholique ou non, désireuses de faire un véritable approfondissement spirituel.

Envoyer les inscriptions **pour Pâques** à l'adresse suivante : Responsable des retraites, « La Retraite », 10, rue de la Marne, Lesneven.

N. B. — Il serait bon que cette retraite soit annoncée en chaire dès maintenant.

AIDES AU PRÊTRE

Les Aides au Prêtre du Sud-Finistère sont invitées à la récollection qui aura lieu à la Maison de la Retraite, **à Quimper, le vendredi 24 février,** de 10 h. à 16 h. 30 (messe à 15 h. 15). Elles auront soin de s'inscrire auprès de la Révérende Mère Supérieure.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 19 février. 2e dimanche de Carême. Lundi 20 et mardi 21, de la férie. Mercredi 22, la Chaire de S. Pierre, apôtre. Jeudi 23, de la férie. Vendredi 24, S. Matthias, apôtre. Samedi 25, de la férie. Dimanche 26, 3e dimanche de Carême.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Claude Le Vourc'h*, du presbytère de Plounéour-Trez. *Mme Vve Lerrol*, de Lanhouarneau. *Sœur Marie Anne Guillermou*, sœur de M. l'abbé Guillermou, Kéraudren. *M. Jean-François Le Roux*, de Plouédern. *M. Joseph Diverrès*, de Quimper. *M. Emmanuel Colin*, de Lambézellec.

Pour aider les prêtres dans la Pastorale du Baptême des petits-enfants

Le Centre national de Pastorale liturgique et le Centre national de l'Enseignement religieux communiquent :

Diverses publications sont maintenant à la disposition des prêtres. On peut les trouver en librairie.

Pour une réflexion en profondeur.

● « COMMENTAIRE DU DOCUMENT ÉPISCOPAL, GUIDE DE RÉFLEXION ET DE TRAVAIL ». — Réalisé par la Commisison nationale d'Enseignement religieux et le Centre national de Pastorale liturgique. Prix : 1,50 F.

Cette plaquette peut aider le prêtre seul, ou les équipes sacerdotales, ou les groupes divers intégrant des laïcs et des religieuses, qui souhaitent approfondir les directives de l'Episcopat. Elle reproduit ces directives, et propose : 1. Un regard sur la situation actuelle (situation difficile, chance pastorale) ; 2. Une analyse des fondements théologiques de la pastorale proposée ; 3. Cinq pistes de travail en commun.

Pour une analyse du dialogue pastoral.

● « DIALOGUES SUR LE BAPTÊME ». Numéro 26 de la revue *Catéchèse* (revue publiée par le C.N.E.R.). Prix : 5 F. — Ce fascicule contient : 1. une série d'études sur le mystère pascal dans la relation parentale (J. Le Du), le baptême des enfants (Ch. Paliard), l'entretien pastoral avec les parents en vue du baptême (J. Puyo) ; 2. des thèmes de dialogue dans une réunion de parents (D. Barbé) ; 3. une bibliographie commentée sur le baptême des enfants (E. Marcus).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour le dialogue avec les parents, dans les contacts personnels, les visites, les réunions.

● « QUE SERA NOTRE ENFANT ? ». Présenté par « Fêtes et Saisons ». Prix : 1,20 F.

● « UNE VIE NOUVELLE ». Editions C.E.F.A.G. Prix : 2 F.

Ces deux albums expriment une même attitude de fond. S'adressant plus spécialement à des parents de milieux peu chrétiens, ils essaient de les rejoindre là où ils en sont de leur démarche spirituelle : dans les sentiments qu'ils éprouvent en vivant l'événement privilégié de la naissance de leur enfant. L'un et l'autre comportent un feuillet explicatif permettant une utilisation plus fructueuse.

Le premier est né plutôt dans le milieu rural. Il vise principalement à faciliter le dialogue entre le prêtre (ou des laïcs ou des religieuses) et le foyer. Son déroulement est assez rationnel.

Le second est conçu pour faciliter d'abord le dialogue entre le père et la mère et ensuite le dialogue du foyer (ou de plusieurs foyers) avec un prêtre (ou des laïcs ou des religieuses). Il est né en milieu populaire urbain et s'adresse plutôt à ce milieu, sans exclusive.

● « PARENTS CHRÉTIENS ET BAPTÊME ». Numéro spécial de la revue « Parents chrétiens ». Prix : 0,50 F.

En des articles courts et un langage simple, cette brochure est un instrument de réflexion, qui tient compte de la mentalité religieuse courante et veut faire comprendre la « nouvelle » pastorale du baptême des enfants .Elle répond aux questions que se posent immédiatement les parents et les aide à voir plus profondément la signification de la paternité et du baptême.

● « POURRAIT-IL VIVRE SEUL ? ». Numéro spécial de la revue « La Page des Parents ». Prix : 0,40 F.

Cette brochure s'adresse à des familles chrétiennes, qui donnent au baptême sa signification religieuse, mais sont déroutées par la « nouvelle » pastorale du baptême. Elle peut rendre service, bien qu'un certain nombre d'améliorations soient souhaitables. Une seconde édition révisée est en préparation.

● LE SÉMINAIRE DE TARBES, 51, rue de Traynés, 65 — Tarbes, situé à 18 km. de Lourdes, comprend une maison d'accueil : avec 100 places en dortoirs, 70 chambres individuelles, des salles de réunion nombreuses, un parc tranquille et ombragé, un parking clôturé pour 100 voitures et autocars. L'établissement est chauffé. Il peut recevoir en pension complète ou partielle.

A) *Durant toute l'année :* prêtres, religieux, sœurs, dames et messieurs pour des sessions, congrès ou autres rassemblements.

B) *Pendant les vacances scolaires seulement* (été, Toussaint, Noël, Carnaval, Pâques, Pentecôte) : pour plusieurs jours ou en transit, des groupes de jeunes (garçons ou filles), qu'intéresse la proximité des Sanctuaires de Lourdes et des Pyrénées avec leurs attraits d'excursions et de sports d'hiver...

Activités 1966 de l'U. N. C. A. H. S.

Dès octobre 1965, notre travail fut orienté par le thème du Congrès National prévu pour juin 1966 : *La Religieuse d'Action Hospitalière est Sociale dans l'Eglise en dialogue.*

A l'aide de l'Encyclique « Ecclesiam suam », il s'agissait de voir les conditions d'un vrai dialogue.

Le premier trimestre, nous avons recherché les occasions de dialogue à travers nos activités professionnelles et apostoliques ou au niveau de la communauté.

Pour juger plus sainement et voir plus lucidement comment ce dialogue est vécu et réalisé, nous avons ventilé à travers le diocèse, un questionnaire adressé aux laïcs, leur demandant ce qu'ils pensaient du « dialogue religieuses-laïques ».

Les deux exposés d'information pour la journée trimestrielle traitaient du V[e] Plan d'équipement sanitaire et social et du mouvement hospitalier en France. En relisant le dialogue de Jésus avec la Samaritaine, nous avions l'impression de retrouver des personnes, celles que nous cotoyons tous les jours et qui nous entretiennent de leurs problèmes.

Un bsoin se fait sentir chez les religieuses U.N.C.A.H.S. du diocèse. Plusieurs signalent leur désarroi devant les cas difficiles concernant la pratique des sacrements chez certains de leurs malades. Comment, dans notre mission de tous les jours, nous situer dans le dialogue de la foi avec des personnes concernées par les sacrements ?

Cette question de notre part réclame une réponse et, lors de la journée du deuxième trimestre, notre aumônier-conseil, le *P. Boucher,* traita de la pédagogie des sacrements ; à cet exposé théologique fit suite une conférence sur le sacrement de mariage par le *P. Lescop,* du Séminaire.

Dans un travail préparatoire à cette journée, nous avons essayé de préciser nos attitudes dans le dialogue. Les laïcs, par leurs réponses au questionnaire, nous ont aidées à revoir nos réactions et les contre-valeurs émergeant de nos façons de voir et d'agir ; mais nous avons aussi essayé de dégager en profondeur les exigences et les appels qui en découlent pour nous. Nous sommes invitées à regarder Jésus-Christ en dialogue avec Nicodème et à préciser quelques points de repère : une attention positive aux démarches des hommes, un souci de leur révéler le sens de leur démarche, une foi personnelle suffisante, une exigence définitive pour présenter le salut aux hommes qui font une telle démarche.

Pour le troisième trimestre, une toute autre formule a été adoptée dans les trois Centres :

— celui de Morlaix a voulu approfondir le problème de l'enfance inadaptée, d'où visite de trois établissements : les Genêts, l'Institut médico-pédagogique de Trévidy et le Calvaire à Landerneau. La visite de ce dernier a montré aux religieuses présentes la grande épreuve de tant de familles. La prise de contact avec les fillettes défavorisées a permis de voir les lourds problèmes auxquels s'affrontent celles qui s'y dévouent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— le Centre de Quimper a préféré une journée de détente fraternelle, avec cependant la visite documentaire du Centre de thalassothérapie de Tréboul.

— pour le Centre de Brest, journée de détente également avec projection d'un film commenté et une information sur les grèves par un militant.

Cette journée avait un caractère d'expérience, le renouvellement est cependant sollicité par toutes, car le dialogue y était fraternel et spontané.

Nos activités à l'U.N.C.A.H.S. nous demandant de plus en plus un travail en commun, une vingtaine de religieuses par Centre a participé dans le courant de l'année à des séances de formation d'animatrices à l'école de deux psycho-sociologues. Nous pensons poursuivre cette formation, qui s'est révélée efficace lors du Congrès National (où plusieurs religieuses du diocèse étaient désignées pour animer des carrefours).

Le Bureau diocésain s'est réuni le 7 octobre dernier pour organiser le programme d'année. Reconnaissant qu'il faudrait exploiter les richesses du Congrès de juin, nous retenons comme thème de travail pour le premier trimestre : *la qualité de nos relations.*

Sœur ANNE DE SAINT-PATRICE,
du Centre Hospitalier de Quimper.

La guerre a toujours été odieuse. Mais la guerre moderne est devenue si terrible, si inhumaine, si meurtrière, que rien ne peut plus la justifier. C'est la conception même de la guerre comme moyen de règlement des conflits qui révolte la conscience de l'homme moderne. « Guerre à la guerre » (Pie XII), « Jamais plus la guerre » (Paul VI), « Bienheureux les pacifiques » (Evangile).

On ne défend pas la civilisation, à plus forte raison, une civilisation dite chrétienne, à coups de canon et de bombes. Le Christ a fait remettre son épée au fourreau par l'ami impétueux qui prétendait le défendre l'arme à la main. Toute guerre moderne me semble une régression monstrueuse vers la barbarie.

Dans l'esprit de l'Evangile et des messages réitérés des Papes contemporains et spécialement de Paul VI, je prie et je fais prier pour la paix et pour le dialogue loyal et sincère entre les hommes de bonne volonté...

Pour prévenir ou arrêter les massacres qui sont en train d'entraîner l'humanité vers la catastrophe, le chrétien doit préconiser d'abord le recours à Dieu par la prière.

Il doit aussi et en même temps contribuer activement à un grand mouvement d'opinion publique qui fasse comprendre et sentir à tous les chefs d'Etat que la conscience de l'homme moderne ne supporte plus la guerre avec ses dangers, ses dévastations, ses ruines absurdes, ses deuils inhumains, son sang, ses larmes... La guerre au banc de l'humanité...

Cardinal MARTIN, *archevêque de Rouen.*

La Commission de Liturgie recommande

« Formules de prière universelle »

On attendait depuis longtemps ce livre de prières universelles : annoncé à maintes reprises, sa parution fut chaque fois remise sans explication. Le peu qui en filtrait soulevait espoir et crainte :

— *espoir :* car on n'est pas inspiré tous les samedis soir et la prière universelle du dimanche s'en ressent ;

— *crainte :* « ceux qui savaient » parlaient du caractère obligatoire de ce volume, comme si la liturgie ne pouvait se concevoir que figée en tous ses éléments.

Cette crainte n'est pas entièrement surmontée à la lecture de l'excellente introduction des FORMULES DE PRIÈRE UNIVERSELLE (pages 9 et 18) : la p. 13 est susceptible de plusieurs interprétations. Pour nous, ce livre est simplement *approuvé* par la Commission épiscopale de liturgie de France.

Notre insistance sur ce point peut surprendre. Mais le danger qui menace la prière universelle vient moins des excès de quelques farfelus (rares d'ailleurs si l'on prend la peine de vérifier les rumeurs colportées) que de son propre « stéréotypage », de sa fossilisation. Que d'églises où l'on prie tous les deux dimanches « pour la sainte Eglise de Dieu répandue ici et par tout l'univers... » ! Si dans la prière universelle n'affleurent pas la vie et le langage courants, autant revenir — sans attendre quelques décades — à l'ancienne prière prônale.

Ce point précisé, on reconnaîtra sans difficulté que ce livre de FORMULES DE PRIÈRE UNIVERSELLE est excellent. Bien sûr, il reste de ces formules irréelles chères au milieu catholique (« pour *toutes* les nations, *toutes* les races, *tous* les peuples du monde, afin qu'en cette nuit la paix du Christ détruise *à jamais* les barrières et la haine... » 75/2), ou terriblement vieillies (« pour tous ceux qui gémissent dans cette vallée de larmes... » 169/3), ou mal bâties (« pour les peuples en voie de développement, afin qu'ils obtiennent toujours plus de bien-être matériel et spirituel... » 77/3)... Comment en irait-il autrement en trois cents pages ? L'usage décantera. — Que contient ce volume ?

— une introduction sur le sens et la réalisation de la prière universelle, et la manière de la chanter éventuellement (pages 9 à 23),

— une série de monitions sacerdotales d'introduction (p. 27 à 29),

— des formulaires complets : pour servir en tous temps (22 formulaires), ou à chaque dimanche et fête (p. 63 à 207), ou en diverses circonstances religieuses ou civiles (p. 209 à 255),

— des formulaires d'un style particulier (p. 257 à 277),

— des intentions diverses (149 formules),

— des prières de conclusion (p. 305 à 312),

Non seulement cet ouvrage est excellent, mais il est supérieur aux autres recueils par le style (avec formules adaptées au chant), par le contenu et par l'agencement interne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce dernier point mérite une explication. Pour chaque dimanche, fête ou circonstance est proposé un formulaire complet. Mais grâce à une table analytique (p. 316 à 319), chacun peut

— soit varier le formulaire proposé (ci-joint un exemple pour une prière universelle à l'occasion des élections),

— soit en composer un autre,

— soit y ajouter des intentions pour une occasion particulière : la campagne contre la faim, par exemple, tel dimanche de carême.

Indiscutablement, ce qu'on a fait de meilleur et de plus pratique pour l'usage liturgique.

En temps de surcharge pastorale il suffit de l'ouvrir à la page voulue : tout est prêt. Tandis que si l'on a le loisir de rédiger un formulaire propre, il est là comme un excitateur et un modèle.

Le volume n'est pas « donné », parce que ses auteurs l'ont voulu très bien imprimé en gros caractères (chez Mame, c'est tout dire) : ce n'était peut-être pas indispensable, mais c'est bien agréable.

Pour terminer, relevons cette notation intelligente de la page 23 : « *L'ordre habituel des quatre séries d'intentions n'est pas impératif... Dans certains cas, il peut être bon de partir des préoccupations immédiates de l'assemblée pour la faire monter progressivement à des intentions plus générales* » ; on trouvera deux exemples de cette manière de faire p. 245 (mariage) et 252 (funérailles).

● *FORMULES DE PRIÈRE UNIVERSELLE, préparé par le Centre National de Pastorale Liturgique à la demande de la Commission épiscopale de liturgie de France. Un volume relié, imprimé deux couleurs, publié par le groupement franco-belge des éditeurs de missels. En vente dans toutes les librairies,* 24,70 *fr.*

A l'occasion des élections

Dans une prière unanime, frères bien-aimés, faisons monter vers Dieu notre supplication pour tous les hommes, afin que tous s'efforcent de bâtir la cité terrestre dans la justice et la fraternité.

1. Pour l'Eglise de la terre,
afin qu'elle sache guider les hommes
vers la cité des cieux,
prions le Seigneur.

2. Pour tous les citoyens de notre pays,
afin qu'à l'heure des élections
chacun prenne sa part de responsabilité
au service du bien de tous,

3. Pour ceux qui souffrent de la guerre,
de la haine ou de l'injustice,
afin qu'ils connaissent bientôt la paix
et le bonheur,

4. Pour que nous sachions nous respecter,
nous comprendre et nous aimer,
malgré la diversité de nos opinions,

Dieu éternel et tout-puissant,
qui tiens en ta main les pouvoirs et les droits
de tous les peuples,
Dirige nos esprits et nos cœurs selon ta volonté
pour que nous vivions dans une paix durable.
Par le Christ, notre Seigneur.

(*page 240*)

⁂

Autres formules (p. 292 et 236)

3. Pour tous ceux qui ont à voter aujourd'hui,
afin que Dieu éclaire leur conscience
et guide leur choix,

3. Pour notre commune (notre pays),
afin que cette journée d'élections
n'attise pas les divisions et les rancunes,

3. Pour ceux qui seront élus aujourd'hui,
(Pour ceux que leurs concitoyens ont élus,)
afin qu'ils accomplissent leur mandat
dans un réel esprit de service,

3. Pour les habitants de notre pays,
afin que Dieu donne à chacun
le sens de son devoir civique
et le souci du bien de tous,

4. Pour nous tous ici rassemblés,
afin que nous sachions surmonter nos divergences
pour bâtir ensemble
l'avenir du monde et de notre pays,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. : Nord 85-86
Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE — ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre **204**

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires « **PEUGEOT** »

BREST
Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06

MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Photo Albert Briard Brest

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Mgr Fauchet, évêque de Troyes
Session d'étude pour jeunes prêtres
Aumôniers d'hôpitaux et d'hospices
L'Episcopat répond à la S. C. « pro doctrina fidei »

Partie non officielle

« La fin d'une agriculture »
« Club Inter »

N° 4 112 (82e année) — 24 février 1957

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone Industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Brual, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

MONSEIGNEUR FAUCHET, ÉVÊQUE DE TROYES

Le Saint-Père vient de nommer **M. le chanoine Fauchet,** vicaire général de Saint-Brieuc, évêque de Troyes, en remplacement de Monseigneur Le Couédic, démissionnaire.

Nous prions le nouvel évêque d'agréer l'expression de nos félicitations et l'assurance de notre prière.

SESSION D'ÉTUDES DES JEUNES PRÊTRES

La session annuelle des jeunes prêtres se tiendra au Grand Séminaire du **dimanche 2 avril (19 h.) au vendredi 7 (17 h.).** Il s'agit d'une session sur la Bible, qui sera animée par MM. J. Le Roux et D. Potier, professeurs au Séminaire, Y. Saout, aumônier de lycée à Brest, et A. Gourmelen, vicaire à St-Louis de Brest.

Voici les grandes lignes du programme : 1er jour. La Bible et nous. 2e jour, Etude de Genèse I-III. 3e et 4e jours, Présentation des Evangiles, Etude de textes en quatre groupes : une parabole, un récit de l'enfance, un miracle, un récit biographique. 5e jour, Echanges sur diverses questions relatives à la Bible et à son utilisation, sur des questions qui touchent directement les jeunes prêtres (les journées de reprise hebdomadaire, le travail intellectuel).

Cette session est destinée à tous les prêtres ordonnés en 1961 et depuis. Elle est ouverte aussi aux prêtres plus anciens ; ceux qui, parmi ces derniers, envisageraient d'y participer sont invités à se mettre en rapport avec M. Y. Le Verge, Grand Séminaire, avant le 20 mars (on leur rappelle toutefois qu'une session identique est prévue pour eux en octobre prochain).

AUMONIERS D'HOPITAUX ET D'HOSPICES

Comme les autres prêtres, ces aumôniers ressentent le besoin de réfléchir ensemble sur les exigences de leur ministère auprès de leurs malades et vieillards. Déjà M. l'abbé Le Bras, à l'époque aumônier de l'hôpital Gourmelen de Quimper, les avait réunis dans ce but. Il s'agit maintenant, sous l'impulsion de l'Aumônerie nationale, de poursuivre le travail et de l'organiser

Le 7 février dernier s'est tenue à Rennes, sous la présidence de Monseigneur Favé, délégué de la Région Ouest à la Commission épiscopale de l'Action sociale et charitable, une première rencontre des délégués diocésains des douze diocèses de la Région. **M. l'abbé François Simon,** aumônier de l'hôpital de Morlaix, a été nommé par Monseigneur l'Evêque **délégué diocésain.**

Des réunions diocésaines sont déjà prévues dans tous les diocèses : chez nous, **le mardi 18 avril.**

Dans le courant de septembre, une courte session d'étude sera organisée à laquelle seront invités tous les aumôniers de la région.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA CONFÉRENCE EPISCOPALE FRANÇAISE RÉPOND A LA LETTRE DE LA S. CONGRÉGATION « PRO DOCTRINA FIDEI »

1. — La Conférence épiscopale française est reconnaissante à la S. Congrégation pour la Doctrine de la Foi de l'avoir invitée à donner son avis sur plusieurs points d'ordre doctrinal qui préoccupent actuellement le Saint-Siège. Sans doute des évêques ont-ils regretté la forme donnée à cette interrogation ; mais tous y voient une nouvelle preuve de la volonté de la S. Congrégation d'instaurer avec les épiscopats des divers pays, au lendemain du Concile, un dialogue confiant et fructueux.

Aussi bien la Conférence épiscopale, réunie en Assemblée plénière à Lourdes en octobre dernier, s'est-elle saisie avec le plus grand soin de cette importante question. Après un large échange de vues, elle a déterminé les modalités du travail à poursuivre en commun. Deux consultations écrites des évêques ont eu lieu depuis Lourdes. La présente réponse, longuement mûrie, est vraiment celle de la Conférence épiscopale elle-même.

2. — La lettre de la S. Congrégation ne signalait les dix points de préoccupation qu'à titre d'exemples et insistait fondamentalement sur la prise de conscience d'une situation globale pouvant donner matière à des inquiétudes d'ordre doctrinal.

Dans le même esprit, la Conférence épiscopale n'a pas voulu se contenter de répondre aux points particuliers signalés à son intention ; elle croit correspondre davantage à l'attente du Saint-Siège en abordant l'ensemble des difficultés d'ordre doctrinal, telles qu'elles se posent aujourd'hui en France.

I.

La question doctrinale en France.

3. — L'existence de difficultés doctrinales est indubitable. Mais pour en apprécier l'importance, comme aussi pour discerner les meilleurs remèdes, plusieurs observations s'imposent.

Tout d'abord, **les causes** sont d'ordre divers, même si elles proviennent toutes de l'extraordinaire évolution des connaissances et des mœurs qui caractérise notre temps.

— La première cause se situe au niveau de la réalité de la vie contemporaine : celle-ci pose brutalement à la conscience de notre génération des problèmes fondamentaux sur l'homme et son destin, qui ne peuvent être éludés et qui sont aggravés par l'emprise de la pensée scientifique et technique. Citons, par exemple, les conquêtes de l'espace et la menace de la bombe atomique ; la puissance des moyens de communication sociale et l'extension de la culture ; les possibilités de la biologie appliquée à l'homme, la régulation des naissances et les conditions d'existence des foyers ; l'aspiration des masses à la responsabilité civique et sociale...

— En outre, des appels viennent du Concile lui-même. La mise en œuvre de ses enseignements impose aujourd'hui un développement de la recherche théologique. Si donc on peut déplorer la lenteur de beaucoup d'esprits à s'ouvrir aux véritables enseignements et orientations conciliaires, on ne saurait en revanche s'étonner, au souvenir des travaux du Concile, que la recherche actuelle soit laborieuse et parfois incertaine. En fait, les problèmes soulevés par le Concile sont signe de la vitalité de l'Eglise et portent l'espoir d'un renouveau théologique, encore que le progrès escompté comporte des risques et exige la vigilance des pasteurs.

— Enfin, des difficultés doctrinales sont suscitées par des penseurs non catholiques ou a fortiori par le climat de relativisme et d'athéisme. De telles influences peuvent directement ébranler les fondements de la foi. Mais, même en ce cas, ce n'est que par une présentation réfléchie de la vraie doctrine et par une saine réaction de travail théologique qu'on pourra sauvegarder et fortifier la foi des fidèles et des prêtres. Or, on peut se demander si, vis-à-vis des laïcs, jeunes ou adultes, et en premier lieu à l'égard des séminaristes, nous disposons partout d'un enseignement assez lucide pour structurer du dedans la conscience religieuse du chrétien en fonction de ses difficultés. Les évêques de France sont attentifs à la diversité de ces influences, qui exige de leur part des attitudes prudentielles différentes. Ils souhaitent en particulier que la recherche théologique explicitement appelée par les travaux conciliaires, loin d'être compromise, soit encouragée (cf. troisième partie).

4. — Les **manifestations** de ces difficultés d'ordre doctrinal en France sont multiples.

Il y a des écrits catholiques de vulgarisation (livres, revues) et des sessions qui façonnent la pensée commune du clergé, sans toujours faire preuve de la rigueur et de la prudence nécessaires. Les vrais théologiens sont les premiers à déplorer cet état de fait.

Il y a des imprudences pastorales ou cultuelles qui peuvent entraîner, à l'insu même des pasteurs, des gauchissements de la doctrine.

Il y a, chez des catholiques (et même des clercs), un comportement et une mentalité qui sont façonnés par une opinion publique puissante, fort peu inspirée par la doctrine de la foi, et parfois proprement païenne.

Il y a enfin la difficulté réelle, ressentie et exprimée par beaucoup, de résoudre de façon pleinement cohérente avec la foi les problèmes intellectuels et moraux de ce temps. On ne peut empêcher cette interrogation des consciences ni réprimer par la seule voie d'autorité les réponses aventureuses données ici et là.

Les évêques de France, pour préoccupés qu'ils soient de plusieurs de ces manifestations, savent qu'ils ne peuvent remédier aisément au mal qu'ils discernent. Ils ont surtout conscience qu'il ne suffirait pas de dénoncer le désordre pour le faire cesser ; parfois même ce serait l'aggraver ! Le devoir doctrinal des évêques est positif, comme il sera précisé dans la troisième partie.

5. — **L'ampleur et la gravité** des faits qui viennent d'être évoqués doivent faire l'objet d'un jugement très nuancé.

Il est indéniable que plusieurs des points signalés plus loin (deuxième partie) sont, pour les évêques français, motifs d'inquiétude.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Certains modes de penser et d'agir peuvent incliner à l'erreur doctrinale.

Mais il s'agit plus habituellement de tendances, de courants, de malaise diffus, d'un certain flottement de la pensée. On n'est pas en présence d'un système cohérent. Bref, à considérer l'ensemble de la situation, il n'y a pas lieu de parler d'une résurgence du modernisme au sens historique du terme.

La plupart des évêques français craignent même que la simple énumération, dans la Lettre romaine, des dix erreurs ou tendances dangereuses n'accrédite à tort l'idée d'un système coordonné ou qu'elle ne durcisse des positions encore fluentes, ou encore ne provoque inutilement des doutes sur des matières qui ne font pas difficulté. A fortiori faut-il écarter l'hypothèse d'une liste de propositions à condamner. On paralyserait la recherche sans enrayer l'erreur.

Par-delà la diversité de ces points d'inquiétude, il convient enfin de souligner la gravité des problèmes de foi actuellement posés par l'affrontement quotidien de nombreux chrétiens à l'incroyance. Dans un pays traditionnellement catholique comme la France, nous n'avons peut-être pas suffisamment mesuré les exigences d'un renouveau dans la structure personnelle et l'expression objective de la foi, qui sont imposées par la fréquentation journalière de milieux étrangers à toute vie religieuse. Les meilleurs apôtres laïcs, et déjà de nombreux prêtres, soulèvent avec acuité cette question de portée doctrinale.

II

Principaux points de préoccupation

6. — A la lecture des dix points de la Lettre, on doit convenir que celle-ci touche beaucoup de questions agitées de nos jours et qu'elle provoque une salutaire réflexion.

Certains points toutefois — par l'importance de l'objet ou la gravité des inquiétudes — méritent une réflexion privilégiée. Aussi est-il apparu opportun de grouper les dix thèmes particuliers et quelques autres préoccupations selon un ordre plus synthétique.

En outre, plusieurs des points ici énumérés ont été traités dans des documents conciliaires et pontificaux. Des réponses substantielles ont été données. Il convient de s'en souvenir.

Car c'est par la fidélité à cet enseignement que l'action des évêques, docteurs de leur peuple, se situera dans l'exacte ligne de la pensée de l'Eglise. Aussi bien l'Assemblée épiscopale française a-t-elle centré son effort sur l'application du Concile dans les diocèses.

7. — La question fondamentale est celle de **Dieu** et du **Christ.**

Elle revêt une importance décisive en ce temps de mutation profonde de la culture et de la civilisation.

L'athéisme se manifeste aujourd'hui dans l'ordre philosophique et pratique par des formes multiples et dangereuses. A côté du marxisme, des philosophies nouvelles s'attaquent à la racine même du sujet humain personnel et mettent en cause toutes formes de connaissance de Dieu. D'où l'urgence de la recherche philosophique, théologique et spirituelle pour réintroduire Dieu dans de vastes secteurs de la vie et

de la pensée contemporaine. Il faut maintenir la possibilité, pour la raison humaine, d'atteindre Dieu.

Les évêques de France puisent notamment dans la Constitution « Gaudium et Spes » (n^os^ 19, 20, 21) la norme de leur attitude à l'égard de l'athéisme et des athées.

La christologie (point 5) impose, au lendemain du Concile, une attention particulière :

— Dans l'ordre théologique : c'est, par exemple, la nécessité de maintenir les concepts fondamentaux de nature et de personne. A cet égard, la philosophie moderne pose des problèmes nouveaux : l'acception des mots nature et personne est aujourd'hui différente, pour un esprit philosophique, de ce qu'elle était au V^e^ siècle ou dans le thomisme. On se trouve là devant une équivoque de langage qu'il faut absolument lever si l'on veut se faire entendre de notre génération.

— Dans l'ordre scripturaire : les récents travaux des exégètes nous placent devant la nécessité d'approfondir la connaissance du Christ Homme sans compromettre la foi en sa divinité (prophéties et miracles, enfance et résurrection). C'est là, pour les exégètes, cause de difficultés dans l'interprétation de la Révélation (point 1). Des doutes s'insinuent ici ou là dans l'esprit de quelques clercs (influence des théories de démythisation) ; mais il ne s'agit pas d'erreurs explicites chez l'ensemble des catholiques français qui, au contraire, ont plus qu'avant le sens de la Parole de Dieu. Il appartient donc aux évêques de prévenir, notamment par leur action auprès des théologiens, des professeurs de séminaires et des écrivains catholiques, les influences nocives à l'Eglise.

— Dans l'ordre liturgique : le culte eucharistique (point 6) vient d'être heureusement rénové par le Concile (usage du français et concélébration). Ce progrès, néanmoins, comporte des ombres ; les formes de la dévotion eucharistique sont en voie d'évolution, et des imprudences pastorales ou liturgiques pourraient compromettre la foi en la présence réelle. Par ailleurs, il est des prêtres qui insistent plus volontiers sur le repas eucharistique que sur le sacrifice, ou encore qui s'interrogent sur l'opportunité d'une célébration de la messe sans fidèles.

— Dans l'ordre apostolique : un certain langage peut comporter des risques d'immanentisme. Le Christ, insiste-t-on, est présent à toutes les valeurs humaines, son Esprit est au travail dans le monde. On parlera dès lors davantage du devoir de découvrir aux incroyants la réalité de cette présence divine cachée à leurs regards, que de la nécessité d'apporter au monde pécheur le salut révélé par Jésus-Christ et réalisé par lui dans l'Eglise. N'est-ce pas, sous une forme nouvelle, le problème constamment soulevé des rapports de la nature et de la grâce ?

8. — Un second centre de difficultés doctrinales est **l'Eglise.**

Malgré les lumières de la Constitution « Lumen Gentium », l'autorité du Magistère (point 3) n'est pas toujours reconnue. Celle du Pape est rarement atteinte, mais les difficultés commencent — selon les milieux — avec les textes du Concile, les documents pontificaux, les dicastères romains, l'assemblée épiscopale, l'évêque diocésain. C'est le sens catholique de l'autorité qui fait difficulté pour certains ; mais il appartient à ceux qui détiennent l'autorité dans l'Eglise de l'exercer de manière à en donner une exacte intelligence spirituelle. Pour d'autres,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

c'est le caractère institutionnel de l'Eglise qui heurte la conscience : on veut rejoindre le Christ sans la médiation de l'Eglise hiérarchique. La théologie des charismes, impliquée dans plusieurs textes conciliaires, doit être approfondie et assimilée.

Quant aux formules dogmatiques (point 2), si quelques évêques redoutent un danger de subjectivisme doctrinal, la plupart estiment que le danger n'est pas dans le relativisme dogmatique. En revanche, un problème réel est celui qui nous fut posé par Jean XXIII à l'ouverture du Concile et, récemment encore, par Paul VI : le rapport entre la substance du dogme et sa formulation. Le langage, en effet, évolue. Certains mots doivent évidemment demeurer ; mais il est juste et urgent qu'on rejoigne le langage d'aujourd'hui pour exposer à l'ensemble des fidèles une doctrine immuable.

Une autre difficulté, plus pratique que théologique, concerne l'acceptation de l'économie sacramentaire (points 6 et 7) comme économie providentielle de salut Certes les excès ou abus, signalés ici ou là, touchant l'Eucharistie et la Pénitence, sont parfois dommageables pour la foi et la vie du peuple chrétien ; mais il est rare qu'ils atteignent l'erreur doctrinale ,et ils peuvent même accompagner une recherche positive. En revanche, la crise de confiance de certains catholiques envers les sacrements semble un symptôme plus grave, car il atteint le mystère religieux de l'Eglise. Encore faut-il éviter de durcir cette tendance.

Impossible enfin de mentionner l'économie sacramentaire sans souligner que la volonté missionnaire soulève actuellement en France, à l'égard des populations déchristianisées, la question doctrinale et pastorale du baptême des enfants.

Par rapport à l'œcuménisme (point 10), la situation dans son ensemble est saine, ainsi qu'en témoigne une enquête menée en 1965 par le Comité épiscopal compétent. On doit cependant déplorer de la part de quelques prêtres des maladresses dans l'animation et l'organisation de rencontres œcuméniques. De plus, certains fidèles ne comprennent pas le refus opposé par les autorités religieuses (catholique, orthodoxe, protestante) à l'intercommunion.

9. — Une troisième source de difficultés doctrinales se situe au niveau de **l'homme**, de la vie morale des chrétiens.

Le sens du péché subit comme une éclipse dans la conscience personnelle d'un grand nombre. D'une part, devant les contraintes croissantes de la vie professionnelle et sociale, certains capitulent ; notre morale leur paraît impossible à appliquer concrètement. D'autre part, sur quelques points, la législation et l'opinion favorisent un émoussement de la conscience (divorce, euthanasie, régulation des naissances). Enfin, la pression collective de la vie sociale ou, dans un autre domaine, le mauvais usage des thérapeutiques psychanalytiques compromettent chez le sujet moral le sens de sa propre responsabilité.

Le péché originel (point 8), ainsi que les fins dernières et le jugement, sont des points de la foi catholique directement liés au salut en Jésus-Christ et dont la présentation aux fidèles fait effectivement difficulté à beaucoup de prêtres chargés de les enseigner. On se tait, faute de savoir comment parler. Le travail théologique est indispensable en

ces domaines pour être capable de présenter la vrale doctrine d'une manière exacte, complète et assimilable.

Par ailleurs, le relativisme dont est pénétrée la pensée moderne met en cause la connaissance et l'expression d'une vérité objective (point 4). Les conséquences sont davantage ressenties en France dans l'ordre moral que dans l'ordre dogmatique : primat de la sincérité spontanée sur l'accueil d'une loi morale, fût-elle divine ; affirmation de l'autonomie de la conscience aux dépens de la fidélité aux cammandements. Ces conséquences, plus ou moins explicites, atteignent bon nombre de chrétiens qui, devant les difficultés de la vie morale, s'interrogent sur le fondement des préceptes de la loi naturelle, leur objectivité, leur stabilité. La morale sexuelle en particulier connaît une vraie dégradation (point 9).

Les évêques de France constatent l'insuffisance de certains enseignements traditionnels et l'urgence d'un approfondissement de la théologie morale. Il faut sauver les valeurs fondamentales — et notamment l'objectivité — de l'ordre moral chrétien. Sans contester l'appel à la conscience personnelle, auquel nos contemporains sont si sensibles, il faut redire le devoir de chacun de se former une conscience droite. Mais on ne le fera efficacement qu'en prenant en considération les vrais problèmes humains de ce temps.

10. — En conclusion de cette seconde partie, il faut souligner à nouveau l'importance d'une attitude positive en face de ces diverses tendances. Il s'agit moins de dénoncer le mal que de chercher le remède. Dans chaque cas, les questions que se posent les évêques responsables sont de savoir où réside la difficulté à surmonter, quel travail entreprendre, et selon quelle méthode. C'est ainsi qu'à propos du point 1, ce n'est pas directement l'inspiration et l'inerrance qui sont mises aujourd'hui en doute ; mais la difficulté est de savoir quelle juste notion il faut avoir de la valeur des textes historiques. Les meilleurs exégètes s'interrogent sur la réponse à donner à cette question.

De même, quand il s'agit de christologie (point 5), le dogme de l'Incarnation n'est pas mis en cause par les prêtres et les fidèles. Mais de quelles notions sur la nature et la personne faut-il user aujourd'hui pour que ces notions soient capables d'exprimer à nos contemporains la vérité des définitions dogmatiques ?

De semblables remarques sur la position même du problème, faites à propos des autres points, conduisent les évêques à dépasser l'alternative des questions posées par la Lettre romaine et à rechercher les vraies racines et l'exacte portée des problèmes doctrinaux soulevés.

III

L'épiscopat français face à ses responsabilités doctrinales

11. — La responsabilité des **évêques**, en matière doctrinale, est première. Aussi bien l'épiscopat français entend-il exercer ouvertement, en ces années d'application du Concile, son devoir de veiller à la formulation et à l'annonce de la vraie foi. Il sait du reste que souvent la racine du mal est d'ordre philosophique et même métaphysique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais comme on l'a déjà dit, c'est là une mission essentiellement positive : il faut proclamer la Parole de Dieu, diffuser l'enseignement conciliaire et préciser explicitement les points fixes de la foi, sans crainte de dire le bien et le mal, le vrai et le faux. Au surplus, les problèmes de doctrine sont sous-jacents à toute action pastorale : il appartient donc à l'évêque de discerner les incidences doctrinales des orientations pastorales actuelles. Une attention particulière doit être donnée à la pédagogie de la foi, si importante dans un monde marqué par l'incroyance. Conscients de la charge qui leur incombe, les évêques de France s'efforcent de mettre en place des structures de travail collectif (bureau d'études) permettant l'exercice de leur responsabilité doctrinale. Déjà, en 1957, un rapport doctrinal était présenté à l'Assemblée plénière. Aujourd'hui, l'existence de la Conférence épiscopale française confirme et favorise cette volonté commune des évêques ; elle leur permet également de soutenir plus efficacement le travail des théologiens et des exégètes dont la collaboration leur est indispensable.

12. — La responsabilité des évêques s'exerce quotidiennement par le ministère des **prêtres.** C'est pourquoi l'épiscopat français poursuit actuellement un double effort : pour la formation doctrinale des futurs prêtres et pour le soutien doctrinal des prêtres engagés dans le ministère.

Les principaux points d'application de cette vigilance sont :

— La recherche proprement dite, avec la double volonté de ne pas s'alarmer de difficultés normales au lendemain de Vatican II, mais pourtant de garder l'initiative et le contrôle qui relèvent en propre de sa charge pastorale. A cet égard, les relations avec les Supérieurs majeurs des religieux sont aujourd'hui d'une importance capitale.

— L'enseignement et la formation des prêtres. Sur ce point, la Conférence épiscopale se préoccupe de la réforme des grands séminaires et des Facultés catholiques. Il faut rendre hommage à un corps professoral qui, dans son immense majorité, a conscience de ses responsabilités dans une période particulièrement exigeante.

— La vulgarisation, notamment par les revues et les sessions destinées aux prêtres. A ce plan, bien qu'un travail de réflexion considérable témoigne de la volonté du clergé d'affronter courageusement les problèmes de son temps, les imprudences doctrinales y sont trop fréquentes par souci de simplification ou d'efficacité.

— La catéchèse et la prédication ; la première est en pleine rénovation sous le contrôle de la Commission épiscopale compétente. Quant à la seconde, elle préoccupe vivement les prêtres ; mais elle laisse encore trop souvent à désirer par manque d'équilibre dans l'insistance sur certains thèmes au détriment des autres, ou encore faute de distinguer entre la doctrine commune à enseigner et les hypothèses de la recherche théologique.

— La pastorale quotidienne : c'est ici qu'on trouve un foisonnement d'initiatives dû au zèle apostolique, mais aussi trop de prises de positions spontanées qui engagent plus ou moins, à l'insu même des intéressés, des questions doctrinales.

Mais les évêques de France ne se dissimulent pas les difficultés d'ordre doctrinal auxquelles leurs prêtres sont affrontés. Ceux-ci attendent d'ailleurs de la hiérarchie des réponses circonstanciées qui éclairent leur action, et ils sont légitimement exigeants (qu'il s'agissent de la moralité conjugale ou du dialogue avec l'incroyant). En retour, les évêques se réjouissent des relations simples et confiantes qu'ils ont avec leur clergé : c'est en pleine communion de pensée avec les prêtres, séculiers et réguliers, qu'ils assument leur responsabilité doctrinale.

13. — Le renouveau pastoral et ses incidences doctrinales, loin de laisser indifférents les **laïcs,** suscitent parmi eux un intérêt digne d'être relevé. L'épiscopat français y est particulièrement attentif.

En premier lieu, puisqu'il s'agit de doctrine, mentionnons les intellectuels catholiques (Semaine des intellectuels, publications, conférences...) ainsi que le monde étudiant. Les sujets théologiques sont explicitement recherchés et abordés par ces laïcs, avec le concours de prêtres qualifiés. A s'en tenir au seul plan français, il faut, dans l'ensemble, se réjouir de la vitalité de la pensée catholique et du dialogue engagé à ce niveau avec les incroyants. Une telle action ne s'accomplit pas sans tensions ni risques, mais les difficultés occasionnelles rencontrées à cet égard n'infirment pas ce jugement positif.

Plus diffuse, mais sans doute plus profonde est l'influence des militants d'Action catholique. Sans doute, subissent-ils le contrecoup des difficultés doctrinales signalées précédemment, mais leur volonté de poser à leurs aumôniers les problèmes de vie et de pensée auxquels ils sont affrontés ne peut être qu'encouragée. Ces laïcs méritent d'être à la fois soutenus dans leur action et confirmés dans leur foi.

Enfin, mention spéciale doit être faite de la presse écrite et parlée. Qu'il s'agisse de la presse catholique (journaux, hebdomadaires, magazines) ou des journalistes catholiques de la presse neutre, il faut reconnaître que leur influence est désormais considérable. Ils ont donné au Concile un retentissement exceptionnel ; il faut leur en savoir gré. Mais il est aussi urgent que difficile de trouver le mode selon lequel l'épiscopat, responsable de la doctrine, pourrait exercer sa légitime autorité en la matière sans compromettre la liberté des laïcs soucieux de prendre leurs responsabilités dans l'Eglise et dans la Cité.

14. — La Conférence épiscopale française tient à achever cette réponse au Saint-Siège sur une considération positive et sereine.

Des difficultés doctrinales sont loyalement reconnues et un effort résolu est déjà engagé pour les surmonter. Mais ces ombres ne doivent pas faire oublier la lumière projetée par le Concile sur la vie de nos diocèses. Les symptômes de vitalité sont multiples et réconfortants, tant parmi les clercs que parmi les laïcs : s'ils ne font pas l'objet de ce rapport, on ne saurait toutefois les oublier.

L'orientation pastorale du Concile, l'ouverture au monde qu'il suscite dans tous les domaines, ont été accueillies avec une immense gratitude par les catholiques de France. Elles ont suscité un élan missionnaire et une espérance spirituelle, qui l'emportent de beaucoup sur les motifs d'inquiétude.

L'épiscopat français est heureux d'en porter le témoignage.

Paris, le 17 décembre 1966.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Yves Scotet*, père de M. le Recteur de Lanildut. *Sœur Alexis*, des Sœurs de S. Thomas de Villeneuve, originaire du Conquet. *M. l'abbé Jean Abautret*, de Lesneven, curé de Chalo-Saint-Mars (S.-et-O.). *M. Noël Gargadennec*, de Douarnenez, beau-frère de M. le Curé-doyen de Plonévez-Porzay.

" La fin d'une agriculture "

Sous ce titre, la collection « Bilan de la V^e^ République » de Calmann-Lévy fait paraître un ouvrage de 288 pages de F.-H. de Virieu. La fin d'une agriculture, n'est-ce pas *le* problème de notre région ouest ? Elle signifie crise économique, sociale et humaine, mais aussi crise de pastorale et crise de vocations.

L'ouvrage de M. de Virieu n'est pas un livre de fond, mais relève du style « un journaliste bien au courant fait le point d'une question d'actualité ». La méthode s'attache aux faits et aux mouvements significatifs, aux hommes marquants, aux principes d'action effectifs.

Les agriculteurs diminuent en nombre : les 4 300 000 actifs de 1958 ne sont guère plus de 3 200 000. Leur revenu baisse : les 17,7 % du produit intérieur brut en sont maintenant à 15 %. Les talus s'en vont : si l'Ille-et-Vilaine a une population agricole de 202 000 sur une surface où les Basses-Alpes en comptent seulement 23 000 (page 67), le paysage a néanmoins changé jusque dans l'Ouest avec le remembrement, les méthodes de travail... « En dix ans, l'agriculture française a connu plus de bouleversements techniques et économiques qu'elle n'en avait traversé en dix siècles » (p. 10).

Le passé l'y avait-il préparée ? Personne ne nie l'apport positif de ce passé en valeurs humaines, en habitudes de travail... Mais l'héritage est bien lourd dans les structures et les mentalités. Dans celles-ci surtout. Tenue dans une longue tutelle (p. 18) et écrémée par l'école de ses élites intellectuelles (26), la paysannerie a gardé, avec un goût certain pour la jacquerie (175), un manque d'horizons et d'ouverture (19, 27, 193), d'invention technique (13, 90) et plus encore de sens économique (27, 146). D'où la tentation permanente, pas encore entièrement surmontée, de se faire « offrir des béquilles spéciales pour boîter à l'écart » (p. 12).

La nécessité a réveillé le monde rural, qui, sous des influences diverses, a pris conscience des dimensions juridiques de la crise de l'agriculture. Et l'auteur de citer l'apport de Tanguy-Prigent (27), des C.E.T.A. (30), de la J.A.C. (177) de Pisani (34), du C.N.J.A. (193), etc..., que nous ne pouvons détailler ici. Il fait ainsi le point de l'évolution actuelle : « D'abord, les paysans sont aujourd'hui aussi protégés que les autres Français contre l'accident et la maladie. Ensuite ils admettent la nécessité d'une économie organisée, d'une planification de la production et d'un dialogue permanent entre leurs représentants et l'Etat » (253).

Mais, dit-il, est-on suffisamment passé du juridique à l'économique ? « L'agriculture traditionnelle était jadis une activité à base de travail. Il suffisait de se lever tôt, d'avoir deux bras solides et un peu de terre. Aujourd'hui, pour être un paysan moderne il faut surtout avoir des capitaux. C'est un des faits essentiels de l'évolution contemporaine : l'agriculture devient une industrie lourde » (235). Faute d'avoir saisi à temps « qu'une agriculture puissante sans industrie alimentaire est un voilier sans mâture » (14), le gouvernement voit son action remise en cause, le parlement garde ses réflexes conservateurs (216), et les meneurs du monde agricole se demandent si leur action n'a pas surtout profité aux autres pays qui ont joué résolument la carte de l'industrialisation et de la compétition commerciale. Pour l'auteur, la question primordiale est de définir « le type ou plutôt les types d'agriculture vers lesquels il serait souhaitable de s'orienter en France » (222) ; sinon, il en ira comme jadis de cet officier de cavalerie qui ne savait pas où il allait mais y allait au galop.

● *CLUB INTER, mensuel pour les jeunes, garçons et filles, principalement les scolaires de troisième-seconde ;* 22, *cours Albert* 1^er^, *Paris,* 8^e^ ; *un an* 16 *fr., le numéro* 2 *fr.* (*C.C.P.* 20.699.13 *Paris*). — Avec sympathie notre numéro du 18 novembre 1966 (p. 673) annonçait la naissance du magazine CLUB INTER. Après quatre numéros, nous confirmons le bien écrit à cette occasion.

Côté technique, la présentation, jeune, est de qualité, et certains articles ne dépareraient pas des titres plus prestigieux (cf. dans le numéro de février, l'interview de Jean Negroni). Côté formation humaine, c'est assez remarquable (« table ronde » où l'on discute, « document » sur vérité et sincérité, « dossier » sur l'Afrique du Sud ou les filles dans le vent, « réflexions » sur la politique ou la valeur du théâtre...). Côté chrétien, la revue tient ses prétentions de *revue mensuelle de réflexion chrétienne à partir de l'actualité ;* pas tellement d'ailleurs par l'article « religieux », qui a du mal à trouver un style juste, que par l'ensemble des articles, où le jeune lecteur est sans cesse provoqué à la réflexion.

Pour qui suit assez attentivement la presse des jeunes, il n'y a pas le moindre doute que ce magazine mérite d'être soutenu près des jeunes et exploité par les éducateurs .

Ouvrant le numéro 4 (15 février 1967) cet exergue, qui est tout le programme de CLUB INTER :

On nous dira : « Fermez la porte, il fait froid dehors. »
Mais, la porte est fermée, il fait toujours aussi froid dehors.
Alors, ouvrons aussi les fenêtres.
Et que personne ne nous dise : « Vous ne manquez pas d'air... »

● Personne 45-50 ans cherche place dans un presbytère ou une aumônerie. S'adresser à la *S. R.*, qui peut donner de *bons* renseignements.

● On demande une garde-malade ; logée et nourrie. S'adresser à la *S. R.*, qui transmettra.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 18 francs (etranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM
15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUSTIQUE
Cabasse
Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité
Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service après-vente
Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE
GRANDS MAGASINS TRÉANTON
Place de l'Eglise et Place de Lourdes
- LANDIVISIAU - Tél. 7 -
Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces
Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics
JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS
Ets COLLÉTER
12, Impasse Paul-Bert
QUIMPER — Tél. 16.79
Revêtements de Sols
Murs — Escaliers
PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204
en ÉPARGNE-CRÉDIT
aux GARAGES DE BRETAGNE
Concessionnaires « PEUGEOT »
BREST
Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06
MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Nominations
Journées pastorales sur le baptême
Session d'Ecriture Sainte
Direction des Communautés Religieuses
Pastorale des Religieuses
U.G.S.E.L. Finistère-Sud
Colonies de vacances
Décès de M. l'abbé Acquitter
Respect et amour de la doctrine do foi

Partie non officielle

Les Capucins ont quitté Roscoff
Nouvelles et lectures

N° 4 113 (82e année) — 3 mars 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise É. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— aumônier de Kerbénéat, Plounéventer, en remplacement de **M. Jean-Louis Dantec,** chanoine honoraire, démissionnaire, **M. Jean Le Goff,** chanoine honoraire, curé-doyen de Lannilis ;

— recteur de Tréouergat, **M. Hervé Quillévéré,** chanoine honoraire, curé de Plouguerneau ;

— curé-doyen de Lannilis, **M. François Traon,** recteur de Gouesnou ;

— curé de Plouguerneau, **M. Pierre Jacq,** chanoine honoraire, recteur de Kérinou ;

— recteur de Kérinou, Brest, **M. Jérôme Coadou,** recteur du Passage, Concarneau ;

— recteur de Gouesnou, **M. Joseph Goarzin,** recteur de Hanvec ;

— recteur de Landévennec, **M. Jean-Marie Le Bars,** vicaire à Kerlouan.

JOURNÉES PASTORALES SUR LE BAPTÊME

Les journées pastorales consécutives au travail fait dans les doyennés sur le baptême auront lieu, de 10 h. à 16 h.,

— pour les zones de Douarnenez et Pont-l'Abbé ,le mardi 7 mars à la Retraite de Quimper,

— pour les zones de Quimperlé et Concarneau, le mercredi 8 mars à la Retraite de Quimperlé,

— pour les zones de Quimper et Elliant, le lundi 13 mars à la Retraite de Quimper,

— pour les zones de Châteaulin et Pleyben, le lundi 13 mars au vieux presbytère de Châteaulin,

— pour les zones de Saint-Pol-de-Léon et Landivisiau, le lundi 3 avril à la Retraite de Lesneven.

— pour les zones de Morlaix et Carhaix, le mardi 4 avril à Morlaix, institution N.-D. du Mur, route de Plourin,

— pour la zone de Brest, le lundi 13 mars au Séminaire des Jeunes de Kéraudren,

— pour les zones de Lesneven et Landerneau, le mercredi 5 avril à la Retraite de Lesneven,

— pour la zone de Ploudalmézeau, la date sera fixée ultérieurement.

Chacune de ces journées sera animée par l'archidiacre et comportera une conférence, suivie de discussion par doyenné et de mise en commun. On fera bien, pour la préparer, de relire la note épiscopale publiée par la « Semaine Religieuse » du 11 février 1966.

A la fin de la journée, une information sera donnée sur le Conseil presbytéral et la préparation de sa mise en place.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SESSION D'ÉCRITURE SAINTE

Comme l'a anoncé la dernière « Semaine Religieuse » et conformément au vœu exprimé l'an passé lors de la dernière session pastorale, une session d'Ecriture Sainte aura lieu cette année pour l'ensemble du clergé à la mi-octobre.

Elle aura un double but : permettre une mise à jour au point de vue connaissances bibliques : introduire, par des exercices pratiques, à une lecture commune de textes, en vue de la prière et de la prédication.

La session sera dirigée par le **R. P. Trémel,** o. p., professeur au couvent d'études des Dominicains de la Tourette, près de Lyon. Elle est ouverte à tous les confrères. Mais on fera en sorte que chaque doyenné et, si possible, chaque institution y soit représentés.

Le lieu et la date exactes, ainsi que toutes les précisions nécessaires en seront annoncés dès que possible.

Il n'a malheureusement pas été possible de retenir une date qui soit facilement accessible aux confrères de l'enseignement. A leur intention (sans exclusive) on trouvera ci-dessous l'annonce d'une série de sessions bibliques d'été organisées par l'Association Catholique Française pour l'étude de la Bible. S'adresser à M. le vicaire général Abiven.

Sessions bibliques ouvertes à tous les prêtres en 1967.

— **24-28 juillet :** « Les Prophètes » (P. Guillet). Foyer de Charité, Gouille, 25 - Beure.

— **31 juillet-4 août :** « Les Prophètes » (P. Guillet). St-Hugues de Biviers, B.P. 1, 38 - Montbonnut.

— **15-19 août :** « St Paul, aujourd'hui » (P. Ganne). St-Hugues de Biviers, B.P. 1, 38 - Montbonnut.

— **12-15 septembre :** « Vie commune. Prédication et culte dans les Actes. - Devant les grandes pages de Job ». (P. Haulotte - P. Pautrel). N.-D. du Roucas, 341 chemin du Roucas-Blanc, 13 - Marseille (1er).

— **18-23 septembre :** « Quelques aspects de la théologie paulinienne » (P. Ricard). N.-D. de la Rivette, 17, Montée des Forts, 69 — Caluire.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections trimestrielles.

— Landerneau, le 1er avril.
— Landivisiau, le 23 mars.
— Saint-Renan, le 29 mars.
— Lesneven, le 4 avril.
— Morlaix, le 24 mars.
— Saint-Pol-de-Léon, le 29 mars.
— Huelgoat, le 28 mars.
— Carhaix, le 3 avril.
— Châteaulin, le 3 avril.
— Quimper, les 3 et 4 avril.

— Douarnenez, le 30 mars.
— Pont-l'Abbé, le 3 avril.
— Quimperlé, La Retraite, le 4 avril.
— Concarneau, le 31 mars.
— Brest, les 31 mars et 1er avril.

Ces récollections commenceront à 9 h. 30.

Récollection de 24 heures.

— Pont-l'Abbé, le 1er avril, à 18 heures (30 places). Bien vouloir s'inscrire directement à l'Ecole Notre-Dame des Carmes, Pont-l'Abbé.

PASTORALE DES RELIGIEUSES

Deuxième trimestre : L'engagement apostolique de la Communauté.

Dates des mises en commun :

— Quimper, les 14 et 19 mars (20 h. 30).
— Douarnenez, le 12 mars (14 h. 30).
— Châteauneuf-du-Faou, le 5 mars.
— Châteaulin, le 12 mars.
— Brest I, le 5 mars.
— Lesneven, les 5 et 9 mars.
— Saint-Pol-de-Léon, le 5 mars.
— Landerneau, le 5 mars.
— Landivisiau, le 9 mars.

U.G.S.E.L. FINISTÈRE-SUD

L'U.G.S.E.L. Finistère-Sud organise une séance de démonstration des mouvements du B.S.S le **jeudi 9 mars prochain,** à partir de 9 h., dans la salle de gymnastique du Likès, Quimper.

Les inscriptions seront prises par le Secrétariat U.G.S.E.L. du Finistère-Sud, école St-Yves, Quimper. Un droit d'inscription de 5 F. sera demandé par école.

Les écoles du Finistère-Nord intéressées écriront au plus tôt au Secrétariat U.G.S.E.L. du Finistère-Nord, Collège St-Joseph, B.P. 150, Morlaix.

Au reçu des demandes le Secrétariat décidera les centres et les dates en fonction des situations géographiques des écoles.

COLONIES DE VACANCES

Il arrive régulièrement au centre diocésain des colonies de vacances des lettres de prêtres, religieuses d'autres diocèses cherchant à implanter une colonie de vacances dans le Finistère. Les paroisses et institutions qui pourraient recevoir une colonie de vacances rendraient service en le signalant à M. l'abbé Abgrall, 9, rue du Frout, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Yves Acquitter**, ancien recteur de Bourg-Blanc.

Né le 14 septembre 1879 à Plounévez-Lochrist. Etudes secondaires à Lesneven. Prêtre le 25 juillet 1906. Octobre 1907, vicaire à Plouégat-Moysan. Octobre 1913, vicaire à Plourin-Morlaix. Août 1921, vicaire à Plouénan. Juillet 1932, recteur de La Feuillée. Septembre 1940, recteur du Bourg-Blanc ; décembre 1951, doyen honoraire. Août 1953, démissionnaire, se retire à Plounévez-Lochrist. Décédé le 25 février 1967.

Respect et amour de la doctrine de foi

Au cours de leur assemblée plénière, en octobre 1966, les évêques ont exprimé le désir que le Bureau d'études doctrinales et pastorales de l'Episcopat mette à leur disposition des notes répondant aux besoins actuels, qui pourraient être publiées dans les « Semaines Religieuses ».

La première de ces notes traite de la rectitude en matière doctrinale.

De nos jours, certains catholiques, qui s'efforcent de vivre leur foi, s'interrogent, non sans quelque inquiétude : que croire vraiment ? On lit en effet des études de tous genres, manifestant un extraordinaire appétit de recherche, par exemple sur le sens des divers dogmes, notamment ceux du péché originel, de la présence réelle dans l'Eucharistie, de la Résurrection du Christ, etc.

Il y a là certes un désir d'information et plus encore la marque d'un grand amour de la Parole de Dieu et du Mystère chrétien dans son ensemble, qui rappelle et peut-être même dépasse, au moins en extension, ce que l'Eglise a connu aux plus belles heures de son histoire.

Il n'empêche que, notamment par suite de leur peu de préparation à certaines regrettables remises en question, souvent publiques, ou à de légitimes recherches positives, des chrétiens sont troublés, parfois jusque dans leur foi, bien loin de retirer de ces discussions la lumière qu'ils devraient en recevoir.

Dans cette situation qui est sérieuse, mais dont il ne faut pas exagérer la gravité, il semble à propos d'aider les fidèles à discerner le contenu et le fondement indéfectibles de la foi, de ce qui relève de la libre recherche et de l'adaptation pastorale.

I. — CE QUI EST PROPOSÉ A LA FOI DES FIDÈLES

L'objet de la foi est le mystère du Salut accompli dans le Christ et révélé par lui. « Il a plu à Dieu de se révéler en personne et de faire connaître le Mystère de sa volonté (cf. Ephes, 1, 9), grâce auquel les

hommes, **par le Christ, le Verbe fait chair,** ont accès, dans l'Esprit Saint, auprès du Père, et sont rendus participants de la nature divine » (Const. « Dei Verbum », n° 2).

Le Concile précise que c'est le Christ, « qui, par toute sa présence et par la manifestation qu'il fait de lui-même, par ses paroles, par ses œuvres, par ses signes, par ses miracles et plus particulièrement par sa mort et sa glorieuse résurrection d'entre les morts, par l'envoi enfin de l'Esprit de Vérité, donne à la Révélation son dernier achèvement » (n° 4).

Aussi, ce qui réclame l'adhésion de foi des chrétiens, c'est le mystère du Christ **en sa réalité objective,** le mystère du Christ tel que celui-ci s'est révélé dans sa vie, sa mort et sa résurrection. Il s'agit donc, par l'acceptation des formules de foi (1), d'adhérer à une réalité qui est une personne présente **dans l'histoire,** le Christ-Jésus, avec tout son mystère de salut et son enseignement.

Cette adhésion de foi à toute la réalité objective que nous dévoile la Révélation, et qui est résumée dans le symbole des Apôtres (« Je crois en Dieu... »), atteint d'ailleurs des vérités que l'intelligence humaine peut par elle-même établir, comme l'existence de Dieu, la réalité de la liberté humaine, etc.

II. — LE FIDÈLE CROIT EN ÉGLISE

1. Parole de Dieu, Foi et Eglise.

Mais se pose immédiatement une question : comment accède-t-on à la connaissance de ce mystère du Christ ? Comment ce mystère atteint-il le croyant et sollicite-t-il concrètement sa foi ? **Par la Parole de Dieu,** comme l'insinue le texte cité plus haut, la Parole de Dieu livrée aux hommes, elle aussi, dans l'histoire, et que leur transmettent l'Ecriture et la Tradition indissolublement conjuguées. Celles-ci constituent, selon le Concile, « l'unique dépôt sacré de la Parole de Dieu » (ibid. n° 10), « comme un miroir où l'Eglise en son cheminement terrestre contemple Dieu, dont elle reçoit tout » (n° 7).

Elles sont données à l'Eglise **en son cheminement terrestre ;** c'est pourquoi nous avons parlé d'histoire. L'Eglise est située dans la durée et non pas seulement au terme du voyage terrestre de l'humanité. En conséquence, elle scrute toujours l'Ecriture et la Tradition pour y découvrir de mieux en mieux la Parole de Dieu. Et ainsi, « tandis que les siècles s'écoulent, elle tend constamment vers la plénitude de la divine vérité... » (ibid. n° 8).

2. Rôle du Magistère.

Ce travail d'accueil et de pénétration, elle ne le fait pas sans guide, mais par l'Esprit Saint qui l'assiste toujours et spécialement par le

(1) Il faut le faire en tenant compte de la hiérarchie des vérités de la foi, comme cela est recommandé aux théologiens par le décret conciliaire sur l'œcuménisme : « Ils se rappelleront qu'il y a un ordre ou une hiérarchie des vérités de la doctrine catholique, en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne » (n° 11).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Magistère vivant et visible, qui a reçu du Christ « autorité » et donc qualification pour « interpréter de façon authentique la Parole de Dieu écrite ou transmise » (ibid. n° 10).

Ceci ne place pas le Magistère ,c'est-à-dire le pape et les évêques, au-dessus de la Parole de Dieu. Il ne juge pas la Parole, « mais **il la sert,** n'enseignant que ce qui fut transmis, puisque par mandat de Dieu, avec l'assistance du Saint-Esprit, il écoute cette Parole avec amour, la garde saintement et l'expose aussi avec fidélité » (ibid.).

Le Magistère est donc le garant de la fidélité de tous à la Parole du Seigneur, qui, bien loin de lui être soumise, l'interpelle constamment ainsi que tous les croyants.

Son intervention peut revêtir plusieurs formes. Le plus souvent, il veille simplement à ce que soit prêchée et reçue avec foi la plénitude du mystère du Christ.

Cette vigilance s'exerce toutefois de diverses manières. Parfois elle demeure discrète. Dans d'autres cas, elle se traduit en interventions publiques, constituées en particulier par les encycliques et les messages du Souverain Pontife, les lettres collectives ou individuelles des évêques, etc. Par ces interventions, aucun d'eux ne fait rien d'autre qu'accomplir toujours, au rang qui est le sien, la grande obligation qui résulte de leur charge commune, et qui leur fait vivre le mot de saint Paul : « Malheur à moi, si je n'évangélise pas ! »

Ceci ne veut pas dire que ces interventions doivent être mises, toutes, sur le même plan. Certaines d'entre elles ont une portée essentiellement pastorale ou disciplinaire ,d'autres ont un but doctrinal. Mais toutes appellent le respect et l'attention.

Dans d'autres cas enfin, le Magistère est amené à se prononcer solennellement sur la doctrine, soit par la formulation de dogmes, expression fidèle de ce mystère, au plan de la pensée conceptuelle, permettant de l'atteindre réellement à travers eux, — soit, sans formulation de dogmes nouveaux, par la proclamation de l'enseignement autorisé de l'Eglise à l'usage de tous, comme Paul VI le disait à propos de l'œuvre réalisée par Vatican II.

Ce rôle du Magistère n'est cependant pas à concevoir comme la perpétuelle dictée d'une leçon à recevoir passivement. Ce ne serait pas conciliable avec la réalité du vivant cheminement de l'Eglise sur terre dont parle le Concile.

3. Rôle des fidèles.

Le Magistère ne dispense pas les fidèles de travailler eux-mêmes à la pénétration de la Parole de Dieu (2). Tous ont donc, dans les limites de leurs forces, à collaborer à ce travail qui n'est pas, pour autant, voué à l'anarchie, du fait même que l'Ecriture et la Tradition sont « reçues et vénérées avec un égal sentiment d'amour et de respect »

(2) Bien qu'ils fassent partie des fidèles et non de la hiérarchie, et que, comme tels, ils n'appartiennent pas au Magistère, les théologiens jouent un rôle tout spécial dans ce travail. Ce sont des experts, qui scrutent les mystères, à la lumière de la raison éclairée par la foi, pour en approfondir la connaissance, au service de l'Eglise et spécialement du Magistère. La valeur de leurs interventions est directement fonction de leur compétence.

(ibid. n° 9), et étudiées dans la fidélité au Magistère qui les interprète de façon authentique, au nom de Jésus-Christ (ibid. n° 10) (3).

Mais cette étude du donné révélé est une œuvre de longue haleine ! C'est ainsi que, par exemple, l'Eglise a mis des siècles à préciser ce qu'il fallait entendre par l'Assomption de Marie, et que Pie XII, en la définissant comme un dogme, n'a pas précisé si la Vierge avait ou non connu la mort.

Les recherches de ce genre sont donc normales et légitimes, à condition qu'elles impliquent le respect de la Parole de Dieu et qu'on les poursuive pour découvrir de mieux en mieux le donné révélé, **à partir de ce qui est déjà reconnu comme lui appartenant,** et qu'on ne peut remettre en cause, en veillant à ne pas même le blesser. C'est ainsi que la mise en question de la réalité de la Résurrection du Christ mutile gravement le dépôt ,comme saint Paul l'avait déjà noté : « Si le Christ n'est pas vraiment ressuscité, votre foi est vaine » (I Cor. 15, 17) ; la volonté inconsidérée de démythologiser, comme on dit, le contenu du nouveau Testament, aboutit à vider la Parole de Dieu du Mystère qu'elle porte. Toute étude du texte sacré doit faire mieux ressortir la réalité objective de ce mystère.

III. — EXIGENCES D'UNE PASTORALE DE LA PAROLE DE DIEU

Il s'agit d'abord, bien sûr, de comprendre cette Parole à la lumière de la foi. Il ne suffit pas en effet de l'étudier, comme une quelconque source profane, par une étude rationnelle. La foi, qui adhère au message doctrinal dans son ensemble, doit présider aussi à son étude détaillée. Elle donne la pénétration, en même temps que le goût du mystère chrétien. C'est qu'en effet, « la perception des choses aussi bien que des paroles transmises s'accroît, soit par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent en leur cœur (cf. Luc 2, 19 et 51), soit par la profonde intelligence qu'ils éprouvent des choses spirituelles » (ibid. n° 8). C'est un besoin du cœur chrétien de posséder et de goûter toute la Vérité divine, comme on le voit chez les saints.

A partir de là, et à condition de revenir toujours à cette contemplation pour un contact vivant avec la Parole de Dieu, un travail d'expression fidèle de celle-ci, en un langage abordable aux hommes de ce temps, d'après leur milieu et leur culture, est à poursuivre. Et ce doit être notamment l'effort de tous ceux qui annoncent Jésus-Christ, quels que soient les formes de cette annonce et ses destinataires.

Cela implique un double respect et un double amour :

a) **Le respect et l'amour des hommes** auxquels on s'adresse. Un langage, même techniquement exact, ne suffit pas s'il ne peut être compris, soit faute de compétence théologique chez les interlocuteurs (ce serait le cas, avec la grande majorité des laïcs, pour la doctrine des relations trinitaires, dont le principe est exprimé par le Concile de Florence), soit par suite de malentendus accumulés au cours de

(3) « La Sainte Tradition, la Sainte Ecriture et le Magistère de l'Eglise, par une très sage disposition de Dieu, sont tellement reliés et solidaires entre eux qu'aucune de ces réalités ne se tient sans les autres, et que toutes ensemble, chacune à sa façon, sous l'action du seul Esprit Saint, contribuent efficacement au salut des âmes » (10).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'histoire, comme on le reconnaît maintenant lorsqu'il s'agit de dialogue œcuménique. A des degrés divers, la même difficulté peut se rencontrer en tout dialogue, à l'intérieur de l'Eglise et dans tous les milieux.

Pour se faire entendre, dans ces conditions, un effort souvent considérable est à faire, de façon à comprendre tous les hommes, si possible, de l'intérieur, et à se mettre à leur portée, d'autant que l'apôtre de la Parole doit se souvenir qu'il ne parle pas en son nom, mais au nom de l'Eglise, épouse du Christ, qui veut lui garder parfaite fidélité. C'est en effet la foi de l'Eglise qu'on enseigne, non une opinion libre, donc discutable.

Aussi faut-il avoir le respect de la foi des fidèles, que des questions complexes ou nouvelles, inconsidérément soulevées devant eux, peuvent troubler profondément.

b) Ceci nous amène au respect et à l'amour impliqués dans cette annonce : **le respect et l'amour du message,** parce que le message est le Seigneur lui-même, comme nous le disait équivalemment la Constitution « Dei Verbum ». Qui aime le Christ ne peut souffrir de le trahir, d'en donner une image faussée, du moins consciemment, autrement dit « lui faire des disciples » qui ne soient pas authentiques.

Il s'agit donc de vouloir être **doctrinalement fidèle** et d'en prendre les moyens : non pas s'accrocher étroitement aux formulations doctrinales, répétées dans un littéralisme accablant ; mais, par la méditation et la pénétration des formules qui traduisent exactement la réalité des mystères de foi, sans jamais les épuiser, demeurer toujours en contact, ou ,au moins reprendre constamment le contact avec eux.

Ce travail apparaîtrait décourageant à force de difficultés, ou au moins très risqué, si l'on oubliait que tout essai individuel et toute recherche légitime tirent toute leur valeur de leur rapport à la foi de la communauté de l'Eglise, et doivent toujours s'y mesurer. Le mystère du Christ est, avant tout, comme son bien de famille, et on ne le possède soi-même qu'en liaison avec elle. On ne le possède qu'**en Eglise !**

Il faudra donc — c'est un impératif ,mais aussi une sécurité — se référer à l'enseignement de l'Eglise ; ne se permettre aucune opinion particulière dans l'annonce de la Parole, qui n'apparaîtrait pas **comme nettement dans la ligne de la foi de la communauté catholique,** qu'il s'agisse d'homélie, de catéchèse, de conférences ou d'articles, etc., ce qui demande une assez rude ascèse de la pensée personnelle.

L'apôtre ne pourra donc accomplir sa tâche — cela ressort de tout cet exposé — que s'il joint à la foi et à l'amour la vertu d'humilité ; elle l'empêchera de confondre les idées qu'il se forge avec la pensée même de Dieu ou de l'Eglise ; elle l'amènera à ne pas s'entêter orgueilleusement et jalousement, s'il s'avère qu'elles s'en éloignent !

Il s'agit pour lui de demeurer fidèle au sens des dogmes **qui est celui que notre Mère la Sainte Eglise a déterminé** et dont il ne faut pas s'écarter, même sous prétexte d'une intelligence plus profonde, comme dit le premier Concile du Vatican (Foi catholique, n° 103). Il lui faut s'efforcer de vivre le fameux « sentire cum Ecclesia », harmoniser toujours sa pensée avec celle de l'Eglise.

LE BUREAU D'ÉTUDES
DOCTRINALES ET PASTORALES.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Kervéadou,* père de Monseigneur Kervéadou, évêque de Saint-Brieuc. *Frère Yves Pleybert,* ancien Visiteur des Frères de Ploërmel. *Mme François Jégo,* d'Etel, mère de la R. M. Provinciale des Filles de Jésus, Kérustum, Quimper. *Mlle Marie-Jeanne Le Ster,* sœur de M. le chanoine Le Ster, Quimper. *M. Yves-François Paugam,* de Brest. *Mle Marie-Louise Braouézec,* de Plougastel-Daoulas. *M. Louis Didailler,* de Châteaulin.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. le chanoine Lozac'hmeur,* ancien recteur du Juch : à Combrit, dimanche 5 mars, 10 h. ; au Juch, dimanche 12 mars, 10 h.

● *A CEUX QUI VIENNENT.... QUE DIRE ? Matériaux pour homélies aux grandes circonstances, par une équipe de catéchèse des adultes du Centre National de l'Enseignement Religieux. Un dossier contenant huit cahiers de 29 fiches, 142 pages. En vente hors-commerce. S'adresser à Commisisen de Pastorale Liturgique, Evêché, Quimper ; franco, 8 francs (règlement obligatoirement joint à la commande en timbres postes ou par C.C.P. Nantes 93.81 Semaine Religieuse de Quimper).* — Voici une série de matériaux pour les homélies des grandes circonstances où tant de non-pratiquants viennent à l'église : *Noël, Rameaux, Vendredi-Saint, Pâques, Toussaint, Communion solennelle, Mariage, Enterrement.* Ces hommes de bonne volonté sont peu éclairés sur leur foi. Comment la parole du prêtre ne va-t-elle pas les éloigner un peu plus ? Comment va-t-elle, au contraire, leur permettre de faire une vraie rencontre avec l'amour du Seigneur, dont l'Eglise veut être le signe ?

Une équipe de travail du Centre National de l'Enseignement religieux propose sous forme de feuillets séparés, 27 essais d'homélie, précédés, pour chaque grande circonstance, de quelques « traits de mentalité ». On peut estimer que ce n'est pas parfait : la liaison d'une part entre le langage courant et les « valeurs » vécues par ces fidèles épisodiques, et d'autre part le message du Christ n'y est pas assez explicité, par exemple. Mais le contenu de ces notes et surtout la méthode de travail qu'elles prônent et permettent de faire avancer sont de telle qualité que nous les *recommandons vivement.* Voici un aperçu du cahier sur Pâques :

— *quelques traits de mentalité :* la joie de la vie qui recommence, l'expérience de la nouveauté, l'éclatement vers l'extérieur, « faire ses pâques », la Résurrection signe de contradiction...

— *quelques cheminements :* Pâques, fête du renouveau ; Désir de la vie ; Pâques, c'est le rassemblement ; Pâques, c'est la vie...

Une fiche spéciale donne des indications intéressantes pour la célébration liturgique.

● Un groupe de scolaires (16-18 ans) serait heureux de pouvoir travailler à Pâques pendant une semaine à des travaux de restauration de chapelle. Ecrire à M. l'abbé Irien, 49, rue Jean-Macé, Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Capucins ont quitté Roscoff

Nous avons reçu du R. P. Ronan, o.f.m.c., les lignes suivantes, écrites après les adieux des Pères Capucins à leur maison de Roscoff. Aussi regretté que soit leur départ, il était devenu nécessaire pour une meilleure organisation des activités des Pères dans la région Ouest.

La modestie du P. Ronan a omis de préciser le détail des services rendus au diocèse par la maison de Roscoff, mais nous tenons à rappeler de façon particulière les publications en langue bretonne, entre autres : « Kantikou » (Tad Barnabe), dont plusieurs sont chantés partout, « Buhez hor Zalver Jezuz-Krist » (Tad Eugen), « Ar Werc'hez Vari hor Mamm » (Tad Medard), et la revue « Ar vuhez kristen »...

Les Capucins ont quitté Roscoff. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que le P. Ronan, chargé de fermer la maison, y a célébré la dernière messe le 30 décembre. Le dépouillement des autels à la Semaine Sainte est un geste émouvant, bien qu'on sache que Pâques arrive. Consommer la Sainte Réserve, éteindre la lampe du S. Sacrement, dépouiller l'autel définitivement..., autant de gestes qui sonnent dans le cœur le glas d'une mort, la mort d'une maison à laquelle on est d'autant plus attaché qu'elle faisait partie de notre vie depuis le jour, lointain déjà, où le Seigneur s'y révéla au jeune en quête de son avenir.

Oui, c'était un glas... Et cependant, avec les étudiants capucins venus aider au déménagement et les fidèles de la messe quotidienne, nous avons chanté devant le tabernacle vide.

Nous avons chanté pour remercier le Seigneur d'avoir « planté sa tente » pendant trente ans sur ce petit coin du Léon, cette pointe de terre qui s'avance dans la mer comme si elle désirait prendre son essor et s'en aller, comme tant de ses fils, parcourir le monde.

C'est en 1620 que sortirent de terre, pour accueillir les Capucins, les vieux murs que nous venons de quitter. Couvent jusqu'à la Révolution, prison pour les religieux qui ne voulaient pas abjurer, antichambre du martyre pour quelques-uns, puis bien national que se passèrent, pendant 150 ans, divers acquéreurs qui y firent pas mal de transformations, la maison redevient couvent en 1936.

C'est peu, trente ans, mais ce fut une étape pour Roscoff, pour le diocèse, pour l'Eglise entière. Que d'âmes le Seigneur a-t-il pardonnées, réconfortées, éclairées, aussi bien par les religieux restant à la maison que par ceux qui sillonnaient le diocèse pour y annoncer la Bonne Nouvelle et qui prolongeaient leur apostolat par leur revue bretonne, leurs éditions variées ! Le célèbre figuier lui-même a été bien souvent l'occasion providentielle pour beaucoup de causer, pour la première fois, à un prêtre, à un religieux, et ils ne sont pas rares ceux pour qui cette visite fut le chemin de Damas. Que de jeunes surtout, venus un jour frapper à la porte, y ont découvert leur vocation et sont aujourd'hui prêtres dans le diocèse ou des diocèses plus pauvres, qui sont religieux ou religieuses de diverses congrégations... C'est à Roscoff aussi qu'une

trentaine de Capucins, prêtres et frères, ont entendu pour la première fois ou sont venus étudier l'appel du Seigneur à suivre François et à se mettre au service de l'Eglise. Grâce aux « enfants » de Roscoff l'Evangile est annoncé aujourd'hui par des Capucins bretons aussi bien dans les lycées de Reims que dans la Sologne, à Paris, en Ethiopie, en Afrique noire, sans oublier la Bretagne. Tout cela ne valait-il pas un merci au Seigneur ?

Nous avons chanté, malgré notre chagrin, parce que nous sommes d'Eglise : quand une page est bien remplie, on ne reste pas pleurer parce qu'il n'y a plus de place pour y ajouter autre chose ; on tourne simplement la page et on en remplit une autre... Tout le monde devait avoir le cœur gros à Roscoff, quand le couvent fut fermé la première fois, en pleine tourmente révolutionnaire. Des hommes s'en allaient, des murs changeaient de destination, les habitués de la maison durent changer d'habitudes... et le Bon Dieu aussi ! Comme toujours, il sut faire face et il continua à distribuer ses largesses, de façon différente mais aussi efficace. L'acte de foi de nos ancêtres fut plus dur à faire que le nôtre. Une page bien remplie se tourne. C'est le Seigneur qui l'a écrite, par les instruments qu'il s'était choisis. La page blanche devant laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, il saura aussi la remplir. Celui qui devait si souvent murmurer aux Apôtres catastrophés de voir que tout ne marchait pas selon leur plan : « hommes de peu de foi... ».

Adieu, vieille maison à qui nous devons tant, à qui l'Eglise doit tant. Bénie sois-tu du Seigneur que tu nous a fait connaître et aimer. Fidèle servante de l'Eglise de ton temps, inadaptée à la vie franciscaine d'aujourd'hui, puisses-tu, dans ta nouvelle destination, continuer ta discrète mission d'éveilleuse d'âmes. Adieu, Roscoff ; adieu, notre vieille « maison ».

P. RONAN.

● Prière d'adresser les demandes de prédications au Père Supérieur, B. P. 59, 22 - Guingamp.

● *L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST communique :*
Pour l'année 1967-68, les dossiers de demandes de bourses nationales doivent être constitués dès à présent.

Futurs étudiants. Les futurs étudiants retirent ces imprimés soit près de l'établissement secondaire où ils sont inscrits, soit à l'Inspection académique de leur département. Une fois constitués, ces dossiers doivent être déposés — avant le *15 mars* - délai de rigueur — auprès du chef de leur établissement secondaire qui les achemine après y avoir apposé son avis.

Etudiants non boursiers. Les étudiants déjà inscrits en Faculté, mais qui n'étaient pas boursiers au titre de 1966-67, doivent demander les formulaires au Secrétariat des Facultés, Service des bourses, B. P. 858, 49 - Angers, dès maintenant et avant le 6 mars, et les renvoyer à cette même adresse.

● *LA DUCHESSE ANNE*, 78, rue de Siam, Brest, solde 30 % tous ses livres. Machine à écrire Olivetti électrique, parfait état, à vendre. Duplicateur Gestetner, électrique, parfait état, à vendre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LEON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM
15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**
Cabasse
Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité
Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50
Service après-vente
Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. : Nord 85-86
Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE
GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**
Place de l'Eglise et Place de Lourdes
- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -
Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces
Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
DECORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics
JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS
Ets COLLÉTER
12, Impasse Paul-Bert
QUIMPER — Tél. 16.79
Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204
en ÉPARGNE-CRÉDIT
aux GARAGES DE BRETAGNE
Concessionnaires « **PEUGEOT** »
BREST
Place de Strasbourg
Téléphone **44-24-06**
MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Visite pastorale et Confirmation
Pastorale des forains
Aux délégués liturgiques
Pour la Semaine Sainte
Décès de M. l'abbé Vicaire

Partie non officielle

Session d'étude des jeunes prêtres
Les religieuses dans le Tréguier
Les religieuses à Brest

N° 4 114 (82e année) — 10 mars 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle — Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— recteur du Passage, Concarneau, **M. Joseph Théréné**, recteur de Guerlesquin,

— recteur de Hanvec, **M. Georges Kernéis**, vicaire à Quimperlé,

— recteur de Guerlesquin, **M. Jean Plantec**, vicaire à Saint-Sauveur, Brest.

CONFIRMATION ET VISITE PASTORALE

Rapport pastoral.

Toutes les paroisses des archiprêtrés de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon ont à rédiger le rapport pastoral suivant :

Les Curés et Recteurs présenteront, en collaboration avec leurs Vicaires

— leur appréciation personnelle sur l'ensemble de la situation paroissiale ou sur quelques aspects particuliers plus remarquables (efforts entrepris, projets, souhaits, difficultés rencontrées...). Par exemple : les problèmes de la vie sociale, les migrations de scolaires ou de travailleurs, les loisirs des jeunes : la vitalité chrétienne ; la pastorale paroissiale : récollections et retraites fermées, vie liturgique (messe, pénitence, baptême...), catéchisme (cours d'initiation, cours supérieur, cf. Statuts art. 336 et 341 ; catéchistes...), action catholique et pastorale missionnaire, écoles et mouvements d'éducation...

— les événements qui ont marqué la vie paroissiale et locale depuis la dernière visite pastorale,

— les points sur lesquels ils souhaiteraient que l'Evêque attire l'attention des paroissiens, soit à l'église, soit au cours des réunions particulières, lors de sa visite.

Ce rapport sera adressé à M. le Vicaire Général **au plus tard huit jours avant la date de la Visite Pastorale.**

Cérémonies.

On sait que le livret « Ordre pour la réception de l'Evêque à l'occasion de la Visite Pastorale et de la Confirmation dans les églises du diocèse » a été remplacé par de nouvelles Directives. Celles-ci sont adressées directement aux paroisses.

La Confirmation elle-même est donnée en français. Le livret « Visite Pastorale et Confirmation » (édité par l'Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, Quimper) a été revu en conséquence.

— Là où la Confirmation demeure liée à la Visite pastorale, elle continuera à être donnée en dehors de la Messe. Elle est cependant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

précédée d'une « célébration de la Parole » comportant essentiellement les lectures de la messe votive du Saint-Esprit.

— Là où la Confirmation est détachée de la Visite pastorale, elle pourra être donnée dans la Messe. Les paroisses intéressées s'entendront par doyenné à ce sujet : M. le Curé-doyen fera connaître cette décision au Secrétariat des Confirmations, à l'Evêché, le plus tôt possible.

Billets de Confirmation.

Les billets de Confirmation doivent être exactement conformes au formulaire officiel (n° 80), tant pour la rédaction que pour la présentation et le format. La date complète du baptême y est obligatoirement indiquée, même si l'enfant a été baptisé dans la paroisse.

PASTORALE DES FORAINS

Le Conseil permanent de l'Episcopat vient de désigner une équipe de prêtres chargés de la pastorale du **monde industriel forain** (ce « Monde industriel forain » n'englobe ni les Gitans, mot que désigne une race, appelé aussi « voyageurs », ni les « marchands forains », qui sont des commerçants sédentaires fréquentant les marchés, mais désigne ceux qui exploitent un « métier » sur une foire ou une kermesse attrative.)

La Commission épiscopale des Communautés chrétiennes a délégué auprès d'eux Monseigneur Bontemps, archevêque de Chambéry-Maurienne-Tarentaise.

Monseigneur Bontemps et l'équipe nationale souhaiteraient :

1°) Que les prêtres de paroisse soient **attentifs** aux industriels forains de passage ou stationnant plusieurs jours, voire des semaines ou des mois, sur leur territoire paroissial.

— les communautés chrétiennes marquant un **accueil** vis-à-vis des forains de passage,

— les chrétiens, et spécialement les militants d'action catholique, se sentant concernés par la recherche d'un contact avec les forains en vue de l'évangélisation et ce, en coordination indispensable avec l'aumônier diocésain. (On doit noter que le Monde Forain qui s'est senti longtemps en marge de l'Eglise ne comporte pas actuellement, ou si peu, de militants chrétiens et reste plus ou moins en marge du monde sédentaire et, à fortiori, des communautés chrétiennes).

2°) Que pour l'administration des sacrements, notamment le baptême, la confirmation, le mariage — hormis les cas d'urgence — on veuille bien :

— **avant :** informer l'aumônier des Forains au plan diocésain ou national,

— **après** l'administration du sacrement, envoyer une copie de l'acte à cet aumônier.

Aumônier national.

Pour la région Ouest et Sud-Ouest : Père M. Besson (Angers), secrétaire national, 7, rue de Quinconce, 49 - Angers (Tél. 87.60.20).

Aumônier diocésain.

M. Jean Tanguy, vicaire à Saint-Mathieu, Morlaix (cf. Ordo 1967, page 155).

AUX DÉLÉGUÉS LITURGIQUES

Les délégués liturgiques de doyennés ont reçu un livret de **psaumes et refrains,** dont l'avant-projet leur avait été communiqué en décembre dernir et qui fut discuté à Châteaulin lors de la réunion de chant sacré.

Ils sont priés d'en donner connaissance non seulement aux prêtres de leur doyenné mais aussi aux responsables religieux ou laïcs du chant dans les paroisses et écoles.

Au livret sont jointes toutes indications pour son acquisition et sur son usage.

⁂

Ils ont aussi reçu de M. l'abbé Roger Abjean, vicaire à S. Mathieu, Morlaix, deux projets de livrets pour **le chant aux funérailles :**

— l'un, destiné aux fidèles,

— l'autre, destiné aux prêtres et aux chantres. Celui-ci présenté en format 21 × 27 cm, a été revu de manière à servir soit en livret indépendant (pour les chantres, l'organiste...), soit en s'intégrant dans les feuilles sur les funérailles publiées par la Commission diocésaine de pastorale liturgique dont elles remplacent, en plus clair et en plus complet, les pages avec musique.

POUR LA SEMAINE SAINTE

Dans ses numéros du 5 avril 1965, du 18 mars 1966 et du 1er avril 1966, la « Semaine Religieuse » a consacré de nombreuses pages aux offices de la Semaine Sainte : elles demeurent valables pour cette année.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Joseph Vicaire,** décédé le 2 mars.

(Né le 10 juillet 1875 à Landerneau. Prêtre le 25 juillet 1899. Octobre, professeur à Lesneven. Août 1901, vicaire à Saint-Martin de Morlaix. Juillet 1906, étudiant à Paris. 1908, précepteur à Tréflévénez. Septembre 1909, professeur à l'école Saint-Louis de Brest. Janvier 1914, professeur à l'école Saint-Yves, Quimper. Août 1924, recteur de Saint-Cadou. Janvier 1932, recteur de Gouesnou. Juin 1944, démissionne et se retire à La Forest-Landerneau. — M. Vicaire était doyen d'âge du clergé diocésain.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 12 mars, 1er dimanche de la Passion. Lundi 13 à vendredi 17, de la férie. Samedi 18, S. Joseph, époux de la B. V. Marie, patron de l'Eglise universelle. Dimanche 19, 2e dimanche de la Passion ou dimanche des Rameaux.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Yves-François Paugam*, de Brest. *M. Jean Guiziou*, de Lannilis. *M. Jean-François Guennégan*, de Plounéventer. *M. Pierre Pérès*, sacristain à Saint-Yvi.

● *CONCOURS DU BLEUN-BRUG.* — Le livret des Concours du Bleun-Brug de 1967 a paru. Il contient comme d'habitude *le règlement des concours et les textes des différentes épreuves : chant, récitation et concours écrit.* On peut le commander dès aujourd'hui, 0,50 l'exemplaire (C.C.P. 544.22 E Nantes, V. Séité, Béthanie, 64 - Ciboure), aux adresses suivantes :

— M. Brisson, Cité Le Gall, Plougastel-Daoulas.
— M. l'abbé Seité, Skol an Aod, Guissény.
— M. Perrot, 35, rue Lannouron, Brest.

Nous recommandons à toutes les écoles du Bas-Léon et aux écoles de Cornouaille de s'adresser à cette dernière adresse. Le canton de Fouesnant sera servi par M. L'Helgouach directement.

● *AUMONIERS DES FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES.* — Comme ces dernières années, une session est organisée pour les prêtres qui ont charge pastorale permanente ou occasionnelle dans des écoles tenues par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Elle aura lieu cette année à Athis-Mons (Seine-et-Oise), du 2 avril (19 heures) au 4 avril (16 heures), 1, rue P. Vailant-Couturier, 91 - Athis-Mons. On peut s'inscrire et obtenir tous renseignements nécessaires en écrivant : au Frère Visiteur du District Central de France, 78, rue de Sèvres, Paris, 7e.

● *ETUDES.* — Les plages disparaissent derrière des murs, les forêts sont de plus en plus grignotées par des constructions diverses et, dans les villes, la surface des espaces verts diminue chaque jour davantage. Ainsi la « paupérisation spatiale » s'aggrave dramatiquement et de plus la nature devient le domaine privé des classes possédantes. Pour supprimer cet état de fait, Philippe Saint Marc demande, dans le numéro de mars des *Etudes*, une politique de protection de la nature en sorte que *tous* puissent en bénéficier.

Dans la même livraison on peut lire les articles de Jean-Marie Garrigou-Lagrange, *Regroupement politique et corps électoral* ; Michel de Certeau (sur *Les mots et les choses* de Michel Foucault), *Les sciences humaines et la mort de l'homme* ; Dominique Julia, *La crise des vocations* ; Robert Rouquette, *Actualité religieuse* ; Jean Daniélou, *Religion et civilisation* ; Pierre Antoine, *L'église est-elle un lieu sacré ?* — ETUDES, 15, rue Monsieur, Paris, 7e ; le numéro 4 F.

Session d'étude des jeunes prêtres (2-7 avril)

Les jeunes prêtres se préparent à leur session d'étude annuelle. Depuis plusieurs années, ils se retrouvent ainsi pendant quelques jours pour réfléchir à un point ou un autre de leur ministère ou de leur vie, réflexion qui se poursuit dans un travail personnel.

Une session sur la Bible... — Dans les différents secteurs du diocèse, l'ensemble des prêtres est attelé à l'étude de la pastorale du Baptême. Il était donc important de ne pas orienter les jeunes prêtres sur une autre question du même ordre, pour ne pas les disperser. C'est dans un tel contexte qu'a été proposée et adoptée une session sur la Bible, session tout à fait actuelle, étant donné l'usage qui est fait de la Bible, et les questions nombreuses qui se posent à ce sujet. L'urgence d'une session sur la Bible est apparue aussi à la session des Doyens, en octobre dernier (cf. *S. R.* du 3 mars).

...Prise en charge par les jeunes prêtres. — Cette session s'adresse d'abord aux jeunes prêtres (les six premières années de sacerdoce). Elle sera aussi dirigée par une équipe de « jeunes » animateurs : *MM. J. Le Roux*, professeur au Grand Séminaire, *Y. Saout*, aumônier de Lycée, Brest, *A. Gourmelen*, vicaire à St-Louis, Brest. Cette solution, qui consiste à travailler avec les moyens du bord, a semblé intéressante, à cause de l'homogénéité des participants d'une part, et d'autre part parce qu'elle permettra, nous l'espérons, de poursuivre le travail amorcé en session.

L'organisation de la session est également prise en charge par les jeunes prêtres. Dans ce but a été formé un comité de six membres, choisis de telle manière que chaque cours et chaque « milieu » ou catégorie y soient représentés.

La date de la session. — Une autre précision sur cette session : elle se situe pendant les vacances de Pâques, du dimanche de Quasimodo au vendredi. Cette date, malgré de nombreux inconvénients (sessions de jeunes pour les uns, rentrée des classes pour les autres), a cependant été retenue pour permettre aux prêtres de l'enseignement et aux prêtres de paroisse de se retrouver ensemble. Dans la plupart des cas aussi un arrangement semble possible sur place, pour que les participants suivent la session d'un bout à l'autre, du dimanche soir au vendredi inclusivement. Quelques étudiants ont aussi annoncé leur participation.

Sa préparation. — La session ainsi prévue, il restait à en préciser le contenu. Une consultation auprès des intéressés a laissé apparaître un nombre impressionnant de questions qu'ils souhaitaient voir aborder. Le premier travail du comité a été de prendre connaissance de ces questions. Elles révèlent deux lignes de préoccupation :

— d'une part, des difficultés dans l'utilisation de la Bible : lecture de Bible en commun, révision de vie, catéchèse, homélie. Respecte-t-on toujours la vérité du texte ? N'arrive-t-il pas qu'on en vienne à faire dire au texte ce que l'on veut ? Selon quelle *méthode* arriver à pénétrer le plus exactement possible dans ce que dit la Bible ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— d'autre part des questions sur l'exégèse : où en sont les recherches ? qu'est-ce qui est hypothèse, qu'est-ce qui est sûr ? comment ont été formés les différents livres, en particulier les Evangiles ? Et d'autres questions sous-jacentes à celles qui viennent d'être énumérées et qui demandent une *information* précise.

A partir de ces éléments les animateurs peuvent établir une ébauche de programme. Pour ne pas s'enliser, il faut limiter le nombre des questions. D'autre part, le fait qu'ils sont à plusieurs animateurs donnera aux participants la possibilité de choisir entre des ateliers de travail différents. On pourra ainsi partir de textes précis, et rechercher, en groupes restreints, comment travailler de tels textes.

Le comité discute ensuite les propositions ainsi faites, et il reste aux animateurs à mettre sur pied le programme définitif. Les grandes lignes de ce programme sont données dans la « Semaine Religieuse » du 24 février.

Voilà les grandes étapes de la préparation. La réussite de la session en dépend en grande partie. Chacun est en outre invité à une préparation personnelle, à partir d'une bibliographie, établie au premier trimestre.

Pendant la session, les jeunes prêtres aborderont aussi des points qui leur sont plus particuliers : les journées de reprise et le travail intellectuel. Ils discuteront également du rôle du comité qui a eu la charge de préparer la session : a-t-il terminé son travail ou y a-t-il de nouvelles tâches à lui confier ?

● *POMME D'API FÊTE SON PREMIER ANNIVERSAIRE.* — Lancé il y a un an par le Centre National de l'Enseignement Religieux et la Maison de la Bonne Presse, POMME D'API est maintenant très connu dans nos paroisses et dans nos écoles. En 12 mois, la revue a atteint un chiffre de diffusion très respectable : 145 000 dont 80 000 abonnés, ce qui, pour un titre récent, est considérable.

Au-delà d'un succès obtenu grâce à la qualité et aux soins apportés à la réalisation, il faut voir dans POMME D'API un apport neuf dans la catéchèse des tout petits. Par POMME D'API, le C.N.E.R. avait l'ambition de susciter un renouveau d'intérêt pour l'éducation et l'enseignement religieux des petits. Non seulement il apportait aux familles un matériel moderne dont seuls quelques spécialistes pouvaient disposer jusqu'à ce jour, mais il espérait, par ses pages d'évangile, ses fiches pédagogiques et son club des parents, créer un élan dynamique dans l'éducation chrétienne des petits. On peut dire que dès la première année, ces objectifs ont été atteints.

Un peu partout dans nos paroisses, l'intérêt pour l'éducation chez les petits se réveille. Dans les familles, l'évangile est présent dans les chambres d'enfants, certes, mais aussi dans le cœur de chacun.

POMME D'API a prouvé en un an qu'il était non seulement une revue de qualité (et d'une qualité régulière, ce qui est rare), mais aussi un instrument d'église tout à fait dans l'esprit du Concile. L'abonnement annuel : 19 fr. (6 mois, 10 fr.).

Pour tous renseignements concernant les clubs de parents ou la revue, écrire à POMME D'API, 22, Cours Albert 1er, Paris, 8e.

Les Religieuses dans le Tréguier

L'expérience la plus importante de la zone de Morlaix est celle du Comité apostolique des paroisses rurales du Tréguier. L'heureuse initiative de ce comité a germé dans le cerveau et le cœur d'ardents laïcs ; répondant aux décrets des textes conciliaires, ils ont cherché une collaboration étroite avec les prêtres, les religieuses, les responsables de zones et de branches C.M.R. et les M.R.J.C.

Dès la première réunion, qui se tint à Plouigneau le 3 juillet, la question est ainsi posée : Convient-il de créer une équipe comprenant des laïcs, des prêtres, des religieuses, des jeunes engagés dans les différents mouvements ? équipe qui par son jeu de coordination et d'information permettrait à l'Eglise d'être plus pleinement apostolique dans la zone du Tréguier.

Notre secteur est caractérisé par une civilisation issue en majeure partie de la population paysanne et demeurée profondément traditionnaliste, réticente au progrès. Les dirigeants voyaient le problème dans le contexte général, mais la diffusion se heurtait à des coutumes ancestrales qui en paralysaient l'efficacité. On poursuivait le même but mais, faute de coordination, on stagnait. Puis le progrès est venu. La technique a bouleversé toutes ces connaissances basées sur des méthodes vieillies. Aujourd'hui notre monde est en telle transformation que nous nous posons une somme de problèmes dont la solution doit être cherchée au coude à coude...

Constatons aussi que dans le passé, le clergé, les religieuses et les laïcs ont mené chacun leur affaire. On recevait des directives par voie hiérarchique et on les appliquait à l'ensemble sans se soucier des réactions du milieu. Notre région du Tréguier que nous pouvons caractériser d'une indifférence polie vis-à-vis de l'Eglise, exige, plus que tout autre, des remises en question, des recherches en équipe, si nous ne voulons encore une fois rater le tournant.

Les communautés religieuses qui, dans le passé, donnaient l'impression de se désintéresser du monde, d'en être coupées, ont aujourd'hui leur rôle de présence à remplir. Il faut qu'elles aient, toutes, la certitude qu'elles peuvent aider la masse, et aussi aider les dirigeants par leur contact, leur action et surtout par cette force infiniment puissante qu'est la prière.

Les carrefours de cette première réunion qui groupait vingt-deux personnes, confirmèrent la nécessité de l'équipe apostolique et traduisirent les nombreux souhaits des prêtres, des religieuses, de sjeunes, des adultes. Ces souhaits sont multiples ; aussi une deuxième réunion, organisée le 13 novembre dernier, essaiera de classer les besoins exprimés et de préciser le rôle du Comité apostolique.

De nos longues discussions, serrées et animées, nous avons retenu sept questions, qui tour à tour, espérons-le, recevront une solution d'équipe :

— un comité d'accueil par paroisse,
— le comité paroissial,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— les mouvements d'enfance,
— l'information sur les jeunes M.R.J.C.,
— la formation de catéchistes,
— le Centre de préparation au mariage,
— les sermons.

C'est le comité paroissial qui fera l'objet de nos prochaines réunions. En novembre dernier, cette question, née d'une discussion sur les contacts et les échanges entre prêtres et religieuses, avait pris un temps important. L'équipe avait d'abord jugé que ces contacts doivent être fréquents et que les échanges doivent aller au delà des simples bonnes relations et viser une collaboration dans un sens apostolique : par exemple, cercles de parents, instruction religieuse, liturgie, éveil et formation de militants, animation spirituelle des communautés... Bien vite, nous nous sommes rendus compte de la nécessité des laïcs comme interlocuteurs, nécessité aussi d'ouverture de la communauté religieuse sur la ou les paroisses. La réalité, a-t-on fini de découvrir, c'est toute la communauté chrétienne, d'où la nécessité de création de comités paroissiaux.

Nos prochaines réunions essaieront de définir ce comité en nous posant la question : qu'est-ce qu'une paroisse ? et quel est le rôle du comité paroissial. Nous jugeons aussi qu'il reviendra ensuite au comité apostolique de coordonner les différents comités paroissiaux, d'animer cet organisme, de provoquer le travail de réflexion et d'action au niveau de chaque paroisse...

Par ailleurs, je signalerai qu'une commission d'évangélisation des jeunes en école est en train de se constituer sur le plan Morlaix. Ce n'est qu'un départ, mais espérons et souhaitons qu'il soit fructueux.

Sœur JOSEPH DU SAUVEUR, *supérieure à Lanmeur.*

● Prêtre belge propose de remplacer un confrère pendant le mois de juillet. Ecrire à la « S. R. ».

● Echangerai Colonie de Vacances en Auvergne, Puy-de-Dôme (altitude 800 m., 70 places, plus cadres) contre Colonie équivalente au bord de mer. Deux séjours : juillet-août. Ecrire à M. le Curé de Cournon, 63 - Cornon.

● *LE BUREAU INTERNATIONAL DU FILM*, 27, rue Puits-Gaillot, 69 - Lyon (1er), annonce ses activités 1967 : Rencontre culturelle internationale, Carrefour art-vacances, Session et Dimanches culturels, etc...

● *LOURDES, CENTRE D'ACCUEIL.* — Camp permanent de vacances, le Pavillon Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, 26, rue du Sacré-Cœur (tél. 94-35-16), reçoit adolescentes et jeunes filles aux meilleures conditions.

● Rééducation des bègues, Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Les Religieuses à Brest

Les religieuses de Brest appartiennent à seize congrégations différentes. Les Servantes de l'Agneau de Dieu y ont leur maison mère, et les Filles du Saint-Esprit une maison provinciale. Leurs œuvres apostoliques sont des plus variées. Mais il faut citer d'abord le Carmel — dit de Brest — alors qu'il est en fait dans la commune du Relecq, mais il appartient au doyenné de Saint-Marc...

Ce sont les Maisons d'enseignement qui, par leur nombre, viennent en premier : 16 établissements distincts d'écoles maternelles et primaires, 5 C.E.G., 5 écoles secondaires, 6 écoles d'enseignement technique et ménager.

Les foyers sont au nombre de trois et reçoivent des étudiantes, des élèves infirmières et des jeunes travailleuses. Des enfants et des adolescents sont aussi accueillis à la maison de repos de Ty-Yann.

Les Religieuses de St Thomas de Villeneuve et les Petites Sœurs des Pauvres sont au service des vieillards à l'Hôpital Ponchlet et dans la maison de retraite de Lambézellec. Maison de retraite aussi celle de Kéraudren, où le clergé retiré du ministère reçoit les soins des Religieuses de Jésus au Temple, dont les bons offices ne se limitent pas aux anciens puisque la jeunesse étudiante du Séminaire St-Paul est également l'objet de leur dévouement.

Deux cliniques bénéficient de la présence de religieuses, celles de Lanroze et du Saint-Esprit. Plusieurs congrégations assurent la visite des malades à domicile dans les différentes paroisses de la ville.

L'apostolat social s'amplifie à Brest et s'exerce notamment à Saint-Pierre, Saint-Martin, Saint-Louis avec les infirmières des centres de soins, les travailleuses familiales, les éducatrices paroissiales, sans omettre les visites d'amitié aux forains.

Les catéchistes, nombreuses, ne bornent pas leur enseignement aux élèves des différentes écoles primaires situées sur les paroisses, mais elles atteignent également des élèves des lycées. Le Centre de catéchuménat des Petites Sœurs des Pauvres de l'Assomption auxquelles s'associent occasionnellement d'autres religieuses est au service de la ville entière et même des environs.

A la mission de 1958 on avait dénombré 450 religieuses à Brest. Aujourd'hui, leur effectif s'élève à 524 (à signaler que sur ce nombre la Congrégation des Servantes de l'Agneau de Dieu en compte 106 : maison-mère, noviciat, Ty-Yann). Ce chiffre peut paraître considérable au premier abord. Mais il est important de remarquer que bon nombre d'entre nous avons dans le poste que nous occupons dépassé l'âge de la retraite, que la moyenne d'âge est d'au moins 45 ans et que le pourcentage des moins de 30 ans est très faible.

A Brest, comme partout, la vie religieuse n'est pas sans problèmes. Religieuses, nous appartenons à une catégorie qui cherche sa place dans le monde où nous vivons et qui est comme il est. Quel sera l'avenir de nos œuvres dont l'éventail est fort étendu ? enseignement ? œuvres pospitalières ? œuvres dites sociales ? formes traditionnelles d'apostolat ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

adaptations auxquelles nous invite le Concile ? Y a-t-il des œuvres prioritaires vers lesquelles s'engagent nos congrégations ?

Notre vie consacrée personnelle et communautaire, elle aussi, se cherche dans les directives du Concile ; et il nous paraît que, dans l'ensemble, cette recherche se fait dans un esprit positif de confiance et d'optimisme. Car les religieuses se sentent aidées de plus en plus, par la pastorale d'ensemble, par les Unions spécialisées et elles ne se sentent pas seules dans la recherche de leur insertion dans la pastorale d'Eglise par une collaboration plus articulée avec le clergé et le laïcat.

A Brest, la pastorale d'ensemble des religieuses peu à peu s'organise. Rien de spectaculaire dans ses résultats. Mais conscience est prise de la nécessité de notre union sur la place de Brest.

Avons-nous bien démarré ? A coup sûr, nous sommes debout...

Sœur ALPHONSE DE MARIE,
supérieure de Sainte-Anne de Brest.

LES RELIGIEUSES EN SECTEUR DE MISSION OUVRIÈRE

La Mission de 1958 à Brest avait laissé fortement apparaître l'urgence d'une intensification des efforts en vue de l'évangélisation du monde ouvrier. La Commission du monde ouvrier, où les religieuses se trouvaient représentées, se mit à l'œuvre...

Simultanément, en liaison avec l'U.R.E., la J.O.C.F. (aumôniers et fédérales) aida les enseignantes des écoles techniques et ménagères, puis des C.E.G., à préparer leurs élèves à prendre en charge leur vie et celle de leur milieu. La recherche d'un apostolat adapté, réalisé au milieu des rencontres bi-mensuelles et des sessions annueles, aboutit à une sensibilisation aux événements du monde ouvrier en même temps qu'à la remise en cause de nos méthodes éducatives et des structures scolaires.

Aussi lorsque fut prise la décision de créer un secteur de Mission Ouvrière, toutes les religieuses de Brest, mais particulièrement les trois cents religieuses dont l'activité apostolique se déploie dans les doyennés de Lambézellec et de Saint-Marc, se sont trouvées directement concernées. Leur préparation antérieure, malgré ses imperfections, leur a permis de se sentir à l'aise en Mission Ouvrière. Ainsi la voie s'est trouvée ouverte à la présence des religieuses au Comité de Coordination. Représentant les travailleuses familiales, les hospitalières et les enseignantes, elles s'y retrouvent avec le clergé et des militants adultes et jeunes.

Déléguées des communautés du secteur, elles apportent au Comité de Coordination les réactions des religieuses, elles y sont attentives aux appels de l'Eglise (clergé et militants) qu'elles transmettent aux autres religieuses. Elles y apportent les réactions des religieuses face aux événements de la vie ouvrière, les problèmes que ces événements leur posent.

Ainsi les religieuses enseignantes, réfléchissant sur le thème d'octobre dernier : rentrée du travail et rentrée scolaire, ont présenté les difficultés de budget des familles ouvrières par suite des dépenses scolaires (vêtements, manuels, assurances, fournitures...) et l'impossibilité pour certaines familles de choisir, en toute liberté, l'école et l'orientation de leurs enfants.

Elles ont souligné aussi la situation angoissante des jeunes à la sortie du technique, qui ne peuvent trouver un travail en rapport avec les diplômes obtenus, vivent des mois de recherche démoralisante et finalement s'embauchent pour un travail auquel elles ne peuvent s'adapter et qui les conduit parfois jusqu'à la dépression nerveuse.

Quant aux religieuses travailleuses familiales, elles ont signalé les difficultés des familles quittant les baraques et relogées en H.L.M., gênées par les frais de mobilier.

L'étude de la carte du secteur de Mission Ouvrière, en juin, a été un appel en faveur « des plus pauvres parmi les pauvres » : habitants des baraques encore nombreux, nord-africains, portugais..., masses ouxrières de la cité industrielle de Kergonan et des autres entreprises. Cette étude nous a fait découvrir, en un relief saisissant, le décalage entre la masse ouvrière et l'infime minorité prise en charge par l'Eglise, et nous a amenées à nous demander si nous avions assez le souci de la formation de militantes, si les structures de nos établissements favorisaient suffisamment la prise des responsabilités.

Une fois ces appels perçus, les reliigeuses du Comité de Coordination se font un devoir de sensibiliser l'ensemble des religieuses du secteur aux problèmes du monde ouvrier...

Nous avons à être attentives aux personnes et surtout aux événements de la vie ouvrière. L'aspect revendicatif du mouvement ouvrier nous heurte de prime abord et risque de nous empêcher de discerner les valeurs qu'il porte.

Nous avons à nous soucier d'éveiller des vocations de militants actifs.

La vie religieuse doit être signe pour le monde ouvrier, à nous de chercher et de découvrir comment faire pour qu'elle le soit authentiquement.

Sans doute des progrès sont constatés dans notre ouverture au monde ouvrier, il reste bien du chemin à parcourir avant que, de fait, « les pauvres soient évangélisés ».

Sœur MARIE AGNÈS, *de l'école de Saint-Marc.*

● *LA CENTRALE TECHNIQUE D'INFORMATION CATHOLIQUE (C.T.I.C.)*, 31, rue Croulebarbe, Paris, 13e, vient d'éditer sa nouvelle collection d'images de communion (38 modèles) et de cartes de vœux pour la Fête des Mères (5 dessins originaux). Tarifs dégressifs par quantités. Envoi de spécimens gratuits. Documentation sur les tracts, affiches, brochures et services de la C.T.I.C. sur demande.

● *LA DUCHESSE ANNE*, 78, rue de Siam, Brest, solde 30 % tous ses livres. Machine à écrire Olivetti électrique, parfait état, à vendre. Duplicateur Gestetner, électrique, parfait état, à vendre.

● Un groupe de scolaires (16-18 ans) serait heureux de pouvoir travailler à Pâques pendant une semaine à des travaux de restauration de chapelle. Ecrire à M. l'abbé Irien, 49, rue Jean-Macé, Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM
15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUSTIQUE
Cabasse
Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité
Kergonan - BRIEST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service après-vente
Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE
GRANDS MAGASINS TRÉANTON
Place de l'Eglise et Place de Lourdes
- LANDIVISIAU - Tél. 7 -
Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces
Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics
JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS
Ets COLLÉTER
12, Impasse Paul-Bert
QUIMPER — Tél. 16.79
Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204
en ÉPARGNE-CRÉDIT
aux GARAGES DE BRETAGNE
Concessionnaires « PEUGEOT »
BREST
Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06
MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Messe chrismale
Concélébration des Jours Saints
Peut-on communier deux fois ?
Union des Religieuses Enseignantes
Mouvement des Enseignants chrétiens
Retraites : Fiancés, Jeunes filles
Décès de M. le chanoine Guellec
Mise en garde de l'Episcopat
Livret pour la Confirmation
Les célébrations communautaires de la pénitence

Partie non officielle

La veillée pascale
Journée mondiale des Vocations
Après la grève des marins-pêcheurs
Nouvelles et lectures

N° 4 115 (82e année) — 17 mars 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

MESSE CHRISMALE

La messe au matin du Jeudi-Saint au cours de laquelle l'Evêque et douze prêtres concélébrants consacrent les Huiles nécessaires à l'administration des sacrements aura lieu à la Cathédrale S. Corentin **à 9 heures.**

Les prêtres qui assistent à cette cérémonie voudront bien prendre place au chœur, et donc apporter leur habit de chœur.

♣

Des séminaristes recevront les orceaux de 8 h. 40 à 8 h. 55 à la Chapelle neuve, au fond de la cour de la sacristie de la cathédrale.

La distribution des Saintes Huiles commencera un quart d'heure après le retour du cortège liturgique à la sacristie. Elle cessera à 11 h. 45 ; seront servis les premiers les prêtres présents au chœur pour la cérémonie.

CONCÉLÉBRATION DES JOURS SAINTS

Le jeudi-saint. La concélébration ne peut être imposée à personne. Cela dit, elle va de soi à la messe au soir de ce jour pour tous les prêtres présents, même pour celui qui d'ordinaire animerait les cérémonies (il est aujourd'hui peu de paroisses où nul laïc ne peut assumer ce rôle).

Le prêtre qui ne concélébrerait pas communie sous les deux espèces aussitôt après les concélébrants.

Les prêtres qui auraient concélébré avec l'évêque à la messe chrismale peuvent le faire à nouveau à la messe du soir.

Pâques. « Celui qui a célébré ou concélébré la première messe dans la nuit de Pâques peut aussi célébrer ou concélébrer la seconde messe de Pâques. » (« Ritus servandus in concelebratione missæ », art. 9.)

La Commission diocésaine de Pastorale liturgique peut livrer, par retour de courrier, des fascicules de concélébration. L'exemplaire 0,60 f., port en plus (0,70 f. jusqu'à sept exemplaires ; 1,10 ensuite).

PEUT-ON COMMUNIER DEUX FOIS LE MÊME JOUR ?

Oui pour Noël et Pâques : « Les fidèles qui ont communié à la messe de la veillée pascale ou à la messe de la nuit de Noël peuvent communier à la seconde messe de Pâques ou à l'une des messes du jour de Noël. » (Instruction « Inter œcumenici », art. 60.)

Non pour tous les autres jours, sans aucune exception (hors le cas de la communion en Viatique).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNION DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

Journée diocésaine.

Une journée diocésaine U.R.E. se tiendra le **27 avril prochain à Quimper.** Les conférences seront données par M. l'abbé Le Dû, de l'Institut de Pastorale Catéchétique.

Congrès régional.

La première assemblée générale de toutes les religieuses enseignantes de la Région apostolique de l'Ouest a eu lieu en juillet 1964, à Angers. Une seconde rencontre se prépare **pour les 4, 5, 6 et 7 septembre 1967, à Rennes.** A la lumière du décret « Ad Gentes » sur l'activité missionnaire de l'Eglise, les religieuses enseignantes réfléchiront ensemble sur **leur responsabilité et leur coopération à cet esprit missionnaire en face du monde contemporain.**

Dès maintenant, le programme, déjà bien ébauché, est soumis aux autorités diocésaines hiérarchiques, aux supérieures générales et provinciales de la Région de l'Ouest ; et la Commission régionale de l'U.R.E. demande à toutes les religieuses enseignantes de noter les dates de ce Congrès, d'en retenir l'importance pour leur mission éducative, de prier pour demander au Seigneur que ces journées de travail en commun leur permettent de s'engager ensuite avec plus de cœur dans leur tâche.

Le programme précis du Congrès sera communiqué au début d'avril dans les « Semaines religieuses » des diocèses. Les inscriptions se feront au début de mai ; au cours du mois de juin le Secrétariat régional, 22, rue Saumuroise, Angers (49), enverra : cartes d'entrée, tickets de logement, programme détaillé, etc...

A.C.M.E.C. (SUD-FINISTÈRE)

Le Père Jullien, professeur au Grand Séminaire, présentera le décret sur l'Education chrétienne **le jeudi 13 avril, à la Retraite de Quimper** (14 h.).

Tous les enseignants (foyers, jeunes, aînées, aînés) sont invités à participer à cette rencontre.

Pour profiter au maximum de cet exposé et ouvrir une discussion par la suite, il est fortement conseillé de lire ou de relire ce décret sur l'Education chrétienne.

RETRAITE DE FIANCÉS

Une retraite-session de préparation au mariage aura lieu **du jeudi 30 mars (19 h.) au dimanche 2 avril (midi) à Quimper,** La Retraite, rue Verdelet. Située pendant les vacances de Pâques, elle sera d'un accès plus facile spécialement pour des enseignants ou des étudiants.

Pour les inscriptions, s'adresser à Madame la Supérieure, La Retraite, 14, rue Verdelet, Quimper.

RETRAITE POUR JEUNES FILLES

Il est rappelé qu'une retraite sera prêchée à la **Retraite de Lesneven du dimanche soir 2 avril (19 h.) au jeudi matin 6 avril (vers 9 h.).** Elle s'adresse à toutes **les jeunes filles** de quelque profession que ce soit, faisant partie d'un mouvement d'Action catholique ou non, désireuses de faire un véritable approfondissement spirituel.

Envoyer les inscriptions pour le mercredi de Pâques 29 mars à l'adresse suivante : Responsable des retraites, « La Retraite », 10, rue de la Marne, Lesneven.

N. B. — On souhaite vivement que cette retraite soit rappelée en chaire le dimanche des Rameaux.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Joseph Guellec,** rappelé à Dieu le 9 mars.

(Né le 21 janvier 1884 à Peumerit. Etudes secondaires à Pont-Croix. Prêtre le 18 décembre 1909. Surveillant à St-Vincent. Vicaire à Douarnenez le 2 février 1911. Curé-doyen d'Ouessant le 12 avril 1937. Démissionnaire le 2 juillet 1948. Aumônier de La Norgard, Le Trévoux, le 31 décembre 1948. Chanoine honoraire le 1er juillet 1955. Démissionnaire le 18 juillet 1955 ; se retire à Kéraudren).

MISE EN GARDE DU CONSEIL PERMANENT DE L'EPISCOPAT

M. l'abbé Georges de Nantes, prêtre du diocèse de Grenoble, résidant dans le diocèse de Troyes, où il lui est interdit de célébrer la messe, publie et diffuse des lettres « A mes amis », où il multiplie non seulement ses critiques mais ses attaques contre le Souverain Pontife, les Evêques et le Concile. Il affirme lui-même « qu'il existe entre ce Pape, ce Concile, cette Eglise nouvelle et nous (lui et ses adeptes) une sorte d'excommunication permanente ».

Il n'y a donc pas lieu de prendre en considération ce qui est affirmé et développé dans ces lettres ; et on ne doit pas les faire circuler.

LIVRET POUR LA CONFIRMATION

Un livret donnant le texte de la Visite pastorale et de la Confirmation, ainsi qu'un choix de cantiques français et bretons, a été réédité.

Le demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Commission Episcopale de Liturgie

LES CÉLÉBRATIONS COMMUNAUTAIRES DE LA PÉNITENCE

Pasteurs et fidèles se posent de nombreuses questions concernant la pratique du sacrement de Pénitence. Devant l'intérêt et les interrogations que soulèvent certaines célébrations communautaires de pénitence, la Commission épiscopale de liturgie estime opportun de préciser quelques orientations pastorales pour le bien de tout le peuple chrétien.

Les célébrations communautaires du sacrement de pénitence présentent des avantages pastoraux certains et s'accordent avec les orientations du IIe Concile du Vatican sur la liturgie.

1° - Elles permettent de rattacher le sacrement à la Parole de Dieu qui est à la source même de la liturgie (cf. art. 24).

Elles font partie de ces « célébrations sacrées de la Parole de Dieu » qui sont recommandées (art. 25, § 4 ; « Inter Œcumenici », nos 37-39).

Elles permettent aux fidèles de mieux voir que ce sacrement est, comme tous les autres, un signe de la foi (art. 59), car la foi vient de la Parole que l'on entend (Rom. 10, 14).

Elles font prendre conscience que la démarche de la pénitence prend son origine dans l'appel à la conversion, lui-même lié à l'annonce du Royaume de Dieu (cf. Mt. 3, 2).

2° - Elles constituent une de ces « célébrations communes » auxquelles la Constitution invite à donner la préférence lorsqu'elles sont conformes à la « nature propre » des divers rites (art. 26). Or, si le rite de la pénitence s'administre en fait de façon privée, il n'en reste pas moins que le sacrement de pénitence comporte une dimension communautaire, puisqu'il est une réconciliation avec Dieu dans l'Eglise et par l'Eglise.

Elles permettent d'expliciter davantage le rôle de l'Eglise dans l'action pénitentielle, et la prière de l'Eglise pour les pécheurs (cf. art. 109).

3° - Elles mettent en valeur la structure liturgique du sacrement, qui trop souvent est insuffisamment perçue à cause de la célébration hâtive ou du moins simplifiée qu'imposent les nécessités pastorales, surtout aux veilles des grandes fêtes.

4° - Elles fournissent une occasion privilégiée d'enseigner aux fidèles à mieux faire leur examen de conscience, à tenir compte de la hiérarchie des fautes, à raviver leur sens du péché.

⁂

Mais, pour que ces célébrations portent tous leurs fruits, et pour éviter toute erreur doctrinale ou pastorale, on observera dans la pratique les points suivants :

1° - Si la prédication de la pénitence, la présentation de l'examen de conscience, les prières préalables ou consécutives à la confession et à l'absolution, voire l'accomplissement d'une partie de la satisfaction peuvent être communautaires, la confession proprement dite et l'absolution, dans ces célébrations mêmes, restent strictement privées et secrètes.

2° - On ne fera aucune pression sur les fidèles pour les engager à se confesser dans le cadre de ces célébrations plutôt que de la manière habituelle.

Sans pour cela, encourager certaines pratiques comme celle de se confesser pendant la messe, on ne retirera aux fidèles aucune des possibilités existantes de se confesser privément. La confession ainsi pratiquée peut en effet permettre un dialogue plus développé entre le confesseur et le pénitent.

3° - Ces célébrations sont opportunes en Carême, lors d'une retraite ou d'une mission paroissiale, à l'occasion d'un pèlerinage, etc. Elles ne doivent pas être présentées comme s'il s'agissait d'une institution nouvelle, destinée à supplanter l'ancienne. Elles ne doivent pas aboutir à ce que les fidèles se confessent moins souvent, mais à ce qu'ils se confessent mieux, ayant mieux compris le caractère évangélique, communautaire et positif d'un sacrement qu'ils ont actuellement tendance à délaisser.

4° - Enfin, la célébration de la pénitence (qu'elle soit individuelle ou communautaire) devra toujours faire percevoir d'une manière ou d'une autre son orientation foncière vers l'Eucharistie.

1er mars 1967.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 19 mars, 2e dimanche de la Passion, dit des Rameaux. Lundi 20 à mercredi 22, de la férie. Jeudi 23, La Cène du Seigneur. Vendredi 24, La Passion et la Mort de N. S. Jésus-Christ. Samedi 25, Samedi-Saint. Dimanche 26, Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie-Grégoire*, de la communauté des Religieuses de l'Immaculée-Conception à Bodilis. *Mme Alain Bourrigan*, de Guipavas.

Aux chrétiens de comprendre :

1°) *que le vendredi n'est pas un jour pour festoyer.*

2°) *que le poisson est une nourriture fine, riche, qui a sa place, tous les jours, sur une table.*

3°) *qu'ils passeraient pour des sots et qu'ils le seraient s'ils considéraient le poisson comme une nourriture pénitentielle, c'est-à-dire médiocre, s'ils prétendaient surtout que telle est la pensée de l'Eglise.*

4°) *qu'en cette période de mévente du poisson ils doivent consommer davantage ; ils accompliraient ainsi un geste de solidarité à l'égard des marins-pêcheurs, dont la vie est dure.*

(Un bulletin paroissial).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Veillée pascale

On se plaint de la Veillée pascale pour toutes sortes de raisons, les unes convergentes, les autres contradictoires. Cette cérémonie sera certainement revue à la parution du nouveau Missel. Mais, sans rêver à l'avenir, des paroisses comme les autres tirent le meilleur du formulaire actuel ; en voici deux échos.

● *Dans une grande paroisse.* — Pour la Veillée Pascale 1966, nous avons fait porter nos efforts sur la qualité et la beauté de la célébration, tout en suivant strictement l'office liturgique tel qu'il est prévu. La cérémonie s'est effectivement déroulée dans une ambiance de calme profond et de recueillement. Elle peut être longue sans laisser une impression de longueur ; il faut pour cela que le rythme général soit régulier et plutôt rapide. L'Exultet et la Préface de bénédiction de l'eau peuvent être chantés assez vite, sans précipitaiton excessive.

C'est grâce à une minutieuse préparation matérielle que nous avons obtenu une parfaite ordonnance de la cérémonie et évité la moindre hésitation. Il faut accepter de consacrer beaucoup de temps à bien exercer les enfants de chœur, à prévoir tous les objets nécessaires, à les disposer avec soin. Ces objets doivent être beaux et propres (quelques familles nous avaient prêté de très beaux récipients pour l'eau).

Le commentateur s'est efforcé d'attirer l'attention sur les gestes, sur les actions, sur tout ce qui se voit, et d'en souligner simplement le sens, afin de rendre les signes vraiment parlants.

Nous avons constaté que la beauté toute simple de la célébration favorise l'intérêt des fidèles pour cette cérémonie et leur participation au Mystère de Pâques.

● *Dans une petite paroisse.* — Un cierge était remis à tout participant à la Veillée, chacun faisant par ailleurs l'offrande qu'il voulait.

Bénédiction du Cierge pascal au fond de l'église... Puis, cérémonie telle qu'elle est prévue. Chant de l'Exultet en français. Après chaque Leçon, même refrain quatre fois repris : « Réveille-toi, ô toi qui dors », chanté par la foule debout.

Pour toute la Veillée, utilisation d'objets « nobles » : on trouve facilement à emprunter chez des paroissiens (récipients de cuivre, etc.)...

Pour faire « participer » les gens à la cérémonie, après la bénédiction de l'eau, procession (pendant le chant des litanies) qui conduisait les assistants à la cuve d'eau baptismale avec laquelle ils se signaient.

● A vendre GESTETNER. Excellent état. M. Jestin, 5, rue A. Nielly, Brest (Tél. 44.35.27).

Journée Mondiale des Vocations

Dimanche 9 Avril 1967

De grands journaux à sensation ont pu poser cette question : « Y aura-t-il encore des prêtres et des religieux en l'an 2000 ? » Le seul fait de la poser ainsi, devant des milliers de lecteurs, chrétiens ou non, est un signe.

Mais Saint Augustin, témoin de l'écroulement de l'empire romain et d'une mutation de civilisation, se posait déjà la question peu avant l'an 430. Au lendemain de la Réforme, la situation du clergé était catastrophique et il fallut attendre le milieu du XVII[e] siècle pour assister à un renouveau. Après la Révolution Française, la France était pratiquement sans prêtres et sans séminaires ; et il est certain que le sacerdoce catholique ou la vie religieuse ont connu, en vingt siècles, des crises terribles. Il y a toujours eu assez de saints, assez d'attention au présent et au futur, pour voir renaître en des visages purifés, les prêtres et les religieux nécessaires à l'avancée du peuple de Dieu.

Un très grave problème

Après les fortes saignées en prêtres et en religieux, provoqués par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'expulsion des religieux et la première guerre mondiale, un extraordinaire renouveau a marqué les années 30 et 40. Il n'y eut jamais tant d'ordinations.

Or, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et spécialement depuis 1950, on assiste à une sorte d'hémorragie de vocations. La France n'est pas la seule : les courbes de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne, sont semblables. La Hollande, depuis peu d'années, connaît un arrêt brutal d'ordinations et d'entrées dans les noviciats.

L'Europe occidentale tout entière étant actuellement touchée, c'est par le fait même, l'Eglise universelle qui est atteinte, puisque 68 % des religieuses, 63 % des religieux et 65 % des prêtres dans le monde sont issus de l'Occident européen.

En France

Quelques chiffres sont évocateurs :

● *Séminaires de Jeunes.* Les séminaires de jeunes fournissent, en notre pays, 62 % des grands séminaristes et des jeunes prêtres. En de nombreux diocèses ruraux, ils fournissent plus de 90 % des ordinations.

Après un essor remarquable de 1950 à 1960, ce qui explique le maintien du niveau des grands séminaires et des ordinations, on assiste à une baisse d'entrées, au niveau des premières classes. Cette baisse atteint désormais les effectifs généraux. Il y avait 15.200 jeunes séminaristes en 1964, il y en a 12.500 en 1966.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *Grands séminaires et ordinations.* Les grands séminaires voient diminuer légèrement leurs effectifs, malgré des apports constants des séminaires de jeunes et des séminaires d'aînés ; dès octobre 1968, ils vont connaître à leur tour une baisse sensible qui aura désormais ses répercussions sur les ordinations, si rien ne vient bouleverser les pronostics humains.

● *Religieux et religieuses.* La crise touche encore, et parfois avec plus de rigueur, les Ordres religieux, à l'exception des Ordres monastiques (ils représentent le huitième des religieux). Les congrégations féminines ont perdu, en France, en dix ans, plus de 10.000 membres, sur les quelque 128.000 religieuses qu'elles groupaient.

● *Les appels.* Au moment où se produit cette récession, s'intensifient les appels de tous les continents vers la vieille Europe. Certes, des laïcs répondent et répondront de plus en plus nombreux, mais on ne remplace pas le témoignage et l'action de religieux, de religieuses et de prêtres.

Si, à Paris, la charge pastorale d'un prêtre est de quelque trois mille habitants, pour tous les prêtres du Brésil, du Mexique, du Chili, elle est de plus de six mille ; de dix mille et plus en d'autres pays d'Amérique latine. Quant à la charge missionnaire des prêtres africains, elle est d'un prêtre pour quinze mille habitants, sans parler de l'immense Asie où il est impossible d'établir une proportion.

● *Or les vocations ne « manquent » pas.* De telles situations peuvent faire croire à une soudaine disparition des appels de Dieu. Cette expression, si elle était réfléchie, aurait presque un caractère de blasphème, car Dieu entend donner à Son Eglise tous les ministres qui lui sont nécessaires, et Dieu ne manque pas !

Il faut reconnaître que, dans le monde stable du passé, les vocations étaient soutenues dans tout un contexte de chrétienté, supportées par des institutions classiques traditionnelles, et que chacun avait nettement établi l'image du prêtre en sa pensée.

Ce monde change. La chrétienté n'existe plus. L'image du prêtre, en l'esprit d'un grand nombre, devient floue. C'en est aussi fini des vocations « sociologiques ». On commence à mesurer que les appels du Seigneur, s'ils relèvent plus du milieu, ne sont pas davantage le produit de miracles et d'illuminations soudaines. Qu'ils ont besoin de médiateurs et qu'ils doivent être écoutés au spectacle d'une Eglise qui se rajeunit.

Il ne faudrait pas que cette découverte soit trop lente ou trop tardive. Certains s'emploient, immédiatement après le Concile, à faire évoluer la condition sacerdotale et religieuse, et les institutions qui préparent au sacerdoce. Le visage du prêtre se remodèle.

⁂

Comment ne pas espérer devant la manifestation éclatante des sources d'un renouveau ?

Ils furent rares les temps où tant de baptisés, prenant conscience du dynamisme de leur baptême, s'engagèrent avec les religieux et les

prêtres dans un admirable service de l'Evangile. Des jeunes nombreux partent donner un temps de leur vie au service des peuples sous-développés. On assiste à l'essor d'instituts séculiers, et nous sommes au début d'un renouveau du diaconat. Il n'y avait jamais eu un nombre aussi important de catéchistes laïcs. Les séminaires se transforment pour fournir au monde des prêtres sains et nouveaux à la fois ; l'ensemble des prêtres d'un diocèse s'unit étroitement et les liens définis par le Concile commencent peu à peu à se tisser entre eux. La vie religieuse elle-même amorce une juste adaptation.

Nous ne sommes qu'à un début, mais c'est ce début qu'il faut comprendre, — et regarder vers l'avenir.

La recherche d'une Eglise qui définit peu à peu son visage pour le siècle à venir est sans doute source d'interrogations, d'hésitations de la part des jeunes qui sont déjà l'avenir — mais l'effort ne pourra se poursuivre sans eux.

Y aura-t-il encore des prêtres et des religieux ou religieuses en l'an 2000 ? La question elle-même, si elle n'avait pas simplement voulu faire choc, eût été blasphématoire. Il y en aura sûrement : mais en fonction de la prière, de l'action, de l'éducation, du renouvellement des chrétiens et spécialement des prêtres, des religieux, des religieuses de l'an 1967. La journée mondiale de prière pour les vocations doit porter devant le Seigneur tout le renouveau post-conciliaire.

Mgr R. IZARD,
directeur du Centre national des vocations.

● *FÊTES ET SAISONS* propose ses derniers cahiers (l'exemplaire 1 franc) :

— *Construire le monde.* Notre troisième numéro consacré à l'étude du schéma XIII aborde la fin de la première partie du texte conciliaire : l'activité humaine dans l'univers et le rôle de l'Eglise dans le monde de ce temps. C'est ici que l'on trouvera les questions concernant les rapports science-foi, la valeur du temps en regard de l'éternité, et comment l'Eglise entend se situer aujourd'hui.

— *Ensemble vers Pâques.* Chaque année, durant la nuit pascale, de nombreux frères viennent rejoindre le peuple de Dieu dans sa marche. N'est-ce pas l'occasion pour tous les chrétiens, de retrouver dans sa permanente nouveauté, le sens de leur propre baptême et de la conversion continue à laquelle ils sont appelés ?

— *Mariage et famille.* Le chapitre de la Constitution « Gaudium et Spes » sur le mariage est à la fois un aboutissement et un point de départ. Il fixe l'état présent d'une doctrine qui s'est peu à peu précisée depuis saint Augustin, et ouvre la voie à la réflexion et à la recherche. Sur le nouveau visage du couple, le rapport entre les « fins » du mariage, les diverses manifestations de la fécondité de l'amour et la « morale conjugale », bien des approfondissements sont encore à faire. Le présent numéro veut mettre en valeur cet aspect « charnière » d'un texte ouvert sur l'avenir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après la grève des marins-pêcheurs

Dans leur numéro de mars, plusieurs bulletins paroissiaux de la côte sud publient ces réflexions sur la récente grève des marins-pêcheurs.

Après plus de quinze jours de grève, la flotte de pêche a repris la mer. Cette grève qui a touché l'industrie de base de la paroisse, qui a retenu à terre près de 800 marins, qui a mis en sommeil le commerce de la commune, qui a fait que des marins se sont trouvés en face des C.R.S., nous oblige à poser des questions : pourquoi ? comment, qui ? pour quels résultats ?

Les causes sont très complexes.

Tout d'abord, il y a *les importations* dans le cadre du Marché Commun. Les barrières douanières sont pour ainsi dire supprimées entre les six partenaires. La Hollande et l'Allemagne aident financièrement leur pêche nationale ; ce que ne fait pas la France. Par exemple, le gas-oil est à 13 centimes le litre en France, mais 8 à 9 centimes ailleurs. De plus, la France taxe le gas-oil de 1.60. Les exportateurs Hollandais et Allemands sont aidés : ils ont pu s'organiser et peuvent livrer aux importateurs français du poisson en garantissant les prix, la qualité, la quantité.

Ensuite, il y a *les mandataires* qui tiennent pour ainsi dire le marché parisien : près de la moitié du poisson français passe par Paris. Les mandataires achètent soit en ferme, soit à la commission ; c'est-à-dire qu'ils préfèrent vendre d'abord le ferme, les importations qu'on leur garanties, plutôt que le produit français qu'on leur expédie à la commission ; car les producteurs français inorganisés ne peuvent rien garantir.

Il y a aussi *la commercialisation* et *la distribution* du poisson qui sont restées au stade traditionnel. Il y a trop d'intermédiaires qui vivent sur le dos du poisson : on achète peu de poisson que l'on revend très cher. A la consommation, les prix diminuent rarement ou si peu, tandis qu'à la production les marins parfois donnent leur poisson.

On peut signaler aussi ce qui est peut-être irréversible maintenant, la concentration économique. Ne pourront tenir, que ceux qui seront groupés. Tout le monde connaît le succès des chaînes telles que LECLERC, UNA, UNIPRIX, UNILEVER, FINDUS-NESTLÉ, qui grâce à leur organisation font disparaître les petits épiciers. Pour les marins-pêcheurs, c'est le même problème : leur individualisme est très connu et sera une des grosses difficultés.

Pour toutes ces raisons, le poisson ne se vend pas régulièrement. Si la grève a démarré à Concarneau, c'est à cause de la dégradation du prix du poisson à la production, influent sur la paie des équipages et sur l'importance devenue trop grande des frais et charges d'exploitation...

Les marins-pêcheurs proposaient la révision du statut des mandataires, parité entre les produits français et étrangers, contrôle des importations — celles-ci devant être complémentaires de notre production —,

création de chaînes de circuit de distribution aidée par l'Etat, suppression de la taxe sur les carburants, application effective du traité de Rome pour le Marché Commun, égalisation des charges, création d'un FROM artisanal et d'un label de qualité.

On ne s'attendait pas à des résultats du jour au lendemain. Mais il est certain que l'absence de solution a déçu les marins-pêcheurs, la table ronde réunisasnt à Paris M. Morin, les marins-pêcheurs et toute l'interprofession, n'a fait qu'effleurer les problèmes. Cette grève a quand même été positive parce que les marins se sont rendus compte qu'il ne suffit pas de pêcher, mais qu'il faut vendre, car le consommateur est le roi du marché. Il faut donc savoir ce qu'il aime, ce qu'il désire.

Il y a certainement eu une prise de conscience qu'il y aura de grosses difficultés pour étaler, que les marins doivent se grouper, créer peut-être des groupements de producteurs et cela est valable aussi pour l'interprofession.

Si tout ceci est une partie de la solution, il n'en reste pas moins vrai qu'elle ne tombera pas du ciel en ne faisant rien : la solution, c'est chacun de nous qui l'avons. On n'envoie pas quelqu'un passer un diplôme sans un minimum de formation. De même, pour nous marins, afin d'arriver à des solutions valables, nous devons être au courant de ce qui se passe en France et ailleurs, connaître les problèmes du marché. *Information et formation*, afin de participer de plus en plus à la création d'un monde maritime plus juste et plus fraternel, où chacun aura son mot à dire.

Un gréviste.

● *D'UN BULLETIN PAROISSIAL.* — Quand j'ai entendu à la Télé un marin dire que s'il faisait grève, c'est parce qu'il ne gagnait plus que un million par an, au lieu des trois qu'il avait avant, j'ai regardé mon père et ma mère : et eux aussi se regardaient, mais ils ne pouvaient pas dire un mot, et ce n'est que longtemps après qu'ils ont commencé à retrouver leur souffle. Et je pense que ce qu'ils disaient entre eux, c'est ce qu'on disait partout où on avait vu et entendu cette sottise, et ce drôle de bonhomme !

En tout cas, la Télé n'avait pas besoin de reproduire une bêtise pareille. Quand elle veut, elle sait couper ce qu'elle ne veut pas qu'on entende, ni qu'on voie ! Et ce n'est pas le reportage qu'elle a donné sur la grève qui pouvait expliquer à ceux qui sont dans les terres, ni la vie, ni les gains, ni les problèmes des marins-pêcheurs et de ceux qui vivent avec eux et dans leurs familles !

La preuve, elle la donne tous ces jours-ci ! Si on a parlé un peu du naufrage du KREIZ AR PIN, devant la passe de Guilvinec, j'ai cherché en vain, une allusion à la disparition de l'ELISE ET VÉRONIQUE de Loctudy, sur les côtes d'Irlande...

Quand il y a un ou deux alpinistes qui vont se promener, en plein hiver ou en été, sur une arête quelconque, malgré les avis qu'on leur a donnés, quand ils sont en panne, ou qu'ils ont un accident, alors on nous montre les hélicoptères qui vont à leur recherche, les cordées qui ne cessent de monter ou de descendre ! Mais si c'est des hommes qui gagnent leur vie, la Télé est muette et aveugle...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Ampli ficateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. : Nord 85-86
Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert
QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires « PEUGEOT »

BREST
Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06

MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Visite Pastorale et Confirmation
Journée mondiale des Vocations
Journées sur le baptême
Lettre pastorale
Direction de l'Enseignement

Partie non officielle

Le mystère de Pâques : mythe ou réalité ?
Le poisson du vendredi
En lisant les bulletins paroissiaux
Nouvelles et lectures

N° 4 116 (82e année) — 24 mars 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise É. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC

Tél. 44-13-87 - Mestriden

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Brest, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Confirmation avec ou sans Messe.

Quand la Confirmation demeure liée à la Visite pastorale, elle est donnée sans Messe.

Quand elle est détachée de la Visite pastorale, elle peut être donnée avec ou sans Messe : aux paroisses de s'entendre en doyenné (si l'on choisit la Confirmation dans la Messe, le Curé-doyen avertira à temps le Secrétariat des Confirmations à l'Evêché).

Inscription et notification des confirmations.

Les confirmations sont l'objet d'une double inscription :

a) **dans la paroisse où elles sont données,** on doit les inscrire sur la liste prévue à cet effet à la fin des registres paroissiaux, et qui est rigoureusement réservée aux confirmations données dans la paroisse. Cette liste sera dressée par ordre alphabétique (filles et garçons séparés, mais sans distinguer les années de baptême ou de naissance).

b) **dans la paroisse du baptême,** on doit les inscrire en marge de l'acte de baptême.

Il peut donc y avoir lieu de notifier les confirmations à la paroisse du baptême. A l'intérieur du diocèse, on voudra bien faire directement l'expédition de ces notifications (ce qui ne change rien à la règle pour les notifications de mariage qui doivent toujours être faites par l'intermédiaire de l'évêché). Le secrétariat de l'évêché accepte de se charger des expéditions dans les autres diocèses : on veillera à indiquer avec exactitude, non seulement la ville du baptême, mais la paroisse et le diocèse.

Visite pastorale avec confirmation.

— lundi 3 avril (Mgr l'Evêque) : 9h. 30, Plouzévédé. 14 h. 30, Plougar.
— mardi 4 : 10 h., Tréflaouénan. 14 h. 30, Saint-Vougay.
— mercredi 5 : 10 h., Trézilidé. 14 h. 30, Plouvorn.

— lundi 10 avril (Mgr l'Evêque) : 10 h., Bodilis, 14 h. 30, Saint-Derrien.
— mardi 11 : 10 h., Lampaul-Guimiliau. 14 h. 30, Guimiliau.
— mercredi 12 : 10 h., Plougourvest. 14 h. 30, Saint-Servais.

— lundi 24 avril (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Plouescat. 14 h. 30, Cléder.
— mardi 25 : 10 h., Tréflez. 14 h. 30, Plounévez-Lochrist.
— mercredi 26 : 10 h., Lanhouarneau. 14 h. 30, Plounéventer.
— jeudi 27 : 9 h. 30, Plouénan. 14 h. 30, Mespaul.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— mardi 2 mai (Mgr l'Auxiliaire) : 10 h., Plougoulm. 14 h. 30, Sibiril. 17 h., Le Laber, Roscoff.
— mercredi 3 : 9 h. 30, Roscoff. 14 h. 30, Santec.
— jeudi 4, Ascension : 10 h., Ile de Batz (avec messe). 17 h., Perharidy, Roscoff.

— lundi 8 mai (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Taulé. 14 h. 30, Henvic. 17 h., Penzé.
— mardi 9 : 10 h., Locquénolé. 14 h. 30, Carantec.
— mercredi 10 : 9 h. 30, Sizun. 14 h. 30, Locmélar. 17 h., Saint-Sauveur.
— jeudi 11 : 10 h., Commana. 14 h. 30, Saint-Cadou. 17 h., Saint-Eloy.

— lundi 22 mai (Mgr l'Evêque) : 9 h. 30, Plouigneau. 14 h. 30, Saint-Eutrope.
— mardi 23 (Mgr l'Evêque) : 10 h., Lannéanou. 14 h. 30, Botsorhel.
mardi 23 (Mgr l'Auxiliaire) : Ile de Sein.
— mercredi 24 (Mgr l'Evêque) : 10 h., Plouégat-Moysan. 14 h. 30, Guerlesquin.
mercredi 24 (Mgr l'Auxiliarie) : 9 h. 30, Saint-Thégonnec. 14 h. 30, Plounéour-Ménez.
— jeudi 25 (Mgr l'Evêque) : 9 h 30, Plougonven.
— jeudi 25 (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Guiclan. 14 h. 30, Le Cloître-Saint-Thégonnec.
— vendredi 26 (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Pleyber-Christ. 14 h. 30, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.

— jeudi 1er juin (Mgr l'Evêque) : 10 h., Coatserho, Morlaix. 14 h. 30, Ploujean.
— vendredi 2 : 10 h., Sainte-Sève. 14 h. 30, Plourin-lès-Morlaix.

— lundi 5 juin (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Lanmeur. 14 h. 30, Plouézoc'h.
— mardi 6 : 10 h., Garlan. 14 h. 30, Guimaec.
— mercredi 7 : 10 h., Plouégat-Guerrand. 14 h. 30, Locquirec.
— jeudi 8 : 10 h., Saint-Jean-du-Doigt. 14 h. 30, Plougasnou.

Les indications sur le **rapport pastoral** ont paru dans la « Semaine Religieuse » du 10 mars, page 147.

Confirmation sans Visite pastorale.

Monseigneur Robert, ancien évêque des Gonaïves (Haïti), a bien voulu accepter d'assurer ces Confirmations.

Toute correspondance à leur sujet doit être adressée à : Secrétariat des Confirmations, Evêché, Quimper.

— jeudi 16 mars : 10 h., Landivisiau.
— mardi 11 avril : 10 h., Plougastel-Daoulas.
— jeudi 20 avril : 10 h., Saint-Renan (Mgr Robert). 15 h., Lesneven (Mgr Robert et Mgr Favé). 17 h. 30, Guipavas (Mgr Robert et Mgr Favé).

— mardi 2 mai : 10 h., S. Mathieu Morlaix. 14 h. 30, S. Martin. 17 h., S. Melaine.
— vendredi 5 mai : 10 h., S. Sauveur, Brest (Mgr Robert et Mgr Favé). 14 h. 30, Kerbonne (Mgr Robert et Mgr Favé). 17 h., Saint-Pierre (Mgr Robert). 18 h., Le Landais (Mgr Favé).

— lundi 8 mai : 10 h., S. Martin Brest. 14 h. 30, S. Michel. 20 h. 30, Le Bouguen.
— mardi 9 mai : 10 h., S. Luc. 17 h., Kérinou. 20 h. 30, Le Bergot.

— mercredi 10 mai : 10 h., S. Marc. 17 h., Le Relecq-Kerhuon. 20 h. 30, Le Polygone.
— jeudi 11 mai : 10 h., Pilier-Rouge. 17 h., S. Jacques. 20 h. 30, S. Jean.
— vendredi 12 mai : 10 h., S. Louis (Mgr Robert et Mgr Favé). 14 h. 30, Lambézellec (Mgr Robert et Mgr Favé). 17 h. 30, Landerneau (Mgr Robert et Mgr Favé).
— dimanche 14 mai : 15 h., Saint-Pol-de-Léon (Mgr Robert et Mgr Favé).

JOURNÉE MONDIALE DES VOCATIONS

Quelques réflexions pratiques à l'occasion de la journée mondiale pour les vocations (dimanche 9 avril) :

1. Chaque paroisse peut se procurer auprès de l'aumônier de secteur « Vocations » le dossier LAISSEZ LA VOS FILETS. Elle y trouvera :

— des suggestions pour diverses homélies sur le thème des diverses vocations dans l'Eglise. Le contexte pascal peut donner l'occasion d'une réflexion profonde sur ce sujet.
— des indications pour la prière universelle et pour une célébration sur les vocations sacerdotales, religieuses et laïques.
— une liste de tous les documents disponibles au Centre national des vocations : affiches, brochures...

2. Dans un tiers des paroisses du diocèse, le Centre diocésain assurera pour ce dimanche un prédicateur spécial. Dès que le nom sera communiqué, chaque chef de paroisse se mettra en relations avec lui.

3. Le dimanche du Bon Pasteur peut convenir pour la quête annuelle du Centre diocésain des vocations. Chaque paroisse verra si cette date est opportune (cf. Ordo 1967, page 215, fin du § V).

4. Pour les jeunes des mouvements ou des institutions scolaires, une des fiches du dossier LAISSEZ LA VOS FILETS peut fournir des indications pour une catéchèse possible.

5. Dans les paroisses où il n'y a pas de prédicateur spécial, il serait bon que l'aumônier de secteur « Vocations » fasse l'homélie ce jour-là.

● **La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le vendredi 7 avril.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

JOURNÉES SUR LE BAPTÊME

Pour la zone de **Ploudalmézeau,** la journée pastorale sur le baptême se fera le jeudi 6 avril, à l'école des Sœurs de Ploudalmézeau.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Education motrice et rythmique

Les enseignantes des classes enfantines et maternelles, et celles des cours préparatoires sont invitées à la journée de démonstrations animée par Mme Marguerite Lambert, **le jeudi 13 avril 1966,** à la Retraite, 14, rue Verdelet, Quimper :

— de 9 h. à 12 h. : enfants de 6-7 ans ;
— de 14 h. à 16 h. 30 : enfants de 4-5 ans.

LETTRE PASTORALE

La lettre pastorale, qui traite de la foi et des sacrements, paraîtra dans la « S. R. » du 14 avril (avant le 3e dimanche de Pâques).

Le Carême va s'achever et l'obligation de « faire maigre » chaque vendredi prendre fin. Faut-il pour autant cesser d'acheter du poisson ou en manger moins souvent ?

Le mois dernier, une grève de marins-pêcheurs de l'Ouest a largement touché nos ports ; elle voulait alerter les pouvoirs publics et la population sur les conditions de vie précaires qui sont celles de nombre d'entre eux du fait des mutations profondes du monde maritime. Les difficultés soulevées dans le monde de la pêche par les techniques nouvelles, l'organisation européenne du marché et son approvisionnement, la vente du poisson, atteignent de nombreux professionnels (marins, armateurs, poissonniers) et leurs familles. Les responsables s'emploient à rechercher les meilleures solutions à cette crise et à mieux concerter les efforts de tous. Mais il nous appartient de ne pas aggraver une situation dont trop souffrent déjà et de ne pas espacer les achats de poisson, au risque de causer des perturbations au niveau de l'avenir de plusieurs professions. C'est là un devoir de solidarité et de charité.

Tous les spécialistes des questions alimentaires sont d'accord pour reconnaître la qualité des propriétés nutritives et reconstituantes de la chair de poisson.

***Il est** à souhaiter que la consommation du poisson, non seulement le vendredi, mais encore les autres jours de la semaine, progresse et ceci tant pour l'équilibre et la qualité de l'alimentation que pour le soutien et le développement des professions du monde de la mer.*

Mgr CAZAUX, *évêque de Luçon.*

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 26 mars, Pâques. Lundi 27 au samedi 1er avril, octave de Pâques. Dimanche 2, dimanche « en vêtements blancs ». Lundi 3, l'Annonciation de la B. V. Marie (du 25 mars). Mardi 4, S. Isidore, évêque et docteur de l'Eglise. Mercredi 5, S. Vincent Ferrier, confesseur. Jeudi 6 et vendredi 7, de la férie. Samedi 8, de la B. V. Marie. Dimanche 9, 2e dimanche après Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Joseph Quillévéré,* de Saint-Pol-de-Léon, père de M. l'abbé Jean Quillévéré, préfet de division à l'Ecole S. Yves, Quimper. *Mme Vve Gélébart,* de Plougonvelin, mère de M. l'abbé Claude Gélébart, professeur aux Facultés Catholiques, Angers. *M. Yves Couchouron,* de Rosnoën. *M. Joseph Roumier,* de Plabennec. *M. Jean Quinquis,* de Quimper. *Mme Quiniou,* de Gourin, mère de M. le chanoine Quiniou, directeur des Communautés Religieuses.

● *RADIO-VATICAN* communique son programme pour les émissions françaises du mois d'avril :

— *Tous les jours* à 12 h. 45 (sur 41,38 ; 31,10 ; 25,55 et 196 mètres), à 15 h. 30 (sur 31,10 ; 25,55 ; 19,84 et 196 mètres), à 20 h. 15 (sur 48,47 ; 41,38 ; 31,10 et 196 mètres). A 21 heures, chapelet sur toutes les ondes.
Dimanche : à 10 h. 30 et 17 h. 15, Sainte liturgie orientale. A 22 h. 15, Concert de musique religieuse enregistrée.
Jeudi : à 17 h., Concert de musique religieuse enregistrée.

— *Programme quotidien* de 20 h. 30 :
Samedi 1, Tour d'horizon sur la semaine. Dimanche 2, Paroles pontificales. Lundi 3, Marie « l'Aimée de Dieu ». Mardi 4, Nos missions catholiques. Mercredi 5, Audience de Paul VI. Jeudi 6, Liturgie et beauté. Vendredi 7, Editorial du Vatican. Samedi 8, Semaine catholique dans le monde.

Dimanche 9, Paroles pontificales. Lundi 10, Le Concile et la vie religieuse. Mardi 11, Tour du monde missionnaire. Mercredi 12, Le Pape reçoit les pèlerins. Jeudi 13, L'Eglise et la paix. Vendredi 14, Editorial de Rome. Samedi 15, Une semaine dans le monde.

Dimanche 16, Paroles pontificales. Lundi 17, 50.000 jeunes ouvriers. Mardi 18, La vie des missions. Mercredi 19, Audience générale. Jeudi 20, Vocations. Vendredi 21, Editorial du Vatican. Samedi 22, La vie de l'Eglise.

Dimanche 23, Paroles pontificales. Lundi 24, Le Concile se vit. Mardi 25, Tour du monde missionnaire. Mercredi 26, Audience aux Pèlerins. Jeudi 27, L'exposition de Montréal. Vendredi 28, Editorial de Rome. Samedi 29, Semaine catholique dans le monde. Dimanche 30, Paroles pontificales.

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Constitution conciliaire sur la Liturgie a souligné le principe, en faveur duquel témoigne toute la tradition catholique, à savoir que la célébration liturgique doit être revêtue d'une expression artistique. Liturgie et art sont frère et sœur...

Depuis que Jésus-Christ est venu pour être au milieu de nous l'image visible du Dieu invisible... et depuis qu'Il a voulu avoir, pour instituer l'Eucharistie, « une grande salle ornée » (Luc. 22, 12) et y établir le contexte de la célébration de la cène pascale juive (« gratias agens, benedixit... » ; cf. L. Ligier, « De la Cène de Jésus à l'anaphore de l'Eglise », dans « La Maison-Dieu », 87), la liturgie chrétienne est née dans l'expression parfaitement accordée du rite extérieur, orné, chanté, chargé de poésie, débordant de souvenirs, de signification, de promesses, de bénédictions, et, partant s'exprimant par le moyen de symbolismes sacramentels, extrêmement simples, mais demandant à être accueillis, reconnus, célébrés par tout ce qui peut être offert de plus sacré et de plus digne à ce présent mystère par la communauté des fidèles...

La recherche en cours n'autorise pas le moins du monde à dépouiller, par initiative personnelle, le culte établi par l'Eglise des formes sacrales et ornementales selon lesquelles il doit être célébré et présenté au Peuple de Dieu. De cette façon-là, non seulement l'enveloppe artistique du culte serait rejetée, mais aussi le contenu du mystère célébré serait avili, la loi de la prière communautaire serait foulée aux pieds, et, en fin de compte, la réalité mystérieuse elle-même (la « res ») de l'Eucharistie pourrait être mise en doute, ou même niée.

Que ce rappel nous serve de leçon en nous faisant étudier à nouveau le rapport, que Nous signalions, entre Liturgie et Art, afin que soit remis en vigueur comme il convient ce rapport là où il aurait été détendu ou altéré, en ayant présent à l'esprit le dessein fondamental de la Constitution conciliaire sur la Liturgie, qui est celui de rendre possible au Peuple de Dieu la participation active à la célébration du culte...

Vous, liturgistes, faites en sortes que soit donnée à la réforme liturgique une exécution sage, prompte, efficace. Gardez-vous des arbitraires liturgiques et gardez-vous des critiques retardataires. Faites voir ce que dit le Concile quand il parle de la prière et faites voir ce qui doit se passer dans l'Eglise, où la loi de la charité sait se traduire fidèlement, spontanément, dans la loi de l'obéissance ; et vice versa, démontrez par votre manière de faire que la loi de l'obéissance est toute en faveur de la loi de la charité...

PAUL VI.

Le mystère de Pâques
Mythe ou réalité ?

« *Si le Christ n'est pas ressuscité, vaine est votre foi* » (1 Cor., XV, 14). Cette phrase de saint Paul est d'une grande actualité. Certains de nos contemporains, en effet, mettent en question, non sans quelque angoisse, la valeur historique des évangiles et des événements qu'ils rapportent. Ne seraient-ce que des *mythes*, comme le prétendent Bultmann et ses partisans ?

— Avez-vous lu Bultmann ?

— Il faut reconnaître qu'on parle souvent de lui sans l'avoir jamais lu. Rudolf Bultmann, né le 20 août 1895, est professeur émérite de l'Université de Marburg, où il a enseigné le Nouveau Testament. Ses ouvrages principaux traitent de l'exégèse et de la théologie du Nouveau Testament. Son exégèse, c'est-à-dire l'analyse qu'il fait des textes eux-mmes et des concepts pauliniens en particulier, est à bien des titres remarquable. Mais, quand il s'agit d'interpréter ces textes ou concepts, c'est-à-dire de rechercher les réalités qu'ils expriment, sa science fait place à une théorie toute personnelle.

C'est ainsi qu'à propos du mystère de Pâques il écrit : « La Résurrection n'est rien d'autre que la foi à la Croix comme événement de salut... Ce n'est pas parce que la Croix est la Croix du Christ qu'elle est l'événement du salut, c'est au contraire parce qu'elle est l'événement du salut qu'elle est la Croix du Christ. Autrement, elle n'est que la fin tragique d'un noble cœur. »

— J'avoue ne pas comprendre : la mort et la résurrection du Christ sont-elles pour lui des événements *historiques ?*

— Il refuse de poser la question en ces termes : ce sont, dit-il, des mythes. Et tout son effort vise à la « *démythologisation* » du Nouveau Testament.

— Y aurait-il donc pour lui de la mythologie dans le Nouveau Testament, même pour des faits aussi importants pour notre foi que la Résurrection ?

— Il importe souverainement de préciser ce qu'il faut entendre par mythe. C'est un vieux mot grec, issu d'un verbe signifiant : « se souvenir, considérer, réfléchir ». De là, il a revêtu des sens très divers : légende ou conte populaire (Platon), fiction poétique (Aristote), même mensonge (Lucien) ; mais généralement : considération d'un fait, opinion ou réflexion.

Aujourd'hui le français courant désigne comme mythe un récit fictif, rappelant la mythologie. Par contre, *le langage savant appelle ordinairement mythe un récit vivant, qui adapte à un auditoire actuel un événement du passé : il implique donc une réflexion et une recherche de présentation ; le souci de la vérité proprement historique passe au second plan.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Mais, oui ou non, Bultmann croit-il, au *fait* même de la Résurrection ?

— Peu lui importe. Il voit dans les textes qui en parlent un appel que Dieu lui adresse, l'invitant à croire. Ce n'est pas loin d'un certain fidéisme.

Or, les auteurs de ces textes entendaient bien transmettre autre chose que des mythes.

— Quels seraient donc, à votre avis, les textes majeurs du Nouveau Testament exprimant la foi de l'Eglise primitive au mystère de Pâques ?

— Plus que de textes, il s'agit de *témoignages d'hommes qui ont vu le Christ ressuscité* et compris la signification de l'Evénement :

« *C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité : nous en sommes tous témoins* », déclarait déjà Pierre au jour de la Pentecôte (Actes, II, 32). Et, peu après, devant le Sanhédrin : « *S'il est juste aux yeux de Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu, à vous d'en juger ; nous ne pouvons pas, quant à nous, ne pas dire ce que nous avons vu et entendu* » (Actes, IV, 19-20). Plus tard, chez le centurion Corneille : « *Dieu l'a ressuscité le troisième jour et lui a donné de se montrer non à tout le peuple, mais aux témoins choisis d'avance par Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts* » (Actes, X, 40-41).

Ces témoignages fondamentaux se sont transmis dans toute l'Eglise, base de foi qu'exprimait déjà un vieux Credo ; saint Paul rappelle aux Corinthiens, en l'an 55 : « *Je vous ai donc transmis tout d'abord ce que j'avais moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Ecritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Ecritures, qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Ensuite, il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois (la plupart d'entre eux vivent encore, quelques-uns sont morts) ; ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres* » (1 Cor., XV, 3-7).

R. TAMISIER,
professeur d'Ecriture Sainte.
(« Lettre aux Séminaristes soldats », mars 1967).

Jésus sait qu'Il accomplit les Ecritures, et le peuple qui L'acclame sait qu'il accueille le Messie annoncé.

Seuls les gens instruits, ceux qui connaissent le mieux les Ecritures, ainsi que tous les notables ne Le reconnaissent pas. Ils ont tout ce qu'il faut pour comprendre mais ils sont aveuglés par leur savoir. Que ma connaissance de l'Ecriture ne m'aveugle pas à mon tour !

J. SÉDAT.

Le Christianisme tient ou s'écroule suivant qu'on admet ou non la Résurrection de Jésus. Celle-ci n'est pas un parasite de la foi, un phénomène adventice, elle n'est pas davantage un produit légendaire ou mythologique, qu'elle se serait incorporé pour des raisons historiques, quitte à le rejeter sans doute plus tard, elle est au contraire, le cœur même de la foi chrétienne.

R. GUARDINI,
Le Seigneur, t. II, p. 118.

En lisant les bulletins paroissiaux

● *LA TÉLÉ-PROMOTION* a intéressé quelques bulletins paroissiaux. Témoin ce compte-rendu :

Des jeunes gens, des adultes hommes et femmes, qui passent une journée à regarder la télé et à discuter sur ce qu'ils viennent de voir à l'écran : Ça vaut la peine d'être souligné !

Dans la paroisse, ils étaient à quatorze, dont six femmes... « Quand on discute à plusieurs de tous ces problèmes, ça nous soulage : on voit qu'on n'est pas seul dans cette situation ; ça ne résout pas tout ; mais on est moins inquiet... Peut-être aussi qu'à partir de là on ira plus loin pour l'entraide... »

« Dommage qu'on ne soit pas plus nombreux ; ce qu'on a fait aujourd'hui, ça intéresserait tout le monde. »

« N'est-ce pas sensationnel de voir des professeurs de l'Ecole Nationale d'Agronomie de Rennes, avec l'aide de techniciens de l'O.R.T.F., se mettre à la disposition de tous les agriculteurs désireux de rester dans le coup en utilisant un moyen si accrochant, la Télé ? »

N'est-ce pas sympathique de voir les gens d'une même profession se mettre ensemble pour chercher à comprendre le monde d'aujourd'hui, voir où il va et ce qu'il exige d'eux.

N'est-ce pas ainsi qu'ils vont répondre aujourd'hui à la volonté de Dieu : Dominez la terre, « c'est-à-dire comprenez l'évolution, maîtrisez le progrès, mettez-le au service de tous les hommes ». C'est à tous les hommes, ensemble, et non à quelques privilégiés que s'adresse cet appel du Créateur qui nous a fait à son image.

Et que faire ?

Ceux qui y ont déjà pris part, n'auraient-ils pas à en parler aux autres ? c'est une occasion pour eux d'être « sel de la terre ».

Et les autres qui auraient tendance à dire : « Je n'ai jamais été à ces choses-là ». Puissent-ils entendre la parole des ouvriers à la vigne : C'est à toute heure du jour, c'est-à-dire à tout moment de notre vie, que Jésus nous appelle à repartir, à nous lancer avec tous nos frères... pour la promotion de tous les hommes !

● *UN COMITÉ PAROISSIAL*, tel est le premier projet d'un recteur pour son deuxième septennat :

Il est temps que les laïcs aient leur mot à dire dans la marche de la paroisse, tant au point de vue moral, apostolique que financier... Jusqu'ici ils écoutent le prêtre. Quelquefois ils sont, mettons : un peu bousculés, mais ils ne peuvent jamais répondre sur le champ. Si, dans les cafés, après la messe... mais le recteur n'est pas là...

L'Assemblée plénière des évêques de France s'est préoccupée de la mise en place, dans chaque diocèse, de conseils qui doivent favoriser les échanges réciproques entre l'évêque, les prêtres et les laïcs.

Et c'est ce que nous allons faire, en plus petit bien sûr ! Des représentants des diverses activités, jeunes et adultes, viendront dire : « Voilà ce qui va... Voilà ce qui ne va pas... Comment faire mieux ?... » Vous ne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

trouvez pas que ce serait là une preuve de la vitalité d'une paroisse, qui s'interroge sur elle-même, qui essaie de s'adapter au rythme de l'évolution pour rester toujours jeune ?...

Oh ! Il y aura parfois des accrochages entre les laïcs et le recteur, ou entre les diverses tendances. Et au Concile, donc... vous n'avez pas vu ? Il y a toujours quelques-uns qui veulent aller plus vite que la fanfare et d'autres qui sont toujours en retard pour prendre le car... Finalement, l'esprit de charité, le désir du bien trouveront la solution commune.

● *VIE ET LITURGIE*, n'est-ce pas le problème fondamental de toute réforme liturgique, aussi réussie soit-elle dans les principes ?

Une commission composée de 10 personnes (5 hommes et 5 femmes) et présidée par un Conseiller paroissial a pris en charge, avec le Recteur, l'animation de la vie liturgique dans son rapport avec la vie tout court.

Il ne s'agit pas seulement de prévoir les lectures et les quêtes. Il s'agit, bien plus, de penser et d'organiser les grands moments de l'année. Par exemple, l'Avent a été préparé par une réunion de réflexion : « Qu'est-ce que Noël ? et en fonction de Noël, comment vivre l'Avent ? »

Noël a été défini comme la fête de la générosité de Dieu, qui donne son Fils. Il fallait donc, à l'image de Dieu, marquer Noël par un élan de générosité de la Communauté paroissiale... Les vendredis de l'Avent, à 19 heures, une Messe, dite « Messe du jeûne », rassembla ceux qui voulaient sacrifier tout ou partie de leur dîner. L'argent économisé était versé dans une caisse en vue de financer le Noël des isolés...

55 personnes se présentèrent au Noël des isolés. Il resta 20 000 anciens francs dans la caisse. On put ainsi porter un colis de Noël à chacune des personnes de la paroisse hospitalisées, sans distinction...

Dieu a donné son Fils à tous les hommes.

● *LE REPAS DU SEIGNEUR, méditations eucharistiques, par Mgr Soubigou. Un volume de 136 pages, aux éditions Lethielleux ; prix 8,95 fr.* — L'Eucharistie est essentielle pour la vie de l'Eglise. Elle constitue le centre de son culte (la Sainte Messe), de sa vie sacramentelle (la Sainte Communion) et lui vaut le bienfait de la Présence Corporelle de Jésus parmi nous.

L'Eucharistie est un sacrifice qui s'achève en repas de communion. C'est sous cet angle de repas liturgique que l'eucharistie est ici envisagée, dans ces méditations que l'auteur a réparties en deux séries.

La première s'intitule *La Nourriture eucharistique*. Elle concerne l'enseignement de Jésus qui s'appelle le Pain du Ciel, le Pain vivant, le Pain de vie, et qui abreuve nos âmes de sa Parole, de son Sang et de son Esprit.

La seconde série, *Le Banquet eucharistique*, envisage les divers aspects de ce repas, qui est doctrinal et mystérieux, banquet d'adieu et festin de l'Agneau, nourriture d'Exode, repas d'Alliance, de Passion, de Résurrection, mémorial du Seigneur, repas d'Eglise, banquet nuptial, familial et eschotologique.

Partout affleurent les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui constituent la trame biblique de ces méditations, qui ont connu, avant l'impression, l'épreuve de la prédication et de la conférence.

Nouvelles

● *MORLAIX.* — Le dimanche 12 mars, *Monseigneur l'Evêque* a reçu, dans la chapelle des Ursulines, les vœux perpétuels de *Sœur Gabriel-Marie*. A l'issue de la cérémonie, il a béni les nouveaux locaux des classes maternelles.

● *LA CROIX* vient de publier quelques articles importants, que nous signalons à nos lecteurs : *Le célibat sacerdotal* par Mgr Ancel (21 et 22 mars, *La réforme liturgique* par M. l'abbé Jounel (16 mars).

● *L'UNION DES ŒUVRES*, 31, rue de Fleurus, Paris, 6e, sort, pour son congrès de Rouen (28-31 mars) sur « Urbanisation et Pastorale », un *Document L'Union* de 80 pages sur l'urbanisation et l'Eglise. Les non-congressistes peuvent se le procurer contre 10 francs (titre de paiement joint à la commande) au CCP U.O.C.F. Paris 1223-59 (joindre 3 timbres à 0,30 fr. pour les frais d'envoi).

● *EN DISQUES* vient de paraître une œuvre remarquable : *La Passion selon Saint Luc* du jeune musicien polonais Krzysztof Penderecki. Par son souffle et sa vie, cette toute récente passion en musique comblera, dans un autre style, les admirateurs des Passions de J.-S. Bach ; les recherches et les audaces d'écriture n'arrêteront pas l'auditeur sensible à la puissance dramatique et lyrique de cette évocation du chemin de douleur du Christ, toujours actuel. Deux disques HARMONIA MUNDI HM 30.838/839 gravure universelle en un coffret relié pleine toile (en souscription 55 fr.).

● *L'UNION DES CENTRES DE PLEIN-AIR* (U.C.P.A.), 62, rue de la Glacière, Paris 13e, dirigée à la fois par les mouvements de jeunesse et les ministères, propose pour l'été des centres de plein-air de plongée sous-marine, d'alpinisme, de ski, d'école de voile, à des *conditions très avantageuses pour les jeunes.*

● *POINT H, service d'accueil et d'animation organisé par et pour les jeunes,* continue à se développer depuis 1963 et à s'affirmer : les *Points H* sont des groupes d'au moins trois jeunes qui acceptent d'accueillir et de réaliser des activités avec des amis venus de toutes parts. Pour tous renseignements, écrire : 40, rue de la Bruyère, Paris, 9e.

● Il est resté *à l'école N.-D. de Kerbertrand de Quimperlé*, après la dernière récollection de Religieuses, le 26 février : un drap, dans une des cellules ; un carnet de notes spirituelles reliure à spirale, bleu, format 15 × 9,5.

● A vendre d'occasion *machine à éplucher les légumes*, marque Hobart. 8 kgs. Prix : 300,00 + valeur disque abrasif à changer, soit 200,00 frs. Conviendrait à colonie de vacances. S'adresser Collège Saint-Joseph, Morlaix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ÉLECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. : Nord 85-86
Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez
maintenant acheter votre **204**
en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires « **PEUGEOT** »

BREST
Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06

MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

[redacted]

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Message du Saint-Père pour les Vocations
Visite pastorale et confirmation
Prédications de l'Université Catholique de l'Ouest
Direction de l'Enseignement catholique
Permanence des vicaires généraux
Assemblées générales des A.P.E.L. et A.E.P.
Dossiers de mariage
Journées nationales

Partie non officielle

Lectures pour funérailles et Temps pascal
La prise en charge des saisonnières

N° 4 117 (82e année) — 7 avril 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 44-13-87 - Mestriden Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Broot, **BREST** - Tél. 44-68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

MESSAGE DU SAINT-PÈRE POUR LA JOURNÉE DE PRIÈRE POUR LES VOCATIONS

(Dimanche du Bon Pasteur, 9 avril)

Le Saint-Père vient de publier un message à l'occasion de la journée mondiale de prière pour les Vocations. Il est souhaitable que ce document soit diffusé le plus largement possible auprès des fidèles (bulletin paroissial, tract remis à l'occasion de la journée des Vocations...).

En rappelant l'importance du problème des vocations et de la prière pour leur épanouissement, Monseigneur l'Evêque demande que tous, prêtres, religieux, religieuses et laïcs, portent une grande attention à l'appel du Saint-Père.

Cette année, le 9 avril, IIe dimanche après Pâques, dans la lumière de l'évangile du Bon Pasteur, l'Eglise, toute l'Eglise célèbre la « Journée Mondiale de prière pour les vocations ». Ce terme de « vocation » a en réalité une signification très large et s'applique à toute l'humanité appelée au salut chrétien (cf. Conc. œc. « Gravissimum », Prologue ; « Gaudium et Spes », 13, 19, 21), mais d'une façon plus spécifique, il désigne les aptitudes et les devoirs particuliers qui déterminent le choix que chacun fait pour donner à sa vie un sens idéal : tout état de vie, toute profession, tout dévouement peut être considéré comme une vocation, ce qui lui confère par le fait même une dignité supérieure et une valeur transcendante. Mais le mot vocation trouve son sens plein qui tend à devenir sinon exclusif, du moins spécifique et parfait, là où il s'agit d'une vocation doublement spéciale : parce qu'elle vient de Dieu directement, comme un rayon de lumière qui illumine les secrets les plus intimes et les plus profonds de la conscience ; et parce qu'elle s'exprime pratiquement dans l'oblation totale d'une vie à l'unique et souverain amour : l'amour de Dieu et l'amour des frères, qui découle du premier et ne fait qu'un avec lui ; la vocation, en ce sens spécial, est un fait si singulier et si délicat, si sacré, qu'elle ne peut faire abstraction de l'intervention de l'Eglise ; l'Eglise l'étudie, l'Eglise la favorise, l'Eglise la vérifie, l'Eglise l'assume.

⁂

Pourquoi l'Eglise manifeste-t-elle tant d'intérêt pour les vocations ? Précisément à cause de l'exceptionnelle valeur que comporte toute vocation sacrée. Comment l'Eglise, Mère et éducatrice des âmes, pourrait-elle rester indifférente ou négligente devant un tel phénomène spirituel dans lequel se manifestent les virtualités les plus précieuses d'une âme, et dans lequel la grâce de l'Esprit-Saint intervient d'une manière et en une mesure admirables ? Nous pensons à cet égard à la parabole de la pierre précieuse (Math. 13, 46) ; Nous pensons à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'avertissement du Concile qui établit un lien entre la fonction de sanctification propre aux évêques et la faveur dont ils doivent entourer les vocations. Toute vocation au culte de Dieu et au service de l'Eglise mérite la plus vive attention de la part de celui qui cultive ou observe le jardin des âmes ; elle réalise à un degré éminent l'épanouissement du royaume de Dieu dans le monde tant ecclésial que profane ; elle est un signe de la présence de l'Amour qui vient d'en-haut ; elle est un début de dialogue entre le Christ vivant et le peuple — la famille, la paroisse, le diocèse — du sein duquel est appelé l'élu. Un jugement de valeur oblige l'Eglise à s'occuper des vocations.

Mais de plus, un jugement de nécessité rend cette tâche doublement obligatoire. Les vocations sont l'espérance de l'Eglise sur le plan de sa structure institutionnelle et de son efficacité spirituelle. **L'Eglise, telle que le Christ l'a voulue, ne vit pas sans ministres.** L'évangélisation a besoin d'eux ; la diffusion de l'Evangile est conditionnée par le nombre, par le travail, par la sainteté des ministres appelés et voués au plus sublime et au plus indispensable des services : celui du salut. Rappelons-nous ces paroles de saint Paul : « Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Mais comment l'invoquer sans d'abord croire en lui ? Et comment croire sans d'abord l'entendre ? Et comment entendre sans prédicateur ? Et comment prêcher sans être d'abord envoyé ? » (Rom. 10, 13-15). On ne peut exprimer en termes plus péremptoires l'exigence d'un ministère qualifié pour le rayonnement de la vérité et de la grâce que le Christ apporte au monde. Et c'est là le drame : l'Eglise n'envoie pas pour ce service sacré des professionnels mercenaires ; elle n'organise pas un réseau de propagandistes de métier ; **l'Eglise envoie des volontaires,** elle envoie des hommes libres qui ne sont certainement pas payés en proportion de ce que leur travail comporte de peine, de risque, de mérite ; elle envoie des hommes d'une qualité spéciale : pauvres, et généreux, libres de toute contrainte extérieure, liés intérieurement par le plus sacré des liens, celui de l'amour consacré, unique, chaste, perpétuel. Elle envoie des disciples du Christ qui donnent tout au Christ ; elle envoie des jeunes pleins de feu et d'imagination qui ont compris la plus haute définition de la vie : une aventure d'amour divin ; elle envoie d'humbles héros qui croient en l'Esprit-Saint et qui, pour l'Eglise du Christ, comme le Christ, sont prêts à donner leur vie : « Le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle » (Eph. 5, 25). Ainsi sont les élus que l'évêque accueille, éprouve, instruit et ensuite « ordonne », c'est-à-dire auxquels, avec l'efficacité sacramentelle, il confie des dons redoutables et ineffables, et qu'ensuite il envoie. Il les envoie au peuple de Dieu : aux petits, aux pauvres, à ceux qui souffrent, qui sont las, aux disciples du Royaume ; il les envoie dans les pays de missions, à ceux qui sont loin, à tous ; et ils y vont. Comme tout cela est beau.

⁂

Mais ces élus d'où viennent-ils ? Où sont-ils appelés ? Qui et combien sont-ils ? La sociologie ecclésiastique enregistre çà et là des statistiques inquiétantes, parfois désolantes ! Où sont-elles **ces vocations qui semblent décider du sort du christianisme dans notre monde et dans notre temps ?** C'est ici qu'est le drame, ainsi que Jésus lui-même nous l'a dit : « La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux » (Math. 9, 37). Mais des vocations, oui, il y en a encore dans l'Eglise de notre siècle. Nos séminaires s'en réjouissent. Souvent la qualité des vocations supplée à leur nombre ; il vient des jeunes déjà conscients et des hommes mûrs, qui savent ce qu'ils choisissent. Nous sommes heureux en ce moment d'envoyer Notre salut affectueux à tous ceux qui sont appelés au sacerdoce, à la vie religieuse : hommes et femmes (quel discours mériteraient les femmes « appelées » !). Que tous les séminaristes, toutes les vocations d'aînés, tous et toutes les novices des familles religieuses sachent que le Pape est avec eux, prie pour eux, et pleurant de joie et d'espérance, les bénit tous et chacun au nom du Christ qu'ils veulent rencontrer.

Nous ne sommes pas, cependant, sans éprouver une grande inquiétude : trop de postes sont vides dans les cadres des services dont l'Eglise a besoin ; le nombre des vocations est trop insuffisant par rapport aux nécessités — Nous dirons même : aux possibilités — du ministère. Telle ou telle communauté de fidèles nous semble parfois trop insensible au problème du recrutement et de la formation du clergé pour que s'apaise Notre cœur. Nous voudrions demander avec discrétion, mais d'un cœur ouvert, au seuil de tant de familles chrétiennes : avez-vous des vocations parmi vos enfants ? Nous voudrions aller à chaque curé et à chaque maître spirituel, et leur demander : êtes-vous vigilants pour découvrir les signes d'un appel divin parmi les personnes confiées à votre ministère ? Nous voudrions remercier et encourager les supérieurs et les professeurs de nos séminaires et leur dire le mérite de tant de sollicitude. Mais aussi Nous voudrions, comme les messagers de la parabole de l'Evangile, aller sur les routes du monde et demander, surtout aux jeunes : savez-vous que le Christ a besoin de vous ? Savez-vous que son appel est pour les forts, pour ceux qui ne veulent pas admettre la médiocrité et la lâcheté de la vie confortable et insignifiante ; qu'il est pour ceux qui conservent encore le sens de l'Evangile et sentent le devoir de régénérer la vie de l'Eglise en payant de leur personne et en portant leur croix.

⁂

Qui sait si Notre cri sera entendu ? Mais en attendant, tous, oui tous les membres de la sainte Eglise de Dieu, accueillez Notre invitation et faites au moins une chose : faites ce que le Christ lui-même a ordonné : « Priez le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à la moisson » (Math. 9, 30). La prière, nous le voyons, est l'essentiel de cette « économie » divine. Et c'est précisément à la prière que la « Journée » invite le clergé et les fidèles du monde entier ; à la prière pour les vocations.

Avec Notre paternelle exhortation, et avec Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le dimanche de « Lætare », le 5 mars 1967, quatrième année de Notre Pontificat.

PAULUS PP. VI.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Visite pastorale

— Lundi 10 avril (Mgr l'Evêque) : 10 h., Bodilis. 14 h. 30, Saint-Derrien.
— Mardi 11 : 10 h., Lampaul-Guimiliau. 14 h. 30, Guimiliau.
— Mercredi 12 : 10 h., Plougourvest. 14 h. 30, Saint-Servais.

Confirmation

— Mardi 11 avril (Mgr Robert) : 10 h., Plougastel-Daoulas.

PRÉDICATIONS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Avec l'accord de Monseigneur l'Evêque, l'Université Catholique d'Angers se propose de désigner un prédicateur pour les paroisses suivantes, qui recevront un avis du Secrétariat :

Bannalec, Brignogan, Camaret, Clohars-Carnoët, Coray, Crozon, Elliant, Le Folgoët, Guissény, Landerneau, Lanvéoc, Lesneven, Moëlan-sur-Mer, Ploudaniel, Plougoulm, Pouider, Plounéour-Trez, Querrien, Quimperlé, Riec-sur-Bélon, Roscoff, Santec, Scaër, Sibiril, Telgruc.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Réunions pour la préparation des épreuves pratique et orale du C.A.P.

Ces réunions sont réservées aux candidats et candidates déclarés admissibles à l'écrit de mars 1967. Elles se tiendront aux dates indiquées ci-dessous :

Brest. — Ecole N.-D. de Bonne-Nouvelle, Kérinou, **le jeudi 13 avril** à 9 h. pour les enseignants des quatre circonscriptions de Brest.

Morlaix. — Ecole Saint-Joseph, place Daumesnil, **le jeudi 13 avril à 15 h.** pour les enseignants des circonscriptions de Morlaix I et Morlaix II.

Quimper. — Cours St-Mathieu, La Sablière, le **jeudi 20 avril** à 9 h. pour les enseignants des circonscriptions de Quimper 1, Quimper 2, Quimper 4, Châteaulin, Carhaix, Quimperlé.

Secours d'études départementaux.

La date limite pour le dépôt des dossiers de demandes de subventions départementales ou secours d'études, au titre de 1967, est fixée au 15 avril, délai de rigueur. Les notices destinées à la constitution des dossiers réglementaires seront fournies aux intéressés sur leur demande par les services de la Préfecture (3e Direction, 2e Bureau).

A noter que les subventions départementales d'études sont attribuées aux élèves, boursiers ou non, dont la situation de famille s'est aggravée en cours d'année scolaire par suite d'événements imprévus (maladie grave, décès, chômage).

PERMANENCE DES VICAIRES GÉNÉRAUX

Pendant la période des confirmations, la permanence de M. le vicaire général Abiven à Morlaix, le mercredi, sera incertaine. Ceux qui voudront le rencontrer auront tout intérêt à s'assurer par téléphone de sa présence.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES A.P.E.L. ET A.E.P. DU FINISTÈRE

Les A.P.E.L. et A.E.P. du Finistère tiendront leurs assemblées générales le 16 avril 1967 à Landerneau, en présence de Monseigneur. La messe sera célébrée à 12 heures en l'église St-Houardon.

Les religieuses qui désirent manger sur place peuvent s'inscrire à l'Institution St-Julien, rue de Brest à Landerneau. Date limite : jeudi 13 avril.

DOSSIERS DE MARIAGE

Il paraît utile de rappeler quelques règles à ce sujet :

— Tous les actes doivent être établis sur les formules du « Directoire pour les actes administratifs des sacrements ». **Les formulaires périmés ne peuvent être acceptés.** Il est facile de savoir si les imprimés dont on dispose sont à jour : aucun n'a un numéro de référence inférieur à 66. les 65 premiers numéros se rapportant aux différentes formules des registres paroissiaux.

L'Imprimerie Cornouaillaise, 7, rue des Gentilshommes, Quimper, est seule habilitée à fournir les imprimés officiels pour le diocèse.

— Aucun interrogatoire ou dossier de mariage ne doit être expédié dans un autre diocèse sans avoir **le visa de l'évêché :** c'est donc normalement par l'intermédiaire de celui-ci que doit s'en faire l'expédition. Toute autre manière d'agir entraîne des retards et des difficultés, puisque l'évêché destinataire nous renvoie le dossier pour visa.

Parallèlement, aucun interrogatoire ou dossier de mariage en provenance d'un autre diocèse ne doit être accepté sans le visa de son évêché d'origine.

— Lorsqu'il y a eu **baptême privé et supplément** en deux paroisses différentes, on ne peut pas se contenter de l'extrait « de baptême » fourni par la paroisse du supplément : il faut toujours en outre le certificat de baptême privé établi par la paroisse où il a été donné.

— Il faut savoir qu'**une photocopie** ne peut être admise comme document valable que si elle est certifiée conforme à l'original qu'elle prétend reproduire, par l'autorité compétente : pour des papiers de catholicité, ce sera nécessairement un prêtre.

JOURNEES NATIONALES

La journée nationale des Paralysés et Infirmes Civils se déroulera **le dimanche 9 avril.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 9 avril, 2e dimanche après Pâques. Lundi 10, de la férie. Mardi 11, S. Léon I, pape et docteur de l'Eglise. Mercredi 12, de la férie. Jeudi 13, S. Herménégild, martyr. Vendredi 14, S. Justin, martyr. Samedi 15, de la B. V. Marie. Dimanche 16, 3e dimanche après Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur S. Armel*, des Religieuses de l'Adoration Perpétuelle de Quimper. *M. Jean Stéphan*, d'Elliant. *M. Joseph Courtet*, d'Arzano, frère de M. le chanoine Courtet. *Mme Bodo*, de Concarneau. *R. P. Hervé Pennec*, des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

Lectures pour funérailles et Temps pascal

A ce sujet, Pierre Biss fait d'intéressantes remarques dans le dernier numéro des NOTES DE PASTORALE LITURGIQUE. Il n'est pas sans intérêt pastoral de *choisir pour les funérailles des textes en rapport avec le temps liturgique*. Plus qu'on ne le pense, des chrétiens ont conscience de la coïncidence de la mort avec les fêtes qu'on célèbre : « Il venait tout juste encore de célébrer Noël avec nous ! ». Ou bien : « Il est mort presque au jour même de la mort de Jésus sur la Croix » ; sans oublier « ceux qui meurent un jour de fête de la Sainte Vierge ».

Dans la pratique, en ce qui concerne le temps pascal, nous pourrons choisir parmi celles dont la liste a paru dans la « S. R. » du 30 décembre 1966 :

— *des lectures utilisées au temps pascal :* Actes 10, 34-43 ; II Timothe 2, 8-15 ; Luc 24, 13-35.

— *des lectures dont le contexte est utilisé dans les messes du temps pascal :* Jean 14, 1-6 ; Jean 17, 24-26 ; Sagesse 3, 1-6, 9.

Durant la semaine de la Pentecôte, des messes offrent d'excellentes péricopes pour un enterrement célébré ces jours-là : le lundi, Jean 3, 16-21 ; le mardi, Jean 10, 1-10 ; le mercredi, Jean 6, 44-52 ; le vendredi, Luc 5, 17-26 ; le samedi, Daniel 3, 47-51 et Rom. 5, 1-5.

— *des lectures qui proclament la résurrection, celle du Christ et la nôtre :* Daniel 12, 1-3 ; Romains 6, 3-8 ; I Corinthiens 15, 20-23 et 15, 51-57 ; I Thessaloniciens 4, 13-18 ; Jean 11, 17-27 et 12, 23-26.

Il est évident que ces remarques valent surtout pour les chrétiens qui ont quelque conscience de la vie liturgique de l'Eglise. Cette conscience est alors comme une porte, pour le moins entrebaillée, que nous pousserons un peu plus, afin que la Parole de Dieu puisse y entrer.

Retour sur la saison 1966

La prise en charge des saisonnières

Alors qu'approche déjà la saison d'été nouvelle, il n'est pas inutile de revenir sur ce qui a été tenté et réalisé l'été dernier pour la prise en charge des jeunes au travail dans une station balnéaire du département.

Ces notes sont extraites de comptes-rendus rédigés par des militantes, des aumôniers...

Le travail a commencé par la rencontre de trois fédérales de la J.O.C.F., de la J.E.C.F., du M.R.J.C.F. et de trois religieuses. Elles décidèrent entre autres d'éveiller au problème des saisonnières les autres religieuses du Sud-Finistère. Vingt-cinq assistèrent à la réunion suivante et décidèrent des rencontres dans les écoles avant les vacances : Concarneau, Quimper, Rosporden et Fouesnant, réunissant en tout 80 filles.

A ces rencontres, une ancienne saisonnière donna son témoignage. Il fut décidé que, dans la mesure du possible, les filles se retrouveraient sur les villes où elles travaillaient pour se distraire ensemble et discuter de leurs conditions de vie, que l'on ferait un journal relatant les expériences réalisées et donnant les adresses des filles travaillant pendant l'été.

Diverses réalisations eurent lieu, surtout là où il y eut des permanences : Bénodet, Concarneau, Trégunc, Douarnenez.

★

I. TÉMOIGNAGE D'UNE PERMANENTE

Je me suis proposée pour un essai de « permanence » ayant été sensibilisée à tout ce qui touche la saison. C'est le premier jour d'août que je plantai ma tente... Inutile de dire que j'appréhendais quelque peu les contacts.

Grâce à tous les noms et adresses regroupés avant le début de la permanence, j'établis la liste des saisonniers et saisonnières et les regroupe par lieux de travail. C'est à partir de ce moment que les contacts se sont multipliés : dans les hôtels, restaurants, bars, alimentations, libre service, boulangeries, maisons particulières...

1) Premier contact avec Hélène dans un hôtel. « Une visite, cela fait « toujours plaisir. Je ne te connais pas mais nous allons faire connaissance « bien que le temps soit limité aujourd'hui. » Voilà une façon simple de s'aborder.

Après une explication assez hâtive du motif de ma visite et de mon but, Hélène me dit en deux mots en quoi consiste son travail : 23 chambres à faire à deux et en trois endroits différents, le service des plats,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le couvert à mettre, etc... Tout cela depuis 7 heures, 7 h. 30 le matin jusqu'à 9 h. 30, 10 heures le soir. Heure libre généralement respectée : de 5 heures à 6 h. 30.

Cinq ou six autres filles travaillent avec elle. Elle va les inviter à venir à une rencontre le mercredi et à venir avec elles, un soir, discuter sous la tente, simplement. Nous nous sommes quittées ainsi, Hélène a commencé à courir pour rattraper le temps perdu...

2) Il est remarquable que le travail des employées en alimentation, boulangerie, libre service, porte davantage à la discussion. En général, les autres employées craignent une intervention du patron. Il ne s'agit pas pour elles de se faire mal voir.

A la boulangerie, Marie-Renée aime à discuter entre deux clients ; le patron ne dit rien car le travail se fait quand même. Par contre, elle et ses deux collègues de travail ne participaient pas régulièrement aux réunions ; le patron n'était pas d'accord.

3) Le fait d'être signalées engage davantage les jeunes, qui se sentent responsables des autres non-signalées.

Le journal des saisonnières qui leur est remis les satisfait généralement, car l'on y parle de leur vie de travail. Elles se rendent compte qu'elles ne sont pas seules dans leur cas.

● *Positif.*

— Les filles sentent que l'on s'intéresse à elles, à leurs problèmes propres, à ce qui fait leur vie pendant ces quelques mois de travail. Elles sentent que leur vie nous intéresse, qu'elles sont écoutées, elles ont confiance, et les échanges entre elles et la permanente se font naturellement.

— Elles sentent aussi qu'elles sont « quelqu'un » et petit à petit elles arrivent à se livrer entièrement ; le seul fait de se livrer les soulage.

— A travers les discussions avec la permanente, elles sont inévitablement amenées à prendre conscience de leurs conditions de vie et de travail. Au départ, elles ne s'arrêtaient jamais pour réfléchir, et ne savaient pas si leurs conditions de travail étaient normales.

— Le fait de réfléchir dans un domaine de leur vie oblige inévitablement les saisonniers à approfondir davantage par eux-mêmes, à faire un choix surtout en ce qui concerne leurs loisirs.

Maryvonne, dans une alimentation, aurait pu aller au bal avec ses cinq collègues de travail ; elles étaient toutes d'accord. Mais elle a su, assez tard, qu'il y avait une première rencontre de saisonnières ; elle y est venue seule, elle s'est sentie engagée et ses cinq camarades ne lui ont fait aucun reproche à ce sujet...

● *Limites.*

— *Manque de temps.* Horaires de travail trop chargés ; d'autre part, les longues visites pendant le travail sont impossibles et il n'y a pratiquement pas le temps de discuter. En général, les employés ont toujours du travail à faire et leur temps est précieux. Cependant, les visites sont toujours attendues, et sont d'autant plus appréciées.

— *Face aux patrons.* Pendant les visites, on empêche inévitablement les employés de continuer leur travail. Quelques patrons plus sévères peuvent se demander ce que l'on veut à leurs employés en venant leur rendre visite régulièrement, surtout quand leurs employés ont des conditions de travail inhumaines.

— *Limites aussi dans le dialogue.* Tout d'abord, lorsqu'on rencontre des filles pour la première fois, le contact est très restreint. Il se borne surtout à la présentation et à une brève explication de notre visite et de ce que nous voulons réaliser avec tous les saisonniers. La jeune fille, en général, est heureuse de nous voir. Le premier contact est important : lors d'une seconde rencontre, l'on se trouve plus proche d'elle et la discussion est plus profitable. Mais toutes ne peuvent pas venir en rencontre, le soir ; certains patrons, ayant peur des réclamations, l'interdisent.

★

II. ASPIRATIONS DES SAISONNIERS

a) *Ils aspirent tout d'abord à la détente.*

Il est tout naturel qu'ils cherchent à se détendre, à sortir de l'ambiance de travail :

— *on discute ensemble :* Marguerite à l'hôtel, dit : « Nous sommes ici à six, nous avons fait connaissance entre nous dès le premier jour ; nous nous arrangeons très bien, et le soir, nous nous retrouvons très souvent après le travail dans l'une des chambres pour discuter, écouter des disques. Les soirées se passent vite et très agréablement. Nous ne nous ennuyons pas et cela nous évite de sortir... Nous sommes ainsi moins fatiguées. »

— *on sort ensemble :* Marie-Renée, Marie-France et Anne-Marie ont fait connaissance avec les employées d'un hôtel, l'une d'elles venant prendre le pain. Le soir, on se retrouve dans la rue pour bavarder et, quand il y a un spectacle intéressant, on y va ensemble.

b) *Ils aspirent aussi à rencontrer d'autres jeunes.*

— pour s'amuser entre eux. Liliane travaille dans une famille et ne connaît personne ; elle aimerait que les rencontres soient plus nombreuses, elle s'ennuierait moins.

— pour discuter de leur vie de travail ; ils aiment parler aux autres de leur travail. A ce propos, j'ai été surprise de constater lors de la deuxième rencontre qu'entre deux chants, deux danses, des histoires, certains groupes se formaient et chacun donnait ses impressions sur son travail et son emploi du temps de la journée.

Jean-Yves et Denis veulent à tout prix contacter et rassembler le plus possible de saisonniers et saisonnières. Ils sentent qu'ils sont plus forts ensemble pour tenir le coup.

1) au point de vue travail, il serait moins lourd si tout le monde voulait se serrer les coudes pour faire des réclamations à la direction.

2) au point de vue moral, ils pensent que s'ils ne sont pas solidaires de tous les jeunes qui font la saison, ils se laisseraient aller très facile-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment. Ils savent que c'est dur de tenir le coup tout seul. Leur expérience leur fait penser aux autres et choisir des loisirs sains qui ne les démolissent pas mais au contraire les aident.

c) *Aspiration plus profonde : être respecté et considéré.*

Particulièrement des patrons, qui sont les « pions » indispensables au bon fonctionnement.

Denis : avant son heure libre dans l'après-midi, il est occupé au nettoyage des vitres. Il n'a pas terminé mais prend son heure de liberté avant de finir. La patronne n'est pas contente car le travail n'est pas achevé. Elle lui en fait la remarque. Il s'explique avec elle ; pendant plusieurs jours elle ne lui adresse plus la parole.

d) *Aspiration à la justice.*

Jean-Yves n'a pas ordinairement son heure de repos et dit : « on a quand même, à la cuisine, de la conscience professionnelle et on doit terminer son travail ». Il pense que c'est injuste de sacrifier son heure de repos, mais face à tel patron, dit-il, il est absolument impossible de mener une action tout seul. Il sent l'importance de la solidarité.

★

III. IDÉES ÉMISES POUR LES SAISONS PROCHAINES

a) *Au point de vue d'une saison.*

— garder le contact durant l'année avec tous ceux et celles qui ont été signalés cette année en les réunissant ;

— nécessité d'envoyer aux saisonniers un rapport qui les aidera à prendre conscience des problèmes posés pendant la saison ; conditions d'embauche, de travail, horaires, temps de repos et heures libres, temps suffisant pour les repas... Importance aussi de la rédaction d'un bulletin de liaison.

b) *Au point de vue permanence.*

Il est impossible pour une permanente de s'installer seule dans une ville où elle ne connaît personne. Les contacts ne peuvent se faire tous les jours du matin au soir... Il serait bon donc que deux permanentes s'installent dans un même coin et s'organisent entre elles. Importance d'être soutenue par une autre.

★

IV. PRÉSENCE SACERDOTALE AUPRÈS DES SAISONNIERS

Il est nécessaire que soit mis au service des saisonnières quelqu'un qui jouera le rôle de rassembleur et qui provoquera des réunions. Il est quasiment impossible que les jeunes travailleurs puissent s'organiser eux-mêmes. Et puis il y a la question des locaux... En certain endroit, c'est à la sacristie que se sont réunis les jeunes.

Il est donc souhaitable que les responsables fédéraux sachent quel prêtre ou quel militant pourra, dès le début juillet, susciter les réunions. Il faudra aussi convaincre le prêtre que la minceur de la rentabilité apostolique apparente de l'effort et de la teneur des réunions est sans proportion avec le bénéfice réel qu'en retirent les jeunes. Or n'a-t-on pas entendu un prêtre déclarer : « S'occuper des jeunes saisonniers, ce n'est pas rentable, ils ne sont pas d'ici ; et d'année en année, ce ne sont pas les mêmes, ils ne sont là que pour deux mois... alors, à quoi bon ? »

En effet, que peut-on attendre des réunions de saisonniers ? Rien d'autre que de leur offrir l'occasion d'une rencontre, d'une détente, de conversations avec des gars et des filles de leur condition, la possibilité de nouer des relations entre eux et de pouvoir, dans la journée, se reconnaître et se donner un signe d'amitié. Cela est capital et les témoignages sont nombreux et catégoriques dans ce sens. Il faut affirmer fortement que cette petite réunion d'amitié est le soutien et le réconfort du moral de ces jeunes, dont beaucoup ne tiendraient pas sans elle.

Dans ces réunions, il est vain, je crois, de compter sur une partie sérieuse bien étoffée (elles se situent en mois d'août avec des garçons et des filles fatigués par six ou sept semaines de travail). Nous nous y sommes essayés à plusieurs reprises, et la permanente plus que moi, ou l'un des garçons, excellent militant. Il faut beaucoup de doigté et de flair, et bien se dire que la réunion a atteint son but si on a vu arriver des nouveaux : c'est donc que l'esprit apostolique a joué. Il ne faut pas demander, si le groupe est un peu nombreux (certains soirs on était 30 ou 35), d'exposer systématiquement le genre de vie, les conditions de travail. Ces jeunes ne se connaissent pas assez. Certains ont un peu honte de dire ce qu'ils font, d'autres ont peur que les conditions meilleures de travail des camarades ne les démoralisent.

Je n'entre pas dans le détail de la vie des jeunes et des situations qui se sont révélées. Toutefois, il faudrait avertir les jeunes et les familles : j'ai pu constater que les jeunes les mieux situés étaient ceux qui avaient pris contact sur place, avant la saison, avec l'employeur (il faudrait pouvoir remettre à ces jeunes un memento des conditions minima à exiger sous peine d'être écrasés, et encourager le plus possible les parents à faire eux-mêmes une démarche avec leurs enfants ; dans tous ces cas, l'employeur se montre plus soucieux des intérêts de ses employés).

● La Maison Saint-Joseph à Saint-Pol-de-Léon cherche des stalles d'église en bon état, longueur maxima 3,30 m., et une lampe de sanctuaire suspension. Faire offres à M. le Supérieur.

● *LA CENTRALE TECHNIQUE D'INFORMATION CATHOLIQUE (C.T.I.C.)*, 31, rue Croulebarbe, Paris, 13e (Tél. : 535 88-60), vient d'éditer *la nouvelle Encyclique « Populorum progressio »*. Elle sera disponible incessamment à l'adresse ci-dessus au prix de 1,20 F. l'unité (franco 1,50). Tarifs dégressifs par quantités.

● Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Ampli-ficateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. : Nord 85-86
Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faience - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DECORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE **ORTHOPEDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFEVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires **« PEUGEOT »**

BREST
Place de Strasbourg
Téléphone **44-24-06**

MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. **277 - LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque
Retraites pastorales 1967
Mois sacerdotal
Confirmations
Lectures pour les messes de semaine
Préparation au service militaire
Pour la formation chrétienne de nos tout petits
Mouvement « Vie montante »

N° 4 118 (82e année) — 14 avril 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Broal, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE SUR « LES SACREMENTS ET LA FOI »

Mes Frères,

Le Concile a terminé ses travaux voici un an et demi, mais le renouvellement qu'il a suscité ne fait que commencer. De temps en temps vous en avez l'écho par la grande presse, au moins lorsqu'il s'agit des événements les plus spectaculaires, sinon les plus importants. Chacun alors réagit à sa manière : avec enthousiasme ou réticence, avec étonnement ou regret.

Parmi ces transformations auxquelles vous assistez, il en est qui ne peuvent vous laisser indifférents: Ce sont celles qui concernent les sacrements. Je veux parler plus particulièrement de ces sacrements que l'on vient demander à certaines périodes de la vie : le baptême pour un enfant qui naît, la communion solennelle, le mariage, le sacrement des malades. Les points d'interrogation surgissent nombreux à leur sujet. Vous entendez parler de rencontres avec les parents avant le baptême, comme il existe déjà des réunions pour les fiancés avant le mariage, et vous vous demandez de quoi il s'agit. Vous voyez s'exprimer dans la presse des espoirs, d'ailleurs souvent sans fondement, selon lesquels l'Eglise après le Concile se ferait plus « compréhensive », comme on dit, devant certaines situations. Vous apprenez, mais sans pouvoir contrôler, que des parents se plaignent : on leur aurait refusé le baptême pour un de leurs enfants. Vous avez discuté de tout cela ; vous vous êtes étonnés : vous vous êtes peut-être demandé avec inquiétude si l'Eglise n'allait pas se mettre à rejeter de son sein des gens qui n'aspiraient qu'à y rester. Et certains d'entre vous ne savent plus que penser.

C'est pourquoi je voudrais vous parler cette année des sacrements et de la foi dans l'Eglise à l'heure actuelle. C'est une question très importante. Elle touche personnellement chacun de vous, et, en même temps, elle concerne l'essentiel de la mission de l'Eglise. Mon but toutefois n'est pas d'en traiter à fond dans cette lettre. Car des études sont en cours là-dessus. Déjà dans notre diocèse, votre clergé y consacre cette année une bonne partie de son temps en recherches communes. Ce que je voudrais faire, c'est simplement poser le problème. Ainsi vous pourrez joindre vos réflexions à celles de vos prêtres, et peut-être même prendre part avec eux à des séances de travail en commun.

De plus, en m'adressant à vous, je pense à tous ceux qui n'écouteront pas cette lettre, mais qui viendront dans quelque temps, en toute bonne foi, demander à l'Eglise un baptême, une communion solennelle, un mariage ou simplement des funérailles chrétiennes. Ils ne comprendront peut-être pas bien ce que l'Eglise attend, ce qu'elle propose. Ils vous feront part de leurs réactions. Et c'est à vous qu'il reviendra de les éclairer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Essayons donc de bien prendre conscience du problème. Nous verrons ensuite ce que l'Eglise en pense, et dans quelle direction elle s'oriente pour y faire face.

⁂

On a mis du temps à se rendre compte qu'il se posait un problème de foi à propos des sacrements. En effet, dans nos pays, tout le monde — ou presque — est baptisé et se dit chrétien. Alors on a supposé pendant très longtemps que quiconque venait demander le baptême pour un enfant ou le mariage pour lui-même savait bien ce qu'il faisait et à quoi il s'engageait. Il avait fréquenté le catéchisme, il était censé avoir la foi. Parfois il arrivait qu'on eût à discuter sur des questions de parrain ou de cloches ou d'empêchements de mariage, mais bien peu pensaient qu'on eût à réfléchir au sens de la démarche elle-même.

Vous vous direz qu'il en est encore ainsi dans beaucoup de nos paroisses. Il ne faudrait pourtant pas se faire illusion. De plus en plus on se déplace et la vie mêle partout ceux qui croient, ceux qui ne croient pas et ceux qui ne savent pas très bien à quoi ils croient. De sorte que, même dans les communautés réputées les plus chrétiennes apparaissent désormais des signes qui nous obligent à nous poser cette question : « Les sacrements sont-ils demandés avec foi ? Est-on d'accord avec ce que l'Eglise en dit ? » Rappelons-nous quelques-uns de ces signes et les points d'interrogation qu'ils provoquent.

Depuis longtemps déjà, des pasteurs sont pris d'inquiétude au soir d'une communion solennelle. Ces enfants, qui semblent bien disposés, proclament solennellement : « Je renonce à Satan et je crois en Jésus-Christ. » Leurs parents sont là autour d'eux, qui ont voulu pour eux cette cérémonie. Comment se fait-il alors que très tôt après, le dimanche suivant parfois, avec l'accord des mêmes parents, certains d'entre eux ne reparaîtront plus à l'église ? qu'ils n'y reviendront plus avant leur mariage ? Le prêtre se demande, et nous pouvons nous demander avec lui : « Quel sens a-t-on donné à cette communion solennelle, à cette profession de foi ? »

De même, que demande-t-on à l'Eglise quand on vient pour un baptême ou un mariage parce que, dit-on, « il faut faire comme tout le monde ; on l'a toujours fait chez nous : nos parents y tiennent » ? Sans doute est-ce une force qu'une tradition de famille ou un usage observé par tous. Encore faut-il qu'ils se justifient plus profondément. La mode aussi, toute le monde la respecte. Mais elle va, elle vient, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. La religion, elle, doit avoir des bases plus solides que la mode.

Vous me direz avec raison que ce n'est pas une mode de passer à l'église à l'occasion des grands événements de l'existence : naissance, mariage, décès. On y tient profondément. Peut-être a-t-on l'impression que, si on y manquait, « il pourrait arriver quelque chose : le bébé ne serait pas comme les autres ; le mariage ne serait pas sérieux, ou pas heureux ; le défunt enterré civilement serait comme maudit. Peut-être aussi veut-on associer l'Eglise à ces réalités de la vie et de la mort, qui sont les sources des plus grandes joies comme

des plus grandes peines. Ce sont souvent des réflexions de ce genre que l'on fait, et vous en avez entendu. Il y a là quelque chose de très humain, donc de très respectable. Mais, quand on y réfléchit, les choses se passent de la même manière dans les pays où ne connaît ni l'Evangile, ni les sacrements de Jésus-Christ. Seulement, chez nous, le catholicisme est largement majoritaire. Dès lors l'Eglise est à peu près le seul service public en quelque sorte qui puisse fournir une cérémonie religieuse. On s'adresse à elle comme à la Mairie pour l'Etat civil et aux Pompes funèbres pour les obsèques. Si on se trouvait privé de ses services, de ses honneurs et de ses cloches, on se mettrait à part, on ne serait pas comme tout le monde. Alors, on continue à lui demander les sacrements, tout en proclamant parfois qu'on ne croit pas à ce qu'elle enseigne.

Ne pensez-vous pas que tout ceci pose question ? Vos prêtres, en tous cas, s'en posent constamment lorsqu'ils ont à accueillir les familles. Ils sont parfois très embarrassés devant l'attitude à prendre. Décourager de demander le sacrement ? l'accorder sans problème ? poursuivre le dialogue ? Toutes les solutions présentent des inconvénients.

Donner le sacrement dans les conditions qu'on a dites, n'est-ce pas « jouer la comédie » ? Certains prêtres parfois le craignent. Parfois ils le diront. Mais ceci risque de heurter profondément. Car la plupart du temps, c'est très loyalement qu'on vient demander un sacrement. On est prêt à se soumettre aux conditions imposées : formalités, signature ou tarif. On est prêt à passer un « bon » interrogatoire, à envoyer l'enfant au catéchisme quand il sera grand. On n'est pas « contre » l'Eglise, la preuve en est qu'on s'adresse à elle. Mais on ne parle pas le même langage.

Alors, refuser ? Le refus risque de heurter davantage encore. On se sentira cette fois exclu de la communauté, rejeté à tort dans la catégorie des adversaires déclarés de l'Eglise. Il faudrait beaucoup de courage pour revenir à la pratique religieuse après un tel refus. Le prêtre hésite, on le comprend, à s'engager dans cette voie ; si parfois il y est contraint, ce ne peut être que la mort dans l'âme.

Parfois il essayera de dialoguer un peu plus longuement. Mais cette manière de faire, si bonne soit-elle en elle-même, peut présenter aussi des difficultés. Certains sont heurtés quand le prêtre essaie de s'entretenir avec eux de leur vie ou de ce qui les amène à l'église : plus encore, s'il veut porter la conversation sur le terrain de la foi. Ils penseront : « Pourquoi donc notre recteur veut-il se mêler de ce qui ne le regarde pas ? » Car ils vont venus pour prendre date ou connaître les formalités à remplir. Pas pour un contact personnel.

Le problème est bien là : on ne parle pas le même langage. Demander un sacrement, le donner devraient être un acte de foi. Or à présent, on peut parfois se demander si l'Eglise et ceux qui s'adressent à elle parlent de la même chose.

Vous me direz, mes frères, que vous n'en êtes pas là. Sans doute. Mais entre ces cas extrêmes et l'attitude des chrétiens les plus éclairés et les plus fervents, il y a tous les degrés. Certains disent : « J'ai ma

Archives diocésaines de Quimper et Léon

croyance. Je ne suis pas un païen. Il y a quelqu'un, ou quelque chose au-dessus de nous ». D'autres ont la foi en Jésus-Christ, même après de longues années passées loin de l'Eglise. Tout un éventail d'attitudes existe. Alors nous aurions tort de tracer une ligne de démarcation très nette entre les « bons chrétiens » où nous nous rangerions d'emblée avec satisfaction, et les « autres » que nous aurions reconnus dans la description de tout-à-l'heure. Nous ressemblerions dans ce cas au pharisien de l'Evangile qui rendait grâces à Dieu de n'être pas « comme les autres ».

Du reste, nous pouvons tous nous rendre compte de l'insuffisance de notre foi. Peut-être en avez-vous fait l'expérience dans une conversation loyale avec un incroyant. S'il vous demande ce que représente pour vous le sacrement de mariage, à quoi vous engage le baptême, ou pourquoi vous tenez au catéchisme pour vos enfants, voici que tout à coup vous avez peine à répondre ; vous vous trouvez très démuni et vous éprouvez le besoin d'y réfléchir et d'en savoir devantage.

Et puis, en tous cas, pourrions-nous demeurer indifférents devant une situation qui est celle de nos frères ? Pourrions-nous penser que ce problème de la foi et des sacrements regarde uniquement nos pasteurs, évêques et prêtres ? N'est-ce pas à vous que tel de ces frères s'adressera après un contact avec le prêtre ? N'est-ce pas à nous tous de nous demander que faire ?

C'est pourquoi il nous faut maintenant nous arrêter un instant aux principes et la pratique de l'Eglise en matière de sacrements.

(A suivre.)

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB AR ZAKRAMANCHOU HAG AR FEIZ

Ar Honsil-Meur e-neus echuet e labour e Rom, bloaz hanter 'zo ; med ne ra nemed komans, al lusk nevez e-neus roet d'an Iliz. Kleved a rit ano euz nevezentiou a beb seurt, ha c'hoaz e vez kont dreist-oll euz ar pez a sko ar muia spered an dud, ha n'eo ket atao ar pez pouezusa. Lod tud a zo krenn a-du, lod all, a-eneb, lod souezet, lod ankeniet.

Cheñchamañchou a zo ha n'hellit ket chom dizeblant dirazo. Ne gomzin ket hirio euz ar re a welit en doare da renka lidou an overenn pe ar zaramañchou. Komzom kentoh euz an nevezenti en doare da brepari an dud da reseo ar zakramañchou, dreist-oll ar re a resever ra geñver mareou 'zo euz ar vuhez : ar vadiziant, ar pask-kenta, ar briedelez, an nouenn. An Iliz ha houlenn ma teufe ar gerent araog ar vadiziant, an dud yaouank araog o eured, da zivizoud gand ar beleg diwar-benn ar vadiziant pe ar briedelez, evid gweled asamblez petra eo ar zakramañchou-ze, ha petra n'int ket ; petra a houlenn an Iliz... Gwechall ne veze ket ano a gement-se ! Ha petra ne glever ket ! « Ar re-mañ a zo bet nahet outo badezi o hrouadur — ar re yaouank-se a zo bet lavaret dezo, n'edont ket er stad da veza eureujet en iliz ! » Gwir pe heier, an teodou a ya endro. Gwech e vo kavet ar veleien re laosk, gwech all re striz ha re galed, hag e vo

tamallet d'an Iliz pellaaad ha distaga diouti tud a volontez vad ha ne houlennent nemed chom en he herz. Penaoz gweled sklêr ? Petra da zonjal ?

Eun dra a bouez braz eo, evid peb-hini ahanom, hag ivez evid an Iliz, soursiet ma 'z eo gand kas da benn he labour. Ne vo ket displeget ar gudenn amañ penn-da-benn, rag ezomm a zo c'hoaz d'he studia donnoh. Ho peleien. hevlene, a zo krog gand ar studi-ze, hag en em zikour a reont evid an dra-ze. C'hwi diouz ho tu, a hello pleustri warni, awechou marteze asamblez gand ho peleien.

C'hwi amañ ouz va zeiaou, a dle beza gouest da zisplega d'ar re all, kelennadurez ha komportamant an Iliz. Ped ha ped ha ne glevint ket lenn al lizer-mañ ; ped ha ped, goude beza bet o weled ar beleg n'o devezo ket intentet mad hag a yelo d'ho kaoud david muioh a sklerijenn.

Gwelom eta perag, ez eus eur gudenn euz ar zakramañchou ha feiz ar gristenien a zeu d'o goulenn ; petra eo kelennadurez an Iliz ; hag erfin penaoz en em gemered, evid brasa mad ar gristenien.

⁂

Unanet stard eo ar zakramañchou ha feiz an dud a houlenn anezo. Marteze oa bet ankounac'heet an dra-ze eun nebeudig. En or bro, an oll pe dost a zo badezet hag a lavar beza kristen. Kredet ez eus bet, hir amzer, e ouie mad petra raent ar re a houlenne badiziant pe eured digand an Iliz, e ouient mad petra houlenne diganto o 'feiz kristen. Er hatekiz e vant bet, setu m'oant sanset kaoud feiz. Ped avad o-doa sonjet en doare da ren o buhez hervez o 'feiz ?

Parreziou kristen mad a zo c'hoaz, ne lavaran ket nann. Taolom evez avad, ez eer muioh-mui da labourad ha da jom euz eun tu d'egile, hag e kaver mesk-ha-mesk tud a feiz stard ha tud laoskoh pe zigredenn, tud hag a lavar kredi ha n'ouzont pet awalh e petra e kredont. Setu ma teuer, er parreziou kristen zoken, da houlenn ouzor an-unan : daoust ha diwar eun abeg a 'feiz eo ez eer d'ar zakramañchou ? Daoust hag ar pez a greder war ar zakramañchou a zo hervez kelennadurez an Iliz ? » Komportamañchou a zo hag a ro deom leh da gaoud nehamant.

Ar vugale o-deus greet o 'fask, disklêriet o-deus : « Me a dro kein d'an Droug-Spered, hag en em ro da Jezuz-Krist. » Ar gerent a zo war al leh, int-i eo a zo falvezet ganto e rafe o bugale o 'fask. Hag hebdale, d'ar zul warlerh alïez, meur a hini euz ar vugale-ze, gand asant o zud, a vanko d'an overenn ha ne deuint mui wardro iliz ebed ken na vo dervez o eured ! Pe ez int fallakr pe n'ouzont ket petra reont, ar gerent dreist-oll ! Nehèt eo ar beleg ha ni gantañ : « Petra 'dalv neuze lidou ar pask kenta ? »

Perag e teuer da houlenn badiziant pe eured en iliz ? Lod a respont : « Evid ober evel ar re all... on tud a 'fell dezo... ganeom-ni ema ar hiz evel-se... » Eun dra vad eo, e vefe douget hag harpet an dud en o buhez kristen, gand sikour ar re a zo endro dezo ; med red eo koulskoude e teufe feiz ar barrez, feiz ar 'familh da veza feiz peb-hini

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en e galon e-unan. Giziou a zo a beb seurt, hag a zeu hag a ya hervez ar 'faltazi, ar feiz kristen n'eo ket eur hiz eo, kaoud a dle gwriziou donnoh.

Abegou all a zo ; c'hoant a vez da lakaad Doue er gont da vareou braz ar vuhez : ganedigez, dimezi, maro ; aon na zigouezfe dichans pe valloz a-hend-all war ar hrouadur, war an tiegez nevez, war an anaon eet d'ar bed all. C'hoant a vez da gaoud an Iliz ganeor pa vez levenez vraz pe gañv. N'eo ket eun dra 'fall, med kement-se a gavom e peb poblad tud, er re zoken n'anavezont nag Aviel na sakramañchou Jezuz-Krist. Ganto ivez, dre ar bed a-bez hag hed-a-hed an Istor, e vez lidou relijiel evid merka ar vuhez o kreski pe ar maro o skei. Hag en or bro deom-ni, katolik a-bez pe dost evid ar pez a zell ouz ar relijion, n'eus ket da zibaba, n'eus nemed an Iliz katolik hag a hellfe en em erbedi ouz Doue hag ober lidou relijiel. An neb ne zeufe ket daveti er mareou braz euz ar vuhez evel-se, ne vefe ket evel ar re all, a vefe evel eun diavêziad e-touez e dud. Hag e teuer neuze, da houlenn ar zakramañchou digand an Iliz, awechou heb gouzoud petra int hag heb kredi ennnc.

Na vezit ket souezet eta, e vefe nehed ar veleien gand lod familhou. Petra da ober ? chom heb rei ar zakramant ? e rei heb goulenn muioh ? klask kentelia araog ?

Rei ar zakramañchou da dud ha ne gredont ket enno, daoust ha n'eus ket aze disprij ha dismegans evid ar zakranmañchou ? Hag o rei da dud ha n'ouzont ket awalh petra reont heb klask o sklerijenna ? Koulskoude, e teuont a volontez vad, gand ar c'hoant da ober ar pez a gred an Iliz, prest da brometi ar pez a garer : Nann, n'emaïnt ket a-eneb an Iliz, pell emaïnt avad euz ar pez a gred an Iliz.

Petra da ober neuze ? Lavared nann dezo a hell o 'feuka hag o distaga diouz an Iliz evid mad ; ne vo kêt êz distrei goude-ze. Amañ adarre eo nehet ar beleg, ha n'eo ket heb rann-galon eo e ranko lavared nann awechou.

Euz e wella e raio koulskoude ar beleg, klask digeri e spered d'ar hristen a zo dirazañ, klask gouzoud ar perag euz e houlenn, sila ennañ tamm ha tamm kelennadurez an Iliz. Med awechou e rebarbo : « Perag e teu ar beleg d'en em emell euz ar pez ne zell ket outañ ? » Deuet eo da houlenn badiziant pe eured ha netra ken, n'eo ket deuet da zigeri e goustians ! N'eo ket êz en em gleved !

A dra zur, n'oh ket kouezet ken izel, va breudeur, med, gweled a rit, euz ar falla d'ar gwella a gaver. Lod a lavar : « Me am eus va hredenn, n'on ket eur payan, unan bennag a zo, pe eun dra bennag, uhelloh egedom. » Lod all a gred e Jezuz-Krist, ha goude ma vefent chomet hir amzer pell diouz an ilizou. Lod all, evel-just a zo en o halon eur feiz donnoh ha nerzusoh ; a beb seurt a zo ! Hag ar re a zeblant beza pell diouzom, n'eo ket deom o barn, evel ma ree Farizian an Aviel.

Ha neuze petra eo kaoud eur feiz stard, eur feiz laosk ? C'hwi hoh-unan, m'ho peus kavet war hoh hent tud digredenn, daoust ha gouest oh da rei eur respont sklêr, ma houlennont ouzoh petra eo eur zakramant hervez kelennadurez an Iliz, ha penaoz e tle ar zakramañchou rei eul lusk nevez d'ar vuhez a-bez evel ar goell d'an toaz ?

Evidoh hoh-unan eta ho peus ezomm da gas war araog ho teskadurez war ar zakramañchou a resevit ; ampartoh a ze ne vezoh ken evid kelenn ar re all p'ho pezo tro. Embann ar wirionez, gonid an dud da gredi e Jezuz-Krist ha da heulia e lezenn, astenn evel-se Rouantelez Doue, n'eo ket d'an eskibien ha d'ar veleien nemed ken ober al labourze, med ivez da beb kristen a ouenn vad.

Gwelom eta petra eo ar zakramañchou hervez kelennadurez an Iliz.

(Da genderhel.)

RETRAITES PASTORALES 1967

Nous publions ci-dessous les listes pour les retraites pastorales de juillet et septembre prochain. Elles sont imparfaites et ne peuvent satisfaire tout le monde.

Dans la mesure du possible, on tiendra compte des demandes de changement, qui seront adressées à M. le Supérieur du Grand Séminaire. Pour rendre possible la préparation matérielle de la retraite, ces demandes devront être adressées **pour le 15 juin au plus tard.**

Pour être exempté de la retraite pastorale, on se souviendra qu'il faut obtenir l'autorisation préalable du Supérieur du Grand Séminaire.

PREMIÈRE RETRAITE (3-7 juillet)

MM.

Abalain, v. St-Martin Brest.
Abgrall, cd. Guipavas.
Abjean, v. Morlaix.
Améry, Le Conquet.
Azou, v. Le Bergot.

Le Baccon, ch. t. Quimper.
Le Bars, r. Peumerit.
Le Bars, r. Landévennec.
Béchu, v. Châteaulin.
Bel'ec, r. Coatserho Morlaix.
Berlivet, r. Ploudaniel.
Berlivet, v. Ste-Bernadette Quimper.
Bernard, a. Brest.
Berrou, v. St-Michel Brest.
Bescond, r. Clohars-Carnoët.
Le Bihan, v. St-Pierre Brest.
Bleuzen, r. Plonéis.
Bodénès, r. Le Cloître-Pleyben.
Le Borgne, r. Logonna-Daoulas.
Bothorel, r. Plonévez-du-Faou.
Bouché, v. Châteauneuf-du-Faou.
Boucher, a. Quimper.
Boulic, v. Penhars.
Le Bras, r. Saint-Derrien.
Briand, r. Plougonven.
Le Brun, r. La Forest-Landerneau.

Calvez, r. Cléder.
Cann, v. Le Passage.
Carrou, r. Audierne.
Caricu, r. Le Relecq-Kerhuon.
Celton, r. Guiler-sur-Goyen.
Charles, v. Douarnenez.
Clocrec, a. Concarneau.
Cloarec, v. Fouesnant.
Le Cœur, r. Saint-Urbain.
Colin, r. Plouarzel.
Congar, r. Plouénan.
Congar, r. Beuzec-Cap-Sizun.
Conseil, v. Pouldreuzic.
Cossec, v. St-Mathieu Quimper.

Courtet, ch. t. Quimper.
Craveur, r. Lothey.

Daniel, r. Querrien.
Daniélou, v. Pleyben.
Dantec, r. Kernilis.
Daoulas, r. Saint-Evarzec.
David, r. Pleuven.
Denniel, r. Locunolé.
Donou, v. Plonéour-Lanvern.

Férec, r. Plouhinec.
Feunteun, r. Lesconil.
Forest, r. Quimerc'h.

Gall, v. Ergué-Gabéric.
Le Gall, r. Rumengol.
Gaonac'h, v. Spézet.
Le Gléau, r. Tréméven.
Goarant, r. Saint-Pabu.
Le Goff, a. Kerbénéat.
Gorrec, r. Quéménéven.
Gourmelen, v. St-Louis Brest.
Grannec, r. Plounévézel.
Guéguen, r. Loc-Maria-Berrien.
Guéguen, r. Plouyé.
Le Guellec, cd. Recouvrance, Brest.
Le Guérer, r. Moëlan.
Guichou, r. St-Martin Morlaix.
Guillerm, r. Kersaint-Plabennec.
Guillerm, r. Gouézec.
Guillerm, r. Milizac.
Guillerm, r. Collorec.
Guivarc'h, v. Ergué-Armel.
Guyader, r. Penmarc'h.
Guyomard, r. Tourc'h.

Jacob, v. Kérinou, Brest.
Jacolot, a. Plouescat.
Jacolot, r. Saint-Frégant.
Jaouen, v. Le Polygone, Brest.
Jestin, v. Guissény.
Jézéquel, r. Plouédern.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jézéquel, r. Lanrivoaré.
Jolivet, Lesneven.
Joly, r. Guimiliau.

Kerdilès, v. Crozon.
Kerléguer, v. Ploaré.
Kérouanton, v. Scaër.

Le Lann, v. Bannalec.
Laot, r. Saint-Servais.
Laot, v. Concarneau.
Laviec, r. Lanriec.
Lebeul, v. Douarnenez.
Léon, v. Poullaouen.
Loaec, r. Saint-Luc, Brest.
Loaec, r. Guengat.
Loaec, r. Sibiril.
Lozac'hmeur, r. Camaret.
Luguern, r. Lampaul-Ploudalmézeau.
Lyvolant, r. La Roche-Maurice.

Mahé, v. Le Bouguen, Brest.
Mauguen, v. Riec.
Méar, r. Plouider.
Messager, v. St-Marc, Brest.
Miossec, v. Plogastel-St-Germain.
Monot, r. Portsall.
Monot, r. Saint-Goazec.
Morvan, v. Kerbonne, Brest.
Moullec, v. St-Jean Brest.

Normand, a. Landerneau.

Pallier, v. Trégunc.
Le Pape, r. Lababan.
Le Pape, r. Saint-Herbot.
Le Pape, v. Plouguerneau.
Pelleau, r. Coray.
Pennaneac'h, cd. Ouessant
Péron, v. Loctudy.
Philippe, a. Pont-l'Abbé.
Plougastel, v. Lambézellec.
Pronost, v. Landerneau.

Quéau, r. Trémaouézan.
Quéinnec, cd. Pont-Croix.
Quéméner, r. Saint-Hernin.
Quéméner, r. Lamber.

Raoul, v. Plabennec.
Roué, c. Plougastel-Daoulas.
Le Roux, r. Saint-Coulitz.
Le Roux, r. Saint-Vougay.
Le Roux, v. Ploudiry.
Le Roy, v. Saint-Guénolé.

Salou, r. Plougasnou.
Salou, v. Tréboul.
Sanquer, v. St-Pierre-Quilbignon.
Le Saout, r. Ile de Batz.
Le Scour, r. Laz.
Sergent, r. Combrit.
Sévellec, cd. Guilvinec.
Seznec, r. Poulgoazec.
Simon, v. Kerfeunteun.
Simon, r. Goulven.
Squiban, r. Ploéven.
Stéphan, a. Locquénolé.

Tanguy, a. Guipavas.
Thérénê, r. Le Passage.
Tirilly, r. Saint-Thois.

Uguen, ca. Quimperlé.
Le Viol, cd. Le Faou.
Le Vourc'h, r. Argol.

DEUXIÈME RETRAITE (28 août-1er septembre

Abgrall, a. Quimper.
Autret, i. Kerfeunteun.

Bégoc, d. Plouvien.
Bernard, r. Plomodiern.
Bernard, v. Scaër.
Le Berre, cd. Plonéour-Lanvern.
Le Berre, r. Kernével.
Le Bihan, v. Châteaulin.
Bihannic, p. Foucauld Brest.
Blons, cd. Concarneau.
Bodénès, v. Ploudaniel.
Le Borgne, d. St-Louis Brest.
Bossard, v. Saint-Renan.
Bourven, v. Audierne.
Le Bris, r. Pluguffan.
Bronnec, a. Quimperlé.
Le Brun, v. Kerfeunteun.

Cabon, v. St-Jean Brest.
Caër, d. Plouescat.
Caër, v. Pont-Croix.
Calvarin, p. Foucauld, Brest.
Calvez, v. St-Jean Brest.
Caroff, p. Guissény.
Celton, d. Ile de Batz.
Chapalain, a. Brest.
Choquer, p. St-Pol-de-Léon.
Cloarec, r. Gouesnach.
Coat, v. Briec.
Colleau, v. Edern.
Conq, v. Plogonnec.
Cornec, v. Camaret.
Corolleur, r. Lampaul-Guimiliau.
Créac'h, v. Sizun.
Crenn, v. Lannilis.
Crozon, p. St-Pol-de-Léon.

Dagorn, r. Rédéné.
Daniel, p. Foucauld Brest.
Daniélou, d. Plounévez-Lochrist.
Déniel, v. Névez.
Derrien, p. Kéraudren, Brest.
Dibit, r. Mespaul.
Diquélou, d. Plogoff.
Le Donge, d. Lilia.
Le Du, v. Beuzec-Cap-Sizun.

Falc'hun, v. Loc-Maria Quimper.
Falhun, p. Foucauld Brest.
Le Floc'h, v. Guilvinec.
Floc'h, r. Tréflévénez.
Le Fur, i. Recouvranuce.

Le Gall, cd. Fouesnant.
Gaonach, a. Quimper.
Garrec, p. Lesneven.
Gentric, i. Plouescat.
Gentric, v. St-Mathieu Quimper.
Gézégou, r. Motreff.
Le Goff, p. Guissény.
Le Goff, r. Pouldergat.
Gonidou, p. Pont-Croix.
Gourmelon, d. Plaumoguer.
Gourvénec, v. Loctudy.
Le Grand, éc. St-Pol-de-Léon.
Guéguen, r. Pont-de-Buis.
Guéguen, v. Elliant.
Guéguen, d. Plouzané.
Guénégan, v. Le Landais, Brest.
Guénégan, r. Plougonvelin.
Le Guillou, p. St-Yves Quimper.

Hamon, p. Lesneven.
Herry, r. Léchiagat.
Herry, p. Pont-Croix.

Irien, a. Brest.

Jacq, v. Châteauneuf-du-Faou.
Jaouen, éc. St-Yves Quimper.
Jestin, p. Lesneven.
Jestin, p. Lesneven.
Jézégou, i. Lesconil.

Kerdilès, a. Châteaulin.
Kernéis, r. Hanvec.
Kérouanton, v. Guilers.
Kérouel, v Guipavas.
Kerrien, a. Brest.

Laé, d. Le Relecq-Kerhuon.
Laot, v. Cléder.
Laurent, v. St-Louis Brest.
Lescop, cd. Bannalec.
Loaëc, r. Trégunc.
Loaëc, a. Quimper.
Lucas, v. Crozon.

Martin, r. Rosnoën.
Martin, v. Huelgoat.
Mener, p. Foucauld Brest.
Mercœur, r. Saint-Divy.
Mercier, r. Saint-Philibert.
Merrien, r. Plounéour-Ménez.
Mingam, r. Saint-Eloy.
Moal, d. St-Martin Brest.
Moal, v. Moëlan.
Moal, i. Concarneau.
Le Moigne, sd. St-Yves Quimper.
Monot, r. Loc-Brévalaire.
Monot, d. Plounéour-Trez.

Normand, d. Le Roche-Maurice.

Olier, p. St-Pol-de-Léon.

Le Pemp, r. Pouldreuzic.
Pengam, v. Guiclan.
Pengam, v. St-Martin Morlaix.
Penrarun, r. Ergué-Gabéric.
Pennec, v. Plonévez-du-Faou.
Pérennou, d. Plougastel-Daoulas.
Person, éc. Morlaix
Philip, v. St-Marc Brest.
Philippot, v. Bergot Brest.
Plouhinec, v. Ploaré.
Pouliquen, v. Bourg-Blanc.
Pouliquen, a. Lesneven.
Priol, a. Kérinou, Brest.

Quéméneur, r. Le Pilier-Rouge Brest.
Quéméneur, v. St-Martin Brest.
Quéméneur, v. Gouesnou.
Quentel, p. Foucauld Brest.
Quéré, v. Le Relecq-Kerhuon.
Quillévéré, r. Penzé.
Quinquis, d. St-Martin Morlaix.

Ramoné, p. Lesneven.
Le Rest, a. Quimper.
Riou, cd. Plogastel-St-Germain.
Roignant, v. Ste-Thérèse Quimper.
Roué, v. St-Luc Brest.
Le Roux, v. Landerneau.

Saillour, r. St-Pierre-Quilbignon.
Salaün, v. St-Melaine Morlaix.
Le Scao, a. Brest.
Le Scao, v. Carhaix.
Sclaminec, d. Kervir.
Ségalen, d. Plougonven.
Séité, p. Guissény.
Sparfel, r. Guissény.
Sparfel, d. Pilier-Rouge Brest.
Sparfel, d. Plouzévédé.

Tavennec, v. Plouigneau.
Thépaut, r. Scrignac.
Tranvouez, p. Guissény.
Tymen, v. Pont-l'Abbé.

Urvoas, v. Kerbonne.

Le Vourch, v. Plouvorn.

Yvinec, d. Plouguin.

TROISIÈME RETRAITE (4-8 septembre)

Arzel, v. Plouguerneau.
Auffret, v. Plouescat.
Auffret, v. Plouider.
Autret, v. St-Michel Brest.

Bargain, v Concarneau.
Bellec, r. La Forêt-Fouesnant.
Bellec, a. Brest.
Berrou, d. Recouvrance, Brest.
Beulze, p. St-Yves Quimper.
Le Beux, a. Locquirec.
Le Bihan, r. Ste-Thérèse, Quimper.
Bihan, p. St-Pol-de-Léon.
Bleunven, p. Lesneven.
Bleunven, v. Poulgoazec.
Bodénès, v. St-Martin Morlaix.
Boënnec, p. St-Yves Quimper.
Bossard, v. Crozon.
Bosser, r. Rosporden.
Breton, v. Odet.
Breton, v. Moëlan.
Le Bris, v. Kérinou Brest.
Broc'h, cd. Sizun.
Burel, r. Plobannalec.

Cadiou, v. St-Martin Brest.
Cadiou, v. St-Pol-de-Léon.
Calvarin, a. Quimper.
Calvez, v. Kerbonne Brest.
Caraës, sd. Foucauld Brest.
Caraës, p. St-Pol-de-Léon.
Cardinal, v. Pont-l'Abbé.
Castel, a. Landerneau.
Caudan, r. Saint-Guénolé.
Coadou, r. Trégarvan.
Le Coat, v. St-Mathieu Quimper.
Colin, p. Pont-Croix.
Le Com, r. Sainte-Sève.
Corvest, r. Moulin-Vert.
Le Corre, v. St-Jean Brest.
Costiou, p. Guissény.
Créac'h, p. St-Yves Quimper.
Creff, d. Concarneau.
Croissant, r. Plogonnec.
Cuillandre, p. Foucauld Brest.

Daouben, v. Landéda.
Diverrès, p. Morlaix.
Dolou, p. St-Yves Quimper.
Dolou, p. Foucauld Brest.
Le Dreff, v. St-Jean Brest.
Ducamp, i. Le Relecq-Kerhuon.

Falc'hun, p. Foucauld Brest.
Féat, v. Lesneven
Fertil, d. Collorec.
Floc'h, r. Le Tréhou.

Le Gall, v. Le Relecq-Kerhuon.
Gauthier, sd. St-Pol-de-Léon.
Gélébart, p. St-Pol-de-Léon.
Goarzin, r. Gouesnou.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Goarzin, v. Guipavas.
Le Goaster, r. Le Conquet.
Le Goff, d. Pleyber-Christ.
Gourvès, a. Quimper.
Le Grand, a. Brest.
Guéguen, a. Brest.
Le Guellec, r. Bénodet.
Le Guellec, cd Scaër.
Le Guen, r. Plouzané.

Irien, v. Saint-Renan.

Habasque, d. Pont-Aven.
Le Hir, p. Foucauld Brest.
Hirrien, p. St-Pol-de-Léon.

Jestin, p. St-Pol-de-Léon.
Jestin, v. Guissény.
Jézéquel, a. Quimper.
Le Jollec, s. St-Yves Quimper.
Jouvin, v. St-Louis Brest.

Kérébel, r. Plovan.
Kerleroux, r. Loc-Eguiner-Ploudiry.
Kervennic, r. Henvic.

Lalla, v. Tréboul.
Lanon, Douarnenez.
Laz, v. Ouessant.
Laouénan, i. Concarneau.
L'Hostis, i. Moëlan.
Le Lay, v. Ste-Bernadette Quimper.
Lossouarn, v. Quimperlé.
Lozac'h, r. Plouézoc'h.

Madec, p. Lesneven.
Mao, cd. Carhaix.
Marzin, v. Audierne.
Ménez, r. Spézet.
Mével, a. Brest.
Miissec, v. Kerfeunteun.
Moalic, v. Plobennec.
Moalic, v. Lambézellec.
Mocaër, v. Pilier-Rouge Brest.
Moysan, v. St-Marc Brest.

Nicolas, p. St-Pol-de-Léon.
Nouy, p. Morlaix.

Ollu, r. Saint-Yvi.
Orven, cd. Plonévez-Porzay.

De Parcevaux, v. Clohars-Caroët.
Parcheminer, i. Plougastel-Daoulas.
Pastor, v. Plougastel-Daoulas.
Paul, v. St-Pierre Brest.
Le Pavec, Plogoff.
Pennec, p. Morlaix.
Picart, p. St-Pol-de-Léon.
Piriou, r. Saint-Thurien.
Porsmoguer, p. Kéraudren Brest.
Pouchard, d. Saint-Pabu.
Pouliquen, a. Pont-l'Abbé.
Prémel, v. Camaret.

Quentel, d. Loc-Maria-Plouzané.
Quéré, v. Ploudalmézeau.
Quéré, d. Portsall.
Quéré, p. Morlaix.

Ronnou, v. Querrien.
Le Rest, p. Morlaix.
Le Rest, p. Kéraudren Brest.
Ropars, éc. Pont-Croix.
Roualec, St-Pierre Brest.
Roudaut, v. Landerneau.
Le Roux, a. Pont-l'Abbé.
Le Roy, v. Plonéour-Lanvern.
Le Roy, v. Le Landais, Brest.

Salaün, v. Briec.
Le Scao, r. Névez.
Scotet, r. Lanildut.
Scouarnec, p. Pont-Croix.
Sergent, v. Châteaulin.
Simier, r. Landrévarzec.
Simier, p. Lesneven.
Simon, a. Morlaix.
Simon, p. Lesneven.
Stang, a. Brest.
Stéphan, cd. Arzano.
Stéphan, a. Brest.
Sourimant, p. Pont-Croix.

Thomas, d. Landudec.
Troadec, v. Loc-Maria Quimper.
Troadec, d. Rosporden.

Uguen, a. Quimper.

Yvinec, r. Primelin.

MOIS SACERDOTAL

Il reste quelques places disponibles aux mois organisés par la Région apostolique de l'Ouest pour les prêtres ayant de huit à quinze ans de sacerdoce, à Entrammes et à Pont-Château, du 16 août au 16 septembre (cf. « S.R. » du 11 novembre 1966). S'adresser à M. le vicaire général Abiven.

CONFIRMATIONS

Confirmation sans Visite pastorale

— **Jeudi 20 avril :** 10 h., Saint-Renan (Mgr Robert) ; 15 h., Lesneven (Mgr Robert et Mgr Favé) ; 17 h. 30, Guipavas (Mgr Robert et Mgr Favé).

Confirmation à l'Evêché.

A l'Evêché le **vendredi 28 avril** à 15 heures. — Adresser les certificats de baptême au Secrétariat directement.

LECTURES POUR LES MESSES EN SEMAINE

1°) Ces « Lectures » existent en deux formats : **pour l'autel, pour les fidèles.** Elles sont désormais en vente normale dans les librairies : comme il a déjà été dit, la Commission diocésaine de pastorale liturgique n'accepte ni ne transmet de commandes à leur sujet.

2°) Le tome I (pour le Temps pascal) est de nouveau épuisé dans l'édition pour l'autel.

Mais l'édition pour les fidèles est disponible : elle donne le contenu intégral de l'édition pour l'autel, plus des commentaires.

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

Deux journées de préparation au service militaire auront lieu à **la Retraite de Lesneven, du lundi soir 24 avril (19 h.) au mercredi 26 (17 h.).**

Nous insistons pour que tous les conscrits arrivent au jour et à l'heure prévus et sachent qu'ils ne peuvent quitter avant la fin.

POUR LA FORMATION CHRÉTIENNE DE NOS TOUT PETITS

Pour répondre à la demande de mères de famille particulièrement soucieuses de la première éducation chrétienne de leurs enfants, **Mademoiselle Françoise Destang**, du Centre National de l'Enseignement Religieux, sera **à Brest les 17, 18, 19 et 20 avril :**

— lundi 17, mardi 18, mercredi 19, réunion de 14 h. 30 à 16 h. 30 (les sujets traités seront chaque jour différents, les trois réunions formant un tout). Le même sujet sera repris le soir (de 20 h. 30 à 22 h. 30) pour les mamans qui n'auraient pas pu se libérer l'après-midi.

— le jeudi 20 sera réservé aux éducatrices de tout-petits en écoles.

Ces réunions sont ouvertes à toutes. Pour tout renseignement, s'adresser à M. l'abbé Saliou, vicaire à S. Louis, Brest (tél. 44.14.08).

MOUVEMENT « VIE MONTANTE »

Lundi 21 avril au Porsmeur (Morlaix), réunion d'information sur le mouvement « Vie montante », la spiritualité des « plus de 60 ans », par M. A. D'humières, de Paris, responsable national, et M. le chanoine Michel, ancien curé de St-Pierre de Chaillot, animateur des groupes :

— 14 h. : réunion des chefs de paroisses et des personnes susceptibles de prendre en charge le mouvement.

— 15 h. : réunion générale (hommes et femmes), suivie, vers 16 h. 15, d'une messe.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Gouyon*, père de Monseigneur l'Archevêque de Rennes. *Mme Vve Gourlaouen*, de Pouldergat. *Mme Vve Stervinou*, d'Ergué-Gabéric. *M. François Nédélec*, de Milizac.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Ampli-ficateurs - Préampli-ficateurs **ÉLECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST (Finistère) **Tél. 44-64-50** Service après-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) **Tél. : Nord 85-86** Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faience - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —

CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DECORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols

Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé

Tél. 17.25

SIEGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper

Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre **204**

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires **« PEUGEOT »**

BREST

Place de Strasbourg

Téléphone **44-24-06**

MORLAIX

31 à 37, rue de Brest

Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Lettre pastorale de Mgr l'Evêque (fin)
Visite pastorale et Confirmation
Récollections sacerdotales
Pardon des Malades à N.-D. du Crann
Pèlerinage diocésain à Lourdes
Sessions bibliques pour religieuses
Union des Religieuses Enseignantes
Préparation au Mariage
Préparation au Service militaire
Pèlerinage des étudiants
Documents pour la Confirmation

N° 4 119 (82e année) — 21 avril 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Kléber, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE SUR « LES SACREMENTS ET LA FOI »

(Suite)

Tout d'abord, l'Eglise ne rejette personne. Jésus-Christ a reçu mission de sauver tous les hommes. Il compare volontiers son Royaume à un festin où sont invités les boîteux, les estropiés, tous ceux qui d'abord ne faisaient pas partie du Peuple choisi. Jésus-Christ accueille tout homme, et son Eglise doit avoir comme Lui les bras largement ouverts. Aussi importe-t-il que chacun se sente accueilli lorsqu'il vient à l'église ou au presbytère. « A qui demande le sacrement qui fait « les chrétiens, écrit Mgr Veuillot, on répondra : Entrez et voyez. Le « prêtre, parce qu'il est l'homme de Dieu, est par excellence l'homme « de l'accueil. » Il arrive parfois que deux fiancés, venus pour leur mariage, quittent leur curé dans la conviction que, pour le moment, ils ne sont pas en condition de recevoir le sacrement. Pour le moment. Mais, même en ce cas extrême, ils se sont sentis compris, respectés. Cette conversation les a libérés peut-être. Elle ne leur laisse en tous cas aucune gêne. Ils savent qu'ils pourront la reprendre quand ils le voudront. Car eux aussi, comme tous ceux qui recevront le sacrement, ils se sont sentis accueillis.

L'Eglise accueille donc. Elle accueille avec respect. Et ce respect lui impose de ne pas juger. Dieu seul connaît le fond des cœurs et sait ce que vaut chacun. On se rappelle à ce propos l'attitude de Jésus dans l'Evangile. Les Apôtres, impatients, veulent faire tomber le feu du ciel sur les villes qui les ont mal accueillis (Luc 9/54), Jésus, lui, propose la parabole de l'ivraie (Matthieu 13/24-30) : il ne faut pas enlever la mauvaise herbe avant le moment de la moisson, de peur d'arracher aussi le bon grain. C'est le Seigneur qui séparera lui-même l'ivraie du froment quand l'heure sera venue. Sans doute l'Eglise posera-t-elle des conditions pour donner les sacrements. Par exemple elle rappellera aux futurs époux que le mariage chrétien est celui d'un seul homme et d'une seule femme pour toujours, en vue de s'aimer et de donner la vie ; si ceci n'était pas respecté, le sacrement serait nul. Mais, par ces simples conditions, l'Eglise ne prétend pas opérer un tri. Elle sait qu'elle aura toujours à garder en son sein des pécheurs, des négligents, des gens de peu de foi. La tentation peut parfois saisir ses ministres de repousser de telles personnes pour faire une communauté de « purs », de chrétiens irréprochables. A supposer que ce soit possible, ce ne fut jamais la pratique de l'Eglise. Elle sait qu'en agissant ainsi, elle pourrait saccager ou du moins empêcher de mûrir les bonnes dispositions qui germent sous l'action de la grâce dans le cœur de tout homme.

Toutefois, elle ne peut se contenter d'accueillir les gens tels qu'ils sont, en demeurant indifférente à leurs dispositions profondes. Elle regarde chacun de ceux qui s'adressent à elle du regard même de Jésus Christ. Elle voit chacun de nous tel qu'il est devant Dieu, c'est-à-dire en route. En effet, devant l'appel que le Christ nous adresse,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nul ne demeure dans une attitude fixée une fois pour toutes. L'incroyant s'approche ou s'éloigne ; le fidèle approfondit sa foi, devient plus généreux ou, malheureusement, se laisse aller. Chacun marche à son pas, à travers les événements de la vie quotidienne. Il arrive, disions-nous, que certains ne parlent pas le langage de la foi quand ils viennent demander les sacrements. L'Eglise ne désespère pas d'eux. Elle engage le dialogue avec espoir, et souhaite que ce dialogue se poursuive aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour que l'interlocuteur puisse accéder au sacrement en sachant pleinement ce qu'il fait.

Car si elle respecte l'homme, elle tient aussi à ce que soient respectés les sacrements. Mgr Veuillot écrit encore à propos du baptême : « L'Eglise respecte la liberté des parents responsables de « leur enfant, et elle ne force personne. En retour, elle demande à tous « ceux qui se présentent pour un baptême le respect de cette réalité « sainte entre toutes qu'est un sacrement. Qu'une estime réciproque « nous guide les uns et les autres dans cette rencontre. »

Or l'Eglise se rend compte, comme on l'a constaté précédemment, que dans bien des rencontres il n'en est plus ainsi. Et elle ne peut se résigner à cette situation où l'on n'est pas vrai de part et d'autre. Elle sait que pour être vrai devant elle et ses sacrements il faut un certain regard, le regard de la foi. Sans la foi, on peut venir à elle comme à une société vénérable, bienfaisante ou redoutable ; mais on ne peut voir en elle le salut que Jésus-Christ apporte au monde. Sans la foi, on peut voir ses sacrements comme des cérémonies respectables, à la manière d'une célébration de victoire nationale, un congrès solennel ou une remise de décorations ; mais on ne peut participer à la messe comme au sacrifice de Jésus-Christ qui sauve le monde. Sans la foi, on ne peut aller se confesser comme à une rencontre avec le Christ qui pardonne ; on ne peut assister à un baptême ou à un mariage comme à des signes de l'action de Jésus-Christ présent aux grandes réalités de la vie pour les sauver et les transformer.

Ainsi l'Eglise propose-t-elle les sacrements comme un « langage ». Un langage qui, pour être compris, réclame un minimum de foi ; un langage qui devient de plus en plus parlant à mesure que la foi progresse. Et c'est pourquoi elle ne peut se contenter de fixer des conditions sans lesquelles le sacrement serait nul. Elle doit en même temps déployer tous ses efforts pour susciter chez qui vient à elle un cheminement dans la foi.

« De nos campagnes et de nos cités, nous marchons vers Toi », chantons-nous dans le cantique. L'Eglise ne se contentera jamais de regrouper ceux qui, en quelque sorte, marcheraient tout seuls ou du moins d'un pas alerte. Mais elle s'emploie à mettre en route tous ceux qui frappent à sa porte. Sinon, elle renierait sa mission.

Ainsi se trouve posé de nouveau, mais à partir des sacrements eux-mêmes, le problème qui fait l'objet de cette lettre. Comment l'Eglise va-t-elle s'y prendre pour que chacun de ses fils, le plus éloigné comme le plus fervent, aille avec une foi sans cesse croissante à la rencontre du Seigneur qui vient à lui dans les sacrements ?

Peut-être sommes-nous maintenant plus à même de comprendre les mesures déjà prises ou encore à prendre dans cette perspective, non moins que l'attitude à laquelle l'Eglise nous invite.

C'est dans cet esprit que, depuis 1942 déjà, il est demandé à ceux qui se marient un entretien préalable avec le prêtre. Cette rencontre a pour but de leur faire exprimer leurs intentions. Mais elle peut en même temps fournir l'occasion d'une conversation sur la mission d'époux et de parents. Aussi a-t-on vu se multiplier, ces dernières années, les diverses institutions de préparation au mariage.

Pareillement, l'Episcopat français vient de prendre des mesures pour une pastorale du baptême qui respecterait davantage les cheminements dont on a parlé. Il s'agit en effet pour les parents de prendre nettement conscience de ce que veut dire la demande de bapême : un engagement à faire entrer l'enfant dans la communauté de ceux qui ont foi en Jésus-Christ. Les modalités pratiques de cette décision sont encore à trouver. Vos prêtres y travaillent. Mais votre collaboration sera requise, bien entendu, pour les mettre au point.

On pourrait rapprocher de ces deux initiatives les institutions autrefois en vigueur qui semblent destinées à reprendre vie dans les circonstances actuelles. Autrefois, pour ceux qui avaient demandé le baptême, on respectait les étapes parfois longues — des mois, des années — qui s'inséraient entre le moment où ils avaient fait la demande et celui où, instruits des engagements à prendre, ils s'estimaient prêts à devenir enfants de Dieu et membres de l'Eglise. Dans l'intervalle, ils avaient leur place dans la communauté chrétienne, celle des catéchumènes. Le catéchuménat est institué désormais dans la plupart des grandes villes — chez nous, à Brest — et, d'année en année s'y rassemblent plus nombreux les adultes qui se préparent au baptême. Les mêmes étapes, le même cheminement se retrouvaient autrefois pour ceux qui, s'étant retranchés de la communauté par une faute grave et publique, attendaient, parfois longtemps, le moment où la réconciliation deviendrait possible. Entre temps ils avaient leur place à l'église, comme doivent l'avoir encore par exemple les divorcés remariés qui souffrent d'une situation inextricable et qui, ne pouvant avoir accès aux sacrements, se croient — à tort — exclus de la prière et des réunions chrétiennes.

Enfin, c'est dans ce même esprit que l'Eglise s'est mise à la recherche d'une manière plus parlante de célébrer les sacrements. Malgré des tâtonnements inévitables, nul ne contestera le progrès qu'on a fait pour la messe du dimanche : on voit mieux ce qu'elle veut dire et ce qu'elle est : la rencontre des chrétiens pour se nourrir de la parole de Dieu et célébrer le Repas du Seigneur en mémoire de sa Passion et de sa Résurrection. Il en sera de même pour tous les autres sacrements. Il y faudra du temps, des efforts. Notre admirable liturgie romaine a mis bien des siècles à s'élaborer. Rien d'étonnant à ce que nos textes français ou bretons, ainsi que nos mélodies, ne parviennent pas d'emblée tous à une splendeur comparable. Mais ce n'est pas préjuger indûment de l'avenir que d'espérer arriver un jour à ce que les sacrements apparaissent aux yeux de tous pour ce qu'ils sont vraiment : des signes efficaces de l'action de Jésus-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Christ dans son Eglise, venant répondre à l'appel de ceux qui ont foi en lui.

Ne croyons pas cependant que les mesures prises par le Pape ou les Evêques y suffiront. Elles seraient même insuffisantes si elles ne rencontraient pas la collaboration active de toute la communauté chrétienne. De vous tous, mes frères. Permettez-moi quelques exemples.

Si le baptême a toute l'importance que l'on vient de dire, n'y a-t-il pas lieu de le mettre en valeur plus qu'on ne le fait souvent aujourd'hui ? de favoriser, là où on le peut, une célébration collective, solennelle, en présence de plusieurs familles, et — pourquoi pas ? — d'autres paroissiens ?

De même, s'il y a lieu d'instituer des entretiens avec les parents avant le baptême, comme avant la communion solennelle ou comme avec les fiancés, il arrivera que des questions surgissent. Certains auront été étonnés, d'autres aimeraient reprendre le dialogue. A qui s'adresseront-ils ? Au prêtre ? S'ils en ont l'occasion ou le courage, peut-être. On peut penser qu'ils estimeront souvent plus facile d'en parler avec leurs amis, leurs proches, tel ou tel d'entre vous. Alors il faudra que vous ayez creusé la question. Je pense à tout le travail utile qui peut se faire en ce sens en réunion d'Action Catholique générale ou avec des mamans catéchistes, par exemple.

Je pense en même temps à ceux d'entre vous qui sont davantage au contact de l'incroyance par leur engagement d'Action Catholique spécialisée. Là aussi des dialogues s'instaureront. Des camarades vous demanderont : « Pourquoi l'Eglise met-elle tous ces préalables ? Elle devrait être heureuse d'accueillir, sans poser de questions, tous ceux qui s'adressent à elle. » Vous sentirez alors le besoin de vous rendre compte à vous-même de votre foi ; du lien qui existe entre votre action dans le monde et votre pratique religieuse ; de ce que représente pour vous, militant ouvrier, syndicaliste paysan, engagé de toute sorte, votre assistance à la messe du dimanche, la prière à laquelle vous participer, les sacrements que vous recevez. Certains d'entre vous connaissent déjà ces dialogues fraternels, en pleine vie, loyaux de part et d'autre, où l'on chemine pas à pas, en s'efforçant d'éclairer par l'Evangile les problèmes que pose la vie de chaque jour. C'est à ce travail que vous êtes tous invités.

⁂

Aussi me faut-il souligner en terminant que ce problème des sacrements ne fait qu'un avec celui de la présence de l'Eglise au monde. Lorsque le Pape Paul VI parle du dialogue fraternel que le chrétien doit entretenir avec tout homme, et lorsqu'il annonce aux fidèles de nouvelles dispositions concernant la Liturgie, il ne parle que d'une seule et même chose : la mission de Jésus-Christ, « vraie Lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde », seul Pasteur conduisant à l'unique bercail où chacun pourra puiser aux sources de la vie. « Car je suis venu, dit le Seigneur, pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. »

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB « AR ZAKRAMANCHOU HAG AR FEIZ »

Da genta, ne zerr an Iliz an nor ouz den. Jezuz-Krist a zo deuet evid gervel an oll, o dastum hag o digemered en e Rouantelez.

Arabad eo eta, e heilfe nikun lavared e vefe bet resevet fall pa zeu da houlenn eur zakramant digand an Iliz. An Aotrou 'n Eskob Veuillot a skriv : « D'an neb a houlenn sakramañchou an Iliz, e vo lavaret : deuit ha gwelit. » Ar beleg, dre 'n abeg m'eo den an Aotrou Doue a dle beza da genta den an digemer mad. » Setu daou zen yaouank deuet da gaoud ar beleg araog o eured, divizet o-deus kenetrezo, ha marteze ar re yaouank o-unan, a-benn fin ar gont, a lavaro outo o-unan eo gwelloh dezo appel o eured en Iliz ; ar pez a ginnig dezo an Iliz n'ec ket ar pez a glaskont. Med neuze zoken e welint mad ez int bet selaouet ; sklerroh e welont bremañ en o spered hag en o houstiañs, n'int bet na feuket na gloazet. Diouz ma vezo e teuint endro diwezatoh da gaoud ar beleg heb an disterra nehamant.

Gand ar brasa aked eo e reseo an Iliz ar re a zeu daveti. N'eo ket dezi barn, n'eus nemed Doue hag a anavezfe goueled ar halonou. Eun dervez e houlennas an Ebestel digand Jezuz, lakaad tan an neñv da goueza, war ar re a ree skouarn vouzar outañ, ha Jezuz da gonta dezo parabolenn an dreog. Arabad eo tenna an dreog euz a-douez an ed araog mare an eost, gand aon da denna an ed da heul an dreog. Dreog a zo e kalon peb den, ed mad a zo ivez ha ne houlenn nemed darevi.

Setu ivez lezenn an Iliz evid ar zakramañchou. N'eo ket dezi barn mennoziou kuzet an den ; dezi eo avad displega ar pez a zo red evid ma vo reiz ha frouezuz ar zakramant. Da skouer, evid eun eured kristen : red eo d'an danvez-priejou kredi eo ar briedelez eun unvaniez etre eur gwaz nemedken hag eur vaouez nemedken, daou-ha daou evid ar vuhez, evid en em gared ha kreski ar vuhez. Ma kar ar re yaouank asanti d'al lezenn-ze ha m'o-deus feiz e vezint eureujet en iliz ; heb an asant-ze e vefe didalvez o eured. N'eo ket avad ma feilfe d'an Iliz derhel netra nemed tud didammal, êsoh e vefe en eun doare, med gwech ebed n'eo bet kont evel-se gand an Iliz. Peherien ha re all endro dezi, mesk-ha mesk, sikour an eil hag egile da vond war araog setu he labour.

Ne vo ket awalh d'ar beleg displega al lezenn ha lavared : « Mar deo mad deoh gwell-a-ze, ma n'eo ket mad ivez, deoh da lavared ya pe nann ! » ha chom dizeblant. Or Zalver a zelle gand karantez ouz kement hini a zeue davetañ, an Iliz a ra kemend-all. Eviti, peb-hini ehanom a zo en hent warzu Doue, a-bell pe a-dost, tud digredenn o tostaad pe o pellaad, kristenien o startaad en o hredenn pe o laoskaad, peb-hini o kerzed gand e baz, gand e lusk. Or c'hoant deom-ni, kristenien, beleien pe dud fidel, eo gweled peb den o vond war araog beteg ma teuio ganeom d'ar sklerijenn splann, beteg ma vezo gouest da zantoud Jezuz-Krist o rei lans d'e vuhez. Awechou n'en em glevont ket da genta, beleg ha tud fidel ; ne vo ket troet kein d'ar re-mañn evid kement-se, klasket e vo dizelei ar wirionez dezo, nebeud-ha-nebeud, beteg ma teuint, gand sikour Doue, da veza er stad vad da reseo gand frouez e hrasou dre ar zakramañchou.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Med, e ser chom heb feuki den e rank an Iliz kaoud ar brasa doujans evid ar zakramañchou. N'hell ket o stlepel da hemañ pe da henhont hez evez. An aotrou 'n eskob Veuillot e skriv diwar-benn ar vadiziant : « An Iliz e-neus doujans evid liberte ar gerent a zo dezo respont evid o bugale, ne da da zen dre heg. A hend-all e houlenn ivez digand ar gerent doujans evid an dra sakr m'eo eur zakramant. Didroïdell ha sklêr e rank eta beza an divizou etre ar beleg hag ar gerent. »

Re alïez ne vez ket kont evel-se, her gweled on-eus. Ar feiz gwirion eo a ra diouer : feiz e Jezuz-Krist hag en e Iliz, benveg a zilvidigez. Heb ar feiz-se, ar zakramañchou n'int mui lidou sakr, med eun dra bennag evel ar pez a reer da genver deiz ar bloaz eun digouez istorel. Heb ar feiz n'eo mui an overenn sakrifis Jezuz-Krist o savetei ar bed ; heb ar feiz mond da govez n'eo mui mond da houlenn pardon digand Or Zalver ; heb ar feiz ar vadiziant hag an eured n'int mui Jezuz-Krist o tond e buhez an den, evid santellaad ar mareou brasa anezi.

Dre ar zakramañchou Doue a gomz ouzom, Doue a labour ennom, med dientent e chom an den dirazo ma n'e-neus ket a 'feiz. Ha seulvui e kresko e 'feiz ha seulvui e welo sklêr. Setu perag n'eo ket awalh d'an Iliz lavared ya pe nann da gement hini a zeu da houlenn ar zakramañchou, poania a rank da lakaad ar feiz da ziwan ha da greski en o halon.

Kaer eo gweled ar gristenien vad o kerzed da heul Or Zalver gand feiz kreñv ha karantez. Med an Iliz e-neus soursi ivez, gand ar re a zo pell pe belloh, anez ne vefe mui Iliz Jezuz-Krist.

Gwelom eta penaoz, eh en em gemero an Iliz gand an eil hag gand egile.

⁂

Bremañ dija e welom gwelloh petra houlenn an Iliz ha perag e teu da veza damantusoh hag amzellusoh war dachenn ar zakramañchou.

Abaoe eun nebeud bloaveziou e houlenner digand ar re yaouank mond zivizoud gand ar beleg araog o eured, meur a wech zoken. Tro vrao da zigeri o daoulagad, war ar pez m'eo e gwirionez sakramant ar briedelez, war o deveriou a bried hag a gerent. Ne'o ket awalh ha setu perag e vez greet muioh-mui evito, kaozeadennou ha retrejou berr. N'on ket evid alia re ar yaouankizou da heulia ar gelennadurez a roer dezo dre an hent-ze.

Evid ar vadeziant e karfen e vefe greet eun dra bennag dem-heñvel. Rei da gleved gwelloh d'ar gerent petra zinifi goulenn badezi eur hrouadur : kaoud c'hoant e kemerfe ar hrouadur-ze e blas en Iliz, familh an dud a gred e Jezuz-Krist hag a 'fell dezo heulia e lezenn. Penaoz dond a-benn ? Ho peleien a glask an doare gwella ha c'hwi a hell o zikour.

Ar pez a glaskom ober n'eo ket nevez. Gwechall, en amzer genta an Iliz, an dud a houlenne beza badezet a veze roet amzer dezo — miziou, bloaveziou zoken — evid beza kelennet war o hreañsou, war an doare da lakaad o 'feiz en o buhez, beteg an deiz ma krede dezo e oant prest da zond da veza gwir vugale Doue hag an Iliz. Etre-daou o devoa o 'flas er barrez hag en iliz, plas ar re a oa war ar hatekiz.

Eun dra bennag evel-se a gaver bremañ e kêriou a zo evel Brest. Muioh-mui o dud deuet a houlenn beza badezet hag a heuilh ar hatekiz.

Evid sakramant ar binijenn e oa ar memez tra, e penn-kenta an Iliz. Ar re o deveze greet eur pehed grevuz anavezet gand an oll, o tiskregi evel-se diouz familh ar gristenien a skouer vad, a hortoze awechou pell amzer ar mare ma vezent digemeret endro da zakramanti. Etre-daou o devoe o 'flas en iliz, evel m'o deus hirio c'hoaz ar priejou divorset ha dimezet endro en ti-kêr ; doaniuz eo o stad pa n'hellont ket tostaad ouz ar zakramañchou, med o 'flas o-deus kouiskoude en iliz da bedi gand ar re all — lod anezo n'ouzont ket an dra-ze — beteg an devez ma hellint endro kemered perz penn-da-benn e buhez bugale an Iliz.

Klask a ra an Iliz lida ar zakramañchou en eun doare neveseet hag a ro gwelloh da entent petra eo ar zakramant. Lakom an overenn-sul ; leh 'zo c'hoaz da vond war well, sklêr eo ; met êsoh eo dija gweled eo an overenn ar gristenien oh en em voda asamblez evid selaou komzou Doue, kompren enno ha lida, oll a-unan, Pred-Meur Or Zalver, en eñvor euz e basion hag e rezurexion. Gand ar zakramañchou all e vo heñvel, nebeud-ha-nebeud eveljust. Pledi a reer war an troïdigeziou galleg pe vrezoneg, war ar zonèrèz da eila. Sklerroh sklerra e teuio da veza d'an oll eo ar zakramañchou aroueziou pe zinou euz Jezuz-Krist o labourad en e Iliz, deuet da zeveni ezommou ar re o-deus feiz ennañ hag en em erbed outañ.

Ne vo ket awalh, avad, d'On Tad Santel ar Pab ha d'an Eskibien, d'ar veleien, digeri an hent, ma ne deu ket ar gristenien da harpa o homzou ha da genlabourad ganto.

Lakom ar vadiziant, greet evid digemer ar hrouadur en Iliz dre familh gristen ar barrez. Amzavom e vez re alïez nebeud a don ha nebeud a dro gand al lidou. E peleh ema ar barrezioniz ? Ha ma vefe greet lidou kaerroh, meur a vadiziant war eun dro ha kalz a barrezioniz o kemered perz !

Lakom an divizou etre ar gerent hag ar beleg da geñver eur goulenn badiziant, etre an dud yaouank hag ar beleg araog an eured. Ped ha ped hag o-do ententet a-dreuz, a vo chomet douetans war o spered goude beza bet o weled ar beleg. Ne gredont ket alïez distrei evid gouzoud hirroh. Ha ma teufe ar gristenien vad da beurechui labour ar beleg ? Med, daoust ha gouest e vefeh d'henn ober ? Gand gwazed ha merhed an Oberèrèz Katolig pe gand ar hatekizerezed e vefe gellet ober labour vad war poent-se.

Talvoudusoh c'hoalz moarvad, evid ar re ahanoh o-deus darempred gand tud digredenn pe diouizieg krenn war o hreañsou. Tro vrao da zisplega kelennadurez an Iliz. Lavaret e vo deoh : « Perag eo an Iliz ken striz ? Dleet e vefe dezi digeri an nor, heb ken a zigarez, d'ar re oll a zeu daveti ! » Neuze e weloh n'eo ket êz rei da entent petra eo ho feiz, n'eo ket ar feiz eun dra bennag e-kichen ar vuhez pemdezieg hep levezon ebed warni : rei da entent petra eo an overen en ho puhez, c'hwi hag a 'fell deoh beza er penn-kenta evid astenn Rouantelez Doue etouez ar vicherourien, al labourerien-douar, etc...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rei da entent petra dalv ar zakramant a resevit. Lod ahanoh a ra al labour-ze hag o-deus ar joa da weled hini pe hini o tond d'ar gwir sklerijenn.

⁂

Gweled a rit, va breudeur kèr, pa lavar ar Honsil e tle an Iliz beza e-kreiz ar bed, ha n'eo ket a-ziavêz, ha ni pa lavarom deoh e tle peb kristen beza poulzet gand e 'feiz pa zeu da houlenn ha da reseo eur zakramant, emaom gand ar gudenn nemeti : ar zilvidigez dre Or Zalver Jezuz-Krist. Evel-se ivez, pa gomz On Tad Santel ar Pab Paol euz an darempredou ha divizou a dle beza etre eur hristen ha tud ar bed, koulz ha pa gomz euz an doareou nevez da implij«en Lidèrèz sakr, n'eus ano gantañ nemed euz ar memez tra : Jezuz-Krist, kaset gand e Dad daved an dud « gwir sklerijenn o skedi war gement den a zeu er bed », ar pastor n'eus nemetañ o ren e zenved, dastumet gatañ, d'al leh ma hello peb-hini, eva euz an dour a vuhez : « Rag, deuet on, eme Or Zalver, evid m'o devo buhez ha buhez nerzuz. »

† ANDRE,
Eskob Kemper ha Leon.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

— Lundi 24 avril (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Plouescat. 14 h. 30, Cléder.
— Mardi 25 : 10 h., Tréflez. 14 h. 30, Plounévez-Lochrist.
— Mercredi 26 : 10 h., Lanhouarneau. 14 h. 30, Plounéventer.
— Jeudi 27 : 9 h. 30, Plouénan. 14 h. 30, Mespaul.

Monseigneur l'Auxiliaire sera accompagné de M. le chanoine Cadiou, doyen du Chapitre.

⁂

Les « livres paroissiaux » indiqués aux pages 1-2 des « Directives pour la Visite pastorale » ne sont plus à préparer à la sacristie, mais dans une pièce du presbytère, où M. le vicaire général Abiven en prendra connaissance à une date notifiée au doyenné en temps opportun.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

— Mardi et mercredi 3 mai, Brest.
— Vendredi 5, Quimperlé.
— Samedi 6, Carhaix.
— Lundi 8, Séminaire S. Jacques.
— Mardi 9, Lesneven.
— Mercredi 10, Landévennec.
— Vendredi 12, Saint-Pol-de-Léon.
— Mardi 16 et mercredi 17, Quimper.
— Vendredi 19, Morlaix.

PARDON DES MALADES A NOTRE-DAME DU CRANN EN SPÉZET

Le Pardon diocésain des malades à **Notre-Dame du Crann en Spézet, le dimanche 4 juin,** comportera une messe concélébrée à 10 h. 30, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque et une célébration l'après-midi à 15 heures.

Tous les malades du diocèse y sont invités, et on souhaite que les bien-portants les accompagnent pour les aider à y venir et leur témoigner de la sympathie. Ce sera une journée de prières et de rencontres réconfortante pour tous.

Les malades voudront bien se faire inscrire chez le Secrétaire de l'Hospitalité : M. Alain Le Pape, 16 ,rue La Tour d'Auvergne, Landivisiau, **au plus tard le lundi 29 mai.**

PÈLERINAGE DE LOURDES (18-24 juin)

Le pèlerinage diocésain à Lourdes du 18 au 24 juin ne prend pas de malades : il n'y a pas de places à l'hôpital.

Les inscriptions devront parvenir au Secrétariat de l'Evêché **au plus tard le mardi 6 juin.**

Prix des billets

Le prix du billet est le même pour toutes les gares du Finistère.

	adultes	enfants (4-10 ans) adultes 75 %	enfants 75 %
2e classe	110,00	61,00	37,00
1re classe	159,00	86,00	49,00

Le billet de pèlerin permet de prendre un train du service régulier pour rejoindre la gare d'arrêt des trains de pèlerinage, ou pour retourner chez soi après l'avoir quitté. Il faut mentionner au dos du billet le nom de la gare où l'on prend le train du service régulier.

Permis de circulation à titre gratuit.

Les pèlerins qui bénéficient de ces permis auront à verser 12,00 F. pour le cantique, l'insigne et la participation aux frais d'organisation.

Voitures couchettes

Au moins deux des trains auront une voiture couchette. Les pèlerins qui voudraient y prendre place devront le faire savoir au Secrétariat de l'Evêché **avant le 22 mai.** Le supplément au prix du billet dû pour la couchette est de 26,00 F. aller-retour.

Paiement

Il est souhaitable que les chefs de groupe versent les sommes dues en utilisant le C.C.P. : Secrétariat de l'Evêché de Quimper, 34-80 Nantes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
(Sessions Bibliques)

On est prié de vouloir bien noter que trois sessions bibliques au lieu de quatre auront lieu cette année.

— du 10 au 15 juillet (Père Saoût) : Le Prophète Jérémie
— du 21 au 26 août (Père Le Roux) : L'Evangile de S. Marc.
— du 4 au 9 septembre (Père Gourmelen) : L'Evangile de S. Jean.

Toutes les trois auront lieu à Créac'h-Balbé en Saint-Urbain.

Prière **instante** aux trente religieuses inscrites à la quatrième session, maintenant supprimée, de faire savoir d'urgence, si elles acceptent de voir transférer leur inscription soit à la session du 10 au 15 juillet (il reste 5 places), soit à celle du 21 au 26 août (il reste 14 places).

Il n'est plus possible de recevoir de nouvelles inscriptions que dans la mesure où des places resteraient libres après ce transfert.

UNION DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

La prochaine journée U.R.E. se tiendra à La Retraite, rue Verdelet, Quimper, le jeudi 27 avril prochain. M. l'abbé Le Dû nous y aidera à rechercher **quel visage de Dieu transparaît à travers nos relations avec nos élèves.**

PRÉPARATION AU MARIAGE

Quimper

Le Centre de Quimper organise une nouvelle série de soirées pour la préparation au mariage. Dates retenues : **mardi 23 mai, mardi 30 mai, mardi 6 juin, vendredi 9 juin.** Ces soirées auront lieu à Quimper, 9, rue du Frout, à 20 h. 45.

Quimperlé

Soirées de préparation au mariage à Quimperlé (salle paroissiale du cinéma Eden) **les 20 et 27 avril, les 3 et 11 mai, à 20 h. 45.**

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

Une demi-journée est organisée à l'échelon Sud-Finistère (communes et cantons ruraux), **le jeudi 27 avril** (14 à 22 heures), **à Quimper,** à la maison « La Retraite », rue Verdelet. Cette demi-journée est destinée aux jeunes qui doivent partir en mai et en juillet prochains.

Les jeunes trouvent cette rencontre très importante. C'est pour eux une occasion de découvrir comment ces « 16 mois » sont une vie très nouvelle .et comment ils peuvent non pas gaspiller leur temps, mais en tirer profit.

PÈLERINAGE DES ETUDIANTS

Cette année, il est réservé aux étudiants de l'Université de Brest. Il aura lieu **à Sainte-Anne-la-Palud, le dimanche 30 avril.** S'adresser à la Paroisse Etudiante, rue Lamotte-Picquet, Brest (tél. 44.59.71).

⁂

Pour les Terminales sera organisée **à Quimper, les 29-30 avril, une route vers Landévennec.** S'adresser à :

— M. l'abbé Bideau, Foyer S. Paul, rue Valentin, Quimper (tél. 24.51),
— M. l'abbé Colin, collège S. Joseph, place Daumesnil, Morlaix (tél. 1.07),
— M. l'abbé Le Minor, 39, rue Camille-Desmoulins, Brest (tél. 44.19.01).

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Préparation à la confirmation

a) La Direction de l'Enseignement Religieux informe les paroisses et les écoles que la plaquette « **Mon Carnet de Confirmation** » est épuisée et ne sera pas rééditée.

Il leur est possible de se procurer un document similaire en écrivant directement à : « La Page des Parents », 32, rue Maréchal Joffre, B.P. 405, La Roche-sur-Yon (85). Deux éditions différentes sont à leur disposition : a) l'une pour les enfants de 7-9 ans ; b) l'autre pour les enfants de 9-12 ans.

Dans chaque édition, il existe : 1°) **un livret pour les enfants** (1 F.) ; 2°)**un livret pour les parents et les catéchistes,** intitulé « Faire vivre avec le Saint Esprit » (1 F.) : explication du livret de l'enfant, schémas de causeries, suggestions pour la prière en famille. (Bien préciser à à la commande : « édition 7-9 ans » ou « édition 9-12 ans ». Adresser la commande directement à La Roche-sur-Yon.)

b) La Direction de l'Enseignement Religieux recommande, pour les réunions de parents, la brochure déjà bien connue : « **Parents chrétiens et Confirmation** » (0,45 F.). (A commander 9, rue du Frout, Quimper.)

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Père Louis Perrot*, o.m.i., missionnaire à Ceylan, frère de M. le chanoine Perrot, du Chapitre Cathédral. *M. Pierre Bloas*, de Bohars. *M. Yves Derrien*, de L'Hôpital-Camfrout. *Mme Vve Jean-Louis Kervran*, d'Ergué-Armel. *Frère Jean Philippe*, des Frères des Ecoles Chrétiennes, originaire de Plogonnec. *Mlle Jeanne Corfa*, de Lanarvily.

● *SAINT-THÉGONNEC.* — Dimanche 2 avril, *M. le vicaire général Abiven* a béni les nouveaux locaux et la chapelle de la maison de la maison de repos Ste-Bernadette.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 18 frs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM
15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUSTIQUE
Cabasse
Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité
Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50
Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86
Service après-vente — Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE
GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**
Place de l'Eglise et Place de Lourdes
- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -
Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces
Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics
JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE — ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS
Ets COLLÉTER
12, Impasse Paul-Bert
QUIMPER — Tél. 16.79
Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204
en ÉPARGNE-CRÉDIT
aux GARAGES DE BRETAGNE
Concessionnaires « PEUGEOT »
BREST
Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06
MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. **277 - LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Journée des moyens de communication sociale
Visite pastorale et Confirmation
Université Catholique de l'Ouest
Pastorale d'été
Direction de l'Enseignement religieux
Tiré à part de la Lettre Pastorale
Commission d'art sacré
Mouvement Cœurs Vaillants
Colonies de vacances
Décès de M. l'abbé Kérébel

Partie non officielle

Assemblée générale des A.E.P. et A.P.E.L.
Prédication pour le dimanche 7 mai
Nouvelles et lectures

N° 4 120 (82e année) — 28 avril 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**

Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Auer, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

JOURNÉE MONDIALE DES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE

La semaine passée, nous vous avons demandé de sensibiliser l'opinion à cette journée des moyens de Communication Sociale. Les moyens financiers proposés sont facultatifs et laissés au jugement de chacun.

Avec la presse, la radio, la télévision, nous vivons les événements du monde au moment où ils se passent. Mais ces événements peuvent être choisis, être interprétés, par des hommes et des femmes qui ont leur jugement personnel, et par là peuvent orienter dans un sens ou dans un autre toute l'opinion publique. « Des vingt dernières années, on pourrait brosser un tableau pessimiste sur l'influence de la presse, du cinéma, de la télévision. Mais on écrirait aussi bien l'histoire de la sensibilisation de l'ensemble des hommes aux problèmes de la paix, du tiers-monde... on parlerait de la formation d'une conscience politique plus aigue... d'une attention plus grande aux événements et aux problèmes religieux, et cela grâce à ces mêmes moyens, la presse et l'audiovisuel » (Mgr Malbois).

Tel journal marque son lecteur ; combien plus encore la presse enfantine des cerveaux plus malléables... Telle émission de télévision peut être source de trouble ou d'enrichissement d'après le sujet et la manière de le présenter... Un curé disait : « L'émission des Cathares a profondément bouleversé une grande partie de ma communauté chrétienne, et j'étais impuissant pour rétablir la vérité ou apporter les lumières suffisantes qui auraient apaisé ce trouble que je sentais. La presse l'a fait plus tard... trop tard »... Que dire de l'influence sur les jeunes de l'amoralisme de tant de films projetés aujourd'hui ? C'est un bien grave problème qui donne une réelle angoisse à beaucoup de pasteurs.

Que faire devant tout cela ?

En cette journée du 7 mai plus spécialement, faire prendre conscience aux chrétiens des répercussions que ces moyens de communication sociale ont dans leur vie et dans celle de leurs enfants ; aider la presse catholique et encourager la création ou le développement des comités de presse ; aider peut être financièrement tous ceux qui, ici ou dans les pays en voie de développement, veulent promouvoir la dignité totale de la personne humaine ; prier pour tous ceux qui sont engagés dans cette action.

PASTORALE D'ÉTÉ

Les confrères qui pensent pouvoir apporter leur aide aux paroisses de station de vacances en juillet et en août peuvent, dès à présent, se faire connaître à M. le vicaire général Le Floch, en indiquant la période de l'été dont ils peuvent disposer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Visite pastorale avec Confirmation

— Mardi 2 mai (Mgr l'Auxiliaire) : 10 h., Plougoulm. 14 h. 30, Sibiril.
— Mercredi 3 : 9 h. 30, Roscoff. 14 h. 30, Santec.
— Jeudi 4, Ascension : 10 h., Ile de Batz (avec messe). 17 h., Perharidy, Roscoff.

Confirmation sans Visite pastorale

— Mardi 2 mai (Mgr Robert) : 10 h., S. Mathieu, Morlaix. 14 h. 30, S. Martin. 17 h. S. Melaine.
— Vendredi 5 mai : 10 h., S. Sauveur, Brest (Mgr Robert et Mgr Favé). 14 h. 30, Kerbonne (id.). 17 h., Saint-Pierre (Mgr Robert). 18 h., Le Landais (Mgr Favé).

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

I. Quête annuelle de l'Université Catholique

Le jour de l'Ascension, la quête dans toutes les églises et chapelles du diocèse sera faite, comme chaque année, pour notre Université Catholique de l'Ouest. MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers auront à cœur de la recommander à la générosité des fidèles ; ils liront à cette fin la note de Monseigneur l'Evêque.

Le montant de cette quête sera envoyé au Secrétariat de l'Evêché.

II. Recommandation de Monseigneur l'Evêque

Mes Frères,

Comme chaque année, l'Université Catholique d'Angers sollicite votre offrande.

Vous aurez à cœur d'être généreux pour une double raison. Tout d'abord, c'est à l'Université d'Angers que la plupart des futurs professeurs de nos collèges secondaires préparent leur licence. De plus, à cause du nombre croissant des étudiants, l'Université a décidé de construire une nouvelle Faculté des Lettres et vous devinez combien cette charge supplémentaire pèse sur le budget.

Vous voudrez apporter votre pierre à cette construction et d'avance je vous remercie.

III. Prédications pour l'année 1967-1968

Les paroisses suivantes ont été désignées pour recevoir un prédicateur de l'Université Catholique (cf. « Semaine Religieuse » du 7 avril) :

Bannalec, Brignogan, Camaret, Clohars-Carnoët, Coray, Crozon, Elliant, Le Folgoët, Guissény, Landerneau, Lanvéoc, Lesneven, Moëlan-sur-Mer, Ploudaniel, Plougoulm, Plouider, Plounéour-Trez, Querrien, Quimperlé, Riec-sur-Bélon, Roscoff, Santec, Scaër, Sibiril, Telgruc.

Le Secrétariat de l'Université s'entendra avec MM. les Curés et Recteurs pour fixer la date de cette prédication. En l'absence d'un avis du Secrétariat, MM. les Curés et Recteurs voudront bien, le dimanche 30 avril, annoncer la quête et, le jour de l'Ascension, la faire comme à l'ordinaire. Ils seront alors dispensés, après le passage d'un prédicateur, de la quête de l'Ascension 1968.

Le produit de la quête faite à l'occasion de la prédication est remis au prédicateur lui-même.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Catéchèse des Adolescents.

— **Niveau 5e (C.E.G., C.E.S.) :**
à Quimper (Ste-Anne), le jeudi 25 mai, 14 h. 30 ;
à Brest (Immaculée), le jeudi 25 mai, 14 h. 30.

— **Niveau 4e et 3e (C.E.G., C.E.S., Cours Techniques et Ménagers) :**
à Quimper (Ste-Anne), le jeudi 11 mai, 14 h. 30 ;
à Brest (Immaculée), le jeudi 18 mai, 14 h. 30.

— **Niveau 2e et 1re (Secondaire, Cours Techniques et Ménagers) :**
à Brest (Immaculée), le jeudi 11 mai, 14 h. 30 ;
à Quimper (Ste-Anne), le jeudi 18 mai, 14 h. 30.

Au cours de ces réunions, règlement des frais de documents et de participation. Terminales et Première : 12 F. ; Seconde et Quatrième : 10 F. ; Troisième et Cinquième : 15 F.

N. B. — Pas de réunions à Morlaix au cours de ce troisième trimestre.

Préparation à la Communion solennelle.

La Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Frout, Quimper, tient à la disposition des prédicateurs de retraite de Communion Solennelle les mêmes documents que l'an passé, à savoir :

1°) **Dossier complet du prédicateur. « Animation de retraite et Cérémonial »** (5 F.), donnant la pédagogie et le contenu de la retraite.

2°) **Extrait du dossier complet : « Travail sur le carnet » (1 F.),** supplément destiné aux collaborateurs du prédicateur pour le travail sur le carnet.

3°) **Trois affiches murales** (4 F. les trois), une pour chaque journée de retraite.

4°) **Carnet de l'enfant : « Ma retraite de Communion Solennelle »** (1,60 F.), sous pochette plastique transparente contenant : le carnet imprimé, une planche d'images et une planche de textes évangéliques.

5°) **Parents chrétiens et Communion Solennelle »** (0,45 F.), brochure pour la réflexion des parents.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LETTRE PASTORALE

Un tiré à part de la Lettre pastorale sur « les sacrements et la foi » va être fait : les paroisses intéressées sont priées d'adresser leur commande **avant jeudi prochain 4 mai.**

COMMISSION D'ART SACRÉ

La Commission d'Art Sacré devant se réunir très prochainement, on voudra bien faire parvenir au Secrétariat les projets à lui soumettre.

MOUVEMENT CŒURS-VAILLANTS AMES-VAILLANTES

Le Mouvement Cœurs-Vaillants et Ames-Vaillantes qui fête cette année son 30e anniversaire est en pleine extension dans le monde. Actuellement il y a des C.V. et des A.V. dans plus de trente pays du monde. Nombreux sont ceux qui se trouvent dans les pays du « Tiers Monde », les « pays de la faim ».

C'est pour aider ces pays qu'est organisée la **Semaine Internationale du 7 au 14 mai 1967.** C'est l'occasion de poursuivre l'éducation du sens international chez les enfants en les aidant à se sentir solidaires, à partager. Nous répondrons ainsi à l'appel que le Pape Paul VI nous a adressé dans sa dernière encyclique sur le développement des peuples : **« Educateurs, il vous appartient d'éveiller dès l'enfance l'amour pour les peupies en détresse ».**

Le dimanche 7 mai, les enfants et responsables des groupes C. V.-A. V. proposeront des vignettes à la sortie des messes (ces vignettes sont à commander directement au Centre National A.C.E., 6, rue Duguay-Trouin, Paris 6e).

Croire à cette semaine, c'est travailler à sa réussite, c'est opter pour un monde sans frontière d'aucune sorte, où l'amour de Dieu sera le ciment d'unité entre tous les hommes, ses enfants.

COLONIES DE VACANCES

Nous aimerions connaître le nom des paroisses qui organisent une colonie de vacances l'été prochain et le lieu d'implantation de cette colonie.

Il existe encore dans le diocèse quelques écoles susceptibles de recevoir une colonie de vacances.

Des jeunes gens diplômés U.F.C.V. cherchent un emploi dans une colonie de vacances.

Prière d'adresser la correspondance à : Centre diocésain des colonies de vacances, 9, rue du Frout, Quimper.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Guillaume Kérébel,** ancien recteur de Saint-Thonan, rappelé à Dieu le 19 avril.

(Né le 28 février 1894 à Plouarzel. Etudes secondaires à Lesneven. Prêtre le 20 juillet 1920. Surveillant à Pont-Croix. Vicaire à Laz le 11 août 1922. Vicaire à Gouesnou le 16 octobre 1925. Vicaire à Plouvien le 16 août 1929. Recteur de Lanneufret le 23 décembre 1940. Recteur de Saint-Thonan le 15 décembre 1944. Démissionnaire en août 1966 ; se retire à la Maison St-Joseph).

Tout le diocèse doit se sentir touché par l'épreuve de la « marée noire » qui frappe plus durement nos frères de la côte et dont nous aurions tous à pâtir si elle venait à s'étendre encore.

La charité fraternelle nous commande de compatir, de sympathiser, de prier, d'aider s'il y a lieu. « Ne cherchez pas chacun votre propre intérêt, pensez aussi à celui des autres. » (*Phil.* 2, 4) *« Souvenez-vous de ceux qui sont dans l'épreuve, comme si vous étiez dans l'épreuve. » « Aimez-vous fraternellement les uns les autres, prévenez-vous de mutuels égards. »* (*Rom.* 12, 10.)

Ce qui nous arrive peut être, pour nos réunions, matière à de salutaires réflexions sur les responsabilités accrues des hommes qui détiennent des moyens de plus en plus puissants, sur les conséquences graves des fautes professionnelles, sur les liens de plus en plus serrés qui unissent les hommes du monde entier et leur nécessaire solidarité, sur le sens de la vraie charité fraternelle et la fragilité des ententes quand elles ne se manifestent que dans l'épreuve commune.

Nous avons été impressionnés par une discussion que menaient entre eux quelques hommes, bottés jusqu'aux genoux et tout couverts de mazout. Le plus jeune d'entre eux, le visage cerné d'un collier de barbe, un étudiant sans doute, concluait par ces phrases : « Ici, on s'entraide bien parce que le malheur est sur nous ; mais au fond, nous sommes tous plus ou moins égoïstes. Qui de nous, quand le mazout abîmait les côtes d'Angleterre, ne s'est pas un peu réjoui que ce soit eux qui attrappent la « gadouille » et que nous soyons épargnés ? Eh ! bien, même si nous sommes capables de nous entraider ici parce que c'est nécessaire, nous restons égoïstes si nous ne poussons pas notre esprit de solidarité jusqu'au plan international car, après tout, le sort des hommes est plus lié qu'ils ne le pensent et il faut qu'ils le sachent. »

(« *Vie diocésaine de Saint-Brieuc* »)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 30 avril, 5e dimanche après Pâques. Lundi 1er mai, (Rogations), S. Joseph, travailleur. Mardi 2, S. Athanase, évêque et docteur de l'Eglise. Mercredi 3, Vigile de l'Ascension. Jeudi 4, L'Ascension. Vendredi 5, S. Pie V, pape. Samedi 6, de la B. V. Marie. Dimanche 7, dimanche après l'Ascension.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Yves Kermorgant*, de Brest. *Sœur Georges Patrice*, des Filles du Saint-Esprit. *Mme Grall*, de Ploujean. *M. Yves Hénaff*, de Pouldreuzic.

● *RETRAITES DE FOYERS.* — Les équipes Notre-Dame organisent deux retraites de foyers ouvertes à tous :

— *du* 28 *avril* (19 *h.*) *au* 1er *mai* (19 *h*) *au Manoir du Ris, Kerlaz*, prêchée par le R. P. Louis-Marie, o. s. b., « Chrétiens dans la paix et la joie ».

— *du* 5 (18 *h.* 45) *au* 7 *mai* (18 *h.*) *à la Retraite de Lesneven*, prêchée par l'abbé Priol, « La foi pour le chrétien d'aujourd'hui ».

Renseignements et inscriptions : M. de Roissy, Locmaria-Plouzané.

● *CHATEAUNEUF-DU-FAOU.* — C'est à N.-D. des Portes que s'est déroulée dimanche 9 avril la réunion annuelle de l'Hospitalité diocésaine de N.-D. de Lourdes. La journée a débuté par une brève récollection, dirigée par *M. l'abbé François Simon*, aumônier de l'hôpital de Morlaix, qui devait aussi prononcer l'homélie à la messe qui suivit. Cette messe fut célébrée par *M. le chanoine Salaün*, en présence de *Monseigneur l'Evêque* qui, à l'issue de l'office, devait remettre leurs insignes aux nouveaux promus ou postulants dans l'Hospitalité. L'assemblée générale s'est ensuite tenue au patronage de la paroisse, et a été suivie du repas en commun. Le Salut du Saint-Sacrement a terminé la journée.

● *DISTINCTIONS.* — Nous avons appris que *M. le chanoine A. Villacroux*, recteur de Kerbonne, a été nommé chevalier dans l'Ordre du Mérite. *Mère Anne-Marie*, de la Congrégation de l'Immaculée-Conception de N.-D. de Lourdes, supérieure de l'école de Primelin, a reçu les palmes académiques. A tous deux, nous adressons nos félicitatoins.

● *LA S.N.C.F. COMMUNIQUE :* Pour les fêtes de la Pentecôte, gagnez du temps et du sommeil, en utilisant le train autos-couchettes Paris-Saint-Brieuc : départ de Paris le 12 mai — départ de Saint-Brieuc le 15 mai.

Renseignez-vous dans les gares (notamment à Paris-Montparnasse, tél. 566.52.00 et à Saint-Brieuc, tél. 33.04.27) et dans les Agences de Voyages.

Assemblée générale des A. P. E. L. et A. E. P.

à Landerneau, le 16 Avril 1967

Plus de deux mille personnes, déléguées des A.P.E.L. et A.E.P., ont participé à cette journée dont le thème était celui du prochain Congrès National : « *L'Ecole, communauté éducative* ».

Tous les rapports, témoignages et interventions avaient pour but d'exprimer cette réalité déjà existante à tous les échelons de l'Enseignement Catholique et de préciser les conditions du progrès dans la réalisation de cette Communauté qui comporte encore des déficiences et qu'il faut patiemment construire.

Dans son allocution de bienvenue, M. Payen, président d'A.P.E.L. à Landerneau, présentait la progression de l'Enseignement Catholique local — six établissements, 2 825 élèves — comme un signe et un symbole de la collaboration active et de l'effort conjoint des parents, des congrégations enseignantes et des maîtres, tels qu'ils existent ou se doivent d'exister en tout centre scolaire : effort et collaboration pour les constructions, les aménagements matériels, l'éducation ; sur ce dernier point il est à noter qu'à Landerneau même plus de 35 réunions de cercles de parents et maîtres ont groupé environ 1 500 pères et mères de famille, durant la présente année scolaire.

M. Tréguier, président de l'Union Départementale des A.E.P. ouvrit l'Assemblée Générale des A.E.P. en définissant l'esprit qui préside aux activités de ces associations : elles ont pour objet propre d'assurer les conditions matérielles nécessaires au bon fonctionnement de chaque école et à ce titre il faut se préoccuper de savoir si elles répondent aux exigences de l'école — communauté éducative.

S'appuyant sur la constitution pastorale « Gaudium et Spes », le Président invite les membres des A.E.P. à se vouloir participants dans l'entreprise commune qu'est l'école. Pour illustrer son propos, il fait appel à deux témoignages qui sont apportés par le directeur et par le président de l'A.E.P. de deux écoles de Brest et de Quimper, deux expériences aux caractéristiques différentes qui prouvent l'une et l'autre combien la collaboration des parents est bénéfique pour une action éducative très large au sein de l'école et des familles usagères.

L'organisation de la caisse diocésaine des écoles, son évolution dans le temps, sa gestion actuelle — présentées par Monsieur Uguen, secrétaire général des deux Unions Départementales — manifestent, avec un sens aigu des réalités, que l'apport de tous est au service de tous et permet, en même temps qu'une réelle solidarité, le fonctionnement des services communs à la disposition de toutes les écoles.

Le mot de Maître Bonthonneau concernant les conventions municipales ne prend pas l'aspect d'une exigence ou d'une « revendication » : il présente l'esprit nouveau de la législation scolaire et l'insertion de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'enseignement « privé » dans les réalités dont les administrateurs des communes ont à connaître parce qu'il fait partie — et souvent comme un phénomène massif — de la vie même de la commune.

La matinée s'acheva par la messe célébrée par M. le chanoine Salaün, qui fut durant 17 années inspecteur de l'Enseignement Diocésain.

⁂

A la reprise des travaux, au début de l'après-midi, Monseigneur l'Evêque encourage les responsables des Associations de gestion et des Associations de parents à poursuivre le travail dont l'assemblée d'aujourd'hui manifeste la réalité. Il souligne que l'effort conjoint des parents et des maîtres est plus que jamais nécessaire et il souhaite surtout qu'il s'intensifie, s'approfondisse et se généralise :

« Nous sommes sur le bon chemin mais nous savons que le but est encore loin. J'ai réclamé partout et avec instance les cercles de parents ; je me réjouis de les voir se multiplier... Je vous supplie de poursuivre cette tâche de construction de la commuanuté éducative, dans vos cercles, dans vos contacts permanents pour l'orientation des élèves, pour l'éveil des vocations de militants, de religieux et religieuses, de prêtres... Le propre d'une communauté est de rester ouverte : il faut que l'école — comme chaque communauté familiale — demeure ouverte : à l'Eglise et au monde, à l'activité paroissiale, aux mouvements d'Action catholique, à l'effort missionnaire, à la pastorale d'ensemble... Vous vivez dans le monde, restez à l'écoute du monde, comme ces écoles qui donnent en maintes occasions le témoignage de leur présence au monde qui les entoure et manifestent leur souci des plus pauvres et des frères qui dont dans le besoin... Que l'école ait avant tout la préoccupation de l'éducation des jeunes en les associant à leur propre formation et en leur donnant le sens de la responsabilité à l'égard d'eux-mêmes et des communautés dans lesquelles ils s'insèrent : famille, école, paroisse, Eglise... Qu'ils soient participants afin d'être les premiers artisans de leur formation ».

Après avoir remercié Monseigneur, M. Gentil, président de la Fédération qui regroupe les deux Unions départementales, rend compte des activités de l'année : 5 réunions du Conseil, 4 sessions d'animateurs de cercles de Parents, participation aux réunions trimestrielles du Comité diocésain, interventions diverses auprès des pouvoirs publics ; réunions régulières au plan académique et au plan national où M. Le Naour assure les fonctions de président académique et de vice-président national des A.P.E.L.

⁂

M. Gentil donne ensuite la parole à M. Le Naour, président de l'U.D. des A.P.E.L. Celui-ci ouvre l'Assemblée générale des A.P.E.L. en sollicitant de tous les parents la plus grande attention aux problèmes posés par l'éducation et la scolarisation de leurs enfants dans le contexte du monde moderne et de la réforme profonde de l'enseignement et des conditions de vie.

Successivement se présentent à la tribune :

— M. Berthou, de Brest. Il traite de « La Communauté Educative au service de l'enfant » ; après avoir décrit les exigences de l'éducation, il apporte de nombreux témoignages illustrant ce que doit être la participation active du jeune à sa propre éducation, ce qui se fait dans nombre d'écoles pour rendre chacun participant de l'œuvre commune d'éducation, ce que les parents doivent apporter à l'école pour leur part dans la loyauté et le désir d'unité, quelles sont les conditions et les moyens du dialogue.

— M. Prévosto, de Brest. Il présente l'école, communauté éducative dans l'Eglise et au service de l'Eglise. Analysant les textes conciliaires, les réflexions et recommandations de la hiérarchie, sur les perspectives chrétiennes d'une éducation totale, il met en relief l'atmosphère familiale et scolaire qu'exige cette éducation et insiste sur le rôle et la fonction de l'école chrétienne : école de dialogue, école « personnalisante », point de rencontre où l'on partage les responsabilités, communauté éducative nourrie de l'Evangile, signe de la présence de Jésus-Christ, signe de l'Eglise, foyer de vie chrétienne assurant la croissance de l'homme dans la connaissance et l'amour de Dieu et de ses enfants. Il conclut en affirmant que l'on peut et doit tout à la fois aimer et vouloir l'école chrétienne et la « Mission de l'Eglise », celle-ci ayant toute priorité mais englobant précisément dans son expression la vie même de l'école chrétienne.

— M. Marcel Le Gall, au nom des étudiants brestois futurs enseignants chrétiens. Il présente les conclusions d'un échange : qu'avons-nous reçu de notre passage comme élèves dans l'Enseignement Catholique ? Pourquoi avons-nous choisi d'être des professeurs dans cet Enseignement ? Avec sincérité il présente les aspects négatifs d'une vie de collège parfois trop contraignante, impersonnelle et trop fermée, des priorités acordées à des éléments d'importance secondaire, d'un certain manque de souffle spirituel. Mais le bilan général des expériences passées est nettement favorable : les jeunes anciens reconnaissent que leur école leur a donné le sens du travail et de l'effort, les capacités d'approfondissement personnel de leur foi, le sens des responsabilités, du don de soi, les possibilités de participer à la construction d'une communauté scolaire et de faire l'apprentissage de la liberté ; d'une manière très générale ils rendent hommage à la compétence, au dévouement, à la disponibilité constante de leurs maîtres. Ce sont là les raisons qui les ont amenés à opter pour cet enseignement où ils espèrent participer activement et pleinement à l'œuvre éducative, en accord profond avec les familles, dans une institution qui leur permettra — plus encore : qui leur demandera — une expression plus totale de leur propre témoignage de chrétiens, jusque dans leur enseignement même.

— M. le vicaire général Prigent. Il définit ce que doit être aujourd'hui l'esprit du « corps enseignant au service de la Communauté éducative ». Se situant dans la conjoncture présente : mutations profondes du monde moderne, réforme de l'Enseignement, nouvelle législation scolaire, lumières nouvelles du Concile, structures rénovées de l'Enseignement catholique visant à l'unité et à la coordination à tous les échelons, il précise :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

notre place dans la Nation, « complémentaire et non concurrente de l'Enseignement public », l'esprit et les exigences du corps enseignant : à l'image du peuple de Dieu où les laïcs ont leur place entière, animé du même esprit et de la même volonté quant à la tâche éducative qui est sienne, préparé et compétent pour sa mission. Il conclut en indiquant les conditions et les moyens mis en œuvre pour la formation de ce corps enseignant et pour sa participation à l'œuvre commune.

Après une intervention de M. Fabre, de Brest, attirant l'attention de l'assistance sur le délicat problème de la mixité dans nos écoles catholiques (à quoi M. Le Naour répondit que cette question ferait l'objet d'un large échange entre les parents, les maîtres et les directeurs d'écoles), M. Uguen et M. Branellec (St-Pol de Léon) présentèrent l'activité des cercles de parents : 500 comptes-rendus ont été adressés à l'U. D. ce qui laisse supposer que 700 à 800 cercles se sont tenus au cours de cet hiver ; malgré les difficultés, le progrès est certain et les nombreux exemples cités par les deux rapporteurs prouvent que la méthode est partout possible et qu'elle apporte à l'éducation des jeunes — comme à celle des éducateurs eux-mêmes — des moyens incomparables de progrès et d'efficacité.

⁂

L'Assemblée générale des A.P.E.L. se termine sur un mot du Président Le Naour qui invite chacun à dépasser le cadre restreint et l'activité de sa seule école pour se sentir solidaire et participant d'un ensemble cohérent — dont il doit avoir souci — qui est le service assuré par l'Enseignement catholique tout entier au plan diocésain et dans toute la Nation. Il demande en particulier de comprendre que certains intérêts particuliers doivent s'effacer devant l'intérêt général et l'organisation rationnelle du service.

Enfin M. Gentil conclut en présentant un rapport de synthèse sur les conditions mêmes d'existence de l'Ecole catholique d'aujourd'hui, qui se veut résolument novatrice, pour que d'un même élan, parents, enseignants, éducateurs de tous ordres assurent à travers toute l'activité de l'école la formation humaine et chrétienne des enfants. Il met en relief le chemin parcouru et développe un point particulier : la situation légale de l'école catholique qui conditionne son existence et sa vie même au sein de la Nation. L'esprit même du législateur, les modalités d'application de la Loi, prouvent l'évolution heureuse des mentalités. Mais sur ce plan comme en toutes choses, si le progrès est réel, il reste encore bien des points à éclairer, des réajustements à opérer, une plus grande justice à satisfaire. Il appartient à l'école catholique de remplir pleinement sa mission, de prouver qu'elle représente pour le pays un service d'intérêt général d'un caractère différent et complémentaire du service public. C'est là sa meilleure chance de faire reconnaître sa place et de justifier l'aide présente et future que les pouvoirs publics se doivent de lui accorder.

● « *A CŒUR JOIE* » organise à *Quimper les* 27 *et* 28 *mai* un rassemblement de chorales avec la participation de *César Geoffray*. Age minimum des participants : 15 ans. Pour tous renseignements, écrire à M. Golgevit, 19, chemin du Halage, Quimper.

Pour la journée des moyens de communication sociale

SUGGESTIONS POUR LA PRÉDICATION

1. Nous croyons que *Dieu nous a parlé par les prophètes et en dernier lieu par son propre fils, fait homme*. C'est déjà un fait considérable que le Dieu vivant, qui est mystère, se soit fait connaître aux hommes. Nous sommes cependant habitués à cette révélation contenue dans les Ecritures Saintes, qui sont paroles de Dieu, et dont l'Eglise tire comme d'un trésor « nova et vetera » au cours des âges.

2. Nous savons que cette révélation divine se déroule dans le temps, qu'elle se confond pour une époque avec l'histoire du peuple juif. Ainsi c'est doctrine commune pour les hommes que *l'histoire a un sens*. La création du monde et de l'homme, le salut apporté à Noé, la vocation d'Abraham sont des étapes privilégiées de cette histoire. Elle aboutit à la constitution toujours plus universelle d'un peuple de Dieu, dont le Concile du Vatican nous décrit aujourd'hui des dimensions (cf. note 1).

3. Cette histoire a un sens parce que *Dieu agit à travers les événements*. « Etiam facta, verba Dei sunt » (St Augustin). Derrière tel ou tel fait qui nous interpelle, il y a le Seigneur « qui se tient à la porte et qui frappe ». Ainsi l'événement, parce qu'il peut être un contact concret avec Dieu au cœur de la vie de chaque homme, est d'une certaine façon aussi parole de Dieu. Il est signe ; il est appel de Dieu, au niveau de la conscience individuelle (telle rencontre qui a changé ma vie) ou de celle d'une communauté (conséquences d'une grève dans une paroisse) ou de la conscience mondiale (voyage de Paul VI à l'O.N.U.). Cf. Note 2.

4. On voit ici toute *l'importance de la connaissance des événements*, et donc du rôle des moyens de communication sociale (presse, radio, télévision, cinéma, livres, etc.). Voir la capsule Gemini amérir au moment où cela se produit, grâce au satellite « Oiseau matinal », augmente énormément la connaissance de la vie du monde. On comprend aussi l'importance du rôle de tous les hommes qui travaillent à l'information et à l'explicitation des événements : il faut les aider, estimer leur tâche, prier pour eux.

Note 1. — *Histoire du salut : Le prophète révèle les desseins de Dieu à travers les événements* (*Am.* 4, 7-12). (*Ex.* 16.). *Dieu est fidèle à son peuple* (*Le* 1, 54-55) *par des signes jusqu'à la consommation finale.* (*Dan.* 2, 21-22.). *Jésus insiste pour que ses auditeurs passent des signes du passé aux signes des temps : ce qui se passe sous leur yeux* (*Mt.* 16, 1-4.). *Le Peuple de Dieu : Vatican II, Constitution Lumen gentium, ch. II.*

Note 2. — *Lecture chrétienne de l'événement : Vatican II, Constitution Gaudium et spes* (*Schéma XIII*) : 16 ; 33, 2 ; 3, 2 ; 43, 3 ; 4, 1 ; 10, 2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'État, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service après-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faience - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS — CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER 16, place Alexandre Massé Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL : **BREST** - Route de Quimper Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires « **PEUGEOT** »

BREST Place de Strasbourg Téléphone **44-24-06**

MORLAIX 31 à 37, rue de Brest Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

L'instruction sur la musique dans la liturgie
Visite pastorale et Confirmation
Récollections sacerdotales
Lectures pour les messes de semaine
Registres paroissiaux
Réflexion sur « Populorum progressio »
Décès

Partie non officielle

Journée des moyens de communication sociale
L'Archevêque de Cantorbéry est passé parmi nous
Premier pèlerinage diocésain en Terre Sainte
Une lettre de M. l'abbé J. Kerbaul
Nouvelles

N° 4 121 (82e année) — 5 mai 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Brest, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

L'INSTRUCTION SUR LA MUSIQUE DANS LA LITURGIE

C'est le dimanche de la Pentecôte que doit entrer en application l'Instruction romaine « **Sur la musique dans la liturgie** ». A cette occasion, on ne saurait trop insister auprès des curés et de ceux qui ont charge d'une communauté de fidèles pour les engager à une lecture appliquée de ce document, dans son texte intégral (cf. « Documentation Catholique » du 19 mars 1967) ou tout au moins dans les présentations qu'ils en ont entre les mains.

Nous rappellerons ici quelques points qui doivent particulièrement retenir l'attention pastorale.

A) Le caractère festif de toute célébration appelle le chant.

La messe chantée n'a pas un caractère exceptionnel : elle est la forme la plus normale de célébration, et par conséquent rien n'empêche que plusieurs messes soient solennisées de cette manière le même jour.

Pour favoriser cet objectif, en tenant compte des circonstances locales, il est prévu désormais un régime progressif de solennisation, qui introduit une grande souplesse, mais en même temps souligne l'importance respective des éléments de la messe à réaliser avec chant :

— le premier degré comporte les dialogues et acclamations qui structurent l'assemblée autour de son président ; y sont inclus le Sanctus et le Pater.

— sur cette base, fondamentale, s'appuie éventuellement le chant, en totalité ou en partie, de l'Ordinaire, de la Prière universelle et du Propre, avec mention spéciale du psaume responsorial.

C'est une invitation à développer le chant de la messe, en allant au maximum des possibilités de l'assemblée qui célèbre, et en respectant une hiérarchie dans les pièces qui seront chantées.

Les mêmes principes guideront la solennisation par le chant des sacrements et sacramentaux, ainsi que de l'Office divin.

B) Le chant doit favoriser la participation active, extérieure et intérieure.

Le texte de l'Instruction insiste à chaque page sur cette exigence. Il semblerait avisé de le présenter aux fidèles sous cet éclairage et de souligner à leurs yeux que ce qui est attendu d'eux déborde le plan d'une participation purement vocale et doit aboutir à une prise de conscience et à un **engagement personnel** dans l'action liturgique.

Il sera sans doute utile d'examiner également cet aspect des choses avec les membres de **l'équipe liturgique**, avec ceux qui sont engagés dans **l'action missionnaire de la paroisse**, avec ceux qui ont une responsabilité dans **l'enseignement**, en vue de dégager avec eux les conditions pratiques qui pourraient orienter leur action.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C) **La célébration chantée suppose et facilite l'éducation liturgique des fidèles.**

Avec l'Instruction, le rôle du chant prend une nouvelle importance du fait qu'il retrouve sa situation véritable. Il paraît possible d'en tirer parti par un effort de formation à un triple niveau :

1) formation technique, en insistant sur la **qualité** (condition nécessaire d'une vraie prière) dont doit faire preuve l'exécution même la plus modeste : on confiera les diverses fonctions de préférence aux personnes les plus capables ; dans certains cas, mieux vaut proclamer dignement que chanter médiocrement.

2) formation liturgique, en montrant comment le chant, attribuant **à chacun sa fonction,** souligne les structures et les articulations de la célébration.

3) formation ecclésiale, en indiquant que le rôle de chaque acteur de la célébration doit être assuré et respecté, et comment cet ensemble harmonieux manifeste **l'unité organique et profonde de la communauté** des baptisés en acte de prière.

Le Centre National de Pastorale Liturgique.
L'Union Fédérale Française de Musique Sacrée.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Visite pastorale avec Confirmation.

— Lundi 8 mai (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Taulé. 14 h. 30, Henvic. 17 h., Penzé.

— Mardi 9 : 10 h., Locquénolé. 14 h. 30, Carantec.

— Mercredi 10 : 9 h. 30, Sizun. 14 h. 30, Locmélar. 17 h., Saint-Sauveur.

— Jeudi 11 : 10 h., Commana. 14 h. 30, Saint-Cadou. 17 h., Saint-Eloy.

Confirmation sans Visite pastorale.

— Lundi 8 mai (Mgr Robert) : 10 h., Saint-Martin, Brest. 14 h. 30, Saint-Michel. 18 h. et 20 h. 30, Le Bouguen.

— Mardi 9 mai : 10 h. 30, Saint-Luc. 17 h., Kérinou. 20 h. 30, Le Bergot.

— Mercredi 10 mai : 10 h., Saint-Marc. 17 h., Le Relecq-Kerhuon. 20 h. 30, Le Polygone.

— Jeudi 11 mai : 10 h., Pilier-Rouge. 17 h., Saint-Jacques. 20 h. 30, Saint-Jean.

— Vendredi 12 mai : 10 h., Saint-Louis (Mgr Robert et Mgr Favé). 14 h. 30, Lambézellec (id.). 17 h. 30, Landerneau (id.).

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Elles sont prêchées par le **R. P. Chapel,** s.j., et auront lieu, de 10 à 16 heures,

— le lundi 8 mai au Séminaire S. Jacques d'Haïti,
— le mardi 9 à la Retraite de Lesneven,
— le mercredi 10 à l'abbaye de Landévennec,
— le vendredi 12 à la Maison S. Joseph de Saint-Pol-de-Léon.

LECTURES POUR LES MESSES DE SEMAINE

Le **second** tome de l'édition pour l'autel vient d'être réédité :
— il couvre les semaines du 1er au 20e dimanche après la Pentecôte,
— il est en vente normale dans les librairies (8,90 francs).

REGISTRES PAROISSIAUX

Un certain nombre de paroisses n'ont pas encore envoyé à l'Evêché le double des registres paroissiaux de 1966. Elles rendraient service en le faisant au plus tôt... et sans attendre une « occasion ».

JOURNÉES DE RÉFLEXION SUR « POPULORUM PROGRESSIO »

Les Centres d'Etudes et d'Action sociales (C.E.A.S.) du Finistère organisent, à l'intention des militants d'Action catholique et d'organisations de jeunes ou d'adultes, des journées de réflexion sur l'encyclique « Populorum progressio » et le problème du développement.

Ces journées se dérouleront **de 9 h. 30 à 17 h. 30 le samedi 20 mai, à Brest** (Foyer du jeune travailleur, Lambézellec), et le **dimanche 21 mai, à Quimper** (Maison de la Retraite). On demande aux participants **de s'inscrire pour le 16 mai** au plus tard (repas sur place) : **auprès du** C.E.A.S., 40, rue d'Aiguillon, Brest, pour la journée du 20 mai ; auprès du C.E.A.S., 9, rue du Frout, Quimper, pour la journée du 21 mai.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Paul-François-Marie Méar,** recteur de Brélès.

(Né le 13 mars 1901 à Lampaul-Guimiliau. Etudes secondaires à Pont-Croix. Prêtre le 19 juillet 1927. Vicaire à Plomeur le 19 août 1927. Vicaire à Taulé le 23 août 1938. Recteur de Plounévézel le 4 janvier 1946. Recteur d'Argol le 30 décembre 1949. Recteur de Brélès le 6 décembre 1958. Décédé le 27 avril 1967.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 7 mai, dimanche après l'Ascension. Lundi 8, de la férie. Mardi 9. S. Grégoire de Nazianze, évêque et docteur de l'Eglise. Mercredi 10. S. Antonin, évêque. Jeudi 11, S. Philippe et S. Jacques, apôtres. Vendredi 12, Transfert des reliques de S. Corentin et de S. Pol de Léon. Samedi 13, vigile. Dimanche 14, Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Yves Branquec*, frère de M. l'abbé Jean Branquec, ancien aumônier à Plomelin.

SERVICE pour le *R. P. Louis Perrot*, o.m.i., le mardi 9 mai, à 10 h., à Châteaulin.

Pour le Dimanche des Moyens de Communication Sociale

PRIÈRE UNIVERSELLE

Frères bien-aimés, prions tous ensemble le Dieu tout-puissant, créateur des merveilles qu'il a mises entre nos mains pour épanouir la personne humaine et contribuer à son bonheur.

1. Pour les hommes du monde entier, afin que l'usage des techniques de diffusion ne soit jamais pour eux une source de haine ou de division, mais les conduise vers la paix et la fraternité, prions le Seigneur.
2. Pour les jeunes, afin qu'ils trouvent dans les techniques de diffusion une aide précieuse à leur épanouissement, prions le Seigneur.
3. Pour les responsables de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision, afin que grâce à eux tous les hommes en quête de vérité soient préparés à accueillir la Bonne Nouvelle du Salut, prions le Seigneur.
4. Pour tous les membres de l'Eglise, afin qu'ils prennent leurs véritables responsabilités d hommes et de chrétiens dans l'organisation des moyens de communication sociale, prions le Seigneur.
5. Pour nous tous ici rassemblés, afin que, parmi tout ce qui s'offre à nous, nous sachions faire toujours un choix judicieux qui rende notre vie plus belle et plus chrétienne, prions le Seigneur.

Dieu tout-puissant, qui transmets la Bonne Nouvelle jusqu'aux extrémités du monde grâce aux découvertes de notre temps, donne-nous de les utiliser toujours pour notre bien et pour ta gloire. Par le Christ notre Seigneur. — Amen.

L'Archevêque de Cantorbéry est passé parmi nous

Quand samedi dernier, sous le porche de Notre-Dame, l'Archevêque de Cantorbéry a pris dans ses bras l'Archevêque de Paris, deux Eglises sœurs se rencontraient. Elles échangeaient le baiser de paix. Tandis qu'on aurait pu s'attendre à ce que la prière œcuménique ne fît que refléter et prolonger la ferveur de ces premiers instants, elle révéla, au fur et à mesure qu'elle se déroulait, de nouveaux motifs d'unité. La foi qui nous rassemblait éclata soudain à grands traits et sous les voûtes de la vieille cathédrale surgissaient des pans de lumière. A tous les fidèles, anglicans ou romains, devenait évident l'héritage qu'ils partagent. Nous finissons par oublier l'histoire et ses quatre siècles d'éloignement, pour nous abandonner à la joie de la même espérance spirituelle.

Pas un détail de la supplication qui n'eût été convenu d'un mutuel accord. Nous avions éprouvé le même besoin d'en appeler au Saint-Esprit et d'avoir recours à la Parole. A l'Apôtre de nous convier ce matin même à entrer par notre plénitude dans la plénitude de Celui « dont la puissance est capable de faire bien au-delà, infiniment au-delà de tout ce que nous pouvons demander ou concevoir ». Il nous fallait entendre à nouveau la prière du Seigneur pour l'unité de ses disciples. Nous voulions redire ensemble le « Notre Père ».

Bien plus, le climat était d'une telle franchise et d'une telle liberté que celles-ci nous permettaient de prier d'une même voix pour le Pape Paul VI, afin que « le Seigneur l'éclaire et le conduise pour le plus grand bien du peuple chrétien tout entier ». Sur le chemin de la sacristie, les deux Archevêques Michel et Pierre s'arrêtaient à l'autel du Saint-Sacrement et restaient au milieu de nous tous, plongés dans l'adoration, avant que retentisse, en hommage à Notre-Dame, le « Regina cœli ».

Un long dialogue rassembla ensuite les deux Pasteurs. Il les conduisit à mettre en commun leurs préoccupations, à évoquer les difficultés qui demeurent, à esquisser diverses initiatives. Ce serait trop peu dire qu'il fut cordial : le cœur construit.

Nous aurions eu tort pourtant d'imaginer que nous étions parvenus aux limites de l'échange de ce jour. Si historique que fût l'accueil de l'Archevêque de Cantorbéry par l'Archevêque de Paris, la conférence à l'UNESCO, dont l'Institut catholique avait pris l'initiative, dépassa de toutes parts le cadre universitaire. Elle réservait plus d'une surprise. Non seulement la foule qui débordait la grande salle, devait apprendre la création d'un Institut d'études œcuméniques, mais voici que l'ancien professeur royal de Cambridge qui avait été écouté avec la plus vive attention, était fait, en accord avec le Saint-Siège, « docteur honoris causa ». C'est là, sans doute, un événement sans précédent. Il signifie à coup sûr l'estime de ses anciens collègues pour l'exégète anglican. Il annonce surtout des temps jusqu'alors imprévisibles.

Les représentants de l'Eglise romaine qui, aux côtés de leurs confrères réformés et orthodoxes, assitèrent le dimanche matin à la messe

Archives diocésaines de Quimper et Léon

solennelle de la paroisse St-Georges, prirent une nouvelle mesure des traditions qui nous lient. Rien n'est dommageable comme de si peu nous connaître. La liturgie, en langue anglaise, rejoignait nos propres célébrations et jusqu'à la musique sacrée que nous avions apprise depuis l'enfance. Introduits de la sorte dans le recueillement et dans l'intimité de la conversation d'un peuple avec Dieu, nous ne pouvions pas ne pas y discerner, en des articles essentiels, notre « lex credendi » la plus traditionnelle.

Le passage à Paris du Primat de toute l'Angleterre, si rapide qu'il ait été, a fait suite à son entrevue de l'an dernier avec Paul VI. Il aura dissipé bien des malentendus et taillé dans les ténèbres qui nous entourent encore, des perspectives de lumière. L'Archevêque de Cantorbéry était le témoin parmi nous de l'épiscopat d'une des plus anciennes Eglises. Il ne nous a pas visités en son seul nom, et à travers lui nous avons accueilli ceux qui l'envoyaient. Son visage n'en symbolisera pas moins devant nos yeux pour longtemps le souvenir de ces jours ardents, - ce visage résolument fixé sur l'horizon et comme happé par le vent, au regard de marin, et rayonnant dans sa jubilation, des promesses de la foi.

Daniel PEZERIL.
(« *Semaine Religieuse de Paris* »).

Je sais bien que l'apostolat de la presse est à première vue assez ingrat. Il est astreignant.

Difficile ou facile, cette action est trop importante pour que nous puissions la négliger. C'est pourquoi je demande que toutes les paroisses, tous les mouvements, tous les militants, toutes les familles chrétiennes, fassent effort pour lire la presse d'inspiration chrétienne et pour la diffuser.

Les prêtres, les militants, les familles chrétiennes, doivent avoir à cœur d'être les premiers lecteurs de cette presse.

Les paroisses et les mouvements d'Action Catholique doivent organiser la diffusion.

Chaque paroisse, même la plus petite, doit avoir son responsable de presse. Ce responsable se trouvera des collaborateurs dans tous les milieux qu'il veut atteindre.

Les paroisses importantes auront un Comité de presse, en relation avec le Comité de presse Diocésain.

L'idéal est qu'il ne s'en tienne pas à la vente à la porte des églises. Il faudrait organiser la diffusion à domicile par des vendeurs volontaires. On peut ainsi espérer atteindre un public beaucoup plus vaste que celui qui est fidèlement présent aux messes.

Le dernier stade de cette action apostolique, c'est la présentation de la presse catholique aux indifférents et aux incroyants, activité qui demande un authentique zèle missionnaire et qui est bien souvent couronnée de magnifiques succès.

Mgr Gouyon, archevêque de Rennes.

Premier pèlerinage diocésain en Terre Sainte

(27 Mars-11 Avril 1967)

De plus en plus nombreux sont les prêtres et les fidèles désireux de prendre contact avec le pays de Jésus et de visiter les lieux sanctifiés par le Christ durant sa vie terrestre. C'est pour répondre à ce désir que vient d'être organisé un premier pèlerinage diocésain sous la direction de *M. le chanoine Hélou*, avec la participation de *Monseigneur l'Auxiliaire*. Vingt-six personnes y ont pris part, dont huit prêtres. Ce chiffre restreint de pèlerins, appartenant tous au même diocèse, offre beaucoup d'avantages : la fusion du groupe s'est avérée très facile, favorisant un climat d'amitié, un climat de famille dont tous les membres se sont particulièrement félicités. Tous sont revenus enchantés et se promettent d'être d'ardents propagandistes des pèlerinages à venir.

Rares sont les voyages qui offrent une telle richesse d'intérêt et une telle profondeur d'émotions.

L'aspect touristique et culturel est incomparable : rencontre avec les vieilles civilisations du Moyen-Orient, un des berceaux de l'humanité, à travers les ruines qui en sont les témoins ; dépaysement au milieu de peuples que les modes de vie européens n'ont guère touché : gitans et bédouins du désert sous leurs tentes en poil de chèvre ou se déplaçant en longues caravanes, souks de Damas ou de Jérusalem grouillant d'une foule bariolée et bruyante, mosquées rutilantes d'or ou nécropoles gardées par des musulmans farouches, israëliens des villes ou des kibboutz... De la lumière, du soleil, de l'exotisme, du pittoresque. Sans compter ce spectacle particulier qu'il nous fut permis de voir en cette saison : à partir de Damas nous croisons sans cesse des files de cars qui transportaient des musulmans revenant du pèlerinage de la Mecque et se dirigeant vers le nord, vers la Turquie et le Pakistan. Nous les retrouverons partout visitant les lieux saints chrétiens eux-mêmes, au Saint-Sépulcre, au tombeau de la Vierge, à Bethléem. A Hébron, l'Office Jordanien de Tourisme, n'a-t-il pas enregistré, en 1964, à côté des 120 000 pèlerins chrétiens, le passage de 260 000 musulmans ? Aux postes de halte ils accomplissent leurs prostrations rituelles sans respect humain.

Mais, c'est le Christ que nous cherchions comme le cherchent encore, sans le savoir, les adeptes des grandes religions aujourd'hui caduques, le Christ qui s'insère dans l'humanité à un moment donné de l'Histoire. Voici Qumram et ses manuscrits à la veille de l'avènement du Christ, Damas et Saint Paul, puis les lieux cités par les Evangiles et les Actes des Apôtres ; ils deviennent pour nous des réalités géographiques évocatrices de tant de mystères : Nazareth et l'annonce faite à Marie, Nazareth et les trente ans de la vie obscure de Jésus, Bethléem et la messe célébrée dans la grotte de la Nativité. Voici le théâtre de la vie publique : le Jourdain et le baptême de Jésus, Jéricho, le Lac, que nous traversons de Tibériade à Capharnaüm, Magdala, Cana, le Mont Thabor, le Cénacle, Béthanie, Jérusalem, Gethsémani, le Calvaire et le Saint-Sépulcre qui est en même temps la basilique de la Résurrection.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Christ Jésus n'est pas un mythe, une création de l'imagination des premiers chrétiens. Nous pouvons dire : c'est ici qu'il est né, qu'il a travaillé, prêché et prié ; c'est ici qu'il a souffert et qu'il est mort, c'est ici qu'il est ressuscité et c'est d'ici qu'il a envoyé ses Apôtres annoncer la Bonne Nouvelle au monde... Les paroles de Jésus trouveront désormais dans nos cœurs une résonance nouvelle et les pages de l'Evangile une actualité plus prenante.

Premier pèlerinage diocésain en Terre Sainte... On recommencera !

Un pèlerin.

● *APPROCHES DE DIEU, un cahier spécial de « PROMESSES »*. — « Nous ne sommes plus au combat pour dire le vrai Dieu », notait hier le Père Loew. « C'est la religion elle-même que l'on refuse. Pour les hommes qui nous entourent le choix n'est pas entre Dieu et Satan, mais entre Dieu et rien, et ils ont choisi rien ». Ce nihilisme tranquille, bien des jeunes le professent sans le formuler le plus souvent. Mais d'autres jeunes, chrétiens ceux-là, s'interrogent : leur foi est réelle, mais elle n'est plus celle des « charbonniers » ; elle veut des preuves, quitte à tout bousculer et tout remettre en question ; elle veut aller au fond des choses.

C'est pour répondre à cette exigence que le prochain cahier de *PROMESSES* comporte *un très important dossier sur le problème de Dieu, contesté ou reconnu, adoré ou renié, cherché ou retrouvé.* Ce cahier contient deux sortes de témoignages : celui des spécialistes tels que le R. P. Thomas, M. Claude Trésmontant, l'abbé Charpentier, et celui de jeunes gens et de jeunes filles interrogés par l'abbé Berthier, l'abbé de Chalendar, l'abbé Engelmann, etc... Des textes, illustres ou moins connus, parsèment ce cahier, ceux de St Augustin et de St Jean de la Croix alternant avec ceux de Nietzsche et de Simone Weil, ceux du Père de Lubac avec ceux de Mounier, ceux de Teilhard avec ceux de Brassens...

D'une lecture facile, abondamment illustré, ce numéro exceptionnel de mai peut être donné à ceux qui cherchent, il nourrira des cercles d'études, rendra service aux bibliothèques, aux stands paroissiaux, etc... Demandez-le à « Promesses », 22, cours Albert 1er, Paris (8e). Prix : 2 F. ou contre sept timbres à 0,30 F.

Demandez également spécimens et affiches de « Promesses », la première revue de bibliothèque des jeunes. Chaque mois, 64 pages illustrées répondant aux questions que se posent les jeunes sur leur foi, leur travail et leur avenir, le monde où ils vont prendre place. Abonnement : 16 F. par an — C.C.P. Maison de la Bonne Presse 20 699 13 Paris (joindre les 3 volets).

● *« LEURS RÉACTIONS NOUS SURPRENNENT TOUJOURS... »* — Nous sommes surpris par les réactions de la jeunesse. Pour mieux les comprendre, c'est un excellent moyen de la regarder vivre, à travers les journaux qu'elle lit habituellement. La revue de l'Information, PRESSE ACTUALITÉ (5, rue Bayard, Paris, 8e) fait paraître dans son numéro spécial de mars des études approfondies sur *la presse des 4 à 24 ans*. Il est possible de se le procurer contre le simple envoi de 5 timbres à 0,30 F.

Nos prêtres « Fidei donum »

Une lettre de M. l'abbé J. Kerbaul

(Casilla 1028, Valdivia, Chili)

...La semaine entre Noël et le 1er de l'an je suis allé à la Rencontre annuelle des prêtres français du Chili qui avait lieu à Puerto Monte, à 250 km. au sud de Valdivia. Cette rencontre est pour nous une occasion de réfléchir ensemble sur notre travail pastoral et en même temps de renforcer des liens d'amitié créés lors de la première rencontre...

La première semaine de janvier a été la semaine de la retraite annuelle des prêtres du diocèse. La semaine suivante, j'ai reçu la visite d'un confrère de Santiago et d'une famille d'origine française en vacances chez l'abbé Baud (diocèse d'Annecy), lesquels m'on emmené escalader le volcan Villarrica...

Je n'étais pas encore remis de mes fatigues que de nouveau il fallait se mettre en route, mais cette fois, au travail. L'abbé Brasseur, belge, curé de la cathédrale, avant d'aller en vacances en Belgique, m'avait chargé d'aller, à sa place, donner ce que nous appelons ici une mission à la campagne. J'y ai passé trois semaines, ne rentrant à ma paroisse que le vendredi soir ou le samedi. Quelques semaines avant cette mission étaient arrivées à Valdivia trois religieuses belges qui viennent se charger spécialement de la catéchèse y compris à la campagne. L'occasion était unique pour les lancer dans le bain. C'est ainsi que nous sommes partis vers des lieux dits « Punucapa ». « Los Molinos », « Curiñanco », logeant dans les salles de classe de l'école parfois perdue en pleine campagne. Il serait long de vous raconter la Mission dans tous les détails. Tout d'abord, comment voyagions-nous ? En bateau, à cheval et à pied. Les seuls moyens de communications, en effet, sont les rivières qui abondent dans la région de Valdivia, surtout depuis le tremblement de terre de 1960, et des petits chemins de terre escarpés qui serpentent pour arriver jusqu'au haut des montagnes dont certaines atteignent 900 mètres. Durant trois semaines, le beau temps nous a favorisés, mais à la fin la pluie nous a bloqués à Curiñanco un jour et demi et pour le retour ça a failli être tragique, car dans les descentes (pentes parfois de 30 à 40%) les chemins étaient glissants. Notre guide, pourtant habitué, a fait une de ces glissades, cheval et tout... Les sœurs et moi descendions de cheval, ce qui n'a pas empêché qu'elles et moi avons glissé plusieurs fois. Je suis bien content d'avoir gagné mes pénates et de dormir dans un lit.

Quel était le but de ces missions et quelle méthode employions-nous ? Ces deux dernières années, l'abbé Brasseur, très zélé, a osé pénétrer dans ces coins perdus dans la brousse et ce qui, il y a seulement un an, était encore une forêt vierge. Lui visitait à pied les maisons isolées et invitait tout le monde à se réunir le soir et le matin dans un lieu central et connu : école, maison de relais, scierie, moulin à pommes (Los Molinos). Les gens venaient, hommes, femmes et enfants. Partout, j'ai remarqué qu'il y avait déjà un certain embryon de communauté.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est pourquoi, cette année, les Sœurs et moi avons eu le souci de repérer, tant au cours des visites à domicile qu'au cours des réunions du soir (n'oubliez pas qu'ici nous sommes en été), les femmes qui ont un peu d'instruction, qui savent lire couramment pour les charger d'enseigner le catéchisme aux enfants des environs (jusqu'à une heure de marche). On leur laissait un manuel du catéchiste et des manuels pour les enfants. D'autre part, je tâchais de repérer des hommes bien équilibrés et éveillés pour leur donner un peu de formation et en faire des chefs de communauté. Car, au fond, ce qu'il s'agit d'obtenir c'est que ces gens qui vivent pratiquement toute l'année seuls sans l'assistance de prêtres puissent se réunir ne serait-ce qu'une fois par mois, le dimanche après-midi pour célébrer une réunion, une paraliturgie ou culte sans prêtre, ce qui se fait déjà dans d'autres régions de la campagne chilienne et valdivienne, plus à la portée de la main. Ces hommes, qui constitueraient une équipe de trois ou quatre par communauté, profiteraient de leur passage à Valdivia où ils doivent venir nécessairement tous les mois pour vendre leurs produits et faire les achats nécessaires pour eux-mêmes et leurs familles, pour prendre contact avec le prêtre et recevoir les instructions. Plus tard, nous profiterions de l'été pour faire une retraite avec tous ces hommes des diverses communautés pour leur donner une formation biblique et liturgique qui les habiliteraient pour être de meilleurs guides pour leur groupe humain.

Par manque de prêtres et en raison de difficultés de locomotion (dans la province de Valdivia il pleut neuf mois de l'année), on ne peut pas pour le moment envisager d'autre solution. Au cours des réunions du soir qui duraient facilement deux ou trois heures, j'ai longuement conversé avec tout le groupe de cette éventualité et elle a trouvé auprès de tous une large acceptation. J'envisage même d'obtenir d'un des postes émetteurs locaux une heure chaque dimanche pour transmettre une classe de catéchisme pour les catéchistes et leurs enfants réunis et un autre dimanche pour transmettre un « culte dominical », parce que j'ai remarqué que dans quelques maisons ils avaient des postes récepteurs à pile. Cette idée les a tellement enchantés que si elle ne devenait pas une réalité, ils seraient terriblement déçus. Les « adieux » dans notre dernier poste de mission (Curiñanco = Aigle Noir) ont été particulièrement émouvants et ils ont insisté pour que nous n'attendions pas un an avant de revenir : « Ne nous laissez pas tomber », insistaient-ils.

Cette semaine je pense pouvoir parler de tout ceci à l'évêque pour qu'à la prochaine réunion du conseil du « presbiterio » nous puissions mettre au point ce projet et surtout la manière et les moyens concrets de le réaliser.

Comme vous le voyez, c'est là une expérience nouvelle que j'ai faite au Chili et je sais gré à la Divine Providence de me l'avoir ménagée, et les sœurs aussi.

Joseph KERBAUL.

● Dame 55 ans cherche place dans un presbytère. Conviendrait à un presbytère à plusieurs prêtres. S'adresser à la « S.R. » qui peut donner de bonnes références.

● *NOUS CHANTERONS POUR TOI, SEIGNEUR, (LES ONZE « TROIS ETOILES » DU PAROLIER). Un disque 30 cm., 33 tours, gravure universelle, au Studio SM (référence SM 30 S-251) ; prix exceptionnel, 19,95 francs.* — La nouvelle sélection de cantiques parue l'an dernier a adopté une cotation de qualité : une, deux ou trois étoiles. Comme dans le guide Micheiln, les trois étoiles ont été données avec parcimonie : onze seulement. *Ces onze cantiques « trois étoiles », il faut absolument que toutes les assemblées liturgiques les sachent et les sachent bien.*

Mais des paroisses manquent de compétences musicales. Voici un professeur inlassable : ce disque du Studio SM. Désormais, seule la routine ou la paresse empêcheront d'inscrire ces onze cantiques au répertoire de n'importe quelle église ou chapelle. Les interprétations sont ici très diverses dans leur agencement et leur qualité : on n'a pas cherché à faire œuvre artistique au premier chef, mais moyen pédagogique avant tout.

Repiquées à partir de plusieurs disques on trouvera ici, à des niveaux de qualité différents, les interprétations des onze cantiques suivants :

— *Nous chanterons pour toi, Seigneur* (fiche K 38). Un texte d'inspiration biblique ; une musique qui se met en place toute seule et qui est de très grande valeur.

— *Soyez béni, Seigneur, en l'honneur de la Vierge Marie* (fiche V 24). Un refrain ample, des couplets légers ; un texte satisfaisant.

— *Mystère du Calvaire* (fiche M 44). Sur le choral rendu célèbre par Bach, une méditation sur la Croix.

— *La nuit qu'il fut livré* (fiche C 3). L'admirable mélodie bretonne a été sauvée de l'oubli grâce à ce très beau texte sur le mystère pascal.

— *L'esprit de Dieu* (fiche K 35). Un texte inspiré d'Isaïe, une mélodie bien venue (surtout dans le refrain).

— *Dieu, nous te louons* (fiche W 1). Tout le monde connait ce cantique d'action de grâces.

— *Seigneur, venez* (fiche E 20). Une hymne strophique qui récompense les efforts pour l'apprendre et la chanter en demi-teinte.

— *Gloire et louange à toi* (fiche X 10 a). Une hymne des premières communautés chrétiennes, sur une musique qui se retient aussitôt.

— *Gloire à toi dans les siècles* (fiche D 94). Encore un texte primitif, avec une acclamation facile pour la foule.

— *De la table du Seigneur* (fiche D 80). A la fois un cantique de communion, et un vrai processionnal d'offertoire.

— *Oui, je me lèverai* (fiche G 48). Un texte fait d'emprunts à différents psaumes de pénitence.

Une idée juste dans laquelle on s'installe, à l'abri des contradictions, comme à l'abri du vent et de la pluie, pour regarder les autres hommes piétiner dans la crotte, ce n'est plus une idée juste, c'est un préjugé.

Georges BERNANOS.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. : Nord 85-86
Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre **204**

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires **« PEUGEOT »**

BREST
Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06

MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Confirmation
Récollections sacerdotales
Pardon des Malades
Préparation au Mariage
Archives paroissiales et registres
Réunion des médecins catholiques
« Devez ar Brezoneg »

Partie non officielle

Evangile et développement
Nécrologie : M. l'abbé Jean Guermeur
Nouvelles

N° 4 122 (82e année) — 12 mai 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC

Tél. 44-13-87 - Mestriden

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LÉ BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

CONFIRMATION

— **Dimanche 14 mai :** 14 h. 30. Saint-Pol-de-Léon (Mgr Favé).

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

— **Mardi 16 et mercredi 17 mai,** au Grand Séminaire, Quimper.
— **Vendredi 19,** à la Salette, Morlaix.

PARDON DES MALADES A NOTRE-DAME DU CRANN, LE 4 JUIN

Nous rappelons que les inscriptions doivent se faire chez le Secrétaire de l'Hospitalité Diocésaine, M. Alain Le Pape, 16, rue La Tour d'Auvergne, Landivisiau, **avant le 29 mai.**

La messe commençant à 10 h. 30, il faut que tous les cars, toutes les voitures amenant des malades soient arrivés à 10 heures.

Les prêtres qui désireront prendre leur repas de midi au presbytère sont priés de prévenir M. le Recteur quelques jours avant.

PRÉPARATION AU MARIAGE

Deux sessions de préparation au Mariage auront lieu à **Brest : 40, rue Jules-Ferry, du 24 mai au 21 juin, chaque mercredi, à 20 h. 45 — à l'école Anne-Marie Javouhey, du 19 mai au 23 juin, chaque vendredi, à 20 h. 45.**

ARCHIVES PAROISSIALES ET REGISTRES

On ne doit jamais perdre de vue le canon 384, § 1 du Code de Droit canonique : « Tous ceux qui y ont un intérêt fondé peuvent consulter les documents non secrets des archives paroissiales et épiscopales ; ils peuvent demander qu'une copie authentique en soit faite à leurs frais et leur soit donnée ».

Au sujet de la « **consultation** » des documents, dans son Traité de droit canonique, R. Naz explique : « L'expression latine : cuilibet cujus intersit, marque un intérêt en droit ou en équité, non pas l'intérêt d'une simple recherche à but historique ou statistique. Libre à ceux dont dépend la communication d'apprécier largement l'existence de cet intérêt ; mais pour les pièces qui intéressent simplement la recherche historique ou statistique, il convient de se montrer prudent et d'exiger la preuve de l'intérêt, base de la demande ».

Au sujet de la **délivrance des extraits ou certificats,** on se rappellera le texte du « Directoire pour les actes administratifs des sacre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ments », n° 21 : « La prudence et la charité demandent... qu'on ne délivre pas indifféremment, à n'importe quel requérant, n'importe quel extrait ou certificat, même d'un acte « public » de sa nature ».

En pratique, on ne laissera jamais consulter les registres de catholicité sans une autorisation écrite de l'Ordinaire.

RÉUNION DES MÉDECINS CATHOLIQUES

Le Centre catholique des médecins français organise une réunion régionale (Bretagne et Anjou) à Brest, le **dimanche 21 mai.** Elle aura lieu à la **Retraite, Ker-Stears, de 9 h. 30 à 17 h.**

Pour s'inscrire, s'adresser au Docteur Kerbrat, 102, rue Jean-Jaurès, Brest.

« DEVEZ AR BREZONEG »

C'est le **dimanche 28 mai** que se fera la collecte sur la voie publique en faveur de la langue bretonne.

Les fonds recueillis sont intégralement utilisés en faveur de l'étude du breton : livres et disques scolaires, organisation de concours, cours par correspondance...

● *LE DÉVELOPPEMENT, LA JUSTICE ET LA PAIX*, tel sera le thème de la *Semaine Sociale de Nantes* du 11 *au* 16 *juillet* 1967.

Les « Semaines Sociales » ont souvent étudié les problèmes posés par les inégalités de développement. Elles leur ont consacré une Session entière : celle d'Angers, en 1959. Depuis, le temps a coulé, dans une époque où l'histoire s'accélère. Les faits et la connaissance que nous en avons se renouvellent. Des échecs et des réussites apportent leurs leçons. On comprend mieux les liens qui unissent techniques, économie et culture. Enfin, l'Eglise a parlé par les Encycliques de Jean XXIII et les textes conciliaires de Vatican II. En conséquence, l'horizon intellectuel s'élargit. De l'idée de sous-développement, il passe à celle de développement tout court, dont le sous-développement est un aspect local et temporaire.

Cette grande idée, la *Semaine Sociale de Nantes* l'étudiera en montrant ses relations avec l'idée de justice et celle de paix. Conséquence de la volonté de justice — la justice sociale internationale — le développement harmonieux du monde est une condition de paix, non point la seule, mais l'une des plus importantes.

Jean XXIII a déclaré que les inégalités de développement étaient la forme contemporaine de la question sociale. Fidèles à leur mission, les Semaines Sociales de France veulent répondre à cette question aujourd'hui comme elles se sont efforcées de répondre aux questions de naguère, dans l'esprit de l'Eglise, par la collaboration de spécialistes volontaires des sciences humaines, de la morale et de la théologie. — Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat Général des Semaines Sociales, 16, rue du Plat, 69 - Lyon, 2e.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 14 mai, Pentecôte. Lundi 15 au samedi 20, de l'octave (Quatre-temps). Dimanche 21, La Sainte-Trinité.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Saint-Yves Le Friant*, des Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé. *M. Antoine Richard*, de Lanniiis. *M. André Le Bris*, de Daoulas, père de M. l'abbé Hervé Le Bris, vicaire à Kérinou.

● *AUMONIERS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.* — Le Congrès national, qui rassemblera les aumôniers de l'Enseignement Public (lycées classiques, modernes, techniques, agricoles, C.E.S., C.E.G., C.E.T., collèges agricoles) ainsi que leurs auxiliaires (religieuses et laïcs) et un certain nombre de parents d'élèves catholiques, se déroulera les 12-13 *et* 14 *septembre* 1967 *au Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux*. Au programme du Congrès, sur le thème d'actualité : « LES JEUNES, L'ECOLE, L'EGLISE : DANS UN MONDE QUI BOUGE ».

Pour tous renseignements s'adresser à : M. l'abbé R. Bescond, 19, rue du Frout, Quimper, ou au Secrétariat du Congrès des Aumôniers de l'Enseignement Public, 106, rue du Bac, Paris 7e. Les inscriptions seront closes le 31 mai.

● 3.000.000 *DE VEUVES.* — Le film UN HOMME ET UNE FEMME a pour protagonistes... un veuf, une veuve. Cette situation a paru insolite à certains spectateurs. Il y a pourtant trois millions de veuves en France. Et sur ce nombre, il y en a tout de même 140.000 de moins de 40 ans. 140.000 qui ont à charge un plus grand nombre d'enfants et d'inextricables problèmes : un arrachement vital, une blessure, la solitude et le poids de responsabilités écrasantes.

L'Eglise des premiers siècles comprenait cette situation. Les veuves y occupaient une place de premier plan. Le fait que « les veuves étaient négligées » provoqua le premier Synode et l'institution du diaconat, au temps des apôtres. Cette préoccupation ne s'est pas maintenue au même niveau, et les carences des derniers siècles n'ont fait aucun bruit.

Pourtant, un groupe chrétien est né en France, depuis une vingtaine d'années, qui remédie à cette carence. Le *Groupement spirituel des veuves* apporte une présence, des contacts, des amitiés, une publication périodique stimulante : *Offertoire*.

Ce groupement organise, pour les 13, 14, 15 mai 1967, le premier pèlerinage international des veuves à Lourdes : trois jours de contacts, d'amitié, de prière, pour trouver ensemble orientations et lumière. Adresse : Groupement spirituel des veuves, 49, rue de la Glacière, Paris 13e.

● Prêtre vendrait Fiat 600, 36.000 km, très bon état. S'adresser à « S. R. ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Nous ne pouvons passer sous silence Notre amertume pour certains faits et certaines tendances qui ne favorisent certainement pas les bons résultats que l'Eglise attend des études laborieuses du « Consilium ». Le premier de ces faits concerne l'injuste et irrévérencieuse attaque contenue dans une récente publication contre la vénérable personne de l'illustre et éminent président du « Consilium », le cardinal Giacomo Lercaro...

« Il est évident que cette publication ne peut avoir Notre approbation. Elle n'édifie personne et ne profite par conséquent en aucune façon à la cause qu'elle voudrait défendre, c'est-à-dire le maintien de la langue latine dans la liturgie. Cette question est certainement digne de toute attention, mais elle ne peut être résolue dans un sens opposé au grand principe réaffirmé par le Concile de l'intelligibilité, au niveau du peuple, de la prière liturgique, ainsi qu'au principe, revendiqué aujourd'hui par la culture de la collectivité, de pouvoir exprimer les sentiments les plus profonds et les plus sincères dans un langage vivant.

« Une autre cause de douleur et d'appréhension est celle des épisodes d'indiscipline qui se répandent, dans différentes régions, dans les manifestations du culte communautaire et qui prennent parfois des formes volontairement arbitraires, souvent totalement opposées aux normes de l'Eglise en vigueur, ce qui trouble gravement les bons fidèles par d'inadmissibles motivations, dangereuses pour la paix et l'ordre de l'Eglise elle-même et par les exemples déconcertants qu'elles fournissent.

« La diffusion de la tendance à « désacraliser », comme on ose le dire, la liturgie et avec elle fatalement le christianisme, est pour nous une cause de grave affliction. Cette nouvelle mentalité, dont il ne serait pas difficile d'établir les sources troubles, et sur laquelle tente de se fonder cette démolition du culte catholique authentique, implique de tels bouleversements doctrinaux, disciplinaires et pastoraux, que nous n'hésitons pas à la juger aberrante. Nous disons cela avec peine, non seulement pour l'esprit anticanonique et radical qu'elle professe gratuitement, mais bien davantage pour la désintégration qu'elle apporte fatalement avec soi. Nous n'ignorons pas que tout mouvement idéologique peut contenir de bons fragments de vérité et que les promoteurs de nouveautés peuvent être des personnes bonnes et cultivées, et considérer aussi les aspects positifs de tout phénomène qui se produit dans l'Eglise, mais Nous ne devons pas dissimuler, à vous surtout, la menace de ruines spirituelles que semble représenter ce à quoi nous venons de faire allusion...

« La prière authentique de l'Eglise refleurit dans les communautés de notre peuple. C'est là ce que notre temps, si énigmatique, si inquiet et si plein de vitalité terrestre, offre de plus beau et de plus prometteur au regard de tout esprit qui aime vraiment le Christ. »

Evangile et développement

Le texte de l'importante encyclique de Paul VI sur « le développement des peuples » a paru en brochure

— à la C.T.I.C., 31, rue Croulebarbe, Paris, 13e ; 1.20 fr. l'unité (franco 1,50 fr.).

— aux éditions du Centurion, 17, rue de Babylone, Paris, 7e ; 2 fr. l'ex.

— aux « Cahiers d'Action religieuse et sociale », 14, rue d'Assas, Paris, 6e ; 2 fr. l'ex.

Dans son message pascal du 26 mars 1967, dès que fut annoncé au monde le « témoignage toujours le même, mais toujours nouveau » du Christ ressuscité, le Pape Paul VI proclamait : « Mais la conjoncture historique, assombrie et inquiétante à cause des conflits persistants, à cause des immenses problèmes qui nous menacent, ne nous permet pas de nous abandonner à la joie en toute liberté.

« Ce n'est cependant pas ce qui Nous fera taire le message pascal... Pâques n'annonce pas seulement la joie, mais annonce aussi l'espérance. *Gaudium et Spes.*

« ...La Résurrection du Christ inaugure un ordre nouveau et universel ; une énergie nouvelle est infusée dans la création et une renaissance libératrice se prépare. « Nous aussi qui possédons les prémices de l'Esprit, nous gémissons nous aussi en nous-mêmes dans l'attente de l'adoption, de la délivrance de notre corps ; car ce n'est qu'en espérance que nous avons été sauvés » (Rom. 8, 23). Ainsi parle l'Apôtre, et Nous après lui pendant que Nous pensons à tous ceux qui ont besoin d'espoir.

« ...Nous avons un don d'espérance pascale à faire à chacun...

« ...C'est le moment de présenter au monde notre humble et cordiale parole d'espérance non seulement spirituelle mais terrestre, non seulement pour ceux qui croient au Christ, mais pour tous les hommes. *A la lumière qui nous vient de la foi,* Nous allons publier prochainement une encyclique sur le progrès des peuples, leur développement, et les obligations résultant d'un programme — que nul ne peut repousser aujourd'hui — d'équilibre économique, de dignité morale, de collaboration universelle entre toutes les nations... ».

⁂

Ce n'est pas simplement par hasard sans doute et certainement ce n'est pas sans signification que le Pape a voulu intégrer l'annonce de l'encyclique « Populorum progressio » comme « un appel concret à l'espérance » dans son « évangile », dans son message, dans sa bonne nouvelle de Pâques.

Inaltérable et toujours nouveau, l'Evangile de Jésus-Christ ne cessera jamais jusqu'à la fin des temps d'être exprimé dans les langues et dans les langages qui le transmettent comme Message de salut aux hommes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de tous les temps, de toutes les cultures. Mais traduire, — nous le savons encore mieux aujourd'hui, — ce n'est pas uniquement transcrire d'une langue en une autre ; c'est réexprimer le contenu du Message en une langue vivante, en une culture vivante ; c'est donc — et nécessairement — aussi l'interpréter de nouveau, c'est-à-dire le redécouvrir dans sa nouveauté actuelle, en se basant sur les questions et dans la lumière diffuse des problèmes qui constituent cette culture et dont cette langue est le véhicule. Si la Parole de Dieu peut pénétrer dans la racine de notre être et nous engendrer à la Vie, c'est parce qu'elle nous rencontre dans notre aspiration à vivre, dans notre besoin irrésistible de donner un sens à notre vie, personnelle et collective, dont l'univers — nous le pressentons et découvrons de mieux en mieux — notre vocation est de faire un univers humain.

Chaque culture, chaque époque vit semblable aspiration, semblable vocation, dans un contexte, une ambiance, une perspective, qui nécessairement conditionnent sa perception de la Parole de Dieu, s'il est vrai que la Parole de Dieu n'est point parole suspendue dans l'air, sagesse intemporelle, mais Verbe Incarné, Parole incorporée dans la chair même de l'humanité, dans la recherche de son être, de son sens et de son épanouissement.

La Bonne Nouvelle de la Parole Incarnée, de la Vie triomphante, doit prendre corps dans le tissu même de la vie des hommes de tous les temps, de leurs cultures, de leurs raisons de vivre. « Le discours ne suffit pas ».

⁂

S'il existe aujourd'hui une question, une problématique, une interrogation sur les raisons de vivre, au sujet de quoi le monde interroge l'Eglise et lui demande de scruter la Parole de Dieu, c'est bien la question qui se traduit dans le mot « *développement* », expression de la volonté de vivre des hommes et des peuples. Et Paul VI de proclamer au monde qu'au sujet de cette question, en réponse à ce point d'interrogation, l'Eglise « voulant lui parler encore de Jésus-Christ » (Jean XXIII) a quelque chose à lui dire « à la lumière qui nous vient de la foi », dans l' « espérance qui naît à la résurrection du Christ » : « la résurrection du Christ inaugure un ordre nouveau et universel ; une énergie nouvelle est infusée dans la création et une renaissance libératrice se prépare ».

Nous n'avons pas fini de nous interroger sur la signification de l'Evangile et sur la possibilité pour l'Eglise de l'annoncer à un monde qui semble se construire et découvrir sa consistance en dehors de toute référence à son mystère. Nous n'avons pas fini de comprendre le cheminement du Concile qui a conduit l'Eglise dans un même mouvement à « reprendre conscience », dans l'esprit de son être-du-Christ et de son être-dans-le-monde. Et voilà que Paul VI, faisant encore un pas en avant, tout en respectant rigoureusement les distinctions acquises d' « ambiances » et de « pouvoirs » (13), découvre au centre du monde, dans son espérance, dans la recherche de son sens, dans le « dynamisme d'un monde qui veut vivre plus fraternellement » (79) le point secret où l'Evangile vient s'inscrire dans la pureté de la Parole de Dieu qui, en révélant le mystère de Dieu, révèle aussi la *vérité de l'homme* et lui donne son *sens*.

Ayant pu « voir de *ses* yeux et comme toucher de *ses* mains les très graves difficultés qui assaillent des peuples d'antique civilisation aux

prises avec le problème du développement » (4), le Pape présente simplement l'Evangile de l'Amour comme « une humble et cordiale parole d'espérance ». Et tandis que « les peuples de la faim interpellent aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence... », l'Eglise, dit-il, « tressaille devant ce cri d'angoisse et appelle chacun à répondre avec amour à l'appel de son frère » (3).

Alors que nous cherchons encore les moyens de passer d'une politique d'assistance à une authentique politique de coopération, d'une attitude de « charité » condescendante et souvent non engagée à une exigence de justice reconnue et acceptée, Paul VI, en « une prise de conscience renouvelée des exigences du message évangélique » (1), transcende le débat et nous met devant la nécessité de *réaliser la charité évangélique* en créant des structures de solidarité réclamées par la socialisation de la vie, caractéristique de l'univers culturel que nous sommes en train de nous créer, dans la « construction d'un monde où l'homme... puisse vivre une vie pleinement humaine » (47) dans la « promotion d'un monde plus humain pour tous » (44), dans l'organisation concertée d'un univers « où la liberté ne soit pas un vain mot » (47), où « la justice sociale... rétablisse entre partenaires au moins une certaine égalité de chances » (61) et rende possible « la promotion commune sous la responsabilité de chacun ».

En annonçant l'Evangile du Christ ressuscité, Paul VI proclame pour tous les hommes « non seulement pour ceux qui croient au Christ, mais pour tous les hommes », qu'ils sont appelés dans le Christ à être les « créateurs » d'un monde où tous les hommes soient frères et où ne soit plus « illusoire » leur aspiration à « leur plein épanouissement humain ».

A l'aube de cette « nouvelle histoire » qu'il évoquait et appelait à l'ONU, Paul VI proclame l'Evangile et propose au monde de nouvelles raisons de vivre.

⁂

Une encyclique est un moment dans la vie de l'Eglise, un chapitre nouveau dans son histoire et dans son enseignement. En s'apprêtant à la lire on se demande ce qu'elle apporte de « nouveau ». Une telle appréciation est forcément conditionnée par l'évolution historique et subjective de chaque lecteur, par le mouvement même de la Tradition où chaque nouveauté est toujours redécouverte des sources, retour aux origines. La lecture, comme la publication, du texte se situe en un moment de l'histoire et la méditation est actuelle comme la Parole de Dieu est toujours nouvelle pour celui qui l'écoute en pleine disponibilité.

Compte tenu de cette réserve ou de cette nuance, il semble possible de signaler une première nouveauté : « Populorum progressio » situe l'*Eglise au cœur du monde*, l'engage dans la lutte pour le développement au nom de sa vocation, de sa mission d'Eglise de Jésus-Christ ; elle situe le *problème crucial du monde de ce temps au cœur de l'Eglise*, dans l'écoute de la Parole de Dieu.

Il ne s'agit pas d'un éclairage projeté du dehors ou d'en haut sur la réalité du monde, il ne s'agit pas d'une tentative de moralisation ou de spiritualisation extrinsèque du futur de l'humanité ou du monde. Il s'agit, beaucoup plus en profondeur, d'une interprétation et d'une exigence de transformation du monde à la lumière de la Parole de Dieu, d'une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

réinterprétation, d'une nouvelle lecture de la Parole de Dieu à la lumière de l'attente du monde. Que l'on nous comprenne : il ne s'agit pas d'une adaptation de l'Evangile à l'attente du monde, mais d'un approfondissement qui s'enracine en un engagement plus effectif dans le drame du monde et dans la volonté d'y projeter la lumière de l'Evangile mieux perçue par le fait même d'un tel engagement.

Si elle est distincte du monde parce que fondée sur la seule Parole de Dieu, perçue comme événement transcendant à l'histoire, dans son immanence même, l'Eglise se reconnaît et se veut présente dans le monde, c'est-à-dire impliquée dans son histoire. Si elle n'a *rien à dire en tant qu'Eglise qui ne lui vienne de la Parole de Dieu*, elle est convaincue d'avoir, de par son expérience de la Parole de Dieu, quelque chose à dire à tout homme en ce qui concerne son destin temporel dans son évolution terrestre, ici et maintenant. Elle sait qu'elle a quelque chose à dire, qui sera perceptible et acceptable même par celui qui ne reconnaît pas la source de sa vie et de son enseignement. Elle se présente au monde dans la pureté de sa vocation d'Eglise comme humble porteuse d'une lumière intérieure et d'un rappel qui rencontrent l'humanité en ce moment de son histoire, alors qu'elle recherche sa signification et tend à la maîtrise de son propre destin, et cela jusque dans le détail de sa réalisation.

« *Experte en humanité* » (1) pour la servir, l'Eglise entend l'être, non certes comme certains ont faussement compris cette expression, la première fois qu'elle fut employée, au nom d'une expérience accumulée au cours des siècles, ou au nom d'une Tradition humaine, ou encore au nom d'une connaissance infuse de la nature humaine, ou du droit naturel.

L'Eglise sait qu'elle avance avec l'histoire, tributaire de la culture ou des cultures dans lesquelles elle est immergée de la même manière que l'ensemble de l'humanité. *Experte en humanité*, l'Eglise entend l'être *au nom de l'Evangile* dont elle sait, par expérience, qu'il donne au futur humain, un sens parce qu'il révèle à l'homme sa vocation, l' « exigence » de plénitude qui est inscrite dans son être et que Dieu veut réaliser avec la grâce.

C'est en méditant sur son propre mystère, sur le Christ Homme-Dieu, de qui elle se reconnaît présence actuelle dans le monde, que l'Eglise redécouvre, en étant dans le monde, une parole qui est sa raison d'être et qui est « nécessaire » au devenir du monde.

Nous ne pourrons jamais finir de découvrir jusqu'à quelle profondeur le mystère de l'Incarnation permet « d'identifier » Dieu, au nom duquel l'Eglise parle à l'humanité. C'est en disant ce qu'elle découvre dans la Parole de Dieu que l'Eglise finit toujours par rencontrer l'homme qui s'évertue à « se retrouver lui-même ».

Qu'on note avec quelle insistance le Pape souligne, à plusieurs reprises, le caractère spécifique de l'intervention de l'Eglise dans le problème en apparence tellement temporel du développement.

Dès le début la position est définie : « *Une prise de conscience renouvelée des exigences du message évangélique lui fait un devoir de se mettre au service des hommes pour les aider à saisir toutes les dimensions de ce grave problème, et pour les convaincre de l'urgence d'une action solidaire en ce tournant décisif de l'histoire de l'humanité* » (1).

« *Fidèle* à l'enseignement et à l'exemple de son *divin Fondateur* qui donnait l'annonce de la Bonne Nouvelle aux pauvres comme signe de

sa mission » (12), consciente que « la situation présente du monde exige une action d'ensemble à partir d'une claire vision de tous les aspects économiques, sociaux, culturels et spirituels » (13), l'Eglise « experte en humanité », sans prétendre aucunement s'immiscer dans la politique des Etats, « ne vise qu'un seul but : *continuer, sous l'impulsion de l'Esprit consolateur, l'œuvre même du Christ, venu dans le monde* pour rendre témoignage à la vérité, pour sauver, non pour condamner, pour servir, non pour être servi ».

Au delà et à travers le propos prudentiel du texte de « Gaudium et Spes » repris ici, ce qui apparaît aujourd'hui comme le projet collectif de l'humanité, ce qui est réclamé par la situation actuelle du monde, est assumé par l'Eglise comme l'œuvre même du Christ.

Situant clairement l'intervention de l'Eglise dans la ligne même de la mission qui lui est propre, le texte en précise encore plus nettement l'objet : « Fondée pour instaurer dès ici-bas le royaume des cieux et non pour conquérir un pouvoir terrestre... Mais vivant dans l'histoire, elle doit « scruter les signes des temps et les interpréter à la lumière de l'Evangile ». Communiant aux meilleures aspirations des hommes et souffrant de les voir insatisfaites, elle désire les aider à atteindre leur plein épanouissement, et c'est pourquoi *elle leur propose ce qu'elle possède en propre : une vision globale de l'homme et de l'humanité* (13).

Dire aux hommes ce qu'ils sont, afin qu'ils découvrent ce qu'ils doivent être et ce qu'ils ont à faire en ce monde, tel est le propos qui fait intervenir l'Eglise dans le combat du développement, au nom de Jésus-Christ.

Il n'y a plus d'équivoque : la voix de l'Eglise n'est pas l'écho d'une culture et d'une civilisation. C'est du centre de son expérience intérieure que jaillit cette voix pour dire à tous les hommes à quelle condition toute culture, toute civilisation sera vraiment humaine. C'est au nom de l'Homme-Dieu que l'Eglise propose à tous les hommes un humanisme plénier (42), un humanisme transcendant (16) dans lequel tous les peuples pourront s'épanouir « selon leur génie propre » (41).

VINCENT COSMAO, o.p.
« *Osservatore Romano* », *édit. hebdo., 5 mai* 1967.

● *ETUDES.* — Les moines sont-ils voués à être figés dans la cire d'un immense musée Grévin ecclésiastique ? Doivent-ils tenir un rôle sécurisant de compensation ? Alors que l'on s'efforce de rendre l'Eglise plus rayonnante, aux yeux de beaucoup, les moines semblent avoir pour vocation d'être les otages du conservatisme ! Bernard Besret, dans le numéro d'avril des ETUDES s'élève contre cette conception du monachisme : le concile demande, au contraire, aux monastères de devenir « des centres pilotes de la construction du peuple chrétien ». Pour cela des réformes importantes sont nécessaires. Avant tout il convient de découvrir *le vrai visage du moine*, trop souvent déformé. Dans la même livraison on peut lire les articles de R. Bureau, *Sorcellerie et prophétisme en Afrique noire* ; J. Hallaire, *Chrétiens africains face à l'initiation ancestrale* ; G. de Rosa, *Italie* 1967 ; S. Cusumano, *Lettres soviétiques* ; R. Rouquette, *Actualité religieuse* ; P. J. Labarrière, *Le déclin des absolus*. — ETUDES, 15, rue Monsieur, Paris, 7e.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie

M. l'Abbé Jean Guermeur

1896-1967

En ce dimanche 29 janvier, après avoir vu leur recteur remplir très normalement ses fonctions pastorales, les paroissiens de Loc-Eguiner-Ploudiry ont été consternés en apprenant, sur le coup de midi, que la mort venait de leur ravir brutalement leur pasteur tout dévoué.

Né à Irvillac en 1896, fixé peu après au Bourg-Blanc où son père s'installait comme notaire, Jean Guermeur fit des études brillantes au Collège Saint-François de Lesneven, malgré le handicap d'une santé déjà fragile. Grâce au soutien ferme et compréhensif de M. l'abbé Dujardin, son directeur, il arrive à dominer ces difficultés de santé, qui semblent parfois lui barrer la route du sacerdoce. Au Grand Séminaire, sa santé connaît de tels ébranlements qu'à diverses reprises il se trouve amené à envisager un départ qui briserait sa grande aspiration : pouvoir célébrer au moins une fois le sacrifice de la Messe. Ce rêve se réalise le 25 juillet 1921, jour de son ordination sacerdotale. Toutes les épreuves précédentes, épreuves qui le poursuivront à des degrés divers toute sa vie durant, ont contribué à approfondir sa foi et sa piété, son sens du mystère de la Croix, en même temps qu'à affirmer sa sensibilité naturelle, sa compréhension, sa délicatesse et son dévouement à l'égard de tous les éprouvés.

Alors qu'il n'ose espérer qu'un ministère bref et limité, Dieu va lui donner de mener une grande activité pendant plus de quarante-cinq ans et de mourir à la tâche ! Le poste qui le marque le plus fortement, sur le plan spirituel, c'est celui de Rumengol. Comme vicaire pendant quatre ans, puis comme « ouvrier » à l'occasion de très nombreux pardons, c'est dans ce sanctuaire qu'il développe cette dévotion mariale tendre et confiante à laquelle il a déjà été éveillé au séminaire, et qui va imprégner toute sa spiritualité sacerdotale ainsi que son activité apostolique.

A Rumengol déjà, puis à Saint-Evarzec pendant quatre ans, à Saint-Thégonnec durant plus de dix ans, M. Guermeur s'adonne généreusement au service de tous. Il s'emploie à développer la piété eucharistique, et, pour aider les fidèles à participer à la messe, il compose un recueil de cantiques bretons, dans le goût du temps. Il se soucie particulièrement des vocations sacerdotales et religieuses : pour cela, il ne ménage ni son temps, ni sa peine, ni son argent. Que de prêtres, de religieux et de religieuses lui doivent leur vocation ou leur persévérance...

Après un ministère de dix-huit mois auprès des malades du Laber à Roscoff, il devient aumônier du Couvent de l'Adoration à Brest, avant de retrouver le ministère paroissial à Saint-Méen, en 1942. A ses grandes préoccupations pastorales habituelles, il ajoute celle de la construction d'une école de garçons : malgré les difficultés du temps, il mène rapidement cette entreprise à bonne fin.

Pendant près de douze ans, M. Guermeur remplit avec le même zèle et la même bonté le rôle d'aumônier du Carmel, à Morlaix. Il

apporte aux Religieuses un concours éclairé et discret pour résoudre les problèmes matériels qui se posent actuellement aux communautés contemplatives ainsi que les difficultés très diverses que provoque l'évolution du monde en de telles communautés. Avec sa bonté et sa compréhension habituelles, il s'attache avant tout à fournir à ses religieuses le soutien spirituel que requiert la poursuite d'un si haut idéal dans le cadre austère de leur cloître. Ministère discret, que Dieu seul connaît, avec les âmes qui en ont bénéficié. En même temps qu'il aide ces âmes à réaliser la rude montée du Carmel, il connaît lui-même de dures épreuves de santé, un vrai chemin de croix.

Après s'être efforcé de s'adapter à sa tâche nouvelle à Saint-Jacques, à proximité de ce séminaire auquel il est déjà très lié et où il voudra dormir son dernier sommeil, il reprend volontiers le service paroissial à Loc-Eguiner, en 1963. Tout comme son travail pastoral, il prend à cœur de mener à bonne fin la restauration de sa belle église, qui menace ruine. Il entreprend démarches sur démarches pour hâter la fin des travaux principaux, dans l'espoir de célébrer la messe de Pâques dans l'église rénovée. Brusquement, voici que Dieu lui demande d'offrir sa dernière messe, puisque, selon une formule qu'il a beaucoup reprise, la mort du prêtre est sa dernière messe.

Comme son église ne peut l'accueillir pour ses obsèques, celles-ci ont lieu à Landivisiau ; dans l'assistance recueillie, à côté des parents, des amis et des paroissiens de Loc-Eguiner se trouvent beaucoup de ceux qui ont bénéficié de la bonté éclairée de M. Guermeur et qui ont constitué pour lui comme une « paroisse personnelle ». Accourus de points très divers, ils viennent rendre un dernier hommage de gratitude au prêtre qui les a tant aimés et aidés.

En ce tableau d'une vie sacerdotale, l'on pourrait sans doute introduire quelques ombres, mais c'est au Maître seul, le juste Juge, qu'il appartient de les discerner et d'en juger.

P. G.

● *« IMPACTS », Revue de l'Université Catholique de l'Ouest.* — Nous vivons une époque de rajeunissement général. L'Université Catholique d'Angers avait sa revue qui s'habillait de gris. C'était humble, discret et quelque peu vieillot. Voici IMPACTS, une revue colorée, percutante, sur papier glacé, imprimée en caractères agréables, capable de plaire à tout esprit cultivé.

Après un « Liminaire » de Mgr le Recteur, elle développe, tous les trois mois, trois sortes de rubriques : une partie « *Culture* » présente des articles écrits par des professeurs ; une partie « *Actualités* » détaille les nouvelles de l'Université ; une partie « *Bibliographie* » donne des comptes-rendus d'ouvrages qui peuvent intéresser les étudiants, les professeurs de l'enseignement secondaire, tous ceux qui ont fait quelques études.

Tous les chrétiens de l'Ouest qui s'intéressent à l'Enseignement Supérieur Catholique voudront lire cette revue, tant pour se tenir au courant des développements de l'Université que pour profiter eux-mêmes de la culture qu'elle dispense.

On s'abonne à « Impacts » à l'Université Catholique d'Angers, B. P. 858 (C.C.P. Nantes 33-52). Prix du numéro 6 F. Abonnement annuel 22 F.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 — Service après-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 — Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —

CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

OPTIQUE — ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols

Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé

Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper

Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires **« PEUGEOT »**

BREST

Place de Strasbourg

Téléphone **44-24-06**

MORLAIX

31 à 37, rue de Brest

Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. **277** - **LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BPF67

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Visite pastorale et Confirmation
Campagne contre la faim
Direction de l'Enseignement religieux
Pèlerinage à Lourdes (horaires)
Journées nationales

Partie non officielle

Dans un monde qui s'urbanise
Retraites sacerdotales
Nouvelles et lectures

N° 4 123 (82e année) — 19 mai 1967

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77
B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI - 6
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

— lundi 22 mai (Mgr l'Evêque) : 9 h. 30, Plouigneau. 14 h. 30, Saint-Eutrope.
— mardi 23 (Mgr l'Evêque) : 10 h., Lannéanou. 14 h. 30, Botsorhel.
mardi 23 (Mgr l'Auxiliaire) : Ile de Sein.
— mercredi 24 (Mgr l'Evêque) : 10 h., Plouégat-Moysan. 14 h. 30, Guerlesquin.
mercredi 24 (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Saint-Thégonnec. 14 h. 30, Plounéour-Ménez.
— jeudi 25 (Mgr l'Evêque) : 9 h. 30, Plougonven.
jeudi 25 (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Guiclan. 14 h. 30, Le Cloître-Saint-Thégonnec.
— vendredi 26 (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Pleyber-Christ. 14 h. 30, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

La quête annuelle s'est déroulée partout dans le diocèse. Déjà nombreuses sont les paroisses qui ont fait remonter le produit de la collecte. Nous rappelons que le montant est à verser au « Comité Catholique contre la Faim », 9, rue du Frout, Quimper (C.C.P. 21 21 77 Rennes). Le Comité souhaiterait disposer au plus tôt de l'ensemble de la quête, afin de pouvoir le répartir sans tarder entre les différents projets retenus.

Il remercie les paroisses, les écoles et toutes les personnes qui ont renouvelé cette année l'effort en faveur des pays moins favorisés.

Il rappelle les journées organisées par le Centre d'Action Sociale **samedi à Brest**, et **dimanche à Quimper,** à l'occasion de la parution de l'encyclique « Populorum Progressio » ; et la conférence du **samedi soir à Morlaix**, avec la participation de M. Robert de Montvallon.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

La Direction de l'Enseignement Religieux se propose d'organiser deux sessions de catéchèse pour les enseignants et enseignantes des enfants du **Cours Elémentaire (7-9 ans).**

Ces sessions seraient ouvertes à tout enseignant et toute enseignante (laïcs, religieux et religieuses) désireux de mieux remplir leur tâche de catéchistes.

— Chiffre limite des inscriptions par session : 50.
— Durée de chaque session : 3 jours.
— Date probable des sessions : Nord-Finistère, 29-30-31 août ; Sud-Finistère, 5-6-7 septembre.
— Date limite d'inscription : 15 juin.

Chaque participant recevra par la suite les dernières précisions de date, de lieu et de programme. Adresser les inscriptions à : D.E.R., 9 rue du Frout, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES (18-24 juin)

Il est rappelé que les inscriptions doivent parvenir à l'Evêché **au plus tard le 3 juin.**

Les personnes qui veulent voyager **en couchettes** doivent se faire connaître au Secrétariat de l'Evêché **avant le 22 mai.**

La feuille d'inscription récapitulative sert pour la répartition des places dans les trains et pour la distribution des billets. Tous les pèlerins doivent y être comptés même s'ils voyagent avec des permis 100 % ou s'ils voyagent en couchettes. Il n'y a que des couchettes de 2e classe. Dans la marge, à côté des nombres de pèlerins inscrits, on notera : dont X en couchettes et on rappellera leurs noms déjà communiqués au Secrétariat.

Trois trains sont prévus pour ce pèlerinage.

Leurs horaires sont les suivants.

Aller		Retour
Train bleu		**Train bleu**
17 h. 06	Brest	12 h. 44
17.15/16	Kerhuon	12.33/34
17.26/31	Landerneau	12.17/22
17.44/49	Landivisiau	12.00/05
18.00/01	Guimiliau	11.51/52
18.09/10	St-Thégonnec	11.44/45
18.17/18	Pleyber-Christ	11.36/37
18.27/32	Morlaix	11.17/22
18.46/47	Plouigneau	11.06/07
19.49/54	St-Brieuc	9.20/54
21.12/22	Rennes	7.41/55
8 h. 30	Lourdes	20 h. 43

Train rouge	Train vert		Train vert	Train rouge
	16 h. 16	Brest	11 h. 24	
	16.32/34	Landerneau	11.04/07	
	16.54/55	Daoulas	10.43/44	
	17.07/08	Hanvec	10.32/33	
	17.38/40	Châteaulin	10.02/05	
18 h. 01	18.13/35	Quimper	9.21/32	10 h. 52
18.22/25		Rosporden		10.37/38
18.34/36		Bannalec		10.25/26
18.48/51	19.12/13	Quimperlé	8.43/44	10.07/10
19.36/41	19.57/20.02	Auray	7.54/59	9.17/22
21.35/46	21.56/22.33	Nantes	5.51/58	6.47/7.20
6 h. 37	6 h. 07	Lourdes	21 h. 22	21 h. 40

JOURNÉES NATIONALES

La quête nationale au profit de la **Croix-Rouge française** a lieu sur la voie publique le dimanche 21 mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 21 mai. La Sainte Trinité. Lundi 22 et mardi 23, de la férie. Mercredi 24, S. Donatien et S. Rogatien, martyrs. Jeudi 25, Fête-Dieu. Vendredi 26, S. Philippe Néri, confesseur. Samedi 27, S. Bède le Vénérable, docteur de l'Eglise. Dimanche 28, 2e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Seznec*, mère de M. le Recteur de Poulgoazec. *Mme François-Marie Morvan*, mère de M. l'abbé Morvan, vicaire à Plounévez-Lochrist. *Mme Le Grand*, sœur de M. l'abbé René Salaün, de la Mission de France. *Mme Miry*, mère de M. l'abbé Miry, vicaire à Douarnenez.

● *GRAND PARDON DE LA TRINITÉ A RUMENGOL. — Vendredi* 19 *mai :* messe à 7 h. 30. Grand-messe à 10 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Salut du Saint-Sacrement.

— *Samedi* 20 *mai :* messe à 7 h. 30. A 11 h., grand-messe chantée par *M. l'abbé Le Viol*, curé-doyen du Faou ; homélie. Confessions de 7 h. à 11 h. — A 14 h. 30, célébration mariale, procession et salut du Saint-Sacrement. A 20 h. 30, confessions. A 22 h. 45, rassemblement au podium, procession aux flambeaux. Puis, veillée mariale, dirigée par *M. l'abbé Abjean*, directeur au Grand-Séminaire, avec allocution de *M. l'abbé Coatanéa*, aumônier du Nivot.

— *Dimanche* 21 *mai :* A minuit, messe avec chants, célébrée par *M. l'abbé Coatanéa*, au podium (si le temps le permet). Aussitôt après, au sanctuaire sera célébrée une messe par *M. le Recteur*. A partir de 6 h., messes d'heure en heure jusqu'à 9 heures inclus.

A 10 h. 30, au podium, grand-messe chantée par *M. le chanoine Pelliet*, du Chapitre cathédral. Homélie par *M. l'abbé Le Nerrant*, recteur de L'Hôpital-Camfrout. A midi, dernière messe au sanctuaire.

A 14 h. 30, chapelet commenté. A 15 h., célébration. Allocution de *M. l'abbé Crozon*, supérieur du collège St-François de Lesneven. Procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

● *LE RELECQ-KERHUON*. — Dimanche dernier, après une messe célébrée par *M. l'abbé Lebreton*, inspecteur de l'Enseignement diocésain, *Monseigneur l'Auxiliaire* a béni les nouvelles constructions de l'école des garçons S. Pierre au Relecq-Kerhuon.

● *LANDERNEAU*. — *Sœur Marcien*, *Sœur Adéodat* et *Sœur Colette*, de la communauté des Sœurs de la Miséricorde, ont fêté leurs soixante ou cinquante années de profession religieuse. Nos meilleurs vœux.

● La maison de repos Ste-Bernadette à Saint-Thégonnec offre gratuitement un autel d'oratoire en bon état.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *PROMOTION SOCIALE EN AGRICULTURE.* — L'évolution technique, économique et sociologique crée des transformations profondes, des obligations et des besoins nouveaux. Les exploitations diminuent en nombre, se spécialisent, se regroupent ; l'offre comme la demande se concentrent, les intermédiaires se modifient, créant parfois de nouvelles structures. La jeune fille ne conçoit plus de rester à la ferme pour aider sans avoir, à l'égal de l'homme, un métier lui garantissant l'avenir. En conséquence, la survie en agriculture et en professions connexes exige à la fois valeur personnelle et spécialisation.

C'est à ce double but que s'est attaché le Centre Féminin de Promotion Agricole : continuer la formation générale, spécialiser dans les techniques du secrétariat, de la gestion et de la comptabilité.

La formation donnée en une année scolaire comprend une solide formation technique : sténographie, dactylographie, classement, comptabilité aboutissant au niveau du C.A.P. La formation générale correspond à celle de l'Agent Technique.

Le prochain examen d'entrée est prévu pour les 21, 22, 23 et 24 juin 1967 à Angers. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser : C.F.P.A., 33, rue Rabelais, Angers (49).

● *UNE SITUATION PARA-AGRICOLE.* — Pendant le service militaire ou immédiatement après, se pose trop souvent, pour les jeunes ruraux, la question de l'avenir professionnel. C'est la période pendant laquelle on envisage de fonder un foyer et où le problème de la situation professionnelle à acquérir prend la première place.

Dans le monde agricole, la réduction du nombre des exploitants oblige de nombreux apprentis à se reconvertir dans d'autres métiers. Généralement attachés au milieu dans lequel ils ont vécu, ils désirent préparer une carrière para-agricole : employés ou cadres moyens d'organismes agricoles, enseignants, conseillers ou techniciens, employés d'entreprises technico-commerciales.

Mais pour arriver rapidement à réaliser leurs désirs, ces jeunes gens manquent d'informations : ils ignorent les démarches à faire, les établissements où ils doivent s'adresser, les possibilités que peut leur fournir la législation actuelle, l'aide financière que l'Etat est à même de leur apporter pour développer leur formation.

Les jeunes agriculteurs soucieux de ces problèmes ont intérêt à s'adresser à l'Institut de Promotion Agricole de l'Ouest (I.P.A.O.). Cet organisme, reconnu par le Ministère de l'Agriculture au titre de la Promotion Sociale Agricole, habilité à recevoir des stagiaires bénéficiant de l'A.M.P.R.A. (Association pour les Mutations Professionnelles en Agriculture) étudie gratuitement chacun des cas qui lui sont soumis.

Cet établissement, reconnu par le Ministère de l'Agriculture, a fixé *au mardi* 20 *juin* 1967 la date de l'examen d'entrée et précise que les dossiers de candidature sont acceptés jusqu'au 31 mai 1967. Pour tout renseignement, écrire à : I.P.A.O., 33, rue Rabelais, 49 - Angers.

Dans un monde qui s'urbanise...

Quelques points d'attention pastorale

Faute de place, nous n'avons pu faire écho au Congrès des Œuvres à Rouen au moment même où il se déroulait. Les notes suivantes n'ont pas perdu leur intérêt.

La préparation et le déroulement du Congrès de l'Union des Œuvres Catholiques de France (U.O.C.F.) à Rouen ont mis en lumière quelques points qui concernent la vie et le ministère des pasteurs, la vie et l'action apostolique des religieuses. La Direction générale de l'U.O.C.F., le Secrétariat général du Congrès, les conférenciers et les membres du Comité d'Etude, réfléchissant sur les importants travaux préparatoires à ce Congrès, sur les résultats de l'enquête scientifiquement exploitée, sur l'enseignement des conférences et sur les travaux des 2.000 congressistes réunis en carrefours, proposent ces quelques points d'attention pastorale non pas tellement à cause de leur nouveauté qu'en raison de leur actualité et d'un certain caractère d'urgence.

I. — Poursuivre l'analyse de la situation.

Il n'est pas simple d'analyser la situation nouvelle dans laquelle nous plonge l'urbanisation contemporaine. Pour avoir l'intelligence de ce qui se passe et envisager une action pastorale adaptée, deux démarches complémentaires sont nécessaires :

1) L'une est le fait des hommes et des femmes qui, *spécialistes des sciences humaines*, recherchent une approche scientifique de la réalité humaine (géographes, sociologues, psycho-sociologues, économistes, urbanistes, etc...).

Elle permet une révision critique de l'image que les apôtres se font de la réalité (ainsi que l'a révélé l'enquête préparatoire au Congrès). D'autre part, elle propose une analyse de la réalité à différents « paliers en profondeur ». Dans le cas présent de ce Congrès, nous avons considéré l'urbanisation d'abord comme manière d'occuper *l'espace*, puis comme mode nouveau de *relations*, enfin comme creuset de *valeurs* nouvelles. Nous souhaitons qu'au plan diocésain ou régional, de telles études puissent être entreprises avec des hommes compétents ;

2) L'autre est le fait des hommes et des femmes engagés dans l'activité apostolique et qui ont l'expérience directe et « spirituelle » de la vie telle qu'elle est vécue et telle qu'elle révèle l'action de l'Esprit dans les différents environnements de chaque personne.

II. — Signifier le royaume...

Etant donné ce qu'est la vie des hommes en situation urbaine ou en voie d'urbanisation, il nous semble important que pasteurs et religieuses — et les chrétiens — se familiarisent avec une manière plus réaliste, plus collective et finalement plus missionnaire d'envisager l'action apostolique. Il s'agit moins, dans cette perspective, de *quadriller* un terri-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toire que de faire surgir, dans le tissu de la vie sociale, des signes du Royaume lisibles par les hommes d'aujourd'hui. Pour reprendre l'expression d'un des conférenciers, il sera moins facile et moins utile de planter des croix aux carrefours de nos cités modernes que de favoriser la rencontre de chrétiens à tous les carrefours de la vie des hommes.

III. — ...Dans les réseaux de relations.

Notre pastorale peut moins s'appuyer que par le passé sur des organisations ou des groupes « totalisant », qu'ils soient à base territoriale ou autre. En effet, l'urbanisation se caractérise par la multiplication et la diversification des relations entre les hommes. Chacun appartient habituellement à plusieurs groupes. Son « projet de vie » s'élabore et se forme grâce au jeu d'influences nombreuses qui s'exercent dans le quartier, les groupes de travail, d'aciton sociale, de culture ou de loisirs.

On insiste sur trois points auxquels sont sensibles les différents Mouvements d'Action catholique :

1) L'appartenance des hommes à un *milieu social.*

L'urbanisation ne nivelle pas les classes sociales ainsi qu'on peut s'en rendre compte au travers des réactions aux événements, des comportements spécifiques dans la vie courante, des regroupements spontanés ou des lieux et styles d'habitation. Il n'en reste pas moins vrai que des solidarités partielles se développent entre hommes de différents milieux (par ex. au niveau de grands ensembles) et que la stratification sociale n'est pas définitivement fixée. Pour une évangélisation collective, l'appartenance à un milieu social qui modèle la personnalité des hommes reste un point d'appui et d'insertion qui n'est pas dépassé.

2) L'existence, au niveau de la cité, de *fonctions globales.*

Des hommes sont engagés dans la réalisation de fonctions qui n'épousent pas nécessairement les contours des milieux sociaux. La fonction « enseignement », la fonction « santé », la fonction « administration », la fonction « loisirs », la fonction « urbanisation » pour ne prendre que ces exemples, sont assurées par plusieurs professions conjuguées. Ces fonctions sont exercées pour le bien commun et le service de toute une population. Au plan d'une agglomération ou d'une région, les hommes qui les exercent sont affrontés à des choix lourds de conséquences pour la vie de leurs concitoyens. Au cours du Congrès, une table ronde d'urbanistes, de sociologues, de géographes, de financiers habitués à travailler ensemble, a fourni une illustration de ce que peut être une confrontation de chrétiens et d'hommes de bonne volonté s'interrogeant sur le sens d'une cité à construire, à gérer ou à animer.

3) L'existence de *marginaux* dans la ville.

Tous les hommes ne sont pas intégrés. Qu'il s'agisse de travailleurs étrangers ou d'inadaptés, il y a, dans la civilisation urbaine, des hommes qui requièrent, de la part de l'Eglise, une attention privilégiée.

IV. — ...A différents niveaux de la vie collective.

En fonction de cette perspective, il nous apparaît important de réfléchir, à la lumière de réalisations déjà en cours tant en rural qu'en urbain, aux différents niveaux d'intervention pastorale.

1) A un premier niveau, l'intervention pastorale rejoint des *solidarités locales* ou *résidentielles* telles qu'elles existent dans un ensemble d'habitations plus ou moins étendu.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

— la réalisation d'une *assemblée eucharistique* consciente de sa responsabilité dans l'évangélisation. Cette assemblée est nécessairement localisée mais ne correspond pas nécessairement aux limites juridiques d'un territoire ;

— *l'initiation chrétienne* et tout ce qu'elle comporte : catéchèse, préparation aux sacrements, éducation de base du chrétien comme tel ;

— certaines réalisations du *service des pauvres* (malades, personnes inadaptées, étrangers, collectes pour le développement, etc...).

2) Le deuxième niveau ne consiste pas en une fédération d'organismes du premier niveau, mais présente une spécificité. L'intervention pastorale rejoint la réalité de la vie des hommes en tant qu'apparaissent *des ensembles* (économiques, socio-culturels, politiques, etc...) sur une surface qui dépasse la commune ou le quartier.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

— l'existence et l'action d'équipes différenciées chargées de la prise en charge apostolique et de l'évangélisation des *milieux sociaux* ;

— l'équipement en *services* (centres de préparation au mariage, catéchuménat d'adultes, etc...) qui supposent un personnel qualifié.

3) Le troisième niveau est celui de *réalités collectives plus globales.* Il correspond à l'agglomération ou à la région. L'intervention pastorale rejoint des hommes engagés dans des services ou fonctions généraux de la cité.

L'objectif poursuivi est le contact, en vue d'une réflexion chrétienne sur le sens de l'action entreprise,

— avec les « bâtisseurs » ou les « gérants » ou les « animateurs » de la cité considéré comme unité,

— avec les responsables de fonctions d'ensemble (santé, enseignement, etc...).

D'aucuns ont proposé de donner le nom de « paroisse » à ce deuxième ou troisième niveau. Afin de bien faire apparaître la spécificité de l'intervention pastorale à ces deux niveaux, il nous semble préférable de conserver la dénomination de « paroisse » pour désigner le premier niveau.

Ces divers types d'intervention pastorale mettent en lumière la nécessité :

— d'une *action diversifiée et complémentaire* au sein du presbyterium,

— d'une coordination, à chaque niveau (notamment au niveau de l'agglomération, ou de la région) par des *responsables effectifs.*

La nécessité d'un travail en commun, prêtres, religieuses et laïcs, est très nettement soulignée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

V. — Conséquences pour le ministère et la vie des prêtres.

Deux conséquences apparaissent, au travers de ce qui est vécu ou pressenti par les prêtres eux-mêmes :

1) l'utilité, pour les prêtres qui ont un engagement pastoral dans l'action territoriale, en paroisse, d'avoir aussi une responsabilité au niveau d'un *ministère fonctionnel spécialisé*. Cette utilité se vérifie du point de vue de la mission (cf. ce qui est dit plus haut à propos des structures) et du point de vue du prêtre lui-même (exercice d'une responsabilité plus ample et donc plus épanouissante). De plus, elle correspond, dans la civilisation urbaine, aux données de la répartition des tâches et au besoin de réaliser l'unité personnelle au sein de plusieurs groupes et de plusieurs types de relations,

2) l'utilité, pour les mêmes raisons, que les prêtres prennent leur part — sans empiéter sur le rôle des laïcs — *aux projets et aux réalisations des hommes*, dans les domaines sociaux, économiques, culturels, etc...

VI. — ...Et pour la vie et l'action apostolique des religieuses.

Nouvelle manière d'occuper l'espace, mode nouveau de relations entre les hommes et monde de valeurs nouvelles, ces trois points du Congrès sont susceptibles de bien des prolongements, appliqués à la vie et à l'action apostolique des religieuses : Quelle est la signification de la vie religieuse dans un monde urbanisé ? A quelles conditions cette vie religieuse parlera-t-elle aux contemporains ? A quels carrefours humains la religieuse doit-elle être présente pour signifier la présence fraternelle de Jésus-Christ ? Quelle place originale les religieuses ont-elles à tenir dans une pastorale urbanisée de l'Eglise ? La diversité des situations religieuses (professionnelles et apostoliques) ou des groupes dont elles font partie, est à considérer, dans un contexte de vie urbanisée, comme une exigence pour la Communauté et un facteur d'équilibre pour les religieuses elles-mêmes.

⁂

Des suggestions faites au cours du Congrès pour en prolonger la réflexion sont déjà ou pourront être suivies d'effet :

— une rencontre de curés de grands ensembles,

— une rencontre de curés nouvellement nommés sur une Z.U.P.,

— une rencontre de prêtres dégagés de tout autre ministère pour permettre une meilleure coordination pastorale au niveau d'une ville ou d'un secteur,

— une table ronde pour réfléchir au type de culture diffusées, par exemple depuis une Maison de la Culture, et sur les conséquences pastorales,

— une rencontre de congressistes d'une ville ou d'un diocèse pour tirer les conclusions du Congrès au plan local.

Retraites Sacerdotales

● *Angers : Villa Sainte-Anne :* 23, *rue E.-Guinel,* 49 - *Angers.* (*Tél.* 87-24-75).

— Quatre jours : Du lundi 24 (19 h.) au samedi 29 juillet (matin) : P. Grabié, s.j. Du lundi 25 (19 h.) au samedi 30 septembre (matin) : P. Bellettre, s.j. Du lundi 4 (19 h.) au samedi 9 décembre (matin) : P. Rouanet, s.j.

— Cinq jours : Du lundi 10 (19 h.) au dimanche 16 juillet (matin) : abbé Foubert.

— Huit jours : Du mardi 12 (19 h.) au jeudi 21 septembre (matin) : P. Coquart, s.j.

● *Paris : Villa Manrèse,* 5, *rue Fauveau,* 92 - *Clamart.* (*Tél.* 644-04-20).

— Quatre jours : Du lundi 3 (20 h.) au samedi 8 juillet (matin) : P. Laplace, s.j. Du lundi 11 (20 h.) au samedi 16 septembre (matin) : P. Laurent, s.j. Du lundi 18 (20 h.) au samedi 23 septembre (matin) : P. Heckel, s.j. Du lundi 16 (20 h.) au vendredi 20 octobre (18 h.) : P. Arminjon, s.j. Du lundi 27 novembre (20 h.) au samedi 2 décembre (matin) : P. Ch. Cordonnier, s.j. Du mardi 26 (20 h.) au samedi 30 décembre (18 h.) : P. Manaranche, s.j.

— Dix jours : Du jeudi 31 août (20 h.) au dimanche 10 septembre (18 h.) : P. Laplace, s.j. (Ne pas tarder à s'inscrire).

— Trente jours : Du samedi 8 juillet (20 h.) au lundi 7 août (matin) : P. Laplace, s.j. (Ne pas tarder à s'inscrire).

● *Le Saulchoir : Couvent dominicain du Saulchoir, Le Saulchoir-Etiolles,* 91 - *Soisy-sur-Seine.* (*Tél.* 497-00-61).

Du 26 (soir) au 30 juin : P. Carré. Du 4 (soir) au 8 septembre : P. Camelot.

● *Lyon : Le Châtelard,* 69 - *Francheville-le-Haut.* (*Tél.* 51-46-03).

— Quatre jours : Du lundi 25 (19 h.) au samedi 30 septembre (matin) : P. Voulet, s.j. Du mardi 26 (19 h.) au dimanche 31 décembre (matin) : P. Grenier, s.j.

— Huit jours : Du mercredi 13 (19 h.) au vendredi 22 septembre (matin) : P. Seillon, s.j.

— Dix jours : Du lundi 17 (19 h.) au jeudi 27 juillet (18 h.) : P. Varillon, s.j.

— Trente jours : Du vendredi 4 août (19 h.) au mercredi 2 septembre (matin) : P. Clémence, s.j.

● *Lisieux : Ermitage Sainte-Thérèse,* 23, *rue du Carmel,* 14 - *Lisieux.* (*Tél.* 62-00-95).

— Quatre jours : Du lundi 19 (soir) au vendredi 23 juin (soir) : P. Puaud, m.s.t. Du lundi 10 (soir) au vendredi 14 juillet (soir) : Abbé Javelet. Du dimanche 20 (soir) au jeudi 24 août (soir) : G. Arnold. Du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lundi 11 (soir) au vendredi 15 septembre (soir) : Ch. Blanchard. Du lundi 9 (soir) au vendredi 13 octobre (soir) : P. Pouleau, c.ss.r. Du lundi 13 (soir) au vendredi 17 novembre (soir) : P. Guillet, m.s.t. Du lundi 11 (soir) au vendredi 15 décembre (soir) : P. Audrain, or.

● *Ars : Foyer Sacerdotal*, 01 - *Ars-sur-Formans*. (*Tél.* 13).

— Quatre jours : Du lundi 26 (18 h.) au vendredi 30 juin (12 h.) : P. Mondel, s.j. Du lundi 25 (18 h.) au vendredi 29 septembre (12 h.) : P. Mondel, s.j.

— Quatre jours avec le Curé d'Ars : Du lundi 24 (21 h.) au vendredi 28 juillet (12 h.) : Abbé Nodet. Du lundi 21 (21 h.) au vendredi 25 août (12 h.) : Abbé Nodet. Du lundi 21 (20 h. 30) au vendredi 8 septembre (12 h.) : Abbé Nodet.

● *La Salette : Sanctuaire de la Salette*, 38 - *Corps*. (*Tél. 5 à Corps*).

— Quatre jours : Du lundi 11 (soir) au vendredi 15 septembre (midi).

● *Abbaye La Pierre-qui-Vire : Abbaye Sainte-Marie, La Pierre-qui-Vire*, 89 - *Saint-Léger-Vauban*. (*Tél. 8 et 20 à St-Léger*).

Quatre jours : Du lundi 17 (18 h.) au samedi 22 juillet (matin) : P. Léger, o.s.b. Du lundi 31 juillet (18 h.) au samedi 5 août (matin) : P. Jean-Nesmy, o.s.b. Du lundi 28 août (18 h.) au samedi 2 septembre (matin) : P. Lafont, o.s.b. Du lundi 23 (18 h.) au samedi 28 octobre (matin) : P. Léger, o.s.b.

● *Tournay (non loin de Lourdes) : Abbaye Notre-Dame*, 65 - *Tournay*.

Quatre jours : Du lundi 17 (18 h. au samedi 22 juillet (matin). Du lundi 7 (18 h.) au samedi 12 août (matin). Du lundi 4 (18 h.) au samedi 9 septembre (matin). Du lundi 9 (18 h.) au samedi 14 octobre (matin).

● *Orsay : La Clarté-Dieu, 95 rue de Paris*, 91 - *Orsay*.

Du 4 au 9 septembre, une retraite franciscaine sacerdotale par le R. P. Motte, o.f.m.

● *OFFRES D'ACCUEIL DE CONFRÈRES POUR LES VACANCES*. — Si des confrères, ou des maisons du diocèse veulent bien recevoir des confrères chez eux pendant les vacances, ils sont invités à fournir les renseignements suivants au *Centre fédéral d'entraide du clergé français*, 146, *avenue de la Croix de Berny*, 92 - *Antony* :

— adresse du lieu d'accueil,
— caractère pittoresque ou touristique du lieu d'accueil,
— proximité de la mer, de la montagne ou de la forêt,
— condition d'accueil de leur presbytère,
— existence ou non d'un personnel de service,
— nombre de jours ou de semaines durant lesquels le presbytère est libre,
— date concernant l'offre d'accueil.

Nouvelles et Lectures

● *L'AFFICHE « ILLUSTRÉS POUR JEUNES »* est parue, après avoir été remise à jour et complétée. On connait ces affiches relatives aux magazines famliaux et féminins et aux illustrés pour jeunes. D'un format de 80 × 45 cm, leur présentation retient le regard du public. Il paraît plus que jamais opportun d'attirer l'attention sur leur utilité, à l'heure où tant de publications de qualité inégale paraissent chaque mois. Ainsi, au premier coup d'œil, le lecteur peut situer un magazine : est-il chrétien ? est-il distrayant ? se réfère-t-il à une idéologie ?

Un effort a été réalisé par LIVRES ET LECTURES tant dans le domaine des affiches que dans celui du livre. Cette revue bibliographique, critique et culturelle, facilite par sa large documentation la sélection à opérer dans la production et permet de guider le choix de tous ceux qui ont besoin de conseils.

Pour toute commande d'affiches ou demande de spécimen de la revue, s'adresser à LIVRES ET LECTURES, 184, avenue de Verdun, 92 - Issy-les-Moulineaux. Prix de l'affiche « Illustrés pour Jeunes » : l'unité 2 F. 50 (par 5 ex., 2 F. l'une) franco ; Affiche « Magazines familiaux et féminins » : 2 F. l'ex. franco.

● Le Grand-Séminaire d'Avignon peut recevoir toute l'année les prêtres, religieux ou religieuses de passage, ainsi que les groupes paroissiaux ou les œuvres et mouvements, transitant par Avignon au cours de pélerinages, excursions ou voyages d'études.

Il peut recevoir également pour un séjour plus prolongé soit des groupes effectuant un voyage culturel en Provence, soit des sessions de groupements d'action catholique, soit des écoles effectuant un voyage de fin d'études scolaires.

Les réservations doivent êtres faites à l'avance par écrit à : Monsieur l'Econome du Grand-Séminaire, 31, rue Paul Manivot, 84 - Avignon.

● *MONTRÉAL (CANADA)*. — M. l'abbé Y. Castel fait savoir qu'un « Comité d'Accueil pour l'Expo 67 » assure aux prêtres et aux étudiants en théologie un séjour plus agréable et plus enrichissant sur « la terre des hommes » au cours de l'Exposition de Montréal. Son adresse est : Casier Postal 1195, Montréal 3. Il offre : service de logement, service d'ordre spirituel (messe, etc.), service d'ordre pastoral.

● *« CANADA, TERRE PROMISE, un livre de Jean Toulat.* — Près de Québec, quinze congrégations religieuses, renonçant à leurs scolasticats particuliers, ont aménagé un campus commun, le Séminaire intercommunautaire Saint-Augustin.

Cette réalisation, entre cent autres, manifeste l'étonnant renouveau du Québec décrit par Jean Toulat dans son dernier reportage, *Canada, terre promise*, aux éditions Fayard.

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 — Service après-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 — Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —

CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ - ARMEL, près **QUIMPER**

Tél. 4.47

OPTIQUE — **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols

Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-B, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé

Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper

Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre **204**

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires **« PEUGEOT »**

BREST

Place de Strasbourg

Téléphone **44-24-06**

MORLAIX

31 à 37, rue de Brest

Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

CUILLOU-PERROT

Tél. **277 - LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Partie officielle

Session d'Ecriture Sainte
Visite pastorale et Confirmation
Direction des Communautés Religieuses
Journées nationales
Paroles de Paul VI à Fatima

Partie non officielle

Sessions sur le Développement
« Faisons de l'école une communauté éducative »
La restauration liturgique
Nouvelles et lectures

N° 4 124 (82e année) — 26 mai 1967

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise É. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

SESSION D'ECRITURE SAINTE

Lors de la session pastorale d'octobre dernier, le principe avait été retenu d'une session d'Ecriture Sainte pour l'ensemble du clergé. Cette session se tiendra **au Grand Séminaire du dimanche 15 octobre au soir au vendredi 20 au soir.**

Elle sera animée par le **R. P. Trémel, o. p.,** professeur d'Ecriture Sainte au couvent d'études de l'Arbresle. Elle aura pour but d'aider les confrères à se maintenir au courant des recherches récentes en matière d'exégèse et plus particulièrement en ce qui concerne les Evangiles.

Des indications plus précises seront fournies prochainement concernant le programme et les conditions de participation.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

— **Jeudi 1er juin** (Mgr l'Evêque) : 10 h., Coatserho, Morlaix 14 h. 30, Ploujean.
— **Vendredi 2 :** 10 h., Sainte-Sève. 14 h. 30, Plourin-les-Morlaix.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Réunions d'information pour les Supérieures

Les Mères Supérieures des Communautés Religieuses du diocèse sont invitées à se rendre à l'une des réunions suivantes :

— Brest, mercredi 31 mai, 17 h. 30, Maison des Œuvres S. Louis (entrée, rue Louis Pasteur, près de l'église).
— Lesneven, jeudi 1er juin, 10 h., La Retraite.
— Morlaix, jeudi 1er juin, 17 h. 30, Le Porsmeur.
— Quimper, mercredi 7 juin, 17 h. 30, La Retraite.
— Quimperlé, jeudi 8 juin, 10 h., La Retraite.

Programme. — Exposé sur des questions diverses intéressant la vie religieuse dans le diocèse. Echanges.

JOURNÉES NATIONALES

La **Prévention Routière** organise le 27 mai une journée nationale destinée à attirer l'attention sur la lutte contre les accidents.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PAROLES DU PAPE A FATIMA

« Si grand est notre désir d'honorer la Très Sainte Vierge Marie, Mère du Christ, et par là même Mère de Dieu et notre Mère, si grande est notre confiance en sa bonté pour la Sainte Eglise et pour notre charge apostolique, si grand est notre besoin de son intercession près du Christ, son divin fils, que nous sommes venu, humble et confiant pèlerin, à ce sanctuaire béni où se célèbre aujourd'hui le cinquantenaire des apparitions de Fatima et où se commémore le 25e anniversaire de la consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie... Vous savez quelles sont nos intentions spéciales, celles qui veulent caractériser ce pèlerinage...

« La première intention est l'Eglise, une, sainte, catholique, apostolique. Nous voulons prier, avons-nous dit, pour sa paix intérieure... Nous voulons demander à Marie une Eglise vivante, une Eglise vraie, unie, une Eglise sainte... La foi en Dieu est la lumière suprême de l'humanité ; et cette lumière, non seulement ne doit pas être éteinte dans le cœur des hommes, mais doit plutôt être ranimée par le stimulant qui lui vient de la science et du progrès. Cette pensée qui anime et agite notre prière porte, en ce moment notre souvenir vers ces pays dans lesquels la liberté religieuse est pratiquement opprimée et où la négation de Dieu est présentée comme représentative de la vérité des temps modernes et la libération des peuples, alors que tout ceci est faux. Nous prions pour ces pays ; nous prions aussi pour nos frères croyants de ces nations afin que la force intime de Dieu les soutienne et que leur soit acordée la véritable liberté civile.

« Et maintenant la seconde intention de notre pèlerinage remplit notre âme : le monde, la paix dans le monde...

« L'humanité regorge d'armes affreusement meurtrières et elle n'est pas aussi en progrès sur le plan moral que sur le plan scientifique et technique.

« Plue encore, une grande partie de l'humanité souffre toujours de l'indigence et de la faim tandis que s'est éveillée en elle la douloureuse conscience de ses besoins face au bien être d'autrui. C'est pourquoi nous disons : le monde est en danger. C'est pourquoi nous sommes venus au pied de la Reine de la paix lui demander comme don, celui que seul Dieu peut donner : la paix. Car la paix, oui, est un don de Dieu, qui suppose l'intervention de son action si bonne, si miséricordieuse et si mystérieuse...

« Voyez, Fils et Frères qui nous écoutez, combien le tableau du monde et de ses destinées se présente ici dans son immensité dramatique... Nous le contemplerons en suivant la recommandation que Notre-Dame elle-même nous a donnée : celle de la prière et de la pénitence. »

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 28 mai, 2e dimanche après la Pentecôte. Lundi 29, Ste Marie-Madeleine de Pazzi, vierge. Mardi 30, Ste Jeanne d'Arc, patronne secondaire de la France. Mercredi 30, Ste Vierge Marie, Reine. Jeudi 1er juin, S. Ronan, évêque. Vendredi 2, Le Sacré-Cœur de Jésus. Samedi 3, de la B. V. Marie. Dimanche 4, 3e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve René Bourhis*, mère de M. le Recteur de Kerlaz. *M. Broc'h*, de Guissény, père de M. le Curé-doyen de Sizun. *M. Jean Le Grand*, de Plounéour-Ménez, père de M. l'abbé Le Grand, aumônier de Marine à Brest.

(...) L'Eucharistie est le sacrement de la permanence du Christ qui vit maintenant dans la gloire éternelle du Père, dans notre temps, dans notre histoire, dans notre pèlerinage terrestre. « Je suis avec vous », dira Jésus en conclusion du récit de l'Evangile, et il tiendra sa promesse. L'Eucharistie est le sacrement de sa présence réelle et substantielle partout où un de ses ministres fait ce qu'il a fait en mémoire de Lui. « Faites ceci en mémoire de moi » (Luc, 22, 19), a dit Jésus ce soir-là où il a institué en même temps l'Eucharistie et le sacrement de l'Ordre, instrument humain ayant autorité pour renouveler le mystère et le répandre dans le monde entier. L'Eucharistie est le sacrement qui multiplie, qui universalise la présence et l'action de Jésus. De même qu'une seule et même parole peut être entendue de beaucoup et devenir efficace pour tous ceux qui l'écoutent et la comprennent, de même Notre-Seigneur, par l'Eucharistie, se rend accessible à tous ceux qui l'accueillent sous ce signe. L'Eucharistie est pour chacun de nous le Christ ayant revêtu les apparences du pain pour pouvoir rassasier notre faim, pour se faire désirer, pour que nous l'approchions, l'assumions, l'assimilions à nous mêmes... Il n'est pas possible de nous faire une idée de cela sans admettre un amour excessif, infini, qui se projette sur chacun de nous et qui ne nous permet pas de trouver la paix tant qu'il ne trouve pas quelque compréhension, quelque réponse également dans notre cœur avide. L'Eucharistie est une école d'amour, et pour mettre notre cœur à l'unisson de son brûlant et bouleversant courant de charité, nous devons dire, avec l'apôtre qui, en cette sainte et tragique soirée du Jeudi Saint, reposa sa tête sur la poitrine du Seigneur et entendit battre son cœur : « Nous avons cru à l'amour. » (I Jean, 4, 16).

PAUL VI.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sessions sur le développement

Le Centre d'Etude et d'Action Sociales (C.E.A.S.) réunissait, samedi et dimanche, les chrétiens de tous les mouvements pour étudier le problème du développement des peuples et réfléchir à l'appel que nous adresse le Pape Paul VI dans l'encyclique « Populorum Progressio ». *M. Robert de Montvallon,* directeur de la revue TERRE ENTIÈRE, animait notre travail.

Près de 500 personnes de tous âges et de tous milieux ont participé à ces journées, tant à Brest et Morlaix qu'à Quimper. *Monseigneur l'Evêque* a tenu à prendre part à ce travail, ainsi que *M. le vicaire général Le Floch,* directeur des Œuvres.

M. l'abbé Boucher, aumônier diocésain d'Action Sociale, rappela le contenu de l'encyclique en même temps que la signification de ce message de Paul VI concernant le développement, « passage du moins humain au plus humain ».

M. de Montvallon, après avoir situé historiquement cet angoissant problème, a montré combien il nous concernait : au-delà d'un attrait sentimental, le développement n'est-il pas, pour qui réfléchit, un développement nécessairement intégral et solidaire, parce que c'est le bien conjugué des uns et des autres, de toutes les nations ? Le problème n'est pas de choisir entre le progrès de sa région ou celui des pays défavorisés : ils vont de pair.

Cette réalisation de la justice ne se fera pas sans une mise en question radicale et de soi et des institutions économiques et sociales : il s'agit de mettre sur pied un programme concerté de développement.

L'Eglise, au cœur de cette rencontre des peuples et des civilisations, y sera signe de l'amour universel de Jésus-Christ et de la paternité de Dieu. A condition que nous refusions de nous fixer une fois pour toutes sur l'état des relations entre les hommes et les nations. Car le monde change tous les jours. Aussi faut-il « lire l'encyclique en marchant » !

Une table ronde de coopérants réunit aussi, autour de M. de Montvallon, des garçons et des filles du Finistère qui ont donné, soit dans le cadre d'un mouvement de jeunes (M.R.J.C.), soit au cours du service militaire, une ou plusieurs années au service des peuples en voie de développement. A les entendre, on saisit le chemin parcouru entre le jour où ils sont partis et le moment où ils font le bilan de leur action. Ne découvrent-ils pas qu'ils ont autant reçu que donné, et que ce dialogue des hommes et des civilisations n'est autre que le vrai nom de la paix ?

Sans doute la Semaine Sociale de Nantes, — consacrée au « *développement* » —, intéressera-t-elle tous ceux qui veulent prolonger une réflexion et une orientation d'action en ce sens.

● *ENCYCLIQUE « POPULORUM PROGRESSIO ».* — Le texte de l'encyclique « Populorum Progressio » (éditions des C.A.R.S., prix : 2 francs) est à la disposition des paroisses, écoles, mouvements qui le désirent. S'adresser au C.E.A.S., 9, rue du Frout, Quimper (réduction à partir de 10 exemplaires).

CONGRÈS NATIONAL DES A.P.E.L. A LYON

"Faisons de l'école une communauté éducative"

A partir d'une enquête nationale diffusée à l'intérieur des écoles catholiques par deux questionnaires mettant en évidence les différents aspects d'une liaison possible entre parents, éducateurs et maîtres, s'appuyant d'autre part sur les travaux de synthèse effectués sur plus de 5 000 rapports émanant des communautés de base que constituent les écoles de tous ordres réparties sur tout le territoire, 2 800 délégués, parents et maîtres de toutes régions de France, ont participé activement aux deux journées de travail des 13 et 14 mai à Lyon. S'y sont joints, pour la journée de clôture du 15 mai, plus de 10 000 personnes (au nombre desquelles on comptait les 1 050 Bretons du train spécial).

⁂

Ce Congrès se voulait novateur et, de fait, ce ne fut pas un congrès « comme les autres ». Tous les participants des journées de travail — et ils étaient près de 3 000 — ont pu s'exprimer. On chercherait en vain quelqu'un qui avait quelque chose à dire et qui n'ait pu le dire dans les « tables rondes » et dans les échanges de groupes qui les suivaient.

Les groupes ont travaillé une journée entière dans 17 carrefours (9 le premier jour, 8 le second jour). Le thème général, « *La Communauté éducative au service de l'enfant, au service de la cité, au service de l'Eglise* », a été étudié dans ses divers aspects et selon les divers niveaux et les divers types d'enseignement.

Les « tables rondes » comportaient une dizaine de personnes : parents, chefs d'établissement, enseignants et parfois grands élèves et « spécialistes » d'une question particulière. Les débats menés dans ces « tables rondes » étaient suivis par tous les participants du carrefour, au nombre de 300 environ. Ceux-ci, par groupe de 15, dirigés chacun par un « observateur-animateur », prolongeaient ensuite entre eux le débat amorcé à la table ronde.

Les secrétaires des tables rondes et de chaque groupe de 15 se retrouvaient pour rédiger une synthèse des travaux, dont il était donné connaissance à la fin de chaque journée.

Ainsi les apports de chaque participant ont constitué une somme remarquable de questions posées, d'analyses des besoins des jeunes, de la cité, de l'éducation humaine et chrétienne, de faits de vie manifestant l'existence concrète de réelles communautés éducatives. Sur bien des points d'heureuses solutions ont été esquissées ou suggérées, sur bien d'autres ce sont de nouvelles recherches qui ont été mises en route suivant des pistes ouvertes par un dialogue réaliste et lucide.

Si l'on songe que chaque participant de ce dialogue parlait non pas en son nom personnel mais au nom d'une communauté de base dont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il reflétait la vie, les soucis, les recherches, les réalisations, on comprend l'apport très large et le retentissement profond d'un tel congrès : il n'a présenté ni théorie abstraite, ni discours prophétique, ni revendication intempestive ; mais il a traduit l'effort massif de centaines de milliers de personnes, attentives à l'événement, soucieuses des problèmes immenses posés aux parents, aux éducateurs, à l'Eglise, à la nation, aux pouvoirs publics dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse, de centaines de milliers de prsonnes en état de recherche humble et parfois difficile, et déjà en état de répondre à bien des questions posées aux éducateurs par les profondes mutations actuelles.

⁂

De tous ces échanges, réflexions, recherches et témoignages, éclairés par quelques brefs discours d'orientation ou de conclusion — entr'autres ceux de *MM. de la Garanderie* et *Le Pichon*, ceux de *Monseigneur Veuillot*, de *M. le professeur L. Leprince-Ringuet*, de *M. le président Laune* — nous retenons les idées maîtresses qui expriment ce que font et ce que sont déjà les « Communautés éducatives » au sein et autour des écoles catholiques et surtout ce qu'elles doivent être et faire de plus en plus et de mieux en mieux pour que l'école réalise sa mission.

Au service de l'enfant, la communauté éducative s'efforce d'unir entre eux les éducateurs de tout état, parents et maîtres, dans la même conviction, héritée d'une foi commune, quant au sens de l'homme, de sa vie et de son destin, dans le même discernement des besoins et des aspirations des enfants, des adolescents et des jeunes, à partir de leur souci commun et quotidien qu'ils ont de ces enfants, dans la même volonté d'écouter ceux-ci et de les associer à leur propre formation dans un dialogue bienveillant, dans l'esprit de liberté et de charité qui constitue la vraie communauté.

Il fut émouvant de constater que l'appel des jeunes, exprimé avec netteté par des élèves de nos classes terminales, rejoignait le désir profond et les recherches des éducateurs eux-mêmes : « Le jeune trouve son équilibre et les possibilités d'acquérir sa liberté personnelle auprès des hommes qui se révèlent à lui dans leur vérité et qui acceptent de se mettre en recherche avec lui, de se remettre en question afin de vivre eux-mêmes ce qu'ils proposent au jeune... » — « Les techniques de l'enseignement et de la pédagogie sont nécessaires mais elles ne remplacent pas la présence vivante des éducateurs... » Contre l'attitude dogmatique que récuse le jeune, pour l'aider à faire l'unité de sa personne et de sa vie qu'il ressent comme un besoin profond, le dialogue au sein de la communauté entre éducateurs et éduqués, l'attitude bienveillante et fraternelle envers les autres, la volonté de cheminer patiemment avec eux en portant témoignage des valeurs que l'on entend servir, sont les qualités primordiales que doit posséder l'éducateur, qu'il s'agisse de l'enseignement « profane », de l'enseignement religieux, des cercles, des rencontres et des relations quotidiennes.

L'éducation que nous voulons développer est fondée sur la participation de tous, à tous les échelons et dans tous les domaines où des

personnes sont en présence. Ecole ouverte aux réalités du monde, école de dialogue, école personnaliste, telle se veut l'école en se définissant come une « Communauté éducative ».

Au service de la cité, l'école-communauté éducative se sait l'auxiliaire indispensable des plans de l'Etat et de la réussite d'une véritable réforme qui se doit d'être à la fois techniquement efficace, pour répondre aux urgences et aux besoins actuels, et respectueuse des personnes et de leur vocation propre.

La planification ne doit pas transformer l'enfant en outil de production, l'orientation ne doit pas produire des robots ou des ratés ; les structures nouvelles ne peuvent être vivantes et efficaces si elles ne viennent du tréfonds de la Nation, si elles n'associent à leur réalisation les personnes et les groupes naturels qui sont les premiers intéressés. L'action des pouvoirs publics est indispensable pour orienter, stimuler et coordonner, mais le juste équilibre réclame le respect des personnes et la libre action des corps intermédiaires apportant leur accord et leur collaboration à l'entreprise des pouvoirs publics. Si l'intervention des pouvoirs de l'Etat est justifiée et nécessaire, la réforme qu'il a entreprise sera vouée à l'échec sans la participation des personnes : les exigences des plans, la rigueur minutieuse des réglementations risquent d'étouffer la vie et la liberté ; pour conjurer ce danger il faut susciter partout, à l'intérieur des structures nouvelles, des communautés soucieuses des problèmes humains et du service des personnes.

L'activité déployée dans une masse d'écoles, évoquée dans les rapports et les carrefours, manifeste la part importante déjà prise par la communauté scolaire dans les problèmes d'orientation, de mixité, de carte scolaire, de classes adaptées aux moins doués, de liaison entre les divers types d'enseignement, de pédagogie renouvelée..., avec toutes les questions d'ordre matériel et moral qu'ils comportent. De toute part et pour des raisons plus ou moins pures, des inquiétudes se manifestent, des résistances s'affirment ; abandonnant résolument une attitude négative, l'école, telle qu'elle s'est définie et décrite par la voix des délégués du Congrès, affirme la volonté d'entrer dans la voie des réformes nécessaires, de collaborer et de participer à tous les plans au sein d'une Education Nationale rénovée.

Au service de l'Eglise... Bien qu'il soit plus vrai de dire que c'est l'Eglise qui est tout entière au service de la communauté humaine, la Communauté éducative que veut réaliser l'école se veut elle-même au service de cette Eglise afin d'être présente au monde, attentive aux signes des temps, sans rien ignorer de ce qui touche à la vie des hommes. « Ainsi l'école catholique ne sera pas considérée comme une institution à part, isolée, protégée, détenant seule la vérité et s'opposant à toute autre, mais comme une contribution particulière de l'Eglise aux problèmes que pose l'éducation des hommes, de tous les hommes ».

Les réflexions de Monseigneur Veuillot et de Monsieur Leprince-Ringuet rejoignaient les préoccupations manifestées dans les carrefours et les nombreux témoignages exprimés : la communauté que recherchent les éducateurs veut former l'homme de demain, capable d'adaptation, ouvert au monde, fraternel à ses proches, libre dans l'usage des biens

Archives diocésaines de Quimper et Léon

accrus mis à son service, libre et responsable dans sa foi assumée et vécue, dans son foyer, dans ses militances de tous ordres. C'est afin de former cet homme que les éducateurs — et les élèves — se sont interrogés sur ce que les jeunes d'une part, les parents d'autre part attendent de l'école chrétienne, sur ce que l'Eglise en attend pour la formation intégrale de l'enfant et pour sa pastorale tout entière.

Conscients de la liberté dont ils jouissent au sein de « l'école libre », notamment dans le domaine de l'éducation, et de l'humanité de leurs convictions les plus profondes, ils se savent solidaires de tous les parents, de tous les éducateurs dans cet immense enjeu qu'est l'éducation de la jeunesse. S'ils ont des possibilités de recherches et de progrès pour faire de leurs écoles de libres communautés éducatives, s'ils savent que ces communautés sont partout désirées et plus ou moins réalisées, que la voie est tracée, que le mouvement est donné et que les orientations de l'école sont définitifs, ils savent aussi qu'il reste un long chemin à parcourir pour que les 800 000 familles usagères de l'enseignement catholique soient vraiment associées à l'école pour l'éducation de leurs enfants.

⁂

Une certitude demeure, que partagent tous les participants du Congrès : les A.P.E.L. et ceux qui font l'Ecole catholique viennent d'aborder une étape capitale de leur histoire ; les réalisations en cours sont riches d'espoir et les moyens qui permettront de donner à l'école de demain son meilleur visage sont entre les mains des usagers. Ils savent au moins qu'ils ne sont pas démunis pour réussir cette école, s'ils veulent bien « la faire ensemble ».

Un congressiste.

● *SESSION DE PÉDAGOGIE MUSICALE.* — Dans la prolongation du Congrès de pédagogie musicale de l'Enseignement catholique (février 1967) et dans le même esprit, une Session de pédagogie musicale se tiendra au Collège de Passy à Buzenval, près de Paris, collège tenu par les Frères des Ecoles Chrétiennes, du *dimanche soir* 23 *juillet au dimanche midi* 30. Ce stage est ouvert à tous les enseignants et enseignates, et en particulier aux professeurs de musique dans les classes secondaires et les C.E.G., de la 6e à la 3e. Le nombre des inscriptions est limité. Date limite des inscriptions : 15 juillet, à moins que le chiffre limite ne soit atteint avant cette date. Tous renseignemens au Secrétariat de la session, 6, rue du Cange, Amiens - 80.

● *MÉLODIES ET CHANTS POUR LA SIXIÈME.* — Des mélodies vivantes, des chansons bien classées. Les difficultés progressivement abordées, avec de la musique de qualité, en font un manuel précieux pour l'enseignement du solfège selon le programme officiel. Présentation attrayante. — Prix 4,90 F. (réduction : 10 % à partir de 25 exemplaires). C.F.M.B., 12, rue René Brice 35 - Rennes.

A paraître prochainement : MÉLODIES ET CHANTS POUR LA 5e.

La restauration liturgique

Du 10 au 17 avril s'est tenue au Vatican la huitième session plénière des évêques du Consilium chargé de la réforme liturgique. En voici un aperçu d'après les NOTITIAE *n° 28-29 de cet organisme.*

La session était importante : après trois années de travail intense et silencieux de la part des diverses commissions, on possède à présent une vue d'ensemble et on peut hâter certaines réalisations. A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes :

L'office divin. — Les lignes générales sont maintenant définies ; il reste à préciser quelques points et surtout à réaliser les recueils de textes, ce qui demandera du temps (« quod paucis mensibus certe non fiet, sed temporis spatio sat ampliore »).

Laudes et Vêpres, « les deux pôles de l'office quotidien et les heures principales », comprendront trois psaumes au lieu de cinq ; on pourra substituer une lecture au capitule ; à Laudes se diront des prières pour la journée et le travail, et à Vêpres une prière universelle. Des Petites Heures une seule restera obligatoire et aura ses psaumes propres : les autres auront un psautier invariable. Les Complies se verront affecter un cycle hebdomadaire de psaumes propres. L'Office de Lectures comportera trois psaumes, mais les lectures seront plus longues qu'actuellement à Matines.

Le psautier sera réparti en un cycle de quatre semaines. Tous les psaumes seront retenus, mais avec possibilité d'omettre dans certains cas tels versets « imprécatoires ».

L'ordre des lectures bibliques est ainsi prévu : a) pendant l'Avent, Isaïe ; b) à Noël, l'épître aux Colossiens ; c) au Carême, l'histoire du salut à travers l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, puis Jérémie et les Lamentations ; d) au Temps pascal, la première épître de S. Pierre, puis les Actes des Apôtres ; e) pendant le reste de l'année, un cycle de deux ans donnera des lectures de l'Ancien *et* du Nouveau Testament, illustrant sous des aspects différents l'histoire du salut (années paires, on commencera par la Genèse, avec des extraits des Sapientiaux ; années impaires, par Samuel et les Rois, avec des extraits des Prophètes).

Les textes patristiques seront offerts en deux versions : celle du Bréviaire, et celle d'un Lectionnaire plus ample et plus diversifié.

Les lectures hagiographiques répondront aux exigences de l'histoire et à l'utilité spirituelle des lecteurs d'aujourd'hui (écrits du Saint...). Des éléments biographiques seront donnés en dehors de la lecture.

Les Hymnes latines pourront être remplacées dans les traductions par des créations nouvelles.

Antiennes et répons seront revus de fond en comble.

La Messe. — Déjà fixée en ses grandes lignes en octobre 1965, l'ordonnance de la Messe a été précisée en divers points ; cette « messe normative » est la messe célébrée avec présence du peuple, avec chant,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec lecteur et au moins un servant, avec une chorale ou au moins un chantre, le peuple participant lui-même au chant (« Missam normativam, idest Missam celebratam cum populo, de more in cantu, cum lectore et uno saltem ministrante, cum schola vel saltem uno cantore, ipso populo cantum participante »). Le Consilium a aussi étudié les règles générales d'une célébration de la Messe « en privé ».

Mais la grande question fut l'introduction de nouvelles prières eucharistiques, à côté du Canon romain traditionnellement unique. Celui-ci restera sans changement (« incongruum enim visum est venerabilem Canonem romanum quovis modo tangere aut immutare »). Le Consilium a approuvé trois autres anaphores ou formulaires : 1) un texte assez bref, sur le modèle de l'anaphore d'Hippolyte, avec préface propre ; 2) un texte nouveau pour servir avec les diverses préfaces existantes ou à venir ; 3) une anaphore de type oriental, avec préface fixe ((la préface loue le Seigneur pour la création en général, la suite expose l'économie du salut de la création à la Pentecôte). Aux messes des défunts et en certaines circonstances, des parties variables seront prévues dans la prière eucharistique.

Le Consilium a approuvé de nouvelles préfaces pour l'Avent, les dimanches de Carême, etc... Celles-ci seront mises en expérimentation prochainement.

Le baptême des enfants. — Les principes généraux avaient été fixés en octobre 1966. Il s'agissait d'étudier le texte complet.

La règle fondamentale est l'adaptation du rite à la situation réelle des tout-petits. Après une célébration de la Parole, que termine une prière universelle où, par l'intercession des Saints, la grâce de Dieu est invoquée sur l'enfant et ses parents et parrains, viennent les promesses, renonciations et profession de foi faites par les parents et parrains (« a parentibus et patrinis, eo quod in fide Ecclesiae infans baptizatur »). Le rôle des parents, ainsi que des parrains, est clairement mis en valeur. La bénédiction de la mère est liée organiquement à la conclusion du rite, et s'étend aussi au père.

On conseille vivement de célébrer le baptême le dimanche, par référence au mystère pascal, en présence de la communauté paroissiale et « pro omnibus recenter natis simul. »

⁂

Une note annexe des NOTITIAE permet de se rendre compte de la complexité et de l'immensité du travail du Consilium. Parallèlement aux sessions plénières se multiplient les réunions de commissions ; soit pour le mois de février :

— à Neuilly, la commission 4 sur les lectures bibliques de l'Office.
— à Paris, la commission 13 sur les messes votives,
— à Bruxelles et Trèves, la commission 22 sur le Rituel I,
— à Rome, la commission 23 sur le Rituel II.

On sait qu'à la suite de cette VIII[e] Session plénière du Consilium le Pape a approuvé une « *deuxième instruction pour une juste application de la Constitution sur la liturgie* » (4 mai 1967) ; nous la présenterons prochainement.

Nouvelles

● *PARDON DE LA TRINITÉ A RUMENGOL.* — Le temps a contrarié le déroulement du grand Pardon. Malgré le froid, la foule habituelle a pris part à la veillée et à la messe de minuit, qui ne purent trouver place dans l'église. Le *P. Colomban*, de l'abbaye de Landévennec, célébrait la messe, et *M. l'abbé Coatanéa*, aumônier du Nivot, prononçait l'homélie.

Les offices de la journée étaient présidées par *Monseigneur l'Auxiliaire*. A la grand-messe dite par *M. le chanoine Pelliet*, du Chapitre Cathédral, et prêchée par *M. l'abbé Le Nerrant*, recteur de L'Hôpital-Camfrout, les pèlerins — moins nombreux que de coutume — durent chercher abri sous les arbres contre les rafales d'un vent de tempête, qui ne facilita pas la Communion.

L'après-midi, la célébration mariale, à laquelle participait aussi *Monseigneur l'Evêque* et au cours de laquelle le sermon fut donné par *M. l'abbé Crozon*, supérieur du Collège S. François de Lesneven, put se dérouler sans encombre à la chapelle extérieure. Mais devant les menaces d'un ciel nuageux et à la sage initiative de *M. le Recteur*, dont c'était le premier Pardon, la procession fut supprimée et le Salut du Saint-Sacrement donné dans l'église. C'est sous la pluie que se dispersèrent les pèlerins.

Soutenu par la chorale de l'école de la Plaine de Châteaulin, *M. l'abbé Abjean* avait animé les chants, tandis que *M. l'abbé Lescop*, directeur du Grand Séminaire, dirigeait les cérémonies.

● *BREST.* — Les médecins catholiques de Bretagne, Anjou et Vendée se sont rassemblés samedi et dimanche à La Retraite de Ker-Stears. *Monseigneur l'Evêque* assistait à cette réunion, ainsi que le *R. P. Riquet*, s. j., aumônier national.

● *RETRAITES SACERDOTALES DE 30 JOURS.* — Pour les renseignements et inscriptions, s'adresser au Père Supérieur :

— *du 4 août, 19 heures, au 2 septembre matin* (Père Clémence), au Châtelard, par Francheville-le-Haut, Rhône - 69.

— *du 8 juillet, soir, au 7 août matin* (Père Laplace), à la Villa Manrèse, Clamart, 5, rue Fauveau, Hauts-de-Seine - 92.

● *ECONOMIE ET HUMANISME*, 99, *quai Clémenceau, Caluire*, (*Rhône*), organise deux sessions pour clercs :

— Versailles, du 4 juillet au soir au 9 juillet 17 h. : « Signification théologique du temporel ».

— Lyon, du 16 septembre au soir au 21 septembre à 17 h. : « Initiation aux régimes économiques ».

● *POUPÉES BRETONNES* et toutes fournitures, galons, rubans, feutres, velours, perles, dentelle. Mme Tanguy-Puillandre, 16, place S. Corentin, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LEON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM
15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**
Cabasse
Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité
Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service après-vente
Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE
GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**
Place de l'Eglise et Place de Lourdes
- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -
Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces
Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CERAMIQUES ET GRAVURES
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics
JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFEVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS
Ets COLLÉTER
12, Impasse Paul-Bert
QUIMPER — Tél. 16.79
Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204
en ÉPARGNE-CRÉDIT
aux GARAGES DE BRETAGNE
Concessionnaires « **PEUGEOT** »
BREST
Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06
MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Pastorale d'été : orientations
Nominations
Visite pastorale
Conference à Brest

L'année 1967-1968, année de la foi :
... une conscience plus nette de sa foi
... foi en Jésus-Christ et monde d'aujourd'hui

N° 4 125 (82e année) — 2 juin 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise É. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

PASTORALE D'ÉTÉ

La saison va commencer. On parle déjà de vacances, de congés. Dans quelques semaines, ce sera la grande ruée des vacanciers sur nos côtes. Comment évolue ce problème « touriste » et quels en sont les caractères nouveaux ? Comment l'Eglise y est-elle présente ?

Jusqu'à présent nos efforts ont été un peu dispersés. Les années passées, nous avons eu nos réunions de prêtres, préparatoires à la saison ; nous y redisions régulièrement la même chose ; nous avions l'impression de piétiner.

Pour nous permettre d'être attentifs davantage à l'évolution de cette vie de vacances, pour arriver à des réflexions pastorales plus profondes au service de ce monde nouveau, une commission s'est mise en place. Le conclusions de son travail — limité pour l'instant — pourront nous servir d'orientation pour cette année.

Un phénomène qui s'amplifie et évolue

Pendant deux ou trois mois de l'année des masses de populations se déplacent. On assiste à une véritable migration saisonnière, qui touche de plus en plus des gens de toutes conditions et dont le caractère principal est la **mobilité.** Les gens se déplacent, parfois même changent de résidence au cours des mêmes vacances. On circule beaucoup. Le phénomène est très fluide et difficile à saisir.

Le vacancier recherche la détente, le repos, le changement d'horizon, en un mot l'évasion, qui sera d'autant mieux obtenue qu'elle s'accompagnera de dépaysement, de rupture de rythme, de liberté sauvage. Tout ceci étant une réaction contre la vie socialisée que les urbains subissent plus qu'ils ne l'assument.

Pour ce qui touche les adultes, un grand nombre n'est nullement atteint par la pastorale des vacances.

Parmi les pratiquants, on note deux catégories :

— ceux qui sont militants pendant le reste de l'année et dont l'engagement concret dans des organisations est très prenant. A ces derniers, les prêtres souhaitent parfois présenter des activités de vacances, à savoir des réunions pour appliquer la méthode voir-juger-agir à la réalité des vacances. Il semble qu'il faille abandonner ce souhait qui ne correspond aucunement au désir des militants et va même à l'encontre de leurs vœux. Ils veulent qu'on les laisse en paix pendant ces trois ou quatre semaines.

— les non-militants, qui subissent eux aussi la pression sociale pendant l'année et aspirent à la détente. De plus, n'étant pas habitués au travail de groupe au niveau spirituel il n'y a pas de chances qu'on puisse les y amener en trois semaines d'été.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vacanciers et Vacances

Parmi les différentes catégories de vacanciers, notons : ceux qui disposent d'une résidence secondaire, les locataires habituels d'étés, les campeurs habituels, les mobiles (en location ou en camping).

Des formes nouvelles de vacances se développent : camping (campings inorganisés, mais aussi de plus en plus organisés), nautisme (centres de voile de plus en plus nombreux).

Pour le camping, nous savons ce qu'il recouvre, bien qu'il faille soigneusement distinguer au niveau de l'organisation : le camping d'association (style A.P.F., E.G.F., S.N.C.F., Touring Club, etc...) et le camping commercial classique.

Pour les centres de nautisme nous ne savons guère ce qui s'y vit ; n'y a-t-il pas là un appel à être attentif à ces secteurs de vie qui marquent tant de jeunes ? Y sommes-nous attentifs ? Si nous connaissons des jeunes qui y participent, essayons-nous de connaître leur vie dans ces centres ?

Personnes concernées outre les vacanciers

De plus en plus, il faut distinguer entre les professionnels des stations de vacances et les non-professionnels, composés essentiellement d'étudiants et d'élèves qui profitent de leurs congés scolaires pour se faire un peu d'argent.

A titre d'aide-mémoire :

— les aides commerciaux, qui donnent un coup de main dans les commerces pendant la saison,

— les employées de maison, qui suivent leurs employeurs vacanciers,

— les employées de maison recrutées sur le tas par les vacanciers pour garder les enfants ou faire le ménage,

— les moniteurs et monitrices de plage, de colo, de sports,

— le personnel des hôtels,

— les hôteliers eux-mêmes,

— les saisonniers et saisonnières, indirectement liés aux vacanciers parce que, d'une part, ce temps de l'année correspond aussi aux récoltes, et que, d'autre part, de nombreux jeunes en congé s'y emploient (vg. haricots, betteraves, petits pois, etc.),

— les commerçants des stations.

Quelques questions :

Avons-nous songé à faire une réflexion chrétienne avec les hôteliers sur les problèmes du travail et de la main-d'œuvre. Il ne s'agit pas de le faire pendant la saison, où ils sont trop occupés, mais pendant l'hiver quand la plupart d'entre eux sont dans nos paroisses.

Les autotochnes : les vacances leur posent de nombreuses questions : locations élevées, logement restreint pour louer les pièces rentables... Abordons-nous ces questions pendant les mois calmes ?

Ce qui peut se faire avec les vacanciers adultes

Il y a une « vie de vacances » pour les adultes. Comment l'Eglise va-t-elle les aider à assumer cette vie ? Il est difficile d'organiser des réunions de réflexion sur les valeurs vécues, en raison de la psychologie normale des adultes en ce moment de l'année.

Reste cependant la possibilité de réunions plus simples, centrées sur la rencontre avec d'autres, sur le dialogue entre eux, sur l'élargissement d'horizon que procurent les contacts entre gens divers rassemblés occasionnellement. Ces rencontres peuvent être organisées au niveau de la paroisse d'accueil.

Reste bien plus encore l'aspect d'organisation pastorale de nos paroisses pour répondre aux besoins spirituels des vacanciers ; importance d'une liturgie bien célébrée, de la prédication, courte mais adaptée, des horaires de confessions à leur portée...

Ce qui peut se faire avec les jeunes

Autant ou comprend que des adultes disposant de trois ou quatre semaines de vacances veuillent légitimement « avoir la paix », autant on sent que deux ou trois mois de farniente sont nocifs pour les jeunes, qui s'ennuient.

Différentes paroisses se sont préoccupées de l'animation des **jeunes en vacances :** messe hebdomadaire avec petit déjeuner, route avec préparation, rencontres de jeunes autour de quelques militants et d'un prêtre pour la prise en charge apostolique des autres jeunes...

Soyons réalistes. Il vaut mieux qu'il y ait des réalisations quelque peu cléricales plutôt que rien. Cependant ne soyons pas dupes de ces balbutiements, nous ne touchons que très peu la vie des jeunes vacanciers.

Il faut donc chercher dans ce sens : à partir des jeunes qui reviennent régulièrement, à partir des paroissiens jeunes indigènes qui sont quelque peu intégrés aux jeunes vacanciers. Peut-être les mouvements de jeunes devraient-ils pousser leurs militants à plus d'attention, mais là aussi bien des jeunes militants sont fatigués après l'année et toutes les sessions et regroupements des mouvements.

M. l'abbé Bescond organise une **réunion le jeudi 15 juin, à 14 heures, 9, rue du Frout, Quimper,** avec les prêtres, militants et religieuses, en vue de cette pastorale des jeunes en vacances.

Quant au **personnel jeune** des stations, la J.O.C.F. a essayé — avec un certain succès — de prendre en charge les différentes filles isolées, de les organiser ; mais c'est un travail très difficile et lourd, qui suppose une et même plusieurs permanentes.

Une expérience-type a été publiée dans la « Semaine Religieuse » du 7 avril dernier. On pourra s'y reporter.

M. l'abbé Plouidy organisera bientôt une réunion pour les prévisions de la saison : les détails seront donnés très prochainement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Organisation de la pastorale ordinaire

Il faudrait souligner la nécessité pour les prêtres de voir le problème de la pastorale de vacances au-delà du seul aspect culturel. Néanmoins celui-ci se pose. Telles ces paroisses de vacances : 10 messes et 3 prêtres ; comment s'en sortir ? on trouve bien des célébrants de messe, mais pas de prêtres acceptant d'animer tout un dimanche.

Dans les villes qui ne sont pas stations de vacances les prêtres sont moins occupés l'été. N'y aurait-il pas la possibilité pour eux de prendre en charge une partie des paroisses vacancières, après avoir évidemment assuré le temps de vacances nécessaires à chaque prêtre, les mois sacerdotaux..., mais aussi réexaminé l'organisation minimale du service des dimanches dans les villes dépeuplées... ? Une réflexion dans ce sens devra être faite dans les secteurs urbains.

Les prêtres enseignants peuvent aussi faire la même réflexion.

Dans les stations elles-mêmes : il faut voir de plus près l'organisation actuelle et penser beaucoup plus large que la paroisse.

Les doyennés recevront sous peu un questionnaire dans ce sens.

⁂

N. B. — Sans qu'il y ait urgence, un nouveau problème se pose. En Plus du phénomène massif des vacances d'été, on constate le phénomène grandissant des migrations de week-end vers les résidences secondaires, surtout à partir du printemps et dans les régions de Brest et Quimper.

Sommes-nous attentifs à ce mouvement qui se dessine ?

Quels sont les problèmes posés aux paroisses d'accueil ?

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— recteur de Brélès, **M. Léon Dantec,** ancien recteur de Spézet,

— vicaire à Carantec, **M. Louis Conq,** vicaire à Plogonnec.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

— Lundi 5 juin (Mgr l'Auxiliaire) : 9 h. 30, Lanmeur. 14 h. 30, Plouézoc'h.

— Mardi 6 : 10 h., Garlan. 14 h. 30, Guimaec.

— Mercredi 7 : 10 h., Plouégat-Guerrand. 14 h. 30, Locquirec.

— Jeudi 8 : 10 h., Saint-Jean-du-Doigt. 14 h. 30, Plougasnou.

CONFÉRENCE A BREST

La journée de réflexion sur l'encyclique « Populorum Progressio » organisée le 20 mai par le C.E.A.S. a déjà souligné l'importance de ce document pontifical. Dans le but de le faire connaître à un plus large public, le **Père Baronnet** donnera à Brest une conférence sur ce même sujet : **« L'Eglise face au problème du sous-développement, L'encyclique « Populorum Progressio »,** conférence qui aura lieu à la salle Saint-Louis, 51 bis, rue Jean-Macé, Brest, le **lundi 5 juin** (20 h. 45).

Le P. Xavier Baronnet, de l'Action Populaire, est rattaché à l'INADES (Institut Africain pour le Développement Economique et Social) dont le siège est à Abidjan. C'est lui qui a présenté l'encyclique dans les Cahiers d'Action Religieuse et Sociale (n°* 351-452).

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 4 juin, 3e dimanche après la Pentecôte. Lundi 5, S. Boniface, évêque et martyr. Mardi 6, S. Norbert, évêque. Mercredi 7 à vendredi 9, de la férie. Samedi 10, Ste Marguerite d'Ecosse, veuve. Dimanche 11, 4e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Pennec*, mère de M. le Curé-doyen de Riec-sur-Bélon. *Sœur Agnès Landuré*, des Filles du Saint-Esprit. *Mme Abily*, du Conquet.

● *L'ASSOCIATION SAINT-AMBROISE*, 31, rue de Fleurus, Paris 6e, organise une *session pratique pour les « animateurs du chant d'assemblée »*. Elle s'adresse non pas aux « spécialistes de liturgie » ou aux prêtres musiciens mais à ceux qui, *sans compétences spéciales*, veulent être aidés dans leur fonction de soutien pour la prière chantée des fidèles : prêtres, religieuses, séminaristes, animateurs liturgiques, qui désirent une information et une formation de base sur la fonction et la technique de l'animateur d'une assemblée qui chante.

Cette session nationale est organisée par l'A.S.A. (EGLISE QUI CHANTE) *à Rennes du 9 au 14 juillet prochain* et dirigée par M. l'abbé David Julien. Pour tous renseignements et inscription, s'adresser à M. l'abbé Royer, 16, boulevard de Chézy, B.P. 60, Rennes (35).

● *POUPÉES BRETONNES* et toutes fournitures, galons, rubans, feutres, velours, perles, dentelle. Mme Tanguy-Puillandre, 16, place S. Corentin, Quimper.

● A vendre : une trentaine de *LITS AVEC MATELAS*, le tout en bon état. S'adresser à l'Ecole des Frères, Lannilis.

● LA S.N.C.F. communique :

Le train autos-couchettes Saint-Brieuc-Paris et vice-versa est à votre disposition toutes les nuits à partir du 24 juin.

Gagnez du temps et du sommeil en l'utilisant avec votre voiture.

Renseignez-vous dans les gares (notamment à St-Brieuc, Tél. 33.04.27) et dans les Agences de Voyages.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'année 1967-1968 sera une "année de la foi"

Dans son exhortation apostolique PETRUM ET PAULUM, le Pape Paul VI a décidé que l'Eglise entière célèbrerait le 29 juin 1967 le dix-neuvième centenaire du martyre des Apôtres Pierre et Paul et de marquer ainsi cet anniversaire :

— d'une part, en émettant ce même jour « *une profession authentique et sincère de la même foi*... une profession de foi individuelle et collective, libre et consciente, intérieure et extérieure, humble et franche. »

— d'autre part, en faisant de l'année qui suivra (du 29 juin 1967 au 29 juin 1968) « *une année de la foi*,... dans le but de reprendre une conscience plus nette de sa foi, pour la raviver, la purifier, la confirmer et la proclamer. »

Il est temps, pour les paroisses, écoles et communautés, d'y penser dès à présent pour donner à la demande du Pape la formulation la plus pastorale, compte tenu des conditions locales.

Après avoir rappelé l'essentiel de l'exhortation PETRUM ET PAULUM nous publions un texte susceptible de rendre service.

Reprendre une conscience plus nette de sa foi

De l'« Exhortation apostolique pour le 19e centenaire du martyre des bienheureux apôtres Pierre et Paul » nous extrayons les passages suivants. On trouvera le texte intégral dans la « Documentation Catholique » du 19 mars 1967.

... Les documents historiques ne permettent pas de fixer avec précision la date de ce mémorable événement. Il est certain que les deux Apôtres furent martyrisés à Rome, pendant la persécution de Néron, qui sévit durant les années 64 à 68. Le souvenir de leur martyre est rappelé par saint Clément, le successeur de Pierre à la tête de l'Eglise de Rome ; dans la lettre qu'il adresse aux Corinthiens, il leur propose les « généreux exemples » des deux « athlètes du Christ »...

Laissant aux discussions savantes la question de la détermination exacte de la date du martyre des deux Apôtres, Nous avons choisi, pour la célébration de ce centenaire à laquelle Nous vous convions l'année en cours...

Quel hommage plus indiqué à présenter en souvenir de Pierre et de Paul, en leur honneur et pour resserrer notre communion avec eux, que l'hommage de cette même foi dont ils nous ont transmis l'héritage ?

Vous le savez : le Père céleste lui-même révéla à Pierre qui était Jésus : le Christ, le Fils du Dieu vivant, le Maître et le Sauveur de qui nous viennent la grâce et la vérité (cf. Jean 1, 14), notre salut même et le cœur de notre foi. Vous savez que *sur la foi de Pierre repose tout l'édifice de la sainte Eglise* (cf. Matth. 16, 16-19) ; quand après le discours de Capharnaüm un grand nombre d'auditeurs abandonnèrent Jésus, ce fut Pierre qui, au nom du collège apostolique, proclama la foi dans le Christ, Fils de Dieu (cf. Jean 6, 68-69).

Vous savez que le Christ lui-même s'est porté garant, par sa prière personnelle de l'indéfectibilité de la foi de Pierre et qu'il a confié à celui-ci, malgré ses faiblesses humaines, le mandat de confirmer dans la foi ses frères (cf. Luc 22, 32) ; et vous savez encore que l'Eglise vivante a commencé, une fois venu l'Esprit-Saint le jour de la Pentecôte, par le témoignage de la foi de Pierre (cf. Act. 2, 32-40).

Que pourrions-nous demander à Pierre pour lui faire honneur, sinon la foi, qui est à l'origine de notre salut spirituel, avec la promesse, réclamée par lui-même, de nous montrer « forts dans la foi » (1 Pet. 5, 9) ?

Vous savez également quel héraut de la foi fut saint Paul : l'Eglise lui doit l'enseignement fondamental de la doctrine catholique sur la foi comme principe de notre justification, c'est-à-dire de notre salut, de nos relations surnaturelles avec Dieu ; nous lui devons la première détermination théologique du mystère chrétien, la première analyse de l'acte de foi, l'affirmation du rapport qui lie à la foi, unique et sans ambiguïté, la consistance de l'Eglise visible, communautaire et hiérarchique.

Comment ne point l'évoquer *comme maître, pour toujours, de notre foi* ? Comment ne pas lui demander cet immense bonheur que nous espérons, du rassemblement de tous les chrétiens, comme jadis, dans une seule foi, une même espérance, une même charité de l'unique Corps mystique du Christ (cf. Eph. 4, 4-16) ?

Comment ne déposerions-nous pas sur sa tombe d'« apôtre et de « martyr » notre engagement à professer avec un courage apostolique et un zèle missionnaire la foi qu'il prêcha et qu'il transmit à l'Eglise et au monde par sa parole, ses écrits, son exemple et son sang répandu ?

« RAVIVER, PURIFIER, CONFIRMER LA FOI ».

Ainsi Nous Nous plaisons à espérer que pour toute l'Eglise la célébration de ce centenaire du martyre des saints Apôtres Pierre et Paul se traduira surtout par le renouvellement d'un grand acte de foi. Et Nous aimons à discerner en cette circonstance l'occasion favorable que la divine Providence ménage au Peuple de Dieu pour *reprendre une conscience plus nette de sa foi, pour la raviver, la purifier, la confirmer et la proclamer.*

C'est un besoin pressant de l'heure actuelle, Nous ne pouvons le dissimuler. Vous le savez, Vénérables Frères et chers Fils : l'évolution du monde moderne, lancé en de merveilleuses conquêtes dans le domaine des réalités visibles, fier de la conscience qu'il prend toujours davantage de lui-même, est porté à l'oubli et à la négation de Dieu ; dès lors il souffre des déséquillibres que la décadence religieuse entraîne dans la pensée, dans la vie morale et dans l'ordre social, et il se résigne à voir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'homme en proie au trouble des passions et à des angoisses sans remèdes : là où Dieu fait défaut, là manquent aussi la raison suprême des choses, la lumière des certitudes premières et l'impératif moral irrécusable, dont l'ordre humain ne peut se passer.

Et tandis que le sens religieux faiblit chez les hommes de notre temps et que cette baisse soustrait à la foi son fondement naturel, on voit ça et là s'insinuer dans le champ de la doctrine catholique des opinions exégétiques ou théologiques nouvelles, souvent empruntées à des philosophies du dehors, hardies, mais aveugles. Ces opinions mettent en doute ou bien déforment la signification objective des vérités que l'Eglise enseigne en vertu de son autorité ; sous prétexte d'adapter la pensée religieuse à la mentalité moderne, on ne tient pas compte de la direction du magistère ecclésiastique, on imprime à la spéculation théologique une orientation radicalement historiciste, on va jusqu'à dépouiller le témoignage de l'Ecriture Sainte de son caractère historique et sacré, et on s'efforce d'introduire dans le Peuple de Dieu une mentalité soi-disant « post-conciliaire ».

Or cette mentalité méconnaît l'accord très ferme qui règne entre les amples et magnifiques développements du Concile en matière doctrinale et législative et le patrimoine de l'Eglise en fait d'enseignement et de discipline. Elle tendrait à trahir l'esprit de fidélité qui anima le Concile à l'égard de la tradition et à se propager avec la prétention illusoire de donner au christianisme une interprétation nouvelle, interprétation arbitraire en réalité, et frappée de stérilité. Que resterait-il du contenu de la foi et de la vertu théologale qui professe cette foi, si de pareilles tentatives, dédaigneuses de l'approbation du magistère de l'Eglise, venaient à réussir ?

Et voici que pour fortifier notre foi dans son authentique signification, pour stimuler l'étude de l'enseignement délivré par le récent Concile œcuménique, pour soutenir l'effort de la pensée catholique dans la recherche de formulations neuves et originales, fidèles cependant au « dépôt » doctrinal de l'Eglise, « interprété dans le même sens et dans la même ligne » (Eodem sensu eademque sententia), voici que se présente à cette heure de notre histoire l'anniversaire du martyre des saints Apôtres.

Cet anniversaire offre à chaque fidèle de la sainte Eglise l'heureuse occasion de donner à Jésus-Christ, Fils de Dieu, Médiateur et Consommateur de notre foi, l'humble et si noble réponse de son « Je crois », c'est-à-dire le plein assentiment de l'intelligence et de la volonté à son Verbe, à l'annonce de sa Personne et de son salut (cf. Hébr. 12, 2 ; Conc. Vat. II, Const. Lumen Gentium, 5 ; Const. De Divina Revelatione, 5, 8) ; et d'honorer ainsi ces grands témoins du Christ que furent Pierre et Paul, en renouvelant l'engagement chrétien d'une sincère et active profession de la foi qui fut la leur et qui est la nôtre, et en priant et en œuvrant pour la réunion de tous les chrétiens dans l'unité de la même foi...

Foi en Jésus-Christ et monde d'aujourd'hui

Nous remercions M. l'abbé Crozon, supérieur du Collège S. François de Lesneven, de nous avoir permis de reprendre la seconde partie de son sermon au pardon de Rumengol.

Il fut — peut-être — un temps où la foi était facile : elle allait de soi, elle était la foi de tout un peuple. Mais aujourd'hui, ce n'est plus comme avant.

Extension gigantesque du pouvoir de l'homme sur le monde, à tel point qu'il y rencontre partout l'œuvre de la puissance de son intelligence et de ses mains, et non plus la présence de Dieu ; changements de toutes sortes, et de plus en plus rapides, où tant de choses que l'on croyait solides pour toujours se trouvent emportées ; rencontres avec d'autres hommes, d'autres religions... et d'existences nombreuses installées dans l'indifférence à Dieu, tout cela fait — et chacun le sent bien — que la vie, et la vie chrétienne aussi, a changé et va changer encore.

Certains s'en réjouissent et se trouvent accordés à ce rythme nouveau. D'autres se sentent perdus, mal à l'aise, inquiets... Et ce n'est pas étonnant. Car ces changements entraînent des remous considérables. A la limite, tout ce qui allait de soi dans les domaines les plus sacrés de la vie fait aujourd'hui problème, et les questions les plus essentielles et les plus radicales se posent à beaucoup de croyants aujourd'hui : la question de Dieu, la question du Christ, la question même de la foi...

⁂

Chrétiens, n'ayons cependant pas peur de ces changements et de ces questions, que nous n'inventons pas mais que la vie impose.

Comprenons plutôt que le peuple des croyants, l'Eglise, a déjà connu au cours de son histoire bien des difficultés et qu'elle les a dominées par son courage et la force de Dieu. Comprenons aussi qu'en ces questions qui nous sont posées il y a quelque chose de normal, s'il est vrai que notre vie chrétienne n'est pas en marge, à côté de la vie, mais au cœur de cette vie, telle qu'elle est.

Une telle situation comporte, il est sûr, des dangers et des risques. Plusieurs sans doute ne seront pas capables de porter le choc de ces bouleversements et l'exigence d'un réflexion et d'un choix personnels ; d'autres jugeront incompatibles leurs projets de vie et les perspectives de la foi telles qu'ils l'entendent, et ils s'éloigneront... Beaucoup certes auront besoin d'être aidés.

Mais quoi qu'il en soit de ces difficultés et de ces risques, un fait demeure : c'est aujourd'hui que nous avons à vivre. C'est aujourd'hui que nous avons à croire au Christ, en son Eglise, en sachant ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons, en ce monde tel qu'il est, dans ce foisonnement d'idées et d'entreprises de toutes sortes, les réussites ou les échecs du prodigieux élan humain.

Et là ne craignons pas.

Car nous ne sommes pas seuls. C'est toute l'Eglise, consciente de cette exigence de réflexion et de renouvellement qui, en concile — et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

c'est un signe de santé — s'est appliquée à cette tâche sans fin d'être la présence de Jésus-Christ continuée dans le monde et les hommes d'aujourd'hui, la tâche de l'Eglise n'étant pas de conserver un monde tel qu'il fut, même s'il était chrétien, mais de faire chrétien un monde qui ne cesse de changer.

Et puis, ne mesurons pas les « chances » de Dieu à nos vues trop courtes ou trop superficielles. Ce serait bien léger et pas mal ridicule quand on pense à toute l'attention, tout l'effort qu'a suscitée cette recherche de Dieu à travers l'histoire humaine!

Car enfin il y a le monde, que les sciences certes connaissent de mieux en mieux —, et il est sûr que cette recherche, à ce plan, n'a pas de limites ; mais il y a le fait même du monde et le fait qu'en ce monde la vie et l'homme sont apparus à un moment du temps, à un moment d'une histoire qui se poursuit. Eh ! bien, ce monde existe-t-il seul, se suffit-il et s'explique-t-il seul ? Ce sont là questions sérieuses et inévitables ; elles peuvent être un chemin vers Dieu. Et l'étonnante vérité du monde ne serait-elle pas en définitive que Dieu est ?

Et puis il y a l'homme, l'homme avec sa grandeur et sa misère ; l'homme avec ses questions essentielles dont rien — aucun effort, aucun divertissement — ne peut véritablement le guérir : « que sommes-nous ? d'où venons-nous ? où allons-nous ? » ; l'homme avec ses aspirations, ses recherches sans fin, le sens de l'absolu et du sacré, l'infiniment respectable encore et malgré tout en toute vie humaine ; l'homme portant en lui profondément la marque de plus que lui-même ; l'homme en attente de Dieu...

Par delà les suffisances d'une humanité qui se complait en ses nouveaux et merveilleux pouvoirs, par delà les réactions désabusées et sceptiques de ceux qui ne voient dans l'existence humaine qu'absurde et dérision, il y a cette relation à Dieu inscrite en l'être de l'homme.

L'homme ne se comprend pas sans Dieu. C'est en Dieu, en définitive, qu'il trouve fondement, sens et accomplissement.

Mais plus encore, il y a ce fait de Jésus-Christ dans l'histoire des hommes. Jésus de Nazareth : de sa vie et de Parole que savons-nous et comment le savons-nous ? N'ayons pas peur de ces questions, car nous croyons au Dieu qui s'est fait homme réellement sur notre terre, et nous le croyons de toute notre âme, de toute notre intelligence aussi ; Jésus le Christ qui est vivant aujourd'hui, vie de son Eglise, vie, lumière et force de tant d'existences qui en lui se savent reconnues, aimées, pardonnées, sauvées.

C'est à lui que notre foi s'adresse d'abord, à lui visage personnel de Dieu parmi nous, à lui et au Père et à l'Esprit-Saint qu'il nous a révélés comme Amour ; et notre foi, aujourd'hui comme hier, malgré tant de changements, est encore de lui dire comme S. Pierre au commencement : « *Seigneur à qui irions-nous ? C'est toi qui as les paroles de la vie éternelle* ».

Cette affirmation de Pierre à Césarée doit être celle de tout chrétien. Croire, en effet, ce n'est évidemment pas penser, comme certains

s'en contentent, qu'il y a « quelque chose » au-dessus de nous... C'est donner sa confiance à quelqu'un de Vivant, une Personne, Jésus-Christ. C'est le prendre pour le guide, la lumière de sa vie, s'en remettre à lui ; et certes cette réponse, cette confiance ne vont pas de soi, aujourd'hui peut-être moins que jamais, car elles comportent un renoncement à soi-même où la liberté est mise en question.

En sommes-nous là ? croyons-nous vraiment en Jésus-Christ et par lui au Dieu Vivant qui est aussi le Dieu Grand, dont le monde et l'existence humaine nous donnaient déjà le pressentiment sinon la certitude ?

Nous savons que le Concile, dans sa remise en ordre, a bien placé le Christ au centre de toute la foi. Ce faisant, il n'inventait rien ; mais, par delà des accents mis sur bien des éléments accessoires, il revenait à l'essentiel, comme d'ailleurs nous l'avons toujours proclamé à chacune de nos messes : « *Par lui, avec lui, en lui, te sont rendus, à toi, Père, dans l'unité du Saint-Esprit, tout l'honneur et toute gloire* », car « *lui seul est saint, lui seul est Seigneur, lui seul est le Très-Haut, Jésus-Christ.* »

C'est lui, comme S. Paul l'a proclamé de la façon la plus forte, qui est le fondement où tout tient, et le terme où tout vient aboutir ; l'élan et la réussite de l'histoire trouvent en lui accomplissement ; le tragique et le mal de l'aventure humaine trouvent en lui salut, gratuitement et au-delà de tout espoir.

Oui, c'est à lui qu'aujourd'hui, comme autrefois S. Pierre, nous disons : « *C'est toi qui as les paroles de la vie éternelle* ».

Et voici qu'à partir du 29 juin prochain, l'Eglise va célébrer le dix-neuvième centenaire du martyre de S. Pierre et de S. Paul. Le Pape a déjà annoncé que de juin 1967 à juin 1968 ce sera « *l'année de la foi* ». C'est dire qu'au moment où tant d'hommes s'installent dans une vie sans Dieu, au moment où bien des croyants eux-mêmes vivent une foi sinon difficile, du moins appelée à bien des purifications et progrès, c'est l'heure de la réflexion et de l'affirmation de la foi :

— une foi centrée sur l'essentiel, Jésus-Christ reçu dans sa Parole et ses sacrements ;

— une foi approfondie et éclairée, liée en ses multiples dimensions, reliée aussi au tout de l'existence humaine dont elle exprime la vérité et la signification dernières, et par là plus assurée comme il convient à des gens qui, dans le monde mêlé de ce temps, devront être capables de répondre « *à quiconque leur demande raison de l'espérance qui est en eux* » ;

— une foi personnelle et vécue en communauté dans l'Eglise, le peuple des croyants et des baptisés, et en même temps humble, ouverte et fraternelle à tout homme, à toute valeur humaine ;

— une foi engagée, capable de rencontrer les questions et les difficiles recherches des hommes en tous domaines et d'aider à leur solution, sans vouloir y apporter de réponse toute faite...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Ampificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service après-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —

CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols

Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé

Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper

Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre **204**

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires **« PEUGEOT »**

BREST

Place de Strasbourg

Téléphone **44-24-06**

MORLAIX

31 à 37, rue de Brest

Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - **LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

« Vie paroissiale »
Direction de l'Enseignement (examens)
Le problème de la régulation des naissances
Deuxième Instruction sur la Liturgie
Directives pratiques pour la Messe

N° 4 126 (82e année) — 9 juin 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Trust, BREST - Tél. 44-68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

« VIE PAROISSIALE »

La réunion pour les paroisses qui utilisent le fond commun « Vie Paroissiale » aura lieu **au presbytère du Faou, le vendredi 30 juin,** de 14 h. 30 à 17 h.

MM. les Curés, Recteurs ou Vicaires qui cherchent une formule de bulletin paroissial y sont aussi invités.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Examen diocésain d'entrée en 6e.

Les élèves soumis à **l'examen diocésain** d'entrée en sixième composeront le **mardi 20 juin** à : **Brest** (filles, à l'école N.-D. de Bonne-Nouvelle, Kérinou ; garçons, à l'école St-Louis, rue Jean-Macé), **Châteaulin** (école libre de filles « La Plaine »), **Lesneven** (école N.-D. de Lourdes), **Morlaix** (filles, école N.-D. du Mur ; garçons, école St-Joseph, place Daumesnil), **Quimper** (filles, école Ste-Anne ; garçons, école St-Charles), **Quimperlé** (école Sainte-Croix).

Adresser immédiatement la liste des candidats à la Direction Diocésaine de l'Enseignement : nom et prénoms, la date de naissance, la décision formulée par la Commission d'examen des dossiers ou par le conseil des professeurs, et le **centre choisi.**

Les épreuves comprendront : a) une dictée (20 mn) ; b) une étude avec questions d'un texte narratif ou descriptif (1 h. 15 mn) ; c) une épreuve d'arithmétique : opérations et problèmes (1 h. 15 mn). — L'appel se fera à 8 h. 30. Droit d'examen : 2 F. Ce droit sera perçu par les responsables de centres d'examen.

Examen des Bourses 1re série.

L'examen des bourses 1re série (entrée en 6e) aura lieu le **mardi 20 juin** à partir de 8 h. 45 à : **Brest** (garçons, au C.E.G. Jacquard ; filles, au Lycée Saint-Pierre), **Châteaulin, Concarneau, Pont-l'Abbé** (garçons et filles au Lycée), **Crozon, Landerneau, Quimperlé** (garçons et filles au C.E.S.), **Carhaix** (garçons et filles à l'école primaire), **Châteauneuf-du-Faou, Landivisiau, Lannilis, Lesneven, Le Huelgoat, Plouescat, Pont-Croix, Rosporden, Saint-Pol-de-Léon, Scaër, Sizun** (garçons et filles à l'école publique de garçons), **Daoulas** (garçons et filles au C.E.G.), **Douarnenez** (garçons et filles au C.E.G., rue de l'Hôpital), **Morlaix** (garçons et filles école Gambetta), **Quimper** (garçons à l'école publique de garçons J. Ferry ; filles au Lycée de jeunes filles).

Appel des candidats à 8 h. 15. Se munir de papier brouillon, d'encre et de tout ce qui est nécessaire pour composer. Apporter la somme de 1 F.

N. B. — Les élèves qui doivent entrer en classe de **6e de transition** (option définitive) et pour lesquels un dossier de demande de bourse a été déposé, ne sont pas convoqués à l'examen des bourses 1re série.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE PROBLÈME DE LA RÉGULATION DES NAISSANCES

Note pastorale de la Commission épiscopale de la Famille.

Le problème de la régulation des naissances est l'un des plus actuels et sans doute des plus graves. Il apparaît souvent lié aux questions difficiles de salaire, de logement, de sécurité de l'emploi, ou encore d'équilibre démographique. Il est une occasion fréquente de souffrances dans les foyers. Il est posé à la fois par des époux, des médecins, des sociologues, des prêtres, par l'opinion publique et un projet de loi.

Dans cette interrogation, s'exprime sincèrement une prise de conscience de réelles valeurs : la responsabilité de la conscience personnelle, le foyer comme communauté d'amour et de vie, la promotion de la femme, la procréation consciente et voulue, l'éducation des enfants. Ces aspirations rejoignent plusieurs des intentions primordiales du Concile (Déclaration sur la liberté religieuse, 1-3 ; « Gaudium et Spes », 16).

Dans cette recherche, des données importantes de l'existence humaine sont à sauvegarder : la grandeur de tout appel à la vie — la valeur sacrée de toute vie humaine dès sa conception — le sens humain et spirituel de l'amour.

N'y a-t-il pas cependant une certaine tendance à réduire l'amour à la seule spontanéité instinctive, qui refuse une volontaire maîtrise de soi ? Or une fausse conception de l'amour affaiblit le sens moral de la vie même du mariage et, par là même, méconnaît son vrai sens spirituel tel que le présente l'enseignement autorisé de l'Eglise.

La vocation de l'Eglise, en effet, n'est pas d'imposer une conception de l'homme qui ne serait pas humaine : « Car l'Eglise sait parfaitement que son message est en accord avec le fond du cœur humain quand elle défend la dignité de la vocation de l'homme, et rend ainsi l'espoir à ceux qui n'osent plus croire à la grandeur de leur destin » (Gaudium et Spes » 21, 7). A tous les problèmes humains, elle propose « la solution intégralement humaine, c'est-à-dire la solution morale et chrétienne » (Paul VI, 29/X/66). Tel est l'objectif que poursuivent les orientations fondamentales de l'Eglise sur le problème de la régulation des naissances ; elles ont pour souci de sauvegarder et promouvoir les éminentes valeurs du mariage : l'amour des époux et les enfants.

« L'Eglise elle-même, comme le disait Paul VI (12/2/66) ne peut proposer de règles morales que si elle est certaine d'interpréter la volonté de Dieu ». Le Saint Père ne s'est pas encore prononcé pour de nouvelles « solutions concrètes », à partir de l'enseignement du Magistère qui demeurera fondamentalement ce qu'il est (« G. S. » 87, 3 — 51 note 14). Il déclarait à la Société italienne de gynécologie (20/X/66) : « L'enseignement donné jusqu'à maintenant par l'Eglise, complété par les sages instructions du Concile, doit être fidèlement et généreusement observé ».

La doctrine de l'Eglise trouve son expression la plus récente dans la lettre du Saint Père sur « Le développement des peuples » :

« C'est finalement aux parents de décider, en pleine connaissance de cause, du nombre de leurs enfants, en prenant leurs responsabilités devant Dieu, devant eux-mêmes, devant les enfants qu'ils ont déjà mis au monde, et devant la communauté à laquelle ils appartiennent, suivant les exigences de leur conscience instruite par la loi de Dieu, authentiquement interprétée, et soutenue par la confiance en Lui » (37).

On se souvient que le Concile — pour la question même du mariage — a rappelé que le Magistère de l'Eglise « est l'interprète autorisé de la loi divine à la lumière de l'Evangile » (« G. S. » 50).

En attendant, avec une confiance filiale, les décisions du Saint Père, préparées par de multiples consultations et études, scientifiques et théologiques, nous ne pouvons pas laisser croire que l'Eglise se détournera de sa mission essentielle de sauver tout l'homme, selon la doctrine de Foi qu'elle a reçue du Christ-Dieu, pour le service de tous les hommes. Aussi — non sans signaler que ce qui est légal n'est pas nécessairement conforme à la morale — et, nous situant au plan humain et chrétien, nous voudrions dans un sens positif, rappeler tous les points suivants :

C'est une obligation, pour chacun, de former sa conscience à la lumière de la morale de la personne humaine ; — de considérer l'avortement et tout procédé abortif, comme « un crime abominable », selon l'expression du Concile (« G. S. » 51), car l'enfant n'est jamais un injuste agresseur ; — de réprouver « les pratiques illicites entravant la génération » (« G. S. », 47) ; — d'envisager les responsabilités d'époux et de parents suivant un esprit loyalement éclairé (« G. S. » 51, 3).

La morale chrétienne restera toujours difficile à observer, dans le domaine conjugal comme dans tous les autres. La vie chrétienne est le cheminement courageux d'un peuple de pécheurs vers la sainteté du Christ, malgré les résistances que l'homme éprouve en lui-même et les influences qui pèsent sur lui. C'est à ce prix que l'on peut bâtir une véritable communauté de vie et d'amour.

Le chrétien loyal est sûr d'être soutenu par le Christ Lui-même ; s'il vient à tomber, il sait que le Christ s'offre de le relever par les Sacrements et la patiente pastorale de l'Eglise. Les fautes, qu'on reconnaît et qu'on cherche à surmonter, sont moins redoutables que la tranquillité d'une conscience faussée.

Enfin, il serait aussi déraisonnable et funeste de centrer la vie humaine uniquement sur les problèmes de sexualité que s'en sous-estimer l'importance dans la vie des époux. Ce qui fait la valeur et le bonheur d'une vie, c'est la générosité avec laquelle on aime et accueille Dieu et ses frères :

— dans la vie du foyer, il importe que chacun, avec maîtrise de soi, s'oublie pour se donner à l'autre ;

— que les époux ensemble créent le climat de Foi et de confiance, où les enfants pourront s'épanouir ;

— qu'ils s'ouvrent aux besoins du prochain et participent, selon leurs moyens, à des responsabilités collectives : apostoliques, familiales, sociales et civiques.

Le 5 juin 1967.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DEUXIÈME INSTRUCTION POUR UNE JUSTE APPLICATION DE LA CONSTITUTION SUR LA LITURGIE

Voici la traduction de l'Instruction « Tres abhinc annos ». On se rappellera qu'aucune modification des rites ne doit être introduite sans préparation des fidèles, afin de prévenir tout étonnement, voire un certain scandale : en ce qui concerne la Messe on soulignera, d'une part, la simplification des rites dûe à un souci de vérité (signe de croix = bénir, génuflexion = adorer véritablement...) et de dignité (une relation plus exacte et plus sobre entre le geste et la parole), et d'autre part l'aménagement de quelques rites.

Voici trois ans, par l'Instruction « Inter Œcumenici » publiée par la Sacrée Congrégation des Rites le 26 septembre 1964, furent décidées diverses adaptations à introduire dans les rites sacrés, qui entrèrent en vigueur le 7 mars 1965, comme les prémices de la restauration générale de la liturgie prévue par la Constitution conciliaire sur la liturgie.

Dès ce début de réformes on a commencé à recueillir des fruits abondants, comme on le voit par de nombreux rapports envoyés par les évêques ; on y constate que la participation des fidèles à la liturgie, et surtout au sacrifice de la messe, a augmenté et est devenue plus consciente et plus active dans le monde entier.

Pour accroître cette participation et pour procurer une transparence et une intelligibilité plus complètes des rites eux-mêmes, ces évêques ont proposé quelques adaptations nouvelles qui, déférées d'abord au « Conseil pour l'exécution de la Constitution sur la Liturgie », ont été soigneusement examinées et discutées par ce Conseil et par la Sacrée Congrégation des Rites.

Bien que toutes ces propositions ne puissent être admises du moins pour le moment, certaines qui se recommandent de motifs pastoraux et ne paraissent pas contraires à la future et définitive restauration de la liturgie, ont paru pouvoir entrer aussitôt en pratique ; elles semblent en effet utiles à l'introduction progressive de cette restauration liturgique ; et d'autre part elles peuvent être appliquées par des dispositions rubricales sans toucher aux livres liturgiques actuels.

A cette occasion, il semble nécessaire de rappeler à tous ce principe capital de la discipline ecclésiastique, solennellement confirmé en outre par la Constitution sur la liturgie : **« Le gouvernement de la liturgie dépend uniquement de l'autorité de l'Eglise... C'est pourquoi absolument personne d'autre, même prêtre, ne peut, de son propre chef, ajouter, enlever ou changer quoi que ce soit dans la liturgie. »** (Constitution sur la liturgie, art. 22, § 1 et 3.)

Aussi les Ordinaires, soit des lieux soit des religieux, se rappelleront le grave devoir qui leur incombe devant le Seigneur de veiller soigneusement à ce que cette loi, si importante pour les instituitons et la vie de l'Eglise, soit exactement observée. En outre, tous les ministres sacrés et tous les fidèles voudront se conformer de tout leur cœur à cette règle.

C'est ce qu'exigent l'édification et le bien commun spirituel de chacun, l'harmonie spirituelle et le bon exemple réciproque chez les fidèles d'une même communauté locale ; et enfin le grave devoir qui incombe à chaque communauté de coopérer au bien de l'Eglise universelle, surtout dans les circonstances présentes où ce qu'il y a de bien ou de mal dans les communautés locales a bientôt sa répercussion sur tout l'ensemble de la famille de Dieu.

Que tous aient donc présent à l'esprit l'avertissement de l'Apôtre : **« Dieu n'est pas un Dieu de désordre mais de paix »** (I Co. 14, 33).

Et pour que la restauration liturgique se précise dans sa réalisation et se développe progressivement, les adaptations et les changements qui suivent sont décidés.

I. — Choix des formules de messe.

1. - En dehors du Carême, aux jours de 3e classe, on peut dire soit la messe correspondant à l'office du jour, soit la messe de la commémoraison faite à laudes. A cette messe on peut employer la couleur de l'office du jour, selon le n° 323 du Code des Rubriques.

2. - Le lectionnaire férial, s'il est admis à la messe avec peuple par la Conférence épiscopale du territoire, peut aussi être employé aux messes qui sont célébrées sans la présence du peuple ; en ce cas, la langue du pays est permise pour les lectures.

Ce lectionnaire est employé pour les féries à certains jours de 2e classe indiquées dans le lectionnaire lui-même, et à toutes les messes de 3e et de 4e classe, soit du temps, soit des saints, soit votives, qui n'ont pas de lectures propres au sens strict, c'est-à-dire des lectures où l'on fait mention du mystère ou de la personne qui est célébrée.

3. - Aux féries pendant l'année, quand on reprend la messe du dimanche précédent, au lieu des oraisons du dimanche on peut prendre : ou bien une des oraisons pour diverses intentions qui se trouvent dans le missel, ou bien les oraisons d'une des messes votives pour diverses intentions qui se trouvent dans le missel.

II. — Les oraisons à la messe.

4. - A la messe on dit une seule oraison. Cependant, sous la même conclusion que l'oraison de la messe on ajoute, selon les rubriques :

a) l'oraison rituelle (CR n. 447) ; l'oraison de la messe votive empêchée pour la profession des religieux ou religieuses (rubr. spéciale du missel) ; l'oraison de la messe empêchée « pour les époux » (CR n. 589) ;

b) l'oraison de la messe votive d'action de grâce (CR n. 342 et rubr. spéciale du missel) ; l'oraison des anniversaires du Souverain Pontife et de l'Evêque (CR nn. 449-450) ; l'oraison de l'anniversaire de sa propre ordination sacerdotale (CR nn. 451-452).

5. - Si l'on devait ajouter, à la même messe, plusieurs oraisons sous une seule conclusion, on n'en ajoute qu'une seule, la plus appropriée à la célébration.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

6. - Au lieu de l'oraison impérée, l'évêque peut insérer dans la prière universelle une ou deux intentions pour des nécessités particulières.

De même, par decret de l'autorité territoriale compétente, on peut insérer dans cette prière universelle les prières qu'il est prescrit de faire, de diverses façons dans les divers lieux, pour les gouvernants ainsi que les intentions particulières pour des nécessités intéressant toute la nation ou toute la région.

III. — Changements dans l'ordinaire de la messe.

7. - Le célébrant fait la génuflexion seulement : a) quand il arrive à l'autel et qu'il le quitte, s'il y a le tabernacle avec le Saint-Sacrement ; b) après l'élévation de l'hostie et après l'élévation du calice ; c) à la fin du Canon, après la doxologie ; d) avant la communion, avant de dire « Panem cælestem accipiam » ; e) après avoir achevé la communion des fidèles, après qu'il a remis dans le tabernacle les hosties qui seraient de reste. — On omet les autres génuflexions.

8. - Le célébrant baise l'autel seulement au début de la messe, quand il dit la prière « Oramus te, Domine », ou lorsqu'il arrive à l'autel, si l'on omet les prières au bas de l'autel ; et à la fin de la messe, avant de bénir le peuple et de le renvoyer. — On omet les autres baisers à l'autel.

9. - A l'offertoire, après l'oblation du pain et du vin, le célébrant dépose la patène avec l'hostie ainsi que le calice sur le corporal, en omettant les signes de croix avec l'hostie et le calice.

La patène, sur laquelle l'hostie est posée, reste sur le corporal aussi bien avant qu'après la consécration.

10. - Aux messes avec concours de peuple, même non concélébrées, il est permis au prêtre célébrant de dire le Canon à voix intelligible, s'il le juge opportun.

Aux messes chantées, il lui est permis de chanter les parties du Canon qui selon le rituel de la messe concélébrée peuvent être chantées.

11. - Au Canon, le célébrant : a) commence le « Te igitur » le corps droit et les mains étendues ; — b) fait un seul signe de croix sur les oblats : aux paroles « benedicas + hæc dona hæc munera, hæc sancta sacrificia illibata », dans la prière « Te igitur ». On omet les autres signes de croix sur les oblats.

12. - Après la consécration, il est permis au célébrant de ne pas joindre le pouce et l'index ; si un fragment de l'hostie est resté attaché aux doigts, il le fera tomber sur la patène.

13. - Les rites de la communion du prêtre et des fidèles s'organiseront ainsi : après avoir dit « Panem cælestem accipiam », le célébrant prend l'hostie et, tourné vers le peuple, il l'élève en disant « Ecce Agnus Dei », et il ajoute trois fois, en même temps que les fidèles, « Domine, non sum dignus ». Ensuite il se communie lui-même, sans faire le signe de la croix avec l'hostie ni le calice ; et aussitôt, normalement, il distribue la communion aux fidèles.

14. - Les fidèles qui, le Jeudi-Saint, ont communié à la messe chrismale, peuvent communier de nouveau à la messe du soir de ce jour.

15. - A la messe avec le peuple, après la communion, selon qu'on le jugera opportun, on pourra soit garder un silence sacré pendant un certain temps, soit chanter ou dire un psaume ou un cantique de louange, par exemple le psaume 33 « Benedicam Domino » ; le psaume 150 « Laudate Dominum in sanctuario eius » ; les cantiques « Benedicite, Benedictus es ».

16. - A la fin de la messe, on bénit le peuple immédiatement avant le renvoi. Il est recommandé au célébrant de dire le « Placeat » à voix basse en quittant l'autel.

Même aux messes des défunts on donne la bénédiction et on renvoie les fidèles avec la formule habituelle « Ite Missa est », à moins que l'absoute ne suive immédiatement ; en ce cas, après avoir dit « Benedicamus Domino » et en omettant la bénédiction, on procède à l'absoute.

IV. — Quelques cas particuliers.

17. - Aux messes « pour les époux », les oraisons « Propitiare » et « Deus qui potestate » ne se disent pas entre le « Pater » et son embolisme, mais après la fraction et l'immixtion, immédiatement avant l'« Agnus Dei ».

Mais si la messe se célèbre à un autel tourné vers le peuple, le célébrant, après l'immixtion, selon qu'il le jugera opportun, après avoir fait la génuflexion, s'approche des époux et dit ces oraisons. Lorsqu'elles sont achevées, il retourne à l'autel, fait la génuflexion et continue la messe comme d'habitude.

18. - La messe célébrée par un prêtre aveugle ou infirme, qui en vertu d'un indult dit une messe votive, peut s'organiser ainsi :

a) le prêtre dira les oraisons et la préface de la messe votive ;

b) un autre prêtre, un diacre, un lecteur ou un servant proclamera les lectures de la messe du jour ou tirées du lectionnaire férial. Si on a seulement un lecteur ou un servant, celui-ci a la faculté de lire l'évangile également, mais en omettant « Munda cor meum », « Iube domne, benedicere » et « Dominus sit in corde meo ». Le célébrant dit « Dominus vobiscum » avant la lecture de l'évangile et à la fin baise le livre.

c) La schola ou le peuple, ou encore le lecteur lui-même, peut proclamer les antiennes de l'entrée, de l'offertoire et de la communion, ainsi que les chants attachés aux lectures.

V. — Changements dans l'office divin.

19. - Aux jours de 1re et 2e classe, qui ont les matines avec trois nocturnes, jusqu'à ce que soit achevée la restauration de l'office divin, on pourra ne dire qu'un seul nocturne. On dit le « Te Deum », s'il est prescrit par les rubriques, après la troisième lecture. Pendant les trois jours saints, on observera les rubriques propres à ces jours dans le bréviaire romain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

20. - Dans la récitation solitaire, on omet l'absolution et les bénédictions avant les lectures et la conclusion « Tu autem », à la fin.

21. - Lorsqu'on célèbre laudes et vêpres avec le peuple, on peut remplacer le capitule par une lecture plus longue tirée de la sainte Ecriture, et prenant le texte par exemple à matines ou à la messe du jour, ou au lectionnaire férial, en ajoutant si c'est opportun une brève homélie. Avant l'oraison, à moins que la messe ne suive immédiatement, on peut faire aussi la prière universelle.

Chaque fois que l'on insère ces éléments, on peut ne dire que trois psaumes de la façon suivante : à laudes on prend un des trois premiers, le cantique et le dernier psaume ; et à vêpres, on peut choisir trois des cinq psaumes.

22. - Quand on célèbre complies avec le peuple, on peut toujours employer les psaumes du dimanche.

VI. — Changements dans les offices des défunts.

23. - Aux offices et aux messes des défunts, on peut employer la couleur violette. En outre il appartiendra aux Conférences épiscopales de fixer une autre couleur liturgique, qui soit adaptée à la mentalité de chaque peuple, qui ne blesse pas la douleur humaine et manifeste que l'espérance chrétienne est éclairée par le mystère pascal.

24. - Dans l'absoute sur le cercueil ou sur la tombe, on peut remplacer le répons « Libera me » par d'autres répons pris aux matines des défunts : « Credo quod Redemptor meus vivit », « Qui Lazarum ressuscitasti », « Memento mei, Deus », « Libera me de viis inferni ».

VII. — Les vêtements sacrés.

25. - On peut toujours omettre le manipule.

26. - L'aspersion avant la messe du dimanche, la bénédiction et l'imposition des Cendres au début du Carême, et l'absoute sur le cercueil peuvent se faire avec la chasuble.

27. - Tous les concélébrants doivent revêtir les vêtements sacrés qu'ils sont tenus de prendre lorsqu'ils célèbrent la messe seuls (« Ritus servandus in Concelebratione Missæ », n. 12).

Cependant, pour un motif grave, par exemple un nombre particulièrement élevé de concélébrants et le manque de vêtements sacrés, les concélébrants, sauf toujours le célébrant principal, peuvent omettre la chasuble, mais jamais l'aube avec l'étole.

VIII. — Emploi de la langue du pays.

28. - L'autorité territoriale compétente peut décider, en observant les stipulations de l'art. 36, § 3 et 4 de la Constitution sur la liturgie, que l'on peut employer la langue du pays dans les actions liturgiques célébrées avec le peuple, même : a) dans le Canon de la messe ; — b) dans tout le rite des ordinations ; — c) dans les lectures de l'office divin, même dans la récitation chorale.

Notre Saint-Père le Pape Paul VI, sur le rapport du soussigné Cardinal Arcadius-Marie Larraona, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, dans l'audience qu'il lui a accordée le 13 avril 1967, a approuvé la présente Instruction sur tous les points et l'a confirmée de son Autorité et il a ordonné la publier, afin qu'elle soit soigneusement **observée par tous ceux qu'elle concerne à partir du 29 juin 1967.**

A Rome, le 4 mai 1967, en la fête de l'Ascension de notre Seigneur.

En pratique...

L'Instruction précédente ne donne pas toutes les précisions utiles pour la célébration de la Messe. C'est qu'en même temps paraissent les « Variationes in ordinem Missae inducendae », que le R. P. Bugnini, secrétaire du Consilium, vient de présenter dans « L'Osservatore Romano ». En voici l'essentiel.

Dans la réforme litrugique en cours, le principe d'une certaine liberté a été adopté. « Il faut savoir en faire l'usage qui convient. Il est extrêmement utile, soit pour ne pas toujours imposer d'autorité une disposition qui n'est pas d'une importance fondamentale, soit pour éduquer à l'adaptation : si, en un endroit quelconque, l'application d'une norme peut causer de l'étonnement ou de la stupeur, le bon prêtre comprend de lui-même qu'il doit, auparavant, préparer graduellement ses ouailles et ensuite introduire l'innovation... »

RITES DE L'ENTRÉE. — Un seul baiser de l'autel : lorsque l'on monte à l'autel pour la première fois (normalement après les prières au bas de l'autel).

Une seule oraison : toutes les mémoires — simples, privilégiées, inséparables — sont abolies à la messe. Les oraisons qui restent à dire « sous une seule conclusion » se réduisent pratiquement à ces cas : l'oraison de la messe de mariage empêchée, celle de l'anniversaire du pape et de l'évêque.

OFFERTOIRE. — La récente Instruction sur l'Eucharistie prescrit : « Pour que, même par les signes, la communion apparaisse mieux comme la participation au Sacrifice qui est en train de se célébrer, on veillera à ce que les fidèles puissent la recevoir *avec des hosties consacrées durant cette messe* » (n° 31).

Aucun baiser d'autel.

On omet le mot « Oremus » après le « Dominus vobiscum ».

Le pain reste sur la patène, qui est déposée sur le corporal après l'oblation. On omet les signes de croix avec la patène et le calice.

Deux seuls signes de croix : sur l'eau au « Deus qui humanae », sur les oblats au « Veni, Sanctificator ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PRIÈRE EUCHARISTIQUE. — Le Canon peut être dit à haute voix, ou même chanté comme à une concélébration.

Un seul signe de croix (au « Te igitur »). Aucun baiser d'autel Génuflexion après les élévations (et non plus avant et après).

« Te igitur » : debout et les mains étendues dès le début. Un signe de croix simple à « benedicas + haec dona ».

« Quam oblationem » : les mains jointes.

« Qui pridie » : le prêtre prend l'hostie (« accepit panem »), lève les yeux (« et elevatis coulis »), incline la tête (« tibi gratias agens ») ; pas de signe de croix à « benedixit ». Après les paroles de la consécration, il montre aussitôt l'hostie aux fidèles, la repose et fait la génuflexion ; de même, après la consécration du calice.

Si une parcelle demeure attachée aux doigts, il la fait tomber sur la patène, et non plus dans le calice. On peut ne pas joindre le pouce et l'index après la consécration.

« Unde et memores (et) Supra quae » : les mains étendues.

« Supplices » : incliné profondément, les mains jointes et posées sur l'autel, le prêtre se relève pour dire, en se signant lui-même, « omni benedictione » ; pas de baiser d'autel.

« Nobis quoque » : le prêtre n'élève pas la voix quand il se frappe la poitrine.

« Per quem omnia » : les mains jointes.

« Per ipsum » : génuflexion après l'« Amen » des fidèles seulement.

RITE DE LA COMMUNION. — Aucun baiser d'autel. Aucun signe de croix. Une seule génuflexion, avant « panem caelestem » (et, éventuellement, après avoir déposé dans le tabernacle les hosties non consommées).

Fraction. Après l'« Amen » de tous à la fin du « Libera nos », le prêtre découvre le calice, brise l'hostie et, tenant le fragment au-dessus du calice, il dit « Pax Domini » (sans aucun signe de croix) ; il le laisse tomber dans le calice en disant « Haec commixtio ».

Plus de baiser d'autel avant le baiser de paix.

Communion. Le prêtre fait la génuflexion et dit « Panem caelestem » ; puis, il prend la patène d'une main et l'hostie brisée de l'autre.

S'il y a des communiants, il se règle ainsi ensuite : tenant l'hostie brisée un peu élevée au-dessus de la patène (« Il ne faut pas s'inquiéter que l'on puisse voir l'hostie brisée, car le « signe » est plus évident avec l'hostie brisée »), il dit — tourné vers le peuple — « Voici l'Agneau de Dieu », et il continue avec le peuple « Seigneur, je ne suis pas digne » ; le peuple se frappe la poitrine, mais le prêtre ne le fait pas, étant empêché ; ensuite — tourné vers l'autel — il se communie... Pas de génuflexion avant de prendre le calice ou le ciboire. Si, après la communion des fidèles, il reste des hosties trop nombreuses pour être consommées, il les porte au tabernacle et fait la génuflexion après les y avoir déposées.

S'il n'y a pas de communiants, le prêtre se règle selon le rite antérieur.

« *Le silence sacré ou le chant après la communion* » (facultatif) dont parle l'article 15 de l'Instruction, est à comprendre ainsi :

— ce silence doit être distinct du temps nécessaire au prêtre pour les ablutions et pour remettre en ordre le calice ; il doit avoir lieu après cette action et le célébrant lui-même *doit* s'unir à son peuple dans cette méditation eucharistique ; il ne se confond absolument pas avec la pause qui suit la parole « Oremus » avant la postcommunion,

— le chant peut être un des psaumes ou cantiques indiqués, ou un chant populaire choisi selon le bon sens et le bon goût liturgique par le recteur de l'Eglise,

— on peut aussi demeurer quelques instants en silence et conclure par un bref chant adapté.

Pendant ce temps de méditation, le célébrant peut être à son siège ou à l'autel ; c'est au même endroit qu'il dira « Dominus vobiscum », la postcommunion, etc...

CONCLUSION DE LA MESSE OU RITE DE RENVOI. — Une fois dite la postcommunion, le célébrant baise l'autel (à moins qu'il ne soit à son siège), dit « Dominus vobiscum », puis, après la réponse des fidèles, donne la bénédiction ; ce n'est qu'ensuite qu'est dit l'« Ite, missa est ».

La bénédiction et l'« Ite, missa est » se disent à toutes les messes, y compris celles des défunts, qui ne sont pas suivies d'une autre fonction liturgique ; si la messe est suivie d'une autre fonction liturgique (procession du Saint-Sacrement au Reposoir le jeudi-saint, absoute lors des funérailles...), on omet la bénédiction et l'on dit « Benedicamus Domino ».

Le « Placeat » ne se dit plus à l'autel ; il est recommandé de le dire à voix basse en revenant à la sacristie.

N. B. — La place normale des annonces est *après* la postcommunion, avant le rite de renvoi.

⁂

CHANGEMENTS DANS L'OFFICE DIVIN. — Aux offices cités au n° 19, on pourra ne dire qu'un seul des trois nocturnes, « celui dont les leçons se rapprochent davantage de la festivité et qui est spirituellement plus substantiel. L'allègement est suggéré par un motif pastoral, car, dans les jours de 1re et 2e classe, le clergé est davantage engagé dans le ministère sacré. Pour les autres jours restent neuf psaumes et trois lectures, sans aucun changement... Dans les nouvelles dispositions il faut entrevoir la ligne que la réforme suivra : l'« Officium lectionis » (matines) consistera en peu de psaumes et en une lecture biblique et patristique nourrie. »

CANON EN LANGUE POPULAIRE. — « On ne peut pas employer les versions qui se trouvent dans les missels... On doit préparer une nouvelle version, qui soit unique pour les pays de même langue... Depuis des mois, tous les groupes d'étude des Commissions liturgiques nationales élaborent, d'un commun accord, les versions du Canon.

« Il faut espérer qu'avant peu la prière eucharistique trouvera dans toutes les langues une expression littéraire, belle, harmonieuse, poétique, digne de la place éminente qu'elle occupe dans le cœur de la liturgie sacrée. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. **277 - LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert
QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez
maintenant acheter votre **204**
en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires **« PEUGEOT »**

BREST
Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06

MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM
15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUSTIQUE
Cabasse
Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité
Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service après-vente
Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE
GRANDS MAGASINS TRÉANTON
Place de l'Eglise et Place de Lourdes
- LANDIVISIAU - Tél. 7 -
Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces
Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics
JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

La Semaine Religieuse

de Quimper et de

Remembrement de paroisses
Nomination
L'Instruction « Eucharisticum Mysterium »
Mise en garde (brocanteurs)
Pastorale des industriels forains
Médaille du Mérite diocésain
Mouvement des Aides au Prêtre
Préparation au service militaire
Retraite de fiancés

Le Pardon des Malades
Le Mouvement Cœurs Vaillants-Ames Vaillantes
Nouvelles et lectures

N° 4 127 (82e année) — 16 juin 1967

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST — Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC — Rue Ampère - Zone industrielle — Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Kreiz, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

REMEMBREMENT DE PAROISSES

A la suite de l'enquête canonique, par une ordonnance en date du 2 juin 1967, Monseigneur l'Evêque a ainsi modifié les limites des paroisses de Berrien, La Feuillée, Huelgoat et Plouyé :

— sont détachés de Berrien le village de Trédudon-Berrien (Trédudon-le-Moine), qui est rattaché à La Feuillée, et les villages de Croaz-Stéphan et du Crann, qui sont rattachés à Huelgoat.

— sont détachés de Plouyé les villages de Moustergol, Coat-Elez, Kervik, Picherel, Kermenguy, Roz-ar-Prat, Méné-Roc'h-Crenn, La Croix-Neuve, Vieux-Tronc, qui sont rattachés à Huelgoat.

Ces dispositions sont entrées en vigueur le dimanche 11 juin.

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Yves Salaün,** chanoine honoraire, qui demeure aumônier des Cliniques de Quimper, **a été** nommé aumônier de l'Hospitalité diocésaine Notre-Dame-de-Lourdes.

UNE INSTRUCTION SUR LE CULTE DU MYSTÈRE EUCHARISTIQUE

La « Semaine Religieuse » donne en supplément la traduction intégrale de la nouvelle Instruction « **Eucharisticum Mysterium** » préparée, à la demande du Pape, par le Consilium et la S. C. des Rites.

Le Concile Vatican II comporte un enseignement important sur le mystère de l'Eucharistie (cf. surtout les constitutions sur la Liturgie et sur l'Eglise, les décrets sur l'Œcuménisme et sur la Vie et le ministère des prêtres...) Et, en 1965, Paul VI a publié l'encyclique « Mysterium fideil », qui constitue une synthèse de l'enseignement de l'Eglise.

Le Pape a voulu que cet enseignement ne demeure pas au seul plan intellectuel mais qu'il ait un retentissement concret dans la vie de la communauté des croyants. Le but de l'Instruction est donc de fournir aux prêtres **des directives pratiques pour faire passer cet enseignement sur l'Eucharistie dans leur vie et dans celle des fidèles,** tant en ce qui concerne la participation à la messe qu'en ce qui regarde le culte de la sainte Eucharistie hors de la Messe.

La « S. R. » peut fournir d'autres exemplaires de cette Instruction contre la somme de 1 F. (timbres-postes joints à la demande).

MISE EN GARDE

Des brocanteurs feraient en ce moment la tournée des paroisses autour de Brest. Il est rappelé qu'on ne doit ni vendre ni échanger ce qui appartient à la paroisse (ou à la commune), même si ces objets sont mutilés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PASTORALE DES INDUSTRIELS FORAINS

Depuis Pâques tous les industriels forains ont repris la route, parcourant chaque année sensiblement les mêmes itinéraires, installant leurs attractions pour quelques jours, voire plusieurs semaines, dans une même ville ou une station balnéaire.

Ces gens aussi font partie de l'Eglise ; en pratique, nous semblons trop souvent l'oublier. Quand leurs enfants viennent demander à faire leur communion solennelle ou privée, quand des jeunes gens demandent à se marier, souvent les prêtres ou les laïcs auxquels ils s'adressent sont gênés : leur refuser les sacrements, pour manque de préparation suffisante, paraît odieux, car ces enfants ou ces jeunes ne sont tout de même pas responsables de leur condition de voyageurs ; d'autre part les admettre aux sacrements sans préparation apparaît comme un manque de respect à l'égard du caractère sacré des sacrements.

Peu à peu, l'aumônerie des Forains et Nomades s'organise dans le diocèse. En octobre dernier, une première réunion de prêtres et de responsables laïcs eut lieu au Faou. Au cours de cette réunion, à laquelle assistait M. l'abbé Besson, aumônier national chargé de l'Ouest, il fut décidé de procéder par paliers, beaucoup de responsables et d'aumôniers ignorant à peu près tout du **monde du voyage.** L'effort pour cette année doit donc porter sur la pastorale des **industriels forains,** et plus spécialement sur ceux qui font les villes ou les stations balnéaires, où d'ordinaire ils séjournent plusieurs semaines, ce qui permet un travail plus suivi.

Dans la plupart des villes du diocèse il y a désormais un prêtre responsable, assisté d'une équipe de laïcs.

Méthode à adopter.

Dès l'arrivée des forains sur le territoire de la paroisse, les laïcs responsables visitent les familles et invitent les enfants au catéchisme, catéchisme qui est fait spécialement pour eux. Il est bon de prévoir à cet effet un nombre relativement important de catéchistes, car ces enfants généralement au nombre de dix à vingt par foire, sont de forces très différentes, et, il faut le reconnaître, ils sont souvent turbulents, ils ont aussi beaucoup de mal à fixer leur esprit — le bruit perpétuel dans lequel ils vivent et l'habitude qu'ils ont dès le plus jeune âge de prendre part au travail familial leur donnent une « assurance », qui au départ déroute nombre de catéchistes.

Pour la catéchèse elle-même, il a été décidé que les enfants suivraient le catéchisme en usage dans les diocèses de l'Ouest, avec cependant une réserve : il est préférable dans beaucoup de cas d'observer un décalage d'un an ; on admettra, par exemple, que des enfants de 11 ou 12 ans, suivent le catéchisme « JE SUIS LA VIE ».

Les enfants restant tout au plus trois ou quatre semaines dans la même paroisse, il sera nécessaire à leur départ de leur donner un certificat d'assistance au catéchisme et à la messe. En pratique, le plus simple est de coller à l'intérieur de leur catéchisme une feuille sur laquelle seront indiqués les leçons étudiées et le temps que

l'enfant a passé dans cette paroisse. Une brève appréciation du prêtre ou, à défaut, d'une religieuse ou d'un responsable laïc, peut fort utilement compléter cette fiche de renseignements.

Pour les Communions solennelles ou privées, l'aumônerie nationale souhaite que cessent les cérémonies particulières. Il vaut beaucoup mieux que les enfants soient regroupés pour une cérémonie commune. Depuis longtemps à Morlaix et à Saint-Pol-de-Léon sont organisées, chaque année, de telles cérémonies. Il serait souhaitable que dans l'une ou l'autre ville du Sud-Finistère il en soit de même.

Pour les Confirmations. Il est probable qu'il y aura une cérémonie à Morlaix, au mois d'octobre prochain, au moment de la « Foire Haute » ; il serait bon que les familles foraines en soient avisées, et que dès à présent elles se mettent en relation avec **M. l'abbé J. Tanguy, vicaire à Saint-Mathieu, Morlaix.**

Quelques expériences pastorales ont été tentées ici ou là auprès des **jeunes gens et des jeunes filles,** parfois en relation avec des sédentaires. En général, ces réunions ont attiré beaucoup de monde, du moins quand elles se sont bornées au plan des loisirs, mais des recherches sont à effectuer dans ce sens pour arriver peu à peu à une véritable pastorale d'évangélisation.

⁂

N. B. — Cette note vise uniquement **les industriels forains.** Le monde Gitan (Manouche, Sintis, Rôms) est un monde différent, dépendant du reste d'une autre aumônerie. L'évangélisation de ce milieu pose un tout autre problème.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evque a décerné la Médaille du Mérite diocésain à :

— **M. Elie Bertévas,** de Plougoulm, conseiller paroissial pendant quarante ans ;

— **M. Jacques Cueff,** de Plougoulm, conseiller paroissial pendant trente-quatre ans ;

— **M. Pierre Loaëc,** de Plougoulm, conseiller paroissial pendant vingt-deux ans, services rendus ;

— **M. Louis Moal,** de Sibiril, conseiller paroissial pendant trente-cinq ans ;

— **M. François Créac'h,** de Sibiril, sacristain depuis trente-six ans ;

— **Mme François Créac'h, née Louise Picart,** de Sibiril, au service de l'église depuis trente-six ans ;

— **Mlle Marie Autret,** de Saint-Cadou, au service de l'église depuis quarante ans ;

— **Mme Charlotte Fouquet,** de l'Ile de Sein, quarante ans de dévouement dans la chorale ;

— **Mme Louis Kergoat, née Marie-Yvonne Faujour,** de Guiclan, au service de l'église depuis trente-quatre ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

Les Aides au Prêtre organisent une journée-pèlerinage à **Sainte-Anne-la-Palud, le 4 juillet,** sous la présidence de **M. le vicaire général Abiven.**

A ce rassemblement, comme l'année dernière, sont aussi invitées les mères de prêtres, qui seront heureuses de prendre contact avec celles qui consacrent leur vie au service de leurs fils prêtres. Le succès de cette nouvelle rencontre dépend beaucoup des Aides, qui s'efforceront de se mettre en rapport avec les mères de prêtres de leurs paroisses, en se faisant aider, au besoin, pour ce travail.

Programme de la journée. — 11 h., grand-messe célébrée par M. le vicaire général Abiven, qui donnera aussi l'homélie. On pourra se confesser avant la messe. — 12 h. 30, repas tiré du sac. M. le Curé invite à sa table les prêtres qui voudront bien lui annoncer leur présence. — 14 h. 30, assemblée générale : maison de retraite, questions diverses. — 15 h. 15, célébration liturgique.

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

A **Quimper,** une demi-journée de préparation au Service militaire est organisée — à l'échelon sud-Finistère (communes et cantons ruraux) — **le lundi 26 juin,** de 14 à 22 h., à la Retraite, rue Verdelet.

Cette demi-journée est destinée aux **jeunes qui doivent partir en juillet et septembre** prochains.

Les jeunes trouvent cette rencontre très importante. C'est une occasion pour eux de découvrir comment le temps de ces « 16 mois » est une vie assez nouvelle, comment au lieu de gaspiller ce temps ils peuvent en tirer profit.

RETRAITE DE FIANCÉS

A **Lesneven,** Maison de la Retraite, rue de la Marne, se tiendra une retraite-session de préparation au mariage, du **jeudi soir 29 juin** (19 h. 30 pour le repas ou 20 h. 30) au **dimanche 2 juillet** (12 h.). S'inscrire près de Mme la Supérieure.

A cette époque, il n'y aura pas de retraite dans le Sud-Finistère. La retraite suivante aura lieu les 22-23-24 septembre à Lesneven.

● *PITIÉ POUR LES LIBRAIRES !...* — La traduction officielle du Canon de la Messe en français n'est pas encore prête pour la publication C'est qu'elle pose de redoutables questions pour concilier fidélité et clarté : et que, de plus, elle doit être unique pour tous les pays de langue française : pour la France, la Belgique, la Suisse, mais aussi le Canada, et l'Afrique, et l'Océanie...

Inutile donc d'assiéger les libraires, qui n'y peuvent mais : ils ne savent même pas sous quelle forme cette traduction sera éditée (canons d'autel ? feuillet à insérer dans le missel ? fascicule distinct ?...)

La « Semaine Religieuse » donnera — une fois de plus — toutes indications utiles dès que possible.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 18 juin, 5e dimanche après la Pentecôte. Lundi 19, Ste Julienne Falconieri, vierge. Mardi 20, de la férie. Mercredi 21, S. Louis de Gonzague. Jeudi 22, S. Paulin, évêque. Vendredi 23, vigile de S. Jean Baptiste. Samedi 24. La nativité de S. Jean Baptiste. Dimanche 25, 6e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Maria Martha,* des Religieuses de S. Thomas de Villeneuve à Plougastel-Daoulas. *Mlle Louise Loaec,* de Quimper. *M. Auguste Boizard,* beau-frère de M. l'abbé Joseph Olier, recteur de Plouégat-Guerrand. *M. Yves L'Hostis,* de Kernouès. *Mme Stéphan,* de Plouarzel. *Mme Vve Le Breton,* de Langolen. *Mme Léon Boucher,* de Landerneau, belle-sœur de M. l'Aumônier de S. Julien, Landerneau.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. l'abbé Nicolas Cloarec,* ancien recteur, à Lampaul-Guimiliau le lundi 26 juin, 10 h. 30 ; à Plougastel-Daoulas, le vendredi 30 juin, 10 h.

● *CONCOURS DE GYMNASTIQUE ET DE MUSIQUE.* — La « Stella Maris » de Douarnenez organisait le dimanche 4 juin le concours départemental de gymnastique et de musique pour le compte de l'Union départementale des Patronages. Deux mille jeunes y participaient ; les journaux ont donné le palmarès des diverses épreuves, dont beaucoup furent de qualité. La messe avait été célébrée le matin sur le stade même par *M. l'abbé Le Lay,* aumônier diocésain. *M. le vicaire général Le Floc'h,* représentait Monseigneur l'Evêque.

● *QUIMPER.* — Dimanche dernier *M. le vicaire général Prigent* a béni les nouveaux locaux de l'école S. Charles de Kerfeunteun, bâtis au fond du jardin du Grand Séminaire. Un vernissage de l'exposition des travaux d'élèves et la remise de récompenses sportives avaient précédé la fête la veille au soir.

● *PONT-L'ABBÉ.* — Dimanche dernier, une messe concélébrée par *Monseigneur l'Evêque, MM. le Curé-doyen, le chanoine Le Quéau,* ancien curé, *les abbés Diquélou,* recteur de Locmaria-Plouzané et *Le Minor,* aumônier d'Action Catholique, a marqué la fin des travaux de réaménagement de l'église paroissiale Notre-Dame des Carmes, en particulier l'érection d'un nouvel autel réalisé par *M. Kerguiguff,* sur des dessins de *Dom Le Corre,* de l'abbaye de Solesmes. A l'issue de la grand-messe a été officiellement inauguré le foyer établi dans l'ancien patronage.

● *BREST.* — Les journaux nous ont appris que la chaire de celtique de l'Université de Rennes, confiée à *M. le chanoine Falc'hun,* sera transférée à Brest en octobre prochain. C'est une bonne nouvelle étant donné le nombre d'étudiants bretonnants de la région.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le pardon des malades

C'est la paroisse de Spézet qui, cette année, accueillait le pardon des malades : elle le fit largement, avec la collaboration des services municipaux. Et le soleil voulut bien — enfin ! — luire généreusement ; aussi, pour nombre de pèlerins le voyage fut-il une découverte émerveillée : les routes à travers les paysages de la vallée de l'Aulne et de la Bretagne intérieure, la chapelle XVI[e] siècle de Notre-Dame du Crann et les jeux de lumière dans ses antiques vitraux, le panorama que l'on contemplait du champ du Pardon...

Deux mille cinq cents malades étaient inscrits ; avec les « bien-portants » la foule s'élevait à quelque cinq milie personnes. L'Hospitalité diocésaine N.-D. de Lourdes était partout présente, efficace et dévouée, sous la conduite de *M. Jacq,* président, et de *M. le chanoine Hélou,* secrétaire général de l'Evêché.

L'autel se dresse au haut de l'immense champ, devant des rangs et des rangs de chaises bleues. A 10 h. 25, la procession, où les bannières sont portées par des jeunes filles en costume du Poher, y conduit les concélébrants : *Monseigneur l'Evêque, Monseigneur Favé, M. le vicaire général Abiven, MM. les abbés Mao,* curé-doyen de Carhaix (qui prononce l'homélie), et *Ménez,* recteur de Spézet, *M. le chanoine Salaun,* aumônier de l'Hospitalité diocésaine, le *R. P. Aubry,* s. j. et *M. l'abbé Kervel,* aumôniers de la Fraternité catholique des malades. Un fort groupe de paroissiens ont préparé les chants liturgiques et soutiennent le chant de la foule ; *M. l'abbé Abjean,* du Grand Séminaire est au micro. Les prêtres, surtout nombreux l'après-midi, sont venus de tous les coins du diocèse.

Après les vêpres en français et le sermon de *M. le vicaire général Abiven,* c'est la procession du Saint-Sacrement avec bénédiction des malades « comme à Lourdes ». La proximité de l'« année de la foi » inspire la prière pendant le Salut qui termine la journée ; le schéma suivi pourrait rendre service :

— après une brève introduction sont lus successivement les passages les plus explicites de l'Exhortation apostolique PETRUM ET PAULUM de Paul VI, et à chaque fois l'assemblée répond en chantant les deux derniers vers du cantique « *Je crois en toi, mon Dieu, / Je crois en toi* ».

« *Vous le savez : le Père céleste... nous montrer forts dans la foi* » (cf. page 329, lignes 1 à 17, de la Semaine Religieuse du 2 juin 1967).

« *Vous savez également quel héraut... et son sang répandu* » (id., lignes 18 à 33).

« *Ainsi Nous Nous plaisons à espérer... dont l'ordre humain ne peut se passer* » (id. lignes 35 de la p. 329 à 4 de la p. 330).

« *Cet anniversaire offre... dans l'unité de la même foi* » (p. 330 dernier paragraphe).

— puis, l'assemblée ratifie de son « *Je crois* » chacun des articles du Symbole des Apôtres chantés par un soliste, selon la fiche de chant A 36.

Le Mouvement Cœurs Vaillants - Ames Vaillantes fête son trentième anniversaire

Depuis quelques semaines on entend parler dans les différents secteurs du « Rallye 67 ».

« Rallys 67 » est encore plus important que tous les autres rallyes auxquels ont participé les enfants jusqu'à ce jour. « Rallye 67 » c'est la joie de tous les Cœurs-Vaillants-Ames Vaillantes qui se retrouvent avec leurs camarades pour fêter le trentième anniversaire de leur Mouvement.

BREF HISTORIQUE DU MOUVEMENT

Depuis trente ans des Cœurs Vaillants et des Ames Vaillantes jouent ensemble, et veulent rendre le Christ plus présent au milieu d'eux.

Par une série d'activités et de publications (PERLIN-PINPIN pour les 6-8 ans, FRIPOUNET ET MARISETTE pour les 8-11 ans, J2 JEUNES ET J2 MAGAZINE pour les 11-15 ans) et grâce au généreux dévouement de nombreux éducateurs (responsables laïcs, prêtres, religieux, religieu es), le Mouvement vise à donner à l'enfant, dans le cadre d'une communauté enfantine à sa taille, une formation chrétienne solide qui lui donne le désir et les moyens de devenir, lui aussi, un apôtre.

Cette initiative née au cœur d'un prêtre de France, l'abbé Gaston Courtois, a reçu l'approbation et l'encouragement de la Hiérarchie. Le Concile lui-même lui a donné une sorte de consécration officielle en proclamant solennellement que « les enfants ont aussi un apostolat propre à s'exercer : à la mesure de leurs possibilités, ils peuvent être de vivants témoins du Christ au milieu de leurs camarades » (Décret sur l'apostolat des laïcs).

Recevant, il y a quelques mois, les responsables du Mouvement, le Pape Paul VI leur disait : « *Les enfants d'aujourd'hui ce sont les hommes de demain. S'ils ont été dès leur jeune âge orientés vers l'apostolat, par une formation appropriée, ils seront en mesure de fournir à l'Eglise les militants, jeunes ou adultes, dont elle a besoin pour poursuivre sa tâche d'évangélisation dans ce monde en pleine transformation.* »

Actuellement ce Mouvement est implanté dans trente pays.

M.I.D.A.D.E. (Mouvement International de l'Action Catholique de l'Enfance) est le nom qui fut choisi pour le Mouvement International par les participants de la deuxième rencontre internationale de l'Action Catholique de l'Enfance réunis à Rome en juillet dernier.

LA CÉLÉBRATION DU TRENTIÈME ANNIVERSAIRE : LES RALLYES

La célébration du trentième anniversaire du Mouvement se prépare maintenant dans les différents secteurs de la fédération.

Les « Rallyes 67 » seront les temps forts de cette célébration. Il y en a 24 de prévus pour le diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour les 8-11 *ans*

« Rallye 67 » est l'occasion de manifester la joie du trentième anniversaire de leur Mouvement ; cette joie est partagée avec tous les « Compagnons de Chantamis ».

A ce rassemblement tous les enfants participent :

— le matin à un grand jeu où ils retrouveront les différentes étapes du jeu des « Compagnons de Chantamis » vécu tout au long de l'année.

— l'après-midi à un jeu scénique par lequel ils découvrent et revivent tout ce que les C.V.-A.V., avec leurs camarades, ont fait ensemble depuis trente ans. Par le chapitre du « Livre d'or », construit autour du jeu scénique, tous les enfants exprimeront à travers leurs parchemins et les découvertes faites par le « Tour de Chantamis » comment aujourd'hui ils construisent « Chantamis ».

Les enfants de tous les pays où existe le Mouvement sont représentés par les drapeaux de leur pays. Ainsi la joie de ce trentième anniversaire est partagée par tous les enfants du monde.

L'Eglise bâtit depuis des milliers d'années. Aujourd'hui elle continue de se construire par l'action de l'Esprit en chacun de ses membres : enfants, jeunes, adultes.

Cette construction de l'Eglise, les enfants la vivent et la réalisent ensemble, en bâtissant tous les jours « Chantamis ».

Pours les gars de 11-15 *ans*

« Rallye 67 » c'est la fête de tous les gars qui ensemble font quelque chose de chic. Là ils expriment leurs réussites devant tous et les relient avec celles des autres dans le Livre d'or.

L'explosion de l'amitié dans le monde est signe de la présence de l'Esprit qui les pousse à agir, à s'organiser, à prendre des initiatives. L'Esprit de Dieu Amour les rassemble et les rend forts pour dépasser le péché individuel et collectif.

La sécurité qu'ils éprouvent ensemble c'est la joie, c'est le bonheur, c'est la réussite, car l'Esprit-Saint en est la source. A « Rallye 67 » il se manifeste dans toute la vie que les gars apportent.

Pour les filles de 11-15 *ans*

« Rallye 67 » sera la manifestation de leur engagement de J2 dans leur monde de préadolescentes.

Au cours de cette journée elles auront l'occasion de vivre dans l'amitié et de découvrir qu'elles forment une véritable cellule de l'Eglise.

En faisant des réussites dans toutes leurs relations elles proclament dans leur langue, au milieu de leurs semblables (des filles de leur âge, de leur milieu), les merveilles de Dieu. Elles sont des signes vivants de l'Esprit. St Paul dit : « l'amour de Dieu dans nos cœurs, c'est l'Esprit-Saint ».

Chaque fois qu'il y a plus d'accueil, une plus grande communion entre elles, c'est l'Eglise qui se bâtit.

Chaque Rallye se termine par un grand lâcher de ballons. Ces ballons donnent la joie d'un jeu amusant, mais ils ont en plus quelque chose de grand, de solennel : ils évoquent une histoire, celle de chacun des enfants qui sont là. Ils sont comme des signes lancés dans le ciel, chargés de toute une année de vie ensemble, de rencontre dans les clubs, d'amitié partagée, de rêves, de chansons, d'efforts pour une réussite... « Ce que nous avons vu et entendu », pourraient-ils dire eux aussi, « nous l'annonçons »... C'est la joie de la fête intérieure qui met en branle tout ce monde, car faire la fête, ce n'est pas seulement se donner une activité agréable, c'est célébrer ce qu'on a vécu, comme le moissonneur qui lève avec joie les gerbes qu'il a liées.

QUELQUES POINTS DE RÉFLEXION

La vie des enfants et des préadolescents est très différente selon les âges et les milieux. Ceci est un appel constant pour un mouvement d'évangélisation à adapter les communautés pour qu'elles puissent jouer leur rôle. C'est pourquoi cette année se sont multipliées les communautés adaptées aux âges et aux milieux.

Mais ceci n'est pas encore vrai partout

— soit parce que les responsables n'en ont pas perçu la nécessité, surtout en ce qui concerne les milieux,

— soit parce qu'il n'y a pas assez de responsables, particulièrement pour les gars en milieu rural,

— soit, qu'en rural encore, les enfants sont dispersés.

Les difficultés sont particulièrement importantes au niveau des 11-15 ans dispersés par la vie scolaire. Il faut permettre l'implantation des communautés hors des cadres traditionnels, là où vivent et se regroupent les préadolescents : secteur, C.E.G., etc...

Les enfants ont besoin des adultes, mais nous ne devons pas oublier :

— que toute la vie des enfants est à évangéliser : famille, quartier, bande. Ce qu'il faut donc, c'est une attention globale à la réalité du monde de l'enfance ;

— cette évangélisation se fait, pour une part, par les enfants eux-mêmes — les enfants sont les apôtres des enfants. Les communautés du Mouvement doivent réaliser un travail apostolique et former les enfants à prendre des responsabilités à leur taille.

— notre responsabilité est une responsabilité de service pour éveiller les enfants à leur responsabilité. C'est « en équipe », « en Eglise » (aumôniers, religieux, religieuses, responsables, tuteurs, tutrices) que nous devons travailler, « chercher ensemble ».

Mgr l'Evêque concluait sa lettre aux responsables à l'occasion du trentième anniversaire de la façon suivante : « *Mon souhait ardent est de voir le Mouvement s'implanter de plus en plus dans le diocèse. Qu'il s'efforce d'atteindre l'ensemble des enfants, qu'ils soient dans une école libre ou dans une école publique, car il s'agit de donner au plus grand nombre possible de baptisés leurs chances de réaliser pleinement leur vie avec le Christ. Que les adultes et les jeunes fassent place à l'enfance dans leurs préoccupations apostoliques et soient prêts à s'intéresser à ce que font ces enfants et à soutenir l'action et la vie du Mouvement.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *PAX, chronique de l'abbaye S. Guénolé de Landévennec.* — Au sommaire du n° 70 : *Œcuménisme en vérité et valeurs monastiques* (d'après une conférence du P. Bouyer, oratorien), *La dévotion à S. Michel dans les Côtes-du-Nord, Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur, Chronique du Monastère et de l'Ordre, Chant liturgique breton...*

Arrêtons-nous un instant à ce dernier texte qui, aux pages 56 à 59, recense les récentes parutions bretonnes de MM. les abbés Seznec, R. Abjean (*Oferenn, Salmou nevez*) et L. ar Floc'h (*Lidou an Anaon*). C'est une étude critique qui montre l'attention du recenseur et sa compétence sur les difficiles questions d'isorythmie. Voici sa conclusion :

« On ne le sait que trop, avant d'aboutir — et les auteurs eux-« mêmes sont d'accord, puisqu'aussi bien ils entendent n'offrir que des « essais, — avant donc d'aboutir à la constitution de pièces acquises à « titre définitif, il faut accepter de longs tâtonnements, se livrer à de « patientes recherches, et ce à travers des efforts multiples et assidus... »

● *ETUDES.* — « Devant la supériorité incontestable de la science et de la technique américaines, l'Europe s'alarme, elle se sent frustrée. Ne risque-t-elle pas d'être à plus ou moins brève échéance dominée par le Grand Américain, de perdre son indépendance si elle ne parvient pas à modifier de quelque façon, dans un avenir très proche, les termes actuels de la situation ? De plus en plus perce son inquiétude. » Pour démontrer les raisons de cette inquiétude, Monique Pinson et Charles Delamare, dans le numéro de juin des ETUDES, se penchent sur ce problème qui conditionne la construction et l'avenir de l'Europe. Dans la même livraison, on peut lire les articles de : Pierre Rondot, *Le problème du monde musulman* ; Pierre Chauleur, *Les problèmes antillais* ; Jean Lucien-Brun, *Les incidences internationales d'un naufrage, l'affaire du Torrey-Canyon* ; Georges Morel, *Sur le sens du mot Dieu* et les chroniques d'actualité religieuse, théâtrale et cinématographique.

● *CHRISTUS.* — Le récent numéro de CHRISTUS (n° 54) n'est pas centré sur un thème unique. Il permet ainsi de reprendre librement quelques points de l'actualité spirituelle. Trois articles s'attachent à l'un ou l'autre trait du catholique 1967. C'est quelqu'un qui n'a plus le Concile à faire, mais à assimiler (M. Bellet), qu idoit renouveler les chemins de sa prière (D. Vasse) et ouvrir la Bible en trouvant de l'aide dans la science exégétique (N. Lohfink). Il a aussi à trouver une attitude juste et forte devant la violence (Méditation sur les Actes des Apôtres).

Le reste du volume est ignatien de contenu et d'esprit. L'actualité a donné l'occasion de deux chroniques : l'une, sur la récente édition en français — c'est une date — des « Constitutions de la Compagnie de Jésus » (M. Rondet), l'autre, sur la Congrégation Générale (J.-M. Le Blond). A la lumière de saint Ignace sont affrontés deux problèmes de vie spirituelle : Comment être en paix avec son passé (D. Bertrand), comment planifier son existence pour la Gloire de Dieu (K. Rahner). Enfin, une correspondance inédite du Père Teilhard montre comment peuvent se concilier l'amitié, la ferveur scientifique et le témoignage de la foi. — Christus, 35, rue de Sèvres, Paris 6e.

● *ADOLESCENCE, cahiers d'approfondissement spirituel pour les plus de 15 ans. Illustrations au trait et photographiques en deux couleurs. Prix du cahier 1 F. ; abonnement à 5 cahiers successifs (1 à 5 ou 6 à 10) : 4,75 F. ; abonnement à 10 cahiers successifs (1 à 10) : 9 F. Editions SEDAP, B.P. 404, Toulouse (C.C.P. SEDAP - Toulouse 593).*

— ADOLESCENCE N° 6 : « DIEU ? » Le Dieu que connaissent spontanément les jeunes chrétiens est plus souvent le Dieu de la religion naturelle que celui de Jésus-Christ. Ce cahier peut aider les adolescents à faire cette conversion essentielle et les faire accéder à une foi chrétienne plus adulte. Questionnaires, sujets de discussion, témoignages, articles, recherche biblique, éléments pour la prière personnelle visent tous cet unique but. Le numéro peut fournir la matière d'une récollection.

— ADOLESCENCE N° 7 : « LE SACREMENT DE PÉNITENCE ». Comment aider les jeunes qui se désaffectent si facilement de la confession à en retrouver une pratique régulière et efficace, tel est le projet de ce cahier qui peut les aider à sortir de la routine et à faire de ce geste de la foi un geste vraiment personnel. Ce cahier peut être utilisé au cours d'une récollection ou être distribué individuellement en vue d'une meilleure préparation à la confession.

Spécimens sur demande.

● *UN APPEL DU SECOURS CATHOLIQUE.* — De Rome, « Caritas Internationalis » lance un appel pour envoyer des médicaments en Terre Sainte. En France, les dons sont reçus au Secours Catholique, uniquement en espèces : C.C.P. 5.620.09 Paris.

● *UN MISSEL D'AUTEL LATIN-FRANÇAIS*, tome II, a été trouvé aux environs de Quimper ; à l'intérieur, une feuille de monitions du célébrant pour le dimanche après l'Ascension. Le réclamer à l'Evêché.

● *UNE HEUREUSE INITIATIVE :* « HISTOIRE CHRÉTIENNE », 91, place Joffre, 62 - Béthune, a pour but d'intéresser davantage les laïcs à la culture chrétienne.

Une *campagne de présentation* est *en cours dans le diocèse ;* nous demandons à nos lecteurs de *réserver bon accueil aux propagandistes* qui leur rendront visite (MM. Paré et Périni), et qui leur proposeront plus particulièrement : « Histoire de l'Eglise », de Daniel Rops, et la collection « Jalons ».

● *POUPÉES BRETONNES* et toutes fournitures, galons, rubans, feutres, velours, perles, dentelle. Mme Tanguy-Puillandre, 16, place S. Corentin, Quimper.

● LA S.N.C.F. communique :

Le train auto-couchettes Saint-Brieuc-Paris et vice-versa est à votre disposition toutes les nuits à partir du 24 juin.

Gagnez du temps et du sommeil en l'utilisant avec votre voiture.

Renseignez-vous dans les gares (notamment à St-Brieuc, Tél. 33.04.27) et dans les Agences de Voyages.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM
15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUSTIQUE
Cabasse
Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité
Kergonan - BREST (Finistère)
Tél. 44-64-50
Service après-vente
Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. : Nord 85-86
Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE
GRANDS MAGASINS TRÉANTON
Place de l'Eglise et Place de Lourdes
- LANDIVISIAU - Tél. 7 -
Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces
Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics
JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS
Ets COLLÉTER
12, Impasse Paul-Bert
QUIMPER — Tél. 16.79
Revêtements de Sols
Murs — Escaliers
PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204
en ÉPARGNE-CRÉDIT
aux GARAGES DE BRETAGNE
Concessionnaires « PEUGEOT »
BREST
Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06
MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès
BREST - EXTENSION
Immobilier Commercial
Administration d'immeubles
Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT
Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU
MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS
CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints
Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31
Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Instruction sur le culte du mystère eucharistique

Page

Introduction (nn. 1-4) 2

1re Partie. — Quelques principes généraux auxquels il faut particulièrement prêter attention dans la catéchèse du mystère eucharistique au Peuple de Dieu (nn. 5-15)..... 6

2e Partie. — La célébration du « Mémorial du Seigneur ».

A. Quelques normes générales sur l'ordonnance de la célébration du Mémorial du Seigneur dans la communauté des fidèles (nn. 16-24)..... 11

B. La célébration eucharistique le dimanche et les jours de semaine (nn. 25-30)..... 14

C. La communion des fidèles (nn. 31-41)..... 17

D. La célébration eucharistique dans la vie et le ministère de l'évêque et du prêtre (nn. 42-48)..... 21

3e Partie. — Le Culte dû à la Sainte Eucharistie en tant qu'elle est un sacrement permanent.

A. Les fins de la conservation de l'Eucharistie et la prière devant le Saint Sacrement (nn. 49-51)..... 24

B. Le lieu où est conservé le Saint Sacrement (nn. 52-57). 25

C. Les « pieux et saints exercices » eucharistiques (n. 58). 26

D. Les processions eucharistiques (n. 59)..... 27

E. L'exposition de la Sainte Eucharistie (nn. 60-66)..... 27

F. Les congrès eucharistiques (n. 67)..... 29

Archives diocésaines de Quimper et Léon

INTRODUCTION

1. Les plus récents documents de l'Eglise sur le mystère eucharistique.

Le mystère eucharistique est vraiment le centre de la sainte Liturgie et même de la vie chrétienne tout entière. Aussi, enseignée par l'Esprit-Saint, l'Eglise cherche-t-elle à le pénétrer de jour en jour davantage et à en vivre plus intensément.

Le saint Concile Vatican II a, de nos jours, exposé divers aspects de ce mystère qui ne sont pas de médiocre importance.

Par la Constitution sur la sainte Liturgie, après avoir rappelé quelques points concernant la nature et l'importance de l'Eucharistie (1), il a fixé les normes pour la révision des rites du saint Sacrifice de la Messe, afin que la célébration de ce mystère favorise la participation active et totale des fidèles (2) ; de plus il a élargi l'usage de la concélébration et de la communion sous les deux espèces (3).

Dans la Constitution sur l'Eglise, il a montré le lien étroit qui existe entre l'Eucharistie et le mystère de l'Eglise (4). Enfin, dans ses autres documents, il a souvent souligné l'importance du mystère eucharistique dans la vie des fidèles (5) et le pouvoir qu'il a de manifester la signification du travail humain et de toute la nature créée du fait qu'en lui « les éléments de la nature, cultivés par l'homme, sont changés au Corps et au Sang glorieux » (6).

Le Pape Pie XII avait, surtout dans l'encyclique « Mediator Dei » (7), ouvert la voie à ces décisions du saint Concile. De son côté, le Souverain Pontife Paul VI rappela dans l'encyclique « Mysterium Fidei » (8) l'importance de certains aspects de la doctrine eucharistique, en particulier ce qui a trait à la présence réelle du Christ et au culte que, même en dehors de la Messe, on doit rendre à ce sacrement.

2. Nécessité de considérer dans un seul regard tout le contenu doctrinal de ces documents.

C'est pourquoi ces derniers temps, plusieurs aspects de la doctrine traditionnelle relative à ce mystère sont mûrement examinés dans toute l'Eglise et sont proposés avec une nouvelle ardeur à la piété des fidèles, avec même l'apport d'études et d'entreprises de tout genre, surtout dans les domaines liturgique et biblique.

Il est donc nécessaire qu'à partir de la doctrine intégrale de ces documents on tire des normes pratiques pour la conduite du peuple chrétien à l'égard de ce mystère, afin qu'il puisse parvenir à la connaissance et à la sainteté proposées à l'Eglise par le Concile.

Il importe en effet que le mystère eucharistique, considéré de façon intégrale en ses divers aspects, resplendisse aux yeux des fidèles avec la clarté qui lui revient, et que les liens objectivement reconnus par la doctrine de l'Eglise entre les divers aspects de ce mystère soient également entretenus dans la vie et l'esprit des fidèles.

3. Principaux points doctrinaux à relever dans cet ensemble de documents.

Parmi les principes doctrinaux que considèrent les documents ecclésiastiques précités relatifs au mystère eucharistique, il sera utile de relever les points suivants qui touchent à l'attitude du peuple chrétien envers ce mystère, et donc intéressent directement le but de cette Instruction.

a) « Dans la nature humaine qu'il s'est unie, le Fils de Dieu, en remportant la victoire sur la mort par sa mort et sa résurrection, a racheté l'homme et l'a transformé pour en faire une nouvelle créature (cf. Gal. 6/15 ; II Cor. 5/17). Car, en communiquant son Esprit, il a mystérieusement établi ses frères, appelés d'entre toutes les nations, comme son propre corps. Dans ce corps, la vie du Christ se diffuse en ceux qui croient et qui, par les sacrements, sont unis, d'une façon mystérieuse mais bien réelle, au Christ souffrant et glorifié » (9).

Aussi, « notre Sauveur, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, institua le Sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang pour perpétuer le Sacrifice de la Croix au long des siècles, jusqu'à ce qu'il vienne, et en outre pour confier à l'Eglise, son Epouse bien-aimée, le mémorial de sa mort et de sa résurrection : sacrement de l'amour, signe de l'unité, lien de la charité, banquet pascal dans lequel le Christ est mangé, où l'âme est comblée de grâce, et où le gage de la gloire future nous est donné » (10).

C'est pourquoi la Messe, ou Cène du Seigneur, est tout à la fois et inséparablement :

— le sacrifice dans lequel se perpétue le Sacrifice de la Croix,

— le mémorial de la mort et de la résurrection du Seigneur prescrivant : « Faites ceci en mémoire de moi » (Lc 22/19),

— le banquet sacré où, par la Communion au Corps et au Sang du Seigneur, le peuple de Dieu participe aux biens du sacrifice pascal, réactualise l'alliance nouvelle scellée une fois pour toutes par Dieu avec les hommes dans le sang du Christ, et, dans sa foi et l'espérance, préfigure et anticipe le banquet eschatologique dans le Royaume du Père, en annonçant la mort du Seigneur « jusqu'à ce qu'il vienne » (11).

b) Dans la Messe, le sacrifice et le banquet appartiennent donc au même mystère d'une façon telle qu'ils se rattachent très étroitement l'un à l'autre.

Dans le Sacrifice de la Messe le Seigneur est en effet immolé « lorsqu'il commence à être sacramentellement présent dans les espèces du pain et du vin comme nourriture spirituelle des fidèles » (12). Et à cette fin, le Christ a confié ce sacrifice à l'Eglise pour que les fidèles y participent et spirituellement, par la foi et la charité, et sacramentellement par le banquet de la sainte communion. La participation à la Cène du Seigneur est toujours de fait la communion au Christ s'offrant au Père pour nous en sacrifice (13).

c) La célébration eucharistique qui s'accomplit à la Messe est l'acte non seulement du Christ, mais aussi de l'Eglise. Là en effet, perpétuant de façon non sanglante tout au long des siècles le sacrifice

Archives diocésaines de Quimper et Léon

accompli sur la Croix (14), le Christ s'offre au Père pour le salut du monde par le ministère des prêtres (15). L'Eglise, elle, épouse et ministre du Christ, accomplissant unie à lui l'office de prêtre et d'hostie, l'offre au Père en même temps qu'elle s'offre tout entière avec lui (16).

De cette façon, et spécialement dans la grande prière eucharistique, l'Eglise ne faisant qu'un avec le Christ rend grâce au Père, dans l'Esprit Saint, pour tous les biens qu'il donne aux hommes dans la création et, d'une façon vraiment merveilleuse, dans le mystère pascal ; et elle l'implore pour que vienne son Royaume.

d) C'est pourquoi aucune Messe, comme d'ailleurs aucune action liturgique, n'est un acte purement privé ; mais c'est une célébration de l'Eglise comme société organisée en divers ordres et diverses fonctions, dans laquelle chacun agit selon sa place propre et ses propres fonctions (17).

e) Cette célébration de l'Eucharistie dans le sacrifice de la Messe est, en vérité, la source et la fin du culte rendu à ce sacrement en dehors de la Messe. Car les Espèces qui demeurent après la Messe non seulement proviennent de celle-ci, mais elles sont conservées pour que les fidèles qui ne peuvent pas être présents s'unissent, par la communion sacramentelle faite dans les dispositions requises, au Christ et à son sacrifice célébré durant la Messe (18).

Aussi le sacrifice eucharistique est-il la source et le sommet de tout le culte de l'Eglise et de toute la vie chrétienne (19). Les fidèles participent en toute plénitude à ce sacrifice d'action de grâces, de propitiation et de louange lorsque, non contents d'offrir au Père avec le prêtre la sainte Victime et de s'offrir eux-mêmes totalement en elle, ils reçoivent également dans le sacrement cette même Victime.

f) Il n'est personne qui puisse douter « que tous les fidèles, selon la coutume reçue depuis toujours dans l'Eglise catholique, doivent rendre, en vénérant ce sacrement très saint, le culte de latrie dû au vrai Dieu. Car ce n'est pas parce qu'il a été institué par le Christ Seigneur pour être mangé qu'on doit moins l'adorer » (20). En effet, c'est le Seigneur lui-même qui doit être adoré dans la « Réserve eucharistique » (21), puisqu'il y est substantiellement présent du fait de la conversion du pain et du vin appelée à juste titre d'après le Concile de Trente transsubstantiation (22).

g) Il faut donc considérer le mystère eucharistique dans toute son ampleur, tant dans la célébration de la Messe elle-même que dans le culte rendu aux saintes Espèces conservées après la Messe et pour l'extension de la grâce du Sacrifice (23).

A partir de ces principes, des normes doivent être établies pour l'ordonnance pratique du culte dû à ce sacrement même après la Messe, et pour la mise en harmonie de celui-ci avec une juste ordonnance du Sacrifice de la Messe selon l'esprit des prescriptions du Concile Vatican II et des autres documents du Siège apostolique en ce domaine (24).

4. Sens général de cette Instruction.

C'est pourquoi le Souverain Pontife Paul VI a demandé au « Conseil chargé de la mise en exécution de la Constitution sur la sainte Liturgie » de préparer une Instruction spéciale dans laquelle seraient fixées de telles normes pratiques, des plus utiles dans les circonstances actuelles.

Ces normes doivent donc surtout viser non seulement à ce que soient présents aux esprits les principes généraux de la catéchèse du mystère eucharistique à faire au peuple, mais aussi à ce que deviennent plus intelligibles les signes dans lesquels l'Eucharistie est célébrée comme Mémorial du Seigneur et vénérée dans l'Eglise comme sacrement permanent.

Car, bien que dans ce mystère se trouve le fait remarquable et unique qu'est la présence de l'auteur même de la sainteté, il a pourtant en commun avec tous les autres sacrements d'être le symbole d'une réalité sacrée et la forme visible d'une grâce invisible (25). Il imprégnera donc d'autant plus sûrement et efficacement l'esprit et la vie des fidèles que les signes dans lesquels on le célèbre et le vénère seront plus adaptés et plus transparents (26).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PREMIÈRE PARTIE

QUELQUES PRINCIPES GÉNÉRAUX AUXQUELS IL FAUT PARTICULIÈREMENT PRÊTER ATTENTION DANS LA CATÉCHÈSE DU MYSTÈRE EUCHARISTIQUE AU PEUPLE DE DIEU

5. Ce qui est requis des pasteurs chargés de la catéchèse de ce mystère.

Une catéchèse convenable est nécessaire pour que le mystère eucharistique en arrive comme à imprégner peu à peu l'esprit et la vie des fidèles.

Mais pour pouvoir la transmettre correctement, les pasteurs doivent avant tout ne pas se contenter de tenir compte de la doctrine intégrale de foi contenue dans les documents du Magistère, mais ils doivent aussi s'efforcer de faire pénétrer plus profondément dans leur cœur et leur vie l'esprit de l'Eglise sur ce sujet (27). C'est alors qu'ils discerneront aisément parmi tous les aspects de ce mystère ceux qui, dans chaque cas particulier, conviennent le mieux aux fidèles.

En ayant à l'esprit ce qui a été dit au n. 3, on accordera entre autres une attention particulière aux points suivants.

6. Le mystère eucharistique, centre de toute la vie de l'Eglise.

La catéchèse de l'Eucharistie doit chercher à inculquer aux fidèles que la célébration de l'Eucharistie est vraiment le centre de toute la vie chrétienne, tant au plan de l'Eglise universelle qu'à celui des communautés locales de cette même Eglise. Car « les autres sacrements, ainsi que tous les ministères ecclésiaux et les tâches apostoliques sont tous liés à l'Eucharistie et ordonnés à elle. Car la sainte Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Eglise, c'est-à-dire le Christ lui-même, notre Pâque, notre pain de vie, dont la chair, vivifiée par l'Esprit-Saint et vivifiante, donne la vie aux hommes, les invitant et les conduisant à offrir en union avec Lui leur propre vie, leur travail, toute la création » (28).

La communion de vie avec Dieu et l'unité du Peuple de Dieu, par lesquelles l'Eglise est elle-même, l'Eucharistie les signifie comme il le faut et les réalise merveilleusement (29). En elle se trouve le sommet à la fois de l'action par laquelle, dans le Christ, Dieu sanctifie le monde, et du culte qu'en l'Esprit-Saint les hommes rendent au Christ et, par lui, au Père (30). De plus, sa célébration « contribue au plus

haut point à ce que les fidèles, par leur vie, expriment et manifestent aux autres le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Eglise » (31).

7. Le mystère eucharistique, centre de l'Eglise locale.

Par l'Eucharistie, « l'Eglise ne cesse de vivre et de grandir. Mais cette Eglise du Christ est vraiment présente dans toutes les communautés locales de fidèles, légitimement réunies autour de leurs pasteurs, et que le Nouveau Testament lui-même appelle « Eglises ». En effet, là où elels se trouvent, se trouve le Peuple nouveau, appelé par Dieu dans l'Esprit-Saint et avec une pleine assurance (cf. I Thess. 1/5). C'est en elles que l'annonce de l'Evangile du Christ rassemble les fidèles, qu'est célébré le mystère de la Cène du Seigneur, « afin que par la chair et le sang du Seigneur soient étroitement unis tous les frères de la communauté » (32). Toute assemblée eucharistique autour de l'autel, relevant du ministère sacré de l'évêque » (33), ou du prêtre qui tient la place de l'évêque (34), « est un signe de la charité et de l'unité du Corps mystique, sans laquelle il ne peut pas y avoir de salut » (35). Dans ces communautés, fussent-elles petites et pauvres ou vivant dans la dispersion, le Christ est présent, dans la puissance duquel se rassemble l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique. « La participation au Corps et au Sang du Christ n'opère en effet rien d'autre que de nous faire passer en ce que nous recevons (36) » (37).

8. Le mystère eucharistique et l'union des chrétiens.

En plus de ce qui concerne la communauté ecclésiale et chaque fidèle, les pasteurs doivent prêter grande attention à cette partie de sa doctrine dans laquelle l'Eglise enseigne que par le Mémorial du Seigneur, célébré dans la fidélité à la volonté de celui-ci, se signifie et s'accomplit l'unité de ceux qui croient en lui (38).

Comme le prescrit le Décret « De Œcumenismo » du Concile Vatican II (39), les fidèles seront conduits à une juste estimation des biens conservés dans la tradition eucharistique selon laquelle les frères des autres confessions chrétiennes ont gardé la coutume de célébrer la Cène du Seigneur. Car, « en célébrant à la sainte Cène le mémorial de la mort et de la résurrection du Seigneur, elles professent que la vie consiste dans la communion au Christ, et elles attendent son retour glorieux » (40). Quant à ceux qui ont conservé le sacrement de l'Ordre, « dans la célébration eucharistique, unis à l'évêque, ils trouvent accès auprès de Dieu le Père par son Fils, Verbe incarné, mort et glorifié, dans l'effusion de l'Esprit-Saint ; ils entrent de la sorte en communion avec la Très Sainte Trinité et deviennent « participants de la nature divine » (II Petr. 1/4). Ainsi donc, par la célébration de l'Eucharistie du Seigneur, en chacune de ces Eglises, l'Eglise de Dieu s'édifie et grandit, et la communion entre elles se manifeste par la concélébration » (41).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est en premier lieu dans la célébration du mystère de l'unité qu'il convient que tous les chrétiens soient douloureusement affligés des divisions qui les séparent. Qu'ils adressent donc leurs prières à Dieu pour que tous les disciples du Christ perçoivent de jour en jour plus parfaitement ce qu'est le mystère de l'Eucharistie selon sa véritable volonté, et qu'ils le célèbrent de telle façon que, devenus participants au Corps du Christ, ils deviennent un seul corps (cf. I Cor. 10/17), « unifié par les liens mêmes par lesquels le Christ a voulu le constituer » (42).

9. Divers modes de présence du Christ.

Pour une intelligence plus pénétrante du mystère eucharistique, les fidèles seront également instruits des principaux modes selon lesquels le Seigneur lui-même est présent aux célébrations liturgiques de son Eglise (43).

Il est toujours présent dans l'assemblée de ses fidèles réunis en son nom (cf. Mt 18/20). Il l'est également dans sa Parole, puisque c'est lui qui parle tandis qu'on lit dans l'Eglise les saintes Ecritures.

Quant au sacrifice eucharistique, il y est présent et dans la personne du ministre, car « c'est le même qui offre maintenant par le ministère des prêtres qui s'est offert lui-même alors sur la Croix » (44) et, degré le plus éminent, dans les Espèces eucharistiques (45). Dans ce sacrement, en effet, d'une façon unique, le Christ total et tout entier, Dieu et homme, se trouve présent substantiellement et sous un mode permanent. Cette présence du Christ dans les Espèces est appelée « réelle non à titre exclusif, comme si les autres présences ne l'étaient pas, mais par excellence » (46).

10. Lien entre la liturgie de la Parole et la liturgie eucharistique.

Les pasteurs « instruiront donc avec soin les fidèles au sujet de la participation à la Messe entière », en montrant le lien étroit existant entre la liturgie de la Parole et la célébration de la Cène du Seigneur, pour qu'ils perçoivent clairement qu'il n'y a là qu'un seul acte de culte (47). En effet, « la proclamation de la Parole est indispensable au ministère sacramentel lui-même puisqu'il s'agit des sacrements de la foi qui naît et se nourrit de la Parole » (48). Ceci vaut surtout de la célébration des Messes : la liturgie de la Parole vise à y favoriser de façon particulière le lien étroit existant entre l'annonce et l'audition de la Parole de Dieu et le mystère eucharistique (49).

En écoutant la Parole de Dieu, les fidèles apprendront donc que les merveilles qui y sont annoncées ont leur sommet dans le mystère pascal, dont la Messe célèbre sacramentellement le mémorial. De cette façon, accueillant la Parole de Dieu, nourris par elle, ils seront, dans l'action de grâces, introduits à une participation fructueuse aux mystères du salut. Ainsi l'Eglise se nourrit-elle du pain de vie à la table de la Parole de Dieu comme à celle du Corps du Christ (50).

11. Sacerdoce commun et sacerdoce ministériel dans la célébration eucharistique.

Cette participation active et propre de la communauté sera par ailleurs d'autant plus consciente et fructueuse que les fidèles connaîtront plus clairement la place qui est la leur dans l'assemblée liturgique et ce qui leur revient de faire dans l'action eucharistique (51).

La catéchèse expliquera donc la doctrine du sacerdoce royal auquel, par la régénération et l'onction de l'Esprit-Saint, les fidèles sont consacrés (52).

A partir de là, on mettra en lumière le rôle que joue dans la célébration eucharistique le sacerdoce ministériel, — qui diffère en essence et non seulement en degré du sacerdoce commun des fidèles (53), — comme aussi les fonctions accomplies par tous ceux qui y exercent quelque ministère (54).

12. Nature de la participation active à la Messe.

On expliquera donc que tous ceux qui sont rassemblés pour l'Eucharistie sont le Peuple saint qui, uni aux ministres, a son rôle à jouer dans l'action sacrée. Certes seul le prêtre, en tant qu'il tient la place du Christ, consacre le pain et le vin. Pourtant l'action des fidèles en l'Eucharistie consiste en ce que, commémorant la Passion, la Résurrection et la gloire du Seigneur, ils rendent grâces à Dieu et offrent l'hostie sans tache, non seulement par la main du prêtre, mais en ne faisant qu'un avec lui ; puis, par la réception du Corps du Seigneur, se réalise leur communion avec Dieu et entre eux, ce qui est la fin même du sacrifice (55). Car leur participation plus parfaite à la Messe a lieu lorsqu'ils reçoivent sacramentellement au cours de celle-ci, avec les dispositions requises, le Corps du Seigneur, en obéissant à ses propres paroles : « Prenez et mangez » (56).

Or, tout comme la Passion du Christ elle-même, ce Sacrifice bien qu'offert pour tous « ne produit pourtant son effet qu'en ceux qui par la foi et la charité s'unissent à la Passion du Christ,... et il leur profite plus ou moins selon la qualité de leur dévotion » (57).

On expliquera tout cela aux fidèles pour les amener à célébrer la Messe d'une façon active, et par les sentiments intimes de l'âme, et par la participation extérieure aux rites, en conformité avec les prescriptions de la Constitution sur la sainte Liturgie (58), qui, par la suite, ont été précisées par l'Instruction « Inter Œcumenici », du 26 septembre 1964, par l'Instruction « Musicam sacram », du 5 mars 1967 (59), et par l'Instruction « Tres abhinc annos », du 4 mai 1967.

13. Implications de la célébration eucharistique dans la vie quotidienne des fidèles.

Les fidèles doivent garder dans leurs mœurs et leur vie ce qu'en la célébration eucharistique ils ont reçu dans la foi et le sacrement. Ils s'efforceront donc de mener toute leur vie avec joie, dans la puissance de cette nourriture céleste, en entrant dans la mort et la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

résurrection du Seigneur. Que chacun donc, une fois qu'il a participé à la Messe, « s'empresse de faire de bonnes œuvres, de plaire à Dieu et de bien vivre, en s'attachant à l'Eglise, en mettant en pratique ce qu'on lui a enseigné et en progressant dans le service de Dieu » (60), travaillant à imprégner le monde de l'esprit du Christ et à devenir son témoin « en toute circonstance et au cœur même de la communauté humaine » (61).

D'ailleurs, « aucune communauté chrétienne ne peut se construire sans trouver sa racine et son centre dans la célébration de la Sainte Eucharistie : c'est donc par celle-ci que doit commencer toute éducation de l'esprit communautaire » (62).

14. La catéchèse de la Messe aux enfants.

Ceux qui ont charge de l'éducation religieuse des enfants, en particulier les parents, les curés et les maîtres, doivent, alors qu'ils les initient peu à peu à la connaissance du mystère du salut (63), accorder une attention spéciale à la catéchèse de l'Eucharistie. Celle-ci, adaptée comme il le faut à l'âge et à la capacité des enfants, doit viser à leur transmettre, par le moyen des principaux rites et des principales prières, la signification de la Messe, même en ce qui regarde la participation à la vie de l'Eglise.

On aura cela présent à l'esprit en particulier dès qu'il s'agira de la préparation des enfants à la première communion, pour que cette première communion leur apparaisse vraiment comme leur insertion plénière dans le corps du Christ (64).

15. La catéchèse de la Messe doit partir des rites et des prières.

Le Concile œcuménique de Trente prescrivait déjà aux pasteurs « d'expliquer fréquemment, par eux-mêmes ou par d'autres, quelque partie de ce qui est lu à la Messe et entre autres d'éclairer quelque aspect du mystère de ce très saint Sacrifice » (65).

Les pasteurs guideront donc les fidèles vers une pleine intelligence de ce mystère de foi par une catéchèse adéquate, qui partira des mystères de l'année liturgique et des rites et prières de la célébration pour en manifester le sens, surtout celui de la grande prière eucharistique, et conduire à une perception profonde du mystère qu'ils signifient et accomplissent.

DEUXIÈME PARTIE

LA CÉLÉBRATION DU « MEMORIAL DU SEIGNEUR »

A. - Quelques normes générales sur l'ordonnance de la célébration du Mémorial du Seigneur dans la communauté des fidèles.

16. Manifester l'unité de la communauté dans la célébration.

Puisqu'à cause du baptême « il n'y a plus ni juif, ni grec, ni esclave, ni homme libre, ni homme, ni femme », mais tous sont dans le Christ Jésus (cf. Gal. 3/28), l'assemblée qui manifeste le plus pleinement la nature de l'Eglise et son rôle dans l'Eucharistie est celle qui groupe ensemble des fidèles de tout genre, de tout âge, de toute condition.

L'unité de cette communauté, née du pain unique auquel tous participent (cf. I Cor. 10/17), est cependant hiérarchiquement ordonnée, et exige donc que « chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fasse seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques » (66).

Un merveilleux exemple de cette unité apparaît « dans la participation plénière et active de tout le saint Peuple de Dieu... dans la même Eucharistie, dans une seule prière, autour de l'autel unique où préside l'évêque entouré de son presbytérium et de ses ministres » (67).

17. Eviter la division et la dispersion de la communauté des fidèles.

Dans les célébrations liturgiques, la dispersion et la division de la communauté sont à éviter. Aussi se gardera-t-on d'avoir dans la même église deux célébrations liturgiques simultanées qui distraient l'attention des fidèles.

Cela vaut avant tout de la célébration eucharistique. C'est pourquoi on évitera avec soin la dispersion qui provient de la célébration simultanée des Messes dans la même église le dimanche et les jours de fêtes de précepte, lorsqu'est célébrée la Messe pour le peuple.

Autant que possible, on fera de même les autres jours. Le meilleur moyen d'obtenir ce résultat est, selon le droit, la concélébration des prêtres qui désirent célébrer la Messe au même moment (68).

On évitera également la célébration commune ou chorale de l'Office divin, la prédication, l'administration du baptême, la célébration du mariage, pendant qu'en conformité à l'horaire public de cette église se célèbre une Messe pour le peuple.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

18. Développer le sens de la communauté universelle et locale.

Durant la célébration eucharistique, on favorisera le sens communautaire de telle sorte que chacun se sente uni à ses frères dans la communion de l'Eglise locale et universelle, voire, d'une certaine façon, à tous les hommes. Dans le sacrifice de la Messe, le Christ s'offre en effet lui même pour le salut du monde entier ; et l'assemblée des fidèles est le type et le signe de l'union de tout le genre humain dans le Christ Tête (69).

19. L'accueil des étrangers dans la célébration locale de l'Eucharistie.

Lorsque des fidèles participent à la célébration de l'Eucharistie en dehors de leur paroisse ,ils se joindront à l'action sacrée sous la forme qu'utilise la communauté du lieu où ils se trouvent.

Que cependant les pasteurs veillent à aider par des moyens opportuns les fidèles provenant d'autres régions, pour qu'ils puissent se joindre à l'assemblée locale. Cela vaut surtout pour les églises des grandes villes et dans les lieux où de nombreux fidèles viennent en villégiature.

Là où les étrangers d'une autre langue ou les émigrés se trouvent en grand nombre, les pasteurs auront soin de leur offrir, au moins de temps en temps, l'occasion de participer à une Messe célébrée selon leurs coutumes. « On veillera cependant à ce que les fidèles puissent dire et chanter ensemble en latin aussi les parties de l'Ordinaire de la Messe qui leur reviennent » (70).

20. L'attention à apporter à la façon dont les ministres célèbrent.

Pour que soient favorisées l'ordonnance correcte de la célébration sacrée et la participation active des fidèles, il ne suffit pas que les ministres se contentent de remplir exactement leur rôle en conformité avec les lois liturgiques ; il faut aussi qu'ils se comportent de telle sorte que par le fait même ils fassent percevoir le sens des choses saintes.

Le peuple a le droit d'être nourri à la Messe de la proclamation de la Parole de Dieu et de son explication. Aussi les prêtres non seulement feront une homélie chaque fois que cela est prescrit ou convenable, mais encore ils veilleront à ce que tout ce qu'eux-mêmes ou leurs ministres ont à proférer en vertu de leur fonction soit dit ou chanté si distinctement que les fidèles puissent l'entendre clairement et en comprendre le sens, que même ils soient spontanément provoqués à répondre et à participer (71). Les ministres y seront préparés par des exercices convenables, surtout au séminaire et dans les maisons religieuses.

21. Canon de la Messe.

a) Dans les Messes avec assistance du peuple, même si elles ne sont pas concélébrées, il est permis au prêtre qui célèbre de dire le Canon à voix intelligible, s'il le juge opportun. Dans les Messes chantées, il lui est aussi permis de chanter les parties du Canon dont le « Ritus servandus in concelebratione Missæ » autorise le chant, selon l'Instruction « Tres abhinc annos », du 4 mai 1967, n. 10.

b) Dans l'édition des paroles de la Consécration, on conservera l'usage d'imprimer ces mots avec des caractères différents de tout le texte, pour qu'ils apparaissent avec plus d'évidence.

22. Transmission de la Messe par radio ou télévision.

Là où, selon l'esprit de l'article 20 de la Constitution sur la sainte Liturgie, la Messe est transmise par radio ou par télévision, les Ordinaires des lieux veilleront à ce que la prière et la participation des fidèles présents n'en soit pas troublées ; de plus que cela se fasse avec une telle discrétion et une telle beauté que ce soit comme un modèle de célébration du Mystère sacré conforme aux lois du renouveau liturgique (72).

23. Photographies au cours de la célébration de l'Eucharistie.

Il faut veiller avec grand soin à ce que les célébrations liturgiques, surtout les Messes, ne soient pas troublées par l'usage de la photographie. Lorsqu'il y a une cause raisonnable, que tout se fasse avec grande discrétion et selon les règles établies par l'Ordinaire du lieu.

24. Importance de la disposition de l'église pour une célébration bien ordonnée.

« La maison de prière où l'Eucharistie est célébrée et conservée, où se rassemblent les fidèles, où la présence du Fils de Dieu notre Sauveur offert pour nous sur l'autel du sacrifice est honorée pour le soutien et le réconfort des chrétiens, doit être belle, adaptée à la prière et aux célébrations liturgiques » (73).

Que les pasteurs sachent que la disposition convenable du lieu sacré contribue pour beaucoup à une célébration correcte et à la participation active des fidèles.

Aussi mettra-t-on en pratique les règles et les normes fixées par l'Instruction « Inter Œcumenici » (art. 90-99) touchant : la construction des églises et leur adaptation à une liturgie renouvelée, la construction et la décoration des autels, la place normale du siège du célébrant et des ministres, la disposition du lieu réservé à la proclamation des lectures sacrées, les places des fidèles et de la schola.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il importe, en particulier, de situer et de construire l'autel majeur de telle façon qu'il apparaisse toujours comme le signe du Christ lui-même, le lieu où s'accomplissent les mystères du salut, et comme le centre de l'assemblée des fidèles, auquel sont dus les plus grands égards.

On évitera que, lors de la restauration des églises, les trésors d'art sacré soient dissipés. Si, pour la restauration liturgique, du jugement de l'Ordinaire du lieu, après avoir pris conseil des experts et, — le cas échéant, — avec le consentement des personnes intéressées, il faut, pense-t-on, retirer ces trésors des endroits où ils sont actuellement, que cela se fasse avec prudence et de telle façon que même dans leur nouveau lieu ils soient mis en honneur.

Les pasteurs se rappelleront que la matière et la forme des vêtements sacrés, pour lesquels ils « doivent viser plus à la noble beauté qu'à la pure somptuosité » (74), concourent pour beaucoup à la dignité des célébrations liturgiques.

B. — La célébration eucharistique le dimanche et les jours de semaine.

25. La célébration dominicale de l'Eucharistie.

Chaque fois que la communauté s'assemble pour célébrer l'Eucharistie, elle annonce la mort et la résurrection du Seigneur, dans l'espérance de son avènement glorieux. Pourtant l'assemblée dominicale manifeste cela d'une façon souveraine, en ce jour de la semaine où le Seigneur est ressuscité des morts et où, de par la tradition apostolique, le mystère pascal est célébré d'une façon particulière dans l'Eucharistie (75).

Pour que les fidèles accomplissent de grand cœur le précepte de la sanctification de ce jour de fête et comprennent bien pourquoi chaque dimanche l'Eglise les convoque à l'Eucharistie, dès le début de la formation chrétienne on leur « proposera et inculquera que le jour du Seigneur est le jour de fête primordial » (76), où, réunis tous ensemble, ils ont à écouter la Parole de Dieu et à participer au Mystère pascal.

De plus on sera favorable aux initiatives qui cherchent à faire du dimanche un véritable « jour de joie et de cessation du travail » (77).

26. La célébration du dimanche autour de l'évêque et en paroisse.

Il convient que le sens de la communauté ecclésiale, spécialement nourri et exprimé par la célébration commune de la Messe dominicale, soit entretenu et autour de l'évêque, surtout dans l'église cathédrale, et dans l'assemblée paroissiale dont le pasteur tient la place de l'évêque (78).

La participation active de tout le peuple, qui se traduit par le chant, sera développée avec soin dans la célébration dominicale ; bien plus, on doit préférer, autant que c'est possible, la forme de la Messe chantée (79).

Surtout le dimanche et les jours de fête, les célébrations qui ont lieu dans les autres églises ou oratoires doivent se faire de façon concertée avec les célébrations de l'église paroissiale, afin d'aider l'action pastorale. Il est de plus préférable que les petites communautés religieuses non cléricales et les autres communautés du même genre, surtout celles qui travaillent dans la paroisse, participent ce jour-là à la Messe dans l'église paroissiale.

Lorsqu'il s'agit de l'heure et du nombre des Messes à célébrer dans les paroisses, on aura dans l'esprit l'intérêt de la communauté paroissiale et on ne multipliera pas le nombre des Messes de telle sorte qu'il nuise à une action pastorale vraiment efficace. C'est ce qui arriverait par exemple si, à cause du nombre très grand des Messes, seules de petites communautés de fidèles se rassemblaient pour chaque Messe dans des églises faites pour en contenir beaucoup plus, ou encore si, pour la même raison, les prêtres étaient à ce point épuisés par leur travail qu'ils ne pourraient accomplir leur ministère qu'avec grande difficulté.

27. Les Messes pour des groupes particuliers.

Pour bien mettre en valeur l'unité de la communauté paroissiale dans l'Eucharistie le dimanche et les jours de fête, les Messes pour des groupements particuliers, tels que les réunions d'associations, auront lieu de préférence en semaine, si c'est possible. S'il est impossible de les transférer durant la semaine, que l'on cherche à préserver l'unité de la communauté paroissiale en insérant ces groupes particuliers dans les célébrations paroissiales.

28. L'anticipation de la Messe du dimanche et des fêtes la veille au soir.

Là où, par concession du Siège apostolique, il est permis que, dès le samedi soir précédent on puisse satisfaire au précepte de la participation à la Messe dominicale, les pasteurs instruiront avec soin leurs fidèles de la signification de cette concession, et veilleront à ce que le sens du dimanche n'en soit obscurci de quelque façon. Cette concession a pour but, en effet, de permettre aux chrétiens dans les circonstances actuelles de célébrer plus facilement le jour de la résurrection du Seigneur.

Quelles que soient les concessions ou coutumes contraires, cette Messe ne peut être célébrée que le soir du samedi, aux heures déterminées par l'Ordinaire du lieu.

Dans ces cas, on célèbre la Messe qui dans le calendrier est assignée pour le jour du dimanche, sans omettre l'homélie et la prière des fidèles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tout cela vaut également de la Messe que, pour la même raison, Il est permis de célébrer quelque part la veille au soir d'une fête de précepte. La Messe vespertinale de la veille du Dimanche de la Pentecôte est l'actuelle Messe de la vigile avec Credo. De même, la Messe vespertinale de la veille de Noël est la Messe de la vigile célébrée de façon festive avec les vêtements blancs, Alleluia et préface de la Nativité. Il n'est toutefois pas permis de commencer la messe vespertinale de la veille du Dimanche de la Résurrection avant le crépuscule ou tout au moins avant le coucher du soleil. Cette Messe est toujours celle de la Vigile pascale qui, en raison de sa signification particuli.re dans l'année liturgique et toute la vie chrétienne, doit être célébrée avec les rites liturgiques de la Nuit sainte selon l'ordonnance de cette Vigile.

Les fidèles qui commencent à célébrer le dimanche ou une fête de précepte la veille au soir, de la façon que nous venons de présenter, peuvent s'approcher de la communion, même s'ils ont déjà communié le matin. Quant à ceux « qui ont communié à la Messe de la Vigile pascale ou à la Messe de minuit de Noël, ils peuvent communier de nouveau à la seconde Messe de Pâques et à l'une des Messes du jour de Noël » (80). De même, « les fidèles qui le Jeudi Saint ont communié à la Messe chrismale, peuvent à nouveau s'approcher de la sainte communion à la Messe du soir de ce même jour », selon l'Instruction « Tres abhinc annos », du 4 mai 1967, n. 14.

29. La Messe des jours de semaine.

On invitera les fidèles à participer souvent, voire même quotidiennement, à la Messe les jours de semaine.

Cela est recommandé surtout pour certaines féries qu'il convient de célébrer avec un soin spécial, en particulier durant le Carême et l'Avent, également aux fêtes mineures du Seigneur, à certaines fêtes de la Bienheureuse Vierge Marie ou des Saints plus spécialement en honneur dans l'Eglise universelle ou locale.

30. La Messe dans les réunions de caractère religieux.

Il est fort convenable que les réunions ou congrès dont le but est d'entretenir la vie chrétienne ou l'apostolat ou encore de promouvoir des études religieuses, tout comme les exercices spirituels de tout genre, soient organisés de telle façon que la célébration eucharistique soit leur sommet.

C. — La communion des fidèles.

31. La communion des fidèles pendant la Messe.

Par la communion sacramentelle les fidèles participent plus parfaitement à la célébration de l'Eucharistie. Il est fortement recommandé que normalement ils la reçoivent durant la Messe et au moment prescrit par le rite même de la célébration, c'est-à-dire immédiatement après la communion du prêtre célébrant (81).

Pour que, même par les signes, la communion apparaisse mieux comme la participation au Sacrifice qui est en train de se célébrer, on veillera à ce que les fidèles puissent la recevoir avec des hosties consacrées durant cette messe (82).

Il revient en premier lieu au prêtre célébrant de donner la communion ; et la Messe ne doit pas se poursuivre tant que la communion des fidèles n'est pas achevée. D'autres prêtres ou diacres aideront le prêtre célébrant, si c'est utile (83).

32. La communion sous les deux espèces.

La sainte communion a, sous sa raison de signe, une forme plus pleine lorsqu'elle se fait sous les deux espèces. Car, sous cette forme — étant saufs les principes du Concile de Trente (84), selon lesquels on reçoit sous chaque espèce le Christ total et tout entier, et le sacrement en sa vérité —, le signe du banquet eucharistique apparaît plus parfaitement ; comme aussi s'expriment plus nettement la volonté selon laquelle la nouvelle et éternelle Alliance est scellée dans le Sang du Christ, et la relation du banquet eucharistique au banquet eschatologique dans le Royaume du Père (cf. Mt 26/26-29).

C'est pourquoi désormais, selon le jugement des évêques et une fois faite la catéchèse requise, la communion au calice est permise dans les cas suivants qui sont concédés soit déjà par le droit antérieur (85), soit par la présente Instruction :

1) les néophytes adultes à la Messe qui suit leur baptême ; les confirmés adultes à la Messe de leur confirmation ; les baptisés qui sont reçus dans la communion de l'Eglise ;

2) les époux à leur Messe de mariage ;

3) les ordonnés à leur Messe d'ordination ;

4) l'abbesse à sa Messe de bénédiction ; les vierges à leur Messe de consécration ; les profès à leur Messe de profession religieuse, pourvu qu'ils émettent ou renouvellent leurs vœux durant la Messe ;

5) les auxiliaires missionnaires laïcs à la Messe où ils sont publiquement envoyés et tous les autres à la Messe où ils reçoivent une mission d'Eglise ;

6) lors de l'administration du Viatique, le malade et ceux qui sont présents, quand la Messe est célébrée, selon le droit, dans la maison du malade ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

7) le diacre, le sous-diacre et les ministres accomplissant leur fonction à la Messe pontificale ou solennelle ;

8) lorsqu'il y a concélébration : a) tous ceux qui durant cette concélébration accomplissent un authentique ministère liturgique, fussent-ils des laïcs ; tous les séminaristes présents ; — b) dans leurs églises, tous les membres des Instituts professant les conseils évangéliques et des autres Sociétés dans lesquelles on se voue à Dieu par des vœux religieux, une oblation ou une promesse ; tous ceux qui demeurent jour et nuit dans la maison des membres de ces Instituts et Sociétés ;

9) les prêtres présents à de grandes célébrations et qui ne peuvent pas célébrer ou concélébrer ;

10) tous les groupes qui font des exercices spirituels, à la Messe célébrée spécialement durant ces exercices pour le groupe des retraitants qui y participent activement : tous ceux qui participent à la réunion de quelque commission pastorale, à la Messe qu'ils célèbrent en commun ;

11) ceux qui sont concernés par les nn. 2 et 4 à leur Messe de jubilé ;

12) le parrain et la marraine, ainsi que les parents et le conjoint du baptisé, les catéchistes laïcs qui l'ont préparé, à la Messe d'initiation d'un adulte ;

13) les parents, les membres de la famille et les bienfaiteurs insignes qui participent à la Messe d'un nouveau prêtre.

33. La communion en dehors de la messe.

a) Il faut amener les fidèles à communier durant la célébration eucharistique elle-même. Pourtant les prêtres ne refuseront pas de distribuer la communion même en dehors de la Messe à ceux qui le demandent pour une juste cause (86) ; ce qui peut être fait même durant l'après-midi avec la permission de l'évêque du lieu, selon la norme du Motu proprio « Pastorale Munus », n. 4, ou du supérieur majeur de l'Institut religieux, selon la norme du Rescrit « Cum admotæ », art. 1, n. 1 (87).

b) Lorsque la communion est distribuée en dehors de la Messe à des heures prévues, on peut, selon qu'on le juge bon, la faire précéder d'une brève célébration de la Parole de Dieu, selon la norme de l'Instruction « Inter œcumenici » (nn. 37, 39).

c) Lorsque à cause du manque de prêtres la Messe ne peut pas être célébrée et que la communion est distribuée par un ministre qui tient cette faculté d'un indult du Siège apostolique, on suivra le rite prescrit par l'autorité compétente.

34. La façon de s'approcher de la communion.

a) Selon la coutume de l'Eglise, la communion peut être donnée aux fidèles soit agenouillés soit se tenant debout. On choisira l'un ou l'autre mode selon que le fixeront les normes de l'autorité territoriale compétente, en tenant compte des diverses conditions, en particulier de la disposition des lieux et du nombre des communiants. Les fidèles suivront de bon gré la façon indiquée par les pasteurs, afin que la communion soit vraiment signe de l'unité fraternelle entre tous les convives de la même table du Seigneur.

b) Lorsque les fidèles communient à genoux, il n'est pas requis d'eux un autre signe de révérence envers le Saint Sacrement, puisque la génuflexion elle-même exprime l'adoration.

Mais lorsqu'ils communient debout, il convient qu'arrivant en procession ils fassent un signe de révérence avant la réception du sacrement, au lieu et au moment opportuns pour que l'accès et le départ des fidèles n'en soient pas dérangés.

35. Sacrement de pénitence et communion.

On présentera aux fidèles l'Eucharistie comme « l'antidote qui nous libère de nos fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels » (88), et on leur indiquera la façon convenable d'user des parties pénitentielles de la liturgie de la Messe.

« On doit rappeler à qui veut communier le précepte « que l'homme s'éprouve lui-même » (I Cor. 11/28). La coutume de l'Eglise montre que cette épreuve est nécessaire afin que tout homme, s'il a conscience d'un péché mortel, si contrit qu'il s'estime, ne s'approche pas de la sainte Eucharistie sans une confession sacramentelle préalable » (89) ; « S'il se trouve en cas de nécessité et que lui manque la ressource d'un confesseur, qu'il fasse d'abord un acte de contrition parfaite » (90).

Les fidèles seront instamment conduits à prendre l'habitude de se présenter au sacrement de la pénitence en dehors de la célébration de la Messe et surtout aux heures prévues, afin que l'administration de ce sacrement se fasse calmement et pour leur véritable profit, sans qu'ils soient empêchés de participer activement à la Messe. On renseignera ceux qui ont l'habitude de communier chaque jour ou très souvent, afin qu'ils s'approchent du sacrement de pénitence à des temps convenables, en raison de la condition de chacun.

36. La communion en certaines circonstances plus solennelles.

Il convient fortement que les fidèles, chaque fois qu'ils commencent à travailler d'une nouvelle façon ou selon un nouvel état de vie dans la Vigne du Père, participent au saint Sacrifice par la communion sacramentelle pour se livrer de nouveau à Dieu et renouveler leur alliance avec lui.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est ce que font avec bonheur par exemple : l'assemblée des fidèles quand dans la Nuit pascale elle renouvelle ses engagements du baptême ; les adolescents arrivés à l'âge de leur publique profession de foi ; les époux lorsqu'ils s'unissent dans le sacrement de mariage ; ceux qui se vouent à Dieu lorsqu'ils émettent leurs vœux ou font leur oblation ; les fidèles lorsqu'ils se donnent à des tâches apostoliques.

37. Communion fréquente et quotidienne.

Comme « il est clair que la réception fréquente ou quotidienne de la sainte Eucharistie augmente l'union au Christ, nourrit plus abondamment la vie spirituelle, soutient plus profondément l'âme de vertus et donne au communiant un gage plus solide du bonheur éternel, les curés, les confesseurs et prédicateurs exhorteront par des avis fréquents et avec beaucoup de zèle le peuple chrétien à un usage si pieux et si salutaire » (91).

38. La prière privée après la communion.

Par la participation au Corps et au Sang du Seigneur, le don de l'Esprit-Saint passe avec abondance en chacun à la façon d'une eau vive (cf. Jn 7/37-39), à condition qu'il ait été reçu et sacramentellement et spirituellement, c'est-à-dire dans la foi vive opérant en charité (92).

Mais l'union spirituelle avec le Christ vers laquelle s'ordonne ce sacrement n'est pas à percevoir uniquement pour le temps de la célébration eucharistique ; elle doit se prolonger aussi dans toute la vie chrétienne en sorte que les fidèles du Christ, contemplant sans cesse dans leur foi le don reçu, mènent leur vie quotidienne dans l'action de grâces sous la conduite de l'Esprit-Saint et produisent des fruits de charité plus abondants.

Pour qu'ils demeurent plus facilement en cette action de grâces, qui, dans la Messe, est rendue à Dieu de façon éminente, on recommandera à ceux qui ont été nourris de la sainte communion de rester en prière un certain laps de temps (93).

39. Le Viatique.

La communion par mode de viatique doit être tenue comme un signe particulier de la participation au mystère célébré dans le Sacrifice de la Messe, mystère de la mort du Seigneur et de son passage vers le Père. Par elle, fortifié par le Corps du Christ, le chrétien est, à son départ de cette vie, doté du gage de la résurrection.

Aussi les fidèles en danger de mort, quelle qu'en soit la cause, sont-ils tenus par précepte de recevoir la sainte communion (94), et les pasteurs doivent-ils veiller à ce que l'administration de ce sacrement ne soit pas retardée, mais que les fidèles en soient nourris alors qu'ils sont encore en pleine possession de leurs moyens (95).

Il est fortement recommandé que les fidèles qui auraient déjà ce jour-là reçu la sainte communion communient de nouveau, si survient l'épreuve décisive de leur vie.

40. La communion de ceux qui ne peuvent pas venir à l'église.

Il convient que ceux qui sont empêchés d'être présents à la célébration eucharistique de la communauté soient avec soin nourris de l'Eucharistie, et se sentent ainsi unis à cette communauté et soutenus par l'amour de leurs frères.

Les pasteurs d'âmes veilleront à ce qu'on offre fréquemment, même tous les jours, surtout au temps pascal, la possibilité de recevoir l'Eucharistie aux malades et aux personnes avancées en âge, même s'ils ne sont pas gravement atteints et que le danger de mort ne les guette pas.

41. La communion sous la seule espèce du vin.

En cas de nécessité, au jugement de l'évêque, il est permis de donner l'Eucharistie sous la seule espèce du vin à ceux qui ne peuvent la recevoir sous l'espèce du pain.

Dans ce cas, il est permis, au jugement de l'Ordinaire du lieu, de célébrer la Messe dans la maison du malade.

Si toutefois la Messe n'est pas célébrée près du malade, le Sang du Seigneur sera gardé après la Messe dans un calice couvert comme il faut et déposé dans le tabernacle ; cependant on ne l'apportera au malade que dans un vase fermé, pour éviter tout danger de le renverser. Pour l'administration du sacrement, on choisira dans chaque cas la façon la plus convenable parmi celles que propose le « Ritus servandus » de la communion sous les deux espèces. Si, une fois donnée la communion, il restait encore du Précieux Sang, le ministre le consommerait ; il aura soin également de faire les purifications nécessaires.

D. — La célébration eucharistique dans la vie et le ministère de l'évêque et du prêtre.

42. La célébration de l'Eucharistie dans la vie et le ministère de l'évêque.

La célébration de l'Eucharistie exprime d'une façon particulière la nature publique et sociale des actes liturgiques de l'Eglise, « qui est le sacrement de l'unité, c'est-à-dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des évêques » (96).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aussi, « revêtu de la plénitude du sacrement de l'Ordre, l'évêque est-il le dispensateur de la grâce du sacerdoce suprême avant tout dans l'Eucharistie qu'il offre lui-même ou fait offrir... Or toute célébration légitime de l'Eucharistie est dirigée par l'évêque, à qui a été confiée la charge de présenter à la divine Majesté le culte de la religion chrétienne et de le régler dans la conformité aux préceptes du Seigneur et aux lois de l'Eglise que, selon son propre jugement, il précise ultérieurement pour son diocèse » (97). Dans la célébration eucharistique que préside l'évêque entouré de son presbytérium et de ses ministres, au milieu de la participation active de tout le Peuple de Dieu, se trouve la manifestation principale de l'Eglise (98), hiérarchiquement organisée.

43. Il est normal que les prêtres participent à l'Eucharistie en y accomplissant leur fonction propre.

Les prêtres eux-mêmes sont, à cause d'un sacrement spécial, celui de l'ordre, députés à une fonction qui leur est propre dans la célébration de l'Eucharistie. Eux aussi, en effet, « en tant que ministres sacrés, et surtout dans le sacrifice de la Messe,... représentent d'une manière spéciale la personne du Christ » (99). Il est donc normal qu'en raison du signe sacramentel, ils participent à la célébration eucharistique en y accomplissant la fonction qui leur revient selon leur ordre propre (100), et pas seulement en communiant à la façon des laïcs.

44. La célébration quotidienne de la Messe.

« Dans le mystère du sacrifice eucharistique où les prêtres exercent leur principale fonction, c'est l'œuvre de notre rédemption qui s'accomplit sans cesse ; aussi leur est-il vivement recommandé de célébrer la Messe chaque jour ; même si les fidèles ne peuvent y être présents, c'est là un acte du Christ et de l'Eglise » (101), dans lequel le prêtre agit toujours pour le salut du peuple.

45. Dans la célébration de la Messe, il faut observer les lois de l'Eglise.

En dehors de l'autorité suprême de l'Eglise et, selon le droit, des évêques et des Conférences épiscopales, il n'est permis à personne, fût-il prêtre, d'ajouter, d'enlever ou de modifier quoi que ce soit, de sa propre autorité, dans la Liturgie et principalement dans la célébration eucharistique (102). Les prêtres auront donc à cœur de présider l'Eucharistie de telle façon que les fidèles sachent qu'ils ne participent pas au rite décidé par une autorité privée (103), mais au culte public de l'Eglise, dont la direction a été confiée par le Christ lui-même aux Apôtres et à leurs successeurs.

46. L'intérêt pastoral et le choix des diverses formes de célébration.

« Il faut être attentif à ce que dans l'action liturgique non seulement on observe les lois d'une célébration valide et licite, mais aussi à ce que les fidèles participent à celle-ci d'une manière consciente, active et fructueuse » (104). C'est pourquoi parmi les différentes formes de célébrations permises, les prêtres choisiront de bon gré celles qui ont davantage en vue le profit des fidèles et leur participation.

47. La concélébration.

Par la concélébration eucharistique, l'unité du Sacrifice est heureusement manifestée, l'unité du sacerdoce exprimée, d'unité de tout le Peuple de Dieu clairement mise en lumière (105). Cela se réalise de façon encore plus spéciale lorsque l'évêque la préside et que le peuple y participe (106). De plus, la concélébration raffermit les liens fraternels entre les prêtres, puisque « en vertu de l'ordination sacrée qui leur est commune et de leur mission, tous les prêtres sont liés entre eux par une intime fraternité » (107).

Aussi, si le bien des fidèles (qui doit toujours être considéré avec une grande sollicitude pastorale) ne l'interdit pas, et tout en laissant intacte la liberté qu'a chaque prêtre de célébrer la Messe seul, il importe que les prêtres célèbrent l'Eucharistie de cette façon excellente, aussi bien dans les communautés sacerdotales que dans les réunions qui ont lieu à temps fixes et dans les autres situations de même genre. Que ceux qui vivent en commun ou desservent une même église invitent de grand cœur à leur concélébration les prêtres de passage.

Les supérieurs compétents faciliteront et même encourageront la concélébration chaque fois que le besoin pastoral ou une autre cause raisonnable n'exigent pas que l'on agisse autrement.

La faculté de concélébrer s'applique aussi aux messes principales dans les églises et oratoires publics et semi-publics des séminaires, collèges et instituts ecclésiastiques, des congrégations et sociétés de clercs vivant en commun sans vœux. Cependant, là où il y a un grand nombre de prêtres, le supérieur compétent peut concéder que la concélébration se fasse plusieurs fois le même jour, mais à des moments successifs ou dans des lieux sacrés différents.

48. La confection du pain pour la concélébration.

Si, selon le « Ritus servandus in concelebratione Missæ », n. 17, on prépare pour la concélébration une hostie de plus grandes dimensions, on veillera à ce que, selon l'usage traditionnel, elle soit d'une forme et d'une apparence qui conviennent au plus haut point à un tel mystère .

Archives diocésaines de Quimper et Léon

TROISIÈME PARTIE

LE CULTE DU A LA SAINTE EUCHARISTIE EN TANT QU'ELLE EST UN SACREMENT PERMANENT

A. — Les fins de la conservation de l'Eucharistie et la prière devant le Saint Sacrement.

49. Les fins de la conservation de l'Eucharistie en dehors de la Messe.

« Il ne sera pas vain de rappeler que la fin première et primordiale de la conservation des saintes Espèces dans l'église après la Messe est l'administration du Viatique ; les fins secondaires sont la distribution de la communion en dehors de la Messe et l'adoration de notre Seigneur Jésus-Christ présent de façon voilée sous ces espèces » (108). Car « la conservation des saintes Espèces pour les malades... a amené la louable coutume d'adorer le Pain du ciel conservé dans les églises. Ce culte d'adoration repose sur une raison solide et ferme » (109), surtout parce que la foi en la présence réelle du Seigneur conduit connaturellement à la manifestation de cette même foi.

50. La prière devant le Saint Sacrement.

Que les fidèles, lorsqu'ils vénèrent le Christ présent dans le sacrement, se rappellent que cette présence dérive du Sacrifice et tend à la communion tout à la fois sacramentelle et spirituelle.

Aussi la piété qui pousse les fidèles à se rendre près de la Sainte Eucharistie les entraîne-t-elle à participer plus profondément au Mystère pascal et à répondre avec reconnaissance au don de Celui qui, par son humanité, ne cesse de répandre la vie divine dans les membres de son Corps (110). Demeurant près du Christ Seigneur, ils jouissent de l'intimité de sa familiarité et, près de lui, ils lui ouvrent leur cœur pour eux-mêmes et pour tous les leurs, prient pour la paix et le salut du monde. Offrant leur vie entière au Père avec le Christ dans l'Esprit-Saint, ils puisent à cet admirable échange une augmentation de leur foi, de leur espérance et de leur charité. Ils nourrissent donc ainsi les vraies dispositions leur permettant, avec la dévotion convenable, de célébrer le Mémorial du Seigneur et de recevoir fréquemment ce Pain qui nous est donné par le Père.

Les fidèles s'appliqueront donc à vénérer le Christ Seigneur dans le sacrement en fonction de leur propre vie. Que sur ce point, les pasteurs les guident par leur exemple et les exhortent par leurs paroles (111).

51. L'accès aux églises facilité pour les fidèles.

Les pasteurs veilleront à ce que toutes les églises et les oratoires publics où le Saint Sacrement est conservé soient accessibles aux fidèles, au moins pendant plusieurs heures matin et soir, pour qu'ils puissent prier devant le Saint Sacrement.

B. — Le lieu où est conservé le Saint Sacrement.

52. Le tabernacle.

Là où, selon la norme du droit, la Sainte Eucharistie peut être conservée, elle ne peut être gardée de façon continue et habituelle que dans un seul autel ou un seul lieu de la même église (112). C'est pourquoi il n'y aura normalement en chaque église qu'un seul tabernacle. Celui-ci sera solide et inviolable (113).

53. La chapelle du Saint Sacrement.

Que le lieu où l'Eucharistie est conservée dans le tabernacle surpasse vraiment tous les autres. Il convient qu'il soit également propice à la prière privée, pour que les fidèles ne manquent pas d'honorer le Seigneur dans le sacrement, facilement et avec fruit, même par un culte privé (114). Aussi est-il recommandé que, si possible, le tabernacle soit dans une chapelle distincte du vaisseau principal de l'église, surtout lorsqu'il s'agit d'églises où des mariages et des funérailles ont souvent lieu, et d'endroits très visités à cause de leurs trésors historiques et artistiques.

54. Le tabernacle placé au milieu de l'autel ou dans une autre partie de l'église.

« La sainte Eucharistie sera conservée dans un tabernacle solide et inviolable, placé au milieu de l'autel majeur ou d'un autel mineur, mais qui surpasse vraiment les autres. Selon les coutumes légitimes et dans des cas particuliers que doit approuver l'Ordinaire du lieu, elle pourra aussi être placée dans un autre lieu de l'église, très noble et bien décoré » (115).

« Il est permis de célébrer la Messe face au peuple, même s'il y a sur l'autel un tabernacle, petit sans doute mais convenable » (116).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

55. Le tabernacle et l'autel où se célèbre une Messe avec concours de fidèles.

Les modes principaux selon lesquels le Christ est présent à son Eglise (cf. ci-dessus, n. 9) se manifestent successivement lors de la célébration de la Messe, puisqu'il apparaît d'abord présent dans l'assemblée des fidèles réunis en son nom ; puis dans sa Parole lorsque l'Ecriture est lue et expliquée ; ensuite dans la personne du ministre ; enfin, et d'une façon spéciale, dans les Espèces eucharistiques. Aussi, à cause du signe, convient-il mieux à la nature de la célébration sacrée que la présence eucharistique du Christ, qui est le fruit de la consécration et doit apparaître comme telle, ne soit pas déjà, dans la mesure du possible, sur l'autel où la Messe se célèbre dès le début de celle-ci, du fait de la conservation des saintes Espèces dans le tabernacle.

56. Le tabernacle dans les cas de construction de nouvelles églises ou d'aménagement des églises et des autels déjà existants.

Il convient que dans la construction des nouvelles églises on ait clairement à l'esprit les principes fixés aux nn. 52 et 54.

Quant aux adaptations des églises ou des autels déjà existants, on ne peut les faire qu'en suivant les normes du n. 24 de cette Instruction.

57. Façon d'indiquer la présence du Saint Sacrement dans le tabernacle.

On veillera à ce que la présence de la Sainte Eucharistie dans le tabernacle soit signifiée aux fidèles par le conopée ou d'une autre façon convenable déterminée par l'autorité compétente.

Selon la coutume traditionnelle, qu'une lampe brûle perpétuellement près du tabernacle en signe d'honneur envers le Seigneur (117).

C. — Les « pieux et saints exercices » eucharistiques.

58. L'Eglise recommande chaleureusement la dévotion, tant privée que publique, envers le Sacrement de l'autel même en dehors de la Messe et, selon les normes établies par l'autorité légitime et dans la présente Instruction, puisque le Sacrifice eucharistique est la source et le sommet de toute la vie chrétienne (118).

Dans l'organisation de ces « pieux et saints exercices », on tiendra compte des normes établies par le Concile Vatican II au sujet du lien à garder entre la Liturgie et les autres actions sacrées qui ne relèvent pas d'elle. On tiendra compte en particulier de la norme qui statue : « Les exercices doivent être réglés en tenant compte des temps liturgiques et de façon à s'harmoniser avec la Liturgie, à en découler d'une certaine manière et à y introduire le peuple, parce que, de sa nature, elle leur est de loin supérieure » (118).

D. — Les processions eucharistiques.

59. Par les processions dans lesquelles, avec un rite solennel et le chant, il porte l'Eucharistie dans les voies publiques, surtout en la fête du Corps du Christ, le peuple chrétien offre un témoignage public de sa foi et de sa piété à l'égard de ce sacrement.

Il revient cependant à l'Ordinaire du lieu de juger tant de l'opportunité, dans les circonstances actuelles, que du lieu et de la réglementation de ces processions, afin qu'elles puissent se dérouler avec dignité et sans détriment de la révérence due à ce sacrement très saint.

E. — L'exposition de la Sainte Eucharistie.

60. L'exposition de la Très Sainte Eucharistie, qui peut se faire soit avec le ciboire soit avec l'ostensoir, conduit l'esprit des fidèles à reconnaître en elle la merveilleuse présence du Christ, et l'invite à une communion du cœur avec lui. Aussi favorise-t-elle de façon excellente le culte en esprit et en vérité qui lui est dû.

On veillera à ce que, dans ces expositions, le culte rendu au Saint Sacrement apparaisse clairement, par les signes, dans sa relation avec la Messe. Il importe donc que, lorsque l'exposition est plus solennelle et prolongée, elle ait lieu à la fin de la Messe durant laquelle l'hostie à exposer sera consacrée, c'est-à-dire après le « Benedicamus Domino », la bénédiction étant omise. Dans le décor de l'exposition (120), on évitera avec soin tout ce qui pourrait voiler de quelque façon le désir du Christ, qui a surtout voulu, en instituant l'Eucharistie, être notre nourriture, notre remède et notre soulagement (121).

61. Interdiction de célébrer la Messe devant le Saint Sacrement exposé.

Tant que le Saint Sacrement est exposé, la célébration de la Messe dans le même vaisseau de l'église est interdite, en dépit des concessions ou traditions contraires, mêmes dignes d'une mention spéciale, jusqu'ici en vigueur.

En effet, en plus des motifs apportés au n. 55 de cette Instruction, la célébration du mystère eucharistique inclut d'une façon plus parfaite cette communion interne à laquelle l'exposition veut amener les fidèles et donc n'a pas besoin de pareil moyen ultérieur.

Si l'exposition du Saint Sacrement se prolonge durant un ou plusieurs jours successifs, elle doit être interrompue pendant la célébration de la Messe, à moins que celle-ci ne soit célébrée dans une chapelle séparée du vaisseau où a lieu l'exposition et qu'au moins quelques fidèles demeurent en adoration.

Là où l'étonnement des fidèles pourrait naître de la cessation d'une antique coutume contraire, l'Ordinaire du lieu statuera un laps de temps convenable, mais toutefois pas trop long, durant lequel les fidèles seront éduqués avant que la norme ne soit mise en pratique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

62. **Le déroulement du rite d'exposition.**

Si l'exposition est courte, le ciboire ou l'ostensoir sont posés sur la table de l'autel ; si elle se prolonge pendant un temps plus long, on peut utiliser un trône, placé en un lieu plus élevé ; mais on veillera à ce qu'il ne soit ni trop élevé ni trop distant.

Pendant l'exposition, tout sera réglé pour que les fidèles appliqués à la prière soient attentifs au Christ Seigneur.

Pour alimenter la prière intime, on admettra des lectures de la Sainte Ecriture avec homélie ou de brèves exhortations conduisant à une meilleure estime du mystère eucharistique. Il convient même que les fidèles répondent à la Parole de Dieu en chantant. Il importe de ménager un silence sacré durant des moments choisis.

A la fin de l'exposition, on donnera la bénédiction avec le Saint Sacrement.

Si l'on utilise la langue vivante, on peut employer, du jugement de l'autorité territoriale compétente, au lieu du « Tantum ergo » qui se chante avant la bénédiction, un autre chant eucharistique.

63. **Exposition solennelle annuelle.**

Dans les églises où l'Eucharistie est habituellement conservée, on peut faire chaque année une exposition solennelle du Saint Sacrement prolongée durant un certain temps, même si elle n'est pas strictement continue, afin que la communauté locale médite plus intensément ce mystère et l'adore.

Toutefois on ne fera d'exposition de cette sorte que si l'on prévoit une affluence convenable de fidèles, avec l'assentiment de l'Ordinaire du lieu et en suivant les normes fixées.

64. **Exposition prolongée.**

Pour un besoin, mais grave et général, l'Ordinaire du lieu peut commander une supplication devant le Saint Sacrement exposé, prolongée pendant un temps plus long, et qui peut être strictement continue, devant se faire dans les églises les plus fréquentées des fidèles.

65. **Interruption de l'exposition.**

Là où, à cause du manque d'adorateurs, l'exposition ne peut pas se faire sans interruption, il est permis de reposer le Saint Sacrement dans le tabernacle à des heures prévues d'avance et annoncées, mais pas plus de deux fois dans la journée, par exemple vers midi et pour la nuit.

Cette reposition peut se faire de la façon la plus simple et sans chant : le prêtre, revêtu du surplis et de l'étole, repose le Saint Sacrement dans le tabernacle après une brève adoration. De la même façon, au moment prévu, se fait à nouveau l'exposition : le prêtre, une fois le Saint Sacrement posé sur l'autel, se retire après une brève adoration.

66. **Les expositions brèves.**

Même les expositions brèves du Saint Sacrement, qui ont lieu selon les normes du droit, seront ordonnées de telle façon qu'avant la bénédiction avec le Saint Sacrement on prévoie, selon qu'on le jugera opportun, un temps convenable pour des lectures de la Parole de Dieu, des cantiques, des prières et une oraison prolongée quelque temps dans le silence.

Les Ordinaires des lieux veilleront à ce que ces expositions du Saint Sacrement se fassent toujours et partout avec le respect convenable.

L'exposition faite uniquement pour donner la bénédiction après la Messe est interdite.

F. — Les congrès eucharistiques.

67. Dans les congrès eucharistiques, les chrétiens cherchent à pénétrer plus profondément ce saint mystère, en tenant compte de ces divers aspects (cf. ci-dessus, n. 3). Mais qu'ils le célèbrent selon les normes du Concile Vatican II et le révèrent dans de pieux exercices et une prière privée prolongée, et surtout dans une procession plus solennelle, de telle façon toutefois que toutes les formes de piété trouvent leur sommet dans la célébration solennelle de la Messe.

Pendant la durée du congrès eucharistique de toute une région, il convient que quelques églises soient réservées à une adoration continue.

Dans l'audience accordée le 13 avril 1967 au Cardinal Arcadius M. Larraona, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, Sa Sainteté le Pape Paul VI a approuvé cette Instruction et l'a confirmée de son autorité ; il a ordonné qu'elle soit publiée et a décidé qu'elle entre **en vigueur le 15 août 1967,** fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.

Nonobstant toutes choses contraires.

Rome, le 25 mai 1967, en la fête du Saint-Sacrement.

Cardinal Giacomo Lercaro,
Archevêque de Bologne,
Président du « Conseil pour l'application de la Constitution sur la Liturgie ».

Cardinal Arcadius M. Larraona,
Préfet
de la Sacrée Congrégation des Rites.

Ferdinand Antonelli,
Archevêque tit. d'Idicra,
Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOTES

(1) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, nn. 2, 41, 47.
(2) Cf. Ibidem, nn. 48-54, 56.
(3) Ibidem, nn. 55, 57.
(4) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** nn. 3, 7, 11, 26, 28, 50.
(5) Cf. Conc. Vatican II, Décret sur l'Œcuménisme, **Unitatis redintegratio** nn. 2, 15 ; Décret sur la Charge pastorale des Evêques, **Christus Dominus** nn. 15, 30 ; Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis,** nn. 2, 5-8, 13-14
(6) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, **Gaudium et spes,** n. 38.
(7) A.A.S. 39 (1947) pp. 547-572 ; cf. Allocution au Congrès de Liturgie pastorale à Assise, 22 septembre 1956 : A.A.S. 48 (1956) pp. 715-724.
(8) A.A.S. 57 (1965) pp. 753-774.
(9) Conc. Vatican II, Const. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 7.
(10) Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 47.
(11) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, nn. 6, 10, 47, 106 ; Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis,** n. 4.
(12) Paul VI, Enc. **Mysterium Fidei** : A.A.S. 57 (1965), p. 762.
(13) Cf. Pie XII, Enc. **Mediator Dei** : A.A.S. 39 (1947), pp. 564-566.
(14) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 47.
(15) Cf. Conc. de Trente, Sess. XXII, Décret sur la Messe, chap. I, **Denz. 938 (1741).**
(16) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 11. Const. sur la Liturgie, nn. 47-48 ; Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis,** nn. 2, 5 ; Pie XII, Enc. **Mediator Dei** : A.A.S. 39 (1947), p. 552 ; Paul VI, Enc. **Mysterium Fidei** : A.A.S. 57 (1965), p. 761.
(17) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, nn. 26-28.
(18) Cf. n. 49 de cette Instruction.
(19) Cf. Conc. Vatican II, Const, sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 11 ; Const. sur la Liturgie, n. 41 : Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, nn. 2, 5, 6 ; Décret sur l'Œcuménisme, **Unitatis redintegratio,** n. 15.
(20) Trente, Sess. XIII, Décret sur l'Eucharistie, ch. 5 : Denz. 878 (1643).
(21) Cf. Paul VI, Enc. **Mysterium Fidei** : A.A.S. 57 (1965), pp. 769-770 ; Pie XII, Enc. **Mediator Dei** : A.A.S. 39 (1947), p. 569.
(22) Cf. Sess. XIII, Décret sur l'Eucharistie, chap. 4 : Denz. 877 (1642) ; can. 2 : Denz. 884 (1652).
(23) Cf. les documents précités qui traitent tous du sacrifice de la Messe ; traite de l'un ou l'autre aspect du mystère : Conc. Vatican II, Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis.**
(24) Cf. Paul VI. Enc. **Mysterium Fidei** : A.A.S. 57 (1965), pp. 769-772 ; cf. Pie XII, Enc. **Mediator Dei** : A.A.S. 39 (1947), pp. 547-572 ; S. C. Rites, Instruction **De Musica sacra,** 3 sept. 1958 : A.A.S. 50 (1958), pp. 630-663 ; Instruction **Inter Œcumenici,** 26 sept. 1964 : A.A.S. 56 (1964), pp. 877-900.
(25) Cf. Conc. Trente, Sess. XIII, Décret sur l'Eucharistie, chap. 3 : Denz. 876 (1639). Cf. également S. Thomas, **Somme Théologique,** III. q. 60, art. 1.
(26) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, nn. 33, 59.
(27) Cf. Ibidem, nn. 14, 17-18.
(28) Conc. Vatican II, Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, n. 5.
(29) Cf. Conc. Vatican II, Const. dogmat. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 11 ; Décret sur l'Œcuménisme, **Unitatis redintegratio,** nn. 2, 15.
(30) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 10.
(31) Ibidem, n. 2 ; cf. aussi le n. 41.
(32) Prière mozarabe : **PL** 96, 759 B.
(33) Conc. Vatican II, Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 26.
(34) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 42.
(35) Cf. S. Thomas d'Aquin, **Somme Théologique,** III, q. 73, art. 3.
(36) S. Léon le Grand, Sermon 63, 7 : **PL** 54, 357 C.
(37) Conc. Vatican II, Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 26.
(38) Cf. Conc. Vatican II. Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** nn. 3, 7, 11, 26 ; Décret sur l'Œcuménisme, **Unitatis redintegratio,** n. 2.

(39) Cf. Ibidem, nn. 15 et 22.
(40) Ibidem, n. 22.
(41) Ibidem, n. 15.
(42) Paul VI, Enc. **Mysterium Fidei** : A.A.S. 57 (1965), p. 773.
(43) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 7.
(44) Trente, Sess. XXII, Décret sur la Messe, chap. 2 : **Denz.** 940 (1743).
(45) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 7.
(46) Paul VI, Enc. **Mysterium Fidei** : A.A.S. 57 (1965), p. 764.
(47) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 56.
(48) Conc. Vatican II, Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **n. 4.**
(49) Cf. Ibidem, n. 4 ; cf. aussi le n. 3 de cette Instruction.
(50) Cf. Vatican II, Const. dogm. sur la Révélation, **Dei Verbum,** n. 21.
(51) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, nn. 14, 26, 30, 38.
(52) Cf. Conc. Vatican II, Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 10 ; Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis,** n. 2 ; Paul VI, Enc. **Mysterium Fidei** : A.A.S. 57 (1965), p. 761.
(53) Cf. Conc. Vatican II, Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 10 ; Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis,** nn. 2, 5.
(54) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, nn. 28-29.
(55) Cf. Ibidem, nn. 48, 106.
(56) Cf. Ibidem, n. 55.
(57) S. Thomas d'Aquin, **Somme Théologique,** III, p. 79, art. 7, ad 2.
(58) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, nn. 26-32.
(59) Cf. S. C. Rites, Instruction **Musicam sacram,** 5 mars 1967 : A.A.S. 59 (1967), pp. 107-108.
(60) Hippolyte, **Tradition Apostolique,** 21 : éd. B. Botte, 1963, pp. 58-59 ; cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, **Sacrosanctum Concilium,** nn. 9, 10 ; Décret sur l'Apostolat des laïcs, **Apostolicam actuositatem,** n. 3 ; Décret sur l'Activité missionnaire de l'Eglise, **Ad Gentes divinitus,** n. 39 ; Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis,** n. 5.
(61) Cf. Conc. Vatican II, Const. past. sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, **Gaudium et spes,** n. 43.
(62) Cf. Conc. Vatican II, Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis,** n. 6.
(63) Cf. Conc. Vatican II, Décret sur l'Education chrétienne, **Gravissimum educationis,** n. 2.
(64) Cf. Vatican II, Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, n. 5.
(65) Sess. XXII, Décret sur la Messe, chap. 8 : **Denz.** 946 (1749).
(66) Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, **Sacrosanctum Concilium,** n. 28.
(67) Ibidem, n. 41 ; cf. Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 26.
(68) Cf. n. 47 de cette Instruction.
(69) Cf. Conc. Vatican II, Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 3.
(70) Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 54.
(71) Cf. Ibidem, n. 11.
(72) Cf. S. C. Rites, Instr. **Musicam sacram,** 5 mars 1967, nn. 6, 8 et 11.
(73) Vatican II, Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, n. 5.
(74) Conc. Vatican II. Const. sur la Liturgie, n. 124.
(75) Cf. Ibidem, nn. 6 et 106.
(76) Ibidem, n. 106.
(77) Ibidem.
(78) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, **Sacrosanctum Concilium,** nn. 41-42 ; Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 28 ; Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis,** n. 5.
(79) Cf. S. C. Rites, Instruction **Musicam sacram,** 5 mars 1967, nn. 16 et 27.
(80) S. C. Rites, Instruction **Inter Œcumenici,** 26 sept. 1964, n. 60.
(81) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 55.
(82) Cf. Ibidem, n. 55 ; Missel Romain, **Ritus servandus in celebratione Missæ,** 27 janv. 1965, n. 7.
(83) Cf. S. C. Rites, Rubriques du Bréviaire et du Missel Romains, 26 juillet 1960, n. 502.
(84) Cf. Sess. XXI, Décret sur la communion eucharistique, chap. 13 : **Denz.** 930-932 (1726-1729).
(85) Cf. **Ritus servandus in distribuenda communione sub utraque specie,** 7 mars 1965, n. 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

(86) Cf. Pie XII, Enc. **Mediator Dei :** A.A.S. 39 (1947), pp. 565-566.
(87) Cf. A.A.S. 64 (1964), p. 7.
(88) Conc. Trente ,Sess. XIII, Décret sur l'Eucharistie, chap. 2 : **Denz.** 875 (1638) ; cf. aussi Sess. XXIII, Decret sur la Messe, chap. 1-2 : **Denz.** 938 (1740), 940 (1743).
(89) Conc. Trente, Sess. XIII, Décret sur l'Eucharistie, chap. 7 : **Denz.** 880 (1646-1647).
(90) **Code de Droit Canonique,** can. 859.
(91) S. C. Concile, Décret sur la réception quotidienne de l'Eucharistie, 20 déc. 1905, n. 6 : A.A.S. 38 (1905-1906), pp. 401 ss. ; Pie XII, Enc. **Mediator Dei :** A.A.S. 39 (1947), p. 565.
(92) Cf. Conc. Trente, Sess. XIII, Décret sur l'Eucharistie, chap. 8 : **Denz.** 881 (1648).
(93) Cf. Pie XII, Enc. **Mediator Dei :** A.A.S. 39 (1947), p. 566.
(94). **Code de Droit Canonique,** can. 864, 1.
(95) **Code de Droit Canonique,** can. 865.
(96) Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 26.
(97) Conc. Vatican II, Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 26.
(98) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 41.
(99) Conc. Vatican II, Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis,** n. 13 ; cf. Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 28.
(100) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 28.
(101) Conc. Vatican II, Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, n. 13 ; cf. Paul VI, Enc. **Mysterium Fidei :** A.A.S. 57 (1965), p. 762.
(102) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 22, par. 3.
(103) Cf. S. Thomas d'Aquin, **Somme Théologique,** II-II, q. 93, art. 1.
(104) Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 11, cf. aussi n. 48.
(105) Cf. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 57 ; S. C. Rites, Décret général **Ecclesiæ semper,** 7 mars 1965 : A.A.S. 57 (1965), pp. 410-412.
(106) Cf. Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, **Sacrosanctum Concilium,** n. 41 ; Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 28 ; Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis,** n. 7.
(107) Conc. Vatican II, Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 28 ; cf. Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis,** n. 6.
(108) S. C. Sacrements, Instruction **Quam plurimum,** 1 oct. 1949 : A.A.S. 41 (1949), pp. 509-510 ; cf. Conc. Trente, Sess. XIII, Décret sur l'Eucharistie, chap. 6 : **Denz.** 879 (1645) ; S. Pie X, Décret **Sacra Tridentina Synodus,** 20 déc. 1905 : **Denz.** 1981 (3375)
(109) Pie XII, Enc. **Mediator Dei :** A.A.S. 39 (1947), p. 569.
(110) Cf. Vatican II, Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, n. 5.
(111) Cf. Ibidem, n. 18.
(112) **Code de Droit Canonique,** can. 1268, par. 1.
(113) Cf. S. C. Rites, Instruction **Inter Œcumenici,** 26 sept. 1964, n. 95 ; S. C. Sacrements, Instruction **Nullo unquam tempore,** 28 mai 1938, n. 4 : A.A.S. 30 (1938), pp. 199-200.
(114) Cf. Conc. Vatican II, Décret sur le Ministère et la vie des prêtres, n. 18 ; Paul VI, Enc. **Mysterium Fidei :** A.A.S. 57 (1965), p. 771.
(115) S. C. Rites, Instruction **Inter Œcumenici,** 26 sept. 1964, n. 95.
(116) Cf. ci-dessus, n. 9.
(117) Cf. **Code de Droit Canonique,** can. 1271.
(118) Cf. Conc. Vatican II, Const. dogm. sur l'Eglise, **Lumen gentium,** n. 11.
(119) Conc. Vatican II, Const. sur la Liturgie, n. 13.
(120) Cf. ci-dessus n. 62.
(121) Cf. S. Pie X, Décret **Sacra Tridentina Synodus,** 20 déc. 1905 : **Denz.** 1981 (3375).

Imprimerie Cornouaillaise - Quimper

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

29 juin 1967 - 20 juin 1968 Année de la Foi
Nomination
Ordinations
Journées de préparation au service militaire
Université Catholique d'Angers
Retraites d'éveil apostolique pour les enfants
Retraite pour jeunes filles

L'encyclique « Populorum Progressio »
Nouvelles

N° 4 128 (82e année) — 23 juin 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Kroet, BREST - Tél. 44-68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

29 JUIN 1967 - 29 JUIN 1968
ANNÉE DE LA FOI

Le 22 février dernier, le Souverain Pontife demandait aux évêques du monde entier de célébrer avec lui le 19e centenaire du martyre des saints apôtres Pierre et Paul, par une Année de la Foi, qu'il ouvrira lui-même le jour de la fête des Apôtres, le 29 juin prochain.

Répondant à l'appel du Saint-Père, les cardinaux de France et le Conseil permanent de l'épiscopat, conformément à la décision prise à ce sujet par la récente Assemblée plénière, invitent instamment les prêtres, les religieux, les laïcs à faire de cette année centenaire, une année de renouvellement dans la profession de cette foi dont les apôtres nous ont transmis l'héritage.

Dans le monde actuel, nous avons tous besoin de reprendre une conscience plus vive de notre foi : « Un monde, selon les expressions mêmes du Souverain Pontife, lancé vers de merveilleuses conquêtes dans le domaine des réalités visibles et fier de la conscience qu'il prend toujours davantage de lui-même », mais un monde « facilement porté à l'oubli et à la négation de Dieu ».

A nous tous, par conséquent, de nous tourner humblement pendant cette année vers le Christ, Lumière du monde, afin qu'il nous donne la foi et qu'il la mène jusqu'à la perfection (Héb. 12,2).

Sans la foi, principe de notre salut, il est impossible de plaire à Dieu (Héb., 11,6). Sans la foi, il n'y a ni espérance, ni charité véritables. C'est elle, enfin, qui est la source et le but de tout apostolat.

Mais si elle est avant tout un don de Dieu, la foi exige notre libre coopération. A Dieu qui révèle, nous devons apporter l'acquiescement de notre intelligence et la soumission de notre volonté.

Ce contenu de la Révélation, nous devons l'étudier et l'approfondir en conformité avec la pensée authentique de l'Eglise qui, sous l'action de l'Esprit-Saint, exerce son autorité au nom de Jésus-Christ. Enfin, comme le Concile l'a répété, à maintes reprises, nous devons par nos paroles et par toute notre vie nous comporter en témoins de Celui en qui nous avons cru.

A ces conditions, la profession de foi demandée par le Souverain Pontife prendra toute sa signification.

Il appartient à chaque région apostolique ou à chaque diocèse de déterminer d'une façon concrète comment ouvrir « l'Année de la Foi » et comment en poursuivre le développement.

Mais, dès maintenant, nous invitons les prêtres, nos premiers collaborateurs, les religieux et religieuses, tous les fidèles et particulièrement ceux qui appartiennent à des mouvements ou à des organismes apostoliques, à s'engager résolument dans ce renouveau de la foi — condition essentielle du renouveau de l'Eglise, au lendemain du Concile.

Appel du Conseil permanent de l'Episcopat - Juin 1967.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Louis Costiou,** surveillant au Séminaire S. Vincent, a été nommé vicaire à Scaër.

ORDINATIONS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse les prochains ordinands:

— mercredi 28 juin, au Grand Séminaire (18 h.) : ordres mineurs et sous-diaconat ;

— jeudi 29 juin, à la cathédrale S. Corentin (9 h.) : diaconat et prêtrise ;

— dimanche 2 juillet, à Plougastel-Daoulas (9 h. 30) : prêtrise ;

— dimanche 9 juillet, à Gouesnou (10 h.) : prêtrise ; — à Lesneven (16 h.) : prêtrise.

JOURNÉES DE PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

Deux journées de préparation au service militaire sont organisées à la **Maison de la Retraite de Lesneven, du lundi soir 26 juin (19 h.) au mercredi soir 28 (16 h.)** pour les jeunes qui doivent partir en juillet, août, septembre et octobre 1967. Il n'y aura pas de journées de préparation en août. Notez bien ces dates, car une erreur s'est glissée dans les tracts.

Nous insistons pour que tous les conscrits arrivent au jour et à l'heure prévus et sachent qu'ils ne peuvent quitter avant la fin.

Vu la fréquence des départs et des sursis, beaucoup peuvent passer inaperçus. Nous demandons au clergé paroissial de vouloir bien annoncer ces journées en chaire.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS

A l'heure où le renouveau liturgique nous presse d'agir et d'inventer, il est tout à fait urgent que les Assemblées chrétiennes retrouvent cet élément capital d'animation que constitue une bonne chorale, vivante, qualifiée et tout acquise à l'œuvre liturgique.

Pour la septième année consécutive, **l'Institut de Musique Sacrée d'Angers organise, du 4 au 11 septembre, une session de chefs de chœurs,** destinée à la formation technique et liturgique des animateurs et des responsables de chorales de paroisses, communautés, séminaires, maisons de formation et d'enseignement.

Cette session n'est pas un congrès d'information mais un stage de travail visant à fournir aux chefs de chœur les éléments fondamentaux et la pratique de la direction, de l'apprentissage choral, de l'interprétation et de la mise en œuvre d'un répertoire.

L'enseignement y est progressif, réparti sur un cycle de trois années précédées d'un degré préparatoire.

Renseignements et inscriptions : Institut de Musique Sacrée, Secrétariat des Sessions, B.P. 858, 49 - Angers.

RETRAITES D'ÉVEIL APOSTOLIQUE POUR LES ENFANTS

Le Centre diocésain des vocations et le Centre fédéral C.V.-A.V. organisent **pour les garçons de 9 à 11 ans** des retraites d'éveil apostolique à :

— **Pont-Croix, du 9 au 12 juillet ;** inscriptions : M. Caër, vicaire à Pont-Croix ;

— **Plouescat, du 10 au 13 juillet ;** inscriptions : M. Auffret, vicaire à Plouescat ;

— **Lampaul-Guimiliau, Séminaire Saint-Jacques, du 11 au 14 juillet ;** inscriptions : M. Pengam, vicaire à Guiclan ;

— **Lesneven, du 17 au 20 juillet ;** inscriptions : M. Auffret, vicaire à Plouider ;

— **Quimper, Grand Séminaire, du 21 au 24 août ;** inscriptions : M. Miossec, vicaire à Kerfeunteun ;

— **Brest, Kéraudren, du 4 au 7 septembre ;** inscriptions : M. Le Bihan, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, Brest ;

— **Landerneau, Saint-Julien, du 4 au 7 septembre ;** inscriptions : M. Le Roux, vicaire à Landerneau.

Toutes ces retraites durent trois jours pleins, de 17 h. à 17 h. Les aumônier C.V. et les délégués aux vocations voudront bien les signaler aux paroisses et aux écoles, pour que les inscriptions puissent être reçues à temps par ceux qui en sont chargés. Il serait bon que les responsables du mouvement C.V., tuteurs et tutrices, apportent leur collaboration à ces retraites. Les animateurs et organisateurs sont invités à se réunir au Grand Séminaire de Quimper le lundi 3 juillet, à 15 heures.

Les enfants apporteront, comme d'habitude, serviette de table, serviette et objets de toilette, crayon à bille, et 25 F. pour la pension et les frais généraux.

Pour les filles du même âge, une retraite est prévue cette année, du 9 au 12 juillet, à Kérustum, Quimper. Les inscriptions sont reçues par Sœur Marie-Luce, école Jeanne-d'Arc, Plozévet. Si d'autres secteurs voulaient organiser des retraites semblables, il faudrait qu'une religieuse et un prêtre du secteur prennent contact le plus rapidement possible avec M. l'abbé Raphalen, professeur au Séminaire de Pont-Croix.

RETRAITE POUR JEUNES FILLES

Une retraite pour les jeunes filles de 18 à 25 ans — retraite d'orientation et d'approfondissement de vie chrétienne — aura lieu à **Lesneven, maison de la Retraite, du lundi soir 10 juillet, 20 h., au vendredi matin 14 juillet.** Cette retraite sera dirigée par le P. Chapel (Maison de Roz-Avel, rue de Rosmadec, Quimper), à qui les candidates sont invitées à envoyer leur inscription le plus rapidement possible, et dont elles recevront les renseignements utiles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 25 juin, 6e dimanche après la Pentecôte. Lundi 26, S. Jean et S. Paul, martyrs. Mardi 27, de la férie. Mercredi 28, vigile de S. Pierre et S. Paul. Jeudi 29, S. Pierre et S. Paul, apôtres. Vendredi 30, Commémoraison de S. Paul, apôtre. Samedi 1er juillet, Le Précieux Sang de N.S.J.-C. Dimanche 2, 7e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Le Goff*, de Landerneau. *Mme Vve Rolland*, mère de M. le Recteur du Landais, à Brest. *M. le colonel Henry du Réals*, de S. Marc, Brest. *M. Lemasurier*, père du R. P. Lemasurier, aumônier des étudiants à Brest.

L'encyclique sur le développement " Populorum Progressio "

Je l'ai lue d'un trait, avec une véritable joie, la joie de sentir *le Pape présent aux problèmes du monde entier*. Chaque phrase évoquait pour moi des problèmes concrets que j'ai rencontrés en Afrique, en Amérique latine ou en Asie ou, tout simplement, en France, car le Tiers-Monde est aussi chez nous et parfois nous n'y pensons pas. J'étais heureux aussi, car, sur tous ces problèmes, *le Pape a projeté, sans passion, mais avec force et netteté, la lumière nécessaire pour les résoudre*. Certes, le Pape n'a jamais voulu usurper le rôle qui est celui des responsables de la politique et de l'économie et il n'est jamais entré dans le détail des organisations techniques ; mais il ne s'est pas contenté de rappels de principes abstraits et intemporels ; il s'est mis en face de la situation telle qu'elle est et en face de la manière d'agir des hommes et c'est là, dans le concret de la vie, qu'il a rendu témoignage de la vérité ; c'est là aussi qu'il a engagé, en quelque sorte, la force spirituelle de l'Eglise au service de l'humanité tout entière. Enfin, je sentais, en lisant ce texte, *toute la chaleur humaine et chrétienne* qui l'anime. Je pensais au Christ, vivant au milieu des pauvres et disant à ses apôtres : « Donnez-leur vous-mêmes à manger ». Et il multiplia les pains (cf. Mt. 14, 13-21). Oui, cette encyclique, c'est, d'une façon adaptée à notre temps, la Bonne Nouvelle qui est annoncée aux pauvres.

Mais comment présenter cette encyclique ? Il m'a semblé impossible de la résumer ; j'avais peur, en la résumant, de la rendre abstraite, alors qu'elle est concrète, et de lui enlever sa vie. Par ailleurs, nous devons tous la lire intégralement ; d'ailleurs, elle se lit très facilement. Mais il ne suffit pas de la lire ; il faut la méditer et se conformer à ses directives. Alors, j'ai pensé que la meilleure présentation de l'encyclique devrait être une préparation à la lecture et à la méditation de ce document capital, peut-être le plus important de tous ceux qui ont été écrits jusqu'ici par les Papes sur la question sociale. Il s'agit, cette fois-ci, d'une question sociale qui est devenue mondiale et qui s'appelle le Développement.

1. POURQUOI L'EGLISE INTERVIENT-ELLE EN PAREILLE MATIÈRE ?

Est-ce pour attirer la sympathie des hommes ? Est-ce pour appuyer, par sa force spirituelle, telle ou telle nation, tel ou tel parti, telle ou telle idéologie ?... Certainement pas, et l'on se tromperait si on attribuait au Pape des intentions démagogiques ou partisanes. Le Pape a parlé, parce qu'il est vicaire du Christ et parce que « fidèle à l'enseignement et à l'exemple de son divin Fondateur, qui donnait l'annonce de la Bonne Nouvelle aux pauvres comme signe de sa mission, l'Eglise n'a jamais négligé de promouvoir l'élévation humaine des peuples auxquels elle apportait la foi au Christ » (12).

L'Eglise intervient donc, non pour dominer, mais pour servir l'humanité. Elle met sa lumière et sa force spirituelle au service des hommes pour les aider à cheminer ensemble dans le sens de cet humanisme intégral qui correspond, à la fois, à leurs aspirations authentiques et au dessein de Dieu. De plus, ayant entendu la clameur des peuples qui ont faim, « l'Eglise tressaille devant ce cri d'angoisse et appelle chacun à répondre avec amour à l'appel de son frère » (3). Elle veut donc « se mettre au service des hommes pour les aider à saisir toutes les dimensions de ce grave problème (du développement) et pour les convaincre de l'urgence d'une action solidaire en ce tournant décisif de l'histoire de l'humanité » (1).

2. ORIENTATION GÉNÉRALE DU DOCUMENT

Il y a, dans ce document, une orientation générale qui est sous-jacente à toutes ses parties et qui base les jugements de valeur qui sont portés aussi bien sur la situation que sur le comportement des hommes. *C'est une orientation vers un humanisme plénier*. Tout homme, en effet, doit s'appliquer à mettre en valeur les « talents » qu'il a reçus de Dieu. Il doit donc trouver des conditions de vie qui lui permettront de croître humainement et spirituellement. Par ailleurs, cette croissance, il ne doit pas la réaliser seul, mais en communion avec les autres hommes, ses frères, et cela non seulement au niveau d'un groupe ou d'une nation, mais au niveau de l'humanité tout entière.

La mise en valeur des ressources humaines suppose évidemment certains « avoirs ». Il faut que l'homme ait de quoi se nourrir, se vêtir, se loger ; il faut qu'il acquière une certaine culture, etc. Mais il ne faut pas confondre le domaine de l'*avoir* avec le domaine de l'*être*. Un homme se développe vraiment, non pas parce qu'il *a* plus de richesses, mais parce qu'il *est* davantage homme. Il y a donc une échelle de valeurs à établir pour qu'un développement soit vraiment humain.

Voici quelques expressions de l'encyclique : « Avoir plus, pour les peuples comme pour les personnes, n'est donc pas le but dernier... La recherche exclusive de l'*avoir* fait dès lors obstacle à la croissance de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'*être* et s'oppose à sa véritable grandeur... Pour les nations, comme pour les personnes, l'avarice est la forme la plus évidente du sous-développement moral » (19).

Aujourd'hui l'avarice d'Harpagon a disparu, mais il y a une autre avarice qui est, elle aussi, asservissement de l'homme à l'argent. Un homme ou une nation qui sont asservis à l'argent sont, moralement et donc humainement, des sous-développés.

Le vrai développement sera donc « le passage, pour chacun et pour tous, de conditions moins humaines à des conditions plus humaines » (20). Et, au sommet de valeurs plus humaines, l'encyclique note « la reconnaissance par l'homme des valeurs suprêmes et de Dieu, qui en est la source et le terme. Plus humaines, enfin et surtout, la foi, don de Dieu accueilli par la bonne volonté de l'homme, et l'unité dans la charité du Christ, qui nous appelle tous à participer en fils à la vie du Dieu vivant, Père de tous les hommes » (21).

Ce qui serait absolument opposé à un développement authentique, ce serait la subordination de l'homme à l'économie ; il faut, au contraire, que toute l'organisation économique et politique soit au service de l'homme, et cela au niveau de l'humanité tout entière.

3. Réalisme dans l'analyse de la situation présente et dans la manifestation des obstacles et des moyens par rapport au développement.

Ce qui caractérise ce document, c'est sa lucidité. N'étant soumis à aucune préoccupation partisane, quelle qu'elle soit, le Souverain Pontife manifeste aussi bien les aspects positifs de la situation actuelle et des moyens que l'homme peut mettre à la disposition du développement que l'injustice effroyable qui marque notre époque et les obstacles énormes auxquels se heurte la volonté de développement.

Non seulement le Pape reconnaît les bienfaits de *l'industrialisation*, mais il n'hésite pas à dire que « l'introduction de l'industrialisation est à la fois signe et facteur de développement » (25). Il veut même « rendre hommage aux qualités et aux réalisations des colonisateurs qui, en tant de régions déshéritées, ont apporté leur science et leur technique et laissé des fruits heureux de leur présence » (7). Il magnifie le *travail*, par lequel Dieu invite l'homme « à parachever en quelque sorte son œuvre ». Il souligne le rôle du travail dans le développement humain de l'homme, ainsi que son rôle social. « Le travail unit les volontés, rapproche les esprits et soude les cœurs : en l'accomplissant, les hommes se découvrent frères » (27). Enfin, malgré toutes les déficiences et tous les obstacles, le Pape est rempli d'espérance et il nous demande de percevoir « le dynamisme d'un monde qui veut vivre plus fraternellement et qui, malgré ses ignorances, ses erreurs, ses péchés mêmes, ses rechutes en barbarie et ses longues divagations hors de la voie du salut, se rapproche lentement, même sans s'en rendre compte, de son Créateur » (79).

Cependant, le Pape n'a pas rédigé cette encyclique pour faire des compliments ; il l'a rédigée pour aider les hommes à constater la réalité telle qu'elle est et pour les exhorter à l'action.

Or, la réalité, telle qu'elle est, est effroyablement dure et elle est marquée par une criante injustice. Il faudrait tout citer. Voici quelques extraits. Le mécanisme des relations actuelles entre pays riches et pays pauvres « entraîne le monde vers l'aggravation, et non l'atténuation, de la disparité des niveaux de vie » (8). Dans des pays presque exclusivement agraires, « les paysans prennent conscience, eux aussi, de leur *misère imméritée* » (9). Le Pape dénonce aussi « le scandale de disparités criantes, non seulement dans la jouissance des biens, mais aussi dans l'exercice du pouvoir » (9). D'un côté, « une oligarchie qui jouit, en certaines régions, d'une civilisation raffinée », alors que le reste de la population, sans possibilité d'initiative ni de responsabilité, se trouve souvent placé dans des conditions de vie et de travail indignes de la personne humaine (9).

De plus, *il y a des obstacles qu'il fallait absolument dénoncer.* Le Pape condamne sévèrement le *capitalisme libéral*, qu'il considère comme un « système néfaste ». Le Pape ne parle pas du régime de salariat en tant que tel, mais du capitalisme libéral, en tant que ce système « considérait le profit comme motif essentiel du progrès économique, la concurrence comme loi suprême de l'économie, la propriété privée des biens de production comme un droit absolu, sans limites ni obligations sociales correspondantes ». Ce libéralisme sans frein conduit à une « dictature, à bon droit dénoncée par Pie XI comme génératrice de l' « impérialisme international de l'argent » (26).

Le Pape dénonce aussi les *relations commerciales* entre pays riches et pays pauvres, quand elles ont pour résultat de laisser les peuples pauvres dans leur pauvreté et d'enrichir toujours davantage les pays riches (56 et 57). Il applique alors aux relations internationales le principe que Léon XIII avait appliqué au juste salaire. Autrement dit, « la règle du libre consentement demeure subordonnée aux exigences du droit naturel... une économie d'échange ne peut plus reposer sur la seule loi de libre concurrence, qui engendre trop souvent, elle aussi, une dictature économique » (59).

De plus, le Pape est particulièrement sévère vis-à-vis du *nationalisme* qui « isole les peuples contre leur bien véritable » et vis-à-vis du *racisme* qui « provoque beaucoup de rancœurs à la suite de réelles injustices » et qui est « un obstacle à la collaboration entre nations défavorisées et un ferment de division et de haine au sein même des états quand, au mépris du droit imprescriptible de la personne humaine, individus et familles se voient injustement soumis à un régime d'exception, en raison de leur race ou de leur couleur » (63).

Enfin et surtout, le Pape est sévère envers ce qu'il appelle un « scandale intolérable », c'est-à-dire « tout gaspillage public ou privé, toute dépense d'ostentation nationale ou personnelle, toute course épuisante aux armements » (53). En effet, avant de faire une dépense, on doit réfléchir « à tant de peuples qui ont faim, tant de foyers qui souffrent de la misère, tant d'hommes qui demeurent plongés dans l'ignorance » (53). On m'a dit que, d'après une statistique officielle que je n'ai pas pu vérifier, les dépenses mondiales pour les armements atteignent 200 milliards de dollars, alors que l'aide aux pays en voie de développement ne dépassait pas 10 milliards de dollars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Etant donné tout cela, on ne s'étonnera pas que, pour des populations qui subissent de pareilles injustices, « grande est la tentation de repousser par la violence de telles injures à la dignité humaine » (30). Et cependant, *le Pape n'accepte pas de légitimer la révolution*, parce qu'elle « engendre de nouvelles injustices, introduit de nouveaux déséquilibres et provoque de nouvelles ruines. On ne saurait combattre un mal réel au prix d'un plus grand malheur » (31). Il n'y aurait donc un vrai *droit à l'insurrection révolutionnaire* que s'il y avait « une tyrannie évidente et prolongée qui porterait gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne et nuirait dangereusement au bien commun du pays » (31).

Mais si la révolution ne peut être acceptée, on n'a pas cependant le droit de se résigner. « Le développement, en effet, exige des transformations audacieuses, profondément novatrices. Des réformes urgentes doivent être entreprises sans retard » (32).

4. Action a entreprendre

Il est donc nécessaire de passer à l'action. Cette action dépend strictement des diverses nations et de ceux qui les gouvernent, et le Pape n'a pas l'intention de se substituer à leur responsabilité. Bien au contraire, il la leur rappelle (84). Aussi les orientations présentées ne peuvent être des lois ou des réglementations ; mais elles constituent *des principes moraux et spirituels* auxquels ces lois et ces réglementations devront toujours se conformer.

Il faut d'abord lutter contre les obstacles qui ont été signalés, mais on ne peut se contenter d'une action négative ; on ne supprime une action injuste qu'en la remplaçant par une action juste.

Cette action se manifestera sous des formes diverses. Il y a d'abord des urgences qui s'imposent absolument et sans tarder. On doit donner aux peuples qui ont faim *de quoi se nourrir* pour ne pas mourir de faim. Devant cette urgence, le droit de propriété doit s'incliner. Les biens de la terre ont d'abord, en effet, une destination universelle. Le Pape cite saint Ambroise disant : « Ce n'est pas de ton bien que tu fais largesse au pauvre, tu lui rends ce qui lui appartient » (23).

Mais ce devoir d'assistance ne saurait suffire ; il faut aussi aider les nations en voie de développement *à s'équiper elles-mêmes* pour pouvoir produire par elles-mêmes les biens dont elles ont bsoin. Mais cette aide n'est valable que dans la mesure où *elle est désintéressée* et sur le plan économique et sur le plan politique. Il faut surtout éviter ces prêts à intérêt qui absorbent finalement tous les gains d'un pays. Il faut donc arriver à réaliser un système qui « équilibrant les dons gratuits, les prêts sans intérêt ou à intérêt minime » serait humainement supportable. D'autre part, il ne faudrait pas qu'un Etat, sous prétexte qu'il vient en aide à un Etat plus pauvre, lui impose une politique ou des changements sociaux. On doit respecter profondément la souveraineté de tous les Etats, quelques pauvres et faibles qu'ils soient. Il ne s'agit pas cependant de favoriser « paresseux ou parasites » et il est normal que des garanties soient données sur l'emploi des fonds (54).

Il faut aussi que des *relations commerciales équitables* permettent aux pays plus pauvres d'élever progressivement leur niveau de vie. Il faudrait

donc que soient établies des conventions internationales « en vue de régulariser certains prix, de garantir certaines productions et de soutenir certaines industries naissantes » (57-61).

Cependant, rien ne remplacera une *collaboration humaine*. Dans un sens, c'est cette collaboration qui est la plus importante et la plus significative. Mais elle ne peut être fructueuse qu'à certaines conditions. Comment, en effet, un pays pourra-t-il s'équiper lui-même sans l'aide de techniciens qui soient, en même temps, des éducateurs ? Car il ne suffit pas de venir avec sa science et ses techniques. Il faut accepter de se mettre humblement au niveau du peuple que l'on vient aider, afin qu'il puisse arriver à prendre lui-même la responsabilité de son destin (48, 65, 70-74).

Pour une meilleure efficacité de ces moyens, non pas seulement au point de vue du rendement économique et culturel, mais aussi au point de vue des exigences d'un humanisme plénier, le Pape rappelle deux suggestions déjà faites et qu'il réitère, en les appuyant sur de nouveaux arguments. Je veux parler du *fonds mondial* et de l'*autorité mondiale*. « Seule une collaboration mondiale dont un fonds commun serait à la fois le symbole et l'instrument permettrait de surmonter les rivalités stériles et susciter un dialogue fécond et pacifique entre entre tous les peuples ». Certes, le Pape rend hommage à la valeur des accords bilatéraux ou multilatéraux, mais s'ils étaient « incorporés dans un programme de collaboration mondiale, ils seraient exempts de tout soupçon ». Ainsi disparaîtrait toute manifestation du « néo-colonialisme ». Or, hélas ! il faut penser aux formes possibles « de pressions politiques ou de dominations économiques visant à défendre ou à conquérir une hégémonie dominatrice » (51-52). Une dernière réflexion : « Un tel fonds faciliterait les prélèvements sur certains gaspillages, fruits de la peur ou de l'orgueil » (53).

L'établissement de ce fonds mondial et de cette collaboration internationale serait, à la fois, un appel et une étape qui conduiraient à *l'autorité mondiale*, dont on voit de plus en plus la nécessité, bien qu'on soit obligé de constater que beaucoup de peuples ne sont pas encore prêts à l'accepter. On n'a pas encore pris suffisamment conscience qu'il serait un bien commun de l'humanité. Ce bien commun est le fondement d'une communauté mondiale qui doit être ouverte à tous les peuples du monde sans aucune exception et qui doit jouir d'une autorité capable d'assurer la contribution de tous les peuple au bien commun de l'humanité (78). Le Pape sait que « certains estimeront utopiques de telles espérances » et il ajoute « il se pourrait que leur réalisme soit en défaut ». Et c'est à cette occasion qu'il parle du dynamisme d'un monde qui veut être plus fraternel. Puissions-nous participer à ce réalisme supérieur de notre Père commun et contribuer à répandre ses projets et ses espérances.

5. Etudes particulières

Même sans avoir la prétention de présenter cette encyclique d'une façon complète, il faudrait dire quelques mots sur un certain nombre de problèmes dont le Pape a renouvelé, précisé et complété l'énoncé. Je voudrais au moins en énumérer quelques-uns.

Notons d'abord l'*étude sur le droit de propriété*, situé, comme dans « Gaudium et Spes », dans la perspective de la destination universelle des biens et des exigences du bien commun. Il faudra encore beaucoup

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de temps pour changer, à ce point de vue, une mentalité qui a été la mentalité commune de la plupart des chrétiens. Le droit de propriété et de libre commerce n'est pas un droit premier et inviolable : son extension et son exercice sont soumis aux exigences du bien commun. De même, le revenu des biens ne doit pas être « abandonné au libre caprice des hommes ». Le Pape condamne spécialement ceux qui, « pourvus de revenus abondants, provenant des ressources et de l'activité nationales, en tansfèrent une part considérable à l'étranger pour leur seul avantage personnel, sans souci du tort évident qu'il font, par là, subir à leur patrie » (22-24).

Le Pape, nous l'avons dit, a mis en pleine lumière *la valeur du travail*. Cependant, il ne veut pas, par là, souscrire à « une mystique exagérée du travail » et il signale les dangers qui peuvent résulter du travail, quand il est vu seulement dans une perspective « d'argent, de jouissance ou de puissance », quand « il incite les uns à l'égoïsme et les autres à la révolte », quand « il déshumanise son exécutant, devenu son servant ». D'où l'allusion à la conception de Jean XXIII sur l'entreprise « communauté de personnes » (27-28).

Paul VI rappelle aussi *le rôle primordial que joue la famille*. Il demande qu'on soit prudent vis-à-vis des anciens cadres sociaux, même s'ils sont encore trop rigides. Il s'agit de « desserrer progressivement leur emprise exagérée ». Il n'apporte pas l'élément nouveau à la doctrine conciliaire sur la démographie ; mais il état utile de la rappeler, car on n'a pas encore compris dans le monde la différence qui existe entre une régulation des naissances qui ne tient compte ni de la morale, ni de la dignité des personnes, et une régulation des naissances qui s'exerce par des moyens conformes à la loi morale (36-37).

Par contre, l'enseignement de l'encyclique sur l'*alphabétisation et la culture* apporte des précisions et des compléments fort intéressants aux textes conciliaires. Il y a, en particulier, un hommage rendu à « la civilisation reçue des ancêtres » et une mise en garde contre une civilisation technique « trop engagée dans les réalités terrestres », qui doit nous provoquer à un humble examen de conscience. Nous sommes responsables vis-à-vis de ces peuples de la civilisation que nous leur apportons ou qu'ils viennent chercher chez nous (40-42).

En effet, *le Tiers-monde est chez nous*. Aussi le Saint-Père nous demande d'accueillir de notre mieux les émigrés qui ont quitté leur pays pour trouver de quoi vivre et de quoi faire vivre leur famille. Il se préoccupe spécialement des étudiants qui, hélas ! quand ils viennent chez nous, « perdent trop souvent l'estime des valeurs spirituelles » (67-69).

Enfin, nous ne pouvons pas oublier l'importance donnée par le Saint-Père aux *corps intermédiaires*. Il parle explicitement des organisations professionnelles et du pluralisme légitime qui est non seulement admissible, mais « à certains points de vue utile » (38-39). De plus, il demande explicitement aux pouvoirs publics d'associer à leur œuvre nécessaire de planification « les initiatives privées et les corps intermédiaires » (33).

J'invite maintenant mes lecteurs à prendre ou à reprendre le texte de l'encyclique et à l'étudier en profondeur. Résistons à la tentation spontanée de ne voir dans l'encyclique que ce qui nous plaît à première

lecture. Nous risquerions alors de ne pas en profiter, mais de l'utiliser. Je crois, en effet, que chacun pourrait, en choisissant bien, trouver dans l'encyclique de quoi appuyer ses propres options et pourfendre ses adversaires ! Ce ne serait pas honnête.

Il faut donc nous arrêter surtout sur les points que nous n'avons pas compris ou avec lesquels nous ne sommes pas d'accord. Nous devons nous arrêter, réfléchir, prier. Nous devons, au besoin, demander des explications non pas pour déformer le texte en le sollicitant, mais pour en pénétrer davantage le sens. Peu à peu, nous arriverons à assimiler complètement la pensée du Pape. Par le fait même s'établira une union profonde entre les chrétiens, sur tous ces problèmes, une union respectant leurs diversités et leurs options ; mais union réelle basée sur la vérité, l'amour de la justice et la fraternité. C'est la véritable unité dans le Christ.

Alors, tous ensemble, unis sur l'essentiel et respectueux des options de chacun, nous pourrons mener une action concertée dans le sens que nous demande l'encyclique. S'unir au service des pauvres, n'est-ce pas un magnifique idéal !

Mgr Alfred ANCEL
(« *Semaine Religieuse de Lyon* »).

● *SESSION NATIONALE « EGLISE QUI CHANTE »*. — Elle aura lieu, comme il a été dit, à *Rennes, du 9 au 14 juillet* 1967, sur le thème : *Animation du chant d'assemblée et expression liturgique*.

— Destinataires : Sont invités à cette session les prêtres, directeurs de chorale, organistes, religieuses éducatrices, animateurs liturgiques, membres des équipes liturgiques ou des chorales.

— Programme : Des exposés sur : les caractéristiques du chant de l'assemblée liturgique ; qu'est-ce qu'animer une assemblée qui chante ; le « corps » (attitudes et gestes) de l'animateur liturgique ; rythme du français et lecture rythmée ; texte parlé, proclamé, chanté ; signes et symboles liturgiques ; techniques de direction du chant d'assemblée. — Des ateliers de travail sur : la direction des chants d'assemblée ; la préparation des chants ; l'utilisation du micro ; le comportement corporel ; la lecture, la proclamation. — La session comportera également des célébrations liturgiques, des séances de chant collectif, des présentations de livres, disques...

La direction de la session est assurée par l'abbé Julien, délégué général de l'A.S.A. — Pour tous renseignements, écrire à M. l'abbé Royer, B.P. 60, 35 - Rennes (joindre un timbre pour la réponse).

● *MAISON NOTRE-DAME LA HUBLAIS, 35 - CESSON-SÉVIGNÉ (tél. 102)*. — Deux retraites pour Religieuses seront prêchées par le P. Maisonneuve, o.p., du 5 juillet (soir) au 13 (matin), du 2 novembre (soir) au 11 (matin).

Deux retraites pour jeunes filles et enseignantes seront données par le R. P. Letellier, s.j., du 13 juillet (soir) au 17 (matin), et du 1er septembre (soir) au 5 (matin).



Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service après-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —

CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER Tél. 4.47

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols

Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETE ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER 16, place Alexandre Massé Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL : **BREST** - Route de Quimper Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre **204**

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires « **PEUGEOT** »

BREST Place de Strasbourg Téléphone 44-24-06

MORLAIX 31 à 37, rue de Brest Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. **277** - **LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nomination
Deux nouveaux documents romains
La J.O.C. à « Paris 67 »
Confirmation à l'évêché
Baptême hors de la paroisse du domicile
Retraites sacerdotales
Second pèlerinage à Lourdes
Mouvement Enseignants Chrétiens
Union des Religieuses Enseignantes

Notes d'homélies pour dimanches de vacances
Concours des Institutions de l'Ouest
Premier pèlerinage à Lourdes

N° 4 129 (82e année) — 30 juin 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise É. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone Industrielle — Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 — B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Michel Péron,** aumônier de l'Institution Ste-Anne de Quimper, a été nommé adjoint à la Direction des Communautés religieuses.

DEUX NOUVEAUX DOCUMENTS ROMAINS

Encyclique « Sacerdotalis celibatus »

Le Pape Paul VI a publié vendredi dernier une nouvelle encyclique, sur le célibat des prêtres. En attendant la parution de ce document en librairie, on en trouvera la traduction dans « La Croix » du samedi 24 juin.

Motu proprio « Sacrum diaconatus ordinem »

Ce texte, attendu depuis quelque temps, rétablit le diaconat sous sa forme permanente.

LA J.O.C. A « PARIS 67 »

Cinq cents jeunes du Finistère sont partis, jeudi soir, à **Paris 67,** où se rassemblent, par la J.O.C., 50 000 jeunes du monde ouvrier.

Pourquoi ce congrès ?

— A travers cet événement, la jeunesse ouvrière veut proclamer son existence comme telle ; ele veut crier ses problèmes, ses besoins, ses aspirations, ses conditions de vie. Elle entend souligner sa solidarité profonde avec le monde et le mouvement ouvriers.

Des « dossiers », en chantier depuis de longs mois, portent la vie des jeunes du monde ouvrier, qu'ils soient en école ou au travail. Ces dossiers alimentent les quatre meetings, qui, dès le samedi matin, rassembleront tous les participants à **Paris 67 :** sur l'avenir professionnel, sur la place des jeunes dans la société, sur les déplacements et migrations, sur la consommation.

Des banderolles, confectionnées dans les quartiers et les milieux de travail, traduisent cette même vie de la jeunesse ouvrière, mais en slogans : « Notre santé avant la production », « Oui au progrès, non au profit », « L'Ouest veut vivre ».

Les jeunes travailleurs entendent être aidés dans leur volonté de promotion par tous ceux qui détiennent le pouvoir et la responsabilité ; mais ils veulent aussi, à leur place, avec leurs moyens et leurs richesses, participer à la construction d'un monde plus fraternel. « Tous responsables pour un monde fraternel », tel est le thème du grand jeu scénique du samedi soir.

— A travers cet événement, le mouvement entend proclamer sa foi en Jésus-Christ, « sa volonté de le révéler à tous les jeunes pour qu'ils puissent remplir pleinement leur vocation d'ouvrier, d'homme et de Fils de Dieu, inséparablement ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La J.O.C. entend aussi proclamer sa foi en l'Eglise, et redire, avec fermeté, sa confiance en un laïcat organisé pour le salut de la jeunesse ouvrière.

Sous-jacente à toutes les manifestations du rassemblement, cette dimension de l'Evénement sera sensible surtout à la Messe, qui sera concélébrée au Parc des Princes, le dimanche matin, par le cardinal Veuillot, entouré des aumôniers jocistes et des jocistes devenus prêtres, en présence du Cardinal Cardjin et du Père Guérin (la Messe sera transmise en Eurovision à 10 h. 30).

— Enfin, à travers cet événement, la J.O.C. française fêtant son quarantième anniversaire, veut inscrire ses efforts d'aujourd'hui dans une histoire. Née en 1924 à Bruxelles avec l'abbé Cardjin, en 1927 à Clichy avec l'abbé Guérin, elle a parcouru une longue marche jusqu'au troisième Conseil Mondial à Bangkok en 1966 (où 260 délégués représentaient cent pays du monde où agit la J.O.C.), et jusqu'à Paris 67 pour la J.O.C. française.

⁂

Monseigneur l'Evêque demande aux paroisses et communautés du diocèse de faire prier les chrétiens à ces intentions le dimanche 2 juillet. Cela pourrait se faire sous la forme d'une intention ajoutée à la Prière universelle. Par exemple : « Pour les jeunes du monde ouvrier « rassemblés aujourd'hui au Parc des Princes à Paris pour la grande « manifestation de la J.O.C., afin qu'ils puissent découvrir et révéler « le Christ présent au cœur même de toute leur vie ouvrière, prions le « Seigneur... »

CONFIRMATION A L'ÉVÊCHÉ

Le **jeudi 6 juillet** à 15 heures. Adresser à l'avance les certificats de baptême.

BAPTÊME HORS DE LA PAROISSE DU DOMICILE

Avec les vacances, de nombreuses paroisses auront des demandes en vue de baptiser des enfants nés de parents habitant Paris, Le Havre... et revenant au pays pour les congés.

MM. les Vicaires généraux rappellent que le clergé paroissial ne peut admettre ces enfants au sacrement sans s'être assuré que les parents ont vu le curé de leur domicile et qu'ils ont obtenu son accord **écrit** pour que l'enfant soit baptisé ailleurs au cours des vacances.

Hormis des cas-limites, il est inutile de solliciter de l'Ordinaire une dérogation à cette règle : elle ne sera pas accordée. Et on ne peut pas considérer comme « urgence » le fait que « tout est prêt pour le baptême » ou que les vacances se terminent.

On ne manquera pas de renvoyer au curé la demande de baptême transformée en avis de baptême.

RETRAITES SACERDOTALES

La première retraite pastorale s'ouvre **lundi prochain 3 juillet** et sera prêchée par le **R. P. Blin**, s. j. Les retraitants voudront bien se trouver au Grand Séminaire avant 18 heures, et apporter : 1°) une Bible ; 2°) un amict, mais aussi une aube — si possible, unie — et un cordon (les aubes et les cordons dont dispose le Séminaire sont en effet en nombre insuffisant pour les retraitants prévus). La cérémonie de clôture devant être une messe concélébrée, il est inutile d'apporter l'habit de chœur.

⁂

La Messe sera concélébrée chaque jour ; quelques autels seront cependant préparés pour les prêtres qui voudraient célébrer individuellement et qui l'auront fait savoir dès leur arrivée au Séminaire **lundi soir** (ces confrères apporteront un purificatoire).

SECOND PÈLERINAGE A LOURDES
(17-23 septembre)

Les demandes de places **pour les malades** doivent être adressées au Secrétariat de l'Evêché, qui enverra les feuilles signalétiques et les bulletins médicaux à remplir.

L'Hospitalité diocésaine peut aider au paiement du voyage d'un certain nombre de malades. S'adresser à M. Le Gall-Brizou, 10, rue Charles-Goffic, Morlaix.

« ENSEIGNANTS CHRÉTIENS »

Une retraite pour les Enseignants Chrétiens sera prêchée, par le P. Gautier, de Vannes, **du 10 (19 h.) au 13 (14 h.) septembre à la Communauté des Châtelets, en Poulfragan, Côtes-du-Nord** (à 4 km au sud-ouest de Saint-Brieuc, sur la R.N. 790). Adresser les inscriptions à M. l'abbé Bourmot, 4, rue de la Corderie, 22 - Saint-Brieuc, en précisant le nom, l'âge, le domicile ; les foyers peuvent y participer en tant que foyers.

UNION DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

La « Semaine Religieuse » a déjà annoncé le Congrès régional de l'U.R.E., qui se tiendra à **Rennes, les 4, 5, 6 et 7 septembre 1967** (voir « S.R. » du 17 mars). Nous rappelons le thème du Congrès : **A la lumière d' « Ad Gentes », la religieuse enseignante devant le monde contemporain.**

La date du congrès est encore éloignée, mais, compte-tenu de la dispersion des vacances, il devient urgent de s'inscrire. S'adresser pour cela au Secrétariat régional de l'U.R.E., 22, rue Saumuroise, 49 - Angers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 9 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte. Lundi 10, les Sept Frères Martyrs. Mardi 11, de la férie. Mercredi 12, S. Jean Gualbert, abbé. Jeudi 13, S. Turiau, évêque. Vendredi 14, S. Bonaventure, évêque et docteur de l'Eglise. Samedi 15, S. Henri, empereur. Dimanche 16, 9e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Joseph Portier*, d'Arzano, beau-frère de M. le chanoine Courtet, du Chapitre Cathédral. *Mme Yves Berrou*, sœur de M. l'abbé Berrou, chapelain de N.-D. du Folgoët. *M. Albert Coat*, de Brest. *M. Victor Meingam*, de Quimper. *Sœur Marie Basilide*, des Religieuses de S. Thomas de Villeneuve à Plougastel-Daoulas. *Sœur Marie de l'Eucharistie*, des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon. *Mlle Marie Vergos*, sœur de M. le Curé-doyen de Kerlouan. *M. François-Louis Blons*, frère de M. l'Aumônier de l'Hôpital, Carhaix. *Mme la Comtesse Véfa de Saint-Pierre*, de Saint-Brieuc. *M. Pierre Boissel*, ancien professeur à l'école S. Jean Baptiste de Saint-Pol-de-Léon.

● *LE LOISIR POPULAIRE* organise à l'intention des jeunes du milieu populaire de 16 à 25 ans, des *séjours franco-allemands* de ski d'été, *découverte de la montagne* à Lanslevillard et d'*initiation à la voile* à Bénodet, l'Aber-Wrac'h, Socoa. Subventionnés par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse ces séjours à la montagne et stage d'initiation à la voile reviennent, selon les centres de 16 à 23 francs par jour, voyage compris. D'autres places sont disponibles dans des camps et centres en France et à l'étranger. — *Renseignements et inscriptions :* Loisir Populaire, Centre National, 12, avenue Sœur Rosalie, Paris (13e).

● *La J.M.C.* fait savoir qu'à dater du 15 juin 1967 les bureaux du Secrétariat seront transférés au Siège Social, à savoir : 15, rue La Quintinie, 75 - Paris XVe (téléphone 828.27.62). Désormais, le seul C.C.P. valable est : « Jeunesse Maritime Chrétienne », 15.47.71 Paris.

● *PAX CHRISTI* organise un Pèlerinage-Route du 18 au 23 juillet 1967 au Mont Saint-Odile :

— pèlerinage « boule de neige » : chacun peut rejoindre la route aux différentes étapes, soit au cours des routes d'approche, (à Paris, Reims, Verdun, Domrémy, Saint-Dié, Colmar, Sstrasbourg ; à Lyon, Annecy, Genève, Besançon, Strasbourg ; à Lille, Strasbourg), soit en faisant l'une des routes express : (de Paris, départ le vendredi 21 juillet à 19 h. ; de Lyon, départ le samedi 22 juillet à 0 h. 17).

— pèlerinage du peuple de Dieu : ouvert à tous, jeunes et adultes.

— pèlerinage de prière, de pénitence, de dialogue, de réflexion : « *L'Homme en marche vers la paix* ».

Renseignements, tracts, affiches, bulletins d'inscription : Pax Christi-Sainte-Odile, 5, rue de l'Abbaye, Paris (6e).

Notes d'homélies pour les dimanches de vacances

« Eglise de Reims » propose, dans son numéro du 24 juin, des notes d'homélies pour les dimanches de vacances. Elles pourront rendre service.

Préparées par une commission pastorale, ces réflexions s'efforcent à la fois d'être fidèles à l'esprit liturgique du dimanche et de faire connaître la récente encyclique « Populorum progressio » (que l'on pourrait proposer aux fidèles au stand de la presse). Pour chaque dimanche sont indiqués : a) le texte liturgique retenu, b) des passages de l'encyclique, c) quelques pistes très brèves de réflexion pour l'homélie.

VIIe DIMANCHE APRÈS PENTECÔTE

a) « Ce ne sont pas ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le Royaume de Dieu, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui est dans les Cieux. »
b) Encyclique n° 75.
c) Où en sommes-nous dans notre prière ? Quelle est sa valeur ?
   1) Par ex. : prière de ce matin si nous l'avons faite ? Prière de cette Messe... si nous sommes arrivés au début ?
   2) Et même si nous avons cru prier magnifiquement... cela ne suffit pas : quelles suites donnons-nous à notre Messe : famille-travail-village-institutions, etc.

VIIIe DIMANCHE APRÈS PENTECÔTE

a) Epître.
b) Encyclique n° 22.
c) 1) Partage des biens dans la famille : esprit filial qui amène le partage de tous les biens.
   2) Cette réalité vécue dans la famille est l'image de ce qui doit se passer dans le monde entier : c'est déjà la réalisation du plan de Dieu.
   3) Ce plan de Dieu c'est la destination universelle des biens.
   4) Ce n'est pas réalisé ; donc il faut y travailler d'arrache-pied !

IXe DIMANCHE APRÈS PENTECÔTE

a) Evangile.
b) Encyclique n°s 3, 4, 32, 46, 66.
c) 1) Mécontentement général souvent à juste titre : c'est le Christ qui pleure sur Jérusalem, sur le monde et ses injustices.
   2) Aujourd'hui avec le Christ nous devons pleurer sur le monde et ses injustices.
   3) Chaque fois que nous travaillons aujourd'hui à résoudre une injustice nous imitons le Christ, qui ne s'est pas contenté de pleurer.
   4) Pleurons, mais aussi travaillons.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

X^e DIMANCHE APRÈS PENTECOTE

a) L'épître : les idoles muettes (les biens).
b) Encyclique : passage sur l'avarisme : n°^s 18, 19, 49.
c) 1) Ce qui nous accroche le plus ce sont les biens de la terre : les idoles muettes !
2) C'est ainsi que nous sommes avares. Cette avarice nous concerne : Ne soyons pas pharisiens : l'encyclique est écrite pour nous : Nous sommes avares individuellement et collectivement.
3) Il nous faut prendre conscience activement de cette avarice qui est nôtre à tous.
4) Détruisons les idoles muettes.

XI^e DIMANCHE APRÈS PENTECOTE

a) La guérison du sourd-muet.
b) Encyclique n°^s 46 et 47.
c) 1) On connaît les problèmes du développement mais on ne veut pas être interpellé par... On se demande où notre aide ira : égoïsme !
2) Il nous faut prendre une conscience nouvelle de la situation et voir ce qu'on peut faire :
a) Le franc de privation par semaine.
b) Payer davantage d'impôts pour que les pouvoirs politiques intensifient leur action — ou bien exiger que les impôts soient mieux utilisés, en tenant compte du problème de la faim : l'action politique !
c) Payer plus cher les produits importés : problèmes économiques !
d) S'expatrier pour faciliter la croissance des Jeunes Nations.

XII^e DIMANCHE APRÈS PENTECOTE

a) Le Bon Samaritain.
b) Encyclique n°^s 6, 51, 52, 65.
c) 1) Ce que les gens pensent du prochain : le prochain est celui qui est à côté. Mais, en réalité, n'est-ce pas celui qui s'approche ?
2) Nous nous approchons d'un égal : les peuples, en voie de développement, ce sont des égaux et non des inférieurs.
3) Donc s'approcher avec respect de ces peuples qui sont sur ce point hypersensibles.
4) Tous prochains de tous par le cœur !

XIII^e DIMANCHE APRÈS PENTECOTE

a) La Collecte.
b) Encyclique n°^s 22, 39, 44, 62, 66, 75, 76.
c) La foi, l'espérance et la charité nous engagent dans la construction du monde, comme un élément essentiel du christianisme :
1) Si on a la foi on ne peut pas ne pas travailler à la construction du monde.
2) Si on a l'espérance on ne peut pas ne pas préparer le monde pour le retour du Seigneur.
3) Si on a la charité on ne peut pas ne pas vouloir que les hommes vivent mieux.

ASSOMPTION

a) Magnificat.
b) Encyclique n°^s 53, 73.
c) On souhaite une bonne fête à notre Mère et on l'écoute. Réponse de la Vierge :
1) Elle laisse éclater sa joie et sa reconnaissance, elle nous parle de Dieu tout proche avec qui elle a des relations de fille à Père.
2) Elle nous invite à nous laisser faire par Dieu, à être de la race d'Abraham et des croyants par notre humilité et notre pauvreté.
3) Louer Dieu c'est aussi travailler à réaliser son plan : la Vierge nous invite à nous détacher pour aider les peuples à se réaliser.

XIV^e DIMANCHE APRÈS PENTECOTE

a) L'Evangile : la propriété.
b) Encyclique : n°^s 22, 23, 24, 53.
c) 1) Ce qui est à moi j'en fais ce que je veux : idée habituelle de la propriété.
2) Que nous dit l'encyclique ?
a) La propriété est-elle un droit absolu ? La propriété n'est pas un privilège mais un service.
b) La propriété a toujours un rôle social : caractère essentiel de la propriété. (Voir aussi « Mater et Magistra »).
c) Pas de propriétaires, tous des gérants !

XV^e DIMANCHE APRÈS PENTECOTE

a) Epître.
b) Encyclique : n°^s 19, 76, 77.
c) 1) On récolte ce qu'on sème : souligner que la paix cherchée partout passe par le développement.
2) Si on veut la paix il faut travailler au développement : garder l'injustice actuelle c'est préparer la guerre pour demain.
3) Semons la paix partout : dans notre classe, notre travail, notre village en luttant contre toutes les injustices.
4) Etre des semeurs de paix : bienheureux les pacifiques, c'est-à-dire ceux qui construisent la paix.

XVI^e DIMANCHE APRÈS PENTECOTE

a) Epître.
b) Encyclique : n°^s 17, 44, 47, 48, 64.
c) 1) Idée de solidarité générale dans le monde : mais on veut être solidaire sans y être vraiment : la charité nous amène à une vraie solidarité.
2) L'interdépendance entre les individus et les peuples a besoin d'être sublimée par la charité du Christ : celle-ci se manifeste par notre façon d'aimer, donc par l'acceptation de notre solidarité.
3) Le Christ a besoin de nous pour que sa charité prenne toutes ses dimensions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

XVII[e] DIMANCHE APRÈS PENTECOTE

a) « Il y a un seul corps », et les deux commandements.
b) Encyclique : n[os] 75, 81, 82, 83, 86.
c) 1) Dans chaque corps, chaque membre est responsable à sa place.
2) Dans le monde l'acceptation de cette responsabilité est la seule façon d'unir Dieu et les autres, c'est-à-dire de vivre la charité complète et totale.
3) Si le développement est le nouveau nom de la paix, épanouissement de la charité, qui ne voudrait y travailler ?

● *LE CENTRE DE FORMATION MUSICALE DE RENNES* organise divers stages et sessions pour l'été prochain.

A) STAGES DE PÉDAGOGIE. Au Pensionnat Saint-Lazare, 35-Montfort-sur-Meu. — 1) Pour les professeurs des classes de 11[e] à 7[e], *Sessions Ward tous degrés,* du 10 juillet (soir) aux 24 et 27 juillet. — 2) Pour les professeurs de 6[e] et 5[e], *Session d'enseignement musical,* du 10 au 15 juillet ; Un nouveau recueuil vient de paraître qui facilitera l'Education Musicale dans ces deux classes. En conformité avec les programmes de l'Education Nationale, il comporte un choix de très belles chansons et devient en même temps livre de solfège. Une session de 5 jours aidera les professeurs à préparer le travail d'année dans ces deux classes. — Renseignements : Sœur Anne de l'Epine, Saint-Lazare, 35 - Montfort-sur-Meu.

B) CAMP CHANTANT DE JEUNES FILLES. Résultat d'une expérience déjà fructueuse, il se tiendra à Fougères (35), du 11 au 24 juillet. Louis Liébard, directeur de chorales à Paris et à Dijon, en assurera, comme par le passé, la direction musicale. Le stage entier s'adresse aux jeunes filles, de 12 à 18 ans, ayant des notions de solfège. Comme l'an dernier, deux groupes seront constituées : l'un pour les 12-15 ans ; l'autre, avec une activité musicale plus intense, pour les 15-18 ans. Les jeunes filles de 16 ans et plus (même plus de 18 ans), ne pouvant disposer de 13 jours, pourront s'inscrire pour la période du 17 au 24 juillet. On admet les « externes ». — Renseignements : Mlle Le Guen, 12, rue René-Brice, 35-Rennes.

C) SESSIONS INSTRUMENTALES. — 1. *Flûte et guitare,* Fougères : 17-24 juillet. Renseignements : Mlle Le Guen, 12, rue René-Brice, 35-Rennes. —2. *Créativité et instruments Carl Orff,* Montfort-sur-Meu : 10-15 juillet. Les jeunes aiment à s'exprimer sur des instruments rythmiques (wood-block, timbale, tome), ou mélodiques (carillon, métallophone, xylophone). Ces disciplines sont appelées à un grand avenir dans l'éducation. Renseignements : Sœur Anne de l'Epine, pensionnat Saint-Lazare, 35 - Montfort-sur-Meu. — 3. *Fanfares et batteries* (tambours, clairons, trompettes, etc.), Etrelles, du 3 au 10 septembre. Renseignements : Mlle Le Guen, 12, rue René-Brice, 35 - Rennes. — 4. *Stages d'harmonium,* Etrelles · 1[er] stage : 3-10 septembre ; 2[e] stage : 10-16 septembre. Renseignements : Mlle Le Guen, 12, rue Rné-Brice, 35 - Rennes.

Concours Général des Institutions Catholiques de l'Ouest

Y participaient 1 312 concurrents de 112 Institutions. Nous adressons nos compliments aux candidats du diocèse de Quimper, qui totalisent 4 médailles et 42 mentions sur les 174 décernées.

I. — CLASSES TERMINALES

Histoire : 7[e] mention, *M. Jean Lescop,* Séminaire St-Paul, Keraudren, Brest.

CLASSE DE PHILOSOPHIE — *Dissertation philosophique :* 2[e] mention, Mlle Jeannette Calvez, Ecole Notre-Dame, Lesneven ; 5[e], Mlle Anne-Marie de Kergos, Cours Fénelon, Kerstears, Brest ; 6[e], Mlle Chantal Gourul, Institution Sainte-Anne, Brest ; 12[e], Mlle Danielle Léon, Cours Saint-Sébastien, Landerneau ; 14[e], Mlle Bénédicte Fourier, Institution Sainte-Anne, Quimper ; 15[e], Mlle Marie-Françoise Jamet, Institution Sainte-Anne, Quimper ; 16[e], M. Georges Le Quéré, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 18[e], Mlle Andrée Burlot, Institution de l'Immaculée Conception, Brest.

CLASSE DE SCIENCES EXPÉRIMENTALES — *Sciences physiques :* 1[re] mention, Mlle Marie-Renée Le Moal, Ecole N.-D. de Lourdes, Lesneven ; 2[e], M. Francis Salaun, Ecole du Likès, Quimper ; 3[e], M. Jacques Postic, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 8[e], M. Joseph Cann, Institution St-François, Lesneven.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES ELÉMENTAIRES — *Mathématiques :* Médaille, M. Hervé Mingam, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon ; 5[e] mention, M. Philippe Hernigou, Institution Saint-Louis, Châteaulin. — *Sciences physiques :* 2[e] mention, M. Hervé Mingam, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon ; 5[e], M. Yvon Bodennec, Institution Saint-François, Lesneven.

II. — CLASSE DE PREMIÈRE

Catéchèse : Médaille, M. Jean-Pierre Berthélémé, Collège St-Joseph, Morlaix ; 5[e] mention, M. Gérard Moysan, Séminaire St-Paul, Keraudren, Brest.

Dissertation française : 1[re] mention, Mlle Yvette Derrien, Institution N.-D. du Mur, Morlaix ; 3[e], Mlle Marie-Christine Jeffredo, Institution Sainte-Anne, Brest ; 6[e], Mlle Dominique Troel, Institution Sainte-Anne, Quimper ; 9[e], Mlle Marie-Françoise Ménez, Institution de l'Immaculée Conception, Brest.

Version latine : 3[e] mention, M. Jean-Jacques Le Moigne, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 5[e], M. Yves Le Bléis, Séminaire St-Paul, Keraudren, Brest.

Version grecque : Médaille, M. Bernard Le Rest, Séminaire St-Paul, Keraudren, Brest ; 2[e] mention, M. Alain Uguen, Séminaire St-Paul, Keraudren, Brest ; 4[e], M. Jacques Poullaouec, Institution Saint-François, Lesneven.

Anglais : 8[es] mentions, M. Bernard Flouriot, Institution St-François, Lesneven, et Mlle Marie-Thérèse Riou, Cours St-Sébastien, Landerneau.

Espagnol : 4[e] mention, Mlle Marcelle Inizan, Ecole N.-D. de Lourdes, Lesneven ; 8[e], M. Michel Bougot, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mathématiques : 6e mention, M. Gérard Moysan, Séminaire Saint-Paul, Keraudren, Brest ; 12e, M. Jean-Claude Emeillant, Collège Saint-Joseph, Morlaix.

III. — Classe de Seconde

Catéchèse : 2e mention, M. Marcel Le Duff, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon ; 3e, Mlle Bernadette Le Hit, Ecole N.-D. de Lourdes, Lesneven ; 4e, Mlle Solange Gouez, Ecole N.-D. de Lourdes, Lesneven ; 6e, Mlle Annick Villieu, Institution de l'Immaculée Conception, Brest.

Dissertation française : Médaille, M. René Roudaut, Institution St-François, Lesneven ; 3e mention, M. Ronan Loaec, Séminaire St-Paul, Keraudren, Brest.

Version latine : 1re mention, M. Jacques Sauban, Séminaire St-Paul, Keraudren, Brest ; 2e, M. René Marchadour, Institution St-François, Lesneven ; 7e, Mlle Odile Landuré, Ecole N.-D. de Lourdes, Lesneven ; 11e, M. Jean-Yves Baziou, Séminaire St-Paul, Keraudren, Brest ; 12e, Mlle Maryvonne Cadiou, Institution Ste-Anne, Brest ; 14e, M. François Bouguyon, Ecole St-Yves, Quimper.

Concours inter-instituts catholiques de France

Classement national. — *Mathématiques* (Mathématiques Elémentaires) : 3e prix, M. Hervé Mingam, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon.

Pèlerinage diocésain à Lourdes

Lundi 19 juin est arrivé à Lourdes le premier pèlerinage de l'année du diocèse de Quimper. Les douze cents pèlerins ont à leur tête *Monseigneur l'Auxiliaire* et *M. le chanoine Hélou*, directeur diocésain des pèlerinages. Malgré l'absence de malades finistériens, *M. Eugène Jacq*, président de l'Hospitalité diocésaine, et une équipe de brancardiers se sont joints aux pèlerins, pour apporter leur concours à l'Hospitalité de Lourdes, et particulièrement se mettre au service des malades d'Arras, qui terminent leur séjour dans la cité mariale.

Prière, pénitence, sont les deux consignes essentielles de la Vierge à Lourdes. Quinze jours de très beau temps en Finistère faisaient penser aux pèlerins que la première pénitence à pratiquer à Lourdes consisterait à supporter vaillamment la chaleur ; en fait, il leur faut s'accommoder de la pluie froide qui tombe ce lundi matin et qui oblige à se rendre non à la Grotte mais à la basilique du Rosaire pour la cérémonie d'ouverture. C'est aussi en esprit de pénitence que se fait le mardi le chemin de Croix, qui permet à chacun de mieux découvrir sa condition de pécheur, et de se présenter au confessionnal avec la volonté d'une fidélité plus grande au Seigneur à l'avenir.

L'appel de Notre-Dame à la prière trouve aussi chez nos Bretons une réponse empressée. Ne sont-ils pas venus à Lourdes pour remercier le Seigneur des grâces nombreuses reçues par l'intermédiaire de sa Mère,

et lui confier leurs besoins, leurs soucis, leur désir d'une vie meilleure, ainsi que toutes les intentions de leur entourage, de leur paroisse, du diocèse, comme ceux de toute l'Eglise et du monde entier ? Aussi les voit-on fervents aux messes solennelles des basiliques du Rosaire ou de S. Pie X, aux messes silencieuses de la crypte ou de la grotte, aux processions et à l'Heure Sainte.

Chaque réunion communautaire permet aux diocésains de Quimper d'entendre le prédicateur du pèlerinage, *M. l'abbé Calvarin*, aumônier diocésain d'Action Catholique, les inviter au renouvellement intérieur que doit comporter tout pèlerinage, et que l'Eglise demande tout particulièrement à ses enfants au lendemain du Concile. Tout chrétien doit, en 1967, remettre en cause l'ensemble de sa vie, s'interroger sur les appels que Dieu lui adresse à travers les événements, s'engager dans un monde qui fait si peu de place à Dieu, être un peu de levain dans la pâte humaine, pour que l'humanité dont est solidaire le peuple de Dieu soit plus humaine et plus fraternelle, que l'Evangile la pénètre et la transforme, en l'orientant par la communion au Christ vers le Père.

Les exigences de ce renouveau spirituel sont par ailleurs approfondies au cours de diverses réunions organisées tour à tour pour les militants d'Action Catholique, pour les jeunes et les adultes, pour les jeunes foyers... Ces réunions, dont le développement marque un renouveau dans l'organisation même des pèlerinages, en assure la solidité des fruits spirituels. Après y avoir participé, chacun sait mieux comment mettre le Christ dans sa vie quotidienne, chacun repart de Lourdes décidé à être apôtre dans son milieu, en union étroite avec tous ceux qui comme lui, se sont mis à l'écoute de l'Esprit Saint à travers le message de Lourdes. Dans le même but, une soixantaine de jeunes gens et jeunes filles ainsi qu'une quinzaine de jeunes foyers se sont rendus à Bartrès, en équipes. Ils en sont revenus plus conscients des richesses spirituelles que leur apporte le pèlerinage, et désireux de vivre davantage désormais la foi, l'esprit de prière, la charité fraternelle dont ils ont fait l'expérience à Lourdes.

A Lourdes, plus qu'ailleurs, tout est grâce. Le beau temps revenu permet à de nombreux groupes d'excursionner le jeudi après-midi ; mais à travers la belle nature pyrénéenne les âmes continuent de s'élever vers le Dieu Créateur et Père, qui veut donner la joie à ses enfants.

En rentrant chez eux, les pèlerins de Quimper rayonneront de cette joie de l'intimité avec Dieu ressentie sur les bords du Gave et encourageront leurs parents, leurs amis, à prendre à leur tour la direction de Lourdes. Au mois de septembre, Lourdes reverra les coiffes bretonnes, entendra de nouveau les vieux cantiques en langue celte. Le travail des champs se faisant moins urgent qu'en juin, les scolaires étant encore en vacances, trois cent trente malades pouvant être reçus à l'Hôpital des Douleurs, le second pèlerinage diocésain à Lourdes sera plus nombreux, et certainement rivalisera de ferveur avec celui que nous venons de vivre.

E. K.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM
15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ÉLECTRO-ACOUSTIQUE**
Cabasse
Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité
Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50
Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86
Service après-vente — Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE
GRANDS MAGASINS TRÉANTON
Place de l'Eglise et Place de Lourdes
- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -
Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces
Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics
JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE — ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS
Ets COLLÉTER
12, Impasse Paul-Bert
QUIMPER — Tél. 16.79
Revêtements de Sols
Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre **204**
en ÉPARGNE-CRÉDIT
aux GARAGES DE BRETAGNE
Concessionnaires « **PEUGEOT** »
BREST
Place de Strasbourg
Téléphone **44-24-06**
MORLAIX
31 à 37, rue de Brest
Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER , Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Société des Prêtres de S. Jacques
Un choix de lectures pour le mariage
Mariages mixtes
Direction de l'Enseignement
Inventaire des richesses artistiques
L'encyclique « Sacerdotalis celibatus » : les raisons du célibat ecclésiastique

L'année de la foi (Mgr Ancel)
Nouvelles et lectures

N° 4 130 (82e année) — 7 juillet 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère · Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI - 6
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Kléber, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

PARTIE OFFICIELLE

SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE S. JACQUES

Au Grand Séminaire Saint-Jacques, les 27 et 28 juin derniers, s'est tenue l'Assemblée Générale des Prêtres de Saint Jacques. Les délégués, représentant les membres de la Société répartis actuellement en divers champs d'apostolat, en particulier Haïti, le Brésil et la France, ont pris un certain nombre de décisions importantes.

Tout d'abord, ils ont réélu **S. Exc. Monseigneur Poirier** comme Supérieur général de la Société.

Egalement, dans la perspective d'une action missionnaire plus concertée, ils ont décidé d'engager la Société dans une collaboration plus étroite avec la Société des Missions Etrangères de Paris. Cette collaboration se traduit dans l'immédiat par la formation commune des séminaristes des deux Sociétés, également souhaitée de part et d'autre, et qui se donnera à Bièvres (Essonne) à partir de la rentrée prochaine.

Saint-Jacques reste la maison-mère et le siège central de la Société ; l'Assemblée Générale a exprimé le désir profond que la propriété, offrant un cadre idéal de silence et de recueillement, devienne, avec la bienveillante permission de l'autorité diocésaine, **un centre de formation et d'information missionnaires ouvert à tous, une maison accueillante pour retraites, sessions, récollections, rencontres diverses...** dans un large esprit de collaboration fraternelle avec le clergé diocésain.

UN NOUVEAU CHOIX DE LECTURES POUR LA MESSE DE MARIAGE

Approuvé par l'Assemblée plénière de l'Episcopat et par le Consilium, un « **Lectionnaire (ad experimentum) pour la célébration du mariage** » vient de paraître en librairie. De quoi s'agit-il ?

Il ne s'agit pas d'un nouveau rituel ; l'élaboration de celui-ci, avancée, n'est cependant pas terminée.

Il s'agit uniquement des textes de la liturgie de la Parole : tous les prêtres se plaignaient des deux seules lectures autorisées précédemment (le difficile texte des Ephésiens 5/22-23,, la péricope de S. Matthieu 19/3-6). A présent on disposera en France d'un choix de vingt-cinq lectures.

Ce nouveau livre liturgique a été réalisé et approuvé en fonction des besoins actuels de la pastorale du mariage. C'est pourquoi le choix des textes proposés est très large et permet **une adaptation aux différentes assemblées.** La traduction des lectures a été soigneusement étudiée afin de répondre à la fois aux exigences de fidélité au texte original et aux besoins des auditoires de nombreux mariages où les participants ont peu de culture humaine et religieuse. Il comporte une introduction développée avec des indications pastorales et homilétiques. Il est conçu dans la perspective d'une pastorale où la célébration du mariage éclaire et nourrit toute la préparation des fiancés au mariage.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voici le contenu de ce livret, imprimé en caractères très lisibles (éd. Desclée-Mame ; en librairie, 5 francs) :

— **une introduction pastorale,** donnant des notes sur chacune des lectures en vue de l'homélie.

— **seize épîtres :** Genèse 1/26-28, 31 (création de l'homme et de la femme), Genèse 2/18-24 (création de la femme), Tobie 7/9-10, 11-17 dans le texte de la Vulgate (le mariage de Tobie et de Sara), Tobie 8/5-10, id. (la prière de deux jeunes mariés), Cantique des cantiques 2/8-10, 14, 16 et 8/6-7 (l'amour plus fort que la mort), Ecclésiastique 26/1-4, 16-21) (la femme, lumière de la maison), Jérémie 31/31-33 (l'alliance nouvelle), Romains (8/31-35, 37-39 (l'amour du Christ), Romains 12/1-2, 9-10, 14-18 (la vie nouvelle), Corinthiens 6/13-15, 17-20 (le corps, temple de l'Esprit-Saint), I Corinthiens 12/31 à 13/8 (le véritable amour), Ephésiens 5/2, 21-33 (le mystère du mariage), Colossiens 3/12-17 (vivre dans l'amour et l'action de grâce), I Pierre 3/1-9 (l'union et la paix du foyer chrétien), I Jean 3/18-24 (aimer par des actes et en vérité), I Jean 4/7-12 (Dieu est amour).

— **neuf évangiles :** Matthieu 5/1-12 (les béatitudes), Matthieu 5/13-16 (sel de la terre et lumière du monde), 7/21, 24-25 (la maison bâtie sur le roc), 19/3-6 (l'indissolubilité du mariage), 22/35-40 (le grand commandement de l'amour) ; Marc 10/6-9 (ce que Dieu a uni) ; Jean 2/1-11 (noces de Cana), 15/9-16 ou 15/9-13 ou 15/12-16 (« demeurez dans mon amour), 17/20-26 ou 17/20-23 (« que leur unité soit parfaite »).

— **sept psaumes graduels, avec refrains et alleluias :** Psaumes 32/5, 12, 18, 20-22 ; 33/2, 4, 7-9 ; 66/2-5, 7-8 ; 102/1-2, 8, 13, 17, 18 ; 127/1-5 ; 144/8-10, 15, 17, 18 ; 148/1-4, 9-13.

— **le rituel du mariage** sous sa forme actuelle, ce qui évitera de recourir à un autre livre.

— **neuf formulaires de prière universelle,** orientés vers les divers cas qui peuvent se présenter.

⁂

Une brochure **Fêtes et Saisons (« Un seul amour »)** parait en même en même temps, donnant le texte de ces vingt-cinq lectures avec quelques illusrations et un bref commentaire.

Cet album pourra servir aux prêtres pour la préparation des fiancés : le prix (1,20 l'exemplaire ; prix spéciaux par quantités) permet de le remettre à tous.

Et même, dans certains cas, il permettra de choisir avec les fiancés les lectures de la messe de mariage.

MARIAGES MIXTES

Le Secrétariat général de l'Episcopat a fait établir de nouveaux formulaires d'engagements pour les mariages mixtes (« cautiones »). Ces imprimés comportent au verso le texte de la demande de dispense. On pourra se les procurer pour chaque cas **au Secrétariat de l'Evêché** (bureau des mariages), **en précisant** s'il s'agit de religion mixte ou de disparité de culte.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Téléphone. — Les P.T.T. viennent de procéder au transfert de la ligne 10.97 de la rue Vis à la rue César Franck. On peut donc appeler la Direction et ses divers services sur **deux lignes : le 16.06 et le 10.97 à Quimper.**

Compte-courant postal. — Le nouveau libellé du C.C.P. de la Direction diocésaine est désormais : **Rennes 528.80, Direction diocésaine de l'Enseignement Chrétien, Quimper.**

Bureaux. — Les bureaux de la Direction diocésaine, des A.P.E.L. et A.E.P., du Centre d'Orientation scolaire sont ouverts de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. tous les jours, **sauf le samedi.**

Tous les bureaux seront fermés du 1er au 16 août ; toutefois, durant cette période, le courrier sera reçu et acheminé aux divers destinataires.

RICHESSES ARTISTIQUES DU FINISTÈRE

Le Comité départemental chargé de préparer l'établissement de l'Inventaire général des Monuments et Richesses artistiques du Finistère a décidé de faire achever **l'inventaire du canton de Crozon et de celui de Châteaulin** au cours des mois juillet et août.

Monseigneur l'Evêque demande aux paroisses d'aider les membres de cette commission à remplir la tâche qui lui est confiée.

LES RAISONS DU CÉLIBAT ECCLÉSIASTIQUE
(Encyclique « Sacerdotalis celibatus », 1re partie, I

SENS CHRISTOLOGIQUE DU CÉLIBAT

19. La nouveauté du Christ. — Le sacerdoce chrétien qui est nouveau ne se comprend qu'à la lumière de la nouveauté du Christ, Pontife suprême et Prêtre éternel, qui a institué le sacerdoce ministériel comme une participation réelle à son sacerdoce unique. Le ministre du Christ et l'intendant des mystères de Dieu (1 Cor., 4, 1) trouve donc en lui son modèle immédiat et son idéal souverain (cf. Cor., 11, 1). Le Seigneur-Jésus, Fils unique de Dieu, envoyé dans le monde par son Père, s'est fait homme pour que l'humanité, sujette au péché et à la mort, soit régénérée et, par une nouvelle naissance (Jean, 3, 5 ; Tite, 3, 5), entre dans le royaume des cieux. S'étant consacré tout entier à la volonté de son Père (Jean 4, 34 ; 17, 4), Jésus accomplit par son mystère pascal cette création nouvelle (2 Cor., 5 ; Gal., 6, 15), introduisant, dans le temps et dans le monde, une forme nouvelle, sublime, divine, de vie, qui transforme la condition terrestre elle-même de l'humanité (cf. Gal., 3, 28).

20. Mariage et célibat dans la nouveauté du Christ. — De par la volonté de Dieu, le mariage continue l'œuvre de la première création (Gen., 2, 18) ; assumé dans le plan total du salut, il acquiert lui aussi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un sens nouveau, une valeur nouvelle. De fait, Jésus a restauré sa dignité originelle (Matth., 19, 38), lui a rendu hommage (cf. Jean 2, 1, 11) et l'a élevé à la dignité de sacrement et de signe mystérieux de sa propre union avec l'Eglise (Ephés., 5, 32). Ainsi les époux chrétiens dans l'exercice de leur amour mutuel et l'accomplissement de leurs devoirs spécifiques, dans la tendance à cette sainteté qui leur est propre, font route ensemble vers la patrie céleste. Mais le Christ, médiateur d'une alliance plus haute (Hébr., 8, 6), a ouvert un autre chemin où la créature humaine, s'attachant totalement et directement au Seigneur, exclusivement préoccupée de lui et de ce qui le concerne (1 Cor., 7, 33, 35), manifeste de façon claire et plus complète la réalité profondément novatrice de la Nouvelle Alliance.

21. Virginité et sacerdoce dans le Christ médiateur. — Le Christ, Fils unique du Père, du fait même de son incarnation, est constitué médiateur entre le ciel et la terre, entre le Père et le genre humain. En pleine harmonie avec cette mission, le Christ est resté toute sa vie dans l'état de virginité, qui signifie son dévouement total au service de Dieu et des hommes. Ce lien profond qui, dans le Christ, unit la virginité et le sacerdoce, se reflète en ceux à qui il échoit de participer à la dignité et à la mission du Médiateur et Prêtre éternel, et cette participation sera d'autant plus parfaite que le ministre sacré sera affranchi de tout lien de la chair et du sang.

22. Le célibat pour le royaume des cieux. — Jésus, qui choisit les premiers ministres du salut, qui les voulut initiés à l'intelligence des mystères du royaume des cieux (Matth., 13, 11 ; Marc, 4, 11 ; Luc, 8, 10), coopérateurs de Dieu à un titre très spécial et ses ambassadeurs (2 Cor., 5, 20), et qui les appela amis et frères (Jean, 15, 15 ; 20, 17), pour lesquels il s'est sacrifié lui-même afin qu'ils fussent consacrés en vérité (Jean 17, 19), a promis une récompense abondante à quiconque aura abandonné maison, famille, épouse et enfants pour le royaume de Dieu (Luc, 18, 29, 30). Davantage, il a recommandé aussi en paroles lourdes de mystères et de promesses, une consécration plus parfaite encore au règne des cieux par la virginité fruit d'un don particulier (Matth., 19, 11, 12). La réponse à ce charisme divin a comme motif le règne des cieux (ibid., v. 12) ; et, pareillement, c'est ce règne (Luc, 18, 39), l'Evangile (Marc, 10, 29) et le nom du Christ (Matth., 19, 29) qui motivent les appels de Jésus aux renoncements ardus que l'apôtre consentira pour une participation plus intime au destin du Christ (cf. Marc, loc. cit.).

23. Témoignage rendu au Christ. — C'est donc le mystère de la nouveauté du Christ, de tout ce qu'il est lui-même et de ce qu'il signifie, c'est la somme des idéaux les plus élevés de l'Evangile et du royaume, c'est une manifestation particulière de la grâce jaillissant du mystère pascal du Rédempteur qui font la dignité et le caractère désirable du choix de la virginité pour ceux qu'appelle le Seigneur Jésus, et qui entendent ainsi participer non seulement à sa fonction sacerdotale, mais partager également avec lui l'état de vie qui fut le sien.

24. Plénitude d'amour. — La réponse à la vocation divine est une réponse d'amour que le Christ nous a manifestée de manière sublime (Jean, 15, 13 ; 3, 16) ; elle se revêt de mystère dans l'amour de prédilection pour les âmes auxquelles il a fait entendre ses appels plus exigeants (cf. Marc, 10, 21). La grâce multiplie avec une force divine les exigences de l'amour qui, quand il est authentique, est total, exclusif, stable et perpétuel, et porte irrésistiblement à tous les héroïsmes. Aussi le choix du célibat sacré a-t-il toujours été considéré par l'Eglise « comme un signe et un stimulant de la charité » : signe d'un amour sans réserve, stimulant d'une charité ouverte à tous. Qui pourrait jamais voir dans une vie si totalement donnée — et donnée pour les motifs que nous avons exposés — les signes d'une certaine pauvreté spirituelle ou de l'égoïsme, alors qu'elle est et doit être un exemple rare et éminemment significatif d'une existence qui trouve son moteur et son énergie dans l'amour, par quoi l'homme exprime la grandeur qui est son apanage ? Qui pourra jamais douter de la plénitude morale et spirituelle d'une vie vouée de la sorte non pas à un idéal quelconque, serait-il très noble, mais au Christ et à son œuvre, pour une humanité nouvelle, partout et dans tous les temps ?

25. Invitation à l'étude. — Cette perspective biblique et théologique associe donc notre sacerdoce ministériel à celui du Christ et elle trouve dans la donation totale du Christ à sa mission salvifique l'exemple et la raison de notre assimilation à la forme de charité et de sacrifice propre au Christ Rédempteur. Elle nous paraît si profonde et si riche de vérités spéculatives et pratiques, que Nous vous invitons vous-mêmes, Frères vénérés, ainsi que ceux qui étudient la doctrine catholique et des maîtres spirituels, et tous les prêtres capables d'avoir l'intelligence intuitive et surnaturelle de leur vocation, à continuer de chercher dans cette direction et de pénétrer les réalités intimes et fécondes à y trouver. De la sorte, le lien entre sacerdoce et célibat apparaîtra toujours mieux dans la logique lumineuse et héroïque d'amour unique et sans limites au Christ Seigneur et à son Eglise.

SENS ECCLÉSIOLOGIQUE DU CÉLIBAT

26. Le célibat et l'amour du Christ et du prêtre pour l'Eglise. — « Saisi par le Christ Jésus » (Phil., 3, 12) jusqu'à s'abandonner totalement à lui, le prêtre se configure plus parfaitement au Christ également dans l'amour avec lequel le Prêtre éternel a aimé l'Eglise, son Corps, s'offrant tout entier pour elle, afin de s'en faire une épouse glorieuse, sainte et immaculée (cf. Ephés., 5, 25, 27).

La virginité consacrée des ministres sacrés manifeste en effet l'amour virginal du Christ pour l'Eglise et la fécondité virginale et surnaturelle de cette union, en vertu de quoi les fils de Dieu ne sont pas engendrés de la chair et du sang (Jean, 1, 13).

27. Unité et harmonie de la vie sacerdotale : le ministère de la Parole. — En se vouant au service du Seigneur Jésus et de son Corps mystique, dans une complète liberté que facilite l'offrande totale de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

soi, le prêtre réalise plus pleinement l'unité et l'harmonie de sa vie sacerdotale. Il développe son aptitude à entendre la Parole de Dieu et à prier. La Parole de Dieu, que garde l'Eglise, éveille dans le prêtre qui la médite chaque jour, qui la vit et l'annonce aux fidèles, les résonances les plus vibrantes et les plus profondes.

28. L'office divin et la prière. — Ainsi, totalement et exclusivement appliqué aux affaires de Dieu et de l'Eglise comme le Christ (cf. Luc, 2, 49 ; 1 Cor., 7, 32-33), le ministre du Christ, à l'imitation du souverain Prêtre, toujours vivant devant Dieu pour intercéder en notre faveur (Hébr., 9, 24 ; 7, 25), puise dans la récitation attentive et pieuse de l'Office divin, où il prête sa voix à l'Eglise priant en union avec son Epoux, une joie et un élan toujours renouvelés et il ressent le besoin de s'adonner plus longuement et assidûment à la prière, devoir éminemment sacerdotal (Actes, 6, 4).

29. Le ministère de la grâce et de l'Eucharistie. — Le célibat confère à tout le reste de la vie du prêtre une plénitude accrue de sens et d'efficacité sanctifiante. L'obligation particulière de sa sanctification personnelle trouve en effet de nouveaux stimulants dans le ministère de la grâce et celui de l'Eucharistie, en laquelle est contenu tout le bien de l'Eglise ; agissant en représentant du Christ, le prêtre s'unit plus intimement à l'offrande, en déposant sur l'autel toute sa vie marquée des signes de l'holocauste.

30. Vie pleine et fécondité. — Quelles considérations ne pourrions-nous pas formuler encore sur ce que le célibat ajoute aux virtualités du prêtre, à son service, à son amour, à son sacrifice au bénéfice de tout le peuple de Dieu ? Le Christ dit de lui-même : « Si le grain de blé jeté en terre ne meurt pas, il ne donne rien ; mais s'il meurt, il donne du blé en abondance » (Jean 12, 24), et l'Apôtre Paul n'hésitait pas à s'exposer à une mort quotidienne pour obtenir que ses fidèles soient sa fierté dans le Christ Jésus (1 Cor., 15, 31). Ainsi en va-t-il du prêtre : en mourant quotidiennement à lui-même, en renonçant, par amour du Seigneur et de son règne, à l'amour légitime d'une famille qui ne soit qu'à lui, il trouvera la gloire d'une vie pleine et féconde dans le Christ, puisque, comme lui et en lui, il aime tous les enfants de Dieu et se donne à eux.

31. Le célibat du prêtre par rapport à la communauté des fidèles. — Dans la communauté des fidèles confiés à ses soins le prêtre est le Christ présent. Il convient donc au plus haut point qu'il en reproduise l'image en tout et qu'il en suive l'exemple d'une manière spéciale, dans sa vie personnelle comme dans son ministère. Pour ses fils dans le Christ, le prêtre est un signe et un gage des réalités sublimes et nouvelles de ce royaume de Dieu dont il est le dispensateur : il possède en effet pour sa part ces réalités au degré le plus parfait et il nourrit la foi et l'espérance de tous les chrétiens, qui, en tant que tels, sont tenus à observer la chasteté selon leur état.

32. Efficacité pastorale du célibat. — La consécration qui est faite au Christ en vertu d'un titre nouveau et éminent, comme le célibat,

assure en outre au prêtre — c'est bien évident, — également dans le domaine pratique, le maximum d'efficacité et l'attitude psychologique et affective la mieux adaptée à l'exercice continuel de la charité parfaite : celle-ci lui permettra de se dépenser tout entier au service de tous d'une manière plus universelle et plus concrète (2 Cor., 12, 15) ; elle lui garantit certainement une liberté et une disponibilité plus grandes dans le ministère pastoral, dans la manière d'être activement et fraternellement présent au monde, auquel le Christ l'a envoyé (Jean, 17, 18), pour qu'il se donne entièrement à tous les fils de Dieu comme il est tenu de le faire (Rom., 1, 14).

SIGNIFICATION ESCHATOLOGIQUE DU CÉLIBAT

33. L'aspiration du peuple de Dieu au Royaume Céleste. — Le royaume de Dieu, qui n'est pas de ce monde (Jean 18, 36), est déjà présent ici-bas comme mystère, et il atteindra sa perfection lors de la venue glorieuse du Seigneur Jésus. De ce royaume, l'Eglise constitue ici-bas le germe et les prémices. Tandis qu'elle grandit lentement mais sûrement, elle aspire à l'état parfait du royaume et désire de toutes ses forces s'unir à son roi dans la gloire.

Le peuple de Dieu en marche s'achemine, au cours de l'histoire, vers sa véritable patrie (Phil., 3, 20), où la filiation divine des rachetés se manifestera en plénitude désormais sans ombre la beauté transfigurée de l'Epouse de l'Agneau divin.

34. Le célibat comme signe des biens célestes. — Notre Seigneur et Maître a déclaré « qu'à la résurrection... on ne prendra ni femme ni mari, mais que tous seront comme les anges de Dieu dans le ciel. » (Matth., 22, 30.) Au milieu du monde tellement engagé dans les tâches terrestres et si souvent dominé par les convoitises de la chair (cf. Jean, 3, 2), le don précieux et divin de la chasteté parfaite en vue du royaume des cieux constitue précisément « un signe particulier des biens célestes » ; il proclame la présence parmi nous des temps derniers de l'histoire du salut (cf. 1 Cor., 7, 29-31) et l'avènement d'un monde nouveau. Il anticipe en quelque sorte la consommation du royaume en affirmant les valeurs suprêmes, qui resplendiront un jour en tous les fils de Dieu. Il constitue donc un témoignage de l'aspiration du peuple de Dieu vers le but dernier de son pèlerinage terrestre, et une invitation pour tous à lever les yeux vers le ciel, là où le Christ siège à la droite de Dieu, là où notre vie est cachée en Dieu avec le Christ, jusqu'à ce qu'elle se manifeste dans la gloire (Col., 3, 1-4).

PAUL VI.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 9 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte. Lundi 10, les Sept Frères Martyrs. Mardi 11, de la férie. Mercredi 12, S. Jean Gualbert, abbé. Jeudi 13, S. Turiau, évêque. Vendredi 14, S. Bonaventure, évêque et docteur de l'Eglise. Samedi 15, S. Henri, empereur. Dimanche 16, 9e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Anna-Dominique*, des Filles du Saint-Esprit.

● *« UN SEUL AMOUR, PAROLES DE DIEU POUR LE MARIAGE »*. — L'Episcopat français vient de prendre une mesure qui manifeste avec éclat l'esprit de toute la réforme liturgique visant à la participation des personnes et la transparence des signes. Désormais, les fiancés eux-mêmes pourront, avec l'aide du prêtre, choisir les principales lectures — épître et évangile — de leur cérémonie de mariage, dans une traduction entièrement revue pour en faciliter l'accès au plus grand nombre ; ils pourraient aussi préparer une « prière universelle » à partir des textes qui leur seront proposés.

Non seulement cette réforme permettra de « personnaliser » la célébration du mariage, mais elle invite les fiancés à reprendre un contact plus large avec la Parole de Dieu ; et à l'occasion du choix qu'ils auront à faire ensemble, à approfondir un peu plus les dimensions spirituelles de leur union. Elle présente en outre un intérêt pastoral certain, en permettant au prêtre qui les reçoit, de mieux centrer le dialogue avec les fiancés sur l'essentiel du sacrement.

Encore faut-il que les fiancés puissent avoir en mains le choix des 25 textes qui leur sont proposés sous une forme simple, heureuse, avec de brefs commentaires facilitant leur réflexion.

A la demande du Centre National de Pastorale Liturgique et du Centre National de Pastorale Familiale, et sous leur responsabilité, FÊTES ET SAISONS vient de réaliser un album illustré en couleur de 32 pages, qui comporte tous ces textes et commentaires sous une forme aérée, vivante et jeune. Cet album à prix populaire, intitulé « *Un seul amour* » est destiné à être remis à tous les couples de fiancés lorsqu'ils se présenteront au prêtre. Ils le conserveront comme un témoin de la Parole de Dieu qui se fait entendre au cœur de leur amour.

Un seul amour, brochure illustrée, 32 pages en héliogravure noir et couleur : 1,20 F. (prix spéciaux par quantités). En librairie ; à défaut, aux Editions du Cerf, 29, boulevard de Latour-Maubourg, Paris 7e.

● Surplis nylon marqué « S. Y. » oublié à Landivisiau après un enterrement. L'y réclamer.

● *LOCATION CHAISES* pour fêtes folkloriques, théâtre de verdure, kermesses, congrès, banquets. S'adresser au Président de l'Hospitalité Diocésaine, M. Eugène Jacq, B. P. 54, Douarnenez (tél. 12).

Pour les bulletins paroissiaux

L'Année de la Foi

C'est un **fait** : de plus en plus, on oublie Dieu ou même on **nie** Dieu. Parmi les chrétiens, certains se lamentent. D'autres voudraient qu'on soit plus sévère et qu'on refuse les sacrements à ceux qui n'ont pas une foi suffisante en Dieu. D'autres voudraient que les évêques condamnent impitoyablement toutes les erreurs et toutes les déviations. Il y a enfin ceux qui laissent faire. Ils se laissent entraîner par le courant. **Ils** ne réagissent plus.

Le Saint-Père vient de nous indiquer la voie à suivre. Il demande aux évêques de promouvoir une Année de la Foi.

L'occasion, c'est l'anniversaire de la mort des Apôtres Pierre et Paul. C'est par eux, en effet, que nous avons reçu l'héritage de la foi.

Il ne s'agit pas seulement d'une cérémonie dans laquelle nous proclamerions notre foi ; il s'agit d'un renouveau de toute notre vie selon les exigences de la foi ; ainsi nous serons capables de résister à tous les courants d'incrédulité ; ainsi nous pourrons rayonner notre foi, car c'est à partir de notre foi que nous pourrons communiquer la foi.

Se lamenter ne sert à rien. Le rigorisme dans l'administration des sacrements précipite le processus de déchristianisation. Les condamnations ont trop souvent comme résultat de durcir ceux qui ont été condamnés et de les éloigner de l'Eglise. Au contraire, la voie que nous ouvre le Pape est une voie sûre, sans danger, et pleinement efficace. C'est la voie même du Christ et de l'Evangile.

« Si quelqu'un me suit, a dit Jésus, il ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. » Il disait aussi à ses disciples : « Vous êtes la lumière du monde... votre lumière doit briller aux yeux des hommes pour que, en voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. »

L'adhésion au Christ dans la foi.

Une question se pose : « En quoi consiste cette foi, qui est capable **de** nous transformer, jusqu'à ce que nous devenions la lumière du monde ? Qu'est-ce que croire ? ».

Croire, ce n'est pas seulement être d'accord avec une doctrine. **Saint** Jacques nous dit : « Les démons, eux-mêmes, croient. » Cela n'empêche pas qu'ils restent des démons.

Croire, ce n'est pas seulement affaire de paroles ou de sentiments. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus avait une foi ardente, et elle avait l'impression d'être dans un tunnel. Malgré elle, elle éprouvait des doutes sur la foi et souvent elle n'avait aucun goût pour la prière. Il y a, au contraire, des gens qui ont été très émus par une cérémonie ou par un film religieux. Ils étaient émus ; alors ils se sont crus convertis. Mais, le lendemain, ils étaient comme la veille. Leur émotion ne les avait pas changés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Croire, c'est d'abord venir au Christ, se donner à lui, être sûr que tout ce qu'il dit est vrai. Croire, c'est accepter la Parole de Dieu ; c'est recevoir son enseignement avec une confiance totale. Jésus-Christ, c'est le Fils de Dieu. Tout ce qu'il dit est vrai. Jésus-Christ, c'est le Sauveur ; je me donne à lui pour être sauvé.

Jésus disait : « Venez à moi, croyez en moi, demeurez en moi. »

Jésus-Christ, ce n'est pas seulement quelqu'un qui a vécu et qui est mort, comme César, Louis XIV ou Jean XXIII. Jésus est le Fils de Dieu : il est ressuscité après sa mort : il est vivant. Il est chaque jour avec nous.

Croyez-vous en Jésus-Christ ? Croyez-vous qu'il est le Fils de Dieu, le Sauveur ? Croyez-vous que tout ce qu'il a dit est vrai ? Croyez-vous qu'il faut vous donner à lui totalement ?

La foi en Jésus-Christ, cela nous prend totalement, notre intelligence, notre volonté, notre cœur, tout notre être. Jésus disait : « Si quelqu'un aime son père ou sa mère plus que moi, il n'est pas digne de moi. » Saint Paul disait : « Pour moi, vivre, c'est Jésus-Christ. »

Par Jésus-Christ, on va jusqu'au Père, parce qu'il est le Fils de Dieu. Par Jésus-Christ, on reçoit le Saint-Esprit, parce qu'il nous l'a envoyé de la part du Père. Par Jésus-Christ, on aime tous les hommes, et spécialement ceux qui nous sont davantage unis par des liens de famille, de voisinage, de profession, de catégorie sociale ou de pays.

C'est à cause du Christ qu'il y a des prêtres, des religieux et des religieuses. C'est lui qui fait tout le bien qui se fait dans le monde. Tout a été fait par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. »

Alors, croyez-vous en Jésus-Christ ? C'est sérieux de croire en Jésus-Christ. Connaissez-vous Jésus-Christ, sa personne, sa vie, sa doctrine ?

Pendant l'Année de la Foi, vous apprendrez à connaître Jésus-Christ, à croire en Jésus-Christ et à vous donner à lui.

Le contenu de la foi.

Cependant, cela ne suffit pas de croire en Jésus-Christ d'une manière générale et confuse. Il faut croire en Jésus-Christ, comme nous le présentent l'Evangile et l'Eglise.

Il ne faut pas confondre, cependant, l'Evangile et l'Eglise. L'Evangile et les autres livres de la Bible, c'est la Parole de Dieu. Car Dieu nous a parlé, et son enseignement nous a été transmis dans et par l'Eglise qu'il a fondée. Et cet enseignement est contenu d'une façon toute spéciale dans les livres que le Saint-Esprit a inspirés. Ce sont tous les livres de la Bible.

Connaissez-vous l'Evangile ? Avez-vous lu la Bible ?

Vous me direz peut-être : « C'est difficile de bien comprendre l'Evangile. C'est encore plus difficile de bien comprendre les autres livres de la Bible ». Il ne faut rien exagérer. Il y a beaucoup de passages de l'Evangile et de la Bible que tout le monde peut comprendre facilement. Et puis, il y a l'explication qui nous est donnée par l'Eglise.

L'Eglise, ce n'est pas l'Evangile. L'Eglise n'a pas de doctrine à elle, séparée de la Parole de Dieu. Ce que l'Eglise nous enseigne, c'est la Parole de Dieu. Dieu a confié sa Parole à l'Eglise, et le Saint-Esprit,

présent dans l'Eglise, l'aide à bien transmettre et à bien comprendre la Parole de Dieu.

C'est vrai pour toute l'Eglise. Mais, dans l'Eglise, c'est la hiérarchie, c'est-à-dire le Pape et les évêques et aussi les prêtres, en tant qu'ils ne font qu'un avec leurs évêques, qui est directement et spécialement chargée de garder fidèlement et d'interpréter exactement la Parole de Dieu. Ils n'ont pas le droit de vous présenter des opinions particulières ni leurs propres idées. Ils vous présentent la doctrine du Christ, telle que le Christ l'a enseignée. C'est pourquoi Jésus disait à ses Apôtres : « Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise. » Saint Paul disait : « Si quelqu'un, même si c'était un ange, vous enseignait autre chose que ce que vous ai dit, qu'il soit anathème. » Oui, si quelqu'un vous parle en opposition avec l'enseignement de l'Eglise, même s'il a de belles paroles, même s'il apporte de belles raisons, ne le croyez pas. Il ne s'agit pas de nous soumettre à un homme, même s'il est très intelligent. Se soumettre à un homme, c'est se faire esclave. Croire au Christ, c'est être libre dans la vérité.

Cette Année de la Foi, ce doit être une année d'étude. Vous devez chercher à connaître le contenu de la foi : tout ce que Jésus-Christ nous a révélé et tout ce que l'Eglise enseigne.

La foi qui transforme la vie.

Et si vous croyez vraiment au Christ, si vous acceptez son enseignement, il faudra que cela se voie dans votre vie. Saint Jacques disait : « A quoi cela sert-il, mes frères, que quelqu'un dise : J'ai la foi, s'il n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle le sauver ? » Les œuvres dont parle saint Jacques, c'est toute notre vie humaine. C'est à travers sa vie familiale, sa vie culturelle, sa vie professionnelle et sa vie sociale qu'un homme montre sa foi.

S'il ne fait pas passer sa foi dans sa vie, sa foi ne peut pas le sauver. Saint Jacques dit qu'on est « insensé », si on croit que la foi sans les œuvres peut suffire. Non, elle ne suffit pas. « Elle est stérile... Si la foi n'a pas les œuvres, elle est tout à fait morte. » Il y a des chrétiens qui croient être vivants parce qu'ils sont d'accord avec ce que dit l'Eglise ; cependant, s'ils ne font pas ce que leur demande le Christ, ils sont morts. Mais, quand on est mort, on peut ressusciter ; et un chrétien qui est mort peut ressusciter, s'il se renouvelle dans la foi et s'il fait passer la foi dans toute sa vie.

Je ne peux pas développer cela aujourd'hui. Ce serait trop long. Je vous dis simplement : « Examinez votre vie à la lumière de l'Evangile. Demandez au Saint-Esprit la lumière et force dont vous avez besoin. Et changez dans votre vie ce qui n'est pas conforme à l'Evangile. »

Alors vous serez la lumière du monde et le sel de la terre.

Mgr Alfred ANCEL,
évêque auxiliaire de Lyon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidelité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST (Finistère) Tél. 44-64-50 Service aprés-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) Tél. : Nord 85-86 Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faience - Porcelaine - Cadeaux en cuivre, chromé et en acier inoxidable - Machines à laver - Réfrigérateurs - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —

CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

OPTIQUE ORTHOPEDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

QUIMPER-SOLS

Ets COLLÉTER

12, Impasse Paul-Bert

QUIMPER — Tél. 16.79

Revêtements de Sols

Murs — Escaliers

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé

Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper

Tél 44.21.72

Vous pouvez maintenant acheter votre 204

en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires « PEUGEOT »

BREST

Place de Strasbourg

Téléphone **44-24-06**

MORLAIX

31 à 37, rue de Brest

Téléphone **64**

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRETAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**

Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Ordinations
Pastorale des jeunes en vacances
Paroles de Paul VI pour l'Année de la Foi
Congrès J.O.C. « Paris 67 »
Foi et vie (Mgr Marty)
Nouvelles et lectures

N° 4 131 (82e année) — 14 juillet 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès
BREST - EXTENSION
Immobilier Commercial
Administration d'immeubles
Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque

« Fidei donum » et autres diocèses

— **M. Joseph Merdy,** vicaire à Saint-Martin, Brest, a été mis à la disposition de Mgr l'Evêque d'Angoulême.

— **M. André Mocaër,** vicaire au Pilier-Rouge, Brest, a été mis à la disposition de Mgr l'Evêque d'Ajaccio.

— **M. Jean-Yves Ollivier,** au noviciat du Prado, a été mis à la disposition de Mgr le Supérieur général du Prado ; il sera responsable de l'année de formation.

— **M. René Gourvennec,** vicaire au Bouguen et aumônier-adjoint A.C.O. pour Brest, a été mis à la disposition de l'Action Catholique Maritime à Paris.

— **MM. Dominique Abjean** et **Jean Ladan,** en stage à Madrid, ont été mis à la disposition de Mgr l'Evêque de Talca (Chili).

— **M. Charles Le Du,** vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, a été mis à la disposition de Mgr l'Evêque de Moundou (Tchad).

— **M. Yves Saout,** aumônier du Lycée de Kérichen, Brest, a été mis à la disposition de Mgr l'Archevêque de Yaoundé pour le Grand Séminaire d'Otélé (Cameroun).

— **M. Armand Laot,** vicaire à Scaër, a été mis à la disposition de Mgr l'Archevêque de Bourges, qui l'a nommé à Veaugues.

Dans le diocèse

— **M. Louis Creff,** professeur, a été nommé supérieur du Séminaire des Jeunes, Pont-Croix, en remplacement de **M. Yves Uguen,** chanoine honoraire.

— **M. Hervé Le Ru,** aumônier du Lycée technique de Kérichen, Brest, a été nommé aumônier-adjoint A.C.O. pour Brest et vicaire à Kérinou.

— **M. Louis Jézéquel,** aumônier du Lycée La Tour-d'Auvergne, Quimper, a été nommé vicaire à Saint-Martin, Brest.

— **M. Jean Miossec,** étudiant à Lille, a été nommé aumônier diocésain du Monde ouvrier jeune ; il résidera à Brest.

— **M. André Gourmelen,** vicaire à Saint-Louis, Brest, a été nommé aumônier fédéral adjoint J.O.C. pour Brest et chargé de cours au Grand Séminaire.

— **M. Michel Le Gall,** étudiant à Paris a été nommé vicaire à Kerfeunteun, Quimper, et chargé de cours au Grand Séminaire.

— **M. Jean-Pierre Jacob,** vicaire à Kérinou, a été chargé des Elèves des Ecoles techniques publiques à Brest.

— **M. Guy Léon,** vicaire à Poullaouen, a été nommé vicaire cantonal à Beuzec-Cap-Sizun et aumônier de zone M.R.J.C.

— **M. Claude Quiviger,** étudiant à Paris, a été nommé vicaire à Saint-Louis, Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En congé d'études

— **M. Jean-Marie Guéguiniat,** professeur au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest, a été mis en congé d'études à l'Institut Catholique de Paris.

— **M. Mathurin Gourvès,** aumônier diocésain du Monde ouvrier jeune, a été mis en congé d'études à l'Institut Catholique de Paris.

— **M. Gérard Simon,** vicaire à Kerfeunteun, Quimper, a été mis en congé d'études à l'Ecole d'Action Catholique et Sociale de Lille.

ORDINATIONS

Grand Séminaire, le 28 juin

— 6 séminaristes ont reçu les premiers Ordres mineurs.

— ont été ordonnés sous-diacres :

MM. Pierre Cloarec, de Guipavas,
Yves Guézennec, de Carhaix,
Denis Guiavarc'h, du Grouanec,
Jean Jézéquel, de Plabennec.
Jean-Claude Le Gall, de Kerbonne, Brest,
Jean-Yves Le Meur, de Brasparts,
François Le Roux, de Plouvien,
Marc Meneur, de Lamber,
Jean Simier, du Grouanec.

Cathédrale S. Corentin, le 29 juin

— ont été ordonnés diacres les neuf sous-diacres de la veille.

— ont été ordonnés prêtres :

MM. Vincent Abaziou, de Plounévez-Lochrist,
Yves Cam, de Lanvéoc,
Marcel Croq, de Poullan,
Jean Guenneugues, de Ploudalmézeau,
Pierre Le Vourc'h, de Saint-Divy,
Henri Marc'hadour, de Plabennec, de la Congrégation des Prêtres de l'Assomption.

Plougastel-Daoulas, le 2 juillet : deux prêtres

MM. Joseph Calvez, de Plougastel-Daoulas,
Lucien Mazéas, de Plougastel-Daoulas, des Salésiens de Don Bosco.

Gouesnou, le 9 juillet : deux prêtres

MM. Pierre Lunven, de Gouesnou,
Yves Bleunven, de Gouesnou, de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit.

Lesneven, le 9 juillet : trois prêtres

MM. François Ac'h, de Lesneven,
Louis Le Bras, de Lesneven,
René Paul, de Kernouès, des Pères Montfortains.

PASTORALE DES JEUNES EN VACANCES

La réunion du 15 juin 1967 au 9 rue du Frout, Quimper, a donné l'occasion à quelques prêtres et religieuses de porter un regard sur la vie des jeunes en vacances.

En réfléchissant sur ce qui parait essentiel pour une prise en charge pastorale de ces jeunes, voici quelques-unes des orientations importantes qui ont été retenues et qui devraient inspirer notre travail de cet été :

— il ne s'agit pas d'utiliser les jeunes, ni de les mobiliser pendant toutes les vacances ;

— il ne s'agit pas de les enlever de leur milieu de vacances non plus (activités de plage, bandes naturelles) ;

— il ne s'agit pas de concurrencer ce qui se fait et est organisé par des organisateurs de loisirs, des éducateurs ou des animateurs (tournois, cinés, etc...) ;

— il s'agit beaucoup plus d'aider les jeunes à bien vivre leurs vacances et les jeunes chrétiens à se situer en chrétiens au milieu des autres, là où les jeunes vivent. Même s'ils font partie d'un club, l'essentiel de leur temps ne se passe pas au club... mais avec les autres, sur la plage, sur la rue, dans une surprise-partie, etc...

Pour vivre ainsi, des jeunes chrétiens ont besoin de se rencontrer, de se connaître, d'échanger, de se soutenir, dans un climat d'amitié. D'où :

— le besoin de points de rencontre, de permanence, de possibilité de se faire connaître (fiches...) et cela avec des jeunes de la côte et de jeunes estivants...

— la place d'activités de départ, qui permettront à des jeunes de se connaître ; il est souhaitable qu'elles soient préparées avec quelques jeunes de la côte et de l'intérieur.

— le besoin d'activités de loisirs ou culturelles dans la mesure où il n'en existe pas, ou venant compléter ce qui existe (comme des conférences d'ordre religieux ; veillées autour de disques, livres, films, auteurs, etc... sur des sujets d'ordre humain ou chrétien...),

— s'adressant plus directement aux chrétiens : des messes pour les jeunes (à la fois moyens d'animation et points de rencontre pour les jeunes chrétiens) ; des réunions de réflexion et de revisions de vie, sur la vie de vacances..., surtout pour des militants et pour ceux qui se sentent responsables de la vie de vacances des jeunes et qui veulent y apporter une présence chrétienne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PAROLES DE PAUL VI POUR L'ANNÉE DE LA FOI

(Audience générale du 14 juin)

En cette période post-conciliaire, quelle doit être la préoccupation dominante de tous ceux — pasteurs et fidèles — qui ont à cœur de revivifier d'une façon authentique et effective le message de salut apporté au monde par le Christ, en vue du renouveau spirituel de son Eglise, du remembrement de tous les chrétiens dans son unité effective, ainsi que pour guérir et inspirer le monde d'une façon efficace ? Certains parlent d'une adaptation doctrinale de l'enseignement catholique en se conformant à certaines attitudes de la mentalité moderne, d'une façon analogue à ce qui a été fait au XVI[e] siècle avec la Réforme. D'autres parlent de changer les structures de l'Eglise. Les uns et les autres mettent leur confiance dans des changements apportés à la doctrine ou à la constitution de l'Eglise, sans peut-être se demander si ces changements sont légitimes dans une religion comme la nôtre, qui de par son essence est tenue à la fidélité, ou si de semblables innovations seraient pour l'Eglise de Dieu une cause non pas de vitalité et de renouveau, mais de doute, d'arbitraire, de particularisme et de faiblesse. Aussi croyons-Nous qu'aujourd'hui notre devoir soit plutôt de remonter aux sources de notre vie religieuse, à son principe intérieur et originel, c'est-à-dire à la foi, pour chercher à la revigorer par une bonne connaissance de ses éléments constitutifs, par une prise de conscience de son origine divine et de son action intérieure, par le caractère cohérent de sa profession extérieure, par la joie de la posséder personnellement et d'en témoigner dans la société.

C'est pourquoi, à l'occasion du XIX[e] centenaire du martyre des saints apôtres Pierre et Paul, que Nous considérons comme les plus fortes et les plus célèbres colonnes du christianisme primitif, Nous avons proposé à l'Eglise une « Année de la Foi », comme une conséquence et une exigence de l'après-Concile.

***

Nous devons dire qu'en faisant cette proposition, Nous n'ignorons pas les grandes difficultés que rencontre l'homme d'aujourd'hui pour adhérer pleinement et sincèrement à la foi. Mais c'est précisément pour que ces difficultés soient mieux étudiées et mieux connues, pour qu'on puisse les résoudre et les surmonter, que Nous avons invité à célébrer cette « Année de la Foi ».

Il faut bien se rendre compte, très chers fils, que la vertu de foi n'est pas facile à pratiquer aujourd'hui. Nous louerons et Nous protègerons ceux de Nos fils dont l'âme demeure sereine et simple et qui, par une grâce précieuse et spéciale, ou bien en raison de certaines conditions favorables tenant à leur âge, à leur éducation, à leur milieu, sont en quelque sorte immunisés contre les obstacles qu'aujourd'hui la vie moderne dresse devant la foi. Que le Seigneur protège et multiplie tous ceux-là dont la foi est forte et sereine.

Mais il faut aider tous ceux pour qui la foi fait problème, qui lui sont indifférents ou même carrément hostiles. Que de livres n'a-t-on pas écrits dans ce but ! Mais qui ignore qu'aujourd'hui une bonne partie de la littérature apologétique d'hier a perdu partiellement ou peut-être même totalement son efficacité ? Nous sommes heureux de constater que maintenant une nouvelle façon de défendre la foi est en train de s'affirmer avec de nouvelles études, de nouveaux livres, de nouvelles méthodes. Nous encourageons et Nous bénissons tous ceux qui apportent à cette nouvelle pastorale de la foi la contribution de leur pensée et de leur travail. Nous souhaitons même que beaucoup de penseurs, d'hommes de prière, de maîtres, de théologiens, d'écrivains et de pasteurs, éclairés par l'Esprit-Saint et fidèles à la bonne doctrine, sachent affermir le peuple de Dieu dans la foi.

Il serait intéressant de faire la synthèse des objections à la foi qui caractérisent notre époque (cf Daniélou, « Foi et mentalité contemporaine », Etudes, 1954, 289-301), et de faire remarquer que beaucoup de ces objections proviennent de la « forma mentis », c'est-à-dire de la manière d'utiliser nos facultés de connaissance à laquelle nous avons été formés presque à notre insu par l'école, la science, la mentalité moderne. Il serait également intéressant de constater que de nouvelles difficultés — aujourd'hui terriblement radicales et remettant tout en question — viennent s'ajouter à celles d'hier. Actuellement, dans le monde de la pensée, on doute de tout, et donc également de la religion. Il semble que l'esprit de l'homme moderne ne trouve de repos que dans la négation totale, dans l'abandon de toute certitude, de toute foi, comme celui qui ne trouve de soulagement que dans l'obscurité, dans le noir, parce que ses yeux lui font mal. Les ténèbres seraient-elles le but ultime de la pensée humaine et de sa soif inextinguible de vérité et de rencontre avec le Dieu vivant et vrai ?

La vie religieuse de la prochaine génération peut être mise à rude épreuve si elle n'est pas soutenue par une foi authentique et forte. C'est pourquoi Nous vous exhortons tous à affermir votre foi et à la rendre plus vivante. Saint Paul nous dit que notre foi doit être une cuirasse, « la cuirasse de la foi ». Il dit aussi : « Vous, frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres... vous êtes des enfants de la lumière. » (1 Thess., 5, 4-8).

● *LES CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE*, publieront en septembre prochain un numéro-programme. Outre les rubriques habituelles, ce numéro contiendra le plan de deux sujets doctrinaux d'actualité qui feront l'objet, tout au long de 1967-1968, d'une étude suivie :

— *foi chrétienne et liberté religieuse.*

— *participation des travailleurs à la vie économique.*

Ce numéro sera envoyé *gratuitement* aux paroisses, en autant d'exemplaires qu'elles le désireront : il suffit de le demander, dès maintenant, à notre administration : 14, rue d'Assas, 75 - Paris 6[e].

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 16 juillet, 9e dimanche après la Pentecôte. Lundi 17, de la férie. Mardi 18, S. Camille de Lellis. Mercredi 19, S. Vincent de Paul. Jeudi 20, S. Jérôme Emilien. Vendredi 21, S. Thénénan, évêque. Samedi 22, Ste Marie-Madeleine, pénitente. Dimanche 23, 10e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mère Pierre Madeleine,* ancienne économe générale des Filles du Saint-Esprit.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. l'abbé Sezny Le Gall,* ancien chapelain de Keranna à Riec-sur-Belon : à Saint-Divy le samedi 22 juillet, **10 h. 30.**

● *RENNES.* — « Fruit de toute une année de travail de milliers de jeunes », le RASSEMBLEMENT 67 organisé par le M.R.J.C. a réuni à Rennes quatre mille jeunes bretons. *Monseigneur Gouyon,* archevêque de Rennes, et de nombreuses personnalités participaient à cette journée.

● *GUILVINEC.* — *Monseigneur l'Auxiliaire* a présidé le service célébré à la mémoire des péris en mer à la suite du naufrage du Tronoën.

● *LILIA.* — Dimanche dernier, *M. le vicaire général Prigent* a consacré le nouvel autel et béni les cloches de l'église de Lilia.

● *SAINTE-ANNE-LA-PALUD.* — Le mouvement des Aides au prêtre a tenu à Sainte-Anne-la-Palud son pèlerinage-assemblée annuel, sous la présidence de *Mlle Castric. M. le vicaire général Abiven* était présent.

● *LE 4e CENTENAIRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES* sera fêté à Annecy, *en la Basilique de la Visitation, du* 19 *au* 27 *août* 1967 ; dimanche 27 août clôture solennelle de la neuvaine. Il est recommandé à tous les visiteurs de la Haute-Savoie de visiter les lieux salésiens, même en dehors des célébrations : *Annecy, Thorens, Les Allinges, Thonon.* En chacun de ces lieux, les visiteurs pourront disposer de guides et d'explications appropriées.

La maison des Pères Jésuites de Trésun organise des retraites qui sont ouvertes à tous les prêtres qui le désirent :

— une retraite de huit jours, du 16 août (19 h.) au 25 août (matin), prêchée par le P. Guillet ;

— une retraite de 4 jours, du 11 septembre (19 h.) au 16 (matin), prêchée par le P. Pouderon.

● Rééducation des bègues ; déplacements possibles. *Mlle Lucas,* Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

"PARIS 67"

Congrès J. O. C. des 1-2 Juillet 1967

La messe du Congrès avait fière allure, même pour un téléspectateur : la présentation et la mise en place des rites sacrés, la densité et surtout la « vérité » (si rare) de l'animation, la qualité proprement liturgique des chants et de la musique. Parler de « yé-yé » à l'égard de ces derniers est un contresens : rien n'était plus sérieux et plus « ministériel » (cf. art. 112 *de la Constitution sur la liturgie) que ces airs et ces rythmes de* jeunes *qui permettait à des* jeunes *de mieux participer aux différents moments de l'action liturgique.*

Copier la recette pour « attirer les jeunes » serait évidemment faire fausse route : il ne s'agit pas d'attirer mais de faire participer, d'intéresser superficiellement mais de faire entrer profondément. La liturgie cependant ne parlera à la masse des jeunes d'aujourd'hui que si elle chante les rythmes d'aujourd'hui ; cela demande du doigté et de la mesure. Les Pères Debaisieux, de Fatto et autres explorent la piste sauvage (disques « Louez Dieu par la guitare, par la trompette et les cymbales sonores », « Jazz pour Dieu »... aux éd. Pastorale et Musique) ; un jour, on reconnaîtra la dette à leur égard, comme pour le chant français on commence à le reconnaître à l'égard du Père Gelineau.

MESSAGE SPÉCIAL DE PAUL VI

Au cours du jeu scénique qui se déroulait au Parc des Princes en nocturne, Paul VI s'adressa grâce à la télévision aux 50.000 participants :

Jeunes gens du monde ouvrier,

C'est pour notre cœur de père une véritable joie d'être au milieu de vous aujourd'hui, présent par la parole, par l'image, par la pensée, par l'affection, par la prière. Nous sommes heureux de vous savoir rassemblés dans l'amitié fraternelle et dans l'amour du Christ. A cette grande rencontre de PARIS 67, *vous apportez toutes les difficultés des jeunes travailleurs : inquiétude devant l'insécurité, le chômage parfois, les conditions de vie et de travail. Vous êtes aussi porteurs de toutes leurs aspirations à être écoutés, pris au sérieux, aimés et aidés afin de construire avec ardeur un monde plus humain pour tous les hommes, une société animée par l'esprit de l'Evangile.*

C'est dire que vous partagez ensemble une immense espérance, celle de bâtir un monde nouveau, où tous se donnent la main comme des frères. Vous le chantez : « Ton frère a besoin de toi. Le monde manque d'amour. Dieu t'appelle par leurs voix dans la vie de tous les jours » (chant du Congrès, refrain). Oui, Dieu vous appelle : c'est lui qui a créé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'homme, tout homme, « à son image et ressemblance » (Ge. 1.17) ; c'est lui qui met dans son cœur l'aspiration à devenir pleinement homme, en luttant contre les « carences matérielles et morales », et « les structures oppressives », en sortant du péché, et en marchant vers « l'unité dans la charité du Christ qui nous appelle tous à participer en fils à la vie du Dieu vivant, Père de tous les hommes ». (« Populorum progressio », *paragraphe* 21). *Car le Christ, qui a donné sa vie pour nous, vous confie cette bonne nouvelle que vous avez reçue pour l'annoncer à votre tour aux autres : le Seigneur nous aime et nous appelle à l'aimer comme des fils et à nous aimer comme des frères. En effet, vous le savez, le Christ s'est entouré d'une équipe, il a confié des responsabilités à ses apôtres, et quelles responsabilités, porter son message de salut au monde entier.*

A vous, qui découvrez le Christ chaque jour davantage à travers la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, à vous d'en porter le témoignage vivant, à vous, comme le demande le Concile, de « rendre le Christ visible pour les autres » (Lumen Gentium, *paragraphe* 31).

« Paris 67 », c'est pour tous les jocistes une étape de foi, d'espérance et d'amour, sur le chemin de la vie. « Paris 67 », c'est pour vous tous un appel à vivre plus intensément votre vie d'hommes et de Fils de Dieu, et à partager avec tous les jeunes travailleurs la joie qui vous anime. Car votre immense assemblée, c'est le signe du peuple de Dieu en marche, c'est l'Eglise, toujours jeune, qui, par vous, appelle jeunes garçons et jeunes filles du monde ouvrier à se découvrir frères dans l'amour du Christ, et à vous dire : « Nous voulons aller avec vous, car nous avons appris que Dieu est avec vous » (*Zac.*, 8, 23).

Chers fils, soyez fiers de votre Foi, joyeux dans l'Espérance, débordants de Charité, et allez de l'avant. Soyez le ferment dans la pâte, le monde vous attend. Voyez combien grande et exaltante est votre responsabilité de jeunes et de chrétiens pour le développement intégral et solidaire des peuples. Tant d'hommes vivent dans l'injustice, tant d'autres sont victimes de la guerre, et tous ont pourtant au cœur soif de justice, soif de paix. A l'image du Christ, soyez des témoins de la justice, des messagers de paix, des semeurs d'amour.

De tout cœur, chers Jocistes, nous vous bénissons.

Les dix objectifs prioritaires de la jeunesse ouvrière

Ce congrès n'était pas seulement une fête, une attestation de foi, mais aussi une manifestation ouvrière. Il fut l'occasion d'élaborer un programme, de définir les objectifs prioritaires de la jeunesse ouvrière. Les voici :

1) *La gratuité totale de l'enseignement.*

2) *Le droit pour les* 16-20 *ans de prendre douze heures par semaine sur leur temps de travail pour continuer leur formation, sans perte de salaire.*

3) *Davantage de Centres d'orientation professionnelle et de conseilleurs professionnels.*

4) *Une information radio-télévisée objective, plus importante et, notamment, face aux problèmes des événements ouvriers et aux problèmes des jeunes travailleurs.*

5) *Davantage de Foyers de jeunes travailleurs à des prix accessibles à tous les jeunes déplacés et immigrés.*

6) *Des centres d'accueil et des cours de langue pour les immigrés.*

7) *Davantage de bourses congés cadre-jeunesse, que celles-ci soient aussi accordées aux soldats, aux immigrés.*

8) *Des équipements culturels et sportifs plus nombreux et accessibles aux jeunes travailleurs du monde ouvrier.*

9) *Un salaire décent : ce qui veut dire doubler le S.M.I.G. ; intégrer toutes les primes dans le salaire, supprimer toutes disparités. Donner l'allocation chômage dès la sortie de l'école pour ceux qui ne trouvent pas d'emploi.*

10) *Du travail pour tous en créant des emplois nouveaux, et la limitation du temps de travail à quarante heures, sans aucune dérogation.*

● *LE C.E.R.C.A.* (Centre d'Enseignement Rural par Correspondance, d'Angers) propose :

— une préparation aux examens officiels du Ministère de l'Agriculture : brevet d'apprentissage agricole (B.A.A.) et ménager agricole (B.A.M.A.), brevet professionnel agricole (B.P.A.) et ménager agricole (B.P.M.A.), brevet d'enseignement agricole (B.E.A.), brevet d'agent technique (B.A.T.A.), brevet de technicien agricole (B.T.A.).

— des cours de perfectionnement (à partir du C.E.P.), de spécialisation, de formation générale (à partir du B.E.P.C.).

Des sessions sont organisées à l'intention des élèves pour les aider dans leur travail.

Le C.E.R.C.A. est reconnu par le Ministère de l'Agriculture comme Centre de Promotion professionnelle par correspondance et permet donc à ceux qui satisfont aux conditions de la Promotion Sociale de bénéficier de certains avantages. Une documentation sera adressée gratuitement en écrivant à : C.E.R.C.A., 33, rue Rabelais, 49 - Angers.

● *LA GUERRE ET LA PAIX, un numéro de Fêtes et Saisons, 29, bd de Latour-Maubourg, Paris 7e.* — Rien n'est simple. Bâtir une paix est probablement ce qu'il y a de plus difficile au monde, aussi bien entre personnes qu'entre groupes humains. Et il est peu de tâches plus urgentes. Le Concile l'a reconnu en consacrant un chapître de *la constitution « Gaudium et Spes »* aux problèmes de la guerre, de la paix et de l'ordre international. Pour clore notre série de numéros « Schéma 13 », nous avons demandé au *R. P. Bosc*, s. j., de l'Action Populaire, professeur de relations internationales à l'Institut Social, et l'un des plus éminents spécialistes catholiques en la matière, de nous présenter ce chapître auquel il a d'ailleurs contribué comme expert. A l'heure où Paul VI appelle infatigablement à l'action pour la paix, aucun chrétien ne peut ignorer ce que l'Evangile et l'Eglise ont à nous dire : « Bienheureux les artisans de paix ». — Le numéro : 1 Fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Foi et Vie

Toutes les « *grilles* » données pour la réflexion apostolique proposent la trilogie « *voir, juger, agir* ».

Souvent nous buttons sur le « *juger* ». Il consiste à nous voir et à voir les autres dans la vie concrète, entourés de l'amour de Dieu créateur, et conduits par le Christ Jésus Sauveur.

Le Concile a repris et développé cette vérité : « *Dieu aime les hommes dans leur vie concrète.* »

Par le Christ, Dieu a fait de nouveau alliance avec nous. Dieu est à côté de nous, exactement à l'endroit où nous sommes, dans l'instant où nous vivons, et il tient tout, offert, en ses mains.

Le Christ ressuscité est présent et agissant dans la vie et les activités des hommes. Nous devons le reconnaître dans cette présence et cette action. L'histoire de notre vie avec Dieu est l'enracinement de notre foi. Nous devons réfléchir sur le décret conciliaire de la Révélation.

Il faut reconnaître Dieu dans notre vie et dans la vie des autres. Son dessein est toujours actualisé pour chacun. L'Esprit-Saint nous aide à reconnaître Dieu dans les signes des temps. Le Christ a vécu son intimité avec le Père dans la vie quotidienne des hommes de son temps.

Notre foi a « *pignon sur rue* » quand elle est réalisée, affermie dans notre propre vie et dans la vie des autres. Notre foi chemine quand nous enracinons le contenu humain de la vie dans le plan créateur de Dieu, et quand nous relisons sans cesse ce contenu dans le Christ sauveur.

Trop de révisions de vie s'arrêtent à l'humain, ou même risquent d'humaniser la foi. Il peut en être de même dans la recherche des commissions pastorales. Elles doivent toujours s'enraciner dans le dessein de Dieu, dans le salut par le Christ, dans la Révélation.

Les laïcs travaillent dans la création, construisent le monde ; nous devons les aider à découvrir l'action de Dieu et à y collaborer. Mais ils nous aident aussi à nourrir notre foi, à cheminer vers elle à travers notre vie concrète.

Jésus emploie cette pédagogie sur la route d'Emmaüs. L'événement est très normal : les deux disciples sont découragés. Le Seigneur leur explique patiemment les Ecritures, les fait cheminer vers la lumière de la foi en résumant l'événement par la fraction du pain.

Sur le chemin de Damas le Christ s'installe d'une manière fulgurante et miraculeuse dans la vie de Paul. D'une autre manière durant les trois années de sa vie publique il s'était installé dans la vie des disciples. Cette rencontre transforma leur vie. Paul en livra le secret : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. » « La vie commande », dit-on assez souvent. En fait elle est le livre sur lequel s'inscrit la foi, sur lequel cette foi est lue.

L'esprit évangélique doit bousculer toute notre vie. L'évangile est toujours objet de contradiction, parce que le mystère du Christ est en action dans le concret de nos vies.

C'est dans la vie des hommes que se réalise l'histoire du salut. Vivre sa foi dans la vie est chose très exigeante : la passion et la croix s'y inscrivent en lettres majuscules.

Il ne faut pas confondre la construction du monde avec la construction du royaume ; mais la construction du royaume ne peut s'opérer en dehors du monde dont la finalité est totale dans le Christ. « Sans la classe ouvrière, a dit Cardjin, l'Eglise est perdue, car sans elle l'Eglise ne serait pas le corps du Christ. »

Les hommes dans leur vie sont souvent inconscients de la lumière évangélique ; c'est là que doit se projeter et rayonner le phare de notre foi. Nous n'avons pas à nous convertir au monde, mais au Christ aimant le monde.

Deux conclusions s'imposent qui sont deux priorités pastorales :

— *la foi et la vie sont intimement liées ;*

— *les laïcs sont nécessaires pour aider ce lien.*

Les commissions pastorales doivent partir, établir le va-et-vient entre la foi et la vie. Les laïcs et les aumôniers d'Action catholique doivent être leurs serviteurs habituels. Les laïcs doivent trouver une présence effective dans tous les organismes pastoraux.

Notre réflexion théologique et notre spiritualité doivent être orientées vers la contemplation de Dieu aimant les hommes, et agissant dans le monde selon le plan qu'il a.

L'Eucharistie assure en profondeur le lien entre la foi et la vie.

Mgr MARTY, *archevêque de Reims.*

● *ETUDES.* — Un nouvel édifice s'élève actuellement dans la « cité » scolaire : l'Institut universitaire de technologie (I.U.T.). Destinés à la formation de l'élite des cadres moyens, les I.U.T. devraient assurer au pays, en 1972, environ 40 % de la « production » universitaire annuelle. Quelle est l'importance de cette création ? Que représente-t-elle dans le courant de réforme qui traverse l'Université aujourd'hui ? Avant de décrire la nature et la fonction des I.U.T., François Russo, dans le numéro de juillet-août des ETUDES, précise d'une part le « public » auquel les I.U.T. s'adressent, d'autre part les enseignements qu'ils viennent remplacer.

Dans la même livraison on peut lire les articles de Joseph Vernet, *Vol de voiture... où conduira l'aventure ?* Didier Dutailly, *Aux origines de la crise grecque ;* André Blanchet, *Claudel hérétique ?* Georges Morel, *Sur le sens du mot Dieu ;* la chronique sur *l'actualité religieuse* traite principalement du voyage de Paul VI à Fatima et du renouveau des grands séminaires.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LEON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs — ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidelité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DECORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE — **ORTHOPEDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tel. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETE ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBE, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LEON
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET
Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars — Véhicules Neufs
Annexe : Route de Bénodet — Service Occasions
QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Permanences des Vicaires généraux
Deuxième pèlerinage à Lourdes

Présence sacerdotale dans un « camping »
Un don total et exclusif à l'œuvre de salut
Un article pour les bulletins paroissiaux

N° 4 132 (82e année) — 21 juillet 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARME

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone Industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

PERMANENCE DES VICAIRES GÉNÉRAUX

M. le vicaire général Kervennic interrompt ses permanences à Brest. Il les reprendra les samedi et lundi matin à partir du 21 août.

M. le vicaire général Abiven interrompra ses permanences de Morlaix du 27 juillet au 13 septembre.

PÈLERINAGE DE LOURDES (17-23 septembre)

Prix des billets. — Le prix du billet est le même quelle que soit la gare du Finistère où l'on prend le train.

	Adultes	Enfants Adultes 75 %	Enfants à 75 %
2e classe	110,00	61,00	37,00
1re classe	159,00	86,00	43,00

Avec le billet de pèlerin on peut prendre un train du service régulier pour rejoindre le train de pèlerinage, et au retour rejoindre chez soi à partir de la gare d'arrêt du train de pèlerinage. Il faut mentionner cette utilisation au dos du billet.

Permis de circulation à titre gratuit. — Les pèlerins qui bénéficient de ces permis auront à verser 12,00 fr. pour participer aux frais d'organisation, pour le cantique, l'insigne.

Voitures-couchettes. — Des voitures-couchettes de 2e classe seront incorporées au train vert qui partira de Brest et passera par Quimper et au train bleu qui ira de Brest à Lourdes via Morlaix, Le Mans. Les pèlerins qui voudraient y prendre place devront être inscrits avant le 1er septembre et signalés au Secrétariat de l'Evêché dès cette date.

Pour le voyage en couchettes, aller-retour, il faut ajouter aux prix ordinaire du voyage 26,00 fr.

Paiement. — Il est souhaitable que le prix des billets, la pension des malades, le prix des couchettes soient versées au Secrétariat de l'Evêché, avant le départ du pèlerinage et que, pour le faire, on utilise le C.C.P. : Secrétariat de l'Evêché de Quimper, 34-80 Nantes.

⁂

Inscription des malades. — Les demandes de places pour les malades doivent être adressées au Secrétariat de l'Evêché. Le Secrétariat enverra au demandeur des feuilles signalétiques et des bulletins médicaux qu'il faudra lui renvoyer, au plus tard, vingt jours avant le départ (donc **avant le 1er septembre**).

Aucune substitution de malade ne doit être faite sans entente préalable avec le Secrétariat de l'Evêché.

Grâce à la diffusion de son bulletin : « La Voix de l'Hospitalité »,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Hospitalité diocésaine peut aider au paiement **du voyage** d'un certain nombre de malades. Les prêtres qui désirent faire aider un ou plusieurs malades doivent adresser une demande à M. Le Gall-Brizoul, 10, rue Charles-Goffic, Morlaix. Il faut faire la demande assez tôt en indiquant les nom et prénoms du malade. On ne doit pas faire de substitution sans l'accord de M. Le Gall.

Pour le séjour à l'Hôpital de Lourdes, il est demandé à chaque **malade** 50,00 francs.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 23 juillet, 10e dimanche après la Pentecôte. Lundi 24, de la férie. Mercredi 25, S. Jacques, apôtre. Mercredi 26, Ste Anne, patronne principale de la Bretagne. Jeudi 27, de la férie. Vendredi 28, S. Samson, évêque. Samedi 29, Ste Marthe, vierge. Dimanche 30, 11e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie Laouénan*, des Religieuses de l'Institut Bon-Sauveur de Caen. *Mme Romain Lefèvre*, de Châteaulin. *Mme Yves Vourc'h*, mère de M. l'abbé Vourc'h, vicaire à Plouvorn. *M. Jean-Louis Blanchard*, de Poullaouen.

● *BLEUN-BRUG.* — C'est à Plouguerneau que se tenait cette année le Bleun-Brug, tout près de la mer à l'ombre de la chapelle S. Michel. *Monseigneur l'Auxiliaire* était présent.

Télé-Bretagne en a donné mardi soir un excellent reportage. Sur de bonnes images, *M. Foucard* a su montrer ce qui, dans cette manifestation, est de la veine de toute fête folklorique et ce qui, plus authentique et plus « populaire » porte plus loin.

● *UNE SESSION D'HÉBREU* aura lieu à l'Institution N. D. de Lumières, 84 - Goult (Vaucluse) du 16 août (soir) au 31 (soir). S'adresser au Secrétariat des Sessions d'Hébreu, 25, rue du Ct Duhail, 94 - Fontenay-sous-Bois.

● *LE CLUB DU TOURISME*, 6, rue des Fossés, 35 - Rennes est à la disposition des campeurs (carte, assurance...) et organise en septembre des voyages à des conditions intéressantes.

● *« LES AVENTS »*, maison d'accueil spirituel en pleine campagne tarnaise (à 13 kms de Castres), s'adresse aux enseignants publics de tous ordres et aux aumôniers d'enseignement public. Sessions de cet été : Semaines Œcuméniques (27 juillet-3 août ; 10-17 août), Biblique (3-10 août), Spirituelle (17-24 août), Dialogue avec non-croyants (24-31 août). S'adresser au Père Fabre, Les Avents, Peyrégoux, 81 - Lautrec.

Présence sacerdotale dans un terrain de camping

« ...Chaque prêtre a la responsabilité de ceux qui sont là, de ceux qui passent, de ceux qui arrivent, de ceux qui partent.

« Chaque rencontre peut être un enrichissement et une richesse communiquée. Les dialogues sont une occasion de vivre la justice et la charité, de témoigner sa foi. Plus on se rencontre, plus on a d'occasions de se respecter, de s'aimer, de s'aider. » (Mgr MARTY, Congrès de l'Union des Œuvres, Annecy, 1965.)

Ces paroles de Mgr MARTY *ouvrent le carnet de bord du Père* P. PÉNISSON, *jeune prêtre du Séminaire S. Jacques, qui, du 8 août au 3 septembre derniers, faisait partie de l'équipe sacerdotale chargée de l'animation spirituelle de la « zone vacancière » de Carnac (Morbihan).*

Une décontraction extraordinaire. — Ce qu'on recherche avant tout, c'est une rupture, la plus totale possible, avec le rythme de l'année, les exigences et les convenances de la vie en société, — beaucoup plus que le repos proprement dit. On simplifie tout au maximum. Tout le monde se veut simple.

Cette décontraction entraîne un certain sans-gêne, qui semble d'ailleurs ne gêner personne. Je pense aux enfants (entre 2 et 77 ans) qui jouent au ballon, au « volant », à cache-cache dans les allées et entre les tentes.

Une vie de famille où les enfants sont rois. — « Enfin, on peut mener une vraie vie de famille, sans être bousculé par les horaires, et et sans la fatigue du travail... ».

M. et Mme X me racontaient que ce fut leur premier mois de vacances, après trois ans de mariage, qui leur a permis de se redécouvrir, et de dissiper tout un capital de malentendus accumulés.

Les enfants sont rois. Le papa redécouvre ses enfants... On retrouve le sens du jeu et du temps gratuit : « Ça nous manque tellement maintenant, à nous autres adultes, — qui sommes ou nous voulons être des gens très sérieux et très occupés pendant l'année ! » me disait M. X, travaillant à Orly.

Un très grand esprit de service. — Et cela, envers monsieur-tout-le-monde. L'exemple-type, c'est l'accueil et l'installation des arrivants... Personnellement, j'ai pu participer à une dizaine de montages et de démontages.

Cet esprit de service se veut inventif. On cherche à simplifier la vie des voisins. La première vraie discussion avec ma voisine de gauche, c'est lorsqu'elle est venue me proposer de laver mon linge...

Le rythme de vie se prête à un charité authentique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un climat de gentillesse, de partage. — J'ai lu quelque part que le temps des vacances était le « temps de l'amitié » du Christ à Béthanie.

La solitude est bien sûr impensable. Mais on ne cherche pas non plus l'isolement... On se salue le matin ; on « cause », on s'invite beaucoup — pas pour manger : la précarité du matériel et l'exiguïté des lieux s'y opposent — pour le café et surtout pour l'apéritif !

La pêche est-elle bonne ? Les voisins le savent et en profitent. En rentrant un soir, j'ai eu l'agréable surprise de trouver sur ma table une assiette de « coques ».

Cette fraternité ouverte se manifeste aussi dans les activités : volley, boules, ballon... il y a sans doute des équipes d'habitués, mais l'absent est remplacé par le premier venu. Il y a eu des tournois extrêmement sympathiques... j'étais bien sûr, sur les listes !

⁂

Partager la vie des campeurs s'impose. Ce partage pour moi n'a pas été absolument total. D'une part, je prenais le repas du midi à la cure ; cette absence était évidemment très intéressante pour moi : cela me permettait de retrouver l'équipe très fraternelle du presbytère. D'autre part, j'avais quelques petites activités — une après-midi et une soirée par semaine — avec le groupe des jeunes de 17-18 ans à Carnac-plage. Je ne pense pas que ces absences ont été dommageables à la présence que j'entendais assurer aux « Menhirs ».

Mais de quelle présence s'agit-il ?

Je crois avoir montré que l'ambiance humaine m'était apparue excellente. Il s'agissait donc pour moi d'entrer dans cette réalité, c'est-à-dire d'être présent aux loisirs, dans les loisirs. Présence toute simple, discrète.

Présence humaine. Découverte de mon identité

Extrait du journal de bord : « 9 août. Fin d'après-midi. Sur « l'agora » du camp : l'allée centrale. Rencontre d'un petit groupe de jeunes qui regardent des joueurs de boules. Deux d'entre eux avaient participé à la première réunion des 17-18 ans à la chapelle de la plage :

— Tiens, bonsoir l'abbé, vous vous promenez ?

— Oui, je sors de ma tente et je vais...

— Vous campez ici ?

— Oui, là-bas, à droite...

Seconde d'étonnement. Les regards des spectateurs et des joueurs se lèvent sur moi... Suit une discussion avec le groupe... ».

Nombreuses furent les rencontres de ce genre.

A côté de ces circonstances fortuites... il y eut trois autres facteurs qui ont joué :

— le petit groupe de « fidèles » qui s'était formé autour du bureau d'accueil et que je voyais souvent.

— le ministère du dimanche. « Ce n'est pas vous qui disiez la [redacted] à la chapelle de la plage ? » : question plusieurs fois posée.

— les fiches d'enquête. Je relève sur mon carnet 54 fiches remplies : ce qui représente 12 familles et une quinzaine de fiches « célibataires ». Plusieurs fiches ne mentionnaient pas leur numéro de tente ; plusieurs tentes n'affichaient pas leur numéro. J'ai quand même pu saluer quelques-unes de ces familles.

Je n'ai absolument pas voulu masquer mon identité. J'ai même un peu recherché ou provoqué les occasions de la dévoiler. Un détail, en exemple : mon bréviaire. Je priais, par beau temps, à l'entrée de la tente, sous l'auvent.

La tenue ? Lorsque je me rendais à Beaumer pour la messe du matin, ou pour une tout autre cérémonie, je partais en « gris enthracite ». Au retour, je prenais une tenue « couleur locale ».

Je crois qu'au bout de 8 ou 10 jours, j'étais connu comme prêtre par un assez grand nombre de personnes.

Est-ce mieux ainsi ? Je le crois.

Présence sacerdotale

La première chose que je tenais à « glisser » à la première occasion : mon rattachement à l'équipe de prêtres de la paroisse. Cela pour lutter contre une impression, plusieurs fois ressentie : celle de passer pour un franc-tireur !

Ceci dit, la pierre de touche d'une présence sacerdotale, c'est évidemment le contenu des contacts, des rencontres.

Extrait du journal de bord : « 11 août. Fin de matinée. Rendu visite à deux familles chrétiennes (à l'aide des fiches !). Vingt minutes environ dans chacune. Très intéressant. Sur l'effort de culte réalisé à Carnac — le réveil des chrétiens — le renouveau liturgique — les jeunes... ». J'ai revu ces familles ainsi que trois autres...

Avec les jeunes ? Contacts fréquents avec le petit groupe du bureau « d'accueil », et avec une équipe de « briochins ». Ils et elles venaient à ma tente, soit pour prendre le café ensemble, soit « en passant par là ». En général, il était question de leurs « profs » et souvent de l'instruction religieuse reçue : pas grande satisfaction ! A partir de là, questions très diverses.

Extrait du journal de bord : « 23 août. Je pars seul, le soir, en direction de la plage, comme tout le monde.

Y : — Vous êtes seul ce soir ? Ça ne vous dérange pas que je vous accompagne ?...

« Sur le chemin du retour : « Ça fait un bail que je ne prie plus »... Nous sommes rentrés en priant ensemble. Merci Seigneur ».

Au hasard de ces rencontres, et surtout à partir des liens créés au tournoi de boules, j'ai pu avoir un certain nombre de discussions avec des adultes. La plupart du temps, j'ignorais à qui j'avais affaire : pratiquants ou non, croyants ou non. Mais j'ai toujours noté un intérêt certain aux problèmes religieux, à la position de l'Eglise, même si souvent ça n'allait pas bien loin.

Les thèmes abordés ? A partir de la question, « Vous êtes du diocèse ? » : les missions — puis le renouveau de l'Eglise — le mariage des prêtres et la pilule évidemment !

A deux reprises, des adultes ont manifesté le désir de me voir plus longuement pour « parler ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je relève la seule note discordante (*extrait du journal de bord*) : « 26 août. Retour de Beaumer. Un monsieur relativement jeune :

— A quelle secte appartenez-vous, monsieur l'abbé ?

— Il me semble, monsieur, que votre question contient la réponse.

— Je tiens à vous dire, avant de partir, que je ne suis pas d'accord avec votre genre d'apostolat ; car c'est cela, je suppose, que vous entendez faire ?

Suivit un dialogue de sourds, assez pénible ! J'ai oublié de lui demander à quelle secte il appartenait ».

⁂

Pour clore ce témoignage, il convient de noter deux considérations, considérations qui ouvrent des perspectives d'ordre différent quoique complémentaire.

D'abord une remarque et une « auto-critique ». Je suis arrivé au camp le 8 août. A cette date, de nombreux liens de voisinage, de goût, d'affinité (départementale notamment), des regroupements divers se sont déjà créés, et il est assez difficile d'y être présent. La solution est évidemment d'être « en place » avant le week-end d'arrivée des « aoutiens ».

J'ajouterai pour faire mon procès que je n'ai pas su assez résister au « climat chaud » du petit groupe « du bureau d'accueil » et de celui des liens créés dans les dix premiers jours. L'attention aux autres en a certainement souffert. Et enfin, j'ai conscience d'avoir « manqué d'audace », tant au plan de la présence humaine qu'au plan de la présence sacerdotale.

La seconde considération se présente comme un *essai de réponse à certaines questions du lecteur ou du spectateur*. Ce que cette expérience m'a fait découvrir, c'est *à la fois :*

— L'importance capitale de *l'attention* aux autres, comme point de départ indispensable à tout contact intéressant par la suite. J'ai toujours eu à faire effort pour considérer les personnes avant les problèmes et les idées. Peut-être est-ce là le danger de la vie étudiante ?

— Et la *vitalité* que cette attention apporte à la vie spirituelle proprement dite. Prêtre depuis un peu plus d'un an, je crois pouvoir dire que j'ai découvert une nouvelle « consistance » à ma prière.

Voilà ce que je puis répondre à la question : qu'est-ce que ce séjour *vous* a surtout apporté ? Ce n'est pas « mince » pour moi. Je ne doute pas, bien sûr, qu'un tout autre milieu eût pu m'apporter la même chose, et peut-être mieux !

● *NOUVELLES INSTRUCTIONS POUR LA RÉFORME LITURGIQUE, présentation par Thierry Maertens. Aux éd. du Centurion, 2 F.*

— *Instruction sur le culte du mystère eucharistique*. Les orientations majeures par la catéchèse, des normes nouvelles pour la célébration de l'Eucharistie, la communion, les diverses formes du culte de l'Eucharistie. Mise en application le 15 août.

— *Instruction pour la juste application de la réforme liturgique*. Les modifications dans la célébration de la messe et de l'office. Mise en application le 29 juin.

"Un don total et exclusif à l'œuvre du salut"

Dans la « Semaine Religieuse de Lyon » du 7 juillet, Mgr Ancel publie un long article concernant l'encyclique sur le célibat sacerdotal. En voici deux extraits : le premier emprunté à l'étude des motifs sur lesquels s'appuie la loi du célibat ecclésiastique, le second à l'évocation des autres aspects de l'encyclique.

Paul VI n'a voulu esquiver aucune objection. Bien au contraire, il a voulu les exposer lui-même « en toute honnêteté » (5-12). Cet exposé liminaire donne immédiatement une impression de sécurité. Nous savons que c'est en pleine connaissance de cause que le Pape prend position... « *Nous estimons que la loi du célibat actuellement en vigueur doit, encore de nos jours, être fermement liée au ministère ecclésiastique ; elle doit soutenir le ministre de l'Eglise dans son choix exclusif, définitif et total de l'amour unique et souverain du Christ, du dévouement au culte de Dieu et au service de l'Eglise, et elle doit qualifier son état de vie aussi bien dans la communauté des fidèles que dans le monde profane* » (14)...

La donation totale du Christ a sa mission salvifique.

L'argumentation du Pape, si l'on peut parler ainsi, comporte trois moments.

C'est d'abord *une contemplation du Christ dans l'harmonie qui existe entre sa mission et son état de virginité*. La mission du Christ est une mission sacerdotale et salvatrice. L'état de virginité, dans le Christ, caractérise le don total qu'il a fait de lui-même à son Père pour nous réconcilier avec lui et pour nous sauver. Or, les deux ne font qu'un dans le Christ. C'est dans un seul et même acte que le Christ se donne totalement et qu'il sauve le monde.

Voici d'ailleurs, les paroles mêmes du Pape : « Du fait même de son Incarnation, le Christ est constitué médiateur entre le ciel et la terre, entre le Père et le genre humain. En pleine harmonie avec cette mission, le Christ est resté, durant toute sa vie, dans l'état de virginité, qui signifie son dévouement total au service de Dieu et des hommes » (21).

Notons, au passage, le caractère éminemment positif de cet *état de virginité*. Il consiste en *un don total et exclusif à l'œuvre du salut*.

Paul VI nous demande aussi de pénétrer *le mystère sacerdotal ministériel*. Etre prêtre, c'est participer réellement au sacerdoce unique du Christ. Le Pape ne reprend pas ici les distinctions présentées par le Concile entre le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel. Mais cette doctrine est sous-jacente à son exposé. Seul le prêtre participe au sacerdoce du Christ, en tant que celui-ci est Tête de son Corps ; seul il est revêtu d'un pouvoir spirituel qui s'étend à toutes les formes de son ministère (cf. 19 et 21)...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Puisqu'il y a un tel lien entre le prêtre et le Christ Souverain Prêtre, il est normal que *le prêtre « trouve dans le Christ son modèle immédiat et son idéal souverain »* (19). Certains, en ces derniers temps, ne croyaient pas qu'il était possible de donner au prêtre le Christ comme « modèle immédiat ». Sans doute, ils affirmaient que le prêtre, comme tout chrétien, est prédestiné à devenir semblable à l'image du Fils de Dieu, mais ils n'avaient pas réalisé suffisamment, semble-t-il, à quel point le prêtre, en vertu même de son ordination sacerdotale, ne fait qu'un avec le Christ.

Paul VI, lui, n'hésite pas à dire que le prêtre, en vertu de sa participation au sacerdoce du Christ, est appelé « non seulement à participer à sa fonction sacerdotale, mais à partager également avec lui l'état de vie qui fut le sien » (23). Nous avons, dans cette formule brève, non seulement le fondement du célibat sacerdotal, mais aussi le fondement de toute la spiritualité du prêtre.

Le Pape peut conclure : « Cette perspective biblique et théologique associe donc notre sacerdoce ministériel à celui du Christ et elle trouve, dans la donation totale du Christ à sa mission salvifique, l'exemple et la raison de notre assimilation à la forme de charité et de sacrifice propre au Christ Rédempteur... De la sorte, le lien entre sacerdoce et célibat apparaîtra toujours mieux dans sa logique lumineuse et héroïque d'amour unique et sans limites au Christ Seigneur et à son Eglise » (25).

En lisant ce texte, on ne peut s'empêcher de se poser une question. Ne doit-on pas dire alors qu'il y a une exigence de nature dans le sacerdoce vis-à-vis du célibat ?...Certes, nous dépassons de beaucoup de simples raisons de convenance, mais nous ne devons jamais parler d'exigence de nature. Accuser l'Eglise d'Occident d'avoir pris une décision arbitraire serait manifestement injuste, dès lors qu'on a compris les perspectives bibliques et théologiques présentées par le Pape. Mais accuser l'Eglise primitive ou l'Eglise d'Orient d'avoir été infidèles au Christ, ce ne serait pas moins injuste. Il ne s'agit pas d'exigence de nature, il s'agit d'un lien, d'un appel, d'un amour. Nous sommes dans le mystère du Christ, de son état de virginité, de l'union du prêtre avec le Christ et du don total et exclusif du prêtre au Christ pour le salut du monde. Que celui qui peut comprendre comprenne !

Mariage et célibat dans la nouveauté du Christ

J'ai voulu insister surtout sur l'argument que je viens d'exposer, car cet argument me semble, à la fois, le plus fort et le plus lumineux, mais je voudrais aussi présenter, au moins brièvement, quelques-uns des autres arguments introduits par le Pape.

Voici d'abord quelques mots sur la manière dont se situe l'état de virginité par rapport à l'état du mariage.

En ces dernières années, on avait beaucoup étudié les richesses spirituelles du mariage. Non seulement le Pape ne change en rien cette orientation, mais il insiste fortement sur la valur du mariage. On se tromperait donc, si on voulait, sous prétexte d'exalter la virginité, diminuer la grandeur du mariage. Le Pape rappelle, en effet, comment le mariage « assumé dans le plan total du salut, acquiert lui aussi un sens nouveau, une valeur nouvelle. De fait, Jésus a restauré sa dignité originelle (Mt 19, 38), lui a rendu hommage (Jn. 2, 1, 11) et l'a élevé à la dignité de sacrement et de signe mystérieux de sa propre union avec l'Eglise (Eph., 5, 32) » (25).

Cependant, cette voie, quelles que soient sa valeur et sa sainteté, n'est pas la seule. De fait, le Christ « a ouvert un autre chemin, où la créature humaine, s'attachant directement et totalement au Seigneur, exclusivement préoccupée de lui et de ce qui le concerne (1 Cor., 7, 33, 35), manifeste, de façon claire et plus complète, la réalité profondément novatrice de la Nouvelle Alliance » (25)...

On ne doit donc pas opposer le témoignage donné par des gens mariés et le témoignage donné par le prêtre. En effet, « le témoignage au mystère du Christ... ne prend pas en tous une seule et même forme. Laissant à ses fils laïcs et mariés la charge du témoignage nécessaire d'une vie conjugale et familiale, authentiquement et pleinement chrétienne, l'Eglise confie à ses prêtres le témoignage d'une vie totalement donnée aux réalités du règne de Dieu dans ce qu'elles ont de plus nouveau et de plus séduisant » (57).

Sens ecclésiastique du célibat

Parlant des rapports du célibat avec l'Eglise, le Pape évoque, à la fois, *la configuration* du prêtre avec le Christ et *la valeur significative* de la vie sacerdotale par rapport au Christ. En effet, « dans la communauté des fidèles confiée à ses soins, le prêtre est le Christ présent. Il convient donc au plus haut point qu'il en reproduise l'image en tout et qu'il en suive l'exemple d'une manière spéciale, dans sa vie personnelle comme dans son ministère. Pour ses fils dans le Christ, le prêtre est un signe et un gage des réalités sublimes et nouvelles de ce Royaume de Dieu dont il est le dispensateur » (31).

De même, le prêtre, en se donnant totalement et exclusivement au Christ « se configure plus parfaitement à lui... dans l'amour avec lequel le Prêtre éternel a aimé l'Eglise son Corps, en s'offrant tout entier pour elle » (26). Ainsi, « la virginité consacrée des ministres sacrés manifeste l'amour virginal du Christ pour l'Eglise et la fécondité virginale et surnaturelle de cette union » (26)...

⁂

Parmi les moyens présentés par l'encyclique pour garantir la fidélité du prêtre à son engagement, il y en a un qui a été particulièrement développé et approfondi ; c'est celui qui concerne le climat d'amitié et de fraternité dans lequel le prêtre doit vivre.

Climat de fraternité et d'amitié

Le fait d'avoir renoncé à l'amour conjugal et à la vie dans un foyer familial entraîne normalement pour le prêtre des moments de souffrance. Dans l'acceptation du célibat, il y a l'acceptation d'une solitude et cette solitude peut parfois devenir très douloureuse. Lorsque le Pape en parle, il exprime sans doute la valeur de cette solitude qui est une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plénitude d'amour et qui fait communier le prêtre à la solitude du Christ ; mais on sent, à travers ses paroles, qu'il s'unit profondément aux prêtres dans leur souffrance, surtout lorsque « l'hostilité, la défiance ou l'indifférence des hommes rendent cette solitude encore plus dure » (58-59).

Il y a un double remède à cette solitude des prêtres. D'une part, le prêtre échappe en quelque sorte à cette angoisse de la solitude en se renouvelant dans un don de soi plus complet à Dieu et à ses frères ; mais il a normalement besoin, en même temps, d'être soutenu par l'amitié de ses frères et surtout de son évêque et par l'encouragement de tout le Peuple de Dieu (59).

Le Pape a voulu reprendre et développer chacun de ces points et il parle longuement de la fraternité sacerdotale et de la communion d'esprit et de vie des prêtres (79, 80). Il demande aussi aux prêtres d'avoir une sollicitude toute spéciale pour leurs frères en difficulté (81). Il développe encore davantage ce qui se rapporte à l'attitude des évêques vis-à-vis de leurs prêtres (91). Il parle de leur responsabilité à leur égard, mais surtout de l'affection qu'ils doivent avoir pour chacun de leurs prêtres, spécialement pour ceux qui seraient en difficulté ou qui seraient tombés (93-95).

L'encyclique parle enfin de la responsabilité de tout le Peuple de Dieu et spécialement des laïcs qui s'efforcent de vivre plus près de Dieu dans leur vie séculière et dans leur apostolat, vis-à-vis des prêtres et de leur engagement. « Par leur amitié dévouée et cordiale, ils pourront aider grandement les ministres sacrés... ils pourront même, dans certains cas, éclairer et réconforter le prêtre » (96-97)...

En terminant son encyclique, le Pape proclame la ferme espérance de l'Eglise. Certes, les prêtres manquent, mais l'Eglise a confiance, car elle s'appuie « sur les ressources infinies et mystérieuses de la grâce ». Et l'Eglise sait « que la qualité spirituelle des ministres sacrés engendrera aussi leur augmentation en nombre, parce que tout est possible à Dieu » (99)...

Mgr ANCEL, évêque auxiliaire de Lyon.

● *L'ENCYCLIQUE SUR LE CÉLIBAT SACERDOTAL* a été éditée

— par la C.T.I.C., 31, rue Croulebarbe, Paris 13e. Traduction sans notes. L'unité, 1,60 Fr (franco 1,90 Fr) ; tarifs dégressifs par quantités. C.C.P. Paris 6771-42.

— par les Cahiers d'Action Religieuse et Sociale, 14, rue d'Assas, Paris 6e. Traduction, avec guide de lecture. L'exemplaire, 2 Fr franco ; de 10 à 19 ex., réduction de 10 % ; de 20 à 49 ex., réduction de 20 % ; au-delà, réduction de 30 %. C.C.P. Paris 18.092-87.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LEON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Pour les bulletins paroissiaux

PAUL VI TRANCHE OFFICIELLEMENT :

Maintien du célibat des prêtres

Nous savons qu'au cours du Concile la question du célibat des prêtres avait été soulevée. Le Pape s'était réservé le droit de décider et depuis on attendait. Désormais tout le monde est fixé, il n'y a plus d'hésitation possible, il est inutile d'espérer que des pressions d'où qu'elles viennent modifieront le statut des prêtres catholiques. L'Eglise ne remettra pas en cause le célibat des prêtres, c'est l'affirmation claire et décisive de l'encyclique « Sacerdotalis celibatus » du 24 juin 1967.

Cette encyclique a demandé plusieurs années de préparation, elle a tenu compte de tous les éléments liés à cette question et personne ne pourra penser qu'elle exprime un abus de pouvoir pontifical. Toute l'Eglise s'y retrouve après avoir fait le point.

Le ton de ce document officiel est celui de la vérité. Paul VI montre qu'il n'ignore pas les difficultés, il ne simplifie pas les objections. Sans doute l'Ecriture Sainte n'a pas lié le célibat au sacerdoce, les Eglises d'Orient ont des prêtres mariés. Certainement la loi du célibat est plus lourde pour les prêtres d'Afrique, d'Amérique du Sud que pour ceux des pays occidentaux.

Cependant Jésus-Christ, souverain prêtre et modèle absolu du sacerdoce, était célibataire, l'Eglise y voit une invitation à la consécration totale dans la virginité en vue du Royaume de Dieu.

Dans les Eglises orientales elles-mêmes, l'épiscopat, dont le sacerdoce est une participation, n'est conféré qu'à des prêtres célibataires, on y voit une indication de plus pour le sacerdoce célibataire.

Il y a donc dans le célibat une parfaite convenance au sacerdoce.

Dans notre Eglise d'Occident le célibat est une loi depuis 15 siècles et des centaines de milliers de prêtres malgré des difficultés et en dépit de faiblesses y sont restés fidèles. Cette loi du célibat fut un facteur d'extension et un principe de perfection spirituelle.

Il est impossible qu'une loi qui suppose une réponse plus généreuse à la grâce, une confiance plus entière en sa toute puissance, un témoignage plus plénier rendu au Christ, mène l'Eglise à une faillite dans sa mission de salut du monde quelle que soit la conjoncture extérieure.

Nous voici donc fixés, les aspirants au sacerdoce savent quel sera leur avenir sur ce point, les fidèles n'ont plus de raison d'être troublés. Peut-être la pénurie de prêtres en sera-t-elle aggravée, mais la qualité spirituelle du clergé est préférable à la quantité et après tout comme Dieu veut des prêtres célibataires il est assez puissant pour en susciter suffisamment afin de permettre à l'Eglise d'accomplir sa mission de salut.

(« *L'Espoir* », *vacances* 1967).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs — ELECTRO-ACOUSTIQUE

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITE POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE — **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNERALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET
Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs

Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions

QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. PLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Un ton commun pour le « Sanctus »
Pax Christi à Brest
Décès de M. l'abbé Hanras
Paul VI au Patriarche Athénagoras

Semaine Sociale de Nantes
Sainte Anne, gardienne de notre foi
Quelques notes sur le Canon romain
Nouvelles et lectures

N° 4 133 (82e année) — 28 juillet 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST
Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

Avenue de la Gare
QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés

— aumônier de l'Institution Sainte-Anne, Quimper, **M. Sébastien Loussouarn,** vicaire à Quimperlé.

— vicaire à Quimperlé, **M. Yves Mével,** vicaire cantonal à Landiviciau.

POUR LE CHANT DU « SANCTUS » : UN TON COMMUN AUX PAYS DE LANGUE FRANÇAISE

A qui suit la réforme liturgique de l'extérieur, elle parait assez imprévue et parfois déconcertante en ses diverses étapes. Pour le point qui nous occupe ici, beaucoup s'étonneront qu'on n'ait pas commencé par le commencement : un air commun à tous les francophones par le chant de l'Ordinaire de la messe.

C'est oublier la loi de toute création artistique : l'inspiration ne se commande pas, et rien ne remplace l'expérience dans un domaine neuf.

Mais voici un « **ton commun** » pour le Sanctus en français. Ainsi commence à se réaliser la demande de l'Instruction sur la Musique dans la Liturgie (5 mars 1967) « qu'il y ait, autant que possible, dans les pays parlant une même langue, un ou plusieurs tons communs... afin de faciliter la participation aux offices de ceux qui parlent cette même langue » (n° 58). Cela semble particulièrement nécessaire pour le Sanctus, qui tient une place si éminente dans les chants de la Messe.

Le ton commun du Sanctus en français est chantant et alerte, il sonne joyeux en son mode majeur. Il n'y a donc aucune raison pour qu'il ne soit pas accepté par toutes les paroisses, institutions et mouvements le plus rapidement possible.

D'autant plus que ses éditions multiples permettent de l'utiliser au mieux des possibilités musicales de l'endroit :

— à l'unisson ou à deux voix mixtes (fiche AL 39 u),

— à deux voix égales ou à trois voix mixtes (fiche AL 39 ég.),

— à trois voix égales d'hommes (fiche AL 39 3 h.) ou de femmes ou enfants (fiche AL 39 ég.).

— à quatre voix mixtes (fiche AL 39 4 m.).

Pour l'accompagnement, qui est sans difficultés particulières, prendre la fiche AL 39 4 m.

Toutes ces fiches sont publiées en édition commune (Cerf, Chalet, etc...).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PAX CHRISTI

La Section diocésaine Pax Christi communique :

A tous ceux qui sont de passage à Brest et dans la région nous nous permettons de rappeler qu'un groupe de jeunes est prêt à les accueillir jusqu'au 30 août au **Home international Pax Christi, rue Laurette-Picquet, Brest** (dans les locaux de la Paroisse Etudiante de Brest). Hébergement, repas, à prix modérés.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse

— le **Cardinal Joseph Cardijn,** fondateur de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne,

— **M. Auguste Hanras,** ancien recteur de Combrit.

Né le 26 septembre 1886 à Douarnenez. Etudes secondaires à Pont-Croix. Prêtre le 23 décembre 1911. Vicaire à Kernilis en février 1912. Vicaire à Combrit en avril 1913. Vicaire à Ergué-Gabéric, résidant à Odet, en septembre 1929. Vicaire à Taulé, en février 1931. Recteur de Lanvéoc en août 1938. Administrateur, puis recteur de Combrit en octobre 1946. Démissionnaire le 29 mai 1956 ; se retire à la Maison S. Joseph de Saint-Pol-de-Léon. Décédé le 22 juillet 1967.

— **M. Jean-Auguste L'Elchat,** ancien professeur à Versailles.

Né le 4 décembre 1890 à Ploujean. Etudes secondaires à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 6 janvier 1914. Février 1914, professeur à Saint-Yves de Quimper. Août 1923, vicaire à Notre-Dame de Quimperlé. 1924, étudiant à S. Jean de Béthune, Versailles. 1948, se retire à Morlaix, 28, rue Longue. Décédé le 25 juillet 1967.

PAUL VI AU PATRIARCHE ATHÉNAGORAS
(Istamboul, 25 juillet 1967)

Il y a un peu plus de trois ans, Dieu, dans son infinie bonté, nous donnait de nous rencontrer en cette terre sainte où le Christ a fondé son Eglise et versé son sang pour elle. Nous y étions venus tous deux en pèlerins vers ce point où fut dressée la croix glorieuse de notre Sauveur et d'où, « élevé de terre, il attire tout à lui ». (Jean, 12, 32.)

Aujourd'hui, c'est le même amour du Christ et de son Eglise qui nous amène, de nouveau en pèlerin, en ce noble pays où les successeurs des apôtres se réunirent jadis dans l'Esprit-Saint pour témoigner de la foi de l'Eglise...

Le secret de notre rencontre, des retrouvailles progressives de nos Eglises n'est-il pas cette recherche incessante du Christ, de fidélité au Christ, qui Nous fait converger en Lui ? Au début de cette année où nous célébrons le dix-neuvième centenaire du suprême témoignage de foi des apôtres Pierre et Paul, nous nous retrouvons

pour échanger de nouveau le baiser de la charité fraternelle, là où nos Pères dans la foi se sont rencontrés pour confesser d'un seul cœur la Trinité sainte, indivisible et consubstantielle.

A la lumière de notre amour pour le Christ et de notre charité fraternelle, nous découvrons plus encore la profonde identité de notre foi et les points sur lesquels nous divergeons encore ne doivent pas nous empêcher de percevoir cette unité profonde. Là aussi, d'ailleurs, la charité doit nous aider comme elle a aidé Hilaire et Athanase à reconnaître l'identité de la foi au-delà des différences de vocabulaire au moment où de graves divergences divisaient l'épiscopat chrétien. Saint Basile lui-même, dans sa charité de pasteur, ne défendait-il pas la foi authentique dans le Saint-Esprit en évitant d'employer certains mots qui, si exacts qu'ils fussent, pouvaient être occasion de scandale pour une partie du peuple chrétien ? Et Saint Cyrille d'Alexandrie n'acceptait-il pas en 433 de laisser de côté sa si belle théologie pour faire la paix avec Jean d'Antioche, après qu'il eût été certain qu'au-delà des expressions différentes leur foi était identique ?

N'est-ce pas là un domaine où le dialogue de la charité peut s'étendre avec profit en écartant bien des obstacles et en ouvrant les voies à la pleine communion de foi dans la vérité ? Se retrouver un dans la diversité et la fidélité ne peut être que l'œuvre de l'Esprit d'amour. Si l'unité de foi est requise pour la pleine communion, la diversité d'usages n'y est pas un obstacle, bien au contraire. Saint Irénée « qui portait bien son nom, car il était pacificateur par son nom comme par sa conduite » ne disait-il pas que la différence des coutumes « confirme l'accord de la foi » ? Quant au grand docteur de l'Eglise d'Afrique, Augustin, il voyait dans la diversité des usages une des raisons de la beauté de l'Eglise du Christ (Ep. 14, 32).

La charité nous permet de mieux prendre conscience de la profondeur même de notre unité, en même temps qu'elle rend plus douloureuse l'impossibilité actuelle de voir cette unité s'épanouir en concélébration, et nous incite à tout mettre en œuvre pour hâter la venue de ce jour du Seigneur. Nous voyons plus clairement ainsi que c'est aux chefs des Eglises, à leur hiérarchie, qu'il incombe de mener les Eglises sur la voie qui conduit à la pleine communion retrouvée. Ils doivent le faire en se reconnaissant et en se respectant comme pasteurs de la partie du troupeau du Christ qui leur est confiée, en prenant soin de la cohésion et de la croissance du peuple de Dieu et en évitant tout ce qui pourrait le disperser ou mettre de la confusion en ses rangs. Ainsi, dès maintenant et par cet effort même, nous pourrons rendre un témoignage plus efficace au nom du Christ qui a voulu que nous voyons un pour que le monde croie.

La charité est le milieu vital nécessaire à l'épanouissement de la foi, et la communion dans la foi est la condition de la pleine manifestation de la charité s'exprimant dans la concélébration...

● **La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le 7 septembre.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Jean Thépaut*, de Ploudaniel, mère de M. le Recteur de Scrignac. *Mme Jean Le Gall*, de Plogastel-Saint-Germain. *M. Jean-Louis Enez*, de Plouzévédé. *Mme François Calvez*, de Plouguerneau.

● « *LE VIRUS* ». — Sous ce titre inquiétant se présente un sympathique bulletin inter-écoles de Morlaix, peu conformiste et intéressant.

Dans son numéro de juin 1967, il suggère quelques lecttures de vacances pour les jeunes :

— *La force d'aimer* de Martin Luther King (chez Casterman), Prix Nobel de la paix en 1964. Qu'est-ce qu'aimer dans les luttes raciales, la guerre, le sous-développement ?

— *Je reste un barbare* de Roger Boutefeu (Editions du Seuil). Témoignage : dans les difficultés de la vie, la prison, il rencontre quelqu'un dans l'Evangile.

— *Réussir* (Michel Quoist), Editions Ouvrières. Il reste d'actualité pour nous aider à comprendre notre vie et les appels du Christ.

— *Chemin de la vie, chemin de Dieu*, X. Antoine (Editions Ouvrières). Pour ceux qui conduisent depuis peu, pour méditer en apprenant le code de la route.

— *Comme s'il voyait l'invisible*, P. Loew.

— *L'esclave était fille de roi*, collection « Visages du Christ », Ed. Ouvrières. Le carnet d'une militante ouvrière. Il m'a appris la vie en usine. « Il m'a dit un peu plus ce qu'était être militante ».

— *Récit d'un pèlerin russe*.

— *Histoire d'un bonheur* (Pierre Henri Simon). C'est l'histoire d'un amour formidable mais parfois difficile à vivre.

— *Le dépottoir*, Marie Thérèse de Jésus. Vues et besoins de l'Amérique Latine. Très bon.

— *Vivante parole*, de R. Berthier (Ed. Droguet et Ardant). Commentaire vivant de la Messe.

— *Nous autres, gens des rues*, de Madeleine Delbrel.

— *A qui irions-nous ?* André Lejeunet (Ed. Ouvrières). L'auteur souligne combien doit être conciliable l'admiration pour ce mouvement enrichi par tant de découvertes de la science avec la conception chrétienne de l'homme qui l'habite.

— *Homme moderne devant le salut* (Ed. Ouvrières).

— *Ce que je crois*, P. H. Simon.

— *Collection Jalons* en général.

● *UNE SESSION DE PAROLE PUBLIQUE* (lecture, exercice, cercle, dialogue) est organisée à Paris les 15-17 septembre par la Centrale Catholique de Conférences, 24, rue Saint-Roch (1er).

A Nantes, les Semaines Sociales de France ont étudié

" Le Développement, la Justice et la Paix "

Du 11 au 16 juillet 1967, s'est tenue à Nantes la 54e Session des Semaines Sociales de France, sur « le développement, la justice et la paix ».

Le Palais du Champ de Mars, où flottaient à la place d'honneur les drapeaux des pays en voie de développement, a vu passer en six jours près de 5 000 semainiers de 46 pays. De nombreuses personnalités locales, nationales, ou internationales ont suivi cette Session, où l'on remarquait de nombreux étrangers, et tout spécialement des étudiants et étudiantes africains.

La Semaine Sociale s'est ouverte par la lecture de la lettre du Souverain Pontife, transmise par le Cardinal Cicognani. Insistant sur l'urgence d'une action, la lettre appelle à « une morale internationale de justice et d'équité » et rappelle les enseignements de « Populorum progressio ».

Au soir de la première journée, lors de la messe d'ouverture, en présence de 2 000 Semainiers, *Mgr Vial*, évêque de Nantes, devait faire écho à ce message : « Nantes, porte océane, est toute accordée au grand sujet... Il y va du sort de l'Homme et de l'Humanité... Pas de paix sans justice... mais pas de justice sans développement... mais pas de développement sans paix... Il faudra mener de front la croissance économique, la formation sociale et la politique... Notre génération se trouve désormais engagée dans un nouveau grand dessein... ».

Un inventaire des problèmes mondiaux du développement et de la paix

Dans son exposé de présentation du thème général de la Semaine, intitulé « *Le développement à l'échelle mondiale* », *M. Barrère*, président des Semaines Sociales de France, a relié le développement mondial à l'action pour la justice et pour la paix. Il a défini le développement comme la poursuite d'une valorisation humaine et spirituelle des hommes et des sociétés.

Après lui, *M. Blardone*, directeur de la Chronique Sociale de France, a campé « *Le Tiers-Monde à l'écart du développement économique* ». Appuyant sa démonstration sur des tableaux statistiques, distribués à chaque auditeur, il s'est efforcé de situer les 16 pays développés (1 400 dollars et au-dessus, de produit national par habitant), le second groupe des 70 pays en situations diverses, et les 60 pays les plus pauvres, de plus en plus distancés par les pays riches (au-dessous de 200 dollars). Le conférencier a, d'une part, montré un certain optimisme en notant la nette progression des 47 pays en voie de développement, mais fortement souligné que le vrai Tiers-Monde des 60 pays les plus pauvres est, dans l'état actuel de l'aide internationale, dans l'impossibilité de progresser.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au soir de la première journée du 11 juillet, le *R. P. Calvez*, provincial des Jésuites de France, a replacé « *Le développement de l'Homme et de l'Humanité* » dans une perspective philosophique et théologique, reliant le développement à la vocation de l'Homme et de l'Humanité.

Un professeur brésilien, *M. Candido Mendes de Almeida*, professeur à la Faculté des Sciences Politiques de Rio de Janeiro, a ensuite esquissé, sous le titre « *Opposition et conflits : la justice et la paix en échec* », une fresque de la situation politique mondiale à travers la guerre du Vietnam, le conflit du Moyen-Orient, le comportement des Grands, l'apparition au premier plan des jeunes nations et de la Chine.

La première table ronde de la Semaine, sur le thème « *Les options de la lutte contre la faim* », a successivement exploré les problèmes du déficit alimentaire », des surplus agricoles, des « aliments-miracles », de l'exploitation des mers, de la mise en valeur maxima des terres, de la limitation des naissances... Le dialogue, à multiples voix, a convergé vers la perspective centrale essentielle : il ne s'agit pas d'aumône, il s'agit de justice, il y va de la paix, et pour cela *il s'agit, pour tous, de prendre leurs responsabilités sur le plan du développement mondial.*

Dans son cours « *Cultures ouvertes et valeurs d'un monde en développement* », *M. Folliet*, vice-président des Semaines Sociales, a décrit l'incidence des rencontres, des compénétrations et des heurts de cultures, de mentalités, de civilisations.

La table ronde portant sur les « *conflits raciaux et échanges entre Peuples* », concrétisa à travers d'innombrables problèmes les difficultés du dialogue, de la compréhension, de l'accueil réciproque et du dépassement. « Le racisme est prêt à fleurir sous toutes les peaux », a dit *M. Claudius Petit*. On veut bien parfois accueillir le travailleur étranger mais ne pas l'avoir sur son palier... De multiples exemples ont montré la situation dramatique de certains travailleurs étrangers et les obstacles de toutes sortes qui s'opposent à leur insertion dans nos sociétés : opposition des collectivités locales, craintes des populations, réticences d'organisations professionnelles, de militants ou d'organismes sociaux...

Pour une reconversion totale des sociétés industrielles et des autres

Le cours de *M. André Philip*, professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Paris, « *Options et reconversions des sociétés industrielles* », devait faire entrer davantage encore dans le vif du sujet. Vigoureux, clair et longuement applaudi, *M. Philip* a suggéré un certain nombre de mesures techniques : problèmes des prix des matières premières, transformations douanières et fiscales, évolution des structures de production agricole et industrielle, etc... Comme première étape de l'aide internationale, l'orateur a indiqué la nécessité de passer pour chaque pays développé à *l'obligation juridique d'une aide de 1 % de son revenu national*. Un *corps international d'experts* devrait contrôler la réalité de cette aide, et l'utilisation qui en est faite par les bénéficiaires. Une solidarité mondiale efficace suppose une *planification d'ensemble dans les pays riches, insérés dans un plan mondial*. Il faut donc « une transformation totale de l'atmosphère politique, économique et sociale... une éducation permanente de la population... une décentralisation de toutes les structures... une participation des organisations syndicales à toutes les décisions... une démocratisation des technocrates, et une technicisation des démocrates... *une société responsable, gérée à tous les niveaux, pour des hommes de plus en plus responsables* ».

Après M. Philip, un professeur libanais, *M. Pierre Masrallah*, professeur à l'Université St-Joseph à Beyrouth, a dressé un tableau non moins exigeant des transformations que suppose, dans les pays en voie de développement « *l'acceptation des disciplines du développement* ». Courageux, lucide, accessible à tous, le professeur a montré, à partir de l'exemple de son pays, comment les comportements de 20 % de la population sur le plan de l'épargne, de la fiscalité, du travail et au sens du Bien Commun et l'ignorance du reste de la masse, constituant des freins et des blocages. « *Ce qui manque surtout, c'est un nouveau souffle* ».

Ces problèmes ont été ensuite approfondis et éclairés dans diverses optiques complémentaires au cours de la table-ronde du 14 juillet : « *De l'aide à l'association : situation et rôle du coopérant* », et de l'exposé de *M. Passet*, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux, sur « *Le monde comme unité de développement* ».

En marge des cours magistraux : rencontres, échanges, et dialogues

Plusieurs transformations ont marqué la physionomie de cette Session : réduction du nombre des cours magistraux, tables-rondes, rencontres professeurs-auditeurs, constitution de six groupes de travail, numériquement limités et réservés à des participants qualifiés, de façon à permettre un travail de recherche plus poussé.

Enfin, en dehors d'innombrables rencontres privées de groupements et de mouvements, il faut signaler la *veillée religieuse du jeudi 13 juillet* à la Cathédrale de Nantes, avec la participation du *R. P. Cosmao*, directeur de l'IRFED, membre de la Commission Pontificale « Justice et Paix ».

Au cours de cette veillée, *Mgr Vial*, évêque de Nantes, a lu une prière du R. P. Lebret, fondateur d'Economie et Humanisme et l'un des inspirateurs de « Populorum progressio » :

> « Je deviens chaque jour un plus plus responsable de la mor-
> « talité infantile dans les pays du Sud-Est asiatique, de l'Afri-
> « que ou de l'Amérique Latine. La rapidité de communication
> « et les rapports scientifiques mettent tous les affamés sur mon
> « chemin...
> « Seigneur, trouble la conscience des prétendus civilisés ».

Le compte-rendu de la Semaine Sociale de Nantes paraîtra en novembre 1967. Il est en souscription à la Chronique Sociale, 16, rue du Plat, Lyon (2e) - C.C.P. Lyon 65-78, au prix de 16 frs.

La prochaine Semaine Sociale aura lieu du 9 au 14 juillet 1968 sur le thème : « *L'Homme dans la société en mutation* ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte Anne, gardienne de notre foi

... Sainte Anne, elle aussi, a vécu à une époque de transition et à un carrefour unique dans l'histoire de son peuple. C'est à partir de son foyer que le peuple d'Israël change complètement de destin et que l'humanité tout entière prend une orientation nouvelle.

Anne et Joachim sont les descendants et les héritiers d'un peuple et d'une race ; ils sont aussi le point de départ d'une humanité nouvelle.

Anne et Joachim sont les heritiers d'un peuple glorieux, le peuple choisi par Dieu pour être son peuple, le peuple des patriarches, des prophètes et des rois... Pendant deux mille ans, Dieu éduque progessivement ce peuple à la nuque raide, difficile à conduire. Tous les Israëlites ne sont pas fidèles, mais à chaque génération, à chaque période de l'histoire, il se trouve une minorité, un petit reste qui porte dans son cœur les espoirs d'Israël, qui met sa confiance en Dieu ; les psaumes expriment souvent les sentiments de ces humbles...

Et voici qu'éclate l'événement prévu par Dieu de toute éternité. Marie est conçue sans péché... Satan est déjà vaincu par cette créature qui lui échappe, cette créature qui va donner naissance au Messie, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous sommes au grand virage de l'histoire de l'humanité. L'ancienne Alliance va devenir caduque tandis qu'une nouvelle Alliance sera conclue entre Dieu et l'humanité et scellée par le sang de Dieu.

La mission particulière confiée au peuple juif touche à sa fin ; il n'y aura plus désormais de peuple choisi, tous les peuples seront appelés à la lumière et au salut, tous seront appelés à se rassembler pour constituer le nouveau peuple de Dieu, l'Eglise, Corps mystique du Christ.

Quelque chose finit, quelque chose commence. C'est le printemps d'un monde nouveau. Le printemps fait circuler la sève et éclater les bourgeons, l'Incarnation du Fils de Dieu fait tressaillir la création tout entière. Une race nouvelle se lève, la race des enfants de Dieu, purifiée par le Baptême, nourrie du Corps et du Sang du Christ.

Quelle va être l'attitude de sainte Anne ? Une des premières, elle aura accepté la Bonne Nouvelle et se sera ralliée de tout cœur au nouveau plan de Dieu, dans un total abandon, sachant déjà que Dieu ne lui demandait pas de renier le passé, mais de le dépasser. Jésus dira : « *Je ne suis pas venu abolir la loi et les prophètes, je suis venu accomplir* » (Matt. V/17).

La Bretagne aussi est à un tournant de son histoire, le plus important sans doute depuis le jour où nos ancêtres ont abandonné le paganisme pour embrasser la foi chrétienne. Pendant mille cinq cents ans s'est poursuivie, peut-on dire, la Bretagne de nos vieux saints : Patern, Corentin, Pol, Tugdual, Brieuc, Malo, Samson..., la Bretagne rénovée par les grands missionnaires : Vincent Ferrier, Michel Le Nobletz, le Père Maunoir, le Père Rigoleuc, Louis Marie Grignon de Monfort, etc...

Comme le peuple d'Israël au temps de sainte Anne, nous aussi nous avons un riche passé dont nous sommes les héritiers. Nos ancêtres nous ont légué le sens de Dieu, le sens du sacré et de la prière. Ils vivaient souvent dans de pauvres chaumières, mais ils ont édifié des palais en l'honneur de Dieu, de la Sainte Vierge et des saints.

Ils nous ont légué le sens de l'au-delà et de l'espérance ; comme eux nous aimons chanter : « Kantig ar Baradoz ». Ils nous ont légué le sens de la souffrance chrétienne et rédemptrice, la dévotion à la Passion du Sauveur, et la Bretagne est le pays des croix et des calvaires, le pays des statues de Notre-Dame de la Pitié.

Ils nous ont légué le sens des autres, le sens de la charité, le sens missionnaire. Récemment encore, un sur douze des prêtres missionnaires catholiques dans le monde était d'origine bretonne.

Nous pouvons être fiers de l'héritage spirituel que le passé breton nous lègue, et vous savez comme moi nombre de familles qui le recueillent précieusement.

Est-ce à dire qu'il soit pur de tout alliage, qu'il faille tout adopter les yeux fermés, qu'il n'y ait pas lieu de les perfectionner ? Que non pas ! Tout ce qui est traditionnel n'est pas nécessairement à conserver. Pendant longtemps, notre foi n'a pas eu à lutter, et dans certaines âmes elle est devenue routine, formalisme, sclérose, phénomène sociologique plutôt que vie de l'âme. Elle s'est vue chargé d'excroissances qui risquent d'étouffer en elle la vie comme le lierre épuise et étouffe l'arbre.

Cette foi dévaluée ne résistera pas à certaines explosions de l'intérieur, à l'exigence de loyauté, de vérité, d'authenticité qui est le fait des jeunes générations. Elle ne résistera pas aux passions qui s'exercent de l'extérieur et qui proviennent du déracinement, des multiples moyens d'information, des courants d'opinion.

Pour être chrétien, il a longtemps suffi de pratiquer les gestes de la religion comme le faisaient les membres de la famille ou de la paroisse, il suffisait de suivre les autres...

Aujourd'hui, cette foi routinière se révèle insuffisante. Etre chrétien supposera de plus en plus qu'on a opté pour le Christ avec ses exigences. Et c'est là le grand drame spirituel de la Bretagne.

La Bretagne restera chrétienne si les Bretons prennent de plus en plus conscience qu'être chrétien, c'est avoir rencontré le Christ et l'avoir reconnu ; c'est savoir que le Christ, le Fils de Dieu, nous a aimés jusqu'à mourir pour nous sur la croix et qu'en retour nous devons l'aimer et pour cela obéir à Dieu partout, dans toute notre vie, individuelle, familiale, profes ionnelle, civique ; obéir à Dieu malgré tout, malgré les difficultés que nous sommes sûrs de rencontrer en tant que disciples de Jésus crucifié...

Grâce à Dieu, nous voyons se lever partout dans notre Bretagne, à travers nos villes et nos campagnes, de ces chrétiens à la religion éclairée et personnelle...

Mgr Vincent Favé,
Evêque Auxiliaire de Quimper
(Sainte-Anne-d'Auray, 26 juillet 1958).
(d'après « Le Pèlerin de Ste-Anne », juillet 1967).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quelques notes sur le Canon romain

On peut raisonnablement espérer la traduction française du Canon vers la rentrée prochaine. Il convient dès à présent d'en reprendre ou d'en entreprendre la catéchèse. Voici quelques notes sommaires, qui seront facilement étoffées et complétées par l'un ou l'autre des ouvrages signalés à la fin de l'article.

Le mouvement du Canon romain

Pour la prière eucharistique on retiendra la définition du P. Bouyer (« Eucharistie », éd. Desclée, p. 7) : « la célébration de Dieu révélé et communiqué, du mystère du Christ, dans une prière d'un type spécial, où la prière elle-même conjoint la proclamation des merveilles de Dieu à leur re-présentation dans une action sacrée qui est le cœur de tout le rituel chrétien ».

Une accentuation malheureuse sur tel ou tel élément secondaire du Canon romain peut fausser l'enseignement. Ainsi, donner le pas aux « Mementos » c'est être gravement infidèle au mouvement de la grande prière eucharistique, qui est fondamentalement

— *action de grâce au Père,*

— *anamnèse* (« *en mémoire de* ») *et offrande de l'œuvre du Fils,*

— *épiclèse de l'Esprit sur les oblats et les personnes* (l'épiclèse est une invocation à l'Esprit pour qu'il vienne consacrer).

L'action de grâce s'exprime particulièrement dans la préface et le « Sanctus ». Par son Fils, le Verbe éternel, le Père a créé l'univers. Mais si l'hymne de louange épuise la notion d'eucharistie pour le monde juif comme pour le monde païen, l'eucharistie chrétienne s'achève et se dépasse elle-même dans une action sacrée, qui n'est pas seulement un signe rituel, mais un acte efficace.

Le « Sanctus » est une charnière importante. « Le ciel et la terre sont remplis de ta gloire » : résumé de toute notre eucharistie ; chercher partout la trace de Dieu, tout remonter à Dieu ; retentissement dans l'assemblée et sommet de la louange sacerdotale qui a précédé... « Béni soit celui qui vient » : orientation christologique ; sommet des merveilles divines : l'œuvre de salut réalisée dans le Christ ; sommet de cette œuvre : le sacrifice. L'eucharistie rappelle le souvenir de la venue du Christ (il est venu) ; sa présence au sein de la communauté est un fait (il vient) ; notre présence autour de l'autel exprime l'attente de sa venue définitive vers laquelle chaque eucharistie est un jalon (il viendra).

L'anamnèse et l'offrande s'expriment surtout dans le « Te igitur », le récit de l'Institution, l'« Unde et memores » et le « Supra quae ».

Le récit de l'Institution. « Benedixit » : il s'agit de bénir Dieu pour la merveille opérée en la personne du Christ, de le bénir pour l'alliance opérée dans le sang du Serviteur, cette alliance signifiée par le pain et le vin consacrés.

« Memores... offerimus... » Notre attitude est de souvenir, d'obéissance à l'intervention divine, d'amour : sacrifice spirituel. Tout le peuple saint est sacerdotal ; il trouve son temps fort dans la célébration de l'eucharistie en union avec l'action de grâce et l'amour du Seigneur sur la croix.

L'épiclèse de l'Esprit n'est pas nettement exprimée, elle affleure dans le « Quam oblationem » et le « Supplices ». Prière pour obtenir le fruit du sacrifice, la descente de l'Esprit sur les fidèles, le rassemblement dans l'unité...

Comment mettre en œuvre ?

Ce mouvement fondamental du Canon doit demeurer bien conscient à toute catéchèse, sous quelque forme qu'elle se fasse. Mais, comment mettre en œuvre ces notes assez théoriques ?

— *par l'homélie :* à partir de l'une des prières du Canon, ou sous tel ou tel aspect. Le petit volume de Jungmann, « La grande prière eucharistique » (éd. du Cerf) sera particulièrement utile à cet effet.

— *par le commentaire.* Avec le plus grand souci de respecter le recueillement et de ne pas être envahissant (grâce rarement donnée aux commentateurs), donner très brièvement le sens de telle prière aux fidèles : procéder plutôt par touches, sans appuyer. Si le commentateur estime opportun de mettre en valeur un dimanche telle prière, faire dans un souci de vérité les transpositions nécessaires : au lieu de « nous, tes serviteurs, et ton peuple saint avec nous », dire « nous, ton peuple saint, par les mains de ton serviteur »... (cf. Directoire pour la pastorale de la Messe n° 206).

— *par le chant :* le « Sanctus », un chant d'anamnèse, l'« Amen » qui suit le « Per ipsum ». Comme chant d'anamnèse à l'« Unde et memores », on pourrait chanter soit un texte très proche (comme les C 46 et C 51 « Nous rappelant ta mort... »), soit un texte de même sens (« Et nous, peuple de Dieu... », 3e couplet de C 3 « La nuit qu'il fut livré » ; I 45 « Souviens-toi de Jésus-Christ » ; le refrain du cantique breton « Kinnigom oll »).

Pour terminer, voici quelques ouvrages susceptibles d'aider à une catéchèse du Canon :

— Jungmann, *La grande prière eucharistique* (éd. du Cerf) ; a tous les avantages de la qualité, de la simplicité, et de la présentation en conférences.

— *La Maison-Dieu.* n° 87 sur le Canon de la Messe (éd. du Cerf).

— Bouyer, *Eucharistie* (éd. Desclée), un maître-livre très riche mais pas facile.

Sans parler évidemment de « *Missarum solemnia* » de Jungmann, de « *Eglise en prière* » de Martimort.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidelité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUE-ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE **ORTHOPEDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de **QUIMPER**
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBE, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET

Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs

Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions

QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules

Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 — ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65

LANDIVISIAU (Finistère)

Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES

FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST

Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BRES-

Tous travaux de peinture

Décoration

Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest

QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout

QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires - Chauffage central - Couverture - Zinguerie Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Décret d'érection de la Congrégation des Petites Servantes de l'Agneau de Dieu

Nominations

Session d'Ecriture Sainte

Aumôniers d'hôpitaux

Pèlerinage à Lourdes

Juridiction pour les confessions

Formule de Profession de foi

Mise en application du décret « Eucharisticum mysterium »

Décès

N° 4 134 (82e année) — 8 septembre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès
BREST - EXTENSION
Immobilier Commercial
Administration d'immeubles
Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

DÉCRET D'ÉRECTION DE LA CONGRÉGATION DES PETITES SERVANTES DE L'AGNEAU DE DIEU

Nous, André Pierre François Fauvel, par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique Evêque de Quimper et de Léon,

Voulant assurer, comme il est de notre charge et autant qu'en notre pouvoir, la louange de Dieu, le salut des âmes et le progrès de notre sainte religion,

Après avoir exaxminé la demande présentée par la Pieuse Union des Petites Servantes de l'Agneau de Dieu, qui sollicite d'être érigée en Congrégation religieuse de droit diocésain,

Considérant que le développement de cet Institut, et les marques de stabilité, d'équilibre et de vie religieuse qu'il a données depuis sa fondation laissent espérer pour l'avenir qu'il continuera d'être utile à ses membres et à l'Eglise,

Vu le canon 492, § 1, du Code de droit canonique,

Vu la lettre de la Sacrée Congrégation des Religieux, en date du 10 juin 1967, P. N. 651/44 I D., déclarant que rien ne s'oppose à l'érection de l'Institut en Congrégation religieuse de droit diocésain,

Vu et approuvé le texte des Constitutions,

Le Saint Nom de Dieu invoqué,

Avons décrété et décrétons par les présentes que la Pieuse Union connue sous le nom d'Institut des Petites Servantes de l'Agneau de Dieu est érigée en Congrégation religieuse de droit diocésain, soumise comme telle aux règles du droit concernant ces Congrégations et à ses Constitutions propres telles qu'elles sont approuvées.

Donné à Quimper, le quinze août mil neuf cent soixante-sept en la fête de l'Assomption de la Vierge Marie.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

Ce décret a été promulgué le 22 août 1967.

♣

Après consultation de toutes les professes de l'Institut, Monseigneur a nommé **Mère Marie-Jean Maitre** Supérieure générale de la Congrégation.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Chanoine titulaire, M. Yves Kérouédan, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Curés et recteurs

— Curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, **M. Jean-François Falc'hun,** chanoine honoraire, curé-doyen de Lesneven.

— Curé-doyen de Lesneven, **M. Henri Pennec,** curé-doyen de Riec-sur-Bélon.

— Curé-doyen de Fouesnant, **M. Yves Uguen,** supérieur du séminaire Saint-Vincent.

— Curé-doyen de Riec-sur-Bélon, **M. Francis Grall,** aumônier diocésain d'Action catholique

— Curé de Plougastel-Daoulas, **M. Joseph Quéméneur,** chanoine honoraire, recteur de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, à Brest.

— Recteur de Santec, **M. Jean Luguern,** recteur de Lampaul-Ploudalmézeau.

— Recteur de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, **M. François Le Scao,** recteur de Névez.

— Recteur de Lampaul-Ploudalmézeau, **M. Jacques Caroff,** recteur de Saint-Jean, Brest.

— Recteur de Saint-Jean, Brest, **M. Mathieu Moal,** recteur de Santec.

— Recteur de Plomelin, **M. Jean Sergent,** recteur de Guilligomarc'h.

— Recteur de Guilligomarc'h, **M. André Nicol,** aumônier de l'école Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Brest.

— Recteur de Névez, **M. Jean Prémel,** vicaire à Camaret.

Vicaires

— Vicaire à Camaret, **M. Guillaume Sparfel,** directeur d'école à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

— Vicaire à Crozon, **M. Yves Arzur,** vicaire à Plozévet.

— Vicaire à Concarneau, chargé de la zone côtière, **M. Jean Bossard,** vicaire à Crozon.

— Vicaire à Plozévet et aumônier de secteur M.R.J.C., **M. Louis Miossec,** vicaire à Plogastel-Saint-Germain.

Aumôniers

— Aumônier de l'école Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Brest, **M. Raymond Saliou,** vicaire à Douarnenez.

— Aumônier du Juvénat de Kérivoal, à Quimper, **M. André Jacq,** qui rentre du diocèse de Perpignan.

— Aumônier diocésain d'Action catholique, chargé du Monde maritime, **M. Raymond Le Gall,** aumônier du lycée technique de jeunes filles de Quimper.

Avec l'agrément des Conseils d'administration :

— Aumônier de la maison de retraite de Lannilis, **M. Hervé Roué,** chanoine honoraire, curé de Plougastel-Daoulas.

— Aumônier de la maison de retraite de Châteaulin, **M. René Le Gall,** chanoine honoraire, curé-doyen de Fouesnant.

Avec l'agrément de Monsieur le Recteur d'Académie :

— Aumônier du lycée La Tour-d''Auvergne à Quimper, **M. Jean Plourin,** professeur au séminaire Saint-Vincent.

— Aumônier du lycée technique de jeunes filles de Quimper, **M. Eugène Cossec,** vicaire à Saint-Mathieu, Quimper.

— Aumônier du lycée de Kérichen, Brest, **M. Gustave Hervé,** étudiant à Paris.

Enseignement

— Professeur au séminaire Saint-Paul de Kéraudren, **M. Michel Gévellec,** étudiant à Nantes.

— Professeur au séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix, **M. Jean Andro,** étudiant à Rennes.

— Aumônier de division au collège Saint-François de Lesneven, **M. Yves L'Aot,** étudiant à Rome.

En congé

— **M. Maurice Gaonac'h,** aumônier du juvénat de Kérivoal, Quimper, est mis à la disposition du Vicariat aux Armées.

SESSION DIOCÉSAINE D'ECRITURE SAINTE

On rappelle que la session d'Ecriture Sainte déjà annoncée se déroulera **au Grand Séminaire, du dimanche soir 15 octobre au vendredi soir 20 octobre.** Elle sera dirigée par le **R. P. Trémel,** o.p., professeur au couvent d'études de l'Arbresle.

La session est ouverte à tous les prêtres. Chaque doyenné est prié d'y déléguer au moins un représentant, au besoin en pratiquant l'entr'aide pour le service paroissial. Il serait souhaitable que les doyennés plus nombreux soient plus largement représentés. Les enseignants qui pourraient y participer malgré les dates seront les bienvenus.

Les inscriptions devront parvenir **pour le 30 septembre au plus tard** à M. l'abbé Paul Perrot, au Grand Séminaire, Quimper. A ce moment, des indications plus abondantes seront fournies aux inscrits sur le programme et la préparation.

La session comportera, le matin, des exposés suivis de discussion : l'après-midi sera consacrée à des travaux pratiques par groupes sur des textes.

Les journées seront centrées sur les thèmes suivants :

1°) L'Ecriture dans la vie de l'Eglise selon Vatican II.
2°) Les paraboles évangéliques.
3°) Les récits de miracles dans les Evangiles.
4°) Les récits de la Résurrection.
5°) Les évangiles de l'Enfance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LES AUMONIERS D'HOPITAUX

Le mardi 26 et le mercredi 27 septembre 1967 aura lieu, **au Grand Séminaire de Rennes,** une session pour les aumôniers d'hôpitaux de la Région apostolique de l'Ouest. Elle sera animée par M. Rochigneux, aumônier national, et M. Templé, vicaire général de Rennes.

Les Evêques de la Région apostolique attendent de cette session qu'elle contribue : d'une part à créer une conscience commune chez les prêtres chargés de ce secteur pastoral, d'autre part à faire prendre à la pastorale hospitalière consistance et personnalité dans chaque diocèse, et à la mieux intégrer dans la pastorale d'ensemble. Cette première rencontre régionale promet donc d'être importante.

Les aumôniers d'établissements hospitaliers qui n'auraient pas reçu d'invitation personnelle ou qui n'y auraient pas répondu peuvent encore s'inscrire en s'adressant à M. le vicaire général Templé, 3, Contour de la Motte, 35 - Rennes.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse :

— **M. Louis Cabioc'h,** professeur à l'Institution S. François de Lesneven.

Né le 3 mai 1921 à Henvic. Ordonné prêtre le 29 juin 1945. — Septembre 1945, instituteur à Portsall. Septembre 1950, vicaire à Dinéault. Mars 1955, vicaire à Guiclan. Octobre 1955, professeur à Lesneven. Décédé le 29 juillet 1967 à Henvic.

PÈLERINAGE A LOURDES - 17-23 SEPTEMBRE

Les billets, les cantiques, insignes pour le pèlerinage de Lourdes parviendront dans les doyennés au plus tard le vendredi soir 15 septembre.

Train Rouge

Aller : Départ le 17 septembre.

			17 h 58		Quimper
18	19	—	18	22	Rosporden
18	31	—	18	33	Bannalec
18	46	—	18	49	Quimperlé
19	06	—	19	07	Lorient
19	33	—	19	37	Auray
21	38	—	22	06	Nantes
23	02	—	23	09	La Roche-sur-Yon
0	22	—	0	45	La Rochelle
1	56	—	2	06	Saintes
3	47	—	4	37	Bordeaux
7	54				Lourdes

Arrivée le 18 septembre.

Retour : Arrivée le 23 sept.

10 h 47					
10	26	—	10	29	
10	13	—	10	15	
9	55	—	9	58	
9	35	—	9	37	
9	04	—	9	09	
6	45	—	6	57	
5	28	—	5	48	
4	47	—	4	15	
2	43	—	2	50	
0	32	—	1	10	
			21	40	

Départ le 22 septembre.

Train Bleu

Aller : Départ le 17 septembre.

			17 h 08		Brest
17	17	—	17	18	Kerhuon
17	29	—	17	32	Landerneau
17	45	—	17	48	Landivisiau
18	04	—	18	05	Saint-Thégonnec
18	19	—	18	24	Morlaix
18	39	—	18	41	Plouigneau
19	43	—	19	58	Saint-Brieuc
21	10	—	21	18	Rennes
22	48	—	22	57	Le Mans
0	19	—	0	31	Tours
		—			Saint-Pierre-des-Corps
5	08	—	5	37	Mordeaux
8	50				Lourdes

Arrivée le 18 septembre.

Retour : Arrivée le 23 sept.

12 h 26					
12	14	—	12	15	
12	01	—	12	04	
11	46	—	11	49	
11	35	—	11	36	
11	14	—	11	19	
11	04	—	11	05	
9	21	—	9	54	
7	41	—	7	55	
5	55	—	6	03	
		—			
4	20	—	4	29	
0	01	—	0	21	
			20	43	

Départ le 22 septembre.

Train Vert

Aller : Départ le 17 septembre.

			15 h 03		Brest
15	20	—	15	23	Landerneau
15	45	—	15	48	Daoulas
16	16	—	16	17	Pont-de-Buis
16	28	—	16	31	Châteaulin
16	49	—	16	54	Quéménéven
17	11	—	17	44	Quimper
18	21	—	18	24	Quimperlé
19	07	—	19	12	Auray
21	28	—	21	36	Nantes
22	32	—	22	38	La Roche-sur-Yon
23	48	—	0	17	La Rochelle
1	22	—	1	32	Saintes
3	08	—	3	20	Bordeaux
6	37				Lourdes

Arrivée le 18 septembre.

Retour : Arrivée le 23 sept.

9 h 58					
9	34	—	9	37	
9	12	—	9	15	
8	44	—	8	46	
8	31	—	8	34	
8	14	—	8	16	
7	48	—	7	56	
7	11	—	7	13	
6	23	—	6	28	
4	23	—	4	30	
3	23	—	3	28	
2	02	—	2	10	
0	58	—	1	06	
23	13	—	23	23	
			19	58	

Départ le 22 septembre.

Train Rose

Aller : Départ le 17 septembre.

			15 h 55		Landerneau
16	10	—	16	12	Landivisiau
16	42	—	16	47	Morlaix
21	03	—	21	14	Le Mans
6	08				Lourdes

Arrivée le 18 septembre.

Retour : Arrivée le 23 spt.

10 h 22					
10	06	—	10	08	
9	37	—	9	42	
5	20	—	5	28	
			18	53	

Départ le 22 septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Train Blanc

Aller : Départ le 17 septembre.					Retour : Arrivée le 23 spt.
		15 h 00	Morlaix	13 h 12	
15	20 —	15 28	Landivisiau	12 44 —	12 52
15	39 —	16 24	Landerneau	12 09 —	12 32
		15 h 53	Brest	12 h 42	
16	09 —	16 24	Landerneau	12 09 —	12 24
16	44 —	16 46	Daoulas	11 44 —	11 46
17	28 —	17 32	Châteaulin	10 59 —	11 09
18	05 —	18 22	Quimper	9 48 —	10 29
18	43 —	18 52	Rosporden	9 20 —	9 32
19	13 —	19 18	Quimperlé	8 51 —	8 56
20	01 —	20 05	Auray	8 02 —	8 07
22	09 —	22 33	Nantes	5 58 —	6 05
23	35 —	23 43	La Roche-sur-Yon	4 56 —	5 01
1	02 —	1 20	La Rochelle	3 20 —	3 35
2	33 —	2 40	Saintes	2 10 —	2 20
4	31 —	4 48	Bordeaux	0 27 —	0 38
8	07		Lourdes		21 22
Arrivée le 18 septembre.				Départ le 22 septembre.	

EXTENSION DE LA JURIDICTION POUR LES CONFESSIONS

(Dispositions applicables à tous les diocèses de France)

Par l'intermédiaire de MM. les Curés-doyens et les Supérieurs, le clergé a été mis au courant, dès le début d'août, de ces nouvelles dispositions. Il semble cependant utile de publier ce texte ici.

1. — Chaque évêque concède les pouvoirs de confesser **à tout prêtre ayant ces mêmes pouvoirs dans un diocèse de France, à condition qu'il y exerce une fonction,** à laquelle il a été nommé, soit par l'Ordinaire du diocèse, ou par l'un des Ordinaires de rite oriental, ou par le Vicaires aux Armées, soit — s'il est religieux — par son supérieur, avec l'accord de l'Ordinaire du lieu.

2. — Chaque évêque concède les pouvoirs de confesser dans son diocèse aux **aumôniers nationaux** nommés ou agréés par le Conseil Permanent, ainsi qu'aux **directeurs nationaux des missionnaires d'émigrants** agréés par le Conseil Permanent.

3. — Chaque évêque concède les pouvoirs de confesser dans son diocèse aux **Supérieurs Majeurs des religieux** et à leurs assistants.

4. — Chaque évêque concède les pouvoirs de confesser les prêtres à tout prêtre séculier ou régulier ayant les pouvoirs de confesser dans son propre diocèse ou Institut.

5 — Chaque évêque exclut des concessions accordées ci-dessus, les pouvoirs nécessaires à la confession des communautés religieuses (C. 520 à 527).

⁂

— La « fonction » dont il est question à l'article 1 doit s'entendre de tout ministère, même restreint, exercé de façon stable au service d'un diocèse.

— Les aumôniers de camps et colonies de vacances auxquels sont concédés les pouvoirs de confesser, en vertu des dispositions ci-dessus, continueront à observer le réglement des colonies de vacances actuellement en vigueur (triptyque).

— Le celebret » mentionnera si le prêtre qui le détient possède ou non les pouvoirs de confesser dans son diocèse.

— Il est souhaitable que le curé de la paroisse où l'on confesse en soit prévenu chaque fois que cela est possible.

NOUVELLE FORMULE DE PROFESSION DE FOI

S. Exc. le Nonce Apostolique, par lettre du 26 juillet 1967 (20448/67), a fait parvenir au Secrétariat de l'Episcopat la nouvelle formule de la S. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, qui remplace la « Professio fidei tridentina » et le serment antimoderniste ; elle doit toujours être prêtée selon les normes des can. 1406-1408.C'est donc cette formule qui sera désormais utilisée pour la prise de possession.

PROFESSIO FIDEI

Ego N. firma fide credo et profiteor omnia et singula quæ continentur in Symbolo fidei, videlicet :

Credo in unum Deum Patrem omnipotentem, factorem cœli et terræ, visibilium omnium et invisibilium et in unum Dominum Iesum Christum, Filium Dei unigenitum, et ex Patre natum ante omnia sæcula, Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero, genitum non factum, consubstantialem Patri per quem omnia facta sunt, qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cœlis, et incarnatus est de Spiritu Sancto, ex Maria Virgine, et homo factus est ; crucifixus etiam pro nobis sub Pontio Pilato, passus et sepultus est ; et resurrexit tertia die secundum scripturas, et ascendit in coelum, sedet ad dexteram Patris, et iterum venturus est cum gloria iudicare vivos et mortuos, cuius regni non erit finis ; et in Spiritum Sanctum Dominum et vivificantem, qui ex Patre Filioque procedit ; qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur ; qui locutus est per Prophetas ; et unam sanctam catholicam et apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum, et expecto resurrectionem mortuorum, et vitam venturi saeculi. Amen.

Firmiter quoque amplector et retineo omnia et singula quæ circa doctrinam de fide et moribus ab Ecclesia, sive solemni judicio definita sive ordinario magisterio adserta ac declarata sunt, prout ab ipsa proponuntur, praesertim ea quae respiciunt mysterium sanctæ Ecclesiæ Christi, eiusque Sacramenta et Missæ Sacrificium atque primatum Romani Pontificis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MISE EN APPLICATION DE L'INSTRUCTION « EUCHARISTICUM MYSTERIUM » POUR LES DIOCÈSES DE LA RÉGION APOSTOLIQUE DE L'OUEST

L'Instruction « Eucharisticum mysterium » sur le Culte du mystère eucharistique, s'appuyant sur la doctrine intégrale des documents du Magistère, a voulu « tirer des normes pratiques pour la conduite du peuple chrétien à l'égard de ce mystère, afin qu'il puisse parvenir à la connaissance et à la sainteté proposées à l'Eglise par le Concile. Ces normes doivent donc surtout viser non seulement à ce que soient présents aux esprits les principes généraux de la catéchèse du mystère eucharistique à faire au peuple, mais aussi à ce que deviennent plus intelligibles les signes dans lesquels l'Eucharistie est célébrée comme mémorial du Seigneur et vénérée dans l'Eglise comme sacrement permanent ». (N°s 2 et 4).

La mise en application de ces normes étant laissée, pour la plupart, au jugement de l'évêque, les évêques de la Région apostolique de l'Ouest donnent les précisions suivantes à leur Ordonnance du 2 juin 1965 (*), concernant la Concélébration et la Communion sous les deux espèces :

Concélébration.

(Instruction sur le Culte du mystère eucharistique n° 47, et 2e Instruction pour l'application de la Constitution sur la Liturgie.)

Elle manifeste l'unité du Sacrifice ; elle exprime l'unité du sacerdoce ; elle met clairement en lumière l'unité de tout le peuple de Dieu ; elle raffermit les liens fraternels entre les prêtres, puisque « en vertu de l'Ordination, qui leur est commune, et de leur mission, tous les prêtres sont liés entre eux par une intime fraternité ».

Aussi importe-t-il — si le bien des fidèles ne l'interdit pas et tout en laissant intacte la liberté qu'a chaque prêtre de célébrer la messe seul — que les prêtres célèbrent l'Eucharistie de cette façon excellente :

— dans les communautés sacerdotales ;
— dans les réunions qui ont lieu à temps fixes ;
— et dans les autres situations du même genre.

De même, ceux qui vivent en commun ou desservent une même église inviteront de grand cœur à leur concélébration les prêtres de passage.

Là où il y a un grand nombre de prêtres, le Supérieur compétent peut concéder que la concélébration se fasse plusieurs fois le même jour, mais à des moment successifs ou dans des lieux sacrés différents. (« Eucharisticum Mysterium » n° 47).

« Tous les concélébrants doivent revêtir les vêtements sacrés qu'ils sont tenus de prendre lorsqu'ils célèbrent la messe seuls... Cependant, pour un motif grave, par exemple un nombre particulièrement élevé

* « Semaine Religieuse de Quimper » du 18 juin 1965, p. 403.

de concélébrants et le manque de vêtements sacrés, les concélébrants, sauf toujours le célébrant principal, peuvent omettre la chasuble, mais jamais l'aube avec l'étole. » (2e Instruction n° 27).

La communion sous les deux espèces.

(Instruction sur le Culte du Mystère Eucharistique, n° 32.)

Conformément à l'Ordonnance des évêques de la Région apostolique de l'Ouest du 2 juin 1965 — et sans préjuger des précisions ultérieures possibles — cette commuion sous les deux espèces continuera de se donner **par intinction** (**), sauf autorisation spéciale de l'Ordinaire.

Mais compte tenu de l'Instruction sur le Culte du Mystère eucharistique, elle pourra être élargie aux cas suivants (en plus des cas déjà prévus par l'Ordonnance du 2 juin 1965)... **une fois faite la catéchèse requise.**

— les époux à leur messe de mariage ; —

— les auxiliaires missionnaires laïcs à la messe où ils sont publiquement envoyés et tous les autres à la messe où ils reçoivent une mission d'Eglise.

— lorsqu'il y a concélébration :

● tous ceux qui durant cette célébration accomplissent un authentique ministère liturgique, fussent-ils des laïcs ; tous les séminaristes présents (***).

● dans leurs églises, tous les membres des instituts professant les conseils évangéliques et des autres sociétés dans lesquelles on se voue à Dieu par des vœux religieux, une oblation ou une promesse ; tous ceux qui demeurent jour et nuit dans la maison des membres de ces instituts et sociétés.

— tous les groupes qui font des exercices spirituels (****), à la messe célébrée spécialement durant ces exercices pour le groupe des retraitants qui y participent activement ; tous ceux qui participent à la réunion de quelque commission pastorale, à la messe qu'ils célèbrent en commun.

— le parrain et la marraine, ainsi que les parents et le conjoint du baptisé, les catéchistes laïcs qui l'ont préparé, à la messe d'initiation d'un aduite. —

— les parents, les membres de la famille et les bienfaiteurs insignes qui participent à la messe d'un nouveau prêtre.

Dans la catéchèse préalable, on montrera que « La Sainte Communion a, **sous sa raison de signe,** une forme plus pleine lorsqu'elle se fait sous les deux espèces. Car sous cette forme (étant saufs les principes du Concile de Trente (Denz. 930-32), selon lesquels on reçoit

** Si le prêtre est seul, prévoir à l'endroit de la communion une petite crédence avec un corporal sur laquelle il pourra déposer le ciboire ; gardant lui-même en main le calice, il donnera ainsi plus aisément la communion par intinction.

*** Il s'agit des élèves du grand séminaire.

**** Jusqu'à nouvel ordre, ne sont pas à inclure dans cette catégorie d'exercices spirituels les simples journées de récollection.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sous chaque espèce le Christ total et tout entier, et le sacrement en sa vérité), le signe du banquet eucharistique apparaît plus parfaitement ; comme aussi s'expriment plus nettement la volonté selon laquelle la nouvelle et éternelle Alliance est scellée dans le sang du Christ, et la relation du banquet eucharistique au banquet eschatologique dans le Royaume du Père. (Mth. 26, 26-29).

⁂

Note sur le Viatique. — L'Instruction « Eucharisticum Mysterium » rappelle très heureusement l'importance de la communion par mode de viatique et, pour faciliter l'accès à ce Viatique, elle propose des ouvertures nouvelles...

Toutefois, etant donné fa nature de ces ouvertures et les questions importantes soulevées par leur mise en pratique, les Evêques de l'Ouest, après avis des diverses commissions diocésaines, attendront leur prochaine réunion régionale avant de donner les directives pratiques pour l'application de la nouvelle législation.

Dans cette tâche de portée nationale de formation de la jeunesse, vous êtes solidaires des parents qui mettent leurs enfants à l'école publique, mais vous avez en propre des libertés qui caractérisent les écoles auxquelles vous êtes attachés. Ces libertés d'initiative et de réalisation sont sans doute restreintes dans le cadre des contrats, mais elles subsistent notamment pour ce qui est de l'ordre éducatif qui nous intéresse aujourd'hui. Vous userez donc, chers parents, de vos libertés, mais pour quelle mission et dans quelles conditions ?

Interrogation nécessaire, en vérité, car la liberté de vos écoles, il s'agit moins de la revendiquer comme un droit, que de l'exercer comme un service. Elle donne à une minorité d'établissements des possibilités de recherches et de progrès qui doivent bénéficier à l'ensemble.

Un regard lucide sur la complexité croissante des programmes scolaires et des réalités économiques nous impose de dépasser une conception très libérale ou trop familiale de la préparation des jeunes à leur entrée dans le monde des adultes.

Les parents doivent entendre cet avertissement de la vie moderne mais, loin de démissionner, ils doivent se mettre en mesure d'exercer, dans des conditions renouvelées, leur irremplaçable mision, et l'Etat doit respecter leurs responsabilités premières. Or nous ne sommes pas sans inquiétude. Toutes les planifications risquent, en effet, de se faire aux dépens de l'homme.

Dans ce domaine, l'Eglise considère comme un impérieux devoir, mieux encore comme un impérieux service de la société, de promouvoir et de défendre la personne humaine. A fortiori le fera-t-elle s'il s'agit de jeunes à l'heure du choix qui oriente leur destinée...

Mgr. Veuillot, archevêque de Paris,
au Congrès des A.P.E.L. 1967.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 10 septembre, 17e dimanche après la Pentecôte. Lundi 11, de la férie. Mardi 12, le Saint Nom de Marie. Mercredi 13, de la férie. Jeudi 14, l'Exaltation de la Sainte Croix. Vendredi 15, les Sept douleurs de la B. V. Marie. Samedi 16, S. Corneille, pape, et S. Cyprien, évêque, martyrs. Dimanche 17, 18e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve René Thépaut*, de Ploudaniel, mère de M. le Recteur de Scrignac. *M. Louis Pengam*, de Lesneven. *Sœur Marie S. Ignace Derrien*, de la Communauté des Filles de Jésus de Plonéour-Lanvern. *Mlle Cathèrine Pichon*, sœur de M. le Recteur de Lanarvily. *M. Guillaume Le Donge*, de Plonéour-Lanvern, père de M. l'abbé Le Donge, directeur d'école à Lilia. *Sœur Marie S. Claude Le Floc'h*, de Kerlaz. *Mme Vve Celton*, de Douarnenez, mère de M. le Recteur de Guiler-sur-Goyen. *M. Yves Dubois*, d'Esquibien. *Sœur Marie Gorgonie Boissel*, supérieure de la Communauté des Filles de Jésus de Laz. *Sœur Maria Poullouin*, de l'Institut du Bon Sauveur de Caen.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. le chanoine Pennec*, jeudi 14 septembre, à 10 h. 30, à Sizun.

● *LE PARDON DE N.-D. DE KERDÉVOT*, en Ergué-Gabéric, a lieu dimanche prochain, 10 septembre, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

— *Samedi :* célébration d'ouverture à 16 heures.

— *Dimanche :* messes à 7 h. 30, 8 h. 30, 9 h. 30. A 10 h. 30, procession paroissiale autour du placitre. A 11 heures, grand-messe et homélie par *M. l'abbé Ramoné*, aumônier diocésain d'A. C. — A 15 heures, vêpres, sermon par *M. le chanoine Le Floc'h*, vicaire général ; procession des paroisses ; salut du Saint-Sacrement.

Confessions le samedi de 16 h. à 19 h. ; le dimanche de 7 h. à 11 h.

● A VENDRE, cause cessation d'exploitation, matériel de restaurant : fours étuve, friteuse, batteur-mélangeur, plonge électriques, parfait état ; fourneaux, batterie de cuisine, plats, assiettes, verres, tables, chaises, banquettes, bars rustiques, desserte réfrigérée, panneaux décoratifs marines, etc. Prendre adresse au Journal. Prière téléphoner pour visiter.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ÉLECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS

Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Brest, BREST - Tél. 44 48.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sonitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETE ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET

Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs

Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions

QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acaiou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Elèves de l'Enseignement public
Direction de l'Enseignement (session)
Direction de l'Enseignement Religieux
Direction des Communautés religieuses
Mouvement des Aides au Prêtre

L'Institut des Petites Servantes de l'Agneau de Dieu

N° 4 135 (82e année) — 15 septembre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteurs

— recteur de Lanneuffret, **M. René Manuel,** aumônier de l'Hôpital Ponchelet, Brest,

— recteur de Trémaouézan, **M. Louis Bernard,** recteur de Lampaul-Plouarzel,

— recteur de Milizac, **M. François Saillour,** recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, Brest,

— recteur de Saint-Derrien, **M. Jean Tanguy,** recteur de Landudec,

— recteur de Landudec, **M. René Ollu,** recteur de Saint-Yvi,

— recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, Brest, **M. Henri Le Bihan,** recteur de Sainte-Claire de Penhars, Quimper,

— recteur de Lampaul-Plouarzel, **M. Yves Le Bras,** recteur de Saint-Derrien,

— recteur de Sainte-Claire de Penhars, Quimper, **M. Charles Lyvoiant,** recteur de la Roche-Maurice,

— recteur de Pont-Aven, **M. Jean Bellec,** aumônier de Marine,

— recteur de Saint-Yvi, **M. François Calvez,** aumônier de l'Institution Notre-Dame du Mur, Morlaix,

— recteur de la Roche-Maurice, **M. Paul Le Gall,** vicaire au Relecq-Kerhuon.

Aumôniers

— aumônier de l'Hôpital Ponchelet, Brest, avec l'agrément du Conseil d'administration, **M. Pierre Tuarze,** recteur de Pont-Aven,

— aumônier de l'Institution Notre-Dame du Mur, Morlaix, **M. Jean Autret,** vicaire à Saint-Michel, Brest.

— aumônier de division au Collège Charles de Foucauld, **Brest, M. Joseph-Yves Morvan,** vicaire à Kerbonne, Brest,

Vicaires

— vicaire à Saint-Michel, Brest, **M. Pierre Le Merdy,** aumônier de division à l'Ecole Saint-Yves, Quimper,

— vicaire à Plouescat, **M. Pierre Bellec,** vicaire à Taulé,

— vicaire à Plogastel-Saint-Germain et aumônier de zone C.M.R., **M. Mathieu Le Tareau,** vicaire à Plouzané,

— vicaire au Bouguen-Bergot, Brest, **M. Pierre Le Roux,** vicaire à Landerneau,

— vicaire à Landerneau, **M. Louis Abjean,** qui demeure chargé de cours au Grand Séminaire,

— vicaire à Trégunc, **M. Jean Celton,** directeur d'école à l'Ile de Batz,

— vicaire à Saint-Sauveur, Brest, **M. Yves Auffret,** vicaire à Plouescat,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— vicaire à Plouzané et aumônier de zone M.R.J.C., **M. Jean Le Roy,** vicaire à Lanmeur,

— vicaire à Quimperlé, **M. Jean-Michel Salou,** vicaire à Tréboul, Douarnenez,

— vicaire à N.-D. de Kerbonne, Brest, **M. Jean Azou,** vicaire au Bergot, Brest,

— vicaire au Guilvinec, **M. Yves Pallier,** vicaire à Trégunc,

— vicaire au Bouguen-Bergot, Brest, **M. Marcel Ugo,** étudiant à Rome,

— vicaire stagiaire à Lanmeur, **M. Vincent Abaziou,** jeune prêtre de Plounévez-Lochrist,

— vicaire stagiaire à Tréboul, Douarnenez, **M. Joseph Calvès,** jeune prêtre de Plougastel-Daoulas,

— vicaire stagiaire à Douarnenez, **M. Yves Cam,** jeune prêtre de Lanvéoc,

— vicaire stagiaire à St-Joseph du Pilier-Rouge, Brest, **M. Marcel Croq,** jeune prêtre de Poullan,

— vicaire stagiaire à Landivisiau, **M. Jean Guenneugués,** jeune prêtre de Ploudalmézeau,

⁂

— au service de la paroisse de Briec-de-l'Odet, **M. Michel Derven,** recteur de Plomelin.

— au service de la paroisse de Lambézellec, Brest, **M. Jean-François Guillerm,** recteur de Milizac.

⁂

— **M. François Grall,** chanoine honoraire, aumônier de la Maison de Retraite de Lannilis, se retire à Kéraudren, Brest.

— **M. Joseph Jézégou,** recteur de Lanneuffret, se retire à Landivisiau.

— **M. Jean Allain,** aumônier de la Maison de Retraite de Châteaulin, se retire au presbytère de Saint-Pabu.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Une session de deux jours, à l'intention principalement des **Aumôniers des Institutions d'Enseignement Catholique du diocèse,** se tiendra **au Grand Séminaire de Quimper les lundi 18 et mardi 19 septembre prochains.** La première journée commencera à 10 heures. La session s'achèvera le mardi à 18 heures. Y sont également invités **les prêtres chargés de l'animation spirituelle et de l'enseignement religieux** dans les collèges ecclésiastiques ou autres.

Thèmes de réflexion de la session :

— L'Institution d'Enseignement Catholique.

— Le rôle et la place de l'Aumônier dans l'Institution.

Inscriptions : 2, rue César Franck, Quimper.

LA FORMATION RELIGIEUSE DES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

La rentrée scolaire approche.

Dans toutes nos paroisses de nombreux jeunes s'apprêtent à entrer en Facultés, dans les Lycées classiques, modernes ou techniques, dans les C.E.T., les C.E.S.

Que peuvent faire les prêtres pour faire prendre conscience de l'importance de l'enseignement religieux pour tous ces élèves ?

— **informer les parents** de leurs droits et de leurs responsabilités dans la formation religieuse de leurs jeunes : par des contacts et dialogues pastoraux ; par le rappel à toute la communauté paroissiale de l'importance de la formation religieuse et du soutien de la Foi des jeunes, en particulier le dimanche 24 septembre (qui précède la rentrée) au prône. Pour les parents non-pratiquants, parfois une visite près d'eux est bénéfique ; et bien souvent, le bulletin paroissial, qui entre dans la plupart des foyers, pourrait être le rappel d'une démarche à faire.

— **informer les jeunes** eux-mêmes des possibilités qu'ils auront de compléter leur formation religieuse et leur faire découvrir la nécessité d'un approfondissement de leur vie de Foi : par des contacts personnels ; par une journée de départ des scolaires, peut-être, ou bien par une messe des scolaires. Leur rappeler également l'existence des mouvements d'A. C. dans lesquels ils peuvent s'engager.

— **informer les aumôniers** et leur donner tous les renseignements qui peuvent leur être utiles, pour leur permettre de mener à bien leur tâche, dans le dialogue et l'entraide réciproques. Le clergé paroissial a un rôle privilégié à exercer au début d'une année scolaire : les aumôniers ont besoin de leurs informations pour accomplir un travail efficace dès octobre. Tout service dans un lycée assure une permanence le jour de la rentrée, y compris l'aumônerie ; les parents peuvent donc ce jour-là rencontrer l'aumônier ; il faut encourager cette démarche.

— **nouer ou renouer de bonnes relations** avec les éducateurs et éducatrices des jeunes : chrétiens, incroyants ou même hostiles, leur tâche mérite respect et considération.

— enfin, **ne pas oublier de porter dans la prière** le souci et le souvenir de ces jeunes dont l'avenir chrétien, pour ne pas dire l'avenir tout court, dépend peut-être de ce qui aura été fait ou n'aura pas été fait aujourd'hui pour eux.

Rappel des Aumôniers d'Enseignement public.

Audierne-Poulgoazec.

Collège technique : M. l'abbé Bleunven, presbytère, Poulgoazec.

Brest.

Paroisse étudiante : rue Lamotte Piquet.

Lycées de Kérichen : 24, rue Marceau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lycée de St-Pierre : M. l'abbé Le Scao, presbytère du Landais.
Lycées techniques et C.E.T. Annexe : 80, boulevard Montaigne.
Collège technique, Le Bouguen : presbytère.

Carhaix.

Lycée : M. l'abbé Le Scao, presbytère, Carhaix.

Châteaulin.

Lycée : M. l'abbé Le Bihan, presbytère, Châteaulin.

Concarneau.

Lycée : M. l'abbé Bargain, presbytère, Concarneau. Ecole d'Apprentissage Maritime : M. l'abbé Le Hir, presbytère, Concarneau.

Douarnenez.

Lycée : M. l'abbé Plouhinec, presbytère, Ploaré.

Fouesnant.

Lycée agricole Bréhoulou : M. l'abbé Roignant, presbytère, Fouesnant.

Landéda.

Eccle d'Apprentissage Maritime, L'Aberwrac'h : M. l'abbé Daouben, presbytère, Landéda.

Landerneau.

Lycée : M. l'abbé Harré, presbytère, Landerneau.

Morlaix.

Lycée : M. l'abbé Queffurus, presbytère St-Mathieu, Morlaix.

Pleyben.

Collège technique : presbytère, Pleyben.

Pont-de-Buis.

C.E.T. : M. l'abbé Corre, presbytère, Pont-de-Buis.

Pont-l'Abbé.

Lycée : M. l'abbé Cardinal, presbytère, Pont-l'Abbé.

Quimper.

Lycées : aumônerie, Foyer St-Paul, rue Valentin, Quimper. Lycée technique féminin : M. l'abbé Cossec, presbytère S. Mathieu, Quimper.

Quimperlé.

Lycée : M. l'abbé Kerboul, presbytère, Quimperlé.

⁂

Pour ceux qui entrent dans les facultés autres que celle de Brest, voici des adresses d'aumôneries utiles à connaître :

— **Rennes :** M. l'abbé Tromeur, aumônier des Etudiants, 13, rue Martenot. Pour ceux qui entrent en facultés dans cette ville, une session est prévue du 11 au 14 octobre.

— **Angers :** M. l'abbé Trainean, aumônier des Etudiants, 12, rue Kellerman.

— **Nantes :** M. l'abbé Fihey, aumônier des Etudiants, 16, boulevard du Petit Port.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

I. — Informations sur le nouveau Catéchisme National

Le nouveau « Catéchisme National » **ne paraîtra qu'en juin prochain, pour la rentrée scolaire 1968.**

Il n'y a donc pas de changement dans les instruments de travail destinés au catéchisme de l'enfance pour cette année 1967-1968. Les programmes et documents désormais familiers aux pasteurs et aux catéchistes demeurent les mêmes que ceux proposés les années dernières. Se référer au bulletin de commande qui en donne la répartition de la 11e à la 6e.

Il est bon de rappeler que ce nouveau « Catéchisme National » s'adressera uniquement au **Cours Moyen** (classes de 8e et 7e). Il est appelé à remplacer les programmes « Je suis la Vérité » et « Je suis la Vie » (ou tout autre programme ou manuel équivalent) qui seront définitivement abandonnés pour la rentrée 1968-1969.

La mise en place et l'adoption obligatoire de ce nouveau « Catéchisme National » exigera de tous :

— une réflexion sur les orientations doctrinales et les options pastorales et pédagogiques qui y sont incluses ;

— une information sur les « adaptations » officielles parmi lesquelles des choix seront à faire à l'usage du diocèse et sur les divers instruments de travail proposés ;

— une réflexion sur le passage du catéchisme par âge au catéchisme par classe et sur une réglementation pastorale du catéchisme.

A cette fin, la Direction de l'Enseignement Religieux prendra contact avec les pasteurs et les catéchistes au cours de l'année scolaire 1967-1968, soit dans le cadre de journées pastorales, soit dans le cadre de réunions s'adressant à tous les catéchistes intéressés d'une même zone ou de plusieurs doyennés regroupés.

II. — Note destinée à tous ceux qui utilisent le programme « Je crois » (classe de 6e)

Compte tenu des critiques d'un certain nombre d'usagers concernant le livre de l'élève du programme « Je crois », des aménagements et des modifications ont été apportés à ce manuel. Cette refonte ne touche ni le livre du maître, ni les feuilles « aux parents ».

La principale modification apportée concerne le texte « Je lis lentement ». Le résumé doctrinal est exprimé par un fait de vie, un texte biblique, un récit allégorique, une prière. Ce texte est rédigé de manière à être proche de l'expérience de l'enfant, tout en sauvegardant une certaine richesse doctrinale.

Par ailleurs, dans un but d'allégement du manuel et du travail proposé aux enfants, le tiers des activites a été supprimé. On a maintenu surtout les activités de réflexion personnelle et d'insertion dans la vie. La rédaction a été parfois améliorée et simplifée.

Les titres renouvelés des leçons voudrait être une invitation à lire le texte et aider les enfants à relier leur vie au mystère chrétien. Celui-ci est exprimé par le sous-titre qui n'est autre que l'ancien titre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. — Avis pratiques pour la rentrée des catéchismes

1°/ La Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Frout, Quimper, sera à la disposition des paroisses et des écoles pour les commandes et livraisons des programmes et documents de catéchisme, **à partir du 15 septembre (sauf le samedi après-midi).**

2°/ Une permanence à la Direction de l'Enseignement Religieux, avec dépôt de documents, se tiendra à **Brest, 39, rue Camille Desmoulins, du vendredi 15 septembre au samedi 14 octobre,** sauf le samedi après-midi. Les paroisses et les écoles de Brest et de la région sont invitées à y passer pour commandes et livraisons directes.

Les commandes par lettre sont toutes à adresser à Quimper. Selon les cas, elles seront servies par Quimper ou par Brest où elles seront éventuellement transmises.

3°/ La Direction de l'Enseignement Religieux ne fournira aux catéchistes que les documents et programmes qui sont hors commerce et qui sont rédigés et diffusés par l'Association Générale pour le Développement de l'Enseignement Religieux (A.G.D.E.R.).

4°/ N'attendez pas trop tard pour passer commande. Nous ne pouvons garantir de servir ceux qui passeront commande après le 5 octobre.

5°/ Ne calculez pas trop juste les chiffres de commande des cahiers destinés aux enfants. Nous préférons vous reprendre quelques cahiers que vous aurez en supplément plutôt que d'être amenés à vous refuser trois ou quatre cahiers qui vous manqueraient par la suite. Dernier délai de reprise des surplus : **fin du premier trimestre.**

6°/ Les paroisses et les écoles **qui peuvent venir sur place** — soit à Quimper, soit à Brest — prendre livraison de leur commande, sont instamment invitées à le faire. Si vous désirez que votre commande soit prête lors de votre passage, notez-le sur la feuille de commande.

Nous vous serions reconnaissants de faire effort **pour regrouper les commandes** d'une même école ou d'une même paroisse.

7°/ En ce début d'année scolaire, il est bon de rappeler l'article 332 des Statuts Diocésains :

a) **Une fiche individuelle d'inscription,** d'un modèle unique pour le diocèse **est obligatoire** pour les enfants entrant pour la première fois au catéchisme, qu'ils soient de l'école chrétienne ou de l'école communale. Elle sera tenue à jour par le responsable de l'année de catéchisme que suit l'enfant.

b) Lorsqu'un enfant changera de paroisse ou d'institution, la fiche, à jour, sera **obligatoirement et immédiatement communiquée** aux nouveaux catéchistes de l'enfant. Elle servira d'attestation de la formation reçue et fera foi pour l'admission au catéchisme et aux écoles, mais non en vue de la réception d'un nouveau sacrement (Confirmation et Eucharistie).

Pour ces fiches d'inscription, s'adresser exclusivement à l'Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, Quimper ou à la Presse Libérale, rue du Château, Brest.

IV. — Documents pour la catéchèse des adolescents

Avis important. — Voici le rappel d'un choix d'ouvrages et de documents pour la catéchèse des adolescents : **à commander uniquement chez les libraires.**

Ces ouvrages ne sont pas d'égale valeur et répondent **à des** besoins ou à des situations variés. Leur utilisation dépend du niveau intellectuel et religieux des élèves, de la situation concrète des éducateurs et de l'esprit dans lequel ils sont mis en œuvre. Il nous est difficile, ici, de préciser, pour chacun, l'usage concret à en faire. Nous sommes à la disposition des éducateurs pour guider leur choix.

Les « **Orientations** », publiées par la Direction de l'Enseignement Religieux en livrets polycopiés, pour les « classes » de 4e, 3e, 2e, 1re et Terminale, demeurent la base du travail et établissent, pour chaque classe, le contenu de catéchèse, les thèmes essentiels à développer, les esquisses de développement et les références bibliographiques. En collaboration avec les éducateurs, la Direction de l'Enseignement Religieux poursuivra son travail d'élaboration de documents pour le maître et de dossiers pour l'élève.

1) NIVEAU 5e

— « La Bonne Nouvelle de Jésus-Christ », Babin-Bagot. (Livre du maître) Coll. Sel de la terre (Mame).

— « Le Christ, source de vie », J. Dheilly. Manuel de l'élève pouvant correspondre au livre du maître précédent. (Ed. de l'Ecole).

— « Grandir dans la foi », F. Favreau. Livre du maître et album illustré pour élève (Fleurus).

— « Au souffle de l'Esprit : dans l'Eglise du Christ », Jh. Colomb. Livre du maître et livre de l'élève (Desclée et Cie).

— « Au souffle de l'Esprit : Histoire de l'Eglise », Jh. Colomb. Livre du maître et livre de l'élève (Desclée et Cie).

— « La pédagogie du héros », J. Bournique et P. Pilet (Fayard-Mame).

— « Témoins de Dieu à travers l'histoire de l'Eglise », J. Vimort (Ed. du Centurion).

— « Chrétiens dans le monde ». Livre du maître et fichier de l'élève (Ed. Centurion-Privat).

2) NIVEAU 4e

— « Témoins de la foi hier et aujourd'hui », programme pour 13-14 ans, garçons. Livre du maître (Ed. Voix de L'Aain).

— « Tu nous guideras », fichier pour 13-14 ans, garçons, correspondant au livre du maître précédent (Ed. Voix de l'Ain).

— « Sur les chemins de la vie », programme pour 13-14 ans, filles. Livre du maître (Ed. Voix de l'Ain).

— « Sur les chemins de la vie », fichier personnel pour 13-14 ans, filles, correspondant au livre du maître précédent (Ed. Voix de l'Ain).

— « Celui qui croit en moi vivra », Babin-Bagot. Livre du maître. Coll. Sel de la terre (Mame).

— « Eveils », dossier élève (filles), correspondant au livre du maître précédent. Coll. Sel de la terre (Mame).

— « Le comportement chrétien », F. Favreau (livre du maître et fichier de l'élève). Coll. Sel de la terre (Mame).

— « Au souffle de l'Esprit : histoire de l'Eglise », Jh. Colomb. Livre du maître et livre de l'élève (Desclée et Cie).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3) NIVEAU 3e

— « Vivre en plénitude », Babin-Bagot (Livre du maître et dossier de textes pour les élèves). Coll. Sel de la terre (Mame).

— « Vivre c'est le Christ », R. Berthier (fiches pour élève). Ed. Fleurus. Chaque fiche peut désormais être achetée séparément, par 10 exemplaires ou multiples de 10. Liste des fiches retenues pour le niveau de 3e : Adolescence, Argent, Cinéma, Confession, Conscience, Corps, Dialogue, Dieu, Liberté, Loisirs, Parents, Prêtre, Prière, Sincérité, Sport, Travail.

— « Jésus-Christ notre guide », Prémorel (manuel de l'élève). Coll. Feux de Lumière (De Gigord).

— « Regarde sur la vie avec le Christ », F. Favreau (livre du maître et fichier de l'élève). Coll. Sel de la terre (Mame).

— Fiches « Ensemble », série I : Problèmes de vie (Aumôniers de Lycée d'Amiens).

— « Amitié », Babin. Dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes de 14-16 ans (Ed. du Chalet).

— « Pureté », Babin. Dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes de 14-16 ans (Ed. du Chalet).

— « Vocation », Babin. Dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes de 14 à 17 ans. Les catéchèses 1, 2 et 3 peuvent être utilisés au niveau IIIe (Ed. du Chalet).

4) NIVEAU 2e

— « L'Eglise », Babin-Bagot (Livre du maître). Coll. Sel de la terre (Mame).

— « L'Eglise à l'écoute du monde », F. Favreau. Livre du maître et dossier pour élève (Mame).

— « Vivre c'est le Christ », R. Berthier (fiches pour élève). Ed. Fleurus. Liste des fiches retenues pour le niveau 2e : Toutes les religions se valent-elles ? L'Unité des chrétiens, Racisme, Action Catholique, La Foi, La Messe, Les rites et la vie, La faim dans le monde, Le monde ouvrier, Enfants inadaptés, Femme, Tu aimeras.

— « Fiches « Ensemble », série II : Religions et Christianisme (Aumôniers de Lycée d'Amiens).

— « Vocation », Babin. Dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes de 14 à 17 ans. Un choix peut être fait dans les catéchèses 4 à 11 (Ed. du Chalet).

— « Le Christ et l'Eglise hier et aujourd'hui », A. Heuser (Mame). Une histoire de l'Eglise dans la perspective d'une catéchèse sur l'Eglise.

5) NIVEAU 1re

— « Thèmes de catéchèse », deuxième année : « Jésus-Christ m'appelle à une vie réussie », J. Le Du. Livre du maître (Bloud et Gay).

— Fiches « Ensemble », série IV : « Le message de Dieu » (Aumôniers de Lycée d'Amiens).

— « Vivre c'est le Christ », R. Berthier. (Fiches pour élève). Ed. Fleurus. Liste des fiches retenues pour le niveau 1re : Présence de Dieu, Noël, La foi, Science et Bible, Science et Technique, Evangiles, Le mystère pascal, Je ne meurs pas, Souffrance, Femme, Prospective, Pauvreté.

— « Vocation », Babin. Dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes de 14 à 17 ans. (Ed. du Chalet). Un choix peut être fait dans les catéchèses 4 à 11 en tenant compte de ce qui peut être vu en 2e.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections

Le tableau complet des **récollections** prévues pour octobre, novembre et décembre sera prochainement adressé à toutes les communautés.

On peut s'inscrire dès maintenant pour les plus proches :

— **Manoir du Ris,** dimanche 1er octobre.

— **Saint-Urbain,** dimanche 1er octobre et dimanche 8 octobre.

Prière d'adresser toutes les inscriptions à : **Secrétariat des Communautés, 16, place S. Corentin, Quimper.** (Joindre une enveloppe timbrée).

Permanences (de 10 h. à 12 h., de 15 h. à 18 h.).

— **Jeudi 21 septembre :** Quimper, P. Quiniou. Brest, P. Péron.

— **Jeudi 28 septembre :** Brest, P. Quiniou. Morlaix, P. Péron.

Commission diocésaine

La **Commission diocésaine de Pastorale des Religieuses** se réunira le mardi 19 septembre à **Saint-Urbain** (Créac'h-Balbé). Première réunion 9 h. 30. Messe en fin de matinée.

Si une déléguée de zone était absolument empêchée, elle voudra bien se faire remplacer par sa suppléante.

AIDES AU PRÊTRE

La retraite annuelle des Aides au Prêtre (Sud-Finistère) aura lieu à la Maison de la Retraite, à Quimper, **du mardi 26 septembre (10 h.) au jeudi 28 septembre (16 h.).** Elle sera prêchée par le **Père Guéguen,** de la Résidence de Rozavel.

Les retraitantes auront soin de s'annoncer à Mme la Supérieure de la Retraite, rue Verdelet, Quimper. Elles se muniront de leur nécessaire de toilette et d'une serviette de table.

D'avance, nous remercions les prêtres qui voudront bien faciliter à leurs aides la participation à ces journées de réfection morale et spirituelle.

● Prêtre partant en mission cherche valise-autel portatif. Ecrire au P. Riou, Séminaire S. Jacques, Lampaul-Guimiliau.

● Prêtre cherche une statue de Ste Anne, en marbre si possible. S'adresser à la « S. R. » qui transmettra.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 17 septembre, 18e dimanche après la Pentecôte. Lundi 18, S. Joseph de Cupertino. Mardi 19, S. Janvier, évêque, et ses Compagnons, martyrs. Mercredi 20, Quatre-temps. Jeudi 21, S. Mathieu, apôtre. Vendredi 22, Quatre-temps. Samedi 23, Quatre-temps. Dimanche 24, 19e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Abjean*, de Plouvorn, père de M. l'abbé Dominique Abjean, « Fidei donum ». *Mère Raphaël-Marie*, des Filles de la Croix.

L'Institut des Petites Servantes de l'Agneau de Dieu

Le mardi 22 août, en l'église de Saint-Marc de Brest, a été érigée canoniquement l'Institut des Petites Servantes de l'Agneau de Dieu.

Autorisé par Monseigneur Duparc le 2 novembre 1945, puis par Monseigneur Fauvel, à faire un essai de congrégation dans le diocèse, le *R. P. de la Chevasnerie*, s. j., réunit quelques personnes à Brest qui, peu à peu, formèrent une Communauté.

A l'heure actuelle, cet Institut compte 160 sujets, répartis en 14 maisons, dont trois à Brest et une aux Etats-Unis.

Le fondateur a choisi le nom d'Institut de l'Agneau de Dieu parce que ce nom résumait le programme et la spiritualité de ce qu'il désirait pour sa congrégation.

Après l'Agneau pascal, figure du Messie, centre de toute la vie liturgique et religieuse de l'Ancien Testament, le Christ se fait désigner par la voix du Baptiste par ces mots : « Voici l'Agneau de Dieu », parole que redisent, chaque jour, les prêtres du monde entier en présentant l'Hostie. C'est dans cette ligne de renouveau du mystère pascal, mystère de mort et mystère de vie, mise en relief par Vatican II que se situe la spiritualité directrice de la Congrégation,

Par ailleurs, aux trois vœux classiques s'ajoute une promesse d'humble docilité de cœur, parce que, là encore, le fondateur a voulu que son Institut essaie de mettre en pratique la grande leçon du Christ transmise par l'Evangile : « Mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur ». Paroles évangéliques remises en relief :

— par Jean XXIII le jour de son couronnement, le 4 septembre 1958 : « Parmi les enseignements divins, on note certaines paroles de l'Evangile qui constituent le pivot central, le précepte fondamental, qui résume et comprend en lui-même tous les autres : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ». Voilà le grand principe de douceur et d'humilité. Vous tous, à travers le monde, fidèles et fervents en

esprit, vous devez prier Dieu sans cesse pour votre pontife, à l'intention que voici, à savoir qu'il progresse de plus en plus dans la voie de la douceur et de l'humilité tracée par l'Evangile. »

— et tout récemment par Paul VI, le dimanche 4 juin, devant les jeunes travailleurs de l'Action Catholique italienne, où le pape leur demanda d'imaginer le visage du Christ et conclut par ces mots : « Quel est le trait caractéristique auquel lui-même a tenu ? Nous trouvons la réponse dans la définition qu'il a donnée de lui-même quand il a dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ». C'est de cette manière que nous réussirons à apercevoir quelque chose de sa vraie figure historique et spirituelle ».

Les conséquences de ce nom et de cette promesse seront multiples, mais plus particulièrement l'une d'entre elles sera l'accueil des personnes malades, infirmes, âgées ou de faible santé, comme religieuses au sein de la Congrégation.

Par le fait même, les œuvres diverses (maisons de repos, d'enfants, de retraite, fondations paroissiales, école primaire, garderie d'enfants, travail familial, soins infirmiers à domicile) seront toujours fonction des possibilités physiques de l'ensemble et, dans chaque maison, des sœurs infirmes participeront au travail commun.

A une heure où la spécialisation et le reclassement des handicapés sont à l'ordre du jour et, par un phénomène de socialisation irréversible, le monde se trouve plongé dans des problèmes de justice sociale et humaine, l'Institut apporte une réponse et un témoignage.

Spécialisé dans la recherche d'un apostolat et d'un emploi adaptés à chacun de ses membres, « aveugles, boiteux, infirmes », appelés comme dans l'Evangile, répondent et peuvent réaliser leur vocation, grâce aux jeunes et bonnes santés, qui équillibrent la balance, permettent une vie normale pour une œuvre commune.

Après un pré-postulat de trois mois, et six mois de postulat, le noviciat est de deux ans. Ensuite, des vœux temporaires d'un an, puis de trois ans, sont émis avant les vœux perpétuels.

La maison-mère est à Brest, à Kerjean, 47, route du Vieux Saint-Marc.

La devise A.M.A. incitera les sœurs à un dépassement toujours plus grand et ceci, par un regard constant sur le monde mis sous leurs yeux par un planisphère dans toutes les chapelles et oratoires de l'Institut.

La vie eucharistique sera particulièrement entretenue par l'exposition du Saint-Sacreemnt, dans toutes les maisons où cela sera possible.

La patronne principale de la Congrégatior est la Vierge Marie, en la fête du Cœur Immaculé, le 22 août, tandis que la fête patronale sera célébrée le jour de Pâques.

⁂

La cérémonie canonique fut présidée, en l'absence de Monseigneur l'Evêque, par *Monseigneur l'Auxiliaire*, qu'entouraient *MM. le chanoine Quélen*, curé-archiprêtre de Brest, l'*abbé Le Guellec*, curé-doyen de Scaër et supérieur ecclésiastique, etc... ; le *R. P. de la Chevasnerie* n'avait pu, pour raison de santé, être présent, mais son nom fut évoqué à de nombreuses reprises.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidelité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST (Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE — ORTHOPEDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44.48.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETE ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET
Concessionnaire exclusif RENAULT
Centre : Rue Théodore Le Hars — Véhicules Neufs
Annexe : Route de Bénodet — Service Occasions
QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Pastorale des « Gens du Voyage »
Décès

Presbyterium diocésain et mission universelle
Nos prêtres « Fidei Donum »
Le départ des prêtres « Fidei Donum »
La répartition des prêtres et religieuses

N° 4 136 (82e année) — 22 septembre 1967

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC

Tél. 44-13-87 - Mestriden

Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

Avenue de la Gare
QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— vicaire à Plogonnec, **M. Yves-Marie Quéré,** directeur d'école à Fortsall ,

— vicaire à Landerneau, **M. François Tréguer,** vicaire à Rosporden ;

— vicaire stagiaire à Rosporden, **M. Pierre Le Vourc'h,** jeune prêtre de Saint-Divy ;

— **MM. Jean-François Ach,** jeune prêtre de Lesneven, **Louis Le Bras,** jeune prêtre de Lesneven, et **Pierre Lunven,** jeune prêtre de Gouesnou, poursuivent leurs études à Rome ;

— **M. Jean-Louis Quéau,** recteur de Trémaouézan, se retire à Plounéventer.

PASTORALE DES « GENS DU VOYAGE »

Une réunion des aumôniers et responsables des industriels forains aura lieu **le mercredi 4 octobre, à 14 h. 30,** au presbytère du Faou. Au cours de cette réunion sera étudiée la pastorale des sacrements en milieu forain :

— baptême et communion des enfants, la préparation nécessaire.

— le cas des mariages religieux lorsque le mariage civil est impossible.

— les obsèques des personnes en situation irrégulière.

A cette réunion sont invités tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au problème des « Gens du Voyage ».

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Frédéric Le Paul.**

Né le 13 avril 1905 à Saint-Mathieu, Quimper. Prêtre le 21 juillet 1931. - Septembre 1931, professeur à Lesneven. - Septembre 1936, professeur au collège N.-D. de Bon-Secours, à Brest. - Juillet 1951, au service du diocèse d'Ajaccio. - Septembre 1956, professeur à Saint-Yves. - 1957, repart au diocèse d'Ajaccio. - Décédé à Kerfeunteun le 19 septembre 1967.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 24 septembre, 19e dimanche après la Pentecôte. Lundi 25 et mardi 26, de la férie. Mercredi 27, S. Côme et S. Damien, martyrs. Jeudi 28, S. Wenceslas, martyr. Vendredi 29, Dédicace de S. Michel Archange. Samedi 30, S. Jérôme. Dimanche 1er octobre, 20e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Le Berre*, sœur de M. Le Berre, aumônier des Bretons d'Angers. *Sœur Marie Théophile Pédel*, de la Congrégation de S. Thomas de Villeneuve. *Mme François Guivarc'h*, de Roscoff. *Mme Giraud*, sœur de M. Yvon Laé, directeur d'école au Relecq-Kerhuon.

— SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. Jean Messager*, à Henvic, le lundi 25 septembre : à Lilia, le jeudi 28 septembre.

Presbyterium diocésain et mission universelle

Le presbyterium d'un diocèse donné ne peut limiter son horizon aux frontières du diocèse. Des contingences très matérielles rendraient déjà impossible un tel isolement. Mais le motif d'une nécessaire collaboration avec d'autres diocèses tient dans la nature véritable de la catholicité de l'Eglise.

En quoi l'Eglise est-elle catholique ? Non pas simplement en ce sens qu'elle est implantée sur toute la surface du globe, ce qui supposerait qu'elle est faite de la somme de toutes ses réalisations partielles. A la « note » de catholicité correspond le mystère de la récapitulation en Jésus-Christ de l'univers entier, pris dans sa plus extrême diversité. Réconciliés en lui par son sacrifice, les hommes, et à travers eux les choses elles-mêmes, constituent progressivement le Corps unique dont il est la Tête. Mais la diversité des membres, loin d'être un obstacle à l'édification de ce Corps, apparaît comme la condition même de son existence. Ainsi, pour qu'une cellule ecclésiale soit effectivement l'Eglise *catholique* en un lieu ou un milieu donnés, s'impose la condition de liens réels avec d'autres cellules ecclésiales. Le fait qu'en Jésus-Christ la richesse propre de chacun, et d'abord ce que nous sommes, devient la richesse de tous, ne peut être compris comme une sorte de vérité sans contenu réel, livré à la seule vie « intérieure » contre-distinguée des réalisations « extérieures ».

Il s'ensuit, pour chaque presbyterium, le devoir d'être partie prenante de la vie de l'Eglise *ailleurs*, et réciproquement, d'accepter que l'Eglise ailleurs ait droit de regard sur son propre travail. La Constitution de Vatican II sur l'Eglise met en relief ce contrecoup de la catholicité de l'Eglise dans la vie du presbyterium. « Ceux qui, sous l'autorité de l'évêque, sanctifient et gouvernent la portion du troupeau du Seigneur qui leur a été confiée, *rendent visible en ce point l'Eglise universelle*, et travaillent efficacement à édifier *tout* le Corps du Christ ». Donc, il n'est pas de service localisé du Peuple de Dieu qui ne concerne l'ensemble de l'Eglise ; mais c'est bien d'une collaboration effective qu'il est question, et non pas de vagues sentiments. On lit en effet à la suite : « Mais toujours attentifs au bien des fils de Dieu, qu'ils aient soin de travailler aussi à l'œuvre pastorale de tout le diocèse, et *même à toute l'Eglise* ». Il est remarquable que la nécessité d'une ouverture effective au travail de l'Eglise universelle soit évoquée conjointement au rappel des exigences quotidiennes du ministère. C'est que l'authenticité du travail pastoral en chaque point de l'Eglise dépend de cette ouverture. Il est expliqué par ailleurs que l'évêque ne saurait dissocier sa responsabilité pastorale, dans le diocèse qui lui est confié, de celle qu'il exerce au sein du collège apostolique vis-à-vis de toute l'Eglise : cette exigence rejaillit de quelque manière sur l'ensemble de son presbyterium.

On n'accordera jamais trop d'importance à cette nécessité d'un comportement catholique des membres du presbyterium. Il y a là manière à de fréquentes révisions de vie. Spontanément nous sommes portés à nous décharger de cet aspect du ministère sur des spécialistes ou des vocations exceptionnelles. Les tâches locales sont à ce point accaparantes que nous protestons s'il faut *encore* nous préoccuper de ce qui se passe *ailleurs*. Surtout s'il s'agit non seulement de s'informer et de prier, ce qui déjà est appréciable, mais d'établir des relations efficaces entre ministres consacrés à des tâches diverses. Il faut pourtant reconnaître qu'il n'y a pas concurrence entre notre mission locale et le souci de toute l'Eglise. Car la communion à l'immense effort de l'Eglise pour s'ouvrir à des mondes qui lui sont fermés et parfois même inconnus fait croître notre faculté d'accueillir ce qui est divers dans le petit monde où nous évoluons.

Emile MARCUS.

Extrait de « La Maison-Dieu », n° 85: Le Notre Père, p. 194-196.

Nous voyons aujourd'hui, dans un monde où la technique et le bien-être abondent, des millions de nos frères humains aux prises avec les pires fléaux : la famine, la maladie, la misère et toutes les conséquences de ce qu'on est convenu d'appeler le « sous-développement ». Etat de fait qu'il est désormais impossible d'ignorer et qui dicte à tout cœur chrétien sa ligne de conduite : aider, secourir le mieux possible, le plus efficacement possible, le plus rapidement possible. Il faut prendre au sérieux cet appel du frère dans le besoin... ce sont des sentiments de vraie et pure charité qui doivent nous inspirer les moyens de remédier à la situation actuelle, dans une même et efficace résolution de rendre témoignage à la charité de notre unique Seigneur, présent, comme il nous l'a dit, dans tout homme qui souffre.

PAUL VI.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos prêtres " Fidei Donum "

Le lundi 4 septembre, Monseigneur l'Evêque a voulu réunir autour de sa table les prêtres « Fidei Donum » du diocèse, les anciens, les « permissionnaires » et les partants. Voici d'abord les anciens du Grand Séminaire d'Otélé au Cameroun, *MM. Albert Uguen, Louis Abjean, François Savina*. Puis, *M. Yves Queffurus* qui a été invité à quitter Haïti après quatre ans de présence ; *M. Xavier Godec* que la tourmente d'août 1965 a fait abandonner le Collège Chaminade de Brazzaville après sept ans d'enseignement ; *M. François Uguen*, qui a fait six ans au Congo-Brazzaville au service de l'Action catholique ; *M. Robert Le Scao*, rentré de Brazzaville pour raison de santé après un an de ministère.

Deux autres sont en congé : *M. Francis Quéméneur*, professeur au Petit Séminaire de Yaoundé. Il s'était engagé pour trois ans, mais devant les besoins de la maison et les obligations qu'il a acceptées par ailleurs, il veut poursuivre son séjour. Il a en effet entrepris des cours de religion dans un collège privé (laïc) du premier cycle de la ville : « Cela me change de l'anglais et de la géographie ; cela me donne un contact sacerdotal avec des garçons et des filles qui en manquent ; c'est surtout cela qui m'encourage à revenir. Par ailleurs, j'alterne avec un Père spiritain hollandais pour le service de la messe dominicale des anglophones ; y assistent le vice-président de la République fédérale, des écoliers, des Américains, et M. Sortais (de Lesneven) qui a épousé une Irlandaise. C'est vous dire combien il est facile de s'adresser à un auditoire si disparate ! En outre, jusqu'à mon départ en juin, j'assurais l'intérim de l'aumônerie du camp militaire... dans la mesure où les gens comprennent le français.. *M. Corentin Le Corre*, vicaire à Mongali dans la banlieue de Brazzaville, vient de terminer ses trois ans et repart pour deux ans, faisant ainsi coïncider son retour avec celui de *M. François Copy*, vicaire dans la même paroisse.

Enfin les partants : *M. Charles Le Du* rejoint Moundou au Tchad, en vue de prendre en mains l'Action catholique rurale de la région. *M. Yves Le Saout* part pour le Grand Séminaire interdiocésain de Yaoundé (Cameroun) comme professeur d'Ecriture Sainte. *MM. Dominique Abjean* et *Jean Ladan* (ce dernier vient de prendre le bateau) sont affectés à la paroisse Sainte-Thérèse, à Talca (Chili), paroisse ouvrière de banlieue où ils trouveront une communauté de sœurs du Prado. Un court séjour à Cuernavaca au Mexique leur servira de préparation plus immédiate au ministère qui les attend. *M. Yves Le Hir* était aussi parmi nous ; il se destine au service des marins en Afrique noire, mais ne part pas dans l'immédiat.



Nous pensons aux autres retenus au loin :

M. François Moysan, en pleine brousse du diocèse d'Antsirabé (diocèse de Monseigneur Rolland) depuis 1958, à Manalalondo, termine son deuxième contrat cette année, mais voudrait poursuivre son séjour jusqu'à la fin de 1969 ou début de 1970 afin de mener à bien la construction de son école chrétienne de filles. « Les travaux se poursuivent normalement, ils ont même progressé plus vite que je ne l'espérais ; malgré la saison des pluies, il n'y a pas eu d'interruption dans la construction. On peut dire que nous avons été favorisés par le temps. Actuellement nous terminons les pignons de la maison avant la pose du toit. C'est déjà pour les chrétiens et pour moi une grande satisfaction de pouvoir mettre le toit sur la maison. Il faut reconnaître que le secours qui nous a été accordé par le Comité diocésain de Quimper de la Campagne contre la faim a été très précieux, car il nous a permis d'acheter tous les gros matériaux : le ciment, les briques, le bois, le fer et les tôles. Inutile de vous dire que les chrétiens prient fréquemment aux intention des bienfaiteurs qui ont participé à cette généreuse offrande. Malgré la fatigue, quelques ennuis de santé, l'isolement et l'appel du pays parfois, je crois qu'il est de mon devoir, avec votre permission, de tenir encore quelque temps. » Ce sont les Carmélites de St-Joseph (Maison-Mère à Saint-Martin-Belleroche en Saône-et-Loire) qui se proposent de prendre la maison.

M. François Copy n'a eu aucune peine à se retrouver chez lui en fin 1966 dans son ancienne paroisse de Mongali où il avait déjà fait six ans. Dès son arrivée, il prêche en « lari » sans difficulté. Il retrouve *M. Corentin Le Corre*, vicaire dans la même paroisse. Corentin nous disait : « Le moral et la santé se veulent très bons, malgré une forte dose de fatigue. L'équipe est très unie et François Copy s'y est facilement intégré. Il nous donne beaucoup de sa philosophie de l'Histoire et calme les nerfs à fleur de peau. La nouvelle église est en service et pour certaines messes s'avère déjà trop petite. La chrétienté a beaucoup perdu en éclat extérieur mais a beaucoup gagné en foi profonde. Les difficultés ne manquent pas et ne vont guère en diminuant mais cela fait mieux saisir que nous sommes de simples ouvriers. » François nous écrit de son côté : « Très vite je me suis trouvé plus qu'à l'aise en Afrique. Tout m'y a aidé : une ancienne petite expérience, un monde connu et surtout des confrères avec qui j'avais déjà travaillé (à part Corentin ! mais que je connaissais bien). Une fois acceptées de bon cœur les limites imposées dans le ministère (Ecoles et Action Catholique), les conditions et l'atmosphère de travail sont bons. Pour les écoles — C.E.G. et secondaire mis à part — j'ai l'impression que les Pères n'ont pas beaucoup de regrets... Nos catéchismes de quartier — une trentaine — sont surpeuplés. Depuis Noël (1966) nous utilisons la nouvelle église. Une de ces foules aux messes de Noël ! 1.500 communions à minuit, dans les 5.000 au total. Evidemment, la semaine précédente, les séances de confession ont été plutôt lourdes. Le « vieux » Père Durand est mi-détaché de Mongali, le vieux lutteur a demandé de faire une fondation. C'est en chantier entre le Grand Séminaire et l'aérogare. » François ne dit pas qu'à peine arrivé, on lui a demandé d'assurer la prédication et que cela n'a fait aucun problème.

M. François Le Gall, après un an d'étude à Paris, repart pour Madagascar. Son point d'attache sera l'Evêché de Tamatave. Il sera chargé en particulier de la J.O.C. de Madagascar, les Iles Maurice et la Réunion, surtout de la formation des dirigeants des trois équipes nationales, orien-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tations du mouvement, sessions de formation générale, recherche pastorale avec les aumôniers et revision de vie spirituelle. Du beau travail en perspective.

M. Yves Troale est toujours parmi ses Indiens dans les montagnes du Pérou, à la paroisse Sainte-Rose de San Juan del Oro, à Sandia. La langue du pays est le Quetchoua ; inutile de dire que cette langue a les faveurs de notre ami, pendant que le Castillan est la langue officielle. Il parle maintenant le Quetchoua, ce qui lui facilite son ministère. Son curé c'est l'abbé Le Guern, prêtre « Fidei Donum », du diocèse de Vannes, ce qui lui permet de « bretonner ». M. Troale écrit toujours en breton, mais je traduis : « Monseigneur Metzinger m'a fait part de la généreuse offrande reçue de Monseigneur Fauvel comme participation à la construction de la nouvelle église. Mais les soucis ne manquent pas par ailleurs ; nous en sommes à la construction d'une école maternelle, d'une classe primaire et de logements pour nos enseignantes péruviennes. Nous portons nos efforts sur les jeunes. Les adultes sont marqués par un christianisme assez mélangé et notre enseignement leur apparaît comme une religion nouvelle. Nous venons de recevoir un rituel espagnol-quetchoua qui nous sera très précieux. C'est l'Evêque d'Abançay, Monseigneur Mendes Castro, un indien, qui en a dirigé la rédaction. Depuis quelques mois, je peux parler breton avec un compatriote de Treffiagat, nommé Diaskorn ; il est venu, envoyé par une organisation bancaire pour le développement des campagnes, étudier la possibilité d'une promotion économique de la région. »

Monseigneur Metzinger, Evêque d'Ayaviri, nous écrit de son côté sa satisfaction du ministère fructueux réalisé par les P.P. Troale et Le Guern, « la pratique religieuse gagne peu à peu. C'est un long et difficile travail d'arracher les populations à leurs coutumes et traditions et les amener à une vie chrétienne authentique. Les écoles, sous la direction des religieuses, et la visite continuelle des écoles de l'Etat par nos deux Pères et le Frère Fabian sont les moyens les plus sûrs et les plus efficaces sur les élèves, les professeurs et les parents d'élèves. Il se forme ainsi, lentement, un noyau paroissial solide et qui va grandissant. Cet excellent travail risque d'être stoppé quand le P. Troale rentrera en France. En effet, si nous avons actuellement 25 petits séminaristes et 5 grands séminaristes, ils sont encore loin du but. Il sera d'ailleurs indispensable que les premiers de nos prêtres autochtones (de nos jeunes prêtres autochtones) soient pendant quelque temps à l'école de nos prêtres français. »

M. Jacques Kerévot a lui aussi donné de ses nouvelles. « Depuis le passage de M. le chanoine Boulard on essaie de bâtir une pastorale d'ensemble au diocèse de Formosa. Au niveau sacerdotal c'est assez facile : nous ne sommes que 30 prêtres, bien que de cinq nationalités différentes : trente prêtres ! un bon doyenné de chez nous. Mais comment appliquer cette pastorale d'ensemble, la faire connaître aux gens perdus dans le « monté » (forêt) ou le « campo » (campagne) qui ne viennent voir le prêtre que tous les cinq ans avec trois ou quatre enfants à baptiser. Les petites missions de village que nous essayons de mettre sur pied portent du fruit, mais elles atteignent si peu de monde, étant donné les distances. Le « movimiento rural », forme du C.M.R., prend aussi son essor, sous l'impulsion de Monseigneur Iriarte qui intervint plusieurs

fois au Concile. Les débuts sont relativement faciles parce que beaucoup sont déjà habitués à vivre et à lutter en communautés ; ils se sont déjà groupés pour construire eux-mêmes leurs écoles, leur poste de police... »

M. Yves Troale nous dit que Jacques est heureux de posséder maintenant une « jeep » qui lui permet de parcourir son vaste territoire. Jacques doit venir à St-Jean del Oro, en fin décembre, prêcher une retraite aux religieuses du diocèse d'Ayaviri. « El Colorado est un gentil petit bourg, plein de soleil, d'arbres et de fleurs, avec quelque 5.000 habitants, pour la plupart fils d'émigrants slaves du début de ce siècle. Tout autour, une zone rurale de 100 km de diamètre, avec quelques 15.000 habitants, Paraguayens, ou « Criollos », très pauvres et dont la grande majorité n'a pas quinze ans. Au point de vue religieux, les « Européens » sont très diversifiés, suivant leur pays ou leur province d'origine : catholiques, orthodoxes, luthériens, congrégationalistes ou baptistes. L'esprit œcuménique souffle, les orthodoxes sont maintenant de notre Eglise, et les pasteurs sont nos amis.

« Les ruraux sont tous catholiques, mais la seule chose que, jusqu'ici, ils demandent à l'Eglise, et la seule chose d'ailleurs que celle-ci pouvait leur offrir, c'était le baptême. Dans la paroisse, de 20.000 habitants donc, nous avons « fait » 900 baptêmes en 8 mois. Voici la méthode que nous avons choisie : en équipe avec deux religieuses, passer une dizaine de jours dans chaque village ; quelques heures de catéchisme par jour aux enfants, réunion des jeunes et des adultes le soir ; le tout se termine, comme au temps de Monsieur Vincent, par la fête de la première communion. Bien souvent, dans ces rencontres, se révèlent des jeunes et des adultes aptes aux responsabilités, que le « moviniento rural » essaie d'aider par la suite. La grande difficulté ce sont les distances ; les routes sont seulement de terre et chaque pluie arrête la vie durant quelques jours, rendant impossible toute communication.

« Le diocèse ne compte que sept paroisses en dehors de la ville épiscopale, bien que la longueur du diocèse soit celle de Brest à Chartres. Nos réunions de prêtres sont une petite O.N.U. ; bien que la langue officielle soit l'espagnol, les « aparté » se font en italien, français, allemand ou guarani. Cette internationale est pour nous une richesse. » Monseigneur l'Evêque a institué le « Conseil presbytéral » et Jacques a l'honneur d'y représenter le secteur.

M. Joseph Kerbaul, à Valdivia (Chili), s'attaque à la construction d'un ensemble paroissial : église, salle paroissiale, presbytère. « Pour le moment je dispose de peu de fonds, mais j'ai confiance en la Providence qui suscitera beaucoup de générosités. Il faut vous dire que, sans aide de l'extérieur, la construction de mon église est impensable. Tout l'ensemble coûtera entre 150 et 200 millions de pesos, ce qui représente 150 à 200.000 francs français. En mettant les choses au mieux, la paroisse peut apporter un million de pesos par an. *MM. Jean Ladan* et *Dominique Abjean* vont à Talca ; mais c'est encore à 650 km de Valdivia ; ce n'est pas à côté ! » M. Kerbaul, d'après le P. de L'Espinay, a déjà mené la mission diocésaine et se trouve être chargé maintenant du synode qui commence à peine. Son contrat de cinq ans va prendre fin et il nous revient, peut-être pour un simple congé !

V. F.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le départ des prêtres "Fidei Donum"

Il est bien difficile à ceux qui ont participé à une session de rendre compte de toute une ambiance de travail, de réflexion, de détente et de rencontres fraternelles. C'est le cas pour nous, prêtres de France envoyés cette année aux jeunes Eglises du Tiers-Monde, en Afrique, dans les départements d'Outre-Mer ou en Asie, au titre de « Fidei Donum », et *réunis en session préparatoire à Montsoult, dans la région parisienne, du 16 au 24 juillet.* Trente-neuf se rendront en Afrique Noire, un à la Martinique, un à La Guadeloupe, deux à La Réunion, un en Inde et un au Viet-Nam.

Contrairement à ce que certains pourraient penser, ces diocèses ne sont pas forcément parmi les plus riches en prêtres — Perpignan, Tulle, Tours, Limoges, Digne, Beauvais, Le Mans, Agen, Cahors, Angoulême, Amiens — qui envoient pour plusieurs années un ou plusieurs des leurs dans les diocèses de l'extérieur ; l'un des évêques de ces diocèses en départ qui auraient eux-mêmes besoin d'être aidés disait : « *Les pauvres doivent aller aux plus pauvres* ». D'autres, plus riches, répondent aussi à l'appel de l'Eglise du Tiers-Monde, tels cette année : Séez, Nantes, Vannes, Angers, Quimper, Saint-Brieuc, Belley, Poitiers, Rennes, Clermont, Annecy, Tarentaise, Besançon, Dax, Bayonne, Strasbourg, Albi, Mende, Luçon, Arras, Autun, Saint-Claude, Lyon...

Il n'est pas inutile, sans doute, de signaler au passage la moyenne d'âge des partants, qui est pour 1967 de 39 ans environ. Le plus jeune n'a pas trente ans et le plus âgé n'est autre, parmi nous, qu'un archiprêtre de 52 ans. Il y a là matière à réflexion pour ceux qui penseraient un peu vite, à travers nos diocèses, qu'ils sont trop âgés pour envisager un tel départ.

Tout l'éventail des divers ministères est largement représenté : une vingtaine de curés ou de vicaires, des professeurs de séminaire ou de collège (un supérieur d'un grand collège de l'Ouest), des aumôniers d'enseignement libre ou de lycée, un aumônier de gitans, et des aumôniers d'action catholique spécialisée, etc...

Qu'allons-nous faire là-bas ? Les tâches qui nous seront confiées sont, à l'image de la diversité africaine, de cette Afrique une et diverse à la fois,... cette Afrique, dont un prêtre de Haute-Volta nous présenta les milieux traditionnels, marqués par l'Animisme et l'Islam,... cette Afrique en pleine évolution, affrontée aux problèmes de l'indépendance politique et économique et de la mise en place de structures nouvelles. Dans cette conjoncture se cherche le nouveau visage de l'Eglise, dans la continuité d'un effort missionnaire commencé bien avant nous (il nous faut ne pas l'oublier), et dans le renouvellement profond qu'appellent cette évolution et, plus encore parfois, des changements radicaux comme au Congo-Brazzaville et au Mali...

Certains d'entre nous rejoindront le ministère paroissial. D'autres prendront part à la formation des séminaristes, petits et grands. D'autres seront aumôniers d'action catholique, pour la susciter et l'animer, même en pays anglophone : l'un d'entre nous, par exemple, aumônier fédéral jociste, rejoindra la Zambie où un véritable monde ouvrier est en train de naître dans la région des mines de cuivre... Des équipes enseignantes et de foyers seront prises en charge par des prêtres partants, déjà engagés ici dans ce ministère. Et la Mission de la Mer étendra son action de façon permanente jusqu'aux plus pauvres de la côte africaine, tels les pêcheurs et les grumiers itinérants des ports du Golfe de Guinée... Un responsable national de l'A.C.I. analysa devant nous les divers milieux de « coopérants » européens se rencontrant sur la terre d'Afrique, insistant sur l'importance d'une évangélisation sans exclusive à leur égard.

Dans toute cette action apostolique, il n'est pas question bien sûr de prétendre exporter en Afrique les mouvements d'action catholique tels que nous les connaissons chez nous. Un ancien aumônier de la J.O.C. Internationale, et des militants camerounais de J.O.C. et J.O.C.F. nous ont fait sentir cependant à travers le témoignage de leur expérience vécue la valeur universelle des intuitions profondes de l'Action catholique...

Comment ne pas se demander, comment ne pas nous demander tous, si dans nos propres diocèses de France nous travaillons assez à réaliser une telle pastorale ? Les questions qui se posent aux jeunes Eglises, en Afrique notamment, nous font mieux sentir l'urgence, ici-même, de cette orientation apostolique pour répondre aux besoins du monde d'aujourd'hui.

Ce sont là des questions posées par ceux qui partent à ceux qui restent, un dialogue permanent qu'il faut promouvoir entre les Eglises d'Afrique ou d'ailleurs et celles de chez nous. N'est-il pas nécessaire à ce propos de réfléchir, à la lumière de l'enseignement du Concile, sur ce qu'est « l'Eglise » ? N'avons-nous pas à découvrir encore davantage ce que doivent être concrètement à notre époque les Eglises de là-bas ou d'ici, pour qu'elles soient vraiment ouvertes et catholiques, acceptant de part et d'autre de recevoir et de donner pour un enrichissement mutuel : les Eglises d'Afrique construisant leur personnalité propre, et nos propres Eglises acceptant non seulement d'envoyer des hommes et de l'argent mais de se laisser interroger, de se remettre elles-mêmes en cause, sous peine de ne pas être authentiquement missionnaires ?

De toutes ces réflexions, les Evêques présents à notre session ont été les témoins et les participants. Un dialogue direct et confiant s'établit entre eux et les prêtres présents, aboutissant à un certain nombre de questions précises dont voici les principales :

1°) N'est-il pas absolument nécessaire pour la signification juste du départ d'un prêtre « Fidei Donum » que celui-ci ne soit pas seulement « autorisé à partir » mais réellement et manifestement « envoyé » par son Evêque et par l'Eglise locale dont celui-ci est la tête ? Des cérémonies de départ, des réunions de réflexion qui peuvent les précéder, des gestes d'aide financière, sont autant d'occasions possibles de sensibiliser un séminaire, un collège, une paroisse, un secteur, un diocèse tout entier dans ce sens, autant de signes d'une solidarité à développer...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2°) N'est-il pas urgent de travailler dans l'Eglise de France à reviser peu à peu les tâches et la répartition du clergé au sein de chaque diocèse et entre les diocèses, afin que les structures mêmes de nos Eglises permettent de répondre collectivement et organiquement aux appels de l'extérieur aussi bien que de l'intérieur ?

3°) Comment promouvoir dans les diocèses de France davantage encore ce souci missionnaire ouvert sur le Monde, qui permettra de plus nombreux départs ? Comment maintenir le lien permanent avec tous ceux qui sont « partis » ?

Il nous est apparu à ce sujet que la bonne volonté et les échanges individuels ou même collectifs, de lettres, d'argent ne suffisaient pas mais qu'il fallait là aussi que des structures diocésaines elles-mêmes soient mises en place ou modifiées dans ce but : création du « délégué épiscopal à la Coopération missionnaire » demandé par le Concile, représentation permanente des prêtres du diocèse en mission à l'extérieur au sein du Conseil presbytéral, et du laïcat missionnaire dans le Conseil diocésain de pastorale... Ainsi, l'ensemble de la pastorale de notre Eglise de départ pourra être constamment pensée ou remise en cause, le cas échéant, à la lumière des problèmes de la « mission ». Cette « mission » est aussi bien celle du dehors (exprimée par les prêtres « Fidei Donum » et par les « missionnaires » des Congrégations religieuses, également) que celle du dedans (sens des plus éloignés de l'Eglise)...

Voilà, bien mal exprimé, ce que fut cette session, animée par les *abbés Plasson* et *Hardy*, du Secrétariat du Comité épiscopal des Missions à l'Extérieur (C.E.M.E.) et par plusieurs « Fidei Donum » en congé qui nous ont apporté le soutien fraternel de leur amitié et de leur témoignage. Puissent ces quelques lignes être pour ceux qui les liront une occasion — comme le fut pour nous la session de Montsoult, — d'avancer ensemble dans la découverte exigeante (à certains moments nous étions quelque peu écrasés par les difficultés envisagées) mais finalement bienfaisante des nouvelles dimensions de l'Eglise du Christ dans le monde de ce temps.

L'Eglise afin de pouvoir présenter à tous le mystère du salut et la vie apportée par Dieu, doit s'insérer dans tous ces groupes humains, du même mouvement dont le Christ lui-même, par son incarnation, s'est liée aux conditions sociales et culturelles déterminées des hommes avec lesquels il a vécu.

Vatican II, « Ad Gentes ».

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

La répartition des prêtres et religieuses

A regarder les choses de près, on reconnaît que les pays de chrétienté n'ont envoyé « aux extrémités » de la terre qu'une part infime de leurs ouvriers apostoliques.

D'après « Bilan du Monde », l'Eglise en 1960 comptait 400.046 prêtres, diocésains et religieux. Sur ce nombre, 34.508 seulement, soit 9,4 %, en comptant le clergé autochtone, travaillaient en Asie et en Afrique, donc au service de 65 % de l'humanité. En revanche, 363.538, soit 90,6 % de l'ensemble, demeuraient au service des pays dits de chrétienté...

Sans doute, dans ce nombre, comprenons-nous les 38.347 prêtres qui travaillent en Amérique latine, au service de 210.000.000 habitants (soit un prêtre pour un peu plus de 5.000 hab.). Mais cette précision n'en marque que davantage l'importance des « richesses apostoliques » conservées par l'Italie (62.128 prêtres), les U.S.A. (54.856), la France (49.268) ; chacun de ces trois pays avait en 1960 plus de prêtres que l'ensemble des pays de mission. En ajoutant à ces chiffres ceux de l'Espagne (33.626) et du Canada (26.887) on arrive, *pour ces seules cinq nations*, au total de 226.705 prêtres, soit 56,6 % du clergé de l'Eglise catholique tout entière...

En 1960, on estimait le nombre des prêtres autochtones d'Asie et d'Afrique à environ 8.000. Si l'on soustrait ce chiffre *du nombre total* des prêtres et religieux travaillant sur ces mêmes continents, on se rend compte que les « pays de chrétienté » y avaient envoyé moins de 27.000 de leurs prêtres, soit, en excluant du total les prêtres travaillant en Amérique latine, environ 8 % de leur clergé.

La même disproportion apparaît pour *les religieuses*. On en comptait à la même époque 1.001.586 à travers le monde, dont environ 60.000 contemplatives. Parmi elles, 42.320, soit environ 4 %, sont en Asie, dont près de 30.000 asiatiques ; 21.398, soit 2 % en Afrique, dont environ 6.000 africaines ; 9.650 dans le monde arabe et 17.000 en Océanie ; soit au total 90.000. Ainsi donc, alors que l'Amérique (Nord et Sud) et l'Europe comptent 910.000 religieuses au service de 35 % de l'humanité, 9 % seulement de ces mêmes religieuses travaillent à l'évangélisation des deux milliards d'habitants de l'Afrique et de l'Asie...

Si l'on enlève à ces 90.000 religieuses les 36.000 africaines et asiatiques, il apparaît que les communautés catholiques des Etats-Unis (168.563 religieuses), d'Italie (138.755), de France (110.363), du Canada (48.978), d'Espagne (72.012) et de l'ensemble des pays de chrétienté ne consacraient, en 1960, aux Missions que quelque 54.000 religieuses ; soit environ 5,7 % du total (964.000) de celles qu'elles avaient données à l'Eglise. Ce tableau soulignera encore la disproportion des forces apostoliques. On compte :

	1 prêtre pour	1 religieuse pour
En France	1.000 habitants	400 habitants
En Amérique latine	5.000 —	2.500 —
En Afrique	17.500 —	12.700 —
En Asie	80.000 —	42.000 —

P. PLASSON

(dans « Assemblées du Seigneur », n° 98).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs — Electronique — Electro-Acoustique

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches electroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidelité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182 rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean **QUINQUIS & Cie**
40, rue du Château - BREST

DECORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près **QUIMPER**
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE **ORTHOPEDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tel. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNERALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETE ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET

Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs

Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions

QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS **TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particule. Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 — ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Le Synode Episcopal
Nominations
Quête pour l'Action Catholique
Mérite diocésain
Quelques précisions liturgiques

Les divorcés non remariés et les femmes séparées
La Fraternité Catholique des Malades
L'Ecriture Sainte en français courant
Nouvelles

N° 4 137 (82e année) — 29 septembre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capitol de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST
Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC
Rue Ampère · Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77**

B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

Avenue de la Gare
QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**
Administration d'immeubles

Téléphone **44-31-88**

PARTIE OFFICIELLE

LE SYNODE EPISCOPAL

Revues et journaux ont déjà informé le grand public de sa composition, de son ordre du jour, de sa durée et, plus encore, de sa signification. Il reste aux chrétiens le devoir de prier pour l'heureux déroulement des travaux. A côté de la prière individuelle, il convient que, pendant la tenue du Synode, une intention soit formulée au cours de la prière universelle.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— vicaire au Conquet, **M. Jean Hirrien,** professeur à l'Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon,

— aumônier du Lycée mixte de Douarnenez, avec l'agrément de Monsieur le Recteur d'Académie, **M. Joseph Plouhinec,** qui demeure vicaire à Ploaré.

QUÊTE POUR L'ACTION CATHOLIQUE

Dimanche prochain 1er octobre a lieu la quête en faveur de l'Action Catholique et des Œuvres diocésaines. Monseigneur l'Evêque la recommande à la générosité de tous.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille du Mérite Diocésain à **M. Goulven Le Dall,** vingt-six années d'enseignement libre, sacristain à Saint-Mathieu de Quimper depuis sept ans.

QUELQUES PRÉCISIONS LITURGIQUES

Les **Notitiae** sont le bulletin officiel du « Conseil pour la mise en application de la Constitution sur la liturgie ». Le n° 31-33 donne quelques réponses à des questions posées sur les documents parus récemment ; en voici l'abrégé.

Au Bréviaire, peut-on le dimanche dire le nocturne de Matines avec trois psaumes au lieu de neuf, par assimilation du dimanche avec les fêtes de 1re et de 2e classes (cf. n° 19 de la Deuxième Instruction, 4 mai 1967). — Oui, car l'esprit de la loi est de tenir compte du travail

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pastoral du prêtre, plus intense le dimanche qu'à certaines fêtes de 1re ou de 2e classes en semaine. Ces trois psaumes peuvent être choisis librement entre les neuf indiqués au bréviaire.

A la Messe, peut-on omettre l'ablution des doigts sur le calice, compte tenu de la faculté donnée par la Deuxième Instruction du 4 mai 1967, n° 12, de ne pas joindre le pouce et l'index après la consécration ? — Cette faculté suppose que nul fragment d'hostie n'adhère aux doigts ou que, si un tel fragment est resté sur les doigts, on l'ait fait tomber sur la patène. Ces conditions respectées, comme il n'y a plus de risque de profanation ou d'irrespect, il ne semble ni contraire ni étranger à l'esprit de la loi d'omettre l'ablution des doigts sur le calice et l'hygiène ne peut qu'appuyer cette façon de faire, surtout après la distribution de la Communion.

Faut-il chanter la bénédiction à la fin d'une messe avec chant, dans l'esprit du n° 29 c de l'Instruction de la musique dans la liturgie du 5 mars 1967 ? — Naguère, seul l'évêque chantait la bénédiction. Mais à présent qu'elle se trouve entre « Le Seigneur soit avec vous » et « Allez dans la paix du Christ », il convient de la chanter si ces deux formules sont chantées.

(Note de la « S. R. ». — La meilleure manière de le faire est de prendre l'un des deux récitatifs officiels pour l'oraison :

— pour les mots « Que Dieu tout-puissant vous bénisse... », la flexe (changement de note sur « nisse »),

— pour les mots « ...le Père, le Fils et le Saint-Esprit », la cadence finale (changement de note sur « Saint ».

Se reporter à l'encart des Missels d'autel où se trouve la musique de ces récitatifs.

● *CHRISTUS.* — Les chrétiens sont-ils décidément, et malgré leurs efforts, les témoins d'un passé ? Ou bien, s'ils ont le goût de la nouveauté, sont-ils condamnés à l'aventure et à l'infidélité ?

Aujourd'hui, où les changements sont si manifestes, jusque dans l'Eglise, de telles questions ne peuvent être éludées. Nous avons à retrouver le sens premier, original, de *la nouveauté chrétienne,* à rendre actuelle la naissance de l'homme nouveau, par notre foi au Christ d'hier, de demain, de toujours. Alors nous pourrons accueillir et faire surgir les nouveautés nécessaires, nous tourner en hommes libres vers les tâches qui nous attendent. Tel est le thème du numéro 55 de CHRISTUS (35, rue de Sèvres, Paris 6e).

On y trouvera un article de *M. le chanoine Uguen,* supérieur du Grand Séminaire : « Une expérience de Grand Séminaire » (p. 398-405).

● *VALISES-PHARMACIES POUR LE TIERS-MONDE.* — Sous la forme d'envoi de « Valises-Pharmacies S.O.S. », le Secours Catholique inaugure un nouveau service d'aide en médicaments pour les petits dispensaires et les postes de brousse (spécialement en Afrique). Il a fallu trois ans d'enquêtes et de sondages pour mettre au point cette formule des « Valises-Pharmacies S.O.S. ».

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 1er octobre, 20e dimanche après la Pentecôte. Lundi 2, les Anges Gardiens. Mardi 3, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne secondaire de la France. Mercredi 4, S. François d'Assise. Jeudi 5, S. Maurice, abbé. Vendredi 6, S. Bruno. Samedi 7, Notre-Dame du Rosaire. Dimanche 8, 21e dimanche après la Pentecôte.

MISSION D'OUESSANT (du 1er au 22 octobre).

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Jean-Louis Paul,* de Plabennec, père de M. l'abbé Y. Paul, vicaire à S. Pierre de Brest.

● *PÈLERINAGE A ROME des Frères des Ecoles Chrétiennes, de leurs élèves, de leurs amis et des parents, du vendredi 27 octobre au jeudi 2 novembre.* — Le dimanche 29 octobre, le Pape Paul VI déclarera « Saint » *le Bienheureux Bénilde,* Frère des Ecoles Chrétiennes (1805-1862). Le Frère Bénilde a été instituteur et directeur d'école primaire à Saugues (Haute-Loire) particulièrement. S'il n'a accompli rien d'extraordinaire, « il a fait les choses communes d'une manière peu commune » (Pie XII), c'est-à-dire dans un sens profond de l'humain, dans la foi et la charité chrétiennes parfaites. Par sa canonisation, l'Eglise d'après le Concile met en valeur non seulement la vocation humaine et chrétienne du maître d'école et du religieux, mais encore celle de tous les hommes qui accomplissent exactement et sans défaillance leur devoir familial, professionnel, civique, social...

La proximité des vacances de la Toussaint permet d'organiser un pèlerinage à Rome pour la cérémonie de Canonisation. Les conditions ont été étudiées pour permettre au plus grand nombre de s'inscrire :

— Classe dite « Institutions », la moins chère : 325,00 F, tous frais compris, comprenant : train 2e classe (départ Paris, arrivée Paris ; train spécial), logement à DOMUS PACIS qui offre 1.000 lits dans des chambres de 1 ou 2 places, restaurant, services de car, transports à Rome, une journée et demie à Rome en car avec guides, repas pendant les trajets et le séjour.

— Choix entre les deux classes de chemin de fer.

— En 2e classe choix entre Institutions, Pensions de famille, Hôtels confortables.

— En 1re classe choix entre Pensions de famille et Hôtels confortables.

— Départ en avion également envisagé.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à la Communauté des Frères la plus proche. Mais attention, les délais sont très courts

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour la rentrée des classes et des catéchismes.

● *L'ECRITURE SAINTE EN FRANÇAIS MODERNE ET COURANT*, par Pierre de Beaumont. Aux éditions Fayard et Mame. — Nous avons déjà *chaleureusement* recommandé ces petits livres, où le texte sacré devient, enfin, accessible aux pauvres sans culture. Des mots du langage courant, des phrases simples, claires, rythmées et belles rendent la cadence du style oral, tout en conservant au Message son intégrité.

« Je ne puis résumer ma pensée que par ces mots : c'était ce qu'il fallait. Mon avis : impossible de faire mieux » (G. Michonneau).

« Beaucoup de gens pour qui l'Evangile serait à jamais resté un livre fermé pourront, grâce à ces ouvrages, lire sans trop de difficultés et à nouveau entendre la Parole de Jésus... C'est une réussite » ((P. Lyonnet, de l'Institut Biblique Pontifical).

On sait (Cf. « S. R. » du 4 novembre 1966) que l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique donne sa garantie et son label à cette collection. — Voici, à titre d'exemple, le début de l'évangile selon S. Luc.

Traduction classique	Traduction P. de Beaumont
1. *Puisque plusieurs ont entrepris de composer un récit des choses accomplies parmi nous,* 2. *d'après ce que nous ont transmis ceux qui furent dès le début témoins oculaires, et sont devenus serviteurs de la Parole,* 3. *il m'a paru bon à moi aussi, après m'être informé avec soin de tout depuis l'origine, d'en écrire pour toi un récit suivi, excellent Théophile,* 4. *afin que tu reconnaisses la solidité des enseignements qui t'ont été donnés.*	1. *Beaucoup de gens ont raconté l'histoire de ce qui s'est passé au milieu de nous.* 2. *Certains ont vu les faits et depuis ils ont répété la* parole *de Dieu.* 3. *A mon tour, j'ai écouté chacun, j'ai posé des questions et je décide d'écrire cette histoire pour toi, ami de Dieu.* 4. *Ainsi tu te rendras compte qu'on t'a enseigné la vérité.*

Ont paru à cette date :

— L'Evangile selon S. Mathieu (3 f.).
— L'Evangile selon S. Marc (3 f.).
— L'Evangile selon S. Luc (2,75 f.).
— L'Evangile selon S. Jean (3 f.).
— Les Actes des Apôtres (3 f.).
— Paroles du Christ (2,50 f.).
— L'Ancien Testament (5 f.).

Pastorale Familiale

Les divorcés non remariés et les femmes séparées

Les statistiques sont inquiétantes : pour dix mariages célébrés religieusement en France, on compte un foyer brisé par le divorce ; et trois procédures de divorce sur quatre sont entamées en vue de permettre au moins à l'un des époux de contracter un autre mariage civil. Un certain nombre de personnes, cependant, supportent courageusement une vie de séparation sans « remariage ».

Cette NOTE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'EPISCOPAT, *rédigée avec le concours de plusieurs femmes séparées, voudrait simplement alerter les pasteurs sur la situation humaine et spirituelle des divorcés non remariés.*

LA SITUATION ET L'ETAT D'ESPRIT DES FEMMES SÉPARÉES

La situation d'une femme séparée varie suivant son milieu social, son âge, l'absence ou la présence d'enfants, son état de santé, l'aide extérieure qu'elle peut ou non recevoir, l'agressivité ou la non agressivité du mari, la nouveauté ou l'ancienneté de sa séparation. A travers la diversité de ces éléments, nous pouvons dégager un état d'esprit qui lui est propre.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ET SITUATION MATÉRIELLE.

Le fait de la séparation souvent brutale accable celles qui ne veulent pas se remarier ; elles se trouvent immédiatement devant des problèmes d'ordre financier, matériel et psychologique écrasants et subits à résoudre. D'un seul coup, leur budget est privé des avantages économiques que leur assurait la situation professionnelle de leur mari. Il en découle :

— *La recherche d'un travail :* quasi sans ressources financières, il faut, après avoir placé s'il y a lieu les enfants, rechercher du travail. Lorsqu'il s'agit d'une personne de moins de 40 ans, cette recherche est relativement aisée ; au-delà de cet âge, il faut se contenter de places non stables et d'un salaire modeste proche du minimum garanti ; par ailleurs, la retraite à percevoir ultérieurement constitue un gros point noir, car elle est calculée au prorata du nombre d'années de travail et du montant des appointements.

— *La recherche d'un logement :* pour différentes raisons, certaines se retrouvent sans toit. En voici énumérées succinctement trois causes principales : vente de l'immeuble sur adjudication (licitation) lors du partage des biens de communauté ; restitution d'un logement de fonction à l'employeur du mari ; montant du loyer trop lourd pour leur bourse.

— *Des ennuis juridiques :* ils sont très lourds, pour différents motifs : le droit de garde des enfants est souvent l'enjeu d'une procédure

Archives diocésaines de Quimper et Léon

hâtive ; quelle que soit l'issue de la procédure, les avoués et avocats réclament, pour poursuivre, de lourdes provisions à valoir sur le montant de leurs honoraires, et l'assistance judiciaire n'est pas toujours favorable, les avocats nommés dans ce cas n'ayant pas encore acquis d'expérience ; au fond d'elles-mêmes, ces femmes ne croient pas que leur mari soit capable de les dépouiller, et elles sont souvent mal conseillées. C'est, par exemple, le cas classique du mari qui, pour ne rien verser à sa femme, met son commerce, son compte espèces et titres au nom de sa maîtresse ou future épouse.

Il est regrettable qu'en l'état actuel de la loi et de la jurisprudence, seul un divorce préserve dans la plupart des cas les droits de la femme et des enfants. En outre, un jugement de séparation de corps peut être converti automatiquement en divorce au bout de trois ans, à la seule demande d'un des époux ; c'est pourquoi beaucoup de femmes tombent dans le piège d'accepter le divorce aux torts réciproques, ce qui semble arranger tout le monde, alors qu'en réalité un tel jugement exempterait automatiquement le mari de leur verser une pension alimentaire dont elles peuvent avoir besoin. Des juristes hautement consciencieux, avertis, sont donc nécessaires pour les conseiller.

Situation psychologique de la femme séparée.

A ces difficultés matérielles s'ajoutent de grandes souffrances morales. Presque toujours, celles qui se refusent au mariage se replient sur elles-mêmes, dans une solitude chaque jour plus grande. Elles n'osent plus s'exprimer ; elles se terrent, d'autant plus que, dans la société moderne, une femme non pourvue d'un mari ou d'un ami est déconsidérée et sollicitée. Certaines peuvent aller jusqu'à la dépression nerveuse, on signale aussi des suicides. D'autres vont jusqu'à préférer le remariage qui, tout en leur redonnant un équilibre de couple, les met à l'abri des soucis financiers et les réintègre dans une vie de société.

« Sans doute rencontre-t-on des époux divorcés se sentant « libérés » ; mais il en est d'autres pour qui le divorce est, dans leur existence, un accident grave, traumatisant pour l'affectivité. La demande en divorce intentée par la femme est, de sa part, une affirmation d'indépendance qui humilie l'homme, et il n'est pas garanti qu'il profite de cette humiliation pour faire une fructueuse « révision de vie ». Pour la femme, si la demande émane du mari, c'est l'effondrement de l'équilibre de sa vie affective, donc, dans une très large mesure, de sa vie tout court ; c'est aussi une humiliation par la preuve apportée qu'elle n'a pas su « garder son mari », se l'attacher ; on a observé que parfois, alors, elle cherchait à se donner la preuve qu'elle était encore capable d'intéresser un homme et de se l'attacher et, paur cela, elle s'engageait dans des aventures amoureuses. On pourrait relever sans doute bien d'autres manifestations du déséquilibre entraîné par le divorce. » (L. de Naurois : *Le problème du divorce en France*, dans *Revue de droit canonique*, n° 3, de septembre 1965, p. 240-264).

Il faudrait à ces femmes la compréhension de beaucoup de prêtres qui n'ont pas l'air de se douter qu'elles souffrent de tels problèmes, et aussi l'amitié des chrétiens. Ces aides extérieures les inciteraient à partager une vie sociale normale en ne se sentant plus rejetées par tous.

Les enfants.

Peu de *pères* conservent à leurs enfants l'affection qu'ils leur donnaient lorsqu'ils vivaient au foyer ; il semble que l'éloignementt transforme le sentiment paternel en indifférence. Dans certains cas, à partir de la séparation, des enfants n'ont jamais revu leur père. Lorsque les maris ont un nouveau foyer et des enfants issus de ce mariage, ils oublient les premiers. Certains parlent de « mes enfants » aux aînés qui ont alors l'impression d'être de vagues neveux et nièces. Il est également douloureux pour eux d'être reçus par une femme qui n'est pas leur mère.

Dès lors que les pères restent indifférents sur le plan affectif vis-à-vis de leurs enfants, ils négligent également les questions matérielles et bien qu'ils aient été condamnés à verser une pension alimentaire, il n'est pas toujours possible de pratiquer une saisie-arrêt sur les salaires... pourtant la somme fixée par le juge ne suffit jamais à l'entretien d'un enfant.

Quel que soit le comportement du père, les enfants de tous âges ressentent profondément le besoin de sa présence, et c'est un drame pour leur mère de ne pas pouvoir toujours la leur procurer même au prix de tiraillements entre le père et la mère. On essaye alors de remplacer le père absent par un chef scout, un grand-père jeune...

Très souvent, la *mère* doit supporter la totalité ou la plus grande partie des charges matérielles relatives aux enfants et assurer seule leur éducation. En outre, leur travail professionnel les oblige à s'absenter de leur foyer et elles doivent, dans des conditions fort onéreuses, faire garder leurs enfants ; lorsqu'ils sont adolescents, ils restent seuls à la maison ; leurs mères rentrent souvent fatiguées, énervées par leur journée de travail, accablées par leurs soucis. Il leur est difficile d'être calmes lorsque les enfants sont insupportables : témoin cette mère qui après avoir battu son fils, souffre du fossé qu'elle a créé entre eux. Certains enfants, du fait des conflits de la vie commune qui précédaient la séparation, ou de l'absence subite du père, ressentent profondément le choc. Beaucoup sont caractériels, dyslexiques, etc.

On ne saurait trop insister esur le fait que, sans aide d'aucune sorte, les femmes doivent être le chef de famille, vivre à la fois l'autorité du père et la tendresse de la mère. Etant donné les circonstances de vie, peu en sont capables. Serait-il possible à l'Eglise d'alléger leur fardeau en demandant certains efforts aux communautés paroissiales, par exemple pour prendre leurs enfants en charge, les accueillir et conseiller leurs mères ?

COMMENT LES CHRÉTIENS ACCUEILLENT-ILS LES FEMMES SÉPARÉES ?

Le soutien de la communauté chrétienne.

Voici comment s'exprime une femme séparée : « Ce qui m'a le plus frappée, c'est l'indifférence des chrétiens. J'avais été obligée de changer de ville et donc de quitter mes amis d'enfance. Tout me paraissait simple : je quittais une paroisse, des amis, pour retrouver une autre paroisse

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et d'autres amis. J'ai vite déchanté. Je n'ai pu m'incorporer à un autre groupe, mon état de femme séparée m'interdisant certaines participations. Devant mon isolement, l'un des vicaires s'est mis à la recherche soit de foyers, soit de célibataires, qui puissent me recevoir de temps à autre. Aucune porte ne s'ouvrit. » (A. Divajeu : *Le drame des femmes séparées nous oblige à revoir l'attitude des chrétiens à l'égard des divorcés,* dans *Panorama Chrétien*, janvier 1966, p. 64-69.)

Quelques lignes plus loin, dans le même article, A. Divajeu cherche à analyser les causes d'un tel état de fait : « Pendant toute la lecture de *Femmes séparées* (ouvrage de Céline Rolin, Flammarion, 1965), ce qui m'a le plus obsédé, c'est cette plainte : « Les milieux catholiques ont peur de nous, ils nous jugent, ils nous laissent de côté. Au maximum ils nous tolèrent... » On finit par se demander pourquoi il y a une catégorie de femmes qui n'a pas droit à la compréhension et l'amitié.

L'article 310 du Code civil stipule que « lorsque la séparation de corps aura duré trois ans, le jugement sera de droit converti en divorce sur la demande d'un des époux. » Coupable ou non ! C'est ce qui fait naître la catégorie *des divorcées malgré elles*, de plus en plus nombreuses. Si, ensuite, elles résistent héroïquement, parce que chrétiennes, à la tentation du remariage, n'est-ce pas ajouter la pire des injustices à leur malheur que de les ignorer ou de les mépriser ? En fait, nous, les chrétiens, devant la marée montante des divorces, nous ne savons plus très bien ce qu'il faut penser et quelle attitude concrète nous devons adopter à l'égard des divorcés... Je pense que nous aurions à nous faire des idées extrêmement nettes sur le divorce : sur celui qui n'existera jamais et qu'on pourrait appeler rupture du lien religieux, sur le divorce civil, tel qu'il se présente en France, sur l'attitude exacte de l'Eglise envers l'abandonnée, la séparée, la divorcée « malgré elle », la divorcée « active », et, enfin, car cela finit souvent de cette façon, les divorcés remariés ».

L'une de ces femmes écrivait récemment :

« Comme vous avez raison de dénoncer cet ostracisme dont nous souffrons et auquel nos enfants eux-mêmes n'échappent pas. Il faut agir, lutter pour que l'opinion change. Nous avons besoin d'être aidées pour nous faire respecter et estimer comme nos sœurs les veuves... La spiritualité du veuvage ? Mais apprenez-nous à spiritualiser notre état. Donnez-nous des livres, des revues. Que celles qui n'ont pas pu retenir leur mari parce que c'était impossible, et celles qui n'ont pas su, par manque de psychologie, bien souvent engendré par l'isolement moral ou le désespoir, soient assez fortes pour comprendre la grandeur du témoignage qu'elles ont maintenant à donner. *Si elles étaient plus entourées,* il y aurait moins d'abdication dans le remariage. Par notre vie austère, par notre lutte contre le poison de la rancœur, par le renoncement à nous-mêmes, par notre fidélité, nous rachetons dans la Communion des Saints notre vrai mariage avec l'infidèle. Il y aurait beaucoup à dire sur ce dernier point. » (Cf. *Fêtes et Saisons,* numéro spécial d'août-septembre 1966 : *Le divorce et les divorcés.*)

Une aide fraternelle des « femmes séparées » entre elles.

Bien des femmes séparées ne comprennent pas pourquoi il ne leur est pas possible de se remarier ; cette interdiction de l'Eglise est pour elles un barrage. Elles ne comprennent pas pourquoi elles ont reçu un

sacrement dont à l'époque le sens et la portée leur avait en grande partie échappé, ne leur avait même pas été bien expliqué. Cette incompréhension de la position de l'Eglise est encore accrue du fait de la liberté d'expression de certains prêtres qui vont jusqu'à préconiser ouvertement le remariage. « Si la doctrine de l'Eglise doit changer sur ce point, disait récemment un groupe de femmes séparées, nous voudrions être prévenues afin d'éviter la contradiction et les injustices. » Sans aller aussi loin, d'autres se demandent si elles ne « sont pas des parias dans l'Eglise » (cf. l'article paru sous ce titre dans *Panorama Chrétien,* février 1966, p. 64-67).

Dans ce contexte de vie si difficile à tout point de vue, quelques femmes séparées ont cherché à rompre leur solitude en s'apportant une amitié et une aide réciproques. A Paris, elles se réunissent une fois par mois, depuis 1964. Des groupes existent également ou sont en voie de formation, dans quelques villes de province. Elles peuvent ainsi s'entraider de bien des manières : sur le plan matériel, d'abord, par la création de fichiers juridiques, sociaux, en envisageant la participation de l'une d'elles à une association pour la défense des femmes chefs de famille. Elles réfléchissent sur les lourds problèmes posés par l'éducation et l'évolution de leurs enfants ; elles se soutiennent mutuellement quand la tentation du remariage est trop forte.

Enfin, pour celles qui le souhaitent — un très petit nombre — elles recherchent ensemble ce qu'est leur responsabilité de « chrétiennes femmes séparées » ; elles ont ainsi approfondi une mission d'évangélisation qui leur est propre, car les conditions actuelles de la pastorale la rendent bien souvent très difficile dans d'autres groupes.

● *AU SERVICE DES EDUCATEURS.*

— *Documents Service Adolescence :* 5.000 abonnés pour la première année. C'est beaucoup lorsqu'on connaît les chiffres habituels des revues d'éducateurs. Son audience a dépassé les spécialistes pour atteindre aussi des parents, des responsables de club ou de maisons de jeunes, des municipalités. Carrefour des expériences et des recherches les plus actuelles, Documents Service est l'outil indispensable à tous ceux et celles qui travaillent auprès des adolescents.

— *Catéchistes d'Aujourd'hui :* atteindra prochainement 40.000 exemplaires (39.890 en juin) mais il y a encore 60.000 autres mamans catéchistes qui peuvent être aidées par cette revue. Dans chaque numéro, deux axes principaux : 1) le recyclage des connaissances et de la vie religieuse des catéchistes ; 2) la technique du métier de catéchiste : psychologie de l'enfant, techniques d'enseignement, vocabulaires, conseils, expériences, etc... L'abonnement à Catéchistes d'Aujourd'hui, pour toutes les mamans catéchistes, est à prévoir dans l'organisation des catéchismes.

Ces deux revues sont publiées en co-édition entre le Centre National de l'Enseignement Religieux et le groupe Presse Jeune de la Bonne Presse. Abonnement d'un an à Documents Service Adolescence : 18 fr. ; abonnement d'un an à Catéchistes d'Aujourd'hui : 8 fr. C.C.P. : Paris 16-68. Bonne Presse, Cedex 5, 75 - Paris Brune.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fraternité Catholique des Malades

La session des responsables et aumôniers eut lieu à Pleyben, à l'école Saint-Joseph, du 2 au 5 septembre. Elle a réuni 50 responsables, touché une quinzaine d'autres ; 12 aumôniers ont été présents pour la journée qui leur était destinée. A peu près toutes les équipes de secteur étaient représentées.

Accueillis par les religieuses et par la paroisse, cette session s'est déroulée dans une excellente ambiance et on y a fait du bon travail. Le thème choisi était le sujet de la campagne d'année « PRÉSENCE AU MONDE ». *M. l'abbé Boucher*, aumônier d'Action sociale, nous a présenté dimanche ce monde en mutation autour de ces quatre aspects : organisation, mobilité, abondance, communication, pour présenter cette conclusion que l'homme est l'élément essentiel et qu'en perfectionnant l'homme et le monde, on achève l'œuvre de Dieu.

Des carrefours permettaient aux responsables de mieux saisir ces aspects du monde d'aujourd'hui : ce monde, dans un de ses aspects, est-il celui que moi, malade, je vois ? Quelles répercussions a ce monde sur nous, sur le Mouvement ? Comment pouvons-nous être présents au monde ? Et la mise en commun permettait à M. l'abbé Boucher de rappeler ses conclusions en application des échanges et apports des carrefours.

Monseigneur l'Evêque nous faisait l'honneur d'une visite en fin de journée.

Une veillée récréative entre nous mettait de la bonne humeur dans la maison.

⁂

Le lundi était consacré au compte-rendu de la campagne d'année qui s'est passée en trois trimestres au niveau des équipes de secteur : regarder — agir — présence agissante du Mouvement. *M. Pierre Quéméner* présentait ce travail devant 80 responsables et aumôniers. Les équipes de secteur se sont réunies, ont envoyé des compte-rendus, et ce travail est bon. Question par question, c'est la relation de tout ce qui se dégage des 34 compte-rendus ; et l'après-midi, les carrefours permettaient des échanges intéressants à partir d'un compte-rendu donné à chaque carrefour.

Celui des aumôniers se déroula avec la participation de *M. le vicaire général Le Floch*, qui conclut la mise en commun. En référence au décret sur l'Apostolat des Laïcs, il nous donna le sens de notre mission d'évangéliser et la place du mouvement dans l'Eglise ; c'est un témoignage collectif : « on vit les mêmes réalités que d'autres malades et infirmes, mais on veut les vivre dans la foi... Il faut que les autres découvrent l'Eglise dans nos vies et notre façon d'agir... L'attention à la vie est une attitude religieuse : c'est l'attitude même de Dieu, attentif à sa création... A nous de découvrir où et comment Dieu est agissant, de discerner les signes que Dieu est accueilli davantage, d'aider les autres à accueillir Dieu... ». Souvent nous faisons comme le lévite de la parabole du Samaritain : nous passons à côté de beaucoup de personnes *sans voir* et sans *agir*.

La campagne d'année nous aura fait prendre conscience davantage de cette nécessité d'être attentifs (le regard) et d'agir.

⁂

Le mardi, *M. l'abbé Kervel*, aumônier diocésain, a présenté la nécessité de l'action communautaire par le travail en équipe : « un groupe de personnes animées d'un idéal commun, poursuivant un même but, apportant ensemble leurs richesses pour atteindre ce but selon leur idéal ». Pas d'équipe sans esprit d'équipe... et il y a des difficultés... Ceci est valable pour les équipes de secteur et doit être vécu mieux dans et par le Foyer. Pas d'équipe sans responsables, sans se sentir vraiment responsables de ses frères et de l'évangélisation des malades et infirmes.

Il y eut ensuite quelques échanges sur les questions déposées dans la « boîte à questions », relatives à la campagne d'année, aux problèmes des jeunes, à celui des hommes, à la vie du Foyer, à l'ouverture missionnaire du Mouvement.

Les conclusions ? chacun a vu qu'à partir du travail fait et mieux assimilé au cours de la session, notre travail continue. Nous repartons plus riches, mais nous devons partager nos richesses. En pratique, que le travail d'équipe se fasse, que l'esprit fraternel soit notre dénominateur commun : « il faut que les autres découvrent l'Eglise dans nos vies et notre façon d'agir ».

Que dire de tout ce qui a entouré la session ? Accueil des religieuses. Accueil de la paroisse. Accueil du clergé.

Tout fut bon et c'est avec regret que chacun a quitté ce hâvre de paix, de joie, de travail et d'amitié. Ce qu'il y a d'amusant mais vrai, c'est qu'on n'en finissait pas de se dire merci : les responsables aux responsables diocésains et vice-versa, les malades aux religieuses et vice-versa : c'était la vraie communauté et on aurait pu dire : voyez comment ils s'aiment ! »

P. Q.

● *LE CERCLE S. JEAN BAPTISTE*, 3, rue de l'Abbaye, Paris 6e, organise divers cours par correspondance : Ecriture Sainte, Missiologie, Marxisme, Monde technique, Athéisme...

A partir d'octobre 1967 il présente un cycle renouvelé sur *les psaumes* (ps. du roi, du règne de Yahvé, actions de grâces, etc.), le cours dégage le contenu universaliste et missionnaire de cette prière de l'Eglise et de cette prière des siècles. Instrument de travail recommandé aux âmes consacrées et à tous les chrétiens avides de vie intérieure.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE — ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tel. 44 68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETE ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET

Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs

Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions

QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. **12.33**
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Session des Aumôniers J.O.C.
Direction des Communautés
Union des Religieuses Enseignantes
Mission étudiante de Rennes
Direction de l'enseignement (Directeurs)
Registres paroissiaux
Conférences à Quimper sur Isaïe
Aides au Prêtre
Journées nationales

L'écoute en commun de la Parole de Dieu
Le second pèlerinage à Lourdes
Nos pardons de l'été
Nouvelles et Lectures

N° 4 138 (82e année) — 6 octobre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès
BREST - EXTENSION
Immobilier Commercial
Administration d'immeubles
Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

SESSION DIOCÉSAINE DES AUMONIERS J.O.C.-J.O.C.F.

La session diocésaine des aumôniers J.O.C.-J.O.C.F. aura lieu à Guidel (Maison Familiale de Vacances), **du dimanche soir 5 novembre au mercredi 8 à 17 h.**

Elle sera centrée cette année autour du thème de **l'Action de masse :** ce qu'elle est ; la place respective du militant et du prêtre ; l'action de masse et les jeunes du monde ouvrier en école. La session sera animée par le P. Le Berre, professeur au Grand Séminaire, et le P. Vandewynckèle, aumônier national J.O.C.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS

Les documents concernant l'organisation des **sessions** du jeudi pour les supérieures et le calendrier des **récollections** du trimestre ont été adressés aux Communautés, au début de la semaine. Celles qui ne les auraient pas recus sont priées de le signaler à la Direction des Communautés (Secrétariat).

UNION DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

La prochaine journée U.R.E. se tiendra au **Grand Séminaire de Quimper le samedi 11 novembre.** M. l'abbé Jullien, professeur au Grand Séminaire, y étudiera le thème : « L'Eglise et la femme ». Les précisions utiles seront données ultérieurement.

MISSION ETUDIANTE DE RENNES

Comme tous les ans, **une Session de préparation à la vie universitaire est organisée par la Mission Etudiante de Rennes.** Elle a lieu **du 11 octobre (soir) au 14 (midi),** 13, rue Martenot, à Rennes.

Par l'intermédiaire des aumôniers de Lycée, des professeurs de l'Enseignement Catholique et des mouvements d'Action Catholique, des circulaires ont été adressées aux élèves de l'Enseignement Secondaire ou Technique rentrant en Faculté à Rennes, qui seraient intéressés par cette Session.

L'entrée dans la vie étudiante est une étape importante qui mérite d'être préparée, d'autant plus que l'Aumônerie Etudiante a souvent constaté un manque d'information sur cette préparation. Aussi est-il demandé à tous les prêtres et à toutes les personnes qui connaissent de futurs étudiants de les informer sur cette Session, par les moyens qu'ils jugeront les meilleurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Les Directeurs et Directrices de tous les ordres d'enseignement sont convoqués à l'une des réunions suivantes :

— **A Quimper,** Auditorium du Likès : le jeudi 12 octobre à 14 h. 30, pour les Directeurs et Directrices des cantons de Carhaix, Châteauneuf, Crozon, Douarnenez, Pleyben, Pont-Croix et Pont-l'Abbé.

— **id. :** le vendredi 13 octobre à 17 h. pour les autres.

— **à Lesneven,** Notre-Dame de Lourdes : le samedi 14 octobre à 17 h.

— **à Quimperlé,** La Retraite : le mardi 17 octobre à 17 h.

— **à Brest,** Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, Kérinou : le vendredi 20 octobre à 17 h.

— **à Morlaix,** Le Porsmeur : le mardi 24 octobre à 17 h.

REGISTRES PAROISSIAUX

Il est urgent de faire connaître les modifications que l'on désirerait apporter aux registres paroissiaux. Ecrire **avant le 15 octobre.**

CONFÉRENCES SUR ISAIE

Une série de conférences sur le livre du prophète Isaie auront lieu à **Quimper,** salle municipale, place Toul-al-Laër, à 20 h. 30, aux dates suivantes : **26 octobre ; 9 et 23 novembre ; 7 décembre ; 11 et 25 janvier ; 8 et 22 février ; 7 et 21 mars.**

On se propose d'aborder les points suivants : le livre d'Isaïe ; L'homme et son temps ; Le récit de l'appel du prophète ; Le prophète de Jérusalem ; Le livre de l'Emmanuel ; Israël et les nations ; Quelques aspects majeurs du message d'Isaïe ; Isaïe et le Nouveau Testament.

AIDES AU PRÊTRE

La retraite des Aides au Prêtre du Nord-Finistère aura lieu à **la Retraite de Lesneven du mardi matin (10 h.) 17 octobre au jeudi soir (16 h. 30).** Elle sera prêchée par M. l'abbé Kerléguer, aumônier de la Retraite. Les Aides voudront bien s'annoncer à Madame la Supérieure de la Retraite.

C'est de tout cœur que nous remercions les prêtres qui aideront leurs Aides à prendre part à ces journées de réfection morale et spirituelle.

JOURNÉES NATIONALES

La journée nationale des Aveugles a lieu dimanche prochain 8 octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 8 octobre, 21e dimanche après la Pentecôte. Lundi 9, S. Jean Léonardi. Mardi 10, S. François Borgia. Mercredi 11, La Maternité de la B. V. Marie. Jeudi 12, Bx Charles de Blois. Vendredi 13, S. Edouard le Confesseur. Samedi 14, S. Calixte, pape et martyr. Dimanche 15, 22e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Rogel*, de Plouhinec. *Mme Le Roux*, de Quimper, sœur de M. le chanoine Balbous, official. *M. François Le Bihan*, de Brest.

● *RADIO-VATICAN, EMISSIONS FRANÇAISES.* — Pour le mois d'octobre 1967 :

Tous les jours à

12 h. 45 sur 41,38 31,10 25,55 et 196 mètres
15 h. 30 sur 31,10 25,55 19,84 et 196 mètres
20 h. 15 sur 48,47 41,38 31,10 et 196 mètres
21 h., Chapelet sur toutes les ondes.

Dimanche à

10 h. 30 et 17 h. 15, Sainte Liturgie Orientale.
22 h. 15, Concert de musique religieuse enregistrée.

Jeudi à

17 h., Concert de musique religieuse enregistrée.

Programme quotidien (20 h. 15, et répétition le lendemain à 12 h. 45).

Dimanche 1, Le Pape et le Synode. Lundi 2, Premiers travaux du Synode. Mardi 3, Evêques et missions. Mercredi 4, Rentrée scolaire et catéchisme. Jeudi 5, La musique sacrée. Vendredi 6, Editorial de Rome. Samedi 7, Semaine catholique dans le monde.

Dimanche 8, Paroles pontificales. Lundi 9, Seconde semaine du Synode. Mardi 10, Activités missionnaires. Mercredi 11, Congrès mondial de l'Apostolat des laïcs. Jeudi 12, Synode et Congrès. Vendredi 13, Editorial de Rome. Samedi 14, L'Eglise aujourd'hui.

Dimanche 15, Paul VI nous parle. Lundi 16, Eglise en dialogue. Mardi 17, Communautés chrétiennes en mission. Mercredi 18, Paul VI et le laïcat. Jeudi 19, Travail liturgique. Vendredi 20, Editorial de Rome. Samedi 21, Tour d'horizon sur l'Eglise.

Dimanche 22, L'Angelus place Saint-Pierre. Lundi 23, Le Progrès et le Culte de Dieu. Mardi 24, Missions à travers le monde. Mercredi 25, Audience pontificale. Jeudi 26, Les nouveaux livres du mois. Vendredi 27, Rétrospective du l'Expo 1967. Samedi 28, Nouvelles de chrétienté.

Dimanche 29, Synode et Canonisation du Bienheureux Bénilde. Lundi 30, L'assemblée des évêques. Mardi 31, Catéchistes en mission. Mercredi 1er, La Toussaint à Rome. Jeudi 2, Chants liturgiques. Vendredi 3, Editorial de Rome. Samedi 4, La vie de l'Eglise cette semaine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Note sur l'écoute en commun de la Parole de Dieu

Cette note, depuis sa parution dans la « S. R. de Poitiers » le 14 novembre 1965, a été reproduite ici ou là. Un certain nombre de lecteurs, cependant, souhaitent sa publication ici.

Dans un certain nombre de rencontres, les prêtres réservent un temps pour prendre contact avec la Parole de Dieu. Sous des noms divers (lectio divina, lecture de la Bible, etc.), il y a une réalité : l'écoute en commun de la Parole de Dieu. La note que nous publions apporte des précisions sur la manière d'envisager cette « écoute ». Elle a été élaborée, en 1964 et 1965, au mois sacerdotal de Lormoy. Elle pourra aider à mieux saisir l'esprit de cette forme de prière.

I. — Définition

Il s'agit d'une « *écoute en commun de la Parole de Dieu* ». Ce seul mot « écoute » suppose une attitude intérieure de réceptivité. C'est moins un climat de discussion que d'accueil.

1) Une *écoute* suppose une *proclamation*. Celle-ci se fait par la lecture d'un texte biblique. Si nous mettons l'accent sur *l'écoute* plus que sur la lecture, c'est parce que nous avons conscience que la Parole de Dieu est adressée aux chrétiens ainsi réunis :

— sous la forme d'une lecture proprement dite ;
— mais aussi sous la forme de l' « interprétation » ou de la « révélation » (I Cor. XIV, 26) qui découle pour chacun de l'audition.

2) C'est une écoute *en commun :* des croyants se réunissent, au nom de Jésus-Christ, pour l'écouter. Du fait que cette écoute est celle d'un groupe — d'une communauté — il se *passe quelque chose de spécifique :*

— la Parole de Dieu est adressée à des croyants par d'autres croyants. En l'occurrence, ceux-ci sont des ministres de la Parole, mais, ici, ils n'interviennent pas comme tels ;
— la Parole de Dieu a un effet de *cohésion* du groupe, au niveau de la foi de ce groupe et de chacun de ses membres.

3) C'est une petite *célébration privée* de la Parole de Dieu.

II. — Préparation

En pratique, nous nous trouvons en face de deux opinions :

1) Selon la première, mieux vaut ne pas connaître d'avance le texte biblique et se mettre « sous le coup » de la Parole de Dieu, qui est dite d'une façon abrupte alors qu'on ne s'y était pas spécialement préparé.

2) Selon la seconde, il est préférable de connaître d'avance le texte biblique. Cela permet de le préparer et de se préparer.

En toute hypothèse, le choix du texte (assez court) peut être guidé :
— par le temps liturgique ;
— par les événements vécus par le groupe ;
— par ses préoccupations actuelles.

III. — Déroulement

L'écoute de la Parole se déroule dans un climat de *recueillement.* Comme une prière.

1) La *lecture* du texte biblique.

L'un des membres du groupe lit lentement le texte, en s'efforçant de le « faire parler ». Tout le monde est dans un comportement recueilli.

2) *L'écoute individuelle en silence.*

Après cette lecture, on se tait ensemble, pendant cinq à dix minutes. Il s'agit, pour chacun, de *recueillir ce qui lui vient au « cœur »* à l'audition de la Parole (cf. Hébreux, IV, 12-14). C'est telle phrase qui *me* « dit » quelque chose, ou bien une expression ou un mot. Je n'ai pas à me dire : est-ce cela, ou non ? Il suffit de prendre ce qui vient, dans ce contact de foi et silencieux avec la Parole : elle pénètre à l'intime du cœur celui qui est prêt à l'écouter. Il y a donc des chances pour que ce soit « ça » que Dieu veut ME DIRE ET DIRE, PAR MOI, A D'AUTRES, AUJOURD'HUI, aussi simple et sans importance apparente que ce soit.

3) *L'expression verbale.*

Il ne s'agit plus d'expliquer aux confrères un passage de l'Ecriture, mais d'exprimer, en présence de mes frères, *ce qui m'est venu au « cœur ».*

Le meilleur moyen, au moins, dans les temps où l'on s'apprend, est le « tour de table ». Sur l'indication de celui qui anime la réunion (c'est-à-dire le lecteur, ou un autre), chacun dit ce qu'il a à dire et *qui touche son existence aujourd'hui.*

Le ton n'est pas celui d'une prière adressée au Seigneur : « Seigneur, vous me faites comprendre que... », mais plutôt celui d'une parole en direction de frères réunis au nom du Christ.

Cette parole n'est pas une parole « pieuse ». Elle est *l'expression d'une expérience de la Parole de Dieu* entendue en ce moment-ci. C'est pourquoi elle prend plutôt l'allure de la *confidence fraternelle, amicale : « ce qui m'a frappé »*, ou bien *« ce qui m'apparaît »* ou *« il me semble que »* ou *« ce que le Christ me fait comprendre »* ou toutes expressions analogues.

Il se peut que cette expression personnelle comporte une interrogation, sur laquelle on pourra revenir, une fois que chacun se sera exprimé, mais seulement alors, afin de ne pas détruire le climat religieux.

L'expression individuelle de tous est importante. Il convient d'être bref et de s'exprimer en toute simplicité, compte tenu du temps dont on dispose.

Il n'y a pas de discussion. Ce qui est recherché, c'est l'expression de la foi de chacun.

Il se peut que les derniers du « tour de table » estiment ne pas avoir grand-chose à ajouter à ce qui a été dit avant eux. Comme

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cela n'est pas toujours le tour des mêmes à être les derniers, chacun comprendra cette situation. Aussi faut-il, sans se laisser dominer par cette impression que tout a été dit, exprimer ce que l'on pense. Il est habituel de constater que, *même si c'est la même chose, c'est différent...* (cela est vrai d'ailleurs, pour toute réunion). Il y aurait manque à gagner pour tout le monde, à ne pas exprimer un point de vue, si modeste apparaisse-t-il à celui qui l'exprime.

Cette expression individuelle reste libre. Il se peut que, pour une raison valable, quelqu'un ne veuille rien dire. Cela reste l'affaire de chacun.

Après l'expression verbale de chacun, il peut y avoir profit à garder quelques secondes de silence. Il s'agit de « ponctuer » l'échange.

Une fois assurée l'expression de chacun, il se peut que l'on désire revenir sur telle chose qui a été dite :

— soit pour son compte personnel ;
— soit pour le compte de celui qui a parlé ;
— soit pour le compte du groupe.

Mais on n'oubliera pas alors que l'esprit de cette « écoute de la Parole » est que l'on reste dans le ton de *l'écoute*, tel qu'on vient de le dire, et que l'on n'engage pas, à ce moment, une *discussion*, dont l'intérêt peut être certain, mais que l'on aura avantage à reprendre après ou ailleurs.

IV — La collecte

Il serait souhaitable qu'à la fin, une prière, une « collecte » soit faite par l'un des membres du groupe, désigné avant de commencer. Au cours de la célébration, il remarque ce qui est dit. A la fin, il reprend, sous la forme d'une collecte, ce qui a été exprimé (reprise brève) : il prie au nom du groupe, dont il exprime les aspirations et les pensées.

On peut aussi terminer par une collecte choisie dans les textes liturgiques, ou bien en faisant les deux, collecte spontanée, et collecte liturgique.

Si l'on préfère, la collecte est remplacée par un chant.

Remarques

Ainsi expliquée, l'écoute de la Parole apparait mieux comme originale par rapport :

1) à la « lectio divina » telle que l'entend, jusqu'ici, la tradition chrétienne, notamment monastique : lecture méditée, individuellement, de la Parole de Dieu.

2) à l'homélie. Dans l'homélie, c'est un ministre de la Parole qui intervient, comme tel, dans un acte ministériel, à l'intention et au service du peuple de Dieu assemblé.

De ce fait, la différence avec l'écoute de la Parole apparait. Mais il est vrai que l'écoute de la Parole peut être un moyen, entre autres pour le miinstre, d'exercer son ministère avec un souci plus grand de témoignage d'une Parole à laquelle il croit personnellement.

3) à la revision de vie. Dans la revision de vie, on part, non pas de la Parole de Dieu, mais d'un fait de vie, que l'on examine longuement, et à partir duquel on se réfère à la Parole de Dieu.

Il est vrai que dans l'écoute de la Parole, on rejoint la vie, en ce sens que l'on ne fait pas de considérations abstraites. S'il y a ressemblance avec la revision de vie, c'est donc seulement en ce sens que, ici et là, quelqu'un se met en cause personnellement, sans se réfugier derrière des idées ou des propos pieux.

Peut-être dans certaines réunions de prêtres, l'écoute de la Parole pourra-t-elle être plus facilement introduite, que la revision de vie, et, peu à peu, y conduire.

4) à la méditation en commun. L'écoute de la Parole se rapproche de la méditation en commun. Mais dans la méditation, l'accent est mis sur la prière personnelle que chacun fait en présence des autres, sans avoir nécessairement le souci de leur communiquer quelque chose d'une expérience personnelle.

« Vivante est la Parole de Dieu, efficace et plus incisive qu'un glaive à deux tranchants, elle pénètre jusqu'au point de division de l'âme et de l'esprit, des articulations et des moëlles, elle peut juger les sentiments et les pensées du cœur. Aussi n'y a-t-il pas de créature qui reste invisible devant elle, mais tout est nu et découvert à celui à qui nous devons rendre compte ». (Héb. IV, 12-14).

« Le Concile veut être le réveil printanier d'immenses énergies spirituelles et morales, plus ou moins cachées au sein de l'Eglise... Au Christ vivant, répond l'Eglise vivante... Une étude plus assidue et une dévotion plus grande envers la *Parole de Dieu* seront certainement la base de ce renouvellement ». (Paul VI, discours d'ouverture de la 2e Session du Concile, 29 septembre 1963).

● *RETRAITE DE FOYERS.* — Les Equipes Notre-Dame organisent une retraite dont elles seraient heureuses de faire profiter tous les foyers : *du vendredi* 20 *octobre* (19 *h.*) *au lundi* 23 (19 *h.*), au Manoir du Ris, Kerlaz (Tél. 105 à Douarnenez) ; elle sera prêchée par le *R. P. Chapel,* s. j. Théme : « Passage à l'homme nouveau ».

Pour les inscriptions et tous renseignements : P. et C. Patarin, Penanros, Landerneau (Tél. 4.70).

● *PÈLERINAGE INTERNATIONAL DES POLIOS A LOURDES.* — Du 24 au 30 septembre 1968 se tiendra le premier pèlerinage international des Polios à Lourdes : polios (respiratoires, grands paralysés, légers), familles des polios, brancardiers et hospitalières, autres pèlerins. Pour les polios, gratuité totale du transport et du logement (une souscription nationale est ouverte à cet effet) : s'inscrire dès maintenant (inscription de principe) au Secrétariat général du pèlerinage international des Polios, 6, rue Léopold Lallement, 54 - Nancy.

● Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quatre mille pèlerins à Lourdes

(17-23 Septembre 1967)

Quatre-mille-cent-dix pèlerins, ça se voit. Ça engorge les portillons au départ et à l'arrivée. Ça fait des trains immenses, plus longs que les quais de nos gares de fin de ligne. Ça encombre les souterrains, mal éclairés et mal balisés, de la gare de Lourdes. Ça n'entre pas dans le Rosaire, mais seulement à Pie X. Ça doit se scinder, pour survivre, en jeunes, très jeunes et moins jeunes.

Les plus jeunes (8 à 14 ans), avec l'*abbé Minou*, de Bannalec, ont fait dans la joie, le bruit et le recueillement

— une visite commentée de l'Exposition Missionnaire.

— une marche, le mardi après-midi, par groupes de 5-6 enfants avec un responsable (laïc, religieuse ou aumônier) vers la Cité-Secours : « Comment diras-tu à tes amis que tu as pensé à eux ? As-tu fait connaissance à Lourdes avec d'autres de ton âge ? Qu'as-tu remarqué ici à Lourdes ? Parles-tu à Notre-Dame et au Christ quand tu es à la Grotte ? As-tu des « oui » à présenter à Dieu ? » La mise en commun s'acheva sur une prière à partir des merveilles découvertes à Lourdes et de l'évangile de l'Annonciation, et fut suivie de la visite de la Cité-Secours.

— un chemin de Croix dans la montagne, le mercredi après-midi.

Mais... qu'il n'est pas facile de décider les parents à se séparer de leurs enfants !

Les jeunes de 14 à 25 ans (et au-delà) eurent, avec *les abbés Gourvès* et *Biannic*,

— un chemin de Croix dans la montagne, le mardi matin, suivi d'une célébration pénitentielle à la Basilique supérieure,

— la route de Bartrès, le mercredi après-midi : marche avec silences et prière commune, halte pour étudier un questionnaire (« Qu'est-ce qui nous a frappés à Lourdes ? Avons-nous reconnu les signes que nous fait le Christ ? En réponse à cet appel, comment allons-nous changer notre vie de tous les jours ? »). La mise en commun, excellente, eut ses prolongements jusque dans la prière du voyage retour.

— une messe à la Salle Mgr Laurence le jeudi matin.

Mais... que les paroisses lâchent difficilement les jeunes de leurs groupes !

Les adultes firent : le mardi après-midi, leur chemin de Croix, contrarié par la pluie, qui retint des prêtres à l'hôtel ; le mercredi après-midi, leur Heure Sainte au Rosaire (enfin ! quelle bonne acoustique) ; le jeudi matin, leur prière pour les morts à Pie X ; ils eurent leurs réunions de réflexion avec l'*abbé Le Lay*.

Mais... comment trouver le lieu de la réunion entre les salles Mgr Laurence, Mgr Schraeffer, Mgr Poirier, Mgr Sempé... ? Messieurs de Lourdes, nous ne connaissons pas tous ces gens !

Les malades — parmi lesquels *Mère Renée*, qui a tant fait pour eux à Lourdes — eurent leurs cérémonies propres à la Grotte, à Sainte-Bernadette, etc..., grâce à l'Hospitalité et au concours bénévole de pèlerins jeunes ou âgés. *M. l'abbé Marzin*, curé de Saint-Marc, était leur prédicateur ; *M. Pierre Quéméneur*, président diocésain de la Fraternité catholique des Malades, l'animateur ; *MM. Kervel, Salaun* et *Le Rue*, les aumôniers.

Mais... pourquoi nous imposer une Heure Sainte distincte pour eux et pour le reste du pèlerinage ?

Nous nous retrouvâmes ensemble pour : l'arrivée à la Grotte le lundi à 14 heures, avec la prédication d'emblée riche, simple et si avenante de *M. le vicaire général Abiven ;* la messe concélébrée à Pie X le mercredi matin avec Albi, les Italiens, les Irlandais, etc. (et un solo de l'*abbé Abjean*, nouveau vicaire à Landerneau, au... graduel, ô hérésie liturgique !) ; la messe - procession - adieux du vendredi matin : heureux d'avoir été si bien écouté pendant tout le pèlerinage, le prédicateur nous donna tout notre content, et même un peu plus, — mais il fallait que *M. le chanoine Hélou* « dégage » la Grotte des Italiens qui l'occupaient.

Mais... pourquoi les Sanctuaires font-ils obstacle à la concélébration de tous les prêtres qui le veulent aux messes mêmes de leur pèlerinage ? la concélébration avec présence active du peuple est manifestation de l'Eglise diocésaine.

Monseigneur l'Evêque, à la cérémonie d'adieux, remercia les artisans de cet excellent pèlerinage, se félicita du nombre croissant des pèlerins de Lourdes, et tira les conclusions pour la vie familiale et professionnelle, pour la vie paroissiale et diocésaine.

La joie et l'amitié furent le lot de tous les pèlerins, du confortable hôtel Ste-Rose (et du Saint-Sacrement réunis !) au modeste mais sympathique pavillon PAX CHRISTI pour les jeunes. Quant au soir d'un pèlerinage on se prend sur le quai à faire des signaux d'amitié aux wagons qui défilent, cela en dit plus long que tous les discours...

● *L'ANNUAIRE CATHOLIQUE DE FRANCE* (18e *année*). — L'Annuaire qui vient de paraître présente entre autres modifications importantes (par rapport aux 17 années précédentes), les nouvelles limites des régions apostoliques, l'adresse des séminaires regroupés, les nouvelles constitutions des instituts religieux, l'organigramme de l'Enseignement Catholique, les foyers et aumôneries d'accueil, ainsi que toutes les maisons hospitalières spécialisées, et la liste de toutes les paroisses desservies par le Clergé. Prix : 60 frs + 5 frs de port ; Publicat, 17, boulevard Poissonnière, Paris 2e.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LEON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos pardons de l'été

Les vacances, puis les longueurs de l'officiel (ne nous plaignons pas, elles sont enfin sorties, ces nombreuses nominations !) ont empêché la SEMAINE RELIGIEUSE de rendre compte à temps des pardons diocésains. Ce serait pourtant dommage de les passer sous silence. Non pas tellement pour dire que

— Sainte-Anne-la-Palud fut présidé par *Monseigneur Ferrand*, archevêque de Tours, avec homélie de *Monseigneur Soubigou*, prélat de Sa Sainteté, en présence de *Monseigneur Boussard*, évêque de Vannes, de *Monseigneur l'Evêque*, de *Monseigneur l'Auxiliaire*... et d'une délégation japonaise conduite par *M. Takeshi Shimano*, maire de Sendaï ;

— Le Folgoët le fut par *Monseigneur Pourchet*, évêque de Saint-Flour, entouré de *Monseigneur l'Evêque*, de *Monseigneur l'Auxiliaire* et du *Révérend Père Abbé de Landévennec* ; avec homélie de *M. l'abbé Crozon*, supérieur de l'Institution Saint-François de Lesneven.

— Les Portes, La Salette, Rumengol, Kernitron, Penhors attirèrent les pèlerins habituels,

— et que les pardons plus modestes, comme Combrit en Cornouaille ou Kernilis dans le Léon, furent plus vivants que jamais.

Cela, qui a son importance, les quotidiens l'ont dit avec plus de détails et d'éloges (mérités). Mais regardons plutôt la permanence et l'évolution de nos pardons. Déjà en 1965, la SEMAINE RELIGIEUSE avait (le 17 septembre p. 551, le 22 octobre p. 637, le 5 novembre p. 684) fait un « retour sur les pardons », qui avait déconcerté par la divergence des opinions exprimées et provoqué un courrier des lecteurs démentant la stupide légende d'après laquelle on ne lirait pas la « S. R. ».

Où en est-on deux ans après ?

Des plus grands pardons avec leurs multiples soutanes violettes aux plus modestes présidés par un « simple prêtre », les pardons ont encore fait cet été les colonnes des journaux (parfois même à la une, pas toujours heureusement) et le bonheur des touristes : des Plouhinécoises du Morbihan sont même venues, en beaux atours, sauver la procession du Folgoët. L'ordre marque un net progrès chez les estivants : il semble révolu le temps où il fallait à Sainte-Anne-la-Palud faire une police peu agréable le long de la procession ; mais la tenue ... vestimentaire posera sous peu d'autres questions.

Les pardons ont-ils fait aussi le bonheur des pèlerins ? Réponse bien difficile, tant les désirs des anciens et des jeunes diffèrent (ce sera certainement la croix des responsables dans les années qui viennent).

Les foules sont au moins aussi nombreuses que par le passé. La nuit, surtout des foyers et des jeunes (ceux-ci parfois bien bruyants). Le jour, un peu ou plutôt beaucoup de tout. On se confesse tout autant, on communie bien plus. Un trait de plus en plus net : les pèlerins deviennent plus exigeants pour les offices et ne craignent pas de dire leur sentiment sur les grands et les petits pardons.

Les offices de la nuit restent difficiles. L'ambiance y est généralement excellente (pas toujours dès le début, en plein air) ; mais les inconvénients de cérémonies mal reliées entre elles sont plus ressenties que naguère : la procession aux flambeaux, la veillée et la messe coexistent

plus qu'elles ne marquent une progression, et les modifications d'horaire tentées ici ou là gênent les confessions. Au passage, signalons pour la veillée la recherche de tel pardon paroissial en milieu peu pratiquant dans la ligne des «son et lumière ».

Les messes du matin font problème pour un nombre grandissant de fidèles et de prêtres. D'abord, ces messes multiples à des autels juxtaposés : naguère elles réjouissaient la sensibilité religieuse, aujourd'hui elles la heurtent. Ensuite, l'animation déficiente des messes célébrées au maître-autel au début de la matinée, à midi et le soir : comparées aux cérémonies « officielles », elles paraissent négligées dans leur animation, abandonnées par la prédication, célébrées dans le désordre, décentrées sur la seule communion au détriment du sacrifice de louange. Cela, de nombreux pèlerins le disent et un certain nombre d'estivants l'écrivent. Vraies ou fausses, ces critiques révèlent un nouvel état d'esprit dont il faudra bien tenir compte.

Le silence s'effrite dangereusement dans nos sanctuaires (comme à la Grotte de Lourdes) ; des prêtres et des religieuses, malheureusement, n'en sont pas les derniers responsables.

En revanche, les progrès de la liturgie en français sont évidents : les dialogues sont plus denses et plus nets, les prières plus fermes, les chants plus fournis. Les vêpres en français, qui ne firent pas l'unanimité à leur instauration en 1965, en sont peut-être maintenant le plus éclatant témoignage, tant à Sainte-Anne-la-Palud qu'au Folgoët et à Rumengol. On est heureux de constater cette évolution rapide, lorsqu'on partage la ferme et tranquille assurance que demain la liturgie se fera dans la seule langue populaire (n'en déplaise au P. Lelong, de la Radio !).

Le salut du Saint-Sacrement n'est plus escamoté comme par le passé : il tend à devenir un temps de prière méditative et d'action de grâces. Mais la communion à la grand-messe demeure difficile et trop longue : malgré tous les efforts des recteurs des sanctuaires et les progrès réalisés, la situation n'est pas meilleure qu'en 1965, car les communions continuent de croître en nombre.

Incriminer le clergé responsable des sanctuaires pour les défaillances serait injuste : combien les aident de leur personne ou de leurs remarques positives ? Ce serait aussi faire fausse route : en fait, le diocèse tout entier, dans ses paroisses et ses services, ne prend pas assez au sérieux ses pardons et ses sanctuaires. Et cependant, ces sanctuaires offrent des atouts pastoraux : leur situation sur (ou tout à côté) les grands axes touristiques des estivants d'été ou des promeneurs du dimanche (Le Folgoët entre Brest et la mer ; Rumengol au carrefour du Faou ; Sainte-Anne-la-Palud entre la Pointe du Raz, Locronan et la presqu'île de Crozon ; etc...) ; leurs prêtres disponibles pour une conversation ou un conseil ou une confession ; leur implantation géographique favorable à leur choix comme point de rassemblement d'une marche ; leurs pardons propices à l'action de la grâce...

Un travail de réflexion sur les pardons est en cours : que chacun l'aide de ses suggestions, de ses conseils, de ses critiques et de ses éloges ! Merci d'avance !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ÉLECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, **BREST** - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET

Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars — Véhicules Neufs
Annexe : Route de Bénodet — Service Occasions
QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poèles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Dimanche missionnaire
Préparation au service militaire
Centre de Préparation au mariage, Brest

Orientations pour l'année de la Foi
Pour notre réflexion sacerdotale

N° 4 139 (82e année) — 13 octobre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 44-13-87 - Mestriden Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

DIMANCHE MISSIONNAIRE

Le dimanche missionnaire tombe cette année le dimanche 22 octobre, l'avant-dernier dimanche d'octobre. Les paroisses ont reçu de l'Union Pontificale missionnaire un dossier de documentation et de suggestions.

Deux articles de la « Semaine Religieuse » du 22 septembre, sur les prêtres « Fidei donum », pourraient être aussi utilisés.

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

— A Lesneven

Deux journées de préparation au service militaire sont organisées à la Maison de la Retraite de Lesneven **du lundi soir 23 octobre (19 h.) au mercredi soir 25 (16 h.)** pour les jeunes partant en novembre et décembre (erreur de dates à rectifier sur les tracts).

Les deux journées ne forment qu'un tout. Les participants voudront bien en tenir compte.

— A Quimper

Une demi-journée de préparation au service militaire est organisée, **le samedi 28 octobre, de 14 à 20 h.,** à la Retraite, rue Verdelet.

CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE, BREST

Les réunions de la 1re session du Centre de Préparation au Mariage de Brest auront lieu les 11, 18, 25 octobre, 2, 8, 15 novembre, à **20 h. 45,** au 40, rue Jules-Ferry.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 15 octobre, 22e dimanche après la Pentecôte. Lundi 16, Apparitions de S. Michel archange au Mont Tombe. Mardi 17, Ste Marguerite-Marie Alacoque. Mercredi 18, S. Luc, évangéliste. Jeudi 19, S. Pierre d'Alcantara. Vendredi 20, S. Jean de Kenty. Samedi 21, S. Conogan, évêque. Dimanche 22, Anniversaire de la dédicace de la Cathédrale S. Corentin (et dimanche des Missions).

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Kéraval,* de Quimper. *Mme Kérouanton,* de Lanhouarneau, mère de M. l'abbé Yves Kérouanton, vicaire à Scaër.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Orientations pour l'année de la Foi

Il ne faut pas se méprendre sur le sens de cette « année de la Foi » demandée par Paul VI.

La vie de la foi, la prédication de la foi sont la mission permanente de l'Eglise. L'année 1967-1968, dans le développement continu de cette mission à travers les âges n'est exceptionnelle qu'en raison de circonstances. Elle commémore le 19e centenaire de la mort des Apôtres et elle attire notre attention sur le devoir urgent de conserver dans toute sa pureté le dépôt de la Foi et de le transmettre à tous les hommes, en un temps où l'athéisme et l'indifférence les menacent.

Il ne s'agit pas, pour nous, d'organiser seulement quelques célébrations ou fêtes spectaculaires, ni de demander à nos fidèles quelques prières supplémentaires. Ces choses peuvent être utiles mais elles ne sauraient nous donner bonne conscience. Il s'agit plus profondément de nous enraciner plus avant dans la Foi, par la méditation, l'étude, la pratique de notre ministère, les échanges fraternels.

Les notations rapides qui suivent n'ont d'autre but que d'orienter cette recherche et de fournir, pour l'année qui vient, des thèmes de réflexion et d'échanges aux réunions de secteurs.

L'année de la foi est un appel aux prêtres :

Tout fidèle doit vivre et rayonner sa foi. Mais c'est la première fonction du prêtre d'annoncer l'Evangile (Décret sur le ministère des prêtres, n° 4). Il faut nous pénétrer de la conviction que la diffusion de l'Evangile dépend, pour une large part, de la qualité de notre vie et de notre témoignage. Aurions-nous le droit, sans risquer d'hypocrisie, d'être exigeants sur la foi de ceux qui nous demandent les sacrements si nous n'étions nous-mêmes soucieux de l'approfondir en notre propre cœur ?

Dieu est avec nous. Son alliance avec les hommes est éternelle. Le Saint Esprit travaille sans relâche à construire l'Eglise. *Là est notre confiance fondamentale*. Il faut qu'elle soit inébranlable.

Pour qu'elle devienne plus concrète, il est bon de regarder autour de nous les signes de la vitalité de l'Eglise : le renouveau liturgique, l'intérêt porté aux choses religieuses, les élites chrétiennes, le sens missionnaire. Au lieu de s'égarer dans des généralités, il faudrait mettre en commun, après avoir bien observé autour de nous, tout ce que nous pouvons noter comme signes de cette vitalité et comme appels à l'espérance dans nos paroisses, nos secteurs.

Le bilan ne sera complet que si nous voyons aussi les ombres, les dangers. Il faut d'abord être vrais, dociles aux faits. Ils nous invitent à la confiance et à l'action de grâces, mais nous appellent aussi à la prudence et à la vigilance.

Un livre doit bientôt paraître où Mgr Etchegaray a groupé les principaux enseignements de Paul VI sur la Foi. Un livre à méditer.

Quel sera le monde de demain ? Nul ne le sait. Que sera l'Eglise dans ce monde ? La foi nous donne la certitude qu'Elle « tiendra ». Ce qu'il y a de contingent en Elle, certains traits dont l'Histoire a chargé son visage changeront sans doute beaucoup. Sommes-nous « accrochés » au fondement de la Foi, à l'Eglise infaillible, assez pour accepter sans peur les changements qu'Elle approuve ?

Sommes-nous disponibles au monde qui vient et conscients d'avoir à lui infuser autant que nous pourrons les énergies de l'Evangile ?

Cette année nous stimule a l'étude

Dans le monde profane, aucun professionnel consciencieux ne voudrait exercer son métier avec l'acquis de ses premières études. Dans tous les corps de métier, on organise le « recyclage ». On voit des hommes nombreux qui, à tous âges, s'y soumettent avec joie, le sentant nécessaire.

Serions-nous les seuls à pouvoir nous dispenser d'approfondissement, de renouvellement ? Plusieurs moyens s'offrent à nous :

— la lecture : que lisons-nous ? Comment organisons-nous notre temps pour trouver la liberté intellectuelle d'étudier ?

— les stages... Ne pourrait-on pas déjà penser aux futurs stages de 1968 et s'y préparer ?

— les sessions diocésaines...

Elle nous invite a la prière, au contact avec le Seigneur

Un risque certain de notre époque c'est celui d'une certaine confusion entre le Royaume de Dieu et la construction du monde. L'aspect transcendant de notre vie risque de s'évanouir au profit des tâches terrestres. Des chrétiens peuvent en arriver à penser que la prière n'est pas « conversation avec Dieu » mais qu'elle est l'effort même que l'on déploie pour construire le monde. A la limite, le culte apparaîtrait comme une superstructure inutile. Il faut réagir pour retrouver les valeurs de recueillement, du contact familier avec le Dieu Vivant, le Dieu de l'Eucharistie, le Dieu de la Bible, le Dieu devenu notre Ami et qui nous appelle à son intimité.

Volontiers je recommanderai deux livres : « Comme s'il voyait l'Invisible » du Père Lœw et « Nous autres, gens de la rue » de Madeleine Delbrel.

Le Père Morel, aux dernières retraites, nous disait avec force : « La demi-heure d'oraison quotidienne est nettement insuffisante. Il faudrait trouver, en outre, chaque semaine, une demi-journée que l'on consacre à l'étude de la Bible et à la méditation ».

Concrètement, interrogeons-nous sur les retraites, sur les récollections, sur notre fidélité aux sacrements, sur la pratique, en nos réunions d'équipes, de la « lectio divina »...

Pour évangéliser, repérer les formes de l'incroyance.

Ce qui, dans les contacts, nous rend secs et juridiques, c'est que nous connaissons les règlements mais pas assez les hommes. Ce qui, dans nos réunions de prêtres, nous rend souvent discutailleurs, c'est que, par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une déformation invétérée, nous faisons des théories au lieu de regarder la vie. L'idéologie sépare ; les faits unissent. J'ai entendu parler d'un prêtre qui, déjà âgé, avait pris l'habitude de noter les conversations qu'il avait avec ses gens. Au bout de quelques mois, les paroissiens disaient : « C'est curieux comme M. le Curé prêche autrement qu'avant. Maintenant on le comprend bien mieux », Ils ne savaient pas le secret. C'était eux en réalité qui avaient transformé leur curé parce qu'il avait accepté de se mettre à leur école.

Nous en apprendrions beaucoup plus long sur les causes de l'athéisme et sur la façon de parler avec les indifférents, en les écoutant qu'en discutant dans l'abstraction.

Je voudrais que chaque prêtre, dans les dialogues de tous les jours, dans la rencontre des parents avant le baptême, ou celle des fiancés avant le mariage, essaie de savoir pourquoi tel homme a perdu la foi, ce qui l'a choqué dans l'Eglise, ce qu'il attendait dans le comportement du chrétien.

Cela ferait plus que de savantes théories pour changer notre pastorale et pour la rendre plus missionnaire. C'est le sens du concret qui nous manque le plus. Or ce sont des hommes concrets que nous avons à faire vivre de Jésus-Christ.

Nous sommes éducateurs de la foi.

C'est tout notre ministère que devrait être intérieurement transformé :

— *Notre prédication*, à condition que notre doctrine soit sûre et en même temps — c'est aussi nécessaire — que nous fassions toujours le lien entre la vie et la foi.

— *La liturgie*. Il faut que nous soyons des « célébrants » qui par leur attitude fassent sentir qu'ils on la foi. Un saint Curé d'Ars irradiait la foi. Il ne disait pas la messe en français, mais tout le monde sentait qu'à l'autel, il se trouvait devant Quelqu'un. Nous avons aujourd'hui d'autres facilités pour rendre notre liturgie plus intelligible, mais rien ne peut suppléer notre respect, la dignité de nos gestes, le caractère sacré de notre proclamation. Un baptême, un mariage, des funérailles peuvent être des occasions privilégiées pour évangéliser des gens qui ne mettent jamais les pieds à l'église. Que faisons-nous pour faire avancer la liturgie à la fois dans le souci de l'évangélisation et dans le respect des lois de l'Eglise, qui est lui aussi, une manifestation de foi ?

— *Le ministère de la Pénitence*. L'homme pécheur se réconcilie avec Dieu par la Confession. Ce ministère peut être pour nous l'occasion d'une éducation personnelle en profondeur. Le malade, le vieillard ont besoin de se préparer à paraître devant Dieu. Nous parlons souvent de la « Vie éternelle » et de la « résurrection des morts ». Notre sollicitude au chevet des malades, notre prière dans la famille des défunts ne sont-elles pas des moyens d'entretenir et d'approfondir la foi en ces dogmes qu'affirme notre Credo ?

L'Action Catholique est un moyen privilégié.

Dans les réunions d'Action Catholique, les chrétiens, en réfléchissant ensemble et en révisant leur vie, s'entraînent à être les témoins de Jésus-Christ. Encore faut-il qu'ils y soient aidés par un prêtre qui sache

écouter et comprendre mais qui sache aussi apporter les points de vue de la foi et stimuler le sens de la prière. Où en est l'Action Catholique dans notre secteur ? Quel souci en avons-nous ? Quelle est la qualité de notre présence ?

Je signale que l'A.C.G. a pour thème d'année « Chrétiens en dialogue avec tous dans le monde de ce temps » et comme préoccupation d'insister sur la qualité chrétienne nécessaire à cette présence...

Concentrer l'effort de nos communautés sur Noel et sur Paques.

Un effort convergent de prédication, de préparation liturgique, de réflexion dans les groupes d'Action Catholique ou dans des réunions de quartiers, organisé et poursuivi pendant l'Avent pourrait contribuer à enraciner la foi en Jésus-Christ, vrai Dieu, vrai Homme, venu parmi nous et lié pour toujours à notre famille humaine ; elle pourrait aider aussi à mieux découvrir le rôle et la place de la Vierge Marie.

Mais le sommet de l'année devrait être, naturellement, la fête de Pâques avec le renouvellement de la Profession de foi et des engagements du baptême. Le cheminement du Carême pourrait remettre en valeur les points principaux de la catéchèse et préparer les chrétiens à une véritable conversion.

L'A.C.G. met actuellement au point une plaquette qui préparera à la profession de foi pascale. Celle-ci pourrait être utilisée soit personnellement, soit en foyer, soit en réunion.

Ces notes sont loin d'être limitatives. Elles voudraient seulement stimuler votre recherche personnelle. Ce que je souhaite c'est que par secteur les prêtres préparent le travail qu'ils pourront faire ensemble pour l'approfondissement de leur propre foi et pour aider les laïcs à être les témoins de Dieu dans le monde. Quelques réalisations modestes mais sérieusement pensées et poursuivies ensemble vaudront sûrement mieux que des improvisations hâtives faites en ordre dispersé.

Mgr René Kérautret, *Evêque d'Angoulême*.

● *QUIMPER*. — Le 26 septembre, à 20 h. 45, *Monseigneur l'Evêque* a consacré le nouvel autel de l'église Saint-Mathieu de Quimper. *M. Kerguiduff*, de Taulé, l'a réalisé sur des dessins de *Dom Le Corre*.

● *PLOUIDER*. — Plouider a fêté le 11 septembre le centenaire d'école des Filles de la Sagesse, en présence de *Monseigneur l'Auxiliaire* et de la *Révérende Mère Supérieure Générale*, originaire de la paroisse.

● A vendre *GESTETNER 300*, neuf ; prix intéressant. S'adresser à la « S.R. » qui transmettra.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 5 - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Année de la Foi

Pour notre réflexion sacerdotale

L'année de la Foi nous invite à une réflexion sur la Foi. C'est un sujet capital, mais particulièrement ardu.

On nous excusera de ne pas présenter les thèmes de réflexion sous la simple forme de questionnaire. Pour que la discussion ne roule pas seulement sur des notions purement abstraites, nous avons fait précéder chaque partie du questionnaire par un fait ou une réflexion entendue : c'est une invitation à regarder comment les gens et nous-mêmes vivons notre Foi.

Nous avons mêlé aux questions des remarques qui pourront peut-être attirer l'attention sur quelques aspects particuliers et aider à orienter la discussion.

Après chaque partie du questionnaire, nous suggérons une lecture d'un texte du Nouveau Testament pour que notre réflexion se termine au contacts de la Parole vivifiante de Dieu... Ce questionnaire comporte cinq parties : Qu'est-ce que la Foi ? ; Foi et valeurs humaines ; L'annonce de la Foi ; Foi et Sacrements ; La vie de Foi du prêtre.

I. — QU'EST-CE QUE LA FOI ?

J... a fait sa communion solennelle avec une Foi et une piété réelles. Un an ou deux après, comme beaucoup d'autres, il a cessé tout contact avec l'Eglise jusqu'au jour où il vint trouver son curé pour son mariage.

— J'aime mieux être franc avec vous, M. le Curé, j'ai perdu la Foi.

La conversation est néanmoins cordiale. Il reste en lui une croyance en Dieu-Créateur et quelques vagues souvenirs de catéchisme submergés par des objections de toutes sortes. Par-dessous ce fatras, le curé découvre une âme droite, qui parfois se pose quelques questions en profondeur, mais qui s'y empêtre sans trouver la lumière. Cela ne suffit pas pour qu'on puisse dire que ce garçon a la Foi ; mais il semble être en lointain cheminement vers la Foi. A travers toute la conversation, le curé discerne les sollicitations de Dieu et les débats d'un homme qui ne se refuse pas systématiquement aux appels de Dieu, mais qui ne les perçoit pas encore clairement.

1°) Nous connaissons tous des personnes en prise avec les problèmes de la Foi : croyants en difficultés, croyants à la Foi assoupie, incroyants qui se posent des questions, jeunes affrontés à l'incroyance ambiante, etc.

Pouvons-nous, à partir de personnes concrètes, préciser comment se joue, pour elles, le mystère de la Foi : l'action de Dieu, l'adhésion de l'homme, la reconnaissance de Jésus-Christ et de l'Eglise ? Pourrions-nous reconstituer l'itinéraire de l'une d'elles vers la Foi jusqu'à son adhésion à Jésus-Christ ?

2°) Après ce regard sur le drame de la Foi vécu « existentiellement » dans des personnes, s'efforcer de préciser en quoi consiste le mystère de la Foi. Il est bon de faire appel à la définition notionelle de la Foi donnée par les manuels de théologie. Mais il faut, au-delà des mots, découvrir la réalité vivante qu'est la Foi.

Dans cette approche du mystère, il pourra être bon de situer les différents aspects de l'acte humain dans la Foi :

— la démarche rationnelle qui porte sur les raisons de l'acte de Foi (après avoir, dans le passé, trop réduit la Foi à une démarche rationnelle, on risquerait actuellement de sous-estimer le rôle de la raison et d'aboutir à une sorte de fidéïsme) ;

— la recherche sur le contenu de la Foi (bien des esprits sont actuellement déconcertés et versent dans le relativisme en matière de Foi pour n'avoir pas su faire le départ entre les vérités de Foi et leur formulation souvent remise en cause à notre époque) ;

— l'intériorisation de la Foi ;

— l'engagement de toute la personne dans l'acte de Foi.

Mais qu'on se garde de réduire la Foi à un acte humain, alors qu'elle est essentiellement rencontre de Dieu et de l'homme, « épousailles » de Dieu par Jésus-Christ et d'une personne humaine, dans lesquelles la « démarche » de Dieu est toujours première.

Pour terminer cette contemplation commune du mystère de la Foi, lire ensemble Mt XVI-13-20 ou Rom IV-1-8.

II. — FOI ET VALEURS HUMAINES

R... est un vieux militant ouvrier. Il se dit athée. Pendant toute sa vie, il a lutté pour ce qu'il estimait être la justice et le bien de ses camarades de travail. Ses camarades ouvriers chrétiens s'opposent parfois à lui. Mais ils reconnaissent sa loyauté et sa générosité.

Au cours d'une réunion d'Action Catholique, en parlant de lui, certains disent : « C'est un chrétien qui s'ignore », ou bien : « Il a des valeurs humaines, c'est le principal », ou bien encore : « Puisqu'il accomplit le plan de Dieu en travaillant à la construction d'un monde meilleur, qu'importe qu'il n'ait pas la Foi ».

1°) A partir de réflexions semblables, se demander la part de vérité qu'elles comportent. Avons-nous toujours, nous prêtres, l'estime suffisante des valeurs humaines ? Notre Foi nous fait-elle assez découvrir l'action de Dieu dans ceux qui ne sont pas chrétiens ? Notre Foi nous fait-elle voir la réalisation du dessein de Dieu sur le monde, même quand ses artisans, consciemment ou inconsciemment, ignorent être les instruments de Dieu ?

2°) Par contre, ne sommes-nous pas tentés de minimiser l'importance de la Foi ? De situer notre mission sacerdotale trop uniquement au service des valeurs humaines ? N'est-ce pas mutiler le plan de Dieu que d'en concevoir la construction sans la Foi et sans dimensions spirituelles, même s'il y a d'authentiques valeurs dans cette construction du monde ?

Cette réflexion devrait nous aider à mieux voir notre mission sacerdotale d'éveilleur et d'éducateur de la Foi, et aussi notre ministère eucharistique, dans un monde en construction. Elle devrait également nous aider à situer notre rôle au service des hommes, à nous qui sommes les serviteurs d'une Eglise servante de l'humanité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3°) Nous ne pouvons admettre les slogans comme « valeurs humaines d'abord », pas plus que « La Foi seule » (sans les œuvres). Comment faire retentir les appels de la Foi, à partir des valeurs humaines déjà vécues ? Comment faire vivre dans la Foi toutes les activités humaines ?

Nous retrouverons, dans cette réflexion, notre souci constant de « marier » la Foi et la vie. Il serait intéressant d'illustrer la discussion par des exemples concrets d'éducation tentée dans les réunions d'Action Catholique, dans les contacts personnels, dans la préparation aux sacrements, dans la prédication, etc.

Après cette recherche commune, on pourrait lire ensemble un passage de la première épitre de St Jean : II-23-29, ou III-1-10, ou III-11-24, ou bien encore Jc-1-21-25.

III. — L'ANNONCE DE LA FOI

M. C. a fait ses études dans un établissement religieux. S'il ne pratique qu'irrégulièrement (sa situation matrimoniale ne lui permet pas d'approcher des sacrements), il a conservé de son éducation d'autrefois assez de connaissances religieuses pour aimer discuter avec son curé des questions théologiques soulevées au Concile et vulgarisées par la presse. Il y fait montre d'une compétence assez sérieuse, bien qu'il ne fasse guère porter sa conversation que sur des points secondaires. Certaines de ses réflexions portent à se demander s'il a réellement la Foi. Jamais son curé n'a si bien compris que les connaissances religieuses permettent d'approfondir le contenu de la Foi, mais qu'elles ne constituent pas la Foi.

1°) Ne sommes-nous pas portés à trop identifier enseignement du contenu de la Foi et éducation de la Foi ? Notre catéchèse, notre prédication ne restent-elles pas un enseignement notionel, une vulgarisation des thèses des manuels de théologie ? Sont-elles une révélation du Dieu Vivant, du Christ présent dans nos vies, d'une histoire sainte qui se déroule dans le quotidien de nos existences ?

2°) Ou, au contraire, sous prétexte de parler simplement, n'avons-nous pas des prédications vides de toute substance ? Aident-elles nos auditeurs à approfondir leur Foi ?

Cette réflexion devrait nous amener à revoir la façon dont nous préparons notre catéchisme et notre prédication. C'est un art difficile de rejoindre les gens dans leurs préoccupations, de provoquer la réflexion, de manifester Jésus-Christ, de préciser le contenu de la Foi et de susciter un dépassement de soi. Cela suppose du prédicateur une vie spirituelle authentique, l'attention à la vie, la familiarisation avec l'Ecriture et une sérieuse préparation immédiate.

3°) L'annonce de la Foi ne se fait pas que par la prédication. Nous avons à annoncer J. C. en toutes circonstances : à partir des événements (deuils, joies, vie familiale, vie professionnelle, etc.), en conversations particulières, en réunions d'Action Catholique, etc. Comment notre présence à la vie des gens nous aide-t-elle à les faire cheminer vers la Foi ? Sommes-nous, en tout cela, des évangélisateurs ? Des exemples vécus pourraient montrer comment on fait œuvre d'évangélisation chaque fois qu'on fait réfléchir et découvrir tant soit peu le sens des événements et leur

convergence en Dieu-Sauveur, même lorsqu'on n'a pas l'occasion d'annoncer explicitement J. C.

4°) Notre vie sacerdotale est-elle, par elle-même, annonce de l'Evangile, signe du Royaume auquel nous sommes consacrés ? Par notre désintéressement, par notre témoignage de prière, par notre zèle pastoral.

5°) Sommes-nous convaincus que la Foi, don de Dieu, a une exigence interne de se répandre et qu'il n'y a pas pleine fidélité à la Foi sans vie apostolique ? Croyons-nous vraiment, pratiquement, à la mission des laïcs comme hérauts de la Foi ? Comment les aidons-nous à découvrir cette responsabilité de leur sacerdoce ?

La catéchèse des adultes doit prendre de nos jours une importance première dans notre charité pastorale.

Au terme de cette révision de notre vie apostolique, on pourrait lire ensemble 1 Cor XI, 1-5.

IV. — FOI ET SACREMENTS

Nous avons tous reçu des visites de parents venant demander le baptême pour leur enfant, avec des motifs qui parfois ne semblent guère inspirés par une Foi authentique. « Pour qu'il soit en règle »... « Pour qu'il n'ait pas d'ennuis plus tard pour la communion ou le mariage »... « Pour qu'il ne lui arrive pas malheur »... « Pour qu'il soit comme les autres »...

L'Eglise insiste pour que la réception des sacrements soit une authentique démarche de Foi.

Notre réflexion n'a pas pour but de chercher des solutions pratiques aux innombrables problèmes que nous pose constamment la demande de sacrements. Mais elle devrait nous aider à mieux voir les exigences de Foi des sacrements, comme à mieux voir dans les sacrements la source et l'aliment de la Foi.

Parmi les sacrements, c'est particulièrement le Baptême que nous envisagerons.

1°) La vertu de Foi est donnée par le Baptême. Le Baptême est la rencontre de Dieu et de l'homme, non pas seulement un appel de Dieu, pas seulement une action transitoire de Dieu, mais un engendrement par Dieu, une configuration à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ. Ces vérités qui nous sont familières, quelles résonances ont-elles en nous ? Ce caractère du Baptême nous incite-t-il au respect sacré dans l'administration et la préparation du Baptême ?

2°) Quelles expériences avons-nous tentées pour préparer les parents au Baptême de leurs enfants ? Non seulement avons-nous montré aux parents les engagements que, de leur part, suppose le Baptême, mais aussi avons-nous essayé de réveiller la Foi des parents ? Avons-nous tenté de faire découvrir les liens entre le Baptême et la vie concrète de tous les jours ?

Il faudrait que les prêtres mettent en commun les expériences tentées depuis un an pour la préparation au Baptême. Nous en sommes tous au stade des tâtonnements. C'est par une recherche commune que peu à peu nous découvrirons les meilleures modalités.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3°) Comment nos communautés chrétiennes sont-elles sensibilisées à l'importance du Baptême ? Se sentent-elles engagées par l'administration de baptêmes qui leur adjoignent de nouveaux membres ? Sont-elles conscientes des liens de solidarité existant entre baptisés (y compris non-catholiques) et ressentent-elles les appels à l'unité comme une exigence baptismale ?

4") La Foi est une vertu ; elle est donc appelée à croître toujours. Les chrétiens mesurent-ils assez que le don de la Foi reçu au Baptême est en même temps un appel à un constant approfondissement de la Foi et à une expansion de leur Foi dans leur milieu naturel de vie ? Ne sont-ils pas parfois satisfaits d'être des chrétiens par tradition sans se poser le problème de leur vie personnelle de Foi ? Les avons-nous suffisamment ouverts aux dimensions sacramentelles, prophétiques et royales de leur sacerdoce de baptisés ?

5") Prenons-nous au sérieux le problème du catéchuménat ? Il y a des jeunes et des adultes qui attendent l'appel à la Foi.

On pourrait lire ensemble Rom VI-3-4 ou Jn III-1-21 (entretien avec Nicodème).

V. — NOTRE FOI SACERDOTALE

Qui n'a connu de prêtre douloureusement éprouvé dans sa Foi ? La presse, il n'y a guère, nous a révélé le drame de conscience d'un prêtre anglais, théologien de grande classe, renonçant à l'exercice de son sacerdoce, se mariant et se détachant de l'Eglise catholique. L'histoire de l'Eglise a connu d'autres cas semblables.

Nous en rencontrons parfois qui sont moins retentissants, mais qui sont plus proches de nous. Nous en souffrons. Seuls ceux qui méconnaissent la nature de la Foi peuvent s'en scandaliser. Ce doit être pour nous une provocation à nous interroger sur la qualité de notre Foi.

1°) Si la Foi est don réciproque de Dieu et de l'homme, un don continu et toujours neuf, comment vivifions-nous régulièrement cette adhésion totale de nous-mêmes à Dieu ? Notre prière essentiellement sacerdotale que sont la Messe et le bréviaire favorise-t-elle un approfondissement de notre Foi ? Notre prière et notre réflexion personnelle ne sont-elles pas sacrifiées à nos activités ? La Bible, la lecture ont-elles dans nos vies la place qui conviendrait ? Considérons-nous la croissance dans la Foi comme une exigence fondamentale de notre vie chrétienne et sacerdotale ? Prenons-nous les moyens nécessaires pour la développer ?

2°) La Foi se vit en Eglise, c'est-à-dire ensemble. Nos rencontres sacerdotales sont-elles pour nous des moyens de soutenir et d'alimenter notre Foi ? Y crée-t-on un climat de Foi (ce qui ne s'oppose évidemment ni à la cordialité, ni à la gaieté) ? Notre recherche commune est-elle toujours suffisamment guidée par la Foi à vivre et à faire vivre ? La conscience d'être responsables ensemble se fonde-t-elle non seulement sur des nécessités pratiques, mais sur la Foi en l'unité de notre Baptême et de notre Sacerdoce ?

3°) Ensemble, dans la Foi, cherchons-nous à discerner dans les phénomènes collectifs les « signes des temps », c'est-à-dire les signes de la venue du Royaume de Dieu parmi les hommes, et les appels adressés à l'Eglise (donc à nous-mêmes) pour apporter la réponse de l'Evangile ?

4") Notre Foi se traduit-elle par un attachement sans failles à l'Eglise (si imparfaits que soient les hommes qui la constituent) ? Sommes-nous attentifs et fidèles à ses orientations ? Avons-nous reçu le Concile comme venant de Dieu et nous sommes-nous pénétrés de son enseignement ? La Foi inspire-t-elle nos rapports avec notre évêque et va-t-elle jusqu'à une obéissance confiante aux demandes qu'il nous adresse, même lorsqu'elles ne correspondent pas exactement à nos désirs ?

5°) Nulle vie sacerdotale n'est exempte d'épreuve : constatation d'échecs, impression d'inefficacité, solitude, harassement, impression d'être incompris, difficultés du célibat, etc. Nous aidons-nous mutuellement à surmonter ces difficultés dans la Foi ?

On relirait avec profit le long hymne à la Foi de l'Epitre aux Hébreux, XI, en entier et XII (1-13), ou au moins XI-1-3 et XII-1-13.

(« *Eglise de Reims* », 23 sept. 1967.)

— On constate dans quelques milieux catholiques, une réaction contre l'esprit du concile, et parfois même contre les décisions qu'il a prises...

Cette réaction est compréhensible : j'aurais été étonné qu'elle ne se produise pas. Car le concile a exigé un changement de mentalité très profond. Ce n'est pas toujours facile pour nous qui avons reçu une formation tout à fait différente. On peut dire que c'est difficile pour tous ceux qui ont quarante ans ou plus. Nous devons tous faire un effort d'ouverture, le concile exige de nous de changer de mentalité, d'habitudes, de structures. Et cela dans une foi sincère et dans un engagement de fidélité à l'Eglise. La réaction dont vous parliez n'est pas tellement une réaction contre les décisions formelles du concile, qui ne sont pas nombreuses, mais plutôt contre l'esprit du concile. C'est notre devoir de faire pénétrer cet esprit partout dans le peuple de Dieu...

— L'esprit souffle où il veut, et parfois en dehors de l'Eglise ?

Cela est une vérité qui ressort des documents du concile, surtout de « Lumen gentium ». Je dirai même que c'est là une des acquisitions les plus importantes. Pendant quelques années, cela a été l'opinion des grands théologiens. Maintenant, c'est une certitude acceptée. Si l'Eglise catholique possède la pleine lumière, les autres chrétiens, les autres religions possèdent des lumières, des vérités qui leur ont été données par Dieu par des voies que nous ne connaissons pas. Il est non moins certain que la grâce de Dieu agit en certains athées. Ils disent qu'ils renient Dieu. En réalité, souvent ils ne nient pas le vrai Dieu, mais plutôt l'image puérile que leur montrent certains chrétiens. Il faut aussi mentionner le fait que la vie que mènent certains chrétiens repousse les autres. Déjà, saint Augustin l'a dit : « Combien qui semblent être dehors, sont dedans ; combien qui semblent être dedans, sont en vérité dehors. »

Cardinal PELLEGRINO, *archevêque de Turin.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DECORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44 68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN
- Articles Religieux -
Fournitures Classiques et de Bureaux
2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETE ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17 25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET
Concessionnaire exclusif **RENAULT**
Centre : Rue Théodore Le Hars — Véhicules Neufs
Annexe : Route de Bénodet — Service Occasions
QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 — ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Lettre pastorale pour l'Année de la Foi
Nominations
Permanence des Vicaires Généraux
Direction des Communautés Religieuses
Religieuses de l'U.N.C.A.H.S.
Récollections pour les jeunes Professes
Préparation au mariage à Brest

N° 4 140 (82e année) — 20 octobre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION
Immobilier Commercial
Administration d'immeubles
Téléphone 44-31-88

RÉGION APOSTOLIQUE DE L'OUEST

Lettre pastorale pour l'Année de la Foi

Ce texte est proposé aux prêtres pour qu'ils le fassent passer dans leur prédication et leur pastorale.

Le 29 juin dernier, le Pape Paul VI ouvrait à Rome ce qu'il appelait une « année de la foi », afin de célébrer solennellement le XIX^e^ centenaire du martyre des apôtres Pierre et Paul. Cette année doit se prolonger jusqu'à leur prochaine fête, le 29 juin 1968. Le Saint-Père voudrait qu'elle soit une étape importante dans notre vie de foi ; il désire que chaque chrétien, mais aussi les paroisses, les diocèses, les institutions offrent aux deux grands fondateurs de l'Eglise l'hommage d'une profession de foi qui marque un accord profond avec leurs enseignements. Si nous voulons prononcer cette profession dans la vérité, il nous faut réfléchir sur la foi. Toute cette année doit donc être consacrée à cette recherche et à cet effort. L'Eglise tout entière doit s'y engager, pasteurs aussi bien que fidèles. C'est pour vous y aider que nous, évêques de l'Ouest, nous avons voulu vous adresser en commun cette lettre.

Elle essaiera de répondre simplement à ces trois questions : pourquoi l'année de la foi ? qu'est-ce que la foi ? que ferons-nous en l'année de la foi ?

1. — POURQUOI L'ANNÉE DE LA FOI ?

a) D'abord, « **pour reprendre une conscience plus nette de la foi,** pour la raviver, la purifier, la confirmer et la proclamer », (1) tant il est facile à l'homme d'oublier ou de méconnaître le « rapport intime et vital qui l'unit à Dieu ». (2).

Pour beaucoup de chrétiens, en effet, les fondements de la foi sont fragiles. Trop souvent leur foi n'a été que faiblement éclairée par une instruction sommaire et ne s'est pas vraiment enracinée dans leur vie. Elle leur dicte des attittudes religieuses ; mais elle ne gouverne pas les jugements à porter sur les conditions de vie familiale, l'exercice des activités professionnelles, la pratique des relations avec les autres hommes. Cette foi insuffisante est d'ailleurs repliée sur elle-même : ignorant les besoins des autres, elle craint de s'afficher au grand jour.

Nous sommes loin des efforts demandés par le Concile qui nous exhorte à une foi vivante, ramenée à ses sources, se traduisant par un témoignage personnel aussi bien que communautaire, nous engageant effectivement dans la mission de l'Eglise : l'annonce de l'Evangile.

Nous découvrons, par là, le second motif qui a pu pousser le Souverain Pontife à instituer l'année de la foi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

b) C'est en effet, pour nous permettre de participer efficacement **à la responsabilité missionnaire de l'Eglise.**

Le Christ a voulu que son Evangile fût prêché par ses disciples à tous les hommes : « Prêchez l'Evangile à toute creature », est-il dit en Saint Marc (16/15). Cette tâche, « c'est par le Collège des évêques, à la tête desquels se trouve le successeur de Pierre, qu'elle doit être accomplie, avec la prière et la collaboration de tous ». Et lorsqu'il s'agit des collaborateurs de l'œuvre missionnaire, le Décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise, cité à l'instant, précise : « C'est à tout disciple qu'incombe pour sa part la charge de répandre la foi ». (3).

S'il nous faut donc prendre davantage conscience de l'importance et de la valeur de notre foi, c'est bien parce que tous, chacun à sa place qui lui réserve le Seigneur, nous avons à la proclamer et à la répandre.

C'est grâce à notre foi que nous pourrons accomplir notre tâche missionnaire dans le sens nettement indiqué par le Concile. Plus elle sera vivante et solide, plus nous saurons découvrir les approches de Dieu dans les valeurs vécues par les hommes d'aujourd'hui ; nous pourrons alors, dans un dialogue fraternel, mettre à jour, « avec joie et respect, les semences du Verbe qui s'y trouvent cachées », « éclairer ces richesses de la lumière évangélique, les libérer, les ramener sous l'autorité du Dieu sauveur » (4). Qui ne l'a constaté, d'ailleurs : cette transmission du message de Notre-Seigneur va toujours à la rencontre d'un désir caché au fond de chaque conscience « ayant besoin, jusqu'à en pleurer, de l'annonce consolatrice de la foi », comme le disait récemment le Saint-Père (5).

Cette tâche en appelle aussitôt une autre.

c) Nous sommes conviés à l'année de la foi pour apporter notre concours **à la construction du monde selon le dessein de Dieu.**

En maints passages, les documents conciliaires exhortent les chrétiens « à remplir avec zèle et fidélité leurs tâches terrestres en se laissant conduire par l'esprit de l'Evangile », « à collaborer avec ceux qui poursuivent les mêmes objectifs qu'eux » (6), afin de bâtir un monde plus juste et plus humain.

Chacun doit aporter à cette œuvre toutes ses richesses. Pour nous chrétiens, notre richesse spécifique, c'est notre foi.

Nous l'observons facilement à la suite du Saint-Père : le monde contemporain « souffre des déséquilibres que la décadence religieuse entraîne dans la pensée, dans la vie morale et dans l'ordre social... Là où Dieu fait défaut, manquent aussi la raison suprême des choses, la lumière des certitudes premières et l'impératif moral irrécusable dont l'ordre humain ne peut se passer » (7). Grâce à notre foi, nous pouvons déceler ces maux et ces graves déficiences ; sa force et son rayonnement viennent combler ces lacunes et nous donner la possibilité d'aider réellement ceux qui en souffrent.

Car c'est elle qui nous permet de comprendre et d'aimer ceux qui ne pensent pas comme nous-mêmes, ceux qui restent encore étrangers aux promesses de Dieu et à sa parole. Elle est là qui nous pousse à rejoindre tous ceux qui gardent le sens de l'homme, facilement oublié par les idéologies de notre temps. Elle nous fait pressentir les dangers qui le menacent. Elle nous guide dans le choix de solutions qui respectent la nature de l'homme, sa liberté et sa destinée. En même temps qu'elle nous situe au cœur de la cité des hommes, elle contribue à la sauver.

Alors peuvent se vérifier ces paroles brûlantes du prologue de la Constitution sur « l'Eglise dans le monde de ce temps » : « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. » (8).

C'est ainsi qu'il nous faut manifester, par notre vie et le témoignage de notre parole, l'homme nouveau que nous avons revêtu par le baptême et la force du Saint-Esprit. Ce sont là les bonnes œuvres que Dieu attend de nous, de notre foi, afin que les hommes « glorifient le Père et perçoivent plus pleinement le sens authentique de la vie humaine et le bien universel de la communion des hommes ». (9).

Alors l'année de la foi, que nous allons vivre, approfondira notre rencontre avec le Christ, assurera en même temps la réussite du monde et la croissance du Royaume de Dieu, dans un même mouvement qui fortifiera les liens fraternels entre les hommes.

Est-il besoin de le dire : pour entreprendre cette œuvre, il faut acquérir une foi authentique. Or, les conditions actuelles brisent évidemment des structures protectrices ; elles développent de nouveaux contacts mettant les chrétiens en plein vent et les soumettant — en particulier par le jeu des moyens de communication sociale — à toutes sortes d'influences. Le monde moderne pose à la foi des questions redoutables. Le progrès des sciences humaines, s'il ne renouvelle pas le rêve d'une explication du monde sans faire appel à Dieu, distrait pourtant de la recherche du Dieu vivant. Une civilisation, que caractérise l'essor des techniques et l'accès au bien-être, semblerait même pouvoir s'en passer. Son assurance tranquille risque de nous désarçonner. En même temps, des audaces individuelles, dangereuses et injustifiées, semblent, au sein même de l'Eglise, remettre en question des positions solidement établies.

Un tel ébranlement peut être salutaire quand il pousse les chrétiens — et c'est souvent le cas aujourd'hui, à désirer un enseignement plus approfondi et à se retourner vers l'Eglise pour lui demander ce qu'elle pense et ce qu'elle enseigne. Pour répondre à ces besoins comme aux problèmes que nous venons de soulever, il faut maintenant demander à l'Eglise : qu'est-ce que la Foi ?

2. — QU'EST-CE QUE LA FOI ?

Essentiellement, la foi est la réponse confiante de l'homme à l'appel qu'il découvre dans la Bonne Nouvelle, cette Bonne Nouvelle lui étant transmise par ceux qui, aujourd'hui, ont la responsabilité d'annoncer et de faire connaître Jésus-Christ Sauveur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette réponse vient assurément de l'homme. Mais celui-ci sait que c'est Dieu lui-même qui la fait naître en lui : l'homme ne peut se donner la foi ; elle est avant tout un don de Dieu : « Nul ne vient à moi, dit Jésus, si mon Père qui m'a envoyé ne l'attire » (Jn VI/4). Et à Pierre qui vient de le reconnaître comme le Christ, le Fils du Dieu vivant, Jésus déclare : « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, car cette révélation t'est venue non de la chair et du sang, mais de mon Père qui est dans les cieux » (Math. 16/17). Si donc nous avons la foi, c'est que Dieu, nous en ayant donné le germe au baptême, continue de la susciter en nous et de la faire se développer.

C'est pourquoi notre foi doit grandir au fur et à mesure que nous avançons dans la vie ; c'est très justement que l'on parle de foi vivante ou de vie de la foi. Mais comment cette croissance peut-elle s'opérer en chacun de nous ?

En remettant à Dieu, dans une confiance de plus en plus grande, tout ce qui fait de nous des hommes : notre conscience, notre intelligence, notre volonté, toutes nos activités. En prenant, de jour en jour, une connaissance plus exacte et plus approfondie des vérités que le Christ nous communique. En mettant notre vie toujours plus en accord avec leurs exigences, sachant qu'elles sont le chemin qui conduit à Dieu. Car, notre foi ne peut nous relier à Dieu que si elle est fondamentalement foi au Christ, et, en même temps, foi catholique, c'est-à-dire reçue par l'Eglise et dans l'Eglise.

a) La Confiance dans le Christ : la Personne du Christ.

La confiance dans le Christ est la porte de la foi chrétienne. C'est par là que commence Pierre. C'est par là que commence Thomas lorsque, bouleversé par la vision de Jésus ressuscité, il murmure : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » (Jn 20/28). C'est par là que commence Paul lorsque, terrassé sur le chemin de Damas, il s'écrie : « Seigneur, que veux-tu que je fasse ? » (Actes 22/20). Cette confiance, Jésus l'exige d'ailleurs de ceux qui viennent lui demander des miracles ; ce n'est que lorsqu'il la sent présente qu'il les accomplit.

Cette confiance doit être totale. L'Histoire de l'Eglise montre bien que les martyrs n'ont pas hésité à sacrifier au Christ tous leurs biens et jusqu'à leur vie, assurés sur Sa parole que celui « qui aura tout quitté pour Le suivre retrouvera le centuple dans le Royaume des Cieux » (Marc 10/30).

Au cours de sa vie, le chrétien est appelé à faire fréquemment des actes de foi : il y a ceux qu'il fait dans le secret de sa prière personnelle ; il y a ceux que l'Eglise, fidèle à une longue tradition, lui demande en certaines circonstances solennelles et souvent dans la communion avec ses frères : par exemple, au jour du renouvellement des promesses de son baptême, ou, chaque année, lors de la veillée pascale.

Mais la foi ne consiste pas seulement ni avant tout en des actes particuliers : elle est plus profondément une attitude d'âme, une disposition permanente, un état, une vertu qui s'affirme alors tout au long d'une vie. La réponse à Dieu et le don de soi-même, faits au départ, sont vécus à chaque instant : le chrétien s'en remet, à tout

moment, à la volonté du Seigneur, il attend tout de Lui ; par conséquent, entre les affirmations de la sagesse du monde et l'enseignement des Béatitudes, c'est aux Béatitudes qu'il donne la préférence, même si, humainement, cette manière de faire paraît imprudente et inadaptée aux buts à atteindre. Aussi bien, la Sainte Ecriture ne cesse pas le répéter : « Le juste vit de la foi » ; « le juste vit par la foi » (Rom. 1/17 ; Hb. 10/38).

b) La soumission au message du Christ transmis dans l'Eglise

La confiance dans le Christ n'est pas un attachement sentimental à sa personne. Le choix que nous faisons implique l'acceptation de son message tel que nous le présentent les Evangiles. Si, originairement, la foi est confiance, elle a un contenu doctrinal qu'il nous faut connaître et dont il nous faut vivre aussi, car la foi est communion au mystère de la mort et de la résurrection du Christ.

Le message du Christ nous révèle qui Il est, qui est Dieu et ce que nous sommes. Par là, il répond aux interrogations anxieuses que l'homme, depuis qu'il existe, n'a cessé de se poser, sur son origine, le sens de son existence et sa fin.

Qui est le Christ ? Sans doute, le Messie promis et attendu. Mais aussi beaucoup plus le Fils de Dieu venu par amour sur la terre pour réconcilier la race humaine avec Dieu et rassembler les hommes dans une unité fraternelle, Saint Paul dit même : dans un Corps, « le Corps du Christ ».

Qui est Dieu ? Une Trinité de personnes que lie un amour réciproque, un abîme d'amour si mystérieux que nous ne saurions en mesurer « la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur » (Eph. 3/18) ; un abîme d'amour où rien ne porte atteinte à l'unité de la nature divine. A travers la personne de Jésus, nous découvrons que Dieu n'est pas seulement le Maître tout-puissant du monde et de nos destinées, mais un Père qui aime chacun de nous et qui nous conduit par sa Providence. Par amour, le Père a envoyé son Fils sur terre et a permis son sacrifice pour notre salut. Le Fils fonde l'Eglise, pour que, tous ensemble, nous puissions avoir part à ses mérites si nous acceptons de vivre dans la lumière de son mystère pascal signifié pour chacun d'entre nous par le baptême. Il confie l'Eglise à l'Esprit-Saint qui la guide, la conduit, en même temps qu'il répand la grâce en nos cœurs et les sanctifie.

Enfin, le message du Christ nous révèle **ce que nous sommes :** les membres d'une race que Dieu avait creée pour avoir part à son bonheur, pour dominer la terre et pour se la soumettre (Gn 1/28). A cette race, après son péché, Dieu a concédé son pardon. Il continue de la destiner, à travers les épreuves de cette vie, à le connaître intimement dans la gloire de l'éternité.

Le rôle de l'Eglise. Si la foi est adhésion au message du Christ, elle prend corps et se développe dans l'Eglise, car c'est dans l'Eglise que, grâce à l'Esprit-Saint, retentit en plénitude la voix vivante de l'Evangile.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et comme le don de la vie nous arrive par une famille, ainsi que le don de la foi nous vient par l'Eglise et nous rattache immanquablement à l'Eglise. C'est l'Esprit-Saint qui a suscité la foi dans l'âme des apôtres, car « nul ne peut dire : Jésus-Christ est Seigneur, sinon sous l'action de l'Esprit-Saint » (Cor. 12/3). Mais c'est aussi l'Esprit-Saint qui les a fait en même temps se regrouper dans la première communauté chrétienne. Aujourd'hui encore, c'est « l'Esprit-Saint qui sanctifie l'Eglise et procure ainsi aux croyants par le Christ l'accès auprès du Père » (10).

L'Eglise, qui nous garantit l'authenticité de la foi, nous en fait vivre. Pour ce qui est de l'enseignement, les fidèles doivent d'abord l'attendre du Pape et des Evêques, à qui le Seigneur Jésus a voulu confier cette mission et qu'il a pourvus pour cela d'une assistance spéciale de l'Esprit (Jn 14/26). La sanctification, l'Eglise nous la procure quand elle nous dispense la plénitude des sacrements qu'on a justement appelés « sacrements de la foi », et quand elle nous rend participants au Sacrifice du Calvaire qu'elle doit renouveler jusqu'au retour du Christ à la fin des temps (Lc 22/19 ; 1 Cor. 11/28).

Pour le chrétien, il n'y a donc pas de foi véritable s'il n'accepte pas de s'insérer dans l'Eglise, dès qu'il a reconnu la volonté du Christ de confier à l'Eglise le ministère du salut (cf. Mat. 16/18 et 28/18). Il n'y a de salut que par et dans l'Eglise ; tous ceux qui sont sauvés le sont par elle : même le baptisé qui, sans faute de sa part, n'a pas sû reconnaître les signes de l'Eglise visible, se trouve invisiblement agrégé à l'Eglise et reçoit sa part des biens qu'elle distribue.

c) La Foi s'épanouit en charité : l'imitation de Jésus-Christ.

Ainsi comprise, la foi domine toute notre vie, en inspire les démarches et finit par la faire ressembler à la vie du Christ lui-même : comment en serait-il autrement puisque le chrétien est habité par le Christ ? Et c'est la charité qui est la marque de cette ressemblance. Non point l'aumône seulement, mais l'amour, l'amour de Dieu manifesté dans le don total de sa vie au service de ses frères, cet amour qui est demandé à tous.

Aussi, devant le Seigneur, posons-nous à nous-mêmes cette question fondamentale : notre foi est-elle la pensée inspiratrice de notre vie ou seulement une référence passagère qui n'intervient qu'en certains moments — en général les moments d'épreuve — ou en certains secteurs de notre vie — notre prière du matin et du soir, notre messe du dimanche, notre communion pascale —, laissant en dehors d'elle les devoirs de notre vie professionnelle, civique, peut-être même de notre vie familiale que nous conduisons alors par des voies toutes différentes ?

Car notre foi doit aller jusque là, dans la ligne de la charité. Si nous vivons de la foi, il y a des attitudes à rejeter et à éliminer définitivement, par exemple, des attitudes d'incompréhension ou de rancune vis-à-vis de tel de nos parents ou de nos voisins ; il y a des paroles que nous ne pouvons plus prononcer : des critiques, mêmes justifiées, mais que personne ne nous demande, ou des mensonges ; il y a des actes et des procédés que notre conscience ne saurait plus accepter : par exemple, l'élimination déloyale de concurrents, des pressions sur les personnes pour les empêcher de défendre et de faire respecter leurs droits légitimes, des opérations illicites, des bénéfices excessifs. Il y a, tout au contraire, des gestes d'aide fraternelle qui s'imposent à nous : engagements dans les institutions ecclésiales ou profanes, dans les activités syndicales, politiques, dans les organisations de quartiers ou de loisirs. L'idéal chrétien ne consiste pas à se retirer du monde, mais à y travailler par amour, sans avoir peur de se salir les mains : « Il faut stimuler, chez tous, dit la Constitution sur « l'Eglise dans le monde de ce temps », la volonté de prendre part aux entreprises communes » (35).

Ainsi, dans la communion à l'Eglise, en étroite union avec ses frères, le chrétien est invité à faire l'expérience de sa foi. Elle lui montre que Dieu ne déçoit pas. L'Evangile nous l'apprend : ceux qui ont cru en Jésus n'ont pas été trompés dans leur attente. Saint Paul en témoigne à son tour lorsqu'il déclare : « Je sais en qui j'ai cru » (2 Tim. 1/12). A celui qui cherche le Royaume de Dieu et sa justice, le reste sera donné par surcroît (Mat. 6/38). La vie des saints le prouve, mais aussi celle de l'humble chrétien dès lors qu'il s'efforce de vivre sa foi. C'est pourquoi il est urgent pour nous de réfléchir sur ce que nous ferons en l'année de la foi.

3. — QUE FERONS-NOUS EN L'ANNÉE DE LA FOI ?

Vous comprenez mieux maintenant sinon ce qu'est la foi, du moins la découverte et l'expérience que vous avez à en faire. Chacun de vos diocèses vous proposera des moyens pour les réaliser. Tous vos évêques, cependant, sont d'accord pour regrouper ces réalisations concrètes autour de trois directives : la foi sera l'objet de notre prière, de notre étude, de notre expérience de vie dans l'intimité avec Dieu et la fraternité avec les hommes.

a) La Foi, objet de notre prière

Jésus, qui ne cessait de faire l'éducation de la foi de ses apôtres, s'inquiétait à certains moments de leur manque de foi : « Hommes de peu de foi, si vous aviez la foi comme un grain de sénevé, que ne feriez-vous pas ? » Et les apôtres de lui dire avec une humilité touchante : « Seigneur, augmente notre foi ! » (Lc 17/15).

« Seigneur, augmente notre foi ! » Nous ferons souvent cette prière, puisque la foi est un don de Dieu. Nous nous rappellerons aussi le désir du Saint-Père de nous voir renouveler notre profession de foi. Nous aimerons nous mêler à nos frères aux jours qui nous seront proposés pour donner à notre profession de foi la valeur d'un témoignage d'Eglise. Nous nous rappellerons aussi que l'Eucharistie est, par excellence, le sacrement de la foi. Dans le discours sur le « Pain de vie », qui fait l'objet du chapitre 6 de l'Evangile de Saint Jean,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jésus parle alternativement du pain de vie, qu'il est en train de promettre, et de la foi : celle-ci comme celui-là assure la vie éternelle. Comment, dès lors, ne pas penser que l'Eucharistie est le meilleur soutien de la Foi ? N'est-ce pas, d'ailleurs, à la fraction du pain que les disciples d'Emmaüs reconnurent Jésus (Lc 24/31), et s'en allèrent porter aux apôtres l'annonce de cette résurrection qui est le fondement de la foi ? Une des meilleures manières de vivre l'année de la foi ne serait-elle pas d'en faire en même temps une année de l'Eucharistie ?

b) La Foi, objet de réflexion et d'étude

La foi peut être mise à l'épreuve lorsqu'elle est inconsciemment liée à des idées fausses, fruit d'une instruction et d'une éducation religieuses qui n'ont pas été suffisamment poussées ou qui ne l'ont pas été correctement. Il faut explorer le contenu de la foi pour en découvrir le bien-fondé, les harmonies, la cohérence interne, les réponses de sagesse qu'elle apporte aux questions qui nous angoissent. En cette année, si les prêtres vous invitent pour des petits cercles de catéchèse, nous vous demandons instamment de ne pas rester sourds à leurs appels.

Vous chercherez surtout à acquérir une meilleure connaissance de l'Evangile et même de toute la Bible. Vous porterez une plus grande attention à la Parole de Dieu, telle qu'elle vous est expliquée dans les homélies, les instructions, les retraites, les sessions, vous gardant de ces jugements sommaires qui condamnent sans nuances ceux qui vous l'adressent. Sous l'écorce un peu rude des expressions, des valeurs précieuses sont souvent cachées dont il serait bien dommage que vous ne fassiez pas votre profit.

Soucieuse de rétablir le lien parfois distendu entre les sacrements et la foi, l'Eglise se montre préoccupée de proposer une préparation plus exigeante au baptême, à la pénitence et à l'eucharistie, au mariage. Vous accueillerez avec sympathie ces prescriptions nouvelles. Il ne s'agit pas en ces occasions de s'arrêter à ce qui, de l'extérieur ne semblerait qu'une nouvelle réglementation, ni de se borner à discerner de simples valeurs humaines, mais de rejoindre vraiment le Christ pour mieux saisir son message, ce qu'Il demande, pour être davantage en mesure de s'en faire l'apôtre.

c) La Foi, objet d'expérience

Et finalement, c'est en essayant de vivre en harmonie avec le Seigneur, c'est en observant qu'Il réalise ses promesses lorsque nous demeurons dans l'obéissance de la foi, c'est en scrutant le langage des événements, que nous sentons combien Dieu nous est présent et proche, et qu'Il veille paternellement sur nous. Il est bien vrai que Dieu répond toujours à notre prière si elle vise d'abord les biens spirituels, si elle est désintéressée, si elle est prête à accepter Sa volonté plutôt que nos préférences. Ne l'oubliez pas non plus : l'expérience de la foi se fait au moment même où nous cherchons à la

communiquer aux autres, ou encore lorsque nous contribuons à bâtir avec eux un univers conforme au dessein de Dieu. Alors, nos découvertes sont encore plus profondes et nos convictions davantage affermies.

Après ce triple effort, nous pourrons proclamer solennellement notre Credo comme le demande le Pape. Nous ne prononcerons pas cette affirmation de notre foi avec l'orgueil des satisfaits, mais dans l'humilité, la reconnaissance et l'espérance, parce que nous savons bien que nul n'est sauvé que par la foi. Et, sans doute, cette foi commençante engendrera une foi plus consciente et plus forte, à la mesure des responsabilités que Dieu veut nous confier.

† **Paul Gouyon,** archevêque de Rennes.
† **André Fauvel,** évêque de Quimper.
† **Paul Chevalier,** évêque du Mans.
† **Marcel Riopel,** évêque auxiliaire de Rennes.
† **André Jacquemin,** évêque de Bayeux.
† **André Ploger,** évêque de Séez.
† **Vincent Favé,** évêque auxiliaire de Quimper.
† **Henri Mazerat,** évêque d'Angers.
† **Jacques Guilhem,** évêque de Laval.
† **Michel Vial, évêque** de Nantes.
† **François Kervéadou,** évêque de Saint-Brieuc.
† **Pierre-Auguste Boussard,** évêque de Vannes.
† **Bernard Alix,** évêque coadjuteur du Mans.
† **Charles Paty,** évêque de Luçon.
† **Joseph Wicquart,** évêque de Coutances.

(1) Exhortation apostolique « Petrum et Paulum », D.C. 19 mars 1967, col. 486.
(2) C.f. « Gaudium et Spes », N° 19.
(3) « Ad Gentes » 23.
(4) « Ad Gentes » 11
(5) Homélie pour l'année de la foi, D.C. 16 juillet 1967, col. 1203.
(6) « Gaudium et Spes » 43 § 1 et 2.
(7) Exh. « Petrum et Paulum », ibid.
(8) « Gaudium et Spes » N° 1.
(9) « Ad Gentes », 11.
(10) « Lumen Gentium », 4.

● *POUR L'ANNÉE DE LA FOI*, la C.T.I.C., 31, rue Croulebarbe, Paris XII[e] (Tél. KEL 88-60 ; C.C.P. Paris 6771-42) a édité différents documents de bonne qualité :

— une affiche 2 couleurs n° 397 (0,50 l'ex.).
— un tract « Comment vivre l'année de la foi » n° 287.
— une brochure « Pour l'année de la foi » du Cardinal Richaud (1 F. franco).
— un tract « Suggestions pour l'année de la foi » (0,40 F. l'ex.).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOMINATIONS

Les mouvements importants de population entre les paroisses de Douarnenez et de Ploaré requièrent une union plus étroite entre elles, en vue d'assurer la continuité dans l'action pastorale auprés des fidèles.

Afin de permettre une meilleure répartition des charges pastorales du clergé et une coordination plus étroite dans les tâches d'évangélisation : par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés

— administrateur de Ploaré, en remplacement de **M. Pierre Marzin,** démissionnaire, **M. Yves Morvan,** chanoine honoraire, curé-doyen de Douarnenez ;

— adjoint au Curé de Douarnenez, pour la paroisse de Ploaré, **M. Pierre Cornec,** recteur de Sainte-Bernadette, Quimper ;

— les Vicaires de Douarnenez et de Ploaré auront pouvoir de vicaire dans les deux paroisses.

M. Pierre Marzin se retire au presbytère de Rosporden.

PERMANENCE DES VICAIRES GÉNÉRAUX

M. le vicaire général Kervennic ne tiendra pas sa permanence à Brest les 21, 23 et 28 octobre.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Rectification — La récollection annoncée à Morlaix (St-François) les 27-28 octobre doit avoir lieu en réalité les **28-29.** La Maison St-François dispose de 30 chambres neuves.

Inscriptions — Devant le nombre d'inscriptions qui n'ont pu être retenues faute de places, pour la plupart des récollections, on envisage d'en organiser d'autres. Si cela est possible, les communautés en seront averties sans tarder. — Voici celles où l'on peut encore trouver des places :

— **Morlaix :** 28-29 octobre ; 18-19 novembre ; 21-22 décembre.
— **Brest** (Kerjean) : 2-3 décembre ; 21-22 décembre.
— **Brest** (Kerstears) : 22-23 décembre.
— **Kerlaz** (Le Ris) : 2-3 décembre.
— **St-Urbain :** 9-10 décembre.

RÉCOLLECTIONS POUR LES JEUNES PROFESSES

Les récollections pour les jeunes professes du Nord-Finistère reprennent à **Ker-Anna, 47, rue du Vieux-Saint-Marc, Brest,** prêchées par le P. Bescond. La première aura lieu du 30 octobre (18 h.) au 31 (18 h.), avec, pour thème, « la foi dans le Christ. »

RELIGIEUSES DE L'U.N.C.A.H.S.

Les réunions trimestrielles auront lieu à :

— **Quimper : mardi 24 octobre** au Grand Séminaire, déjeuner sur place.

— **Brest : jeudi 9 novembre,** à la salle S. Louis, 53, rue Jean-Macé.

Pas de réunion à **Morlaix.** Les religieuses de ce Centre sont invitées à participer à la Journée de Brest.

S'inscrire 48 heures à l'avance pour le déjeuner dans les deux centres.

Election des Responsables de Commissions spécialisées : **d'où grande importance** de la participation de chacune.

CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE

Le Centre de Préparation au Mariage de Brest communique les dates de ses sessions :

— 1re session : 11, 18, 25 octobre, 2, 8, 15 novembre ; à 20 h. 45, au 40, rue Jules-Ferry.

— 2e session : 10 novembre au 15 décembre ; Ecole Anne-Marie Javouhey.

— 3e session : 17 janvier au 21 février : 40, rue Jules-Ferry.

— 4e session : 28 février au 3 avril ; 40, rue Jules-Ferry.

— 5e session : 26 avril au 31 mai : Ecole A.-M. Javouhey.

— 6e session : 29 mai au 3 juillet ; 40, rue Jules-Ferry.

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 22 octobre, Anniversaire de la dédicace de la Cathédrale S. Corentin. Lundi 23, S. Méloir, martyr. Mardi 24, S. Raphaël, archange. Mercredi 25, S. Gouesnou, évêque. Jeudi 26, S. Alor, évêque. Vendredi 27, S. Magloire, évêque. Samedi 28, S. Simon et S. Jude, apôtres. Dimanche 29, Jésus-Christ Roi.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Pailler,* mère de Monseigneur Pailler, archevêque-coadjuteur de Rouen. *Mme Vve Jézéquel,* mère de M. le Recteur de Plouédern. *Mme Charles Kérouanton,* de Lanhouarneau, mère de M. l'abbé Kérouanton, vicaire à Scaër.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. le chanoine Pennec,* ancien recteur d'Edern : à Pluguffan, le vendredi 27 octobre, 10 h. 30.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes **14501** — **Téléphone 3-67**

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et **202-74-73**
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44 68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET

Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars — Véhicules Neufs
Annexe : Route de Bénodet — Service Occasions

QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poèles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 **ENTRÉE LIBRE**

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER **Tél. 5.27**

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nomination
Semaine de la Paix
Canonisation du Frère Bénilde
Ordo 1968
Journées nationales
Direction des Communautés Religieuses

Réflexion sur une canonisation
Les illustrés au service de la pastorale
Religieuses enseignantes et Région apostolique

N° 4 141 (82e année) — 27 octobre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise É. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION
Immobilier **Commercial**
Administration d'immeubles
Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Jean-Louis Quéméneur,** recteur de Lamber, a été nomme recteur de Plovan, en remplacement de **M. Alexis Kérébel,** démissionnaire.

M. Kérébel se retire au presbytère de Brélès.

CANONISATION DU FRÈRE BÉNILDE

Le dimanche 29 octobre, le Pape procèdera à la cérémonie de canonisation du Frère Bénilde. Le nombre des Frères de toute congrégation qui se sont dévoués et se dévouent dans le diocèse est assez important pour que cet événement mérite d'être signalé aux messes paroissiales : une intention de prière pour tous les enseignants serait particulièrement indiquée.

SEMAINE DE LA PAIX (10-17 DÉCEMBRE)

La Semaine de la Paix, du dimanche 10 décembre au dimanche 17 décembre, célébrée dans les diocèses et les paroisses de France, rappellera aux chrétiens leur devoir de prière, de réflexion, d'information et d'action pour la paix. Ils y sont particulièrement invités en cette année où le Pape Paul VI n'a cessé d'adjurer les peuples du monde à s'entraider au lieu de s'entretuer.

Le dimanche 10 décembre, ne manquez pas la Semaine de la Paix dans l'émission « Le Jour du Seigneur » (TV 1re chaîne).

A la radio le 17 décembre, dimanche de la Paix, l'homélie du R.P. Carre.

Pour organiser dans les paroisses le dimanche de la Paix, demandez au Secrétariat National « Pax Christi » (5, rue de l'Abbaye, Paris, VIe) la documentation spéciale préparée à cette occasion (Journal de la Paix, veillée de prières, homélie, affiches, tract, brochures).

ORDO 1968

Prière de faire connaître au Secrétariat les modifications à apporter à l'Ordo : aumôniers de secteur pour les doyennés . écoles, communautés religieuses, prêtres originaires, téléphone et C.C.P., pour les paroisses ; fonctions des prêtres, pour les collèges...

JOURNÉES NATIONALES

La journée nationale des Personne Agées se déroulera le 29 octobre prochain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections supplémentaires.

— Le Ris, Kerlaz : 9-10 décembre.
— Saint-Urbain : 18-19 novembre.
— Quimperlé : 21-22 décembre.

Permanences.

— Lesneven : dimanche 29 octobre (14 h. à 18 h.), P. Péron ;
— Brest : lundi 30 (9-12 h., 14-18 h), P. Péron ;
— Quimper : jeudi 9 novembre (14-17 h.), P. Quiniou ;
— Morlaix : jeudi 16 novembre (15-18 h.), P. Quiniou.

Pour un jour de Toussaint

Cantique 42

Nous autres, de la dernière attente,
Nous autres, de l'alliance sur les eaux de la Vierge,
Ne lisons pas l'histoire comme les marins des anciennes mers.

C'est sur une fille de l'homme et sa réponse,
Et non pas sur des vagues sans voix qu'Il a joué,
L'Esprit de la Nouvelle Genèse !

Il choisit ses marins et prépare son arche,
Il les fend du haut jusqu'en bas,
Mais sans les diviser par cette déchirure.

Il fixe leurs pouvoirs d'engendrer et de croître,
La voile à maintenir jusqu'à la fin des temps,
Quel que soit le règne des vents.

Il dit : Ne craignez rien quand vous serez au large,
Ne soyez pas surpris par la beauté des îles,
Restez en haute-mer et suivez mon sillage.

Celui qui montera dans un autre navire
N'ayant qu'un souffle humain, mourra de son retour,
Et comment le prendrais-je à mon inspiration ?

Celui qui descendra pour s'abriter aux anses
Y verra-t-il encore l'étroite déchirure
Où traverser le calme et le déchaînement ?

Priez pour désancrer même les archipels :
Transpercez toutes nuits par la nuit intérieure
Et tous les jours par ma Promesse qui reluit.

Pour vous, de la dernière attente,
Pour vous, de l'alliance sur les eaux de la Vierge,
Remplissez la Bonne Nouvelle.

Patrice de la Tour du Pin.
(« Le second jeu », p. 258).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 29 octobre, Jésus-Christ Roi. Lundi 30 et mardi 31, de la férie. Mercredi 1er novembre, la Toussaint. Jeudi 2, Commémoraison de tous les fidèles défunts. Vendredi 3, S. Guénaël, abbé. Samedi 4, Ste Françoise d'Amboise, veuve. Dimanche 5, 25e dimanche après la Pentecôte.

● *SAINT-RENAN.* — *Monseigneur l'Auxiliaire* a béni dimanche 15 octobre les nouveaux locaux de l'école Notre-Dame de Liesse.

● *LANDERNEAU.* — L'inauguration officielle de l'école Notre-Dame de Trémaria a eu lieu dimanche 15 octobre sous la présidence de *M. le vicaire général Prigent.*

● *LIVRES ET LECTURES.* — L'affiche « *Illustrés pour Jeunes* » est parue, après avoir été remise à jour et complétée. On connait de longue date ces affiches relatives aux magazines familiaux et féminins et aux Illustrés pour jeunes. D'un format de 80 × 45 cm, leur présentation retient le regard du public : au premier coup d'œil, le lecteur peut situer un magazine : est-il chrétien ? est-il distrayant ? se réfère-t-il à une idéologie ?

Un effort a été réalisé par LIVRES ET LECTURES tant dans le domaine des affiches que dans celui du livre. Cette revue bibliographique, critique et culturelle, facilite par sa large documentation la sélection à opérer dans la production et permet de guider le choix de tous ceux qui ont besoin de conseils.

Pour toute commande d'affiches ou demande de spécimen de la revue, s'adresser à LIVRES ET LECTURES, 184, avenue de Verdun, 92 - Issy-les-Moulineaux (C.C.P. 5155-51 Paris). Prix de l'affiche « Illustrés pour jeunes » » : l'unité 2 F. 50, par 5 ex. 2 F. l'une, franco. Affiche « Magazines familiaux et féminins » : 2 F. l'ex. franco.

● Couvoir centre-Finistère cherche employé avec connaissances agricoles pour conduite élevage ; permis auto. Logement indépendant assuré pour ménage. — S'adresser à la « S. R. » qui transmettra.

● *SPORTS D'HIVER DE L'U.C.P.A.* — L'Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air, 62, rue de la Glacière, Paris 13e, propose le dépliant Hiver 67-68 pour *les sports d'hiver* qu'elle organise et *les stages subventionnés* par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle annonce aussi son premier *stage de voile à Bénodet :* du 15 au 28 octobre (196 frs avec le voyage), du 29 octobre au 2 novembre (100 frs plus le voyage) ; du 4 au 17 avril 1968, elle organise un « Spécial nautisme Pâques 1968 » : voile, canoë kayak, croisière côtière, plongée sous-marine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Réflexions sur une canonisation

Le 29 octobre prochain auront lieu en la basilique St-Pierre de Rome les cérémonies de la canonisation du *Bienheureux Frère Pierre Romançon*, plus souvent connu sous le nom porté dans sa Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes, de *Frère Bénilde*.

Il est vrai que ces dernières années, à l'époque des travaux du Concile, les canonisations se font rares. Par ailleurs, à notre époque de changements rapides, les délais des tribunaux romains aboutissent souvent à proposer des modèles qui paraissent d'un autre temps, et pour lesquels les sentiments que nous éprouvons ne vont guère au-delà du respect et de l'estime. Enfin depuis quelques temps, l'Eglise a fait usage de signes autrement significatifs et perceptibles que les fastes romains stéréotypés qui accompagnent toute canonisation : qu'on songe par exemple à Jean XXIII visitant les prisonniers, ou encore à la visite de Paul VI à Jérusalem, à Bombay ou à l'O.N.U.

Le geste prophétique que représente une canonisation risque souvent d'être mal lu, interprété en un sens trop restreint. Les Frères des Ecoles Chrétiennes qui se réjouissent sincèrement de voir l'un des leurs ainsi acclamé en sont très conscients. Réunis en ce moment même à Rome pour leurs 39e Chapitre Général, dans le but d'étudier la finalité actuelle de leur Institut et les formes que doit prendre leur action apostolique, ils ne voudraient pas que cette canonisation apparaisse comme une sorte de récompense pour bons et loyaux services dans le passé, ou même comme un encouragement à persévérer au milieu des vicissitudes de ce temps dans une action accomplie au sein d'institutions chrétiennes nettement définies.

Ils ont conscience que le message constitué par cette canonisation dépasse leur auditoire restreint et s'adresse à toute l'Eglise...

Il appartient au Peuple de Dieu, à toutes les petites « ecclesiæ » qui partagent le Corps du Seigneur de déchiffrer ce message. Cela est plus vrai encore pour les communautés que doit constituer chaque école, pour les chrétiens qui gravitent en une fraternité éducative autour de la scolarisation d'un nombre donné d'enfants...

⁂

Les lignes suivantes expriment les réflexions que certains groupes, méditant en commun, ont échangé et qui ont nourri leurs pensées.

1° — Le Bienheureux Bénilde est un saint que l'hagiographie n'a pas trop massacré au cours du siècle écoulé depuis sa mort et dont l'image n'a pas été grattée du faux plâtre et des fausses couleurs qui auraient pu la recouvrir... Il n'y a pas de travail iconoclaste à accomplir ni dans l'art, ni dans l'histoire pour atteindre la réalité de l'existence de Pierre Romançon qui vécut de 1805 à 1862. (On peut lire : Rigault, « Le Bienheureux Bénilde » ; Almeras, « L'humble Frère Bénilde » ; les deux ouvrages aux éditions Ligel).

Et cette existence nous propose peut-être pour la première fois, officiellement, une sainteté à la mesure de notre temps, tissée dans les travaux et les jours d'une vie d'homme, sans miracles, sans révélation autre que celle qui est dispensée jour après jour dans la vie liturgique de la communauté ecclésiale. La canonisation du Frère Bénilde explicite jusqu'au bout la leçon déjà splendidement amorcée par la glorification de Ste Thérèse, mais qui n'a peut-être pas été comprise alors dans toute sa pureté, déformée qu'elle fut parfois par le prisme du temps.

Le Décret de Béatification présentait ses mérites en déclarant « qu'il avait accompli les choses communes d'une manière peu commune ». Peu commune ? Oui si l'on entend par là l'équilibre qui sait fuir l'arrogance comme la fausse timidité, qui sait se situer entre l'entêtement et la résignation facile, qui sait équilibrer la prière et le travail en une synthèse toujours précaire et menacée mais sans cesse ré-ajustée. Peu commune ? Oui, s'il est peu commun d'être un homme, mais totalement un homme se reconnaissant créature et acceptant de s'achever en Dieu. Mais alors il apparaît comme notre prochain voisin : il aurait pu être dans nos écoles, dans nos immeubles, corrigeant les devoirs, préparant ses leçons, reconnaissable seulement à une certaine respiration de son être en Dieu, reconnu et servi consciemment dans ses élèves et ses collègues. La canonisation du 29 octobre apparaît vraiment comme un appel à tous ceux que hante le problème de l'union de la vie active et de la vie contemplative, tous ceux qui veulent être pleinement de la terre et pleinement du Ciel.

2° — Saint Bénilde appartient à cette génération d'instituteurs qui a travaillé à la première scolarisation généralisée de la France et qui a préparé cette nation à trouver son état adulte, moderne, à prendre le visage qu'elle cherchait depuis un demi-siècle. Qu'on examine certaines dates : la loi Guizot rendant l'enseignement primaire obligatoire et gratuit date de 1833. Dans l'esprit du ministre il s'agit de doter tous les enfants de France du pouvoir de lire, écrire, compter, conditions indispensables pour être un citoyen capable de tenir son rôle dans la démocratie de délégation qu'il s'agissait d'essayer de mettre sur pied. C'est bien dans ce sens que le comprennent les ennemis du projet et leur opposition à l'alphabétisation généralisée vient de leur crainte concernant la maturité civique qui pourrait en découler.

Les enfants nés cette année ont huit ans en 1841. C'est l'année qui voit le Frère Bénilde ouvrir l'école de Saugues, école officielle, école véritablement nationale, financée 1/3 par la commune, 1/3 par le curé et 1/3 par les souscriptions des parents.

A cette époque, en 1870, quand changera le Régime, ses premiers anciens élèves auront 37 ans et il y aura alors environ 8.000 Frères travaillant dans des conditions analogues.

Ainsi cette vie apparaît comme située au début d'un monde et non à son extinction. Frère Bénilde s'est donné hardiment à l'édification d'un monde nouveau. Il suffit de lire sa correspondance avec la municipalité de Saugues et avec les responsables en 1848. Son attitude est ainsi plus ouverte, plus hardie, plus désintéressée que celle que nous avons connue récemment et qui est encore parfois la nôtre.

Et s'il est permis alors de se demander, à notre époque qui voit, d'une part l'aspiration de tant de peuples à l'alphabétisation et d'autre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

part la naissance dans les pays ocidentaux d'une nouvelle forme d'analphabétisme laissant les êtres démunis devant les nouvelles formes de langage et d'être, si l'attitude humble et hardie à la fois du F. Bénilde, sachant se sanctifier au sein de la gestation d'un monde, n'est pas le signe qui nous appelle et dont nous avons besoin.

3° — Le Saint que nous allons vénérer était certes inconscient de ces perspectives. L'histoire découvre des messages que les contemporains trop près de l'événement ne savent pas toujours lire. S'il a su toutefois écrire cette page que nous venons d'évoquer, c'est qu'il a été fidèle à l'appel des personnes et des situations, mu constamment par l'amour de la jeunesse et par le désir de l'éduquer en la délivrant de ses chaînes

Il faut d'ailleurs prendre acte courageusement de l'ambiguité de cette réponse aux situations de détresse. En effet, voyons ici encore les dates et les faits.

En 1827 commence l'époque du chemin de fer, qui va imposer la loi inhumaine du machinisme naissant pendant 60 ans. Dépourvu de lois sociales, l'enfance va souvent être exploitée, entraînée dans des travaux sans préparation, réduite à l'état de sous-prolétariat faute de qualification qui lui donnerait droit à des salaires plus élevés. Certains des collègues du saint d'ailleurs en seront vivement émus, tel le Frère Pygménion qui, en fondant le syndicat des Petits Carreaux pour défendre les jeunes apprentis, est à l'origine de la C.F.T.C.

Et pendant ce temps, le Frère Bénilde est à Saugues en zone rurale, apparemment étranger, malgré la Presse qui vient de conquérir sa liberté, à ces luttes et bouleversements. Mais dans cette aire apparemment isolée, le Frère Bénilde se met à apprendre l'alphabet Braille pour être en mesure d'alphabétiser un jeune homme de 20 ans, sourd et quasi muet. Il admet dans sa classe des jeunes gens de 22 ou 23 ans pour qu'ils ne laissent pas échapper l'unique chance de leur vie et ne soient pas privés des bienfaits de l'instruction.

Il reste disponible pendant les vacances pour que les jeunes Sauguains ou les anciens élèves aient un centre de ralliement. Il donne sa caution personnelle au boulanger pour qu'il consente à faire crédit à des familles nécessiteuses. Il donne des leçons particulières aux malades dont personne ne veut s'occuper pour qu'ils ne prennent pas trop de retard. Il rend même de fréquentes visites aux familles — chose rare à l'époque — pour venir en aide aux enfants et alléger même à l'occasion les problèmes domestiques.

Cette apparente contradiction nous rappelle quel est le véritable visage de la sainteté. Saint Bénilde se situe dans la même ligne que St Vincent de Paul qui, interrogé sur ce qu'il fallait faire pour Dieu et ses frères, ne savait que répondre : « davantage ».

Le monde actuel pose de nombreuses questions aux enseignants chrétiens. « Que faudrait-il faire ? » « Que devrions-nous entreprendre ? » « Où faudrait-il porter nos pas ? ». La réponse à donner n'est pas toujours immédiatement lisible. Mais une chose est certaine : quelles que soient les solutions données par les institutions il restera toujours à chacun l'impérieux devoir de faire davantage, de ne pas se contenter de l'œuvre définie par la loi, d'aller au-delà du prévu.

Frère Alain HOURY.

Les illustrés Catholiques au service de la Pastorale de l'Enfance

"Fripounet et Marisette - J² Jeunes - J² Magazine"

Les éducateurs sont conscients de se trouver aujourd'hui devant une situation nouvelle : les grands moyens d'information qui véhiculent auprès des jeunes un ensemble d'images, d'impressions, de valeurs, de connaissances, sont en train de façonner à leur manière des mentalités et de remettre en cause toute la pédagogie traditionnelle. Les uns veulent en conséquence aider les jeunes à faire l'apprentissage d'une certaine liberté, à acquérir un solide système de référence qui leur permette d'intégrer harmonieusement toutes ces richesses de leur vie. Les autres s'efforcent de parer au plus pressé en limitant la portée de ces influences, mais la plupart se soucient avant tout des effets du disque et de la télévision qui ont fait depuis peu, une entrée fracassante dans notre civilisation et sont enclins à considérer comme quantité négligeable l'illustré et son influence actuelle sur l'enfant.

Cette attitude atteste une méconnaissance de l'influence et de la valeur toujours actuelle de la presse enfantine. Contrairement à ce que l'on pourrait penser l'enfant lit toujours autant d'illustrés qu'il y a une vingtaine d'années. Le nombre des titres en circulation est en progression et leur tirage global annuel atteint même le chiffre impressionnant de 300 millions d'exemplaires.

Pourquoi ces journaux gardent-ils la faveur des moins de 15 ans ? C'est d'abord parce que les illustrés sont exclusivement faits pour l'enfant et lui appartiennent en propre, à la différence des autres techniques audio-visuelles. Les jeunes lecteurs peuvent en faire ce qu'ils veulent, les lire et les relire au gré de leur fantaisie et les assimiler librement en fonction de leur tempérament et de leur goût.

C'est sans doute aussi parce que un certain nombre de publications ont compris le rôle nouveau qu'elles pouvaient jouer dans la vie des jeunes. Tout en maintenant une part importante d'aventures et d'activités qui répondent à leur besoin de jeux, ces journaux ont senti que leur public attendait d'eux une ouverture progressive sur les réalités de notre temps. C'est pourquoi ceux qui s'adressent aux plus âgés se préoccupent de mettre à leur portée un éventail de données culturelles, de leur présenter les grands événements de l'actualité, de les informer des meilleurs loisirs qui existent pour eux.

C'est en tout cas dans cette perspective que s'orientent résolument les illustrés catholiques qui, tout en respectant les différents âges du développement de l'enfant, s'ingénient dans le cadre de la vie de loisirs où ils se situent, à fournir à leurs lecteurs un ensemble d'éléments destinés à contribuer à leur épanouissement humain et chrétien.

Mais, il importe de bien comprendre leur démarche ; ces illustrés catholiques veulent être avant tou au sein de la presse enfantine un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

témoignage et une présence. Cette exigence ne saurait pour autant les condamner à adopter le style didactique qui leur enlèverait toute chance de succès et d'influence auprès du public enfantin : pour remplir vraiment leur mission, ils doivent d'abord faire œuvre de journalisme et être aussi bien faits et aussi attrayants que les meilleurs titres du moment.

Ces exigences n'impliquent pas non plus à tout instant un rappel artificiel de la façon d'agir et de penser en chrétien : ces journaux conçoivent le message chrétien à travers l'ensemble de la publication donc aussi bien dans les histoires ou le comportement des héros que dans la présentation de la création des hommes, des découvertes ou dans les différents aspects de la vie de l'enfant ; référence plus directe est faite à l'Evangile, à la Liturgie, à l'Eglise surtout dans les temps forts de l'année et chaque fois que cela s'impose par une meilleure prise de conscience du jeune public, par exemple à l'occasion de tel événement, tel débat ou telle activité. Par une pédagogie appropriée, des illustrés comme FRIPOUNET, J 2 JEUNES, J 2 MAGAZINE invitent au surplus leurs lecteurs, dans le milieu d'enfants auquel ils appartiennent, à vivre un christianisme communautaire et apostolique. Ainsi c'est toute une conception du monde et de la vie, un ensemble de valeurs, de jugement et d'attitudes qui se trouvent normalement monayés et vécus.

Les éducateurs chrétiens jugent parfois hâtivement ces illustrés catholiques et pour un peu les délaisseraient au profit de publications d'inspiration chréitenne qui en restent généralement au simple stade des valeurs humaines.

Serait-ce parce qu'ils regrettent que ces journaux ne soient pas un instrument exclusif de la catéchèse et qu'ils atteindraient d'eux des pages directement utilisables à cet effet tout en acceptant volontiers que le reste de la livraison n'ait aucune portée chrétienne. Serait-ce parce qu'ils n'y trouvent pas à première vue l'enseignement du magistère ou les notions morales indispensables qui peuvent seuls selon eux authentifier la teneur chrétienne de ces titres.

Il importerait peut-être aujourd'hui dans la pastorale de l'enfance de bien situer le rôle respectif de ces divers éléments qui loin de s'exclure ou de s'identifier doivent être complémentaires. Une lecture attentive et suivie des illustrés catholiques permettrait par ailleurs de découvrir toutes les ressources qu'ils contiennent dans le langage qui leur est propre, et qui constituent un réel prolongement de l'éducation chrétienne, voire de la catéchèse.

Ces publications par leur présence peuvent aider les enfants à mieux situer et à acquérir les valeurs essentielles, à trouver la certitude et la sécurité dont ils ont besoin dans leurs loisirs pour grandir dans la foi et se conduire dans la vie en authentique chrétien.

Elles sont fréquemment un facteur de dialogue entre les enfants eux-mêmes. Pourquoi ne deviendraient-elles pas plus souvent une occasion dialogue entre éducateurs et enfants, le point de départ de dialogues fructueux entre tous les éducateurs chrétiens pour un meilleur service de l'Eglise et de l'Enfance.

Religieuses enseignantes... et région apostolique

(Congrès de Rennes, 4-8 Septembre 1967)

Le rassemblement à Rennes de quelque 950 à 980 religieuses enseignantes venues des douze diocèses de la Région apostolique de l'Ouest manifeste un désir de coopération selon la pensée de l'Eglise. En effet, dit le Décret sur l'éducation chrétienne de la jeunesse au n° 12 : « La coopération chaque jour plus nécessaire et plus effective au plan des diocèses ne s'impose pas moins dans le domaine scolaire ».

Les journées vécues à Rennes ont été pour les religieuses enseignantes un « temps fort » qui leur a permis de « se situer » dans le Peuple de Dieu comme « consacrées... apôtres par l'éducation chrétienne ».

L'école catholique revêt une importance considérable, dans les circonstances où nous sommes, puisqu'elle peut être tellement utile à l'accomplissement de la mission du Peuple de Dieu et servir au dialogue entre l'Eglise et la communauté des hommes, à l'avantage de l'une et de l'autre. La fonction enseignante catholique, le Concile le déclare, est un apostolat au sens porpre du mot, tout à fait adapté en même temps que nécessaire à notre époque ; c'est aussi un authentique service rendu à la société ». (Décret sur l'éducation chrétienne, n° 8).

Mais, de cette société contemporaine, il importe que les éducatrices catholiques connaissent les dominantes sociales et économiques pour communier au contexte de la vie de leurs élèves, pour les former, pour « servir à élever la dignité humaine » (Décret « Ad gentes » n° 12).

Le Congrés fut donc aussi un « temps fort » de « plongées » dans la vie moderne technique grâce aux exposés magistraux et dynamiques des quatre conférenciers de l'équipe « Economie et Humanisme » : les *Frères Viau et Luchini, MM. Albertini* et *Cornaton*, très sensibles et attentifs à leur auditoire.

Et, au cours du Congrès, les religieuses enseignantes ont été heureuses de se voir encouragées dans letr travail d'union et de recherche par la présence de *Monseigneur Gouyon*, archevêque de Rennes,, *Monseigneur Kervéadou*, évêque de Saint-Brieuc, et *Monseigneur Boussard*, évêque de Vannes.

Richesse des enseignements reçus, joie d'une prière commune, joie d'un accueil et de contacts fraternels, telles sont les caractéristiques de ce Congrès.

Les enseignements reçus.

Leur objet est double, mais leur but nique : meilleur service de l'Eglise qui est incarnation continuée du Christ parmi les hommes, ouverture et disponibilités à ces hommes, créatures de Dieu.

Dans les conférences s'inspirant de « Ad gentes », les Congressistes puisent largement pour saisir en profondeur l'essence de l'esprit missionnaire de l'Eglise, pour mieux s'insérer dans son activité missionnaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« L'Eglise n'est corps que parce qu'elle reçoit un seul influx vital : le Christ toujours vivant », nous dire le *Père Aubin*, professeur de théologie aux Facultés catholiques d'Angers... L'Eglise est missionnaire parce qu'elle continue la mission du Christ envoyé par le Père, la mission de l'Esprit envoyé par le Christ ressuscité : par là, l'Eglise est *mystère d'obéissance* se référant à l'activité trinitaire elle-même. Et l'Eglise est aussi *mystère d'un appel* qui se fait entendre à tous les hommes de tous les temps. »

Mais quelle est l'activité missionnaire de l'Eglise ? *Mgr Honor*, recteur des Facultés catholiques, répond à cette question. L'Eglise veut atteindre l'homme dans sa nature complète, dans son être et dans son agir, l'homme en sa situation actuelle, et, s'appuyant sur « Gaudium et Spes » le conférencier précise que l'Eglise ne peut être présente au monde sans entrer dans le problème de la culture envisagée dans son essence, c'est-à-dire au sens anthropologique et ethnologique.

Le second objet de l'enseignement reçu est une ouverture à la société contemporaine avec ses caractéristiques propres : évolution rapide à partir des sciences exactes — évolution qui entraîne une mutation fréquente de l'emploi —, socialisation plus marquée, élévation du niveau de vie. Et ces caractéristiques sont développées au cours des conférences qui ont pour sujet : socialisation et personnalité sociale, nouveaux modes de travail industriel, l'agriculture en mutation, la consommation à l'ère de bien être, la diffusion des « mass-média » et les nouveaux modes de culture, les nouvelles relations sociales, nations riches et nations prolétaires.

Alors surgissent des perspectives nouvelles... parfois insoupçonnées, appuyées sur des faits et des chiffres bouleversants ! Et en même temps sont mises en évidence les valeurs humaines et chrétiennes du monde actuel, la nécessité pour des enseignantes de donner le primat à l'éducation en vue d'une vie authentiquement humaine et chrétienne.

Relevons quelques lignes de force de cette éducation : importance de la personnalisation, de la continuelle remise en question de ce que nous sommes et de ce que nous faisons, du dialogue, voire de la contestation, du sens humain, de la découverte des valeurs nouvelles apportées par la civilisation contemporaine ; approfondissement du sens des autres, de l'esprit d'équipe et de solidarité.

Les enseignements donnés avec tant de compétence, de foi et de charité, seront souvent, pour les éducatrices-congressistes de Rennes, matière de réflexion et d'échanges. Et sans doute peut-on affirmer qu'ils ont éveillé ou confirmé une conversion de mentalités peut-être encore trop attachées uniquement aux valeurs traditionnelles.

Les joies du Congrès...

Les Congressistes sont reconnaissantes à tous ceux qui ont suggéré et préparé pour chaque jour une messe chantée, la concélébration ajoutant encore à l'unanimité de la prière eucharistique ; et comment ne pas mentionner le travail fraternel d'une « commission régionale de litrugie » constituée... un peu tardivement, le dévouement des chorales de quelques congrégations ? Communion et joie dans le Seigneur, prière commune pour le monde... f

Et la vie toute fraternelle marque aussi la rencontre de Rennes : joie de la présence de *Mère Odile-Marie*, présidente de l'U.R.E., qui nous consacre deux jours et nous communique les nouvelles de la grande famille de l'U.R.E. ; joie des contacts si simples avec les conférenciers ; joie de l'hospitalité si généreuse reçue au Collège Saint-Vincent ; joie de la délicatesse de l'accueil dans les foyers ; joie des échanges au cours des carrefours, malgré le travail exigé et les difficultés de leur organisation ; joie du coude à coude dans les salles de réunion, les salles à manger, les allées et venues...

Le climat fraternel se traduisait sans doute à l'extérieur comme en témoignaient, au passage des « sœurs », les applaudissements des enfants aux fenêtres de leurs maisons dans la rue de Paris !

⁂

En une dernière conférence, *Monseigneur Gouyon* présente la synthèse du Congrès : « La mission dévolue à l'Eglise, dit-il, c'est la mission de *tout* le peuple de Dieu ; elle a un *caractère global* qu'il importe de ne jamais perdre de vue... Le vrai terrain de notre apostolat, c'est le champ du Père de famille, le monde des hommes ; et le *mystère* de l'apostolat doit nous être toujours présent : c'est quand tout commence à être perdu que quelque chose de bien commence...

« Ce mystère ne peut être vécu que dans un climat collectif, mais aussi par un témoignage personnel authentiquement humain avant d'être chrétien, authentiquement chrétien avant d'être religieux. Le témoignage requiert de plus la collaboration...

« Et, en définitive, les Congressistes sont invitées à modeler humblement leur attitude sur celle de l'Eglise qui veut être toujours plus présente à l'homme et à la société. »

— *UN RECUEIL DE CHANTS POUR LES CLASSES DE 6e ET DE 5e, par l'abbé Y. Legrand et une réunion de professeurs.* — L'abbé Y. Legrand, de Rennes, et une réunion de professeurs de musique viennent de publier un recueil de chants pour la classe de 6e et de 5e. Ces recueils qui peuvent servir en même temps de manuels de solfège, présentent une progression judicieusement établie, suivant le programme officiel pour la classe de 6e et de 5e. Mélodies folkloriques, chants populaires allemands, anglais, œuvres tirées des Maîtres de la Renaissance, nombreux canons : tels sont ces livrets de présentation soignée, auquel les professeurs de chant feront bon accueil. On peut se les procurer : au C.F.M.B., 12, rue René Brice, 35 - Rennes.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes **14501** — **Téléphone 3-67**

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, **BREST** - Tel. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETE ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17 25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET

Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs

Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions

QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — **Tél. 12.33**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 — **ENTRÉE LIBRE**

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Paul VI au Congrès des Laïcs
Récollections sacerdotales
Mois sacerdotaux de l'été 1968
Le Patriarche Œcuménique à Rome

Session d'études bibliques
Nouvelles et lectures

N° 4 142 (82e année) — 3 novembre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**
Tél. 44-13-87 - Mestriden — Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **73**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès
BREST - EXTENSION
Immobilier **Commercial**
Administration d'immeubles
Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

Paul VI au Congrès de l'Apostolat des Laïcs

Le dimanche 15 octobre, dans la basilique Saint-Pierre, le Pape Paul VI accueillait officiellement, au cours d'une messe concélébrée à leur intention, les membres du Congrès mondial de l'Apostolat des Laïcs. Ce fut l'accueil du Pasteur qui se définit lui-même vis-à-vis d'eux : « celui qui est pour vous, dans le Christ, un père, un frère, un ami ». Après avoir défini la signification de ce salut « expression d'une fondamentale et vivante communion », entre membres d'une même famille, Paul VI ajouta :

« Que ce salut vous dise aussi Notre joie de vous voir rassemblés autour de la tombe de saint Pierre, l'Apôtre sur lequel le Christ a voulu fonder son Eglise ; Notre joie de reconnaître en cette rencontre un signe et une espérance de l'humanité qui trouve dans le Christ sa vocation, sa fraternité, sa paix et son destin. Et voici que prend forme dans Notre esprit la vision des peuples dont vous venez et que vous représentez tandis que Notre cœur brûle d'une grande et surnaturelle affection pour chacun de vos pays ; votre présence rend plus vive en Nous la conscience de Notre mission, qui consiste à aimer le genre humain ; elle fait croître en Nous la confiance que son histoire rencontrera un jour le dessein divin qui la guide vers le Christ pour qu'elle trouve en lui sa signification et sa fin ; la confiance, disions-Nous, que ce grand dessein unitaire, pour le moment enclos dans le cœur de Dieu, s'avance vers sa réalisation, aidé en cela par votre collaboration, par l'efficacité de votre engagement dans le monde, par l'ardeur de votre participation à l'apostolat, dont les radieuses journées romaines de votre Congrès sont pour nous la promesse et l'aurore.

« Nous reviennent à la mémoire les paroles, quasi-prophétiques, de saint Augustin : « Il y a dans le champ, c'est-à-dire dans le monde, jusqu'à la fin de l'histoire humaine, le froment du Seigneur qui continue sa croissance ». Vous nous apportez le témoignage de cette croissance spirituelle du monde, vous êtes pour Nous un « signe des temps » : Soyez les bienvenus, Fils très chers, soyez bénis ! »

Après avoir ainsi situé la participation des laïcs dans la réalisation historique du Dessein de Dieu, le Saint Père veut en préciser les traits, en quelques « affirmations fondamentales ». Il se réfère pour cela à l'enseignement récent de Vatican II :

« Ce ne sont pas des choses nouvelles, mais ce sont des choses vraies, importantes, et pour vous qui les écoutez et les méditez ici, des choses fécondes, riches d'une immense vitalité. Voici la première : l'Eglise a accordé au laïc, membre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la société à la fois mystérieuse et visible des fidèles, une solennelle reconnaissance. Voilà, si l'on peut dire, une nouveauté ancienne. L'Eglise a réfléchi sur sa nature, sur son origine, sur son histoire, sur sa « fonctionnalité », et elle a donné, au laïc qui lui appartient, la définition la plus digne et la plus riche : elle l'a reconnu comme incorporé au Christ et comme participant à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ lui-même, sans pour autant méconnaître sa caractéristique propre, qui est d'être un séculier, un citoyen de ce monde, de s'occuper des choses terrestres, d'exercer une profession profane, d'avoir une famille, de s'adonner, en tous domaines, aux études et aux intérêts temporels.

« L'Eglise a proclamé la dignité du laïc, non seulement parce qu'il est homme, mais aussi parce qu'il est chrétien. Elle l'a déclaré digne d'être, dans la forme et la mesure convenables, associé aux responsabilités de la vie de l'Eglise. Elle l'a jugé capable de rendre témoignage à sa foi. Au laïc — homme et femme — elle a reconnu la plénitude des droits : droit à l'égalité dans la hiérarchie de la grâce ; droit à la liberté dans le cadre de la loi morale et ecclésiastique ; droit à la sainteté conforme à l'état de chacun. »

Le Saint Père se plaît à confirmer cette « citoyenneté » du laïc dans l'Eglise de Dieu.

Pour aller plus avant, il exprime son embarras à dire mieux que le Concile, qui reconnaît dans le laïc, non seulement le fidèle, mais l'apôtre. Il cite donc « Lumen Gentium » et le décret sur l'Apostolat des laïcs, pour établir dans ses auditeurs la conviction inébranlable de la réalité de l'appel de l'Eglise aux laïcs en ce milieu du XX^{e} siècle, la confiance qu'elle place en eux, l'ampleur des responsabilités qu'elle les invite à assumer, pour faire progresser le Règne du Christ, et pour être pleinement, selon le thème du Congrès, « le Peuple de Dieu dans l'itinéraire des hommes ».

« Ici surgit une objection. On pourrait dire, en effet : si les tâches apostoliques confiées au laïcat sont si vastes, ne faudait-il pas admettre dorénavant dans l'Eglise deux hiérarchies parallèles, comme si deux organismes existant l'un à côté de l'autre assuraient mieux l'œuvre immense de sanctification et de salut du monde ?

« Ce serait oublier la structure de l'Eglise telle que le Christ l'a voulue, avec la diversité des ministères. Certes le peuple de Dieu, comblé de grâces et de dons et marchant vers le salut, présente un spectacle magnifique. S'ensuit-il que le peuple de Dieu est pour lui-même son propre interprète de la parole de Dieu et le ministre de la grâce divine ? Qu'il peut élaborer un enseignement et des directives en matière religieuse en faisant abstraction de la foi que l'Eglise professe avec autorité ? Ou qu'il peut s'écarter à son aise de la tradition ou s'émanciper de l'autorité du Magistère ?

« L'absurdité de ces suppositions suffit à montrer combien l'objection manque de fondement.

« Personne, assurément, ne saurait perdre de vue que l'instrument normal de l'exécution du plan divin est la hiérarchie, ou que dans l'Eglise l'efficacité est en proportion de l'attachement de chacun à ceux que le Christ « a établis gardiens pour paître le troupeau du Seigneur » (cf. Act., 20, 28). Quiconque prétendrait agir sans la hiérarchie ou contre elle dans le champ du Père de famille pourrait se comparer au rameau qui dépérit parce qu'il n'est plus en communication avec le cep dont lui vient la sève. L'histoire l'a montré : celui qui se conduit de la sorte est comme une goutte d'eau qui se détache du grand courant et va se perdre misérablement dans le sable.

« Pour autant, n'allez pas penser, chers fils et chères filles, que l'Eglise désire freiner vos inspirations généreuses. Tout simplement, elle reste fidèle à elle-même et à la volonté de son divin Fondateur. Car le plus grand service qu'elle puisse vous rendre est de définir exactement votre place et votre rôle dans cet organisme qui a pour fin de porter au monde la bonne nouvelle du salut. « Dans l'Eglise, il y a diversité de services, mais unité de fin. » (Décret sur l'apostolat des laïcs, n. 2).

La seconde mise en garde touche une sécularisation du monde ou « dé-sacralisation » qui tendrait à le soustraire à la loi d'Amour de son unique Sauveur, et à en proscrire tous les signes.

« Votre apostolat, chers fils et chères filles, s'inscrit en sens inverse de ces courants. Le Concile vous l'a dit et redit : les laïcs « consacrent à Dieu le monde », ils travaillent à la « sanctification du monde », à l' « animation chrétienne du monde », à « l'assainissement des institutions et des conditions de vie dans le monde » ; qu'est-ce que tout cela, sinon « re-sacraliser » le monde en y faisant pénétrer ou revenir ce souffle puissant de la foi en Dieu et au Christ, qui seul peut l'amener au vrai bonheur et au salut ? Le regretté cardinal Cardjin l'a exprimé bien des fois et dans des termes émouvants. Nous le disions Nous-même naguère : « Les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre, le renouvellement de l'ordre temporel. Il leur appartient [...] de pénétrer d'esprit chrétien la mentalité et les mœurs, les lois et les structures de leur communauté de vie. » (Populorum progressio, n. 81).

« Nous vous le redisons avec force : portez au monde d'aujourd'hui les énergies qui lui permettront d'avancer sur les chemins du progrès et de la liberté et de résoudre ses grands problèmes : la faim, la justice internationale, la paix. »

Et comme conclusion, le Pape invite les laïcs à se sanctifier dans leur action même, leur donnant en exemple deux grandes saintes, qui ont marqué leur temps, et suscité un renouveau dans l'Eglise, sainte Catherine de Sienne et sainte Thérèse d'Avila.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

— Mercredi 22 novembre, Morlaix.
— Vendredi 24, Séminaire S. Jacques.
— Lundi 27, Lesneven.
— Mardi 28 et mercredi 29, Brest.
— Vendredi 1er décembre et samedi 2, Landévennec.
— Lundi 4, Carhaix.
— Mardi 5 et mercredi 6, Quimper.
— Samedi 9, Quimperlé (Presbytère Notre-Dame).

A cause des travaux en cours à la Maison S. Joseph, le centre de Saint-Pol-de-Léon est supprimé pour cette fois.

MOIS SACERDOTAUX 1698
POUR LA RÉGION APOSTOLIQUE DE L'OUEST

Dans un monde qui évolue et dans une Eglise qui se renouvelle, les prêtres se posent des questions. Ils sentent le besoin de réfléchir, dans la lucidité et l'espérance, à ce que doit être leur mission aujourd'hui.

Parmi les différents moyens de « formation » et de « recyclage » mis à leur disposition se situent, au plan de la Région apostolique, les mois sacerdotaux, dont de nombreux prêtres ont déjà fait l'expérience.

Dans tous ces «mois », rythme et programme, aide des animateurs et conférenciers, recherche en équipe et prière communautaire, permettent la réflexion dans une ambiance fraternelle.

Deux formes de « mois » exixstent en ce moment : les Mois de pastcrale rurale, les Mois à vocation générale.

Les Mois de pastorale rurale.

Ils s'adressent à tous les prêtres qui exercent leur ministère en milieu rural, sans distinction d'âge.

Leur but : mieux connaître les transformations du monde rural : à partir de là, rechercher quelles sont la mission de l'Eglise (prêtres, religieux, laïcs) et les incidences sur le ministère et la vie des prêtres.

Les Mois à « vocation générale ».

Ils s'adressent à tous les prêtres, quel que soit leur ministère, mais en tenant compte de leur âge.

Les années passées, ces Mois se différenciaient par l'ancienneté dans le Sacerdoce (Mois des « 10 ans » et des 25 ans »). Il faut remarquer qu'à partir de 1968 les différents Mois à vocation générale sont prévus **suivant les tranches d'âge**, afin de permettre à l'ensemble des prêtres de participer à ces Mois.

Leur but : découvrir la place et la vie du prêtre dans l'Eglise et le monde d'aujourd'hui, dans la ligne de Vatican II ; aider les prêtres à réaliser leur « reprise » personnelle en continuité avec leur expérience ; travailler ensemble à développer l'unité du presbytérium dans le respect de sa diversité et la compréhension des différents ministères.

N. B. — Au cours de l'été 1967, une expérience nouvelle a été faite au Mois des « 10 ans » de Kerlois. Cette expérience sera reconduite et aménagée au cours de l'été 1969. Le Mois de Kerloi 1968 sera organisé selon le même style et le même rythme que les autres Mois à vocation générale de la Région apostolique.

Dates des Mois « à vocation générale ».

— pour les prêtres de 35 à 40 ans : à Kerlois, Séminaire des Pères Blancs, Kerlois, près Hennebont (Morbihan), du 3 juillet au 3 août.

— pour les prêtres de 35 à 45 ans : 1°) à Entrammes, à l'Abbaye N.-D. Port du Salut, Entrammes (Mayenne), du 12 juin au 10 juillet ; 2°) à Kersa, Ecole des Frères, Ploubazlanec (Côtes-du-Nord), du 10 juillet au 10 août.

— pour les prêtres de 40 à 50 ans : à Pontchâteau, Le Prieuré, Pontchâteau (Loire-Atlantique), du 16 août au 14 septembre.

— pour les prêtres au delà de 45 ans : 1°) à Mortain, Abbaye Blanche, Mortain (Manche), du 7 juillet au 2 août ; 2°) à Kerlois, Séminaire des Pères Blancs, Kerlois, près Hennebont (Morbihan), du 18 août au 13 septembre.

Dates des Mois de pastorale rurale.

— La Roche du Theil, B.P. 34, Redon (35), du 16 juin (au soir) au 6 juillet (à midi).

— La Plesse, Avrille (49), du 7 juillet (au soir) au 27 juillet (à midi).

Inscriptions.

Les inscriptions et les demandes de renseignements devront être adressées, pour le diocèse :

— pour les Mois à vocation générale, **autant que possible avant le 15 décembre,** à M. l'abbé Paul Perrot, Grand Séminaire, Quimper.

— pour les Mois de pastorale rurale, **avant le 29 février, à MM. les** abbés J. Lichou ou Y. Calvarin, 9, rue du Frout, Quimper.

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 5 novembre, 25e dimanche après la Pentecôte (= 4e après l'Epiphanie). Lundi 6. Anniversaire de l'église (dans les églises consacrées dont on ignore la date exacte de la Consécration), ou S. Ildut, abbé (dans les autres églises). Mardi 7 et mercredi 8, de la férie. Jeudi 9, Anniversaire de la dédicace de la basilique du Saint-Sauveur. Vendredi 10, S. André Avellin. Samedi 11, S. Martin, évêque. Dimanche 12, 26e dimanche après la Pentecôte (= 5e après l'Epiphanie).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La visite du Patriarche Athénagoras au Pape Paul VI

Même s'inscrivant dans la suite déjà longue et heureusement diverse des rencontres des chefs des confessions chrétiennes, la rencontre du Patriarche de Constantinople et du Pape de Rome dans la basilique Saint-Pierre le 26 octobre est un événement considérable. A de tels moments on comprend aussi l'importance et la puissance de la télévision qui devient vraiment « un moyen de communication ».

Paroles du Patriarche Œcuménique.

...Le mouvement œcuménique, le deuxième Concile du Vatican, les conférences panorthodoxes, les conférences de Lambeth et les Congrès panchrétiens des autres Eglises et confessions chrétiennes, les contacts avec Votre Sainteté et entre les autres chefs chrétiens, ont mis à nu devant les yeux de tous la lourde faute de la division de l'Eglise, et cela d'une telle manière qu'il n'est pas possible qu'existe aujourd'hui une Eglise locale, un pasteur ou un maître chrétien responsable qui ne connaisse la nécessité absolument urgente de guérir le mal.

D'autre part, le fait que nous soyons tous sortis de notre isolement et de notre suffisance pour rechercher le terrain solide sur lequel a été fondée l'Eglise indivise, nous a révélé cette vérité que ce qui nous unit est beaucoup plus que ce qui nous sépare.

Ces deux faits remplissent nos cœurs de la sûre espérance que ce sera toute l'Eglise catholique et toute l'Eglise orthodoxe, d'un commun accord et avec le sens de leur responsabilité, qui s'acheminеront vers leur union.

Dans cette marche commune, qui sera une marche vers la vérité, une marche vers « ce qui a été cru toujours, partout et par tous », nous sommes appelés à continuer et à intensifier le dialogue de la charité de manière à en faire un événement précédant le dialogue théologique.

Quant au dialogue principalement théologique, d'un commun accord, nous le dirigerons, d'une part, vers l'interprétation de ce qui est déjà vécu en commun dans l'Eglise, d'autre part, vers la recherche de la vérité en esprit de charité et d'édification et vers l'expression de cette vérité dans un esprit de service.

Ainsi nous espérons parvenir à apprécier exactement et à distinguer ces points de la foi qui doivent nécessairement être confessés en commun, de ces autres élémenis de la vie de l'Eglise qui, comme ne touchant pas à la foi, peuvent librement, selon la tradition de chacune des Eglises, constituer des aspects propres de la vie de chacune d'elles, aspects respectés par l'autre. Nous ne pouvons pas, certes, déterminer la longueur de la marche. C'est une question de foi dans l'issue finale, de beaucoup de prières, de sainte patience, de travail assidu, mais surtout une question de charité.

En effet, c'est seulement dans la charité que nous pourrons nous purifier de tous les éléments négatifs que nous avons hérités du passé,

que nous pourrons enlever les obstacles qui se dressent, que nous pourrons rétablir pleinement la confiance fraternelle réciproque et que, créant dans le respect mutuel une nouvelle mentalité, celle de la parenté, nous construirons de manière stable et sûre l'unité de nos Eglises dans le Christ Jésus, lui qui est la tête de l'Eglise.

Frère saint, que notre rencontre soit agréable au Seigneur, qu'elle soit un nouveau point de départ de nos Eglises vers lui et l'une vers l'autre...

Paroles du Pape.

...Avant de laisser parler nos cœurs il nous fallait commencer par proclamer que c'est du Père des Lumières que vient tout don excellent, et, en lui rendant gloire, nous ouvrir à l'illumination de son Esprit qui seul peut nous guider dans l'intelligence de ses desseins mystérieux...

L''Esprit qui nous fait connaître le Christ, qui nous donne de garder le dépôt confié à l'Eglise, qui nous fait pénétrer dans le mystère de Dieu et dans sa vérité, car il est vie et transformation intérieure, l'Esprit demande de nous, d'une manière plus impérieuse que jamais, que nous soyons un pour que le monde croie.

Cette requête de l'Esprit-Saint, nous la voyons manifestée d'abord dans le renouveau que partout il suscite dans l'Eglise. Ce renouveau, cette volonté de fidélité plus attentive et plus docile, est, en effet, la condition la plus fondamentale de notre rapprochement. Le IIe Concile du Vatican, dans l'Eglise catholique, en est une des étapes. La réalisation de ses décisions se poursuit sur tous les plans de la vie de l'Eglise avec prudence et détermination. Le Synode des évêques, ici présent, en est un signe... Nous savons qu'un même effort de renouveau est en cours dans l'Eglise orthodoxe et nous en suivons les développements avec toute l'attention de notre charité... N'est-ce pas là un signe de plus de l'action de l'Esprit, sollicitant Nos Eglises à se préparer activement en vue de rendre possible le rétablissement de leur pleine communion ?

Si nous voyons dans les efforts de renouveau un signe de l'action de l'Esprit nous incitant à rétablir entre nous la pleine communion et nous y préparant, le monde d'aujourd'hui, envahi par une incroyance aux multiples formes, ne nous rappelle-t-il pas aussi, de manière impérieuse, la nécessité de notre unité ? Si l'unité des disciples du Christ a été donnée comme le grand signe devant solliciter la foi du monde, l'incroyance de beaucoup de nos contemporains n'est-elle pas, elle aussi, une voie par laquelle l'Esprit parle aux Eglises et leur fait prendre une nouvelle conscience de l'urgence de réaliser ce précepte du Christ, qui est mort « pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu qui étaient dispersés » ? (Jn, 11, 32). Ce témoignage commun, un et varié, décidé et persuasif, d'une foi humblement sûre d'elle-même, jaillissant en amour et rayonnant l'espérance, n'est-ce pas ce que l'Esprit demande avant tout aux Eglises aujourd'hui ?

C'est la raison pour laquelle Nous avons voulu consacrer à la foi, au renouveau et à l'approfondissement de la foi, cette année du 19e centenaire du martyre de Pierre et de Paul, du suprême témoignage de leur foi, de leur amour et de leur espérance. Que serait un renouveau

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui n'aboutirait pas à un affermissement de la foi, à une plus grande ferveur de la charité, à une plus grande certitude de l'espérance ? Que serait un renouveau qui n'aviverait pas notre foi en cette communion profonde et mystérieuse qu'établissent entre nous une même obéissance à l'évangile du Christ, les mêmes sacrements, et surtout le même baptême et le même sacerdoce qui célèbre la même Eucharistie, l'unique sacrifice du Christ, un même épiscopat reçu des apôtres pour guider le peuple de Dieu vers le Seigneur et lui prêcher sa parole ? Ce sont là autant de voies dont se sert l'Esprit-Saint pour nous faire tendre de tout notre être vers la plénitude de cette communion si riche déjà, mais encore incomplète, qui nous unit dans le mystère de l'Eglise...

Tous les saints de l'Orient et de l'Occident sont ici avec nous, ils se réjouissent et supplient celui qui a commencé cette œuvre merveilleuse de la mener à son terme. Tous ces saints, aussi, qui au milieu d'innombrables difficultés, souffrances et tentations, tinrent ferme comme s'ils voyaient l'invisible, nous enseignent, par leur exemple même, à aller droit de l'avant, tendus de tout notre être, « fixant attentivement nos yeux sur celui qui guide notre foi et la mène à la perfection, Jésus » (Héb., 12, 2).

PARTIE NON OFFICIELLE

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Jean Hirrien*, mère de M. l'abbé Jean Hirrien, vicaire au Conquet. *M. Nicolas Miossec*, de Quimerc'h. *Mme Vve Kerdilès*, de Landivisiau. *Mme Vve François Inizan*, de Brest.

● *MORLAIX*. — Arrivées à Morlaix en 1686, les Religieuses de Saint Thomas de Villeneuve se voient contraintes, pour répondre à de nouvelles tâches missionnaires, de quitter l'Hôpital, au service duquel elles se sont dévouées trois siècles durant. Les Autorités morlaisiennes ont tenu à exprimer leur reconnaissance aux Sœurs et aussi leur vif regret de les voir partir. *Monseigneur l'Evêque* et *Monseigneur l'Auxiliaire* étaient présents.

● *PLOUESCAT*. — L'église paroissiale a cent ans : elle a vu célébrer 7.509 baptêmes et 2.721 mariages ; des 35 prêtres ou religieux originaires de la paroisse (dont Mgr Mesguen, qui fut évêque de Poitiers), 21 sont encore en activité, et des 98 religieuses, 57. C'est tout cela et ce qui ne peut être comptabilisé que symbolise le rajeunissement intérieur de l'église, grâce à la municipalité, et le nouvel autel, œuvre de Dom Le Corre et de M. Kerguiduff, que *Monseigneur l'Auxiliaire* a consacré dimanche dernier.

● A vendre *duplicateur Gestetner électrique*, équipé en deux couleurs. Etat neuf. Cause double emploi. S'adresesr à M. le Curé de Sizun.

● Rééducation de bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Session d'études bibliques

(Quimper, 15-20 Octobre 1967)

Comme l'an passé à pareille date — serait-ce une tradition désormais ? — quatre-vingts prêtres sont venus au Grand Séminaire pour se « remettre à l'école » pendant cinq jours. Quatre-vingts confrères venus des différents doyennés, souvent avec mission de rendre compte. Quelques enseignants étaient du nombre, qui avaient réussi à se rendre libres malgré les difficultés de dates.

Quatre-vingts prêtres, mêlés fraternellement aux séminaristes, cela remplit les cloîtres de discussions et de fumée. Cela peuple aussi la grande salle de cours qui fut précisément pour beaucoup d'entre eux la salle d'Ecriture Sainte. Cela stimule enfin un travail commun, où les séminaristes et leurs professeurs apportent leur science plus fraîche, où les anciens posent les questions que suscite leur espérience pastorale.

Les anciens étaient en majorité. Ce qui peut paraître équitable puisque les tout jeunes prêtres (les six premières années) avaient déjà suivi une session semblable ; et que les autres jeunes, bénéficiaires des mois sacerdotaux et des sessions d'Action Catholique avaient laissé la place à leurs aînés moins favorisés.

On se mit au travail avec courage. Il en fallait un peu. « C'est dur de se remettre en classe », entendait-on de ci de là. Deux heures et demie de cours le matin ; trois heurs de carrefours et de mise en commun l'après-midi (sans compter le travail ingrat des secrétaires), c'était suffisant pour combler les meilleurs appétits. Mais, répété cinq jours durant ce régime permit d'accumuler des connaissances précieuses, source de réflexions, de discussions, de lectures ultérieures. Il permit aussi de faire évoluer notre mentalité face à l'Evangile, et, espérons-le, face à la prédication. L'objet du travail en effet était purement et simplement le texte des quatre Evangiles.

⁂

Le *Père Trémel*, professeur au couvent dominicain de l'Arbresle, un Trégorrois de Tréguier, chauve et souriant, commença par s'adresser en breton à son auditoire. Toutefois, il persévéra peu dans ce propos et je pense que, vu le sujet, personne ne lui en fera grief. Avec beaucoup de « présence », pas mal d'humour et une passion difficilement contenue parfois — l'enjeu était d'importance et le porte-parole de la contestation s'indignait lui aussi !— il sut mettre à notre portée les travaux de la science biblique moderne. Les noms de Bultmann, de Dibelius, la théorie de l'histoire des formes ne nous étaient pas inconnus. Ils apparaissaient au hasard d'une lecture ou d'une conversation, mais chargés d'un contenu d'autant plus inquiétant qu'ils étaient moins connus. A moins qu'on ne mît sous cette étiquette des outrances qui nous indignaient. Peu à peu, au cours de ces jours, ces mots se sont éclairés. Certaines de nos prises de position, catégoriques ou vengeresses, nous paraissent maintenant tout juste bonnes à mettre au compte de l'ignorance où nous étions demeurés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jour après jour, le Père étudia : les paraboles, les miracles, les récits de la Résurrection, les Evangiles de l'Enfance. Son commentaire minutieux du texte, parfois trop long au gré des auditeurs pressés de le voir arriver aux questions brûlantes, désamorçait les interrogations simplistes. Il replaçait dans un contexte large et nuancé les conclusions que nous attendions sur la portée des récits de miracles, signes de la puissance de Dieu ; sur l'expérience et le langage des témoins de la Résurrection ; sur la signification théologique des récits de l'Enfance.

L'après-midi, le travail reprenait par petits groupes de huit à dix, sur des textes que nous retrouvons dans la liturgie dominicale. Le premier contact ne fut pas très facile : « Nous avons pataugé » disaient les premiers compte-rendus. Au fil des jours cependant, les équipes trouvèrent leur cohésion. Chacun craignit moins de dire des sottises. Et on finit par découvrir la richesse du travail en commun sur l'Evangile. Les carrefours ont été un des temps forts de la session.

Il faudrait encore mentionner le chant des Psaumes dans le texte même de la Bible ; la liturgie des concélébrations ; les homélies, celle surtout où nous, « les vieux scribes », nous fûmes interpellés prophétiquement et mis en demeure de choisir entre le repos du sabbat, symbole de routine et de mort, et le renouvellement pascal du premier jour de la semaine.

Qu'en restera-t-il ? Le Père a accepté de nous livrer ses notes de cours pour être tirées. Quatre cent cinquante exemplaires en ont été commandés : les participants ont pensé à leurs confrères. De nombreux micros étaient aussi rangés en bataille sur l'estrade et jusqu'au plafond : quelques fragments de bandes au moins pourront servir de base de discussion sur les points délicats. Mais plus encore, il restera ce que chacun aura pu assimiler et méditer.

Nous avons appris à lire les textes de l'Evangile en profondeur. Repris de nombreuses fois par une communauté chrétienne, en fonction de ses besoins, de ses préoccupations, de son expérience religieuse : fixés par un auteur à l'intention d'une église particulière dans un but donné, ils ne restituent pas les faits et gestes du Seigneur comme un film de vacances ou une bande magnétique. Ils nous les livrent à travers la vie d'une communauté, le témoignage d'un auteur. Il devient peut-être difficile, parfois impossible de savoir si le Christ a prononcé telle parole de telle manière, à quel événement précis fait allusion le langage conventionnel de tel récit. Tout demeure vrai pourtant, mais comme un témoignage où entrent en ligne de compte l'intention du témoin, les besoins de son auditoire et les caractères de la communauté où il a puisé ses matériauxx. Et tout est parole de Dieu adressée aux hommes d'aujourd'hui comme elle le fut aux chrétiens du 1er siècle qui commencèrent à en vivre.

Quoi qu'il en soit, l'attention des participants a été ramenée au texte : à ce texte qu'on maltraite souvent pour lui faire dire n'importe quoi, selon l'opportunité du moment. Alors qu'il s'agirait de se mettre à son service, de chercher à toujours mieux le connaître. Nous eûmes sur ce point le témoignage percutant d'un confrère qui reçut cinq talents... et les fit fructifier.

Enfin, ce texte, nous avons appris à l'étudier ensemble. Finalement ce fut moins difficile qu'on aurait pu le craindre. Beaucoup ont fait là

une expérience positive : la Parole de Dieu rassemble des prêtres différents par l'âge et la formation mais unis par une même foi. Elle est une voie d'accès au dialogue entre générations. Serait-il possible de retrouver la même atmosphère dans un doyenné ou un secteur ? Des contacts ont été pris entre le professeur d'Ecriture Sainte et certains groupes pour donner une suite à ce travail.

⁂

Recyclage, remise à jour, formation permanente, ce sont des mots dont on use beaucoup dans l'Eglise d'après Vatican II. On peut penser qu'ils ont trouvé ici un contenu d'expérience. La session biblique aura été peut-être un temps fort. Peut-être aussi une amorce.

XXX.

● *« GOUVERNER, C'EST... AIMER »*. — Rendant compte de l'ouvrage du *Père F.-X. Ronsin*, s.j., POUR MIEUX GOUVERNER, le Père Robert Rouquette écrivait dans les ETUDES de décembre 1947 : « Nul doute que ce livre ne soit destiné à de nombreuses réédition. » De fait, plus de 40.000 volumes se sont vendus en vingt ans. Les seules éditions françaises (GOUVERNER, C'EST... AIMER est un simple résumé de POUR MIEUX GOUVERNER) représentent la moitié de ce nombre ; les vingt autres milles se répartissent entre les éditions anglaise, espagnole, italienne et polonaise. Parmi tous les traités destinés aux Supérieurs de Communautés, depuis plus d'un siècle, il semble bien (d'après des renseignements puisés aux meilleures sources), que celui-là soit le plus répandu. — Aux éditions Ouvrières.

● *CHRISTUS*. — « L'emploi du temps », tel est le thème du récent numéro de CHRISTUS. Enervement devant le manque de temps, ennui devant des journées vides, le temps se révèle comme une matière première bien difficile à maîtriser, à employer. La vie moderne, qui augmente l'écart entre les pays sous-développés ou surindustrialisés, comme entre les personnes improductives ou suractives ne facilite pas la tâche. Il y a là pour beaucoup d'hommes et de femmes d'aujourd'hui une source de découragement ou d'anxiété. Ce temps qui est nôtre, celui du travail, de l'amitié, de l'amour, des loisirs, est par excellence le « talent » que le Seigneur nous confie pour le faire fructifier. C'est parce que nous nous savons gérants de ce talent que nous nous demandons, souvent avec inquiétude, comment ne pas perdre notre temps. Question toute simple, question capitale pour notre équilibre humain et spirituel. — CHRISTUS, 35, rue de Sèvres, Paris 6e. — C.C.P. Paris 10.439-65. (abonnement annuel : 14 F., le N° 4 F.).

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LEON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes **14501** — **Téléphone 3-67**

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEUR
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DECORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, **BREST** - Tel. 44 68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETE ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET

Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs

Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions

QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — **Tél. 12.33**
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS



PHOTO ALBERT BRIARD

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Journée du Secours Catholique
Profession de foi
Direction de l'Enseignement
Décès du P. Ronsin
Campagnes Nationales

L'aumônerie des hôpitaux (document)
Université de l'Ouest
Nouvelles et lectures

N° 4 143 (82e année) — 10 novembre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Tél. 44-13-87 - Mestriden
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI - 6
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale
CITROEN
260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès
BREST - EXTENSION
Immobilier Commercial
Administration d'immeubles
Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été
— mis à la disposition de Monseigneur l'Evêque de Basse-Terre (Guadeloupe), **M. Pierre Cariou,** recteur du Relecq-Kerhuon,
— nommé recteur de Plouyé, **M. Marcel Charles,** vicaire à Douarnenez,
— recteur de Sainte-Bernadette, Quimper, **M. Louis Corvest,** recteur du Moulin-Vert, Quimper,
— recteur de Kérity-Saint-Pierre, Penmarc'h, **M. Jean-Louis Guéguen,** recteur de Plouyé,
— recteur du Relecq-Kerhuon, **M. Joseph Jézéquel,** recteur de Kérity-Saint-Pierre, Penmarc'h,
— recteur du Moulin-Vert, Quimper, **M. François Ollivier,** recteur de Port-Launay.

JOURNÉE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE

Le dimanche 19 novembre a lieu dans toute la France la journée du Secours Catholique. Les prêtres voudront bien l'annoncer en chaire le dimanche 12, en rappelant l'importance de la quête annuelle : par exemple en partant de ce texte du décret sur l'Apostolat des Laïcs : « Aujourd'hui les activités et les œuvres de charité sont beaucoup plus pressantes et doivent davantage prendre les dimensions de l'univers. » (n° 8).

TRADUCTION OFFICIELLE DE LA PROFESSION DE FOI

Voici la traduction française officielle de la nouvelle formule de la profession de foi (cf. « S.P. » du 8 septembre 1967, p. 473) :

Moi, N..., je crois d'une foi ferme et je professe tout l'ensemble et chacun des points qui sont contenus dans le symbole de la foi, c'est-à-dire que...

(Suit le Credo de Nicée, dans sa traduction du Missel.)

Fermement aussi j'adhère et je reste attaché à tout l'ensemble et à chacun des points de doctrine sur la foi et les mœurs que l'Eglise a définis par un jugement solennel, ou bien qu'elle a affirmés et proclamés par son magistère ordinaire.

Je les accepte tels qu'ils sont proposés par elle, en particulier ceux qui concernent le mystère de la sainte Eglise du Christ, ses sacrements et le sacrifice de la messe, ainsi que la primauté du pontife romain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

La journée pédagogique du vendredi 17 novembre à **Quimperlé** se tiendra dans la salle paroissiale de la rue Langor, près du presbytère Notre-Dame (et non à la Retraite, comme il avait été annoncé).

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse le **R. P. François-Xavier Ronsin,** s.j., de la Résidence de Roz-Avel, Quimper, rappelé à Dieu le 5 novembre.

CAMPAGNES NATIONALES

La campagne nationale du Timbre antituberculeux se déroulera du 15 novembre au 15 décembre.

● *CONGRES DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.* — Tous les quatre ans, l'Enseignement Religieux organise un Congrès National pour permettre une sérieuse réflexion et pour prendre conscience et exprimer la vie du mouvement catéchétique. Au cours de la semaine pascale, *les 16, 17, 18 avril 1968* (mardi, mercredi et jeudi), un nouveau Congrès se tiendra à Paris. Il aura pour thème : « *Des croyances à la foi* ».

Ce thème concerne une situation très fréquente pour les pasteurs et les catéchistes : leur rencontre avec des baptisés non pratiquants. Tels sont souvent les fiancés, les parents qui veulent faire baptiser leurs enfants, les parents des enfants ou adolescents catéchisés, les familles qui demandent l'enterrement religieux d'un défunt, etc... Il ne s'agira pas d'étudier dans son ensemble la pastorale de ces « croyants non pratiquants », mais d'éclairer les conditions et le contenu du dialogue poursuivi avec ces « marginaux » (selon le terme discutable des sociologues) qui représentent sans doute plus de 60 % de la population française.

Ce V[e] Congrès National de l'Enseignement Religieux devrait intéresser un très grand nombre de prêtres, religieuses et laïcs, catéchistes ou simplement soucieux de la diffusion du message évangélique. Le Congrès étant situé pendant les vacances scolaires, les enseignants et les aumôniers d'établissements catholiques ou publics pourront également y participer.

● *L'ABBAYE DE TIMADEUC,* à Rohan (Morbihan) fait savoir que son hôtellerie sera fermée du lundi matin 13 novembre au lundi matin 11 décembre.

● *PLOUESCAT.* — Contrairement à ce que nous avons dit la semaine dernière, le nouvel autel de l'église paroissiale a été dessiné par *M. Jean Coroller,* de Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 10 novembre, 26[e] dimanche après la Pentecôte (= 5[e] dimanche après l'Epiphanie, transféré). Lundi 13, S. Didace. Mardi 14, S. Josaphat, évêque et martyr. Mercredi 15, S. Albert Le Grand, évêque et docteur de l'Eglise. Jeudi 15, Ste Gertrude, vierge. Vendredi 17, S. Grégoire le Thaumaturge, évêque. Samedi 18, Dédicace des basiliques S. Pierre et S. Paul de Rome. Dimanche 19, 27[e] dimanche après la Pentecôte (= 6[e] dimanche après l'Epiphanie, transféré).

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. François Marie Cam,* de Lanhouarneau. *Mme Jean Roc'h,* de Kernilis. *M. Olivier Grall,* de Brasparts. *Mme Hervé Bourdon,* d'Audierne, belle-sœur de M. le Curé de Briec-de-l'Odet.

● « *OMBRES ET LUMIÈRES* », *une revue pour les parents et amis d'enfants handicapés et inadaptés.* — Depuis de longues années, les parents d'enfants handicapés et inadaptés désiraient une revue chrétienne susceptible de les aider dans leur épreuve, de les conseiller dans l'éducation religieuse de leurs enfants et de compléter ainsi de son éclairage propre l'action des associations non confessionnelles.

Pour répondre à leur vœu sortira prochainement le premier numéro d'OMBRES ET LUMIÈRE, revue trimestrielle. L'équipe de rédaction comprend des parents d'enfants inadaptés (malades, infirmes, sourds, aveugles, mal-entendants, amblyopes, insuffisants mentaux, caractériels...), des éducateurs, des catéchistes, des médecins, des théologiens.

Parents, frères et sœurs, amis, éducateurs et enseignants spécialisés, travailleurs sociaux, sont directement concernés par cette revue. Dans un style très concret elle leur apportera des outils de réflexion, des conseils pédagogiques, des témoignages, des indications bibliographiques, des informations pratiques...

Pour naître et prendre son essor, OMBRES ET LUMIÈRE a besoin de l'appui de chacun. C'est pourquoi le Secrétariat catholique de l'enfance et de la jeunesse inadaptées (S.C.E.J.I.), éditeur de cette revue, demande que lui soient adressés dès à présent des abonnements soit ordinaires (8 F.) soit d'amitié (20 F.) qui iprendront effet en janvier 1968. — OMBRES ET LUMIÈRE, 53, rue de Babylone, Paris (7[e]). C.C.P. Paris 9 730 39.

● *PROMESSES « APPROCHES DE DIEU »* a été diffusé à plus de 30 000 exemplaires. A la suite de ce succès sans précédent, un nouveau numéro spécial paraît au mois de novembre : « *Notre vie dans 15 ans* ». Les éducateurs ne manqueront pas de se procurer ce numéro spécial qui sera le point de départ de nombreuses discussions entre jeunes. Les numéros peuvent être commandés à M. Jacques Boué, « Promesses », 22, cours Albert 1[er], Paris 8[e].

Les adultes s'inquiètent des valeurs menacées, les jeunes cherchent leur place dans un monde nouveau, des chrétiens se demandent si Dieu ne sera purement et simplement remplacé par la technique : dix questions auxquelles répondent dix spécialistes. Un cahier de 64 pages bien présenté et abondamment illustré.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DOCUMENT

L'Episcopat de la Région Apostolique Ouest institue, structure et insère l'Aumônerie des Hôpitaux

Le texte qu'on va lire est publié simultanément dans les organes diocésains de la région Ouest. Ce n'est pas un texte officiel au sens juridique du terme. C'est cependant une claire affirmation des intentions de l'Episcopat français, notamment dans la région Ouest, à l'égard de la pastorale hospitalière.

Exprimées à l'occasion du premier Congrès Régional des aumôniers d'établissements de soins (Rennes, 26-27 septembre) ces intentions embrassent également du regard les responsabilités apostoliques des personnes, laïques ou religieuses (et de leurs mouvements) intéressées à cette pastorale hospitalière.

En gros, il s'agit d'organiser l'Aumônerie des hôpitaux, un peu comme l'est — par exemple — celle de l'Enseignement Public.

Partant des préoccupations et orientaitons exprimées au Congrès de Rennes, ce document n'est ni un résumé ni un compte-rendu. Il dégage quelques lignes de crête et donne des orientations pastorales qui s'exprimeront ultérieurement dans des décisions plus formelles.

I. — *LES PERSONNES*

Outre les personnes qui ont apporté un soutien, une aide, une présence à ce congrès, notons celles qui étaient directement engagées dans ce travail.

La Hiérarchie. — Monseigneur Gouyon, archevêque de Rennes, qui ouvrit la session au nom des évêques de l'Ouest et qui situa immédiatement les travaux dans une perspective délibérément post-conciliaire. *Monseigneur Favé*, évêque auxiliaire de Quimper, responsable des aumôniers d'hôpitaux pour la région et qui tira les conclusions. *Monseigneur Vial*, évêque de Nantes, président de la Commission épiscopale nationale, qui apporta le point de vue de celle-ci. *Monseigneur Chevalier*, évêque du Mans, et *Monseigneur Alix*, évêque coadjuteur du Mans, qui tinrent à assister l'un et l'autre aux réunions du deuxième jour.

L'Aumônerie. — *M. l'abbé Rochigneux*, responsable national de l'Aumônerie des Hôpitaux et Etablissements de cure, dont le rôle fut d'apporter l'éclairage doctrinal et de favoriser les travaux d'échanges, de réflexion, de synthèse.

Les délégués diocésains à la pastorale hospitalière qui, en attendant une structure définitive, ont déjà assumé dans les douze diocèses un

rôle de coordination et d'animation. Parmi eux, *M. le vicaire général Temple*, délégué diocésain de Rennes, chargé de la coordination régionale.

Enfin une centaine d'aumôniers d'établissements dont la diversité amena une répartition approximative en groupes d'échange portant les dénominations suivantes : gros centres hospitaliers, hôpitaux et hospices publics, hôpitaux psychiatriques, petits hospices et maisons de retraite publics, petits hospices et maisons de retraite privés, cliniques privées, prêtres du ministère faisant fonction d'aumôniers. Parmi eux quelques prêtres hospitalisés et aumôniers de mouvements de Malades, d'Anciens, d'Action Catholique en milieu hospitalier.

II. — *GRANDES ORIENTATIONS*

1. — PERSPECTIVES POSTCONCILIAIRES

En introduisant à la session, *Monseigneur Gouyon* rappelle vigoureusement l'orientation d'ouverture au monde adoptée par toute l'Eglise. Et il souligne immédiatement des applications au milieu hospitalier.

— l'hôpital est une plate-forme où passent de plus en plus de personnes de tous milieux à un moment où elles se trouvent profondément remises en cause ;

— c'est un lieu de contact avec des incroyants qu'on ne rencontrerait pas dans la vie courante ;

— les sacrements ne sont pensables que comme signes de foi, d'une foi qui anime au moins sommairement la vie concrète des personnes ;

— ceci requiert que l'aumônier soit d'abord attentif aux préoccupations humaines profondes des malades et que le lien avec la foi soit réalisé ;

— la soufrance n'est pas, de soi, sanctifiante.

L'attention à la vie des personnes n'est pas une concession ni un simple procédé d'approche. Elle est le chemin voulu par Dieu pour les rencontrer dans ce qui fait le centre de leur vie.

L'abbé Rochigneux prolonge cette réflexion : quels « signes des temps » nous adressent la maladie et la vie hospitalière telles qu'elles se présentent aujourd'hui ?

— dans la vie du soignant : relations du spirituel et du psychologique avec la santé, relations avec la personne du malade, qui remettent en cause celle du soignant ;

— dans la vie du malade : aliénations qui lui sont imposées dans ses responsabilités ; transformations de la personnalité par les diverses formes de maladie et de traitement ;

— dans la vie de l'aumônier qui est, lui aussi, personnellement interpelé ;

— dans la vie de l'Eglise, elle-même.

Quelques autres signes concrets sont découverts aussi dans les carrefours sur « maladie et foi ».

— il est évident que la maladie remet en cause la foi (croyance) du malade. Mais si nous ne sommes pas attentifs à sa vie, comment

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'aiderons-nous à intégrer sa nouvelle situation dans sa vie de relation avec Dieu ? Ce n'est pas sa maladie qui doit remettre en cause sa foi, mais c'est sa foi qui doit l'aider à découvrir les appels contenus dans son nouvel état.

— l'aliénation engendrée par la maladie est pour nous une invitation à favoirser de toutes nos forces la vie de relation du malade avec son milieu d'origine, ses soignants, les autres malades.

— la coupure entre l'hôpital et la vie courante (dans le monde, comme dans l'Eglise) est telle que rien ne prépare le chrétien à intégrer éventuellement l'épreuve de la maladie et sûrement celle de la vieillesse. N'y aurait-il pas là une interrogation adressée à la catéchèse, à l'apostolat des laïcs, aux paroisses ?

— la civilisation du confort fait du malade un dénudé ; la civilisation de l'efficacité en fait de plus un rejeté.

2. — Une pastorale hospitalière « consistante »

L'établissement hospitalier est un résumé du monde : 88 % des naissances se font en maternité, 70 % des Français passent dans leur vie à l'hôpital, 25 % des Français y meurent, 10 % y passent en un an.

300 000 salariés y travaillent. Le personnel hospitalier a des conditions de vie très particulières : insuffisant en nombre, surmené, mobile, jamais sûr de ses horaires, affronté dans sa vie personnelle à tous les problèmes, souffrances, déficiences de ses « clients ».

L'aumônier doit avoir conscience que l'unité hospitalière dans laquelle il vit, forme un réseau de relations et porte elle-même un certain esprit, un certain style qu'elle partage d'ailleurs avec les autres unités hospitalières. La responsabilité de l'aumônier s'exerce sans doute sur des individus, mais aussi sur un ensemble où baignent ces individus.

Dans les établissements, les laïcs chrétiens (malades ou employés) ont aussi reçu, avec le baptême et la confirmation, une mission d'évangélisation.

A cet égard, le rôle du personnel hospitalier est important, car il constitue l'élément stable de l'hôpital, les malades y séjournant plus ou moins longtemps.

Sous quelle forme s'exercera la responsabilité de l'aumônier à l'égard de la foi du personnel ? Les situations sont diverses sans doute, mais deux points sont clairs :

On ne saurait se borner à constater que le personnel n'habite, ni ne pratique à l'hôpital et qu'il y est pour travailler ;

— même sans réunions ou contacts organisés, les comportements de l'aumônier, le style de ses brèves rencontres, ses façons de s'exprimer ou de voir les choses, ont une importance capitale pour l'approfondissement humain et chrétien des personnes qui vivent en milieu hospitalier.

Les sacrements, la façon de les administrer, doivent s'insérer dans une pastorale du cheminement, cheminement qui commence bien avant eux et qui ne s'achève pas avec eux.

Qu'il s'agisse de la connaissance du milieu, de l'approfondissement des problèmes, de l'usage des sacrements, tous les points soulevés ici

requièrent une unité de percpectives pastorales qui réclame la mise en place de moyens concrets.

Les moyens de cette pastorale. — Monseigneur Vial insiste sur la nécessité d'organiser l'Aumônerie des Hôpitaux. Celle-ci doit être capable de favoriser la prise de conscience de la vocation du milieu sanitaire dans la société et dans l'Eglise. Avec l'ensemble des personnes du « Corps de la Santé » l'Aumônerie doit contribuer à ce rôle de médiation entre la société et le monde des malades.

Monseigneur Favé indique la nécessité d'une structure. Celle-ci existe mais demande à se préciser.

— Commission Episcopale Nationale de l'Action Sociale et charitable (Président : Monseigneur Vial). L'Aumônerie des Hôpitaux, les mouvements de malades, les mouvements d'Action Catholique dans les milieux sanitaires et sociaux, l'Union des Religieuses soignantes, relèvent de cette commission.

— Sous-Commission de la pastorale hospitalière, de création récente. Le responsable est Monseigneur Fauchet, évêque de Troyes, dont l'action est très bien connue en Bretagne, notamment des Religieuses.

— Aumônerie Nationale, Régionale, Diocésaine, telle qu'on l'a décrite dans le premier volet de ce document, mais qui cherche encore sa structure définitive.

Un métier. L'abbé Rochigneux précisera ensuite qu'on ne peut plus devenir aumônier d'hôpital par simple nomination. Sans devoir être un technicien de la santé, l'aumônier ne peut plus être un « bricoleur ». Une certaine compétence devient nécessaire, aux yeux de l'Eglise comme aux yeux de la société. Une politique des nominations et de la formation devient indispensable. De plus en plus, il faudra, au moins pour les hôpitaux importants, une période officielle de formation. En liaison avec le Ministère de la Santé, l'Aumônerie Nationale se penche sur la mise au point d'un tel projet, déjà réalisé en Hollande par exemple.

3. — Une pastorale hospitalière « insérée »

Pour consistante qu'elle soit, la pastorale hospitalière ne peut se dispensée d'être « insérée » dans la pastorale générale. L'Aumônerie ne peut faire abstraction de tout le contexte humain, social, ecclésial du malade. Elle a aussi beaucoup à apporter à la pastorale générale pour que les malades, hospitalisés ou non, y trouvent leur place.

Monseigneur Vial et Monseigneur Favé expriment fermement cette requête : « On doit donner aux aumôniers d'hôpitaux les moyens concrets de sortir de l'isolement dans lequel ils ont été jusqu'ici tenus. »

Une série de carrefours portait sur la liaison entre les aumôniers d'hôpitaux et les communautés paroissiales.

— l'aspect le plus immédiatement perçu (mais non le plus important, soulignons le) est la *signalisation* mutuelle des malades, entrant et sortant, avec un minimum de coordonnées.

Ceci peut faciliter le dialogue pastoral, mais ne peut en aucun cas le suppléer. Pour être correctement posé, ce dialogue doit partir essen-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tiellement de ce que le malade exprime de lui-même, tel qu'il se perçoit, et de l'intérêt vrai que l'aumônier y porte.

— *continuité dans le temps.* Pour l'aumônier, cet hospitalisé n'est pas seulement un « malade ». Il est un homme qui n'a pas rompu avec tout ce qu'il est. Eviter de le « dé-socialiser ». Voici quelques notations en ordre dispersé concernant les relations avec la paroisse d'origine :

des malades, ayant milité dans leur paroisse ou dans un mouvement, se prêteront volontiers à agir fraternellement en leur nouveau milieu si on a su les aider à exprimer cet aspect de leur vie.

la visite de prêtres ou de laïcs du milieu d'origine est perçue avec joie par le malade. Elle paraît plus « gratuite » que la visite de l'aumônier.

mais si on visite le malade qui reviendra dans la paroisse, on oublie beaucoup plus vite celui qui est parti en hospice. On assiste ainsi à une dépersonnalisation progressive des pensionnaires d'hospices qui a quelque chose d'affligeant et d'anti-chréiten.

le lien du malade ou de l'ancien avec le milieu d'origine a une valeur en soi. Un effort dans ce sens serait bénéfique également pour les paroissiens qui y trouveraient aussi une préparation pour eux-mêmes un jour ou l'autre.

— *continuité dans la perspective pastorale.* Mais, plus encore que ces liaisons plus ou moins extérieures, il est nécessaire que l'action des aumôniers d'hôpitaux baigne dans le même climat pastoral que l'ensemble du diocèse et des paroisses. L'aumônier d'hôpital ne peut rester étranger à aucune des formes de préoccupations pastorales vécues par ses confrères des autres ministères (catéchèse, évangélisation, pastorale liturgique, familiale... etc.)

Même si ces préoccupations ne rejoignent pas directement ses activités traditionnelles, elles concernent des aspects de la vie courante des malades ; ceux-ci sont toujours pères de famille, membres d'un milieu donné, etc... Ils partagent les soucis, les espoirs, les préjugés, les efforts de leur milieu d'origine. Ils réagissent devant les méthodes et les initiatives de leur clergé paroissial, de l'aumônier du lycée de leur fils, etc... Ils en parleront à l'aumônier. Comment celui-ci pourra-t-il dialoguer s'il se tient en dehors ?

Cette importante perspective appelle quelques efforts concrets :

participation des aumôniers aux réunions sacerdotales de leur doyenné, de leur paroisse, de leur ville.

liturgie à l'hôpital aussi adaptée et aussi vivante que dans les paroisses.

prédication et prières universelles ouvertes sur les préoccupations du monde et animées par la pédagogie générale de l'Eglise.

Ces quelques indications sont nécessaires dans les hôpitaux ; on ne doit pas non plus les négliger (au contraire) dans les hospices ou maisons de retraite où la tendance psychologique régressive des anciens ne doit pas être aggravée, mais contrebalancée pour les aider à rester des membres vivants de la communauté humaine et du Peuple de Dieu.

Les moyens de cette insertion.

Nous venons d'évoquer des orientations. Elles supposent, elles aussi, des moyens concrets et structurés.

Dans sa dernière conférence « La pastorale hospitalière dans la pastorale d'ensemble », l'abbé Rochigneux précise : « Le diocèse est la véritable unité pastorale dans l'Eglise. C'est jusqu'à ce niveau que l'aumônerie doit pouvoir s'organiser, s'exprimer, échanger avec les autres secteurs d'action du diocse. Et cela doit se réaliser au niveau du Conseil Presbytéral. Jusqu'ici, parmi les diocèses français qui ont mis sur pied un Conseil presbytéral, 35 ont voulu que les aumôniers d'hôpitaux y soient représentés comme tels. »

III. — *ORGANISATION PRATIQUE*

Suite à ces considérations, il convient d'exprimer clairement ce que doit être désormais dans les diocèses l'organisation de l'Aumônerie les Hôpitaux.

Ces conclusions exprimées par l'abbé Rochigneux ont été soulignées et authentifiées par Monseigneur Favé ou nom de l'Episcopat de la Région qui en tirera les conséquences.

1) *une aumônerie diocésaine structurée* en liaison avec l'Aumônerie Nationale dont elle reçoit animation et formation, cette aumônerie poursuit des réunions diocésaines d'échanges, en prévoyant éventuellement des commissions spécialisées (ex. : Grands centres hospitaliers - hospices - cliniques privées).

2) *une insertion dans la structure diocésaine.* Au plan de l'échange pastoral : participation au travail du Conseil presbytéral. Au plan des décisions concrètes (ex. : nominations, contacts avec les pouvoirs publics...) un membre du Conseil Episcopal est nommément chargé de promouvoir les préoccupations et les intérêts de l'évangélisation du monde hospitalier.

● *LA MISSION BRETONNE D'ILE-DE-FRANCE*, 45, rue La Quintinie, Paris XV[e] (métro Vaugirard) annonce ses *Rencontres pastorales* entre les Prêtres des Doyennés de Bretagne et les Bretons émigrés de la Région parisienne.

— 15 *novembre :* Douarnenez, Pont-Croix, Plogastel-St-Germain, Pont-l'Abbé, Quimper, Rosporden, Fouesnant, Briec, Bannalec, Arzano, Pont-Aven, Scaër, Quimperlé, Concarneau, Sizun, Landivisiau, St-Thégonnec, Plouzévédé, Plouescat, Taulé, St-Pol-de-Léon.

— 3 *avril :* Le Huelgoat, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Morlaix, Plouigneau, Lanmeur.

Ces réunions s'adressent aux originaires des communes des cantons ci-dessus mentionnés. Elles commencent vers 18 h. pour se terminer vers 23 h. Les intéressés peuvent arriver à l'heure de leur convenance. Beaucoup viennent pour l'heure du diner vers 20 h. Le prix du repas est fixé à 5 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *ETUDES.* — En écho à la demande de nombreux chrétiens, la revue ETUDES propose à ses lecteurs dans son numéro d'octobre un « *Abrégé de la Foi catholique* », par le Père Varillon. L'entreprise peut paraître audacieuse, mais elle correspond à une nécessité ressentie par nos contemporains. Quand l'essentiel et l'accessoire sont mis sur le même plan, l'accessoire pose à l'intelligence plus de questions que l'essentiel. Une vérité mal située fait indûment problème. Plus d'un s'épuisent à la comprendre, sans autre résultat que le scepticisme. L'acte de croire, plus que tout autre, doit être justifié.

Dans le même numéro le P. Léon-Dufour s'interroge sur *le rôle et les limites des commentaires de l'Ecriture Sainte* ; Michel Delsol pose la question troublante : « *Peut-on aujourd'hui modifier les être vivants* » ; le P. Rouquette consacre sa chronique aux *questions œcuméniques* ; etc... — ETUDES, 15, rue Monsieur, Paris (7e) ; octobre 1967, le numéro 4 F.

● *PRESSE JEUNE ET RENTRÉE 67.*

— *Pomme d'Api :* 144.000 familles l'apprécient et le reçoivent régulièrement. Il reste 3 millions d'enfants de 3, 4 et 5 ans qui attendent qu'on le leur propose (mensuel).

— *Nade :* prend cette année la 3e place au classement des journaux d'enfants (par chiffre de tirage). Couvertures, mises en page, couleurs, textes vont encore s'améliorer en octobre. Les 104 pages de catéchèse parues l'an dernier constituent une base de documentation qui a attiré l'attention des éducateurs (hebdomadaire).

— *Record :* lu par des garçons et des filles de 10 à 18 ans. Devant le succès des numéros de vacances, un spécial Noël de 160 pages est prévu pour cette année. Les jeunes des C.E.G. sont de plus en plus nombreux parmi les lecteurs de *Record* (mensuel).

— *Club Inter :* une revue qui sort délibérément des sentiers battus. Une piste de travail très riche et d'avenir. A partir d'octobre, davantage de couleurs, mais de la couleur « Club ». Avant tout *Club Inter* est destinée aux 3e, 2e et 1re. Un public enthousiaste, très nouveau dont une partie était jusqu'alors peu habituée à lire des publications catholiques (mensuel).

— *Promesses :* Le numéro spécial « Approches de Dieu » a dû être remis sous presse.En novembre, un autre numéro spécial « notre vie dans 15 ans ». La revue se situe au niveau des classes terminales et de préparation aux grandes écoles (mensuel).

Toutes ces revues sont publiées par Presse Jeune (Bonne Presse). En écrivant à Claude Verrien, 22, cours Albert 1er, Paris (8e), vous recevrez, si vous le désirez, tous les renseignements utiles pour commencer une diffusion au numéro ou par abonnement.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

A l'Université Catholique de l'Ouest

La rentrée est marquée à l'Université Catholique de l'Ouest par la naissance de deux nouveaux enseignements.

L'Institut des Religieuses a ouvert avec 41 religieuses originaires de 25 Congrégations de l'Ouest. Il a pour but de donner aux religieuses, pendant une scolarité de deux années, une formation qui leur permet de vivre leur foi de femme consacrée par les vœux de religion au sein de l'Eglise d'aujourd'hui affrontée aux tâches d'évangélisation dans un monde en pleine évolution. L'Institut présente une double originalité : d'une part, il vise à conjuguer une formation doctrinale approfondie, avec une initiation aux sciences humaines (sociologie et anthropologie) qui donnent les clefs de la découverte des profils et des mentalités de l'homme d'aujourd'hui ; d'autre part, la formation intellectuelle s'appuie sur l'expérience apostolique qui lui donne sa vraie signification. D'où l'importance des stages que les Religieuses effectuent dans les paroisses, dans les mouvements d'Action Catholique, dans les hôpitaux.

Un autre Institut a vu le jour : il s'agit de *l'Institut des Sciences Sociales et Economiques de l'Ouest* (I.S.S.E.O.). Il se donne pour objectif de former, en quatre années d'études, des spécialistes et des techniciens au service du développement et de l'aménagement socio-culturel. On sait aujourd'hui, après la Constitution « Gaudium et Spes » et l'encyclique « Populorum Progressio », toute l'importance prise par les problèmes d'économie et de socialisation pour le développement des régions et la promotion des hommes. Qu'il s'agisse du Secteur public de l'Administration ou des Organismes d'animation, au sein d'une ville, d'une région rurale, d'un pays en voie de développement, la nécessité d'hommes formés se fait de plus en plus sentir. On le sait d'autant plus chez nous que l'on parle davantage des problèmes d'aménagement de territoire dans nos départements de l'Ouest.

Déjà une première promotion de 40 étudiants, la plupart originaires de l'Ouest, s'est mise sous la direction de M. l'abbé Paul Houée, responsable du nouvel Institut, assisté de nombreux collaborateurs dont certains appartiennent aux Organismes spécialisés de Paris (Institut Culture et Promotion, Institut Promotion et Animation, Insitu de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement...). Afin de préciser les objectifs de formation, un colloque a réuni pendant deux jours à l'Université Catholique, les 7 et 8 octobre, quelques 80 participants. Belles journées de travail qui ont dévoilé l'actualité des problèmes et l'urgence ded préparer les hommes que désignait Paul VI dans l'encyclique « Populorum Progressio ».

● *IMPACTS, revue trimestrielle de l'Université Catholique de l'Ouest* — (le numéro 6 f. ; l'abonnement 22 f. ; C.C.P. Nantes 32.52). — Au sommaire du n° 3 de la nouvelle série : *Une purification de la foi : l'athéisme* (*M. Paissac*) ; *François Prévost, professeur à l'Université et le Présidial d'Angers contre la Gabelle* (*H. Bellugou*) ; *Un plaidoyer pour l'unité de l'Eglise à la veille du Concile de Trente : le « De Unitate » de Réginalid Pole* (*G. Marc'hadour*) ; *Un « aggiornamento » aux environs de l'an 2000 av. J.-C.* (*Mgr Lusseau*) ; *Actualités...*

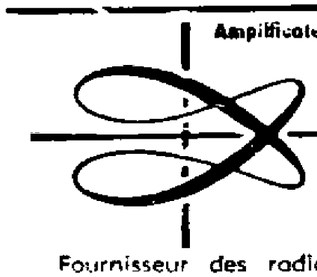
Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes **14501** — **Téléphone 3-67**

Ampli ficateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**



Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, **BREST** - Tel. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBE, QUIMPERLE, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET
Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs

Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions

QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — **Tél. 12.33**
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS



PHOTO ALBERT BRIARD BREST

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Ordonnance sur la traduction du Canon
Note pastorale
Récollections sacerdotales
Pastorale scolaire
Pour les officiers de la Marine Marchande
Fête du Séminaire
Commission d'Art Sacré

L'usage du français au Canon
Comment en faire la catéchèse
Les types de prière eucharistique
Liturgie juive et Eucharistie

N° 4 144 (82e année) — 17 novembre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC

Tél. 44-13-87 - Mestriden

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

[redacted]

CINQUIÈME ORDONNANCE SUR LA LITURGIE

La Conférence épiscopale française a décidé ce qui suit :

Article 1er. — Aux messes célébrées avec présence du peuple, le prêtre pourra utiliser la langue française pour le Canon de la Messe.

Article II. — A cette fin, il prendra l'unique traduction approuvée d'un commun acord par les Conférences épiscopales francophones

Article III. — Pour les parties du Canon susceptibles d'être chantées, seront utilisées les mélodies publiées à cet effet par les soins de la Commission mixte francophone de musique sacrée.

Article IV. — Les dispositions ci-dessus entreront **en vigueur le dimanche 26 novembre 1967.**

Lourdes, le 10 novembre 1967.
† Joseph Cardinal LEFEBVRE,
Archevêque de Bourges.

N. B. — Il est rappelé que dans le Canon romain la prière eucharistique est prononcée par les seuls célébrants ou concélébrants.

NOTE PASTORALE
DE LA COMMISSION ÉPISCOPALE DE LITURGIE

1) Pourquoi cette décision

Pour toutes les familles liturgiques d'Orient et d'Occident, la prière eucharistique constitue le point culminant de la célébration de la messe.

Cette prière commence avec le dialogue de la préface et se continue jusqu'à l'Amen qui précède le Notre Père. Dans la liturgie romaine, la préface a toujours été chantée ou dite à haute voix et possède des formulaires variables. Dès le 27 avril 1965, le Souverain Pontife en a autorisé la proclamation en langue vivante.

Le reste de la prière eucharistique consiste dans un formulaire à peu près invariable considéré comme la règle de l'action eucharistique, en latin « canon actionis ». Ce canon revient en propre au célébrant ou au concélébrant, car ce n'est pas tel ou tel fidèle, ce n'est pas le peuple chrétien envisagé indépendamment de son chef, c'est le chef lui-même qui prend la direction de l'action liturgique. Le Christ au milieu de son peuple opère son action rédemptrice ; transformant nos humbles offrandes, il s'offre lui-même à son père et il nous offre avec lui. Il est devenu notre action de grâces ; il est notre Eucharistie.

Depuis environ un millénaire, cette partie de la prière était dite à voix basse. Mais le renouveau liturgique, décrété par le Concile,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

devait remettre en valeur son importance primordiale : on imposa d'abord le chant ou la récitation à haute voix de la formule de conclusion (1964) ; puis la concélébration rendit nécessaire la récitation à haute voix de tout le canon (1965) ; enfin, l'autorisation de dire l'ensemble du canon à voix intelligible a été étendue à toutes les messes pour permettre à l'assemblée de s'associer plus intimement à la prière du prêtre (1967).

Mais pourquoi cacher sous le vêtement d'une langue incomprise du plus grand nombre ce qui est au centre de toute l'action sacrée ? La proclamation de la prière eucharistique à haute voix par le célébrant appelait la possibilité d'utiliser la langue vivante. C'est désormais chose faite.

2) Les exigences qu'elle entraîne

Le changement dans la langue, comme toute modification dans les rites, doit faciliter en nous une conversion de mentalité et une meilleure approche du mystère de Jésus-Christ. Il en découle une série de conséquences au niveau de la célébration et au niveau de la catéchèse liturgique.

1° **Au niveau de la célébration.** Rite et réalité sont liés, comme le signe à la vérité qu'il exprime. Pour que nous entrions dans les réalités divines, il faut que les signes soient vrais. Si l'on parle dans une langue intelligible, cela exige que le célébrant lise, prie, agisse, de façon à être entendu et compris de tous et que tout dans le lieu de l'assemblée, dans les attitudes, le chant et la musique soit beau et vrai.

Par ailleurs, plus l'ensemble de la messe est compréhensible par tous, plus il faut savoir y ménager de vrais temps de silence où chacun reçoit en lui-même ce qu'il a entendu, dit ou fait (1) et plus il faut promouvoir la prière privée en dehors de la messe.

2° **Au niveau de la catéchèse liturgique.** La catéchèse devra aider les fidèles à mieux comprendre la prière eucharistique et à s'associer à la célébration du mystère de la foi.

Comprendre la prière du canon

Le canon romain est une prière vénérable entre toutes, riche de quinze siècles d'usage liturgique, mais elle présente deux difficultés : une difficulté de structure provenant de son caractère composite. Il faut donc aider les fidèles à en découvrir les lignes directives ;

Une difficulté provenant de son substrat biblique : les notions d'alliance et de mémorial, l'évocation du sacrifice d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech et de la liturgie du ciel demandent à être expliqués pour qu'on saisisse leur rapport à l'action de Jésus instituant le sacrement de son corps et de son sang.

Participer dans la foi

L'Eucharistie est le mystère de la foi, non seulement parce que le déroulement de la prière eucharistique annonce le salut réalisé

(1) Par exemple avant la collecte et après la communion.

par la mort et la résurrection du Seigneur, mais encore parce que le sacrement alimente notre foi et nous appelle à adhérer par toute notre vie, au Christ vivant.

Aussi, les pasteurs auront à cœur de montrer aux fidèles comment la prière eucharistique est le sommet vers lequel doivent converger, dans les relations du Corps du Seigneur « toute leur activité, leur prière et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labeurs quotidiens, leur détente d'esprit et de corps, vécu dans l'esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, patiemment supportées, tout cela devenant offrande spirituelle, agréables à Dieu par Jésus-Christ » (Lumen gentium, n°24).

3) Dans l'unité et la fidélité

C'est progressivement et dans l'unité que les diverses étapes de la réforme doivent être assimilées et acceptées par l'ensemble des fidèles, selon la capacité de chacun. Dans une matière aussi grave, une initiative qui mettrait en péril cette unité (qu'elle soit inspirée par une réticence systématique ou par une impatience s'exprimant en inventions incontrôlées), travaillerait contre un authentique renouveau et serait directement contraire à cette charité du Christ dont l'Eucharistie est le signe.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Elles seront prêchées par le **R.P. Chapel,** s. j., et auront lieu, de 10 à 16 heures :

— **le mercredi 22 novembre à la Salette de Morlaix,**
— **le vendredi 24 au Séminaire S. Jacques, Lampaul-Guimiliau,**
— **le lundi 27 à la Retraite de Lesneven,**
— **le mardi 28 et le mercredi 29 à Kerjean, route du Vieux-Saint-Marc, Brest.**

Les habitués du Centre de Saint-Pol-de-Léon voudront bien se diriger, pour cette fois, sur l'un ou l'autre des centres de la région.

⁂

Il est instamment demandé aux prêtres de **s'annoncer à temps** à la Maison de récollection.

COMMISSION DIOCÉSAINE D'ART SACRÉ

La Commission devant se réunir très prochainement, on voudra bien adresser dès maintenant au secrétaire les projets à soumettre.

FÊTE DU SÉMINAIRE

La fête du Grand Séminaire est transférée au 2 février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PASTORALE SCOLAIRE

Quelques prêtres avec des éducateurs et éducatrices se sont posés la question des **retraites et récollections des scolaires,** et souhaitent une journée de réflexion sur ce sujet, en limitant volontairement la recherche au niveau des Terminales (17-19 ans, garçons et filles).

Dates :

— **pour le Sud-Finistère :** jeudi 30 novembre, de 10 heures à 17 heures, au Grand Séminaire de Quimper ;

— **pour le Nord-Finistère :** jeudi 7 décembre, de 10 heures à 17 heures, à l'Adoration, rue de Glasgow, Brest.

Cette réunion est prévue pour : les directeurs et directrices d'Etablissement, les aumôniers, les responsables de Terminales. Chaque établissement peut inviter l'un ou l'autre des animateurs de retraite et récollections auxquels il aura fait appel.

Programme

10 heures : échange sur ce qui se fait et les questions que cela nous pose (apporter document et préparer intervention en dialoguant avec les éducateurs de votre institution. Il serait même intéressant d'avoir les réactions des élèves).

14 heures : essai de synthèse de l'apport du matin, avec présentation de quelques expériences. (Il sera fourni un compte rendu ronéotypé).

vers 15 heures 30 : recherche de groupe pour déterminer quelques exigences communes.

Inscriptions et renseignements : Abbé Le Minor, 39, rue Camille-Desmoulins, Brest.

JOURNÉES D'ETUDE POUR LES OFFICIERS DE LA MARINE MARCHANDE

« Présences » (organe de réflexion des officiers de la Marine Marchande) propose une journée d'étude, sur le thème **« La famille du marin dans le monde d'aujourd'hui ».**

C'est un relais national, ouvert à tous les officiers navigants et leurs épouses, mais aussi à tous les officiers célibataires (croyants ou non). Le travail de la matinée s'effectuera en quatre carrefours sur les thèmes suivantes : psychologie du couple, procréation consciente, éducation des enfants, les ouvertures du foyer. L'après-midi, M. Théry, de l'Union Nationale des Secrétariats Sociaux, mènera la mise en commun et la réflexion qui suivra.

Inscriptions auprès de M. et Mme Malandain, 10, avenue des Folies Chaillou, 44 - Nantes (Tél. : 71-53-18).

Date et lieu : **le 21 novembre, à 9 h. 45, Maison de la Retraite, rue Victor Hugo, 56 - Vannes.**

Renseignements complémentaires : s'adresser à l'abbé R. Le Gall, 9, rue du Frout, Quimper.

L'usage du français pour le Canon de la Messe

Au dernier moment, faute d'un dossier établi par les responsables de la réforme liturgique, il a fallu constituer cet ensemble de réflexions et de documents. Les délégués liturgiques de doyenné ont été d'un grand secours.

Que le lecteur veuille pardonner les répétitions, les à-peu-près du style, et les emprunts pas toujours repérés à diverses autorités ou articles de revues.

Une précision. Il s'agit de la traduction officielle du Canon romain actuel, sans *aucun* changement ; et c'est cela que l'on trouvera dans l'édition d'autel Mame-Desclée, avec trois récitatifs pour le chanter. Il ne s'agit pas des nouvelles prières eucharistiques qui sont en préparation au Consilium romain et dont LA CROIX a donné l'une à l'occasion du Synode des Evêques : ces textes, qui seront utilisés à côté du Canon actuel, feront l'objet d'une décision et d'une publication ultérieure dans « x » mois.

Une remarque. Ceux qui ont fait tenir aux responsables liturgiques des documents précis sur les difficultés propres à certaines assemblées (de jeunes, par exemple...) — et eux seuls ! — ont le droit de regretter au point de vue pastoral immédiat une traduction aussi littérale du Canon romain. Mais, Rome s'est placée dans la perspective d'une réforme liturgique complète et donc cohérente, c'est-à-dire avec la possibilité de choix de prières eucharistiques de styles différents.

Une conviction. L'Eglise, sur un point grave, a pris une décision mûrement réfléchie et longuement discutée ; c'est un devoir de s'y conformer. C'est donc cette traduction officielle qu'il faut utiliser et faire comprendre. Le Canon romain a ses défauts (cf. livres et articles divers) ; appuyons-nous sur ses qualités (la théologie de l'offrande et de la sacralisation des dons, entre autres, aspect spécialement intéressant, dans le contexte du monde moderne par sa signification pour le monde et pour l'homme) et sur son caractère de prière eucharistique en usage en Occident depuis quinze siècles.

Une résolution. Il faut s'interroger sur sa connaissance de la Prière eucharistique (sa signification, son origine, son évolution...). Et s'atteler à un travail indispensable (tant pour la vie spirituelle que pour la catéchèse). Des ouvrages de tous genres et de tous degrés existent heureusement ; dans un souci de grande qualité on peut recommander :

— facile, donnant l'essentiel, immédiatement adapté à la prédication : *Jungmann, « La grande prière eucharistique »* (éd. du Cerf ; 4,20 fr.).

— moins construit mais très riche, et complétant le précédent : *Maertens, « Pour une meilleure intelligence du Canon de la Messe »* (dans « Paroisse et Liturgie » 1959, n° 4, à 1960, n° 3 ; tiré à part aux éd. Biblica).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CONVIENT-IL DE DIRE LE CANON EN FRANÇAIS ?

Oui, sans aucun doute.

Pourquoi ?

● *Parce que la messe n'est pas une « cérémonie » devant le peuple, mais une action de tout le peuple.* Et, la note pastorale de la Commission épiscopale de liturgie le dit très bien : « Pourquoi cacher sous le vêtement d'une langue incomprise du plus grand nombre *ce qui est au centre* de toute l'action sacrée ? » Ainsi est franchie une nouvelle et décisive étape pour la participation active, consciente et fructueuse du peuple de Dieu à l'offrande du Christ et de son Eglise.

● *Parce que la messe est une, en ses deux grandes parties.* La situation présente de la messe en présence du peuple, avec sa liturgie de la Parole toute en français et sa liturgie eucharistique dont le cœur demeurait en latin, s'en allait irrémédiablement vers la cassure de la messe en deux. Chaque partie paraissait indépendante, et seuls les virtuoses réussiissaient à sauver la situation par leurs commentaires.

Les fidèles semblaient moins concernés par la prière eucharistique que par toute autre partie de la messe (à part les prières au bas de l'autel). Souvent, ils en tiraient d'ailleurs la conclusion : que de messes « bien en place » à la liturgie de la Parole vivante et à la liturgie eucharistique morne et morte, au moins jusqu'aux rites de communion.

(N. B. — C'est pourquoi nous sommes très heureux qu'une équipe autour de M. le chanoine Nédélec mette au point la traduction en langue bretonne.)

● *Parce que l'aura quasi-magique qui entourait le latin du Canon va disparaître.* Ce n'est pas sans risque d'ailleurs ; témoin ce gosse plus au courant de Saturne V que de l'anaphore qui, après avoir assisté à une messe tout en français, demandait : « Mais ça marche à tous les coups, monsieur ? »

Le silence, non seulement cher à quelques belles âmes mais indispensable à toute action liturgique authentique, devra se reporter à des moments plus opportuns, à la collecte et surtout après la communion. Mais il faudra en plus souligner de pauses plus ou moins longues les moments-clés de l'action liturgique.

● *Quand commencer à se servir du Canon en français ?* Nul n'est contraint de commencer le dimanche 26 novembre : aux circonstances locales d'en décider. C'est l'avantage de toutes les réformes actuelles : si leur orientation n'est pas facultative, leur date de mise en pratique l'est. Mais attendre « que ça devienne obligatoire » est à la fois une erreur et une faute.

Faut-il attendre que les fidèles soient parfaitement prêts ? Il est probable que nous serons à la Maison S. Joseph bien auparavant.

Faut-il déclencher le compte à rebours sans plus ? Non, évidemment. La catéchèse n'est pas à faire entièrement avant le jour J (elle pourra accompagner quelques dimanches la mise en place), mais pas plus entièrement après.

● Cherche harmonium occasion pour chapelle. Ecrire à M. le Recteur de Locmaria, Quimper.

Comment faire la catéchèse ?

Des documents ont déjà paru (*Jungmann, « La grande prière eucharistique »*, éd. du Cerf, est le plus facile à adapter à la prédication ; on trouvera aussi dans les « Notes de Pastorale liturgique » de juin 1958 des homélies de l'abbé Jounel) ; et d'autres vont paraître (ceux qui ont lu en manuscrit *« Pour comprendre le Canon en français, éléments de catéchèse », par une équipe de prêtres de la région du Midi*, en disent grand bien ; au Centre d'Information du Livre Chrétien, et en librairie ; 2,30 fr.). Nous y renvoyons, limitant les notes suivantes à quelques notations plus générales.

C'est sortir de l'homélie et souvent perdre son temps que de se lancer dans l'historique des rites : ce travail relève plutôt du bulletin paroisisal ou de causeries spécialisées. En revanche

— il faut garder le souci constant de ramener les fidèles des rites de la messe aujourd'hui jusqu'*aux gestes du Christ à la Cène.*

— le Christ a coulé sa prière, ses aspirations et celles de ses disciples dans le cadre des formules de la liturgie juive de son temps (cf. plus loin les pages du P. Bouyer). Nous devons garder *la double fidélité aux exigences de la prière et des aspirations du chrétien d'aujourd'hui et à la formulation liturgique.* Avoir tenté de le faire depuis deux ou trois ans et n'y avoir réussi qu'épisodiquement n'est pas motif à supprimer la tension entre ces exigences en sacrifiant l'une d'entre elles.

CATÉCHÈSE PAR LA CÉLÉBRATION

« Il ne suffit pas que les ministres se contentent de remplir exactement leur rôle en conformité avec les lois liturgiques ; il faut aussi qu'ils se comportent de telle sorte que, par le fait même, ils fassent percevoir le sens des choses saintes » (Instruction sur le culte du mystère eucharistique n° 20). Ce que la Note pastorale citée plus haut précise ainsi : « Rite et réalité sont liés comme le signe à la vérité qu'il exprime. Pour que nous entrions dans les réalités divines, il faut que les signes soient vrais. *Si l'on parle dans une langue intelligible, cela exige que le célébrant lise, prie, agisse, de façon à être entendu et compris de tous* et que tout dans le lieu de l'assemblée, dans les attitudes, le chant et la musique soit beau et vrai. »

Cette exigence inéluctable pose donc :

● la question d'une bonne *sonorisation de l'autel,*

● la question de la bonne *disposition du livre* pour qu'on n'ait pas à se pencher,

● la question d'une bonne *diction du célébrant et des concélébrants.* Nous avons été entraînés à lire le texte latin les yeux fixés sur le livre ; c'est une habitude dont il faudra nous défaire (après dix ou douze mille messes peut-être !) : le texte français ne supportera pas d'être lu, *il faudra le « dire »*, et le dire de manière à exprimer qu'il est notre prière et qu'il doit être aussi celle des fidèles. Et, puisque le Canon romain comporte des textes de genres différents, il faudra les dire d'une façon différenciée :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— dialogue, préface et Sanctus : proclamation devant entraîner la participation vocale de l'assemblée et son adhésion de foi ;

— un groupe de quatre prières d'intercession (« Te igitur » à « Hanc igitur »), au début plus solennelles, puis plus sobres, avec une liste de saints difficile ;

— le récit de l'Institution, précédé d'une prière instante (« Quam oblationem ») et suivi de l'anamnèse en une phrase très ample (« Unde et memores ») et de la demande d'acceptation du sacrifice (« Supra quae », « Supplices »),

— un groupe de deux prières d'intercession, humbles et paisibles (« Memento », « Nobis quoque »),

— une bénédiction (« Per quem ») et une doxologie (« Per ipsum ») demandant une certaine ampleur et amenant la réponse du peuple.

Un guide de lecture dû au P. Rimaud a paru ; on pourra se le procurer par l'intermédiaire du délégué liturgique du doyenné (voir bas p. 572).

CATÉCHÈSE PAR LA PRÉDICATION

Une catéchèse préalable est à faire. Au clergé d'un secteur ou d'un doyenné de réfléchir en commun pour décider des pas à faire et s'entraider.

Le dimanche où l'on se servira pour la première fois du Canon en français, une présentation globale semble nécessaire soit comme aboutissement d'une catéchèse préalable soit comme départ d'une catéchèse plus détaillée les dimanches suivants.

Cette homélie aura pour souci :

● de bien montrer l'unité de la messe : « Les deux parties qui constituent en quelque sorte la messe, c'est-à-dire la liturgie de la Parole et la liturgie eucharistique, sont si étroitement unies entre elles qu'elles font un seul acte de culte » (Constitution sur la liturgie, n° 56) ;

● de faire découvrir dans les différentes parties de la liturgie eucharistique la traduction rituelle des quatre gestes du Seigneur à la Cène :

— « Il prit du pain, il prit le Calice... » : c'est l'offertoire (ce qui suppose qu'à cette messe on mette en valeur la préparation du pain et du vin et la prière sur les offrandes),

— « et te rendant grâce, il le bénit... » : c'est la prière eucharistique (ce qui suppose qu'à cette messe on mette en relief ce qui se rapporte à l'action de grâce),

— « le rompit... » : c'est la fraction (ce qui suppose qu'à cette messe on rompe une partie de la grande hostie pour les fidèles, même si on ne peut le faire pour tous),

— « et le donna à ses disciples » : c'est la communion (ce qui suppose qu'à cette messe particulièrement on sache prendre son temps pour la dignité du rite).

● de bien centrer la signification de la prière eucharistique : le mémorial dans l'action de grâce (cf. dans Jungmann, la causerie « Memores ») et l'offrande du sacrifice de louange (cf. ibid., la causerie « Offerimus »), accomplis dans la joie de la fête avec l'accord et la

participation de tout le peuple de Dieu (cf. ibid., la causerie « Plebs sancta »).

Une catéchèse « concomittante » accompagnera l'utilisation du Canon en français quelques dimanches. Par exemple, en explicitant à loisir les points signalés ci-dessus (cf. Jungmann, ou Jounel, ou le cahier Alleluia n° 11, « La liturgie, source et sommet de la vie chrétienne »). Et en faisant attention :

— à la perspective trinitaire fondamentale du Canon : « Vraiment il est juste et bon de te rendre gloire, Seigneur Père très saint... par le Christ notre Seigneur... dans l'unité du Saint-Esprit ».

— à la démarche de la prière eucharistique : action de grâce pour les merveilles accomplies par Dieu et prière de demande, la première orientant la seconde, celle-ci empêchant l'autre de devenir « abstraite », « non concernante »...

— à la liturgie de la Parole et aux prières du dimanche (cf. ci-dessous).

CATÉCHÈSE PAR LE COMMENTAIRE

Parallèlement à la prédication sur le Canon, puis après celle-ci tout au long de l'année, on pourra se donner pour règle de toujours nuancer le « thème » retenu pour chaque dimanche par l'un ou l'autre des thèmes essentiels de la prière eucharistique.

Voici quelques suggestions, utiles tant pour ce commentaire que pour l'ordre des homélies sur le Canon :

● 6e dimanche après Epiph. (avant-dernier dimanche après la Pentecôte).

Epître. — « Nous rendons *grâces à Dieu* continuellement pour vous tous »... — Thème de la louange.

« Vous vous êtes convertis à Dieu pour servir le Dieu vivant et vrai » et attendre du ciel son Fils qu'il a *ressuscité des morts* ». — Thème du Mémorial.

● 24e dimanche après la Pentecôte.

Epître. — « Nous ne cessons de *demander* (pour vous) que vous ayez en plénitude la connaissance de la volonté de Dieu ». — Thème de l'intercession.

« Rendant *grâce* avec joie au Père ». — Thème de la louange.

« Son Fils Bien-Aimé en qui nous avons la Rédemption *par son sang*, la Rémission de nos nos péchés. » — Thème du sacrifice et du mémorial.

Evangile. — « Alors paraîtra dans le Ciel le Signe du Fils de l'Homme... *venant* sur les nuées du ciel avec beaucoup de puissance et de gloire ». — Thème du mémorial.

● 1er dimanche de l'Avent.

Epître. — « Le Jour est proche ».

Evangile. — « Le Royaume de Dieu est proche. »

...On verra le Fils de l'Homme venant sur les nuées.

Préface. — « Le Sauveur Promis ». — Thème de l'Action de grâce et du mémorial.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● 2e dimanche de l'Avent.

Epître. — « Que d'un même cœur, d'une seule bouche, vous rendiez gloire au Dieu et Père de N. S. Jésus-Christ » — Thème de la louange.

● 3e dimanche de l'Avent.

Epître. — « Par la prière et la supplication... Avec les actions de grâce, vos demandes se fassent connaître à Dieu ». — Thème de l'intercessoin et de la louange.

Prière de l'offrande. — « Permets que nous t'offrions sans cesse la victime de *nos* eucharisties pour *accomplir le Sacrement que tu* nous as donné et pour *réaliser* la merveille de *notre* salut. » — Thème du mémorial.

● 4e dimanche de l'Avent.

Epître. — « Ne jugez pas avant le Temps, avant que *vienne* le Seigneur ». — Thème du mémorial.

Postcommunion. — « Chaque fois que nous célébrons ce mystère ». — Thème du mémorial.

Egayons ces pages austères par ces lignes du P. Gelineau :

« Un jour, une petite fille qui n'avait pas reçu d'éducation chrétienne fut emmenée à la messe, et, à son retour, on lui demanda ce qu'elle y avait vu. Elle répondit : « Un monsieur est venu, il a lu dans un livre, il a mangé, il a bu, il a fait la vaisselle, et puis il est parti. » Cette petite fille avait vu ce qui échappe à nombre de chrétiens, la « première partie » : une liturgie de la Parole ; et la seconde : un repas. »

● *EDITIONS DU CANON FRANÇAIS*

— Pour l'autel : « *Prière eucharistique — le Canon de la Messe* », édition commune Desclée-Mame. Un fascicule du format des « Préfaces » comprenant le texte, les trois récitatifs et un disque souple. En librairie, 9 fr. Les éditeurs n'ont donné aucune date de livraison ; les libraires serviront les commandes dès qu'ils seront approvisionnés.

— Pour les fidèles : « *Prière eucharistique* », un feuillet de quatre pages format missel des fidèles. En librairie, 5 fr. le cent.

● *PROBLÈMES DE CÉLÉBRATION*

Le C.N.P.L. a préparé des « *Eléments pratiques pour une réflexion sur l'emploi de la langue française dans la prière eucharistique* » : indications pour la proclamation du texte (P. Rimaud), réflexions pour son usage dans les assemblées d'enfants... — Vendu uniquement par les Commissions diocésaines. Pour le diocèse, centraliser les demandes *par le délégué liturgique du doyenné, et cela avant le 2 décembre* (1,80 fr., frais de port compris) ; aucune commande directe ne sera servie.

● *ALBUM « IMAGES DE LA VIE CHRÉTIENNE »*

Dans la série album « Images de la Vie Chrétienne », une brochure illustrée pour fidèles, « *La Messe en français* », éd. du Cerf. En librairie, 0,80 fr.

Les différents types de prière eucharistique

Depuis la Cène jusqu'à nos jours, la liturgie eucharistique a suivi une évolution, dont l'histoire n'est pas encore entièrement écrite. Deux attitudes excessives prévalaient naguère quant aux différents types de prière eucharistique : soit la surestimation du Canon romain, lié à une certaine condescendance pour les autres traditions liturgiques, soit la critique systématique du même Canon, dont la marche était qualifiée de désordonnée et d'aberrante.

Les recherches rendues nécessaires par la réforme liturgique ont fait progresser nos connaissances, tant des rapports entre liturgies chrétiennes que de leur dépendance à l'égard de la liturgie juive ; ceux que la question intéresserait prendront « EUCHARISTIE » du P. Bouyer (éd. Desclée, 1967) ou « LE CANON DE LA MESSE ET LA RÉFORME LITURGIQUE » de Vagaggini (éd. du Cerf, 1967).

C'est en mettant ces deux auteurs à contribution — et en utilisant la traduction officielle du Canon parue dans LA CROIX — que nous avons essayé de mettre entre les mains de nos lecteurs un instrument de travail. La mise en tableau synoptique des trois principales traditions dans les différentes eucharisties chrétiennes montre à la fois la similitude de leur démarche essentielle et de leur inspiration, et le caractère secondaire de leurs divergences ; c'est encore le cas de dire que ce qui différencie est ici moins important que ce qui unit. A ces trois types d'eucharisties, nous avons ajouté la « Tradition d'Hippolyte, que le P. Bouyer — contrairement à l'opinion reçue (il n'en a certainement pas été fâché) — a établi comme un vestige discutable de l'eucharistie primitive : « (Il nous faut) lire l'eucharistie d'Hippolyte sans y projeter un jour qui n'est pas le sien ; celle-ci nous apprend peu de chose sur ce qu'était devenue la liturgie eucharistique, à Rome et bien ailleurs, au milieu du IIIe siècle ; elle nous fait voir ce que cette liturgie pouvait demeurer encore en quelques contrées éloignées. »

Ce tableau synoptique fait aussi apparaître la parenté étroite de la liturgie alexandrine et de la liturgie romaine, ce que l'on ignorait il n'y a guère de temps.

Mais avant de l'aborder, il n'est peut-être pas inutile d'assurer le vocabulaire :

— *action de grâce :* c'est reconnaître les perfections et les grandeurs de Dieu, ainsi que les merveilles qu'il a réalisées dans l'histoire du salut.

— *anamnèse* (d'un mot grec qui signifie se souvenir), encore appelée prière du mémorial ; dans le Canon romain, l' « Unde et memores ».

— *anaphore* (du début de l'expression grecque qui correspond à notre « Sursum corda ») : avec une nuance différente, signifie la même chose que prière eucharistique ou canon.

— *épiclèse* (d'un mot grec qui signifie invocation) : invocation pour que l'Esprit-Saint transforme les oblats au corps et au sang du Christ (épiclèse de consécration) et qu'il transforme aussi les fidèles qui les recevront (épiclèse de communion). Certains voient dans la fin du « Quam oblationem » une épiclèse de consécration, et dans la fin du « Supplices » une épiclèse de communion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA TRADITION D'HIPPOLYTE

I

Le Seigneur soit avec vous.
Et tous disent : Et avec ton esprit.
— Elevez vos cœurs.
Nous les tenons vers le Seigneur.
— Rendons grâces au Seigneur.
C'est digne et juste.

II

Hymne d'action de grâce

Nous te rendons grâces, ô Dieu, par ton Enfant bien-aimé Jésus-Christ, que tu nous as envoyé en ces derniers temps (comme) sauveur, rédempteur et messager de ton dessein, lui qui est ton Verbe inséparable, par qui tu as tout créé et que, dans ton bon plaisir, tu as envoyé du ciel dans le sein d'une vierge et qui, ayant été conçu, s'est incarné et s'est manifesté comme ton Fils, né de l'Esprit-Saint et de la Vierge.

L'EUCHARISTIE BYZANTINE (Anaphore de S. Basile)

I

Ayons notre cœur élevé.
Nous le tournons vers le Seigneur.
Rendons grâce au Seigneur.
Cela est juste et bon.

II

Hymne d'action de grâce

Cela est juste et bon ; cela est juste et bon ; vraiment cela est juste et bon.

Toi qui es le Maître, Seigneur, Dieu de vérité ; toi qui existes avant les siècles et règnes dans les siècles ; toi qui habites dans les hauteurs et regardes les humbles ; toi qui as fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent ; Père de notre Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus Christ, par qui tu as créé l'univers visible et invisible ; toi qui sièges sur le trône de ta sainte gloire et qui reçois l'adoration de toutes les puissances célestes

(*Le diacre :* Vous qui êtes assis, levez-vous)

toi qu'entourent les Anges et les Archanges, les Principautés et les Puissances, les Trônes, les Dominations et les Vertus d'en-haut.

(*Le diacre :* Regardez vers l'Orient)

Autour de toi se tiennent les Chérubins aux yeux innombrables et les Séraphins aux six ailes, qui ne cessent de chanter et de proclamer :

(*Le diacre :* Soyons attentifs. *Le peuple :* Saint, Saint, Saint, le Seigneur de l'univers).

L'EUCHARISTIE ROMAINE (Canon romain)

I

Le Seigneur soit avec vous.
— Et avec votre esprit.
Elevons notre cœur.
— Nous le tournons vers le Seigneur.
Rendons grâce au Seigneur notre Dieu.
— Cela est juste et bon.

II

Hymne d'action de grâce

Vraiment, il est juste et bon de te glorifier, Seigneur, en tout temps, mais plus encore aujourd'hui où le Christ, notre Pâque, a été immolé :

Car il est l'Agneau véritable qui a enlevé le péché du monde : en mourant, il a détruit notre mort ; en ressuscitant, il nous a rendu la vie.

C'est pourquoi, avec les anges et les archanges, avec les puissances d'en-haut, et tous les esprits bienheureux, nous chantons l'hymne de ta gloire et sans fin nous proclamons :

Saint, saint, saint, le Seigneur, Dieu de l'univers ! Le ciel et la terre sont remplis de ta gloire. Hosanna au plus haut des cieux. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Hosanna au plus haut des cieux.

III

Prière d'offrande

Père infiniment bon, toi vers qui montent nos louanges, nous te supplions par Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur d'accepter et de bénir ces offrandes saintes.

L'EUCHARISTIE ALEXANDRINE (Anaphore de S. Marc)

I

Le Seigneur soit avec vous tous.
Et avec votre esprit.
Elevons notre cœur.
Nous le tournons vers le Seigneur.
Rendons grâce au Seigneur.
Cela est juste et bon.

II

Hymne d'action de grâce

Vraiment, il est juste et bon, saint et convenable, et utile à nos âmes, Maître et Seigneur, Dieu le Père tout-puissant, de te louer, de te célébrer, de te rendre grâce, de te confesser hautement de jour et de nuit, par des chants incessants, sans jamais laisser se fermer nos lèvres et se taire nos cœurs. Car c'est toi qui as fait le ciel et tout ce qu'il contient, la terre et tout ce qu'elle contient, la mer, les sources, les fleuves, les lacs et tout qu'ils contiennent. C'est toi qui as fait l'homme à ton image et à ta ressemblance, et qui lui as donné de jouir du paradis ; et après qu'il eut transgressé ton commandement, tu ne l'as pas méprisé et abandonné, mais dans ta bonté tu l'as appelé à nouveau par la loi, tu l'as instruit par les prophètes, enfin tu l'as restauré et renouvelé par ce redoutable, vivifiant et céleste sacrement. Tout cela, tu l'as accompli par celui qui est ta sagesse et la vraie lumière, ton Fils unique, notre Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus Christ.

III

Prière d'offrande

qu'à lui et au Saint-Esprit, ce sacrifice spirituel et non sanglant que t'offrent, Seigneur, toutes les nations, de l'Orient à l'Occident, et du Nord au Midi. Car

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA TRADITION D'HIPPOLYTE

L'EUCHARISTIE BYZANTINE (Anaphore de S. Basile)

L'EUCHARISTIE ROMAINE (Canon romain)

Intercessions et commémoraisons (1re série)

Nous te les présentons avant tout pour ta sainte Eglise catholique : accorde-lui la paix et protège-la, daigne la rassembler dans l'unité et la gouverner par toute la terre ; nous les présentons en même temps pour ton serviteur le Pape N., pour notre évêque N. et tous ceux qui veillent fidèlement sur la foi catholique reçue des Apôtres.

IV

Souviens-toi, Seigneur, de tes serviteurs (de N. et N.)... et de tous ceux qui sont ici réunis, dont tu connais la foi et l'attachement ; nous t'offrons pour eux, ou ils t'offrent pour eux-mêmes et tous les leurs ce sacrifice de louange, pour leur propre rédemption, pour le salut qu'ils espèrent ; et ils te rendent cet hommage, à toi, Dieu éternel, vivant et vrai.

V

Dans la communion de toute l'Eglise, nous voulons nommer en premier lieu la bienheureuse Marie toujours Vierge, Mère de notre Dieu et Seigneur, Jésus-Christ : saint Joseph, son époux, les saints Apôtres et Martyrs, Pierre et Paul... (etc.). Accorde-nous, par leur prière et leurs mérites, d'être, toujours et partout, forts de ton secours et de ta protection. Par le Christ, notre Seigneur. Amen.

L'EUCHARISTIE ALEXANDRINE (Anaphore de S. Marc)

ton nom est grand chez toutes les nations, et en tout lieu un sacrifice d'encens est présenté à ton saint nom, un sacrifice pur, une offrande de parfums.

IV

Intercessions et commémoraisons (toutes)

Nous te le demandons et t'en prions, toi qui es l'ami du genre humain, souviens-toi, Seigneur, de la sainte et unique Eglise catholique et apostolique, qui s'étend d'une extrémité de la terre à l'autre, souviens-toi de tes peuples et de tes troupeaux.

Remplis tous nos cœurs de la paix qui vient du ciel, et donne-nous la paix en cette vie.

(D'après le papyrus de Strasbourg :)

Garde dans la paix le roi de la terre. Donne-lui des pensées de paix à notre égard et à l'égard de ton saint nom...

Conduis en tout lieu nos frères qui sont partis en voyage...

Envoie-nous ta pluie ; réjouis la face de la terre ; conserve tes semences pour qu'elles germent et arrivent à la moisson...

Accorde le repos aux âmes de ceux qui se sont endormis. Souviens-toi de ceux dont nous faisons mémoire aujourd'hui, que nous disions leurs noms ou que nous ne les disions pas.

Souviens-toi aussi, Seigneur, de nos saints pères et évêques où qu'ils habitent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA TRADITION D'HIPPOLYTE

L'EUCHARISTIE BYZANTINE (Anaphore de S. Basile)

III

2e hymne d'action de grâc

Vraiment tu es saint et très saint, Seigneur notre Dieu. C'est toi qui nous as formés et nous as placé dans le paradis des délices. Et après que nous avons transgressé ton commandement par la tromperie du serpent, que nous avons perdu la vie éternelle et que nous avons été expulsés du paradis des délices, tu ne nous as pas rejetés pour toujours, mais tu nous as visités continuellement par tes saints prophètes. Et en ces jours qui sont les derniers, nous qui étions assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, tu nous as illuminés par ton Fils unique, notre Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus Christ.

Il s'est incarné de l'Esprit Saint et de la sainte Vierge Marie, et s'est fait homme pour nous montrer les voies du salut en nous donnant de renaître d'en-haut, de l'eau et de l'Esprit ; il a fait de nous un peuple acquis et nous a sanctifiés par l'Esprit Saint.

Il a aimé les siens qui étaient dans le monde, et il s'est donné lui-même en rançon à la mort qui régnait sur nous, et dans laquelle nous étions retenus par l'esclavage du péché. Et après être descendu par la croix aux enfers, il est ressuscité des morts le troisième jour ; et après être monté au ciel, il s'est assis à ta droite, Père, en fixant le jour de la rétribution, où il se manifestera pour juger le monde avec justice et rendre à chacun selon ses œuvres.

L'EUCHARISTIE ROMAINE (Canon romain)

VI

Voici l'offrande que nous présentons devant toi, nous, tes serviteurs, et ta famille entière : dans ta bienveillance, accepte-la. Assure toi-même la paix de notre vie, arrache-nous à la damnation et reçois-nous parmi tes élus. Par le Christ, notre Seigneur. Amen.

L'EUCHARISTIE ALEXANDRINE (Anaphore de S. Marc)

Et donne-nous d'avoir une place dans la belle Eglise de tes saints prophètes, apôtres et martyrs. Par leur intercession, reçois notre prière sur ton autel céleste...

V

2e hymne d'action de grâce

(*Le diacre* : Regardez vers l'Orient.)

Tu es au-dessus de tout empire, de tout pouvoir, de toute puissance et de toute domination, et au-dessus de tout nom qu'on puisse nommer non seulement en ce monde mais aussi dans le monde à venir. Tu as autour de toi des milliers, des dizaines de milliers et des centaines de milliers de saints anges et l'armée des archanges. Tu as autour de toi deux sortes d'êtres extrêmement nobles : les Chérubins aux yeux innombrables, et les Séraphins aux six ailes, qui se servent de deux ailes pour se couvrir la face, de deux ailes pour se couvrir les pieds et de deux ailes pour voler ; et ils se crient l'un à l'autre, parlant sans cesse et sans jamais taire les paroles sacrées, chantant l'hymne triomphal et trois fois saint, proclamant, glorifiant et exaltant ta gloire magnifique :

Saint ! Saint ! Saint, le Seigneur, Dieu de l'univers ! Le ciel et la terre sont remplis de ta gloire.

(Il élève la voix) : Toutes choses te glorifient en tout temps, mais avec tous ceux qui te glorifient, reçois, Seigneur et Maître, notre glorification, nous qui te louons avec eux et disons :

(Le peuple) : Saint ! Saint ! Saint, le Seigneur Dieu de l'univers ! Le ciel et la terre sont remplis de ta gloire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA TRADITION D'HIPPOLYTE

III
Récit de l'Institution

C'est lui qui, accomplissant ta volonté et t'acquérant un peuple saint, a étendu les mains tandis qu'il souffrait pour délivrer de la souffrance ceux qui ont confiance en toi.

Tandis qu'il se livrait à la souffrance volontaire pour détruire la mort et rompre les chaînes du diable, fouler aux pieds l'enfer, amener les justes à la lumière, fixer la règle (de foi ?) et manifester la résurrection, prenant du pain, il te rendit grâces et dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps qui est rompu pour vous.

De même le calice, en disant : Ceci est mon sang qui est répandu pour vous.

L'EUCHARISTIE BYZANTINE
(Anaphore de S. Basile)

IV
Récit de l'Institution

Mais il nous a laissé un grand sacrement d'amour. En effet, comme il allait se livrer lui-même à la mort pour la vie du monde,

(*Le peuple* : Nous le croyons)
il prit du pain dans ses mains saintes, immaculées et bienheureuses ; il leva les yeux aux cieux vers toi, son Père, notre Dieu et le Dieu de l'univers ; il rendit grâce,

(*Le peuple* : Amen)
le bénit,

(*Le peuple* : Amen)
le consacra,

(*Le peuple* : Amen)
le rompit, le donna à ses saints disciples et apôtres, en disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera brisé pour vous et pour la multitude des hommes et sera distribué en rémission des péchés. Faites cela en mémoire de moi.

De même, après le repas, il remplit le calice de vin et d'eau ; il rendit grâce,

(*Le peuple* : Amen)
le bénit,

(*Le peuple* : Amen)
le consacra,

(*Le peuple* : Amen)
y goûta, et le donna à ses saints disciples et apôtres, en disant : Prenez et buvez-en, ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera versé pour

L'EUCHARISTIE ROMAINE
(Canon romain)

VII
Demande pour le sacrifice

Sanctifie pleinement cette offrande par la puissance de ta bénédiction, rends-la parfaite et digne de toi : qu'elle devienne pour nous le corps et le sang de ton Fils bien-aimé, Jésus-Christ, notre Seigneur.

VIII
Récit de l'Institution

La veille de sa passion, il prit du pain dans ses mains très saintes et, les yeux levés au ciel, vers toi, Dieu, son Père tout-puissant, en te rendant grâce il le bénit, le rompit, et le donna à ses disciples, en disant : « Prenez, et mangez-en tous, car ceci est mon corps. »

De même, à la fin du repas, il prit dans ses mains ce calice incomparable ; et te rendant grâce à nouveau, il le bénit, et le donna à ses disciples, en disant : « Prenez, et buvez-en tous, car ceci est le calice de mon sang, le sang de l'alliance nouvelle et éternelle, — mystère de la foi — qui sera versé pour vous et pour la multitude, en rémission des péchés.

L'EUCHARISTIE ALEXANDRINE
(Anaphore de S. Marc)

VI
Demande pour le sacrifice

Vraiment, le ciel et la terre sont remplis de ta gloire par la manifestation de notre Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus Christ. Remplis aussi, Dieu, ce sacrifice de ta bénédiction qui vient de toi par la venue de ton Esprit très saint.

VII
Récit de l'Institution

Car notre Seigneur et Dieu et souverain Roi Jésus Christ, la nuit où il se livrait lui-même pour nos péchés et où il endurait la mort dans sa chair pour tous les hommes, alors qu'il soupait avec ses saints disciples et apôtres, prit du pain dans ses mains saintes, immaculées et sans tâche, leva les yeux vers toi, son Père, notre Dieu et le Dieu de tous, rendit grâce, le bénit, le consacra, le rompit et le distribua à ses saints et bienheureux disciples et apôtres en disant :

(à haute voix)
Prenez et mangez.

(Le diacre : Etendez [la main].)

(à haute voix)
Ceci est mon corps, qui pour vous sera brisé et distribué en rémission des péchés.

(Le peuple : Amen).

De même, après le repas, il prit ce calice, le remplit de vin et d'eau, leva les yeux vers toi, son Père, notre Dieu et le Dieu de tous, rendit grâce, le bénit, le consacra, le remplit de l'Esprit Saint et le distribua à ses saints et bienheureux disciples et apôtres en disant :

(à haute voix)
Buvez-en tous.

(Le diacre : Etendez à nouveau [la main].)
Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui pour vous et pour la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA TRADITION D'HIPPOLYTE

Quand vous faites ceci, faites-le en mémoire de moi.

IV
Anamnèse

Nous souvenant donc de sa mort et de sa résurrection, nous t'offrons ce pain et ce calice, en te rendant grâces de ce que tu nous as jugés dignes de nous tenir devant toi et de te servir comme prêtres.

L'EUCHARISTIE BYZANTINE
(Anaphore de S. Basile)

vous et pour la multitude de hommes en rémission des péchés.

Faites cela en mémoire de moi. En effet, chaque fois que vous mangerez ce pain et boirez de ce calice, vous annoncerez ma mort et ma résurrection et vous confesserez mon ascension, jusqu'à ce que je vienne.

(*Le peuple :* Amen, amen, amen, nous annonçons ta mort, Seigneur etc.)

V
Anamnèse

Nous souvenant donc, nous aussi, de ses saintes souffrances, de sa résurrection des morts, de son ascension dans les cieux, de sa session à ta droite, à toi Dieu son Père, et de son retour glorieux et redoutable, nous t'offrons ces dons qui viennent de toi. De tout, pour tout et en tout.

(*Le peuple :* Nous te louons et nous te bénissons).

(Inclinez-vous avec crainte.)

L'EUCHARISTIE ROMAINE
(Canon romain)

Chaque fois que vous accomplirez cela, vous le ferez en mémoire de moi. »

IX
Anamnèse

C'est pourquoi nous aussi, tes serviteurs, et ton peuple saint avec nous, faisant mémoire de la passion bienheureuse de ton Fils, Jésus-Christ, notre Seigneur, de sa résurrection du séjour des morts, et de sa glorieuse ascension dans le ciel, nous te présentons, Dieu de gloire et de majesté, cette offrande prélevée sur les biens que tu nous donnes, le sacrifice pur et saint, le sacrifice parfait, pain de la vie éternelle et calice du salut.

X
Demande que le Sacrifice soit accepté

Et comme il t'a plu d'accueillir les présents d'Abel le Juste, le sacrifice de notre père Abraham, et celui que t'offrit Melchisédech, ton grand prêtre, en signe du sacrifice parfait, regarde cette offrande avec amour et, dans ta bienveillance, accepte-la.

XI

Nous t'en supplions, Dieu tout-puissant : qu'elle soit portée par ton ange en présence de ta gloire, sur ton autel céleste, afin qu'en recevant ici, par

L'EUCHARISTIE ALEXANDRINE
(Anaphore de S. Marc)

multitude des hommes sera versé et distribué en rémission des péchés.

(*Le peuple :* Amen.)

Faites cela en mémoire de moi. En effet, chaque fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez de ce calice, vous annoncerez ma mort et ma résurrection et vous confesserez mon ascension jusqu'à ce que je vienne.

VIII
Anamnèse

C'est pourquoi, Maître et Seigneur tout-puissant, Roi du ciel, en annonçant la mort de ton Fils unique, notre Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus Christ ; en confessant sa bienheureuse résurrection des morts le troisième jour, son ascension dans le ciel et sa session à ta droite, toi Dieu son Père ; et en attendant son second avènement, terrible et redoutable, où il viendra juger les vivants et les morts avec justice et rendre à chacun selon ses œuvres — épargne-nous, Seigneur notre Dieu — nous plaçons devant toi ces dons qui viennent de toi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA TRADITION D'HIPPOLYTE

V

Epiclèse

Et nous te demandons d'envoyer ton Esprit-Saint sur l'oblation de la sainte Eglise. En (les) rassemblant, donne à tous ceux qui participent à tes saints (mystères), (d'y participer) pour être remplis de l'Esprit-Saint pour l'affermissement de (leur) foi dans la vérité,

L'EUCHARISTIE BYZANTINE
(Anaphore de S. Basile)

VI

Epiclèse

Et nous te le demandons et t'en supplions, ami des hommes, Seigneur plein de bonté, nous qui sommes pécheurs et tes indignes serviteurs : qu'il plaise à ta bonté que ton Saint Esprit vienne sur nous tes serviteurs et sur ces offrandes que tu nous a données, qu'il les sanctifie et en fasse la nourriture sainte destinée aux saints.

(*Le diacre :* Soyons attentifs. *Le peuple :* Amen.)

(*Le prêtre, à haute voix :*)

Et qu'il fasse que ce pain devienne le corps de notre Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus Christ, en rémission des péchés et en vie éternelle pour ceux qui le recevront.

(*Le peuple :* Amen.)

Et que ce calice devienne le précieux sang de la nouvelle alliance de notre Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus Christ, en rémission des péchés et en vie éternelle pour ceux qui le recevront.

(*Le peuple :* Amen. Kyrie eleison, *ter.*)

Et rends-nous dignes, Seigneur, de participer à tes saints mystères pour la sanctification de notre âme, de notre corps et de notre esprit, pour que nous ne formions qu'un seul corps et un seul esprit, et que nous obtenions une part dans la société et l'héritage de tous tes saints qui t'ont plu depuis le commencement.

L'EUCHARISTIE ROMAINE
(Canon romain)

notre communion à l'autel, le corps et le sang de ton Fils, nous soyons comblés de ta grâce et de tes bénédictions. Par le Christ, notre Seigneur. Amen.

L'EUCHARISTIE ALEXANDRINE
(Anaphore de S. Marc)

IX

Epiclèse

Et nous te le demandons et t'en supplions, toi qui es l'ami du genre humain, envoie de ton sanctuaire céleste, de ta demeure admirable, de ton séjour ineffable, le Paraclet lui-même, le saint Esprit de vérité, qui est Seigneur et qui donne la vie, qui a parlé par la loi, par les prophètes et par les apôtres, qui est présent partout et qui remplit tout, qui accomplit par sa propre puissance ,et non pas comme un ministre, la sanctification en ceux qu'il a choisis de son plein gré. Il est d'une essence simple, il a des opérations diverses, il est la source des charismes divins, il t'est consubstantiel et il procède de toi, il siège avec toi sur le trône de ton règne, qui est aussi le règne de ton Fils unique, notre Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus Christ.

Tourne ton regard vers nous et envoie sur ces pains et sur ces calices ton Saint Esprit pour qu'il les sanctifie et les consacre, en tant que Dieu tout-puissant,

(à haute voix)

et qu'il fasse de ce pain le corps

(*Le peuple :* Amen)

(à haute voix)

et de ce calice le sang de la nouvelle alliance de notre Seigneur, Dieu et Sauveur et souverain Roi, Jésus Christ.

(*Le diacre :* Diacres, descendez.)

Et que nous tous qui y participerons, nous y trouvions la foi, la sobriété, la guérison, la sagesse, la sanctification, la rénovation de l'âme, du corps et de l'esprit, la participation à la béatitude, à la vie éternelle et à l'immortalité, la glorification de ton saint nom et la rémission des péchés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA TRADITION D'HIPPOLYTE

VI

Doxologie finale

afin que nous te louions et glorifiions par ton Enfant Jésus-Christ, par qui à toi gloire et honneur, avec le Saint-Esprit dans la sainte Eglise, maintenant et dans les siècles des siècles.

L'EUCHARISTIE BYZANTINE
(Anaphore de S. Basile)

VII

Intercessions (toutes)

Souviens-toi, Seigneur, de ton Eglise sainte, une et catholique, et donne-lui la paix, à elle que tu t'es acquise par le sang précieux de ton Christ...

(Ici, longues intercessions.)

A ceux-là, Seigneur, dont tu as accueilli les âmes, accorde du haut le repos, et introduis-les dans le royaume des cieux.

Quant à nous, qui vivons ici-bas en pèlerins, garde-nous dans ta foi, et conduis-nous vers le royaume en nous accordant ta paix en tout temps.

VIII

Doxologie finale

pour que, en ce temps comme en tout temps, soit glorifié, exalté, loué, béni et sanctifié ton nom saint, glorieux et béni, avec le Christ Jésus et le Saint Esprit.

(*Le peuple :* Comme il était, [comme il est et comme il sera de génération en génération, pour les siècles des siècles. Amen].)

L'EUCHARISTIE ROMAINE
(Canon romain)

XII

Intercessions (2e série)

Souviens-toi de tes serviteurs (de N. et N.) qui nous ont précédés, marqués du signe de la foi, et qui dorment dans la paix. Pour eux et pour tous ceux qui reposent dans le Christ, nous implorons ta bonté : qu'ils entrent dans la joie, la paix et la lumière. Par le Christ, notre Seigneur. Amen.

XIII

Et nous, pécheurs, qui mettons notre espérance en ta miséricorde inépuisable, admets-nous dans ta communauté des bienheureux Apôtres et Martyrs, de Jean-Baptiste, Etienne... (etc.), accueille-nous dans leur compagnie, sans nous juger sur le mérite mais en accordant ton pardon. Par Jésus-Christ, notre Seigneur.

XIV

Doxologie finale

C'est par lui que tu ne cesses de créer tous ces biens, que tu les bénis, que tu donnes la vie, les sanctifies et nous en fais le don.

Par lui, avec lui et en lui, à toi, Dieu le Père tout-puissant, dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire, pour les siècles des siècles. Amen.

L'EUCHARISTIE ALEXANDRINE
(Anaphore de S. Marc)

X

Doxologie finale

Et qu'en ce temps comme en tout temps, soit glorifié, loué et sanctifié ton nom très saint, vénéré et glorieux, avec Jésus Christ et le Saint-Esprit.

(*Le peuple :* Comme il était, comme il est [et comme il sera de génération en génération et pour les siècles des siècles. Amen].)

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 19 novembre, 27e dimanche après la Pentecôte (= 6e dimanche après l'Epiphanie, transféré). Lundi 20, S. Félix de Valois, confesseur. Mardi 21, La Présentation de la B. V. Marie. Mercredi 22, Ste Cécile, vierge et martyre. Jeudi 23, S. Clément I, pape et martyr. Vendredi 24, S. Jean de la Croix, docteur de l'Eglise. Samedi 25, Ste Catherine, vierge et martyre. Dimanche 26, dernier dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve François Cosker*, de Brest. *Mme Vve Jeannie Baron*, de Brest. *M. Pierre Le Cléac'h*, de Tréméoc.

● *QUIMPER.* — Depuis dimanche, un nouveau lieu de culte est ouvert à Quimper : Saint-Yves du Moustoir, sur la route du port du Corniguel, à proximité de la cité de Kervilien. *M. le chanoine Le Vey*, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, a procédé dimanche à sa bénédiction.

● Dame 36 ans cherche place dans presbytère ou école. Bonnes références. S'adresser à M. le Recteur de Plonévez-du-Faou.

● Rééducation des bègues, Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La liturgie juive des repas et l'institution de l'Eucharistie

Le texte suivant, emprunté au P. Bouyer, mérite l'effort qu'il demande. Il fait voir que « c'est en s'inscrivant dans la piété juive du Fils de Marie que la piété du Fils de Dieu s'exprimait humainement », et comprendre que s' « il est vrai que la liturgie chrétienne, et l'eucharistie par excellence, est une des créations les plus originales du christianisme... ce n'est assurément pas une création ex nihilo ».

Le mot « berakah-berakoth » signifie « bénédiction », au sens de « Dieu soit béni ».

Si intéressante que soit la signification de l'agneau pascal pour comprendre la mort du Christ, ce n'est pas du rite de sa manducation, ni à plus forte raison de rites secondaires, comme celui des azymes ou celui des herbes amères, qu'il faut partir pour comprendre à sa source la prière eucharistique chrétienne. C'est du pain rompu au commencement du repas, de la coupe partagée à la fin et des bénédictions qui, traditionnellement, y étaient liées.

Le pain, d'après les rabbins, dont la bénédiction, accompagnant la fraction, commençait le repas rituel, représentait la nourriture par excellence, la vie donnée et entretenue par le créateur. La bénédiction de la *Didachè*, dont nous parlerons bientôt et dont l'origine juive n'est pas douteuse, manifeste le fait que certaines communautés juives de l'époque voyaient déjà dans la fraction du pain unique et sa manducation commune l'image des dispersés d'Israël et de leur réunion dans ce corps ressuscité qu'évoquait la vision d'Ezéchiel.

Plus riches encore, plus explicites surtout paraissent avoir été les associations de la coupe et du vin qui l'emplissait. La similitude johannique développera le sens nouveau que la vigne doit prendre, dans l'atmosphère d'une interprétation eucharistique de la Passion (Jean 15). Mais déjà depuis le prophète Isaïe (cf. ch. V), et sans doute bien avant lui, elle avait été pour Israël le symbole du peuple de Dieu, déraciné de l'Egypte pour être replanté en Sion par David. La vigne d'or qu'Hérode avait fait représenter sur le fronton du Temple en matérialisait le sens à tous les yeux. La coupe partagée impliquait en outre les idées de l'alliance, comme dans le psaume 23, d'une libation d'action de grâces, comme dans le psaume 116, de l'affliction acceptée de la main de Dieu, comme dans le psaume 80 (dont un écho passe à travers la discussion avec les fils de Zébédée, cf. Mat. 20/22-23).

Plus généralement, derrière tout le repas et ses bénédictions se pressaient, avec le souvenir de la Pâque et de l'exode, les promesses prophétiques du banquet messianique. Jésus les avait reprises en parlant de ce banquet où les justes, venus de tous les points de l'horizon, seraient à table dans le Royaume, avec Abraham. Isaac et tous les prophètes (cf.

3. Aie pitié, Seigneur, notre Dieu, d'Israël ton peuple,
de Jérusalem, ta cité,
de Sion, le lieu où demeure ta gloire,
de ton Autel et de ton Temple.
Béni sois-tu, Seigneur, qui construis Jérusalem.

Faisant alors circuler la coupe, Jésus, toujours d'après Jeremias, aux analyses duquel nous renvoyons le lecteur, aurait employé l'expression hébraïque *dam beriti*, ou araméenne *adam keyami* (littéralement *sang de mon alliance*), seules possibles grammaticalement dans les langues sémitiques, mais que le grec a traduites correctement quant au sens : Ceci est mon sang, de l'alliance, répandu pour vous...

Faites ceci comme *mon mémorial*,
il faut donner à ce mot le sens qu'il a toujours dans la littérature rabbinique, et spécialement liturgique, de l'époque. Il n'y signifie nullement un acte psychologique, subjectif, humain, de retour sur le passé, mais une réalité objective destinée à rendre perpétuellement actuel devant Dieu, pour Dieu lui-même, quelque chose ou quelqu'un. Comme Max Thurian l'a fort bien montré, cette conception du « mémorial » est elle même enracinée dans la Bible. Le mémorial y est non seulement un élément rituel essentiel de certains sacrifices, mais ce qui donne la signification finale de tout sacrifice, et de celui de la Pâque éminemment. C'est une institution, peut-on dire, établie par Dieu, donnée et imposée par lui à son peuple, pour perpétuer à jamais ses interventions salvatrices. Non seulement le mémorial assurera subjectivement les fidèles de leur efficacité permanente, mais d'abord il assurera celle-ci, comme par un gage qu'ils pourront et devront lui représenter, gage de sa propre fidélité...

⁂

C'est ainsi, tout d'abord, que la croix reçoit décidément le sens du sacrifice qui consommera en lui, et pour autant abolira, tous les sacrifices antérieurs. Ce sens est donné par la *berakah* du pain et du vin, comme de son corps et de son sang, qui doivent faire à jamais la substance du « mémorial » laissé par Jésus aux siens, pour être représenté sans cesse à Dieu par eux, comme le gage définitif de son amour rédempteur. On peut donc dire qu'inséparablement, à la Cène, la croix du Christ et l'eucharistie des chrétiens ont reçu de Jésus un caractère sacrificiel, — la croix du Christ, parce qu'il s'y est livré à la Cène en oblation immolée, comme celle de l'Agneau pascal, en vue de réaliser la nouvelle et éternelle alliance conforme au dessein divin « reconnu » dans son eucharistie, — l'eucharistie des chrétiens, parce qu'elle devient du coup le « mémorial » de Jésus et de son action salutaire. Chaque fois qu'ils la célèbrent, comme le dira saint Paul, ils « annonceront », ou « proclameront », non pas d'abord au monde, mais à Dieu, cette mort dont ce « rappel » est pour lui-même le gage de sa fidélité à les sauver. (I Cor. 11/26.)

Il semble qu'il faille faire encore un pas, à la suite de Jeremias, et ajouter avec lui que le fruit espéré de cette re-présentation à Dieu du « memorial » de la mort rédemptrice, c'est, dans l'intention même de Jésus, l'accomplissement final de son œuvre dans sa Parousie. L'invocation

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mat. 8/11 et Luc 13/28). Maurice Goguel a bien observé que les récits de la multiplication des pains au moins autant que sur le prodige insistent sur l'anticipation du banquet messianique. De la multitude attirée par sa parole, Jésus, par sa bénédiction du pain rompu entre tous les auditeurs, va commencer de faire la communauté de l'alliance. Même si le discours donné par le quatrième évangile après l'un de ces repas y a groupé et développé des enseignements ultérieurs, il est au moins probable qu'il se rattache à une prédication de Jésus qui fut une première préparation pour ce qu'il annoncerait à la dernière Cène...

⁂

Préparées sans doute par les enseignements du discours sur le pain de vie, ses paroles après la bénédiction et la fraction du pain vont à la fois annoncer le sens sacrificiel de sa mort et définir comment il donnera sa chair, non seulement pour la vie du monde (sur la croix), mais en nourriture de vie pour les siens (dans leurs banquets eucharistiques).

Il n'y a pas lieu de supposer que Jésus ait autrement modifié la bénédiction traditionnelle du pain, telle que nous l'avons citée d'après le *Seder* d'Amram Gaon, qui la donne encore telle qu'elle était déjà dans la *Mischnah :*

Béni sois-tu, Seigneur, Roi de l'univers, qui fais produire le pain à la terre.

Les disciples ayant répondu leur Amen, tandis qu'il rompt le pain, il le fait circuler en disant très probablement :

Prenez, ceci est ma chair,

ou peut-être : Prenez, voici ma chair.

L'analyse de Jeremias, portant sur les différentes formules du Nouveau Testament, paraît en effet concluante pour démontrer qu'elles sont toutes des formules liturgiques déjà consacrées par divers usages locaux. Celles-ci ont derrière elles une formule araméenne ou hébraïque, où saint Jean VI, à peu près sûrement, a seul retenu le terme exact usé par Jésus. Dans le parallélisme avec le sang, pour un sémite, c'est chair (*baschar-bisra*) et non corps que paraît imposer aussi bien la tradition rabbinique que la tradition proprement biblique. « Ceci est mon corps » sera une sorte de *targoum* hellénisant rendu nécessaire par le passage à une liturgie de langue grecque.

De même, à la fin du repas, prenant en main la coupe préparée, Jésus prononce les trois bénédictions usuelles. Elles devaient comporter dès lors, comme Finelstein l'a établi, au moins les éléments qui suivent, quoique la formule effectivement prononcée fût probablement plus proche encore, sinon dans tous ses détails au moins dans sa tonalité religieuse, de l'éloquence liturgique des formulaires d'Amram Gaon :

1. Béni sois-tu, Seigneur, notre Dieu, Roi de l'Univers, qui nourris le monde entier dans [ta] bonté, [ta] grâce et [ta] miséricorde.

2. Nous te rendons grâce, Seigneur, notre Dieu, parce que tu nous as fait entrer en possession d'un pays bon et vaste.

liée, dans la liturgie juive, à l'évocation du mémorial, c'est toujours, effectivement, la réalisation de l'expérience eschatologique. Et c'est assurément ce que saint Paul a en vue quand il dit : « Toutes les fois que vous mangez de ce pain et que vous buvez de cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, *jusqu'à ce qu'il vienne* », le « jusqu'à ce qu'il vienne » impliquant assurément « *pour* qu'il vienne ».

On comprend alors comment la juxtaposition de l'espérance traditionnelle, portant sur la réalisation du peuple de Dieu définitif, dans la définitive « édification » de Jérusalem, et de l'espérance de la parousie produira, dans l'ancienne Eglise, l'invocation d'un achèvement du Christ en nous. N'apparaît-il pas, cet accomplissement, non seulement promis, mais ébauché, dans la célébration eucharistique, où nous devenons le « corps » du Christ en nous nourrissant de sa « chair » et de son « sang », dans la foi à sa résurrection ?

⁂

On peut dès maintenant se rendre compte qu'il fallait replacer ce que nous appelons aujourd'hui « le récit de l'institution » de l'eucharistie dans ce contexte qui est le sien, celui des *berakoth* rituelles du repas juif, pour percevoir le sens et toute la portée de ses expressions. La parole annonciatrice de tout ce qui va suivre la Cène, que saint Luc nous a gardée, se rattache à la *berakah* préparatoire sur la première coupe. Celle sur le corps (ou la chair) du Christ, à la *berakah* initiale de la fraction du pain. Celle sur le sang de la nouvelle alliance, à la seconde des *berakoth* finales et à la troisième. Enfin la parole sur le « mémorial » suppose tout ce qu'évoquaient les incises festives, dans la troisième également.

Il faut dire plus : ces paroles du Christ qui allaient engendrer l'eucharistie chrétienne sont comme les émergences de toute une structure souterarine aux évangiles, celle de la liturgie juive où elles se sont insérées. Si on les en sépare, c'est tout le mouvement qui les portait qu'on méconnaît. Réciproquement, leur sens exact risque de se perdre, dès lors qu'on ne perçoit plus tout ce qu'elles achèvent et couronnent. Le christianisme primitif a été préservé de jamais commettre une telle erreur, par le fait que la prière chrétienne a continué de se couler dans les formes de la *berakah juive* et de la *tefillah*, c'est-à-dire de la prière de demande qui s'en dégage sans jamais s'en détacher. Les premières formules de l'eucharistie chrétienne, à l'imitation de ce que le Christ lui-même avait fait, ne seront que des formules juives, appliquées, par quelques mots ajoutés, à un contenu nouveau, que tout en elles d'ailleurs préparait.

(*Extrait d'*EUCHARISTIE, *du P.* BOUYER, *éd. Desclée, pages 103-109.*)

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxy ...able — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - bu ...ane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Ou...illage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, et ... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de ...rticules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 **ENTR... LIBRE**

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAI...ITS"

Mlle M.-L. PHILIP...E

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈ...RERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES



PHOTO ALBERT BRIARD BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Avis concernant des sociétés
Récollections sacerdotales
Retraite de fiancés
Direction de l'Enseignement Religieux

Assemblée plénière de l'Episcopat
— déclaration
— orientations et résolutions

Retour sur les pages 597 à 591
de la « Semaine Religieuse »

N° 4 145 (82e année) — 24 novembre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise É. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC

Tél. 44-13-87 - Mestriden

Rue Ampère - Zone industr

Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. 15

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

AVIS CONCERNANT CERTAINES SOCIÉTÉS

Il existe dans le diocèse des sociétés anonymes immobilières, des sociétés civiles immobilières par actions pour la possession d'immeubles loués ou mis à la disposition d'écoles, d'organismes à buts charitables, sociaux, culturels.

On attire l'attention de leurs gérants sur les modifications importantes et les nouvelles règles de fonctionnement qui sont imposées par les lois du 24 juillet 1966 et 4 janvier 1967, qui entreront en application le 1er octobre 1968.

Des transformations en Sociétés civiles, puis en associations, peuvent être envisagées à des conditions fiscales tempérées, jusqu'à une certaine date. Une note de la Direction générale des impôts en date du 29 mai 1967 (B.O., C.D. 11-3773 du 7 juin 1967) a paru à ce sujet. Les curés, les recteurs dont les biens sont possédés par des sociétés anonymes ou par actions feront bien d'alerter **au plus vite** les personnes qui s'occupent d'elles et d'avoir recours à la compétence d'hommes experts en matière de sociétés.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

— **Lundi 27 novembre, La Retraite, Lesneven.**
— **Mardi 28 et mercredi 29, Kerjean, Brest.**
— **Vendredi 1er et samedi 2 décembre, Abbaye de Landévennec.**

RETRAITE DE FIANCÉS

Voici les dates de la prochaine retraite-session de préparation au mariage, à **Lesneven (la Retraite, 10, rue de la Marne) : du jeudi soir 30 novembre (19 h. 30, ou 20 h. 30 après le repas) au dimanche 3 décembre (midi).** — S'inscrire près de Madame la Supérieure.

La session suivante se tiendra du 22 au 25 février.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Réunions pour les responsables de la catéchèse des classes de **cinquième :**

— à **Quimper,** le jeudi 30 novembre (14 h. 30), Institution Ste-Anne, rue des Douves.

— à **Brest,** le jeudi 7 décembre (14 h. 30), Institution l'Immaculée-Conception, place Sanquer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Assemblée plénière de l'Episcopat Français

DÉCLARATION

« Le genre humain vit aujourd'hui un âge nouveau de son histoire, caractérisé par des changements profonds et rapides qui s'étendent peu à peu à l'ensemble du globe » (« Gaudium et Spes »).

Ce diagnostic porté par le Concile paraît aux Evêques de France plus que jamais valable. Dans tous les domaines de l'activité humaine de notre pays, nous percevons de nombreux signes de cette mutation brusque de civilisation.

Ce monde nouveau, nous l'aimons parce que Dieu l'aime jusqu'à lui donner son Fils, nous communions à ses aspirations et à ses besoins et entendons le servir selon notre mission.

Il nous interpelle à travers ses courants de pensée, ses recherches scientifiques, ses réussites techniques, ses aspirations à la liberté, à la justice, à la paix, mais aussi à travers ses tensions douloureuses, ses injustices, sa violence, son manque de respect de l'homme, sa négation de Dieu et par l'attente impatiente des jeunes : « Eglise, que dis-tu de toi-même ? Que dis-tu de ton Dieu ? Que dis-tu de notre destin ? »

Nous ne saurions oublier que nous sommes, au nom du Christ, témoins et porteurs d'un message de salut que nous devons faire parvenir à tous les hommes sans distinction.

L'action libératrice du Christ Ressuscité, il nous arrive souvent de la contempler dans le cœur des croyants comme aussi dans celui des hommes qui le cherchent. La difficulté de la tâche apostolique ne saurait voiler à nos yeux les nombreux signes de l'action de l'Esprit de Dieu en notre temps.

Mais notre dialogue pastoral avec les prêtres, les religieux et les laïcs nous a permis de constater à quel point, en de nombreux secteurs de la vie humaine, ce message de salut n'oriente pas la marche des hommes.

C'est vrai depuis longtemps pour le monde ouvrier. Cela tend à le devenir pour le monde rural dans la mutation qu'il subit et pour ceux qui, dans les milieux indépendants, par la pensée, l'effort culturel, la technique, l'organisation de la société, modèlent le nouveau visage de l'homme.

Une telle prise de conscience rend plus que jamais urgentes les « révisions audacieuses dans les habitudes de pensée et d'action » que les Evêques de France estimaient déjà nécessaires en 1960.

De courageux efforts ont été accomplis. Partout l'Eglise est au travail. Nombreux sont les signes de renouveau. Mais l'immensité de la tâche requiert du peuple de Dieu tout entier une action concertée et persévérante non seulement pour se renouveler dans l'esprit de l'Evangile, mais aussi pour rendre l'Eglise présente dans les groupes humains où elle est encore étrangère.

Au cours de cette Assemblée Plénière, dans la lumière du Concile, les Evêques de France se sont efforcés de chercher les exigences

concrètes de cette action missionnaire, pour eux-mêmes et pour les prêtres avec lesquels ils ne font qtu'un, pour les laïcs et pour les communautés religieuses.

Nous présentons à tous les membres du peuple de Dieu les orientations et les résolutions que nous a suggérées notre réflexion apostolique, à cette étape de la vie de l'Eglise dans notre pays.

Fermes dans la foi, nous croyons plus que jamais « que le Seigneur est le terme de l'histoire humaine, le point vers lequel convergent les désirs de l'Histoire et de la civilisation, le centre du genre humain, la joie de tous les cœurs et la plénitude de leurs aspirations » (« Gaudium et Spes »). C'est dans l'Espérance que nous appelons tout le peuple de Dieu à en témoigner.

⁂

ORIENTATIONS ET RÉSOLUTIONS

I. — PRÊTRES ET EXIGENCES MISSIONNAIRES

1. L'Evêque, serviteur du peuple de Dieu.

Réunis en Assemblée plénière à Lourdes, nous avons pris une conscience plus vive du sens évangélique de notre autorité, qui est un service. C'est un service pastoral qui nous met en dépendance du Christ et en communion avec son Vicaire sur la terre. C'est un service fraternel qui nous relie à tous les membres du peuple de Dieu. C'est un service missionnaire qui exige de nous l'annonce de l'Evangile à tous les hommes.

Avec l'aide de tous, nous désirons toujours davantage être les instruments vivants de l'Unique Pasteur.

2. Evêques et prêtres tous missionnaires.

Dans une Eglise qui, tout entière, doit être missionnaire, évêques et prêtres ont un rôle irremplaçable que le Concile a précisé. De leur fidélité à leur consécration et à leur mission dépend la fidélité des autres membres du peuple de Dieu.

Pour répondre aux exigences missionnaires, le ministère sacerdotal sera de plus en plus diversifié. « Mais si les tâches confiées sont différentes, toutes visent au même but : construire le Corps du Christ ».

Des prêtres partageront davantage la vie de groupes humains où l'Eglise paraît encore étrangère. Mais tout prêtre, où qu'il soit, attentif à la vie des hommes pour y communier dans la charité, exercera à travers tous les aspects de son ministère la mission propre pour laquelle il a reçu grâce et pouvoir : susciter et faire grandir dans les cœurs la vie même de Jésus-Christ (1).

Nous sommes témoins avec joie des efforts des prêtres aujourd'hui pour faire face aux exigences nouvelles de cette mission.

---

(1) Décret « Presbyterorum ordinis » nos 3, 8, 9.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3. Prêtres en mission avec les autres prêtres.

Tout ministère confié à un prêtre exprimera la dimension réelle de sa mission : exercice de fonctions personnelles et collaboration avec d'autres prêtres. Il en résultera une diversification des tâches, une meilleure compétence de tous, une responsabilité accrue de chacun, la coordination étant assurée au niveau convenable par le doyen ou tout autre délégué de l'Evêque (2).

4. Prêtre en recherche avec les autres prêtres.

L'élaboration de la Pastorale est placée sous la responsabilité de l'évêque. Mais tous les prêtres y participent en fonction « du don de l'Esprit qu'ils ont reçu à leur ordination ».

Sur leur terrain d'action, les prêtres s'entraident, par petits groupes, dans leur réflexion pastorale. C'est par cette mise en commun qu'ils parviennent à jeter un regard en profondeur sur la vie des hommes dans un monde complexe et mouvant. C'est là aussi qu'ils entendent les appels du Seigneur dans le concret de la vie. L'Evêque participe par lui-même ou par ses délégués à ces réflexions communes.

Ce travail à l'échelon local est une condition indispensable de l'efficacité des institutions prévues par le Concile pour une réflexion pastorale diocésaine autour de l'Evêque.

C'est pourquoi, conscients de la solidarité qui unit le Presbyterium à l'Evêque dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Pastorale, les Evêques demandent aux prêtres de considérer ces temps de réflexion commune comme un des éléments essentiels de leur service sacerdotal (3).

5. La formation permanente des prêtres.

Les mutations actuelles exigent dans toutes les professions un effort constant de mise à jour des connaissances et des techniques. Les Evêques et les prêtres, participant aux conditions de vie de leur époque, sont soumis aux mêmes exigences. Constatant que des prêtres d'âge et de fonctions diverses font l'effort de suivre des mois sacerdotaux, stages, sessions, etc..., l'Assemblée décide de rechercher et de mettre en œuvre, avec l'aide de responsables qualifiés et en collaboration avec les prêtres eux-mêmes, les moyens de parfaire et développer pour tous les conditions favorables à une formation permanente (4).

Cet effort sera poursuivi en communion et en continuité avec l'œuvre de renouveau entreprise par les séminaires.

6. La vie spirituelle des prêtres.

Toute vie apostolique, vécue dans la lumière de la foi, exige des moments d'intimité personnelle avec le Seigneur. Ces moments sont nécessaires pour tous ; mais ils le sont, à un titre particulier, pour ceux qui sont liés au Christ par leur sacerdoce.

(2) Cf. « Presbyterorum ordinis » n° 8.
(3) Cf. « Presbyterorum ordinis » n° 7.
(4) Cf. « Presbyterorum ordinis » n° 19 ; Motu proprio « Ecclesiæ sanctæ » n° 7.

A côté des formes traditionnelles de prière, d'autres formes ont été suscitées ou renouvelées à notre époque. La révision de vie et l'étude en commun de la Bible favorisent l'unité de la vie sacerdotale.

Le bréviaire, qui sera aménagé dans ses formes, garde son caractère d'obligation et sa signification essentielle de prière liturgique « au nom de l'Eglise » au service des hommes, pour exprimer leurs appels à Dieu et rendre gloire au Père.

La charité pastorale découle avant tout de l'Eucharistie, « centre et racine de toute la vie du prêtre ». La concélébration de la messe est le signe privilégié de l'unité du presbytérium, dans la fidélité à la Mission (5).

7. La vie matérielle des prêtres.

Cet aspect de la vie sacerdotale, auquel l'ensemble du peuple de Dieu doit être attentif conditionne le témoignage missionnaire de toute l'Eglise. Il importe que les travaux en cours au plan diocésain et national aboutissent à des dispositions concrètes.

Il faut, en effet, promouvoir, dans un esprit fraternel, une plus grande communication des ressources. C'est à ce prix que les prêtres seront disponibles pour la Mission.

8. Prêtre pour l'Eglise universelle.

Déjà 400 prêtres des diocèses de France ont accepté généreusement de répondre à l'appel des Papes pour l'Afrique, l'Amérique Latine ou l'Asie. Les besoins sont encore loin d'être satisfaits.

D'autre part, dans une France en pleine mutation, marquée par les concentrations urbaines, la multiplication des universités, l'évolution rurale, le développement du tourisme, etc..., beaucoup de fonctions, de diocèses et de régions ont besoin d'un apport de prêtres. Un organisme national est déjà au travail dans ce but.

Les Evêques ont conscience de leur responsabilité dans l'Eglise universelle comme dans l'Eglise de France. Ils savent aussi que, grâce à la disponibilité généreuse des prêtres, ces formes nouvelles de la mission trouveront une réponse efficace (6).

Ils appellent tout le peuple de Dieu à concerter son action pour l'éveil, le discernement et l'acheminement des vocations sacerdotales sur qui reposent « les espoirs de l'Eglise et le Salut des âmes » (7).

II. — RELIGIEUSES ET EXIGENCES MISSIONNAIRES

Les Evêques tiennent à dire aux 115.000 religieuses de France, spécialement à celles qui mènent la vie contemplative, qu'ils reconnaissent une authentique valeur missionnaire a leur consécration totale à Dieu.

Ils constatent avec joie que les religieuses partagent ainsi leur tâche pastorale. Ils les encouragent à continuer cet effort missionnaire :

(5) Cf. « Presbyterorum ordinis » n° 18, ainsi que 14 et ss.
(6) Cf. « Presbyterorum ordinis » n° 1.
(7) « Optatam » (décret sur la formation des prêtres) n° 2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— en animant d'un esprit toujours plus apostolique les institutions existantes,
— en cherchant des formes nouvelles de présence au monde,
— en aidant les églises du tiers-monde.

Pour que cet apostolat soit toujours plus efficace, les évêques invitent les religieuses, et spécialement les supérieures majeures, à étudier avec eux quelques problèmes actuels :

1. **Implantation des maisons,** en tenant compte à la fois des caractères spécifiques de l'Institut et des besoins de la Mission. Cet examen difficile peut être guidé, entre autres, par les critères suivants :
— Répartition géographique qui tienne compte des zones où les Instituts religieux sont très peu représentés,
— Urgence d'une présence d'Eglise dans certains secteurs : monde ouvrier, zones rurales déchristianisées ou déshéritées, milieu hospitalier, monde scolaire, le tout en liaison avec les laïcs chrétiens et les organismes officiels intéressés,
— Juste appréciation des exigences de la vie religieuse elle-même (vie commune, moyens matériels indispensables), sans oublier qu'elle est avant tout audace évangélique.

2. **Recherche des signes** qui permettent à la vie religieuse de porter un témoignage en ce qui concerne les modes de vie commune et la pauvreté.

3. **Participation plus grande des religieuses à l'élaboration même de la pastorale** diocésaine, régionale et nationale : Là où elles n'existent pas encore, on cherchera à créer les structures nécessaires pour cela, en liaison avec l'Union des Supérieures Majeures et avec les Unions spécialisées, qui aident les religieuses à informer d'esprit missionnaire l'accomplissement même de leurs tâches.

4. **Développement de la vie religieuse :**

— par une pastorale des vocations appropriée, faisant appel au clergé certes, mais aussi à l'ensemble du peuple chrétien,
— par le choix des conseillers et des guides dont les communautés ont besoin, particulièrement dans les maisons de formation,
— et par la désignation, là où l'évêque le juge opportun, d'un prêtre plus spécialement chargé du soin des communautés (« délégué diocésain pour les religieuses »).

5. **Rayonnement de la vie contemplative :** l'Assemblée souhaite que les monastères soient des centres de reprise spirituelle pour les religieuses vouées à l'apostolat extérieur et pour les laïques dans la mesure compatible avec la vie claustrale.

N. B. - L'Assemblée souhaite vivement que la réflexion déjà amorcée entre les religieux — prêtres et non prêtres — et les évêques permette bientôt de dégager à leur intention des orientations apostoliques analogues, bien que, de toute évidence, certaines indications données ici à propos des laïcs, des religieuses et des prêtres les concernent déjà eux aussi.

III. — LAICS ET EXIGENCES MISSIONNAIRES

1. Eveil à l'Apostolat.

Il est urgent d'éveiller **l'ensemble** des laïcs aux exigences apostoliques d'une vie chrétienne authentique. Cette forme d'apostolat n'est pas facultative. Elle est possible pour tous, car il ne s'agit pas d'abord de faire quelque chose en plus, mais de témoigner, par sa vie, au milieu des hommes, qu'on croit en Jésus-Christ.

L'apostolat demande à chaque baptisé de prendre conscience, à la fois de son insertion dans le monde et de son appartenance à Jésus-Christ.

En conséquence, l'Assemblée demande :
1) d'éveiller les consciences aux aspects fondamentaux de l'apostolat chrétien ;
2) de respecter les cheminements divers selon les âges, les tempéraments, les charismes, les lieux, les milieux et les fonctions ;
3) de penser et de réaliser en commun ce travail d'éveil du plus grand nombre.

2. Connaissance du champ d'action et adaptation nécessaire.

Le monde évolue très vite : les milieux, les fonctions, la société globale se transforment. Le nier ou le refuser serait s'aveugler. Les communautés chrétiennes, elles aussi, sont en pleine évolution.

En conséquence, l'Assemblée demande que, mettant en œuvre :
— la richesse d'expérience acquise par l'Action Catholique et d'autres groupements,
— la compétence des hommes et des femmes engagés actuellement dans l'action aussi bien que celle des experts en tous domaines,
tous les laïcs, et spécialement les responsables des mouvements et institutions :
1) cherchent à mieux connaître les hommes tels qu'ils sont, dans leur vie personnelle (individuelle et sociale),
2) reconnaissent et analysent les nouvelles formes de culture et de relations entre les hommes dans la communauté humaine,
3) s'adaptent aux générations qui montent,
4) suscitent, chez les chrétiens soucieux de fidélité à la mission de l'Eglise, un esprit de recherche et d'initiative.

3. Urgence relative et choix pastoraux.

L'effort missionnaire des laïcs doit aboutir à une présence qui soit signe de l'Eglise au milieu des hommes.

L'Assemblée estime qu'à l'heure actuelle cet effort doit s'orienter, par priorité, en trois directions complémentaires :
— les pôles de **non-croyance** (ceux qui sont loin),
— les pôles de **misère** (les plus pauvres),
— les pôles de **développement** (les responsables du monde d'aujourd'hui et de demain).

L'Assemblée invite spécialement les jeunes à cette recherche et à cette action pour préparer l'avenir de l'Eglise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4. L'Action Catholique, type de présence missionnaire.

Dans l'exercice même de leur responsabilité de pasteurs qui es conduits à opérer des choix et à mettre les accents nécessaires p ur assurer une présence missionnaire en plein cœur du monde, es Evêques de France renouvellent **l'option pastorale ferme pour le t pe de présence** que représente, en France, l'Action Catholique sous tou es ses formes.

Cette option pastorale n'est pas un choix arbitraire. Elle est f ite au nom d'une théologie de l'Eglise et de sa mission, telle que le Concile l'a présentée (« Lumen Gentium », 31-33) et de la vocation sp ci-fique des laïcs, qui consiste « à travailler comme du dedans à la sa c-tification du monde, à la façon d'un ferment » (L. G. n° 31). L'ac on missionnaire, grâce au témoignage des chrétiens solidaires de le rs frères, tend « à faire naître et vivre l'Eglise dans les communau és humaines ». Ainsi se constitue le peuple de Dieu, sous l'action inc es-sante et omniprésente du Saint-Esprit dans le cœur des personnes.

L'option pour ce type d'action missionnaire ne signifie ni exclusivité, ni monopole des mouvements d'Action Catholique. Il y a, dans notre pays, des groupements ou mouvements qui participent authentiquement à la mission de l'Eglise, dans la promotion de la vie évangélique, dans les domaines éducatifs, caritatif, professionnel, familial et social. Ils doivent être encouragés efficacement à poursuivre leur action apostolique. L'Assemblée leur demande d'avoir le souci d'assurer, **à leur manière,** la présence missionnaire de l'Eglise au monde et de former leurs membres dans cette perspective.

Etant donné qu'en France, l'Action Catholique n'a jamais eu d'autre objectif, l'Assemblée demande au clergé, aux religieux, aux religieuses et aux laïcs de prêter une attention plus particulière à l'implantation et à la croissance des différents Mouvements d'Action Catholique. Elle demande de soutenir activement et sans réticence l'éveil et la formation des militants et de participer à leurs recherches et à leurs efforts.

5. La finalité apostolique.

La mission de l'Eglise est de conduire le monde au Salut en Jésus-Christ. Ses membres doivent participer activement à la vie humaine, sous tous ses aspects, au nom de leur métier d'homme, mais elle leur demande en même temps, dans cette présence au monde, de témoigner, par leurs actes et leurs paroles, de la foi qui les anime. Elle veut ainsi proposer à tous la foi en Jésus-Christ Sauveur, afin de les conduire à la libre conversion de leur cœur. Elle veut apprendre aux hommes à vivre l'Evangile sans toute leur vie personnelle, familiale et sociale. Elle veut être le ferment évangélique au cœur de la vie sociale et des institutions qui en sont l'expression et l'armature, pour transformer ces structures de l'intérieur, les purifier, les vivifier, les animer selon le dessein de Dieu. « Ainsi l'Eglise unit prière et travail pour que le monde entier dans tout son être soit transformé en peuple de Dieu » (« Lumen Gentium » n° 17).

C'est pourquoi, sons préjuger des méthodes pédagogiques diverses, l'Assemblée demande :

1) que les laïcs, et spécialement les responsables des Mouvements et Organismes réfèrent toujours plus explicitement leurs efforts à la mission de l'Eglise, afin de mieux percevoir les exigences concrètes de cette mission ;

2) que les théologiens, en liaison avec l'Episcopat, fassent porter leur recherche sur les points doctrinaux qui commandent le développement et l'orientation de l'action missionnaire ;

qu'en ce travail, ils tiennent compte de l'expérience et de la réflexion des personnes et des organismes qui sont engagés dans l'action.

6 Problèmes de foi : formation doctrinale et vie spirituelle.

Il n'y a pas d'apostolat sans vie de foi, sans prière et union à Dieu, sans participation aux sacrements qui fortifient les baptisés et leur permettent de vivre en chrétiens leur existence quotidienne.

Il n'y a pas de présence missionnaire valable dans le monde éloigné du Christ sans un approfondissement spirituel lié à la vie et à la doctrine.

L'Assemblée demande que soit poursuivi ou entrepris l'effort nécessaire pour développer chez tous une connaissance plus complète du Christ et de son Message et l'approfondissement de la foi.

7. La coopération pastorale.

La coopération de tous est indispensable à l'accomplissement de la mission de l'Eglise. Pour assurer la convergence et la complémentarité des efforts, l'Assemblée demande à tous ceux qui sont engagés dans cette action missionnaire un échange loyal et approfondi, un dialogue constructif et constant.

Pour leur part, les évêques sont décidés à :

1) promouvoir les rencontres entre responsables de mouvements à l'échelon diocésain,

2) mettre progressivement en œuvre les conseils de laïcs,

3) faire participer les laïcs aux conseils de pastorale.

Quant à la coopération déjà réalisée au plan national, l'Assemblée :

— est heureuse de prendre acte de l'existence du Comité Français d'Apostolat des Laïcs et de reconnaître le travail qu'il a accompli depuis sa naissance. Le rôle qu'il a joué pour la préparation du Congrès Mondial pour l'Apostolat des Laïcs fait entrevoir les perspectives qui s'ouvrent devant lui :

— souhaite que le C.F.A.L., lieu de rencontre et de dialogue entre ses membres, puisse s'ouvrir, au moins occasionnellement, à d'autres initiatives, ou à d'autres compétences, afin que tout le peuple de Dieu se sente concerné par les recherches essentielles ;

— pense que cette rencontre institutionnelle, dans le respect de la physionomie et de l'autonomie de chacun, peut contribuer à présenter un visage de l'Eglise significatif pour tout le peuple de Dieu et pour le monde ;

— demande au C.F.A.L. et à tous les mouvements ou organismes qui y sont agrégés d'entrer dans la voie de progrès et de recherche proposé en ce rapport de l'Assemblée plénière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV. — INSTITUTIONS CHRÉTIENNES ET EXIGENCES MISSIONNAIRES

Les institutions chrétiennes créées dans les domaines éducatif, culturel, caritatif, social, sont nécessaires, à divers titres, à l'action de l'Eglise. Il n'y a pas d'opposition entre les exigences missionnaires et l'existence des institutions chrétiennes.

Certes, ces institutions doivent être adaptées à notre époque, mais « elles n'en demeurent pas moins indispensables au rayonnement de l'Evangile » (Paul VI, message à la France, 31 mai 1966).

Il importe, en ce temps de renouveau de l'Eglise, que les institutions chrétiennes correspondent de plus en plus à un but spécifiquement chrétien et apostolique afin qu'elles soient vraiment « signes d'Eglise » dans le monde présent.

Aussi elles voudront bien s'interroger sur la qualité de leur service, l'esprit évangélique qui les anime, le témoignage d'Eglise qu'elles manifestent.

Lourdes, 15 Novembre 1967.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 26 novembre, dernier dimanche après la Pentecôte. Lundi 27 et mardi 28, de la férie. Mercredi 29, S. Houardon, évêque. Jeudi 30, S. André, apôtre. Vendredi 1er décembre, S. Tugdual, évêque. Samedi 2, Ste Viviane, vierge et martyre. Dimanche 3, 1er dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Saint-Ange,* de l'Adoration perpétuelle. *Mlle Marie-Jeanne Philippe,* de Plogonnec.

Retour sur les p. 567 à 591 de la "S. R."

Une erreur de montage s'est produite la semaine dernière, l'interversion des pages 589 et 590 : le texte du P. Bouyer n'était pas facile, mais pas à ce point !

Ces vingt-cinq pages sur la Prière eucharistique ont provoqué quelques questions.

A trop bien faire la catéchèse du Canon romain ne nuit-on pas aux autres Prières eucharistiques à venir ? — La catéchèse proposée est celle de la Prière eucharistique en elle-même : il s'agirait, au lieu du Canon romain, de l'anaphore de S. Basile ou d'un texte entièrement nouveau. *rien* ne serait à changer au fond, car toute Prière eucharistique ne peut que suivre la même démarche : 1. l'hymne d'action de grâce ou préface ; — 2. le récit de l'Institution, suivi de l'anamnèse-mémorial ; — 3. l'épiclèse au Saint-Esprit ou la demande d'acceptation du Sacrifice ;

— 4. la doxologie finale ; — à quoi, à des places et de manière variables selon les traditions liturgiques, se mêlent les prières d'intercession et les commémoraisons.

La catéchèse du Canon vient perturber le thème d'année retenu pour les homélies. — C'est de fait à l'homélie (2, 3, 4... dimanches) qu'elle pourra se faire. Mais, s'il faut avoir un thème d'année (la foi...) pour les homélies, il faut savoir aussi répondre à une circonstance exceptionnelle. Et l'on se rappellera que l'homélie ne trouve pas son bien seulement dans la liturgie de la Parole mais dans tout le formulaire liturgique.

Comment mettre en plus ces silences et ces pauses dans une messe du dimanche où on ne peut pas traîner ? — Nous nous insurgeons contre cet « en plus » : le silence dans l'action liturgique n'est pas facultatif, il en est une partie essentielle. Cela dit, il est impossible de « prescrire » les moments de silence (longs) ou de pause (brefs) : c'est affaire de célébrant, d'assemblée, de rythme de célébration... Mais, normalement, ils trouvent place surtout

au rite d'entrée : avant la collecte ;

à la liturgie de la Parole : entre l'épitre et le psaume ; entre la fin des intentions et l'oraison de la prière universelle ;

à la liturgie de l'Eucharistie : pendant la préparation du pain et du vin ; entre la prière sur les offrandes et la préface ; aux génuflexions du célébrant (= profonde adoration) ; avant la procession de communion et après...

Aussi important que ces silences et pauses : savoir attendre la fin d'un rite avant de commencer le suivant (commencer la liturgie de la Parole quand tous sont bien assis et qu'il n'y a plus de bruit ; préparer la procession d'évangile seulement quand le psaume responsorial est fini ; attendre au « Per ipsum » la fin de l'Amen des fidèles pour reposer l'Hostie et le Calice)... »

« Nous n'avons pas à inventer le rythme de la messe ; elle a son rythme propre, qu'il faut respecter ; elle a son mouvement, qu'il ne faut pas presser... » (cf. « S. R. » du 5 mars 1965).

« *Mais la messe sera encore plus longue !* » — Ce reproche, on le traduit toujours en termes de minutes ; chacun cependant a expérimenté que, dans un même temps, telle célébration paraît longue, et telle autre normale. Peut-être concerne-t-il davantage notre manière de célébrer que la réforme liturgique.

N. B. — L'Instruction sur le culte du Mystère eucharistique (cf. supplément à la « S. R. » du 16 juin 1967, ou « Nouvelles instructions pour la réforme liturgique » aux éd. du Centurion) mérite d'être relue, surtout du n° 3 à 25, dans la préparation de la catéchèse.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finis e)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs ÉLECTRO-ACOUST E

Cabass

Matériel de sonorisation - Cloches électron
Haut-parleurs de Haute-Fidéli
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMA RS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des mis étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de mu ue.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidél

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-23
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE — ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brual, BREST - Tel. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN
- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux
2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET
Concessionnaire exclusif RENAULT
Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs
Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions
QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 — ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS



PHOTO ALBERT BRIARD BREST

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Préparation du Conseil presbytérat
Retraites C.M.R. et A.C.G.
Deux dates paroissiales

L'appel des Missions
Le psaume 84
Le lectionnaire de semaine
Le Séminaire et la Société Saint-Jacques
Nouvelles et lectures

N° 4 146 (82e année) — 1er décembre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise É. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST Tél. 44-13-87 - Mestriden ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC** Rue Ampère - Zone industrielle Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98
Avenue de la Gare
QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

PRÉPARATION AU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Les prêtres ont reçu fin octobre un projet de dispositif électoral pour la constitution du Conseil presbytéral. Ils étaient invités à l'étudier et à faire connaître leur avis.

De nombreux rapports ont été reçus. L'intérêt et la variété des remarques et suggestions qu'ils présentent demandent qu'elles soient étudiées.

De ce fait, le calendrier envisagé ne pourra être tenu. Les élections sont donc renvoyées à une date qui sera précisée ultérieurement.

RETRAITES

Retraite C.M.R.

Le mouvement « Chrétiens dans le Monde Rural » organise une retraite à **Lesneven, du vendredi 15 décembre (21 h.) au dimanche 17 (17 h.).** Prédicateur : **Père Fournier,** aumônier national du C.M.R. (branche ouvrière).

S'inscrire pour le mercredi 13 décembre au Secrétariat C.M.R., La Retraite, Lesneven. La Retraite peut se charger de garder les enfants.

Une deuxième retraite est prévue à Lesneven en février 1968 : du samedi soir 24 au lundi soir 26 février.

Retraite A.C.G. et C.M.R.

Une retraite doit avoir lieu à **Quimper, du lundi soir 8 janvier 1968 au mercredi soir 10.** Prédicateur : **Père Bohuon,** supérieur de Roz-Avel. Cette retraite sera commune à l'A.C.G. et au C.M.R.

DEUX DATES PAROISSIALES

Si ce n'est déjà fait, il est temps de songer, dans les paroisses et institutions scolaires, aux deux dates suivantes :

— **la Semaine de la Paix,** au cours de la deuxième semaine de sur le thème « Pour la louange de sa gloire » (Eph. 1/14). Matériel de soutien à Pax Christi, 8, rue de l'Abbaye, Paris, 6e.

— **la Semaine de l'Unité Chrétienne** (18-25 janvier) : cette année, sur le thème « Pour la louange de sa gloire » (Eph. 1 (14). Matériel de soutien à Unité Chrétienne, 2, rue Jean Carriès, 69 - Lyon (5e) ; C.C.P. Lyon 4937.95 ; une affiche 50 × 65 (1 fr. l'unité) ; une brochure de 16 pages, donnant thèmes et prières (1,50 fr. les 10) ; une image avec texte de la Prière pour l'Unité (5 fr. les 100) ; un dépliant « Unité chrétienne » (4,25 fr. les 100).

Ecrire avant le 20 décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La joie d'être prêtre ! Beaucoup n'y croient pas, il peut même arriver au prêtre dans les heures difficiles, d'en perdre de vue pour un temps le secret. Beaucoup aussi le travestissent et la situent mal.

La joie d'être prêtre n'est pas la joie d'une belle situation temporelle ; pour une telle perspective, il aurait fait d'autres choix et en aurait eu, d'un point de vue humain, la possibilité.

La joie d'être prêtre n'est pas celle d'un plaisir facile et à bon marché. Comme celle du Maître, la vie du disciple est marquée du signe de la croix, signe de vie, certes, mais dans le dépassement et l'oubli de soi.

La joie d'être prêtre ne saurait se nourrir de la gloire humaine. Il lui arrive souvent d'être incompris, contesté, critiqué. Il a été prévenu par son Maître qu'il serait un signe de contradiction.

La joie d'être prêtre ne trouve pas davantage sa racine dans la satisfaction orgueilleuse d'être meilleur que les autres. Choisi parmi les hommes, il est le premier à avoir conscience de ses limites, de ses faiblesses, dont il fait douloureusement l'expérience, et c'est à chaque instant qu'il se sent jugé, mais aussi sauvé, par la Parole dont il est le messager, et indigne des fonctions dont il est le ministre.

La joie d'être prêtre, me semble-t-il, est essentiellement la joie des disciples d'Emmaüs, c'est-à-dire la joie d'avoir été sur la route rencontré par le Christ, éclairé par Lui, de l'avoir reconnu, et d'avoir accepté d'être le témoin, le messager et le ministre de cette rencontre. De l'amitié du Christ, après une longue période de préparation, il reçoit l'assurance, à la fin de son ordination sacerdotale et tout au long de sa vie terrestre, sa joie dépend de la découverte qu'il en fait et de la fidélité qui en est le fruit.

Mais de cette amitié divine, il ne reçoit la révélation que pour la partager. Sa joie, c'est aussi d'être sur la route des hommes, celui par qui est manifestée, d'une manière privilégiée, la présence du Christ Ressuscité. Toutes les fois qu'il le fait, pour la manière dont il est présent, par sa parole, par les sacrements, il a conscience de partager avec les hommes ses frères le pain, sans lequel leur vie serait vouée à la mort.

« Ce dont le Christ nous délivre absolument, a écrit le Père Charles de Foucauld, c'est de la peur. »

La peur, la lassitude, l'ennui, le découragement, il ne faut pas longtemps au jeune prêtre, devenu soudain le confident de ses frères, pour découvrir à quel point ce sont les sentiments dominants dans le cœur des hommes ; même à travers une apparente réussite terrestre. En révélant le Christ, le prêtre délivre l'homme de ce sentiment douloureux d'usure, d'inachèvement, d'impasse, qui sera toujours le goût d'une vie humaine limitée aux horizons de la terre...

Mgr Maziers, archevêque-coadjuteur de Bordeaux.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 3 décembre, 1er dimanche de l'Avent. Lundi 4, S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur de l'Eglise. Mardi 5, de la férie. Mercredi 6, S. Nicolas, évêque. Jeudi 7, S. Ambroise, évêque et docteur de l'Eglise. Vendredi 8, Immaculée Conception de la B. V. Marie. Samedi 9, de la férie. Dimanche 10, 2e dimanche de l'Avent.

NOS AMIS NÉFUNTS. — *Mère Marie-Madeleine Gélebart*, des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, sœur de MM. les abbés Théodore Gélébart, secrétaire à l'Evêché, et Paul Gélébart, professeur à l'Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. *Mme Forest*, de Brélès. *Mlle Désirée Guillermit*, de Brest.

● *ASSEMBLÉE DES PATRONAGES.* — Sous la présidence de *M. Kériven*, l'assemblée départementale des Patronages s'est tenue à Lesneven dimanche dernier. Elle s'est penchée surtout sur le rôle qu'ils ont à tenir dans le monde du sport et du loisir et dans la promotion de l'homme à travers les activités proposées aux jeunes. *M. le vicaire général Le Floc'h* était présent.

● *PAX, chronique trimestrielle de l'abbaye S. Guénolé de Landévennec.* — Au sommaire du numéro d'octobre 1967 : *Par le chemin des écoliers ; Librement mourir ; Renaissance monastique ; Dans l'oblature bénédictine ; La dévotion à S. Michel dans le Finistère...*

● *L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES DE RELIGIEUSES.* — A.D.B.R. (déclarée selon la loi de 1901) organise, avec l'approbation et les encouragements de l'Union des Supérieures Majeures de France, sous la présidence de Mgr Mazerat, évêque d'Angers, une *session* destinée 1°) à poursuivre la formation progressive des bibliothécaires de communauté, 2°) à guider les usagers des bibliothèques de communautés, 3°) à informer les responsables de la culture religieuse et humaine des communautés.

Cette session aura lieu *à l'Université Catholique d'Angers, les* 19, 20, 21, *et* 22 *février* 1968. Chacune des journées sera consacrée respectivement aux sujets suivants : Bibliothèque et culture. Bibliothèque et technique, Bibliothèque et vie religieuse, Bibliothèque et relations des bibliothécaires. Visites dirigées à des biblothèques, archives, centres de documentation.

On peut se procurer la documentation sur cette session ainsi que les conditions d'inscription au « Secrétariat de l'A.D.B.R. », 61, rue N.-D. des Champs, Paris (6e) (joindre à la demande une enveloppe timbrée à 0,30 F. avec adresse.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour l'année de la foi

● *LA FOI : RENCONTRE DE JÉSUS-CHRIST, réflexions et catéchèses d'adultes*, par le Centre National de l'Enseignement religieux. Aux éditions du Centurion, 5 francs. — L'année de la foi nous offre l'occasion d'approfondir nos connaissances religieuses, en même temps qu'elle nous invite à vivre de la foi plus consciemment. Pour aider dans ce but les chrétiens adultes, le Centre National de l'Enseignement religieux fait paraître ces jours-ci aux éditions du Centurions, un ouvrage intitulé : « *La foi : rencontre de Jésus-Christ* ». Les auteurs se sont efforcés de regarder en face quelques difficultés de l'homme contemporain à « rencontrer Jésus-Christ », puis de regarder en face ce que l'Eglise du Christ nous dit aujourd'hui. Ce petit livre, vendu 5 F., pourra être remis à des laïcs sans qu'il leur paraisse incompréhensible, et les prêtres pourront en faire leur profit pour préparer homélies ou catéchèses plus consistantes.

L'essai comprend trois parties :

1. quatre textes pour *homélies* ou *rencontres d'adultes* : Croire, c'est faire la lumière ; Croire, c'est s'appuyer sur des signes ; Croire, c'est participer à un peuple ; Croire, c'est être certain.

2. quatre autres textes plus développés donnant la substance d'une possible *catéchèse d'adultes* sur les thèmes suivants : La foi nous fait discerner Jésus-Christ présent dans les autres ; La foi nous fait reconnaître Jésus comme Seigneur ; La foi nous fait reconnaître le Christ Sauveur ; La foi célèbre dans la liturgie l'action du Christ dans le monde.

3. Enfin une proposition de *récollection* sur « la prière, rencontre de l'homme avec Dieu ».

Ce travail a été réalisé par le Service de la Catéchèse des Adultes au C.N.E.R. en collaboration avec l'A.C.G. On peut se procurer cette brochure en librairie. — *Recommandé.*

A propos du Canon en français

● *POURQUOI LE CANON DE LA MESSE EN FRANÇAIS, par le P. Roguet ; aux éditions du Cerf.* — L'abondante production du R. P. Roguet s'enrichit d'un nouveau titre ; celui-ci s'inscrit dans les « bons ». Son propos, l'auteur le définit : « Il est maintenant permis au prêtre de dire le Canon de la messe en langue vivante... C'est là une grande nouveauté qui, comme toute nouveauté, peut surprendre, déconcerter, sans doute même scandaliser certains fidèles. » L'ouvrage s'adresse donc en priorité aux fidèles (encore que les prêtres puissent en tirer profit), qu'il veut aider à mieux comprendre et le Canon romain et les motifs qui le font dire — à nouveau — dans la langue du pays :

a) qu'est-ce que le Canon romain ? (pages 13 à 24) ;

b) pourquoi le dire en langue vivante : sens du « mystère », du sacré..., motifs doctrinaux, liturgiques et pastoraux..., les « dangers »... (pages 25 à 51) ;

c) difficultés et principes de la traduction en français (pages 52 à 82) ; et le texte en français du Canon, avec des explications (pages 82 à 100).

Recommandé.

L'appel des Missions

Notre dernière chronique sur les prêtres « Fidei donum » (cf. *Semaine Religieuse* du 22 septembre, p. 502-505) n'était pas complète. *M. Emile Gloaguen* n'y figurait pas, alors que parti pour Haïti en 1959 il est un des plus anciens de nos missionnaires (M. François Moysan nous a quittés depuis 1958). Il avait pour compagnons M. Yves Queffurus, mais plus heureux que son ami, il a pu se maintenir à travers la tourmente qui chassa Monseigneur Poirier, Monseigneur Robert et tant de prêtres. De retour après un premier congé en 1964, il assura le service des paroisses que les PP. Favé et Saliou, tous deux finistériens, s'étaient vu dans l'obligation d'abandonner.

Actuellement il est chargé de deux paroisses : Emery, où il réside, et Poteau. La plupart des paroissiens sont des cultivateurs dispersés à travers une campagne en grande partie montagneuse. « Nous disposons, pour le culte, de l'église paroissiale d'Emery et de douze chapelles rurales, où les habitants du quartier se réunissent chaque dimanche sous la direction d'un responsable qu'on appelle « directeur de chapelle ». Je m'efforce de visiter aussi souvent que possible ces diverses chapelles : tantôt en 2 CV ou en jeep, tantôt à cheval, selon l'état des routes. Les deux paroisses peuvent avoir une étendue de 500 km2 et une population de 50.000 habitants. Mais le nombre de catholiques pratiquants ne dépasse pas 3.000, auxquels il faut ajouter près d'un millier au catéchisme. Ma chapelle la plus éloignée est à 40 km d'ici. Ma santé demeure excellente et le climat du petit bourg d'Emery où je réside n'est pas désagréable pour un Européen ; il est à 300 m. d'altitude au creux d'une vallée, et les petites montagnes voisines dépassent 1.000 m. » Le bourg d'Emery étant dépourvu de poste, adresser le courrier à l'adresse suivante : Presbytère de la Cathédrale, Gonaïves (Haïti).

M. Gloaguen arrive à la fin de son deuxième contrat ; Monseigneur Constant, nouvel évêque de Gonaïves, fait état des difficultés particulières du pays en ce moment et exprime le désir de voir notre confrère poursuivre encore son séjour. Nous en parlerons en avril ou mai, date à laquelle M. Gloaguen prend son congé.

Nos prêtres en service dans les pays de mission restent très attachés à leur diocèse et souffrent de la séparation. Une première initiative leur aura été agréable : le service de la « Semaine Religieuse » leur est désormais assuré par avion, grâce à la participation des paroisses et institutions où ils étaient affectés avant leur départ. Ils y trouveront non seulement les nominations (!) mais encore les orientations pastorales du diocèse et différentes informations précieuses. Ils sont en relation avec l'évêché pour toutes les questions administratives et même pour des échanges de caractère plus spontané concernant leurs conditions de santé et d'activité apostolique. Quelques-uns ont fait savoir qu'ils s'adresseraient plus facilement à un prêtre, ancien « Fidei donum » qui accepterait de correspondre avec eux, au titre de l'amitié et de réaliser une certaine liaison. *M. l'abbé Robert Le Scao*, ancien de Brazzaville, aumônier du lycée S. Pierre de Brest, en résidence au presbytère du Landais à Brest, est tout disposé à leur rendre ce service.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Laïcs aussi ont répondu à l'appel des Missions. Nous nous bornons aujourd'hui à cette liste de jeunes du Finistère qui, depuis six ans, sont partis en accord avec le M.R.J.C. et le M.I.J.A.R.C. :

— *Henri Cloarec,* de Pouldergat, ancien responsable zone Ruraux Ouvriers, est allé comme « Volontaire du Progrès » en Afrique (1965-66).

— *Jo Le Hir,* du Drennec, ancien responsable secteur Ruraux Ouvriers, est parti par « Inter Services » comme laïc missionnaire, moniteur du centre de formation de mécaniciens en Haute Volta. Après un séjour de deux ans en 1965-66, il y est retourné après avoir épousé une Drennecoise enseignant auparavant au Cameroun.

— *Pol Moal,* de Saint-Pol-de-Léon, ancien responsable zone de Saint-Pol, après des études de moniteur de Maison Familiale Rurale, se consacre depuis deux ans à l'animation rurale à Koumra (Tchad).

Les autres jeunes qui suivent ont passé ou passent leurs années en Afrique au service de la J.A.C. des divers pays, ou en Algérie au service d'un Mouvement de Jeunesse style J.A.C. Les jeunes africains des villages s'organisent entre eux en mouvement semblable à la J.A.C. de partout pour prendre en mains eux-mêmes les problèmes de développement d'eux-mêmes, de leur milieu, de leur pays, d'un laïcat chrétien présent au monde et missionnaire.

— *Marie-Thérèse Rousseau,* de Saint-Pol-de-Léon,

— *Josée Priser,* de Landivisiau, au Congo Brazzaville en 1962-63,

— *Antoinette Toullec,* de la zone de Landerneau,

— *Gaby Falc'hun,* de Bourg-Blanc, en Algérie en 1962-63,

— *Thérèse Rannou,* de Briec-de-l'Odet, ancienne responsable régionale, au Gabon en 1964-65,

— *Marie-Thérèse Loaëc,* de Ploudaniel, ancienne permanente départementale M.R.J.C., en Algérie en 1963-64,

— *Mimie Le Gall,* de Saint-Evarzec, ancienne responsable départementale Rurales Ouvrières, au Congo (expulsée) et en Haute Volta en 1964-65,

— *René Pétillon,* de Briec-de-l'Odet, ancien responsable départemental J.A.C., à Yaoundé (Cameroun), au secrétariat africain de la J.A.C. en 1964-65,

— *Pierrot Grannec,* de Collorec, ancien responsable départemental J.A.C., au Togo en 1964-65,

— *Francine Larreur,* de Saint-Divy, ancienne responsable zone de Landerneau, en Algérie en 1965-66,

— *Thérèse Le Borgne,* de Ploudaniel, ancienne permanente départementale, en Algérie en 1966-67,

— *Jean-Noël Kéruzec,* de Guiclan, ancien responsable départemental, au Tchad en 1967-68,

— *Jean-Pierre Le Feunteun,* de Kerfeunteun, au Malawi en 1967-68.

● A vendre 20 bancs de chapelle, très bon état et 2 séries de 4 stalles. S'adresser à la « S. R. » qui transmettra.

De l'angoisse à la paix

Psaume 84

Deux psaumes sont particulièrement appropriés au temps de l'Avent :

— le psaume 24 *qui fait dire à chacun de nous : « C'est toi le Dieu de* mon *salut »,*

— le psaume 84, *psaume messianique où le « je » s'efface au profit du* « nous » ; *c'est la prière du peuple de Dieu.*

L'un et l'autre psaumes — complémentaires — doivent un jour ou l'autre entrer dans la prière et le répertoire paroissial. Pour les paroisses qui inscriraient à leur programme le psaume 84, *voici quelques notes de catéchèse fort bien venues (à utiliser dans les commentaires ou dans une homélie de l'Avent).*

Peut-être le Psaume 84 pourrait-il être la prière de celui qui se sait à la fois loin de Dieu à cause de son péché, mais, à cause de l'amour que Dieu porte au pécheur, tout proche de lui et de la paix qu'il donne à qui revient.

.....

Quand nous sommes tout proches du livre de la Genèse, nous sentant plus volontiers membres d'Adam que du Ressuscité, n'est-ce pas le début du Psaume 84 qui peut nourrir notre prière ? Nous rappelons à Dieu sa tendresse pour sa terre, son peuple, son Christ, son Eglise, et, si loin que nous soyons de lui dans la captivité de notre péché, nous le supplions : *qu'il revienne* encore jusqu'à nous, pour *nous faire revenir à lui :*

(2) Ta complaisance, Seigneur, est pour la terre,
tu fais revenir les captifs de Jacob ;

(3) tu lèves les torts de ton peuple,
tu couvres toute sa faute ;

(4) tu retires ton grand emportement,
tu reviens de l'ardeur de ta colère.

(5) **Fais nous revenir,** Dieu notre sauveur,
domine ton ressentiment contre nous ;

(6) seras-tu pour toujours irrité,
garderas-tu ta colère d'âge en âge ?

(7) N'est-ce pas toi qui **reviens** nous vivifier ?
et ton peuple en toi se réjouit.

Nous ne sommes pas dehors, nous sommes à l'intérieur de tout un peuple pardonné. *Dieu revient* à nous et *nous revenons* à lui. Ce n'est pas encore la grande clarté du face à face, mais c'est déjà la joie de la démarche réciproque. Nous accomplissons en signes cette démarche dans chaque liturgie eucharistique et c'est pourquoi, avant de monter à l'autel

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour offrir en expiation le sacrifice qui réjouit le peuple tout entier, le célébrant supplie :

(8) Fais-nous voir, Seigneur, ton amour :
Que nous sois donné ton salut !

En murmurant cet unique verset, c'est tout le début du psaume qui devrait lui revenir en mémoire, au moment où il pénètre dans le sanctuaire et dans l'intimité de son Dieu.

(9) J'écoute ; que dit le Seigneur ?
Ce que dit le Seigneur ; c'est **la paix.**
La paix pour son peuple, ses amis,
ceux qui reviennent à lui de tout cœur.

(10) Proche est son salut pour qui le craint
la **la gloire** habitera **notre terre.**

(11) **Amour** et **Vérité** se rencontrent,
Justice et **Paix** s'embrassent ;

(12) **Vérité** germera de **la terre**
et des cieux se penchera la **Justice.**

(13) **Dieu lui-même donne le bonheur,**
et notre terre donne son **fruit ;**

(14) **Justice** marchera devant lui
et **Paix** sur la trace de ses pas.

Il ne s'agit pas de *revenir* au jardin d'Eden, mais plus profondément de *revenir* à Dieu. Il n'est alors plus question de « colère », d' «irritation », d' « emportement », mais uniquement de *paix* (9, 11, 14), d'*amitié* (9) et d'*amour* (11), de *Vérité* (11, 12) et de *Justice* (11, 14).

Où sommes-nous ? Nous sommes toujours sur la même terre... Mais depuis qu'elle a été marquée des plaies de la croix, depuis qu'elle a bu le sang de Jésus et porté dans son flanc le corps du Crucifié, cette terre bien-aimée de Dieu (2), devenue par le péché terre de malédiction, est redevenue, par la mort et la résurrection du Seigneur, terre de bénédiction. C'est notre terre — lieu de l'exil de l'homme loin de Dieu — qui est maintenant l'habitation de Jésus, *Gloire* du Père (10), car *il a demeuré parmi nous et nous avons vu sa gloire* (Jean I, 14). C'est au sein de cette terre (12) — lieu de la souffrance et de la peine de l'homme loin de Dieu — qu'a *germé* le corps merveilleux de celui qui affirme : *Je suis la vérité.* C'est notre terre — maudite au point de ne produire qu'épines et chardons — qui a *donné* Jésus-Christ, le *fruit* qu'elle devait enfin porter (13) et en qui *Dieu lui-même donne le bonheur* (13).

Nous sommes encore sur la terre de Caïn et d'Abel, sur la terre où la tour de Babel se reconstruit chaque jour, mais déjà sur la terre où la paix du Christ est échangée entre les chrétiens qui célèbrent l'Eucharistie pour leur salut, sur la terre où vont *dans la paix du Christ* les chrétiens qui ont écouté la Parole de Dieu et renouvelé l'Alliance en buvant le même sang, sur la terre où Jean XXIII dit *Pacem in terris,* où Paul VI dit « *Plus jamais la guerre !* »

Le Psaume 84 peut nous apprendre à passer des terrains vagues qui entourent le Paradis perdu, à la terre où le Christ est venu faire pousser l'Amour, la Vérité, la Justice, la Paix et le Bonheur...

D. RIMAUD (*Vie Chrétienne,* n° 89.)

Le lectionnaire de semaine

Quels sont actuellement les moyens de se procurer ces lectures de semaine ?

● *pour l'autel :*

Les LECTURES POUR LES MESSES DE SEMAINE ont été éditées en trois tomes :

— *Tome I,* Temps pascal.

— *Tome II,* Temps après la Pentecôte, jusqu'au 20e dimanche compris.

— *Tome III,* Semaines du 21e dimanche après la Pentecôte et suivantes, Avent, Noël, Epiphanie, Septuagésime.

En vente chez les libraires.

● *à l'usage des fidèles (et des prêtres) :*

Le LECTIONNAIRE DE SEMAINE a été publié en quatre fascicules format missel des fidèles par les éditeurs de missels :

— 1er *fascicule :* de la semaine du 20e dimanche après la Pentecôte à la 4e semaine de l'Avent,

— 2e fascicule : de Noël au Carême,

— 3e *fascicule :* de l'octave de Pâques à la semaine du 5e dimanche après la Pentecôte,

— 4e *fascicule :* de la semaine du 6e dimanche après la Pentecôte à la semaine du 19e ;

Cette édition comporte l'avantage de notes : a) de présentation de chaque livre de l'Ecriture au moment où l'on en commence la lecture, b) de présentation des textes. C'est très bien fait, et utile même à ceux qui ne peuvent participer à la messe tous les jours.

En vente chez les libraires.

— *pour un commentaire vivant :*

La vaillante équipe pastorale de « Paroisse et Liturgie » a publié aux éditions du Centurion un ouvrage (366 pages ; 21 frs 60) de *MONITIONS LITURGIQUES DU LECTIONNAIRE DE SEMAINE :* introductions pour situer chaque lecture dans son contexte biblique, notes d'assimilation du contenu doctrinal, schéma de monition pour les étapes de l'action liturgique dans le souci constant d'établir un lien entre la Parole et l'Eucharistie et d'ouvrir aux appels du Seigneur en notre temps. — En vente chez les libraires.

⁂

Dans ces lectures pour les messes de semaine, un point semble faire difficulté : *le psaume responsorial* qui suit la première lecture. C'est pourtant l'une des pièces importantes de la réforme liturgique, et il faut lui donner toute l'attention nécessaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Deux éléments dans ce psaume responsorial : le psaume lui-même et la « réponse » du peuple.

— *le psaume :* ce serait une erreur regrettable que d'abréger les versets retenus, ou de ne pas les séparer de l'épître par un court silence, ou de lire cette poésie qu'est un psaume du même ton que l'épître (il faut ,au contraire, que la manière de dire aide les fidèles à « intérioriser » le psaume, à en faire leur prière).

Il faut aussi garder présent à l'esprit qu'après les temps de famine biblique que les fidèles — et les prêtres — viennent de vivre, certains versets de psaumes peuvent, en fait, être incompréhensibles : généralement, un simple changement de mot qui laisse intact le sens profond suffit (« ton peuple », au lieu des « clans de Jacob » ; « le Dieu qui nous sauve », au lieu du « Rocher qui nous sauve », pour les paroisses maritimes ; au besoin, on supprimera « le frisson d'accouchée » et « les vaisseaux de Tarsis » du psaume 47, « Rahab et Babylone » du psaume 86...). Quant au style abrupt que d'aucune reprochent au psautier de la Bible de Jérusalem, il est étonnant — et édifiant — de voir la facilité avec laquelle il passe dans une lecture un peu rythmée (comme une poésie, encore une fois).

— *la « réponse » du peuple :* elle est liturgiquement au moins aussi importante que les versets. Le peuple *doit* répondre aux strophes du psaume, et les lire à la file est un vrai contresens. Le lectionnaire propose de reprendre pour cela un verset du psaume (un sigle en marge le signale) : mais ce n'est qu'une indication. Si cette réponse parait trop complexe pour l'assemblée présente, on prendra un refrain ou une acclamation connue comme : pour un psaume de louange, « Gloire à toi, Seigneur » ou « Le ciel et la terre sont remplis de ta gloire » ; pour un psaume messianique « Gloire et louange à toi, Seigneur Jésus » ou « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur » ; pour un psaume de demande « Seigneur, entends ma prière » ou « Prends pitié de nous, Seigneur » ; pour un psaume de pénitence « Pitié, Seigneur, car nous avons péché » ; pour un psaume de confiance « Je lève les yeux vers toi, mon Sauveur » ; etc... On voit que c'est vraiment à la portée de tout le monde. Que ce « refrain » soit chanté ou dit dépendra des circonstances. Ce qui est essentiel et sur quoi on ne peut transiger, c'est que le peuple « réponde » à la Parole du Seigneur, en signe d'adhésion et d'intériorisation de cette Parole.

⁂

Pour conclure, ce beau passage de la Constitution sur la Révélation divine : « Que par la lecture des Livres Saints la Parole de Dieu accomplisse sa course et soit glorifiée et que le trésor de la Révélation confié à l'Eglise comble de plus en plus le cœur des hommes. De même que l'Eglise reçoit un accroissement de vie pour la fréquentation assidu du Mystère eucharistique, ainsi peut-on espérer qu'un renouveau de vie spirituelle jaillira d'une vénération croissante pour la Parole de Dieu qui demeure à jamais. » (n° 26)

Le Séminaire Saint-Jacques

Vous êtes peut-être déjà au courant des importants changements qui marquent cette période de la vie du Grand Séminaire Saint-Jacques... Depuis un certain temps déjà, la Direction du Séminaire, face à la diminution constante des candidats à la vie missionnaire, face aussi aux exigences nouvelles de leur formation, cherchait le moyen le plus apte, à la fois, à résoudre ces problèmes et à assurer un nouvel essor à notre Séminaire.

Après une tentative infructueuse dans une autre voie, nous nous sommes tournés vers la Société des Missions Etrangères de Paris. Le T. R. P. Quéguiner, supérieur général de cet Institut, profita d'un séjour en Bretagne pour venir nous faire visite à Saint-Jacques et, à travers nos échanges, il apparut très vite que nos deux Sociétés se débattaient au milieu de difficultés à peu près identiques, et que l'union de nos forces, en attendant peut-être un regroupement encore plus vaste avec d'autres Instituts du même genre ne saurait être que bénéfique pour les uns comme pour les autres. C'est ainsi qu'un projet de fédération prit très rapidement corps, au cours des mois de mai et juin derniers...

a) *Union des maisons de formation.* — Notre Foyer-Petit Séminaire de Saint-Pol-de-Léon est ouvert aux candidats des M.E.P. comme aux nôtres... Notre Grand Séminaire est transféré à Bièvres (Essonne) où il s'unit à celui des M.E.P.

b) *Union dans notre effort de recrutement.* — C'est ainsi que Saint-Jacques devient un « Centre de formation et d'information missionnaires » au service des deux Sociétés... De même, la maison de Ménil-Flin, en Lorraine, ancien Petit Séminaire des Missions Etrangères...

c) *Possibilité d'échanges et de services mutuels entre nos maisons de retraite.*

Si Saint-Jacques se transforme donc sensiblement dans ses activités, il n'en disparaît pas pour autant, et veut même rester essentiellement le même, c'est-à-dire un centre d'animation missionnaire au service de l'Eglise. Il compte atteindre ce but par d'autres moyens : c'est là tout le sens qu'il faut donner à son changement apparent d'orientation.

Saint-Jacques reste aussi le siège de la « Société des Prêtres de Saint-Jacques ». Le Supérieur Général continue à y résider. Et, ceci est un point à préciser, notre groupe garde son autonomie et sa personnalité au sein de la fédération que nous créons avec les M.E.P.

La fédération que nous réalisons avec les M.E.P. est, nous l'espérons du moins, pleine de promesses pour l'avenir...

(de « *La lettre de Saint-Jacques* » n° 8)

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives départementales de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEUR
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS

Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

QUIMPER

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Brest, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETE ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET

Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs

Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions

QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.32**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poèles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 **ENTRÉE LIBRE**

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS



PHOTO ALBERT BRIARD BREST

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nomination
Pardon de Saint-Corentin
Semaine de la Paix (10-17 décembre)
Direction des Communautés Religieuses
Pèlerinages diocésains en 1968
Œuvres Missionnaires
Caisse d'Entraide sacerdotale

Ordonnance pour la Région de l'Ouest sur la Concélébration et la Communion sous les deux espèces

Poème de Jean-Claude Renard
Les aumôniers J.O.C.-J.O.C.F. à Guidel

N° 4 147 (82e année) — 8 décembre 1967

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARME

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 44-13-87 - Mestriden Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier Commercial
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Maurice Colleau**, vicaire à Edern, a été nommé recteur de Lamber.

PARDON DE SAINT-CORENTIN

Le pardon de Saint-Corentin, à la cathédrale de Quimper le dimanche 17 décembre, sera présidé par **Monseigneur Kervéadou**, évêque de Saint-Brieuc ; le **R. P. Chapel**, s. j., prononcera le panégyrique aux vêpres.

SEMAINE DE LA PAIX (10-17 DÉCEMBRE)
JOURNÉE DE LA PAIX : DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

La paix doit être notre préoccupation constante. A l'approche de Noël l'Eglise attire tout particulièrement notre attention par une semaine de la Paix et un dimanche de la Paix.

Noël est la fête du Seigneur venant apporter aux hommes un message de Paix : tout l'Evangile traduit ce message. La prière, la pénitence, la réflexion pour la Paix doivent pénétrer de plus en plus la vie des chrétiens. Les événements que nous vivons sont graves ; guerre de plus en plus meurtrière au Viet-Nam, antagonisme israëlo-arabe au Moyen-Orient, disproportion de plus en plus grande entre les pays riches et les pays pauvres. Les négociations, et non les armes, doivent régler les conflits. Les pauvres du monde entier doivent savoir que « service de Dieu et bonheur des hommes s'identifient ».

La prière et la pénitence doivent accompagner notre action pour la paix. Le développement est le nouveau nom de la paix ; c'est le pape Paul VI qui l'a exprimé très fortement dans l'encyclique « Progrès des Peuples ». Le mouvement « Pax Christi » presse les chrétiens de devenir les « apôtres du développement ». Dans la mesure où les hommes verront disparaître l'injustice sociale, les tensions raciales et où ils pourront vivre dans la liberté, ils croiront effectivement à la Paix.

N. B. — Les fidèles, qui, dans certaines paroisses, seront sollicités le 17 décembre pour une offrande doivent savoir que leur générosité aide les réalisations concrètes de « Pax Christi » : rencontres internationales, sessions de formation de militants chrétiens de la paix, routes de la paix, accueil des travailleurs étrangers, etc.

⁂

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Message œcuménique pour la Semaine de la Paix

Ce message a été rédigé en commun par des catholiques, des orthodoxes et des protestants ; il a été récemment approuvé par l'Assemblée plénière de l'Episcopat français.

En moins d'un siècle, deux guerres ont décimé des générations promises à la vie. Deux guerres ont accumulé les pires souffrances, les ruines, les plus terribles injustices. Les techniques modernes de destruction ne laissent aucun doute sur les proportions effroyables que prendrait un nouveau conflit. Pourtant nous vivons perpétuellement sous la menace. Des inégalités criantes en entretiennent la cause. Les violences qu'elles déchaînent en Asie, en Afrique et en Amérique peuvent rapidement le faire éclater.

Face à cette dramatique perspective et dans l'attente de Noël qui nous rappelle l'avènement de Celui qui fut appelé par les prophètes « Prince de la Paix », et qui a promis la paix à ses disciples, les chrétiens ne sauraient rester silencieux. La conscience qu'ils prennent de leur devoir est assez forte pour leur faire surmonter en ce jour leurs divisions historiques. **Catholiques, protestants, orthodoxes, nous entendons apporter ensemble sur le problème de la paix un même témoignage auprès des pouvoirs publics de notre pays. Cette unanimité dit notre angoisse autant que notre résolution.**

A nos yeux, la guerre doit être à jamais bannie des relations internationales : elle va contre la loi de Dieu et l'enseignement de Jésus-Christ, elle est toujours inhumaine, elle gaspille les richesses indispensables à la vie des pauvres. A défaut d'un dialogue libre et loyal, l'arbitrage peut seul remédier aux désordres les plus flagrants. Nous le proclamons avec force : la violence ne fait pas la justice, et la paix ne peut être que le fruit de la justice dans l'amour.

Pour avoir la paix, il faut préparer la paix : c'est là aussi notre conviction. Resserrer la solidarité entre nations, travailler à instituer une autorité internationale incontestée, donner aux jeunes une éducation civique à l'échelle mondiale, tel nous apparaît le devoir impérieux des gouvernements. Les richesses de la terre sont destinées à tous les hommes et doivent être plus équitablement réparties, mais en évitant toute forme plus ou moins détournée de néocolonialisme : les peuples ainsi aidés dans leur développement doivent devenir eux-mêmes les instruments de leurs progrès.

Chrétiens de toutes confessions, nous acceptons pour notre part les charges accrues que peuvent faire peser sur le budget du pays ce service de la paix et de l'entraide. Nous nous engageons nous-mêmes à en être les artisans dans nos relations avec les étrangers ainsi qu'avec nos compatriotes, et d'abord entre nous qui nous réclamons du même Seigneur.

Conscients de la force que représente notre union au sein de l'opinion publique, nous entendons donner au souci de la paix une priorité sans conteste et agir auprès de nos mandataires pour qu'ils en rappellent l'exigence à ceux qui portent la haute responsabilité des destinées de l'Etat. Ceux qui sont appelés à être les victimes des guerres ont droit à être entendus.

Plus directement aujourd'hui, nous adressons à nos dirigeants cet appel solennel en affirmant notre volonté de mettre au service des hommes, nos frères, les forces de paix latentes dans nos Eglises, tandis que, dans l'obéissance de la foi, nous invoquons Celui qui nous a fait « ambassadeurs de la Réconciliation ».

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections trimestrielles (9 h. 30 à 16 h. 30).

— à Quimper, (La Retraite), vendredi 22 décembre.
— à Quimperlé (Kerbertrand), vendredi 22.
— à Douarnenez (Ecole Sts-Anges), vendredi 22.
— à Carhaix (Ecole), vendredi 22.
— à Pont-l'Abbé (Ecole), mardi 26.
— à Brest (Kerstears), jeudi 28.
— à Morlaix (Porsmeur), vendredi 29.
— à Saint-Pol-de-Léon), mardi 26.
— à Lesneven (Retraite), samedi 30.

Les maisons qui accueillent les sœurs insistent beaucoup pour qu'on ne se présente pas à la récollection sans s'être fait **inscrire à l'avance,** soit par lettre, soit par téléphone.

Toutes les religieuses intéressées comprendront certainement à quel point cette exigence est justifiée.

PÈLERINAGES DIOCÉSAINS A LOURDES EN 1968

1°) **Du 7 au 13 juillet,** sans malades, mais avec des vieillards valides, hébergés dans les hôtels ou à l'hôpital ou à la Cité du Secours Catholique. Ils seront encadrés par l'Hospitalité diocésaine.

Il faudra les annoncer au Secrétariat des pèlerinages à l'Evêché avant le 1er juin.

2°) **du 15 au 21 septembre,** avec 250 malades.

Ce pèlerinage sera **provincial,** il rassemblera les pèlerins de Quimper, Saint-Brieuc, Vannes, Rennes, Laval.

PARDON DIOCÉSAIN DES MALADES

Le pardon diocésain des malades aura lieu le **dimanche 23 juin à Ploudalmézeau.**

CAISSE D'ENTRAIDE SACERDOTALE

Les confrères qui désirent faire appel à la Caisse d'entraide sont invités à faire connaître, **avant le 15 janvier 1968,** la somme qui leur manque pour leurs dépenses personnelles de 1967.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les demandes de concours pour les soins, les médicaments, doivent parvenir au plus tard trois mois après l'engagement des dépenses. Nous aimerions recevoir avant le 15 janvier les relevés de frais engagés avant cette date pour établir les comptes de 1967.

ŒUVRES MISSIONNAIRES

Le produit de quêtes pour la Propagation de la Foi, la Sainte Enfance, St-Pierre Apôtre doit parvenir à l'Evêché **avant le 15 janvier.** La direction de Paris insiste pour que les versements soient faits si possible à la fin de l'année.

Le Secrétariat partage en trois parts égales, au profit de chacune des œuvres, les versements globaux. Il est mieux que les versements soient faits distinctement pour chaque œuvre ou que les versements globaux soient accompagnés d'une répartition.

Femme de soleil blanc...

Femme que la lumière et que la mer saluent
je salue dans ton corps le peuple de l'été,
je salue dans ton corps où la nuit m'a jeté
l'enfance qui commence et la lune qui mue.

Mère des corps vivants, Mère des corps nouveaux
je salue dans ton corps les corps transfigurés,
je salue dans ton corps tous les corps rassemblés
pour la force du feu et la force des eaux.

Femme de soleil blanc, Mère des pays frais
je salue dans ton sang, Femme que salue l'or,
tous les corps délivrés du sang et de la mort,
je salue dans ton sang le sel, l'huile et le lait.

Mère ressuscitée, ma mort qui devient vie
salue dans ton amour l'amour même du Père,
salue la terre en toi ouverte à la vraie terre
et la chair épousée et l'Eglise accomplie.

Mère miraculeuse, Eve renouvelée
je salue dans ton nom la naissance du monde,
je salue dans ton nom la mesure du monde
et la neige de Dieu sur les forêts brûlées.

Femme royale et forte, ô Femme dans le Christ,
je salue dans ton corps la porte incantatoire,
je salue dans ton corps le mystère de gloire
que la chair connaîtra aux noces de l'Esprit !

Jean-Claude RENARD.

ORDONNANCE DES EVÊQUES DE LA RÉGION APOSTOLIQUE OUEST SUR LA MISE EN APPLICATION DE L'INSTRUCTION « EUCHARISTICUM MYSTERIUM »

L'Instruction « Eucharisticum Mysterium » sur le culte eucharistique, établit, à partir de la doctrine et de l'esprit du Concile,

> « des normes pratiques... (qui) doivent surtout viser non seulement à manifester les principes généraux de la catéchèse du mystère eucharistique que l'on doit faire au peuple, mais aussi à rendre plus intelligibles, les signes par lesquels l'Eucharistie est célébrée comme Mémorial du Seigneur et honorée dans l'Eglise comme sacrement permanent ». (n° 4)

Pour que cette Instruction porte ses fruits, en particulier dans le domaine de la concélébration et de la communion, les Evêques de la Région Apostolique de l'Ouest modifient de la manière suivante leur Ordonnance de juin 1965 :

A) **La concélébration.**

1) L'Instruction demandant aux supérieurs intéressés de « faciliter et d'encourager la concélébration chaque fois que le besoin pastoral ou un autre motif raisonnable n'exige pas une autre façon de faire » (n° 47) les Evêques de la Région Apostolique souhaitent que l'Eucharistie soit célébrée selon cette « forme supérieure » (tout en laissant à chaque prêtre la possibilité de célébrer seul, pourvu que ce ne soit pas dans la même église et à l'heure où a lieu une concélébration) :

> « aussi bien dans les communautés de prêtres que dans leurs réunions périodiques et dans les autres situations analogues.
>
> Ceux qui vivent en commun ou desservent une même église inviteront de grand cœur à leur concélébration les prêtres de passage...
>
> Là où il y a un grand nombre de prêtres, le Supérieur compétent peut concéder que la concélébration se fasse plusieurs fois le même jour, mais à des moments successifs ou dans des lieux sacrés différents » (1).

2) On n'oubliera jamais que :

— la concélébration n'est pas d'abord une solution pratique aux difficultés que pose la célébration de messes nombreuses en un même lieu ; elle ne doit pas être non plus une manière nouvelle de solenniser un enterrement, un mariage, une fête d'institution ou de paroisse.

— elle a pour but de manifester, surtout autour de l'Evêque, l'unité du sacerdoce et d'exprimer l'unité du sacrifice. Le signe qu'elle donne est beaucoup plus parfait lorsque les fidèles y participent, mettant en lumière **l'unité et « l'action de tout le saint Peuple de Dieu, hiérarchiquement organisé et agissant »** (Décret promulguant le rite de la Concélébration, 7 mars 1965).

---

(1) L'idéal reste la concélébration unique à cause de sa valeur signifiante.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— pour que la concélébration soit digne et fructueuse, il est indispensable que ce rite nouveau soit adopté dans une vue de foi ; si la catéchèse en est bien faite, prêtres et fidèles y découvriront alors une source et une exigence d'unité.

— « Sauf les quelques cas prévus par le droit (le jeudi saint, à Pâques, en la fête de la Commémoraison de tous les fidèles défunts et à Noël), le prêtre qui concélèbre ne peut célébrer une seconde messe le même jour. Toutefois, une seconde messe pour l'utilité des fidèles est permise quand la concélébration est présidée par l'Evêque ou celui qu'il a délégué » (Ordonnance régionale du 2 juin 1965). C'est le cas, par exemple, de l'installation d'un chef de paroisse, la visite pastorale, la confirmation, l'enterrement d'un prêtre.

— « Tous les concélébrants doivent revêtir les vêtements qu'ils sont tenus de prendre lorsqu'ils célèbrent la messe seuls. Cependant, pour un motif grave, par exemple un nombre particulièrement élevé de concélébrants et le manque de vêtements sacrés, les concélébrants, sauf toujours le célébrant principal, peuvent se passer de chasuble, mais jamais de l'aube et de l'étole ». (2e Instruction de la S. C. des Rites, 4 mai 1967, n° 37).

B) **La Communion sous les deux espèces** (n° 32).

I) Les normes données par l'Instruction étant laissées sur ce point « au jugement de l'Evêque », la Communion sous les deux espèces pourra être donnée, comme le permet l'Instruction (n° 32) :

« 1) aux néophytes adultes dans la messe qui suit leur baptême ; aux confirmés adultes dans la messe de leur confirmation ; aux baptisés qui sont reçus dans la communion de l'Eglise ;

2) aux époux dans la messe de leur mariage ;

3) aux ordonnés dans la messe de leur ordination ;

4) à l'abbesse dans la messe de sa bénédiction ; aux vierges dans la messe de leur consécration ; aux profès dans la messe de leur profession religieuse pourvu qu'ils émettent ou renouvellent leurs vœux pendant la messe ;

5) aux auxiliaires missionnaires laïcs dans la messe où ils reçoivent publiquement leur mission ; et à tous ceux qui reçoivent à la messe une mission confiée par l'Eglise ;

6) dans l'administration du Viatique, au malade et à tous ceux qui sont présents, quand la messe est célébrée, selon le droit, dans la maison du malade ;

7) au diacre, au sous-diacre et aux ministres accomplissant leur fonction dans la messe pontificale ou solennelle ;

8) lorsqu'il y a concélébration : a) à tous ceux qui dans cette concélébration accomplissent un authentique ministère liturgique, même laïcs ; et à tous les séminaristes présents. — b) dans leurs églises, à tous les membres des Instituts professant des conseils évangéliques et des autres Sociétés dans lesquelles on se voue à Dieu par des vœux religieux, une oblation ou une promesse ; et à tous ceux qui demeurent jour

et nuit dans une maison des membres de ces Instituts et Sociétés ;

9) aux prêtres présents à de grandes célébrations et qui ne peuvent ni célébrer ni concélébrer ;

10) à tous les groupes qui font des exercices spirituels dans la messe célébrée spécialement pendant ces exercices pour le groupe qui y participe activement ; à tous ceux qui participent à une réunion de quelque commission pastorale, à la messe qu'ils célèbrent en commun (2) ;

11) à ceux qui sont énumérés aux n°s 2 et 4, dans la messe de leurs jubilés ;

12) au parrain, à la marraine, aux parents et au conjoint d'un baptisé adulte, aux catéchistes laïcs qui l'ont préparé, dans la messe de son initiation ;

13) aux parents, aux familiers et aux bienfaiteurs insignes, qui participent à la messe d'un nouveau prêtre » (3).

II) Dans tous ces cas, on peut communier au calice, soit en y buvant directement (ce qui est la forme la plus significative), soit avec le chalumeau ou la cuiller, soit par intinction. On jugera de l'opportunité, dans chaque cas, en tenant compte de toutes les raisons légitimes (hygiène, nombre, etc...) qui pourraient faire adopter ou écarter l'une ou l'autre de ces formes de communion et en recherchant l'avis du groupe concerné (laïcs ou religieuses).

III) La communion sous les deux espères sera précédée d'une catéchèse préalable faite avec soin. On montrera que

« **La sainte communion, en tant que signe,** a une forme plus parfaite quand elle se fait sous les deux espèces.

Car sous cette forme (étant maintenus les principes du Concile de Trente selon lesquels on reçoit sous chaque espèce le Christ total et complet, et le sacrement dans toute sa vérité), le signe du banquet eucharistique est plus profondément mis en lumière,

et on exprime plus clairement la volonté selon laquelle la nouvelle et éternelle Alliance est conclue dans le Sang du Christ,

de même que la relation entre le banquet eucharistique et le banquet eschatalogique dans le Royaume du Père (cf. Mat. 26/26-29) » (n° 32).

On veillera avec soin à ce que la décision de communier sous les deux espèces s'inspire toujours du désir de rendre ainsi le signe plus parlant, et ne soit jamais commandée,

— ni par une erreur doctrinale allant à l'encontre des principes du Concile de Trente (cf. ci-dessus),

---

(2) Cela s'applique également aux journées de récollection et peut être renouvelé chaque jour, au cours d'une retraite, lorsque la messe est celle des retraitants.

(3) Membres de la famille et bienfaiteurs insignes doit s'entendre dans un sens suffisamment large pour éviter un risque de ségrégation dans la célébration d'un mystère d'unité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— ni par une sorte de mode, une recherche de ce qui est inhabituels, un désir de se singulariser par rapport aux autres chrétiens.

On remarquera que cette nouvelle étape dans l'extension des facultés accordées concerne **les situations où la préparation pastorale est plus aisée** ; on ne fera donc jamais l'économie de ce travail permanent d'éducation.

C) La Communion sous la seule espèce du vin : (Inst. n° 41).

1) L'Instruction faisant appel, dans ce cas encore, « au jugement de l'Evêque », dans les diocèses de la Région Apostolique l'Eucharistie peut être donnée « sous la seule espèce du vin à ceux qui ne peuvent la recevoir sous l'espèce du pain ».

2) « Dans ce cas, il est permis de célébrer la messe auprès du malade », pourvu que soient sauvegardées toutes les conditions requises pour une célébration digne, tant du point de vue de l'aménagement de l'autel que de celui des dispositions de respect, sinon de foi, de l'entourage du malade.

3) « Si la messe n'est pas célébrée auprès du malade, le Sang du Seigneur sera gardé dans un calice bien couvert et déposé dans le tabernacle après la messe » (dans certains hôpitaux il peut être utile de conserver habituellement cette sainte Réserve ; dans ce cas on veillera à la renouveler tous les jours). « On le transportera dans un vase bien fermé, pour éviter tout danger de le répandre ».

4) La Communion au Précieux Sang sera donnée sous l'une des formes prévues ci-dessus (cf. B/II).

5) Ces dispositions permettent aux fidèles en danger de mort de recevoir le Viatique.

> « **La communion reçue par mode de viatique** doit être considérée comme un signe particulier de la participation au mystère célébré dans le Sacrifice de la Messe, mystère de la mort du Seigneur et de son passage au Père. Par elle, le chrétien, à son départ de cette vie, est fortifié par le Corps du Christ et muni du gage de la résurrection.
>
> Aussi les fidèles en danger de mort, quelle qu'en soit la cause, sont-ils tenus par précepte de recevoir la sainte communion, et les pasteurs doivent-ils veiller à ce que l'administration de ce sacrement ne soit pas retardée, mais que les fidèles en soient réconfortés alors qu'ils sont encore pleinement conscients.
>
> Même les fidèles qui auraient déjà reçu le même jour la sainte communion doivent être fortement invités à communier de nouveau lorsque leur vie est en péril » (N° 39).

6) « Si, après la communion, il restait encore du Précieux Sang, le ministre le consommera ; il aura soin également de faire les ablutions nécessaires. »

30 novembre 1967.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 10 décembre, 2e dimanche de l'Avent. Lundi 11, S. Damase, pape. Mardi 12, S. CORENTIN, premier évêque de Cornouaille, patron principal du diocèse. Mercredi 13, Ste Lucie, vierge et martyre. Jeudi 14 et vendredi 16, de la férie. Samedi 15, S. Judicaël, confesseur. Dimanche 17, 3e dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Georges Ducamp*, de Brest, père de M. l'abbé Ducamp, instituteur au Relecq-Kerhuon. *Mme Vve Le Bot*, de Douldergat. *Mlle Marie-Josèphe Roussel*, de Plonéour-Lanvern, ancienne institutrice libre.

Le Concile conserve, confirme et ennoblit la formule de la paroisse, en tant qu'expression normale et fondamentale du ministère. Certes, ce n'est pas une formule suffisante en soi, dans un programme pastoral adapté aux besoins modernes. Beaucoup d'autres formes d'assistance religieuse et d'apostolat sont, en effet, nécessaires pour porter la parole et la grâce de l'Evangile aux multiples formes de vie des hommes d'aujourd'hui. De nombreuses autres tâches de rayonnement religieux et d'apostolat du milieu, sur le plan culturel, éducatif, social, sportif, etc., ne peuvent pas avoir la paroisse comme centre de départ, même si celle-ci aspire légitimement à être, d'une certaine manière, le centre d'arrivée..

Mais il n'en reste pas moins que le Concile définit les curés comme les principaux collaborateurs de l'Evêque, et que, dans le grand mystère de l'Eglise, illustré par le Concile, ils apparaissent comme nimbés d'une triple présence. Présence du Christ d'abord ; la Constitution sur l'Eglise dit : « Dans ces communautés (paroissiales), si petites et pauvres qu'elles puissent être souvent, ou dispersées, le Christ est présent par la vertu duquel se constitue l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique » (n° 26). *Puis présence de l'évêque : « En chaque lieu où se trouve une communauté de fidèles, ils (les curés) rendent, d'une certaine façon, présent l'évêque auquel ils sont associés d'un cœur confiant et généreux. »* (n° 28). *Présence de l'Eglise enfin : « C'est l'Eglise universelle qu'ils rendent visible aux lieux où ils sont, et c'est le Corps entier du Christ à l'édification duquel ils contribuent efficacement »* (*Ibid*)...

« ...Aussi devront-ils collaborer avec les autres curés, avec les prêtres qui exercent une charge pastorale sur le territoire ou avec ceux qui affectés à des œuvres de caractère supra-paroissial, afin que la pastorale, dans le diocèse, ne manque pas d'unité et soit rendue plus efficace » (*Christus Dominus, n°* 30).

PAUL VI.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Aumôniers J.O.C. - J.O.C.F. à Guidel

(6-8 Novembre 1967)

Pour mieux saisir l'importance d'une éducation par l'action, ainsi que la nécessité d'une avancée continuelle pour atteindre les jeunes du monde ouvrier dans leur vie de tous les jours, le thème général retenu était *l'action de masse*.

La première journée devait commencer par quelques généralités, plus destinées à « cerner la réalité » qu'à la définir. Qui dit action, dit le P. Pengam dans son langage imagé, dit autre chose que « baratin » ou « réunions ». Il faut qu'on « se coltine à la vie », qu'on « mouille son maillot ». Et qui dit « action de masse » ne veut pas dire nécessairement « grand rassemblement », encore moins « moutons de Panurge », bien entendu. Il faut partir des jeunes travailleurs et de leurs équipes naturelles, où il y a déjà de l'action, où l'on distingue des « meneurs » qui font monter tout le groupe.

Et voilà que nous nous « coltinons » au cours du P. Le Berre sur *« les fondements philosophiques et théologiques de l'action »*. En dépit du titre, contesté d'ailleurs par le conférencier (l'action est une donnée première de l'existence, elle n'a pas à être fondée), l'exposé fut clair et concret : il fut même question des « ressorts » de l'action (responsabilité, urgence, modèle) et de ses « freins » !

Le P. Vandewinckle, aumônier national, illustrant l'exposé précédent, a ensuite parlé de *l'action de masse dans le Mouvement*. Il a souligné qu'avant toute action — visible — du mouvement organisé, la masse des jeunes travailleurs est déjà dans le mouvement : c'est toute l'histoire de la classe ouvrière et du dynamisme qui la caractérise : les jeunes travailleurs regardent, jugent et réagissent. Il montre ensuite comment la J.O.C., née de la masse et qui continue à naître *de* et *dans* la masse, donne à cette action naturelle, grâce à des meneurs « indigènes et conscients », une dimension nouvelle pour en faire le Peuple de Dieu.

⁂

Après « action de masse et Mouvement », il s'agissait de voir *le rôle du militant dans cette action de masse*. Logiquement, cette seconde journée commença par le témoignage de Jean-Paul Croguennoc, traceur de coques à l'Arsenal, qui nous montra dans le concret comment il découvre les besoins de ses camarades et comment, à partir de là, il agit avec eux pour leur promotion humaine (« Ce soir-là, on s'est senti drôlement resserrés, c'était formidable ») et chrétienne (nul n'a oublié ce gars, « pas intéressant », mais que tout le monde a abandonné saoûl dans le fossé).

On se réunit alors en « carrefours » par tranches d'âge de jeunes, et ce fut de nouveau au P. Vandewinckle de présenter les différents rapports de carrefours. Il le fit dans une synthèse remarquable en tous points, et jusque dans son déroulement technique (flashes des rapporteurs illustrant chaque point). Le militant, dit-il, est un véritable « relais » entre la communauté J.O.C., cellule d'Eglise où il se ressource, et la masse

des jeunes travailleurs, qui est son terrain d'action (il en réfère à Jean-Paul : « On a senti le besoin des gars seuls »). Et d'ajouter en commentaire : « Le militant sans la masse est un vieillard, vite centenaire ».

Un nombre de plus en plus important de *jeunes du monde ouvrier* sont à l'école jusqu'à 16 ans et au-delà. Aussi, après le témoignage de Marie-Françoise Abiven, ce fut au tour du P. Le Ru de nous parler de l'action des scolaires avec leurs camarades à l'intérieur de l'école ou à l'extérieur. Difficulté de découvrir la nécessité de participer à la promotion collective de ce monde ouvrier, alors que l'éducation reçue à l'école sensibilise surtout à une promotion individuelle. Il a fallu un an à quatre filles pour passer de la honte à la fierté d'être du monde ouvrier ; beaucoup n'aiment pas déballer devant les autres leurs situations de famille, encore moins devant l'aumônier... L'aumônier est un peu le « permanent » qui connaît quelques noms dans toutes les classes ; en période d'éclipse des responsables, il lui faut esprit de foi et... sens de l'humour !

Le dernier jour il fut question enfin du *rôle de l'aumônier*. Et c'est au P. Vandewinckle qu'il revint une fois de plus de tirer les lignes de forces, après les différents carrefours. La J.O.C. n'est pas une suite de réunions, ou d'activités pour « sélectionnés », ni une œuvre de notre panoplie. Son but est d'éveiller un laïcat organisé, et non d'avoir un groupe qu'on cajole. Le fait d'avoir une équipe de militants ne licencie pas pour autant l'aumônier du travail de base. Il doit être à la fois *la « mémoire » et le « prophète »*, savoir d'où ça vient, où ça va : insertion dans une histoire. Pendant l'action, il est le soutien, et après l'action, il doit révéler aux militants les valeurs vécues (parfois inconsciemment), essayer de faire la lecture religieuse de la vie, pour son compte (bréviaire, messe) et avec les militants (sens de l'échec, de la croix, en particulier).

⁂

Il faut mentionner aussi l'information liturgique du P. Plouidy, qui nous fit part du travail d'un groupe du Mouvement en lien avec la Commission diocésaine liturgique : travail de recherche surtout pour faire la liaison entre la messe et la vie.

Et ce fut un encouragement pour tous que de recevoir la visite des Vicaires généraux Kervennic et Le Floc'h.

Horaires respectés : cela suppose organisation (bravo ! c'est chose difficile en effet). Ambiance moins « chahuteuse », paraît-il, que d'ordinaire. Il est vrai qu'on s'est donné des heures supplémentaires pour parler du conseil presbytéral !

Les quelque 75 participants se sont quittés en se donnant rendez-vous « l'an prochain à Guidel ».

Un des participants.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de credit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

OPTIQUE **ORTHOPEDIE**

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tel. 44 68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande **sans engagements**

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
- Fournitures Classiques et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIETE ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LEON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET

Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars — Véhicules Neufs
Annexe : Route de Bénodet — Service Occasions
QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — **Tél. 12.33**
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poèles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS



PHOTO ALBERT BRIARD BREST

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires - Chauffage central - Couverture - Zinguerie Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Pardon de Saint-Corentin
Remembrement de paroisses
Direction des Communautés religieuses
Retraite pour dames
Préparation au Service Militaire
Service missionnaire des Jeunes
Décès

Les étudiants de chez nous
Les opinions dangereuses actuelles et l'athéisme
Nouvelles et lectures

N° 4 148 (82e année) — 15 décembre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)
C. C. P. Rennes **14501** — **Téléphone 3-67**

Amplificateurs - Préamplificateurs **ÉLECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Materiel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité
CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)
Tél. 44-64-50 +
Service après-vente

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202-74-40 et 202-74-73
Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE
LANDIVISIAU
CHOIX IMPORTANT
de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
DECORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics
JOURDAIN FRERES
77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS
Concessionnaire SIMCA
5, av. de la Libération
Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**
QUIMPER

PARTIE OFFICIELLE

PARDON DE SAINT-CORENTIN

Le pardon de Saint-Corentin — dimanche prochain à la Cathédrale — sera présidé par **Monseigneur Kervéadou**, évêque de Saint-Brieuc.
— 10 heures, messe pontificale,
— 15 heures, vêpres, avec panégyrique du Saint par le **R. P. Chapel, s. j.**

REMEMBREMENT DE PAROISSES

Par décision de Monseigneur l'Evêque, après enquête canonique, **le quartier du Polygone à Brest** a été détaché de la paroisse du Bouguen et rattaché à celle de Saint-Pierre-Quilbignon. Cette mesure est entrée en vigueur le lundi 11 décembre.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Pour les récollections le programme est ainsi modifié :
— **21-22 décembre : Morlaix** (P. Cabon),
— **22-23 décembre : Quimperlé** (P. Uguen).

SERVICE MISSIONNAIRE DES JEUNES

Une rencontre pour les responsables des équipes S.M.J. du **Nord-Finistère** aura lieu au séminaire S. Jacques en Guiclan, le mercredi 27 décembre, à 14 h. 30.

Une autre pour les responsables du **Sud-Finistère** à la Direction des Œuvres, 9, rue du Frout, Quimper, le jeudi 28 décembre, à 14 h. 30.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à M. l'abbé Abgrall, 9, rue du Frout, Quimper.

RETRAITE POUR DAMES

Une retraite pour les dames sera prêchée par le **R. P. Chapel**, à Lesneven, du mardi 19 décembre (9 h.) au mercredi 20 (17 h.).

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

Une session de préparation au Service Militaire aura lieu à **Lesneven**, Maison de la Retraite, **du lundi soir 18 décembre (19 h.) au mercredi 20 (16 h. 30).**

La suivante aura lieu du 26 au 28 février 1968.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean-Louis Méar.**

Né le 6 avril 1882 à Trézilidé. Etudes secondaires à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 19 décembre 1908. Professeur à l'Institution N.-D. de Bon-Secours, Brest. Septembre 1932, supérieur de l'Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. Octobre 1933, chanoine honoraire. Août 1946, démissionnaire, se retire au presbytère de Cléden-Poher. Décédé à la Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon, le 10 décembre 1957.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 17 décembre, 3e dimanche de l'Avent. Lundi 18 au mercredi 20, de la férie (Quatre-temps). Jeudi 21, S. Thomas, apôtre. Vendredi 22 et samedi 23, Quatre-temps. Dimanche 24, Vigile de Noël.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Michel Floch,* de Brest. *Sœur Marie de Saint-Corentin,* des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon. *Sœur Anne-Adrien,* des Filles du Saint-Esprit de la Maison de Retraite de Kervoanec.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. Jean-Marie Le Bot,* ancien recteur de Guimiliau, à Dirinon le dimanche 24 décembre, 10 heures.

● *LE SECOURS CATHOLIQUE ET NOEL.*

Opération Etoile. — Comme chaque année, le Secours Catholique lance, à l'occasion de Noël, l'Opération Etoile. Dans toute la France, des milliers de colis seront distribués à des enfants, des prisonniers, des maades et des vieillards isolés. Chaque Colis-Etoile représente 20 F.

Pour participer à l'Opération Etoile, il suffit d'adresser 20 F. au Secours Catholique : soit à la Délégation diocésaine, soit 106, rue du Bac, Paris, 7e, C.C.P. 5620-09 Paris, en précisant sur le talon du mandat la catégorie choisie (vieillard, enfant, etc.).

Noël sous les ponts. — A Paris, le S.O.S. organise, sous le pont de la Tournelle, le traditionnel Noël des clochards. Un millier de sans-abris recevront un repas chaud et assisteront à une soirée artistique précédant la messe de minuit.

● A céder à un prix imbattable 100 « Livre de l'Assemblée » (dernière édition), relié, neuf. Particulièrement intéressant pour Communautés ou Institutions. S'adresser à la « S. R. ».

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Les étudiants de chez nous

Ces deux témoignages d'étudiants servent d'introduction à un dossier sur le monde étudiant qui paraîtra prochainement. Déjà, il y avait de nombreux jeunes qui partaient à Rennes, Nantes, Angers ou plus loin. Mais depuis l'ouverture de l'Enseignement Supérieur à Brest, nous voyons encore de plus près tout ce monde Universitaire. Nous sentons toute la richesse qu'il y a pour notre département dans l'apport intellectuel de ces professeurs et de ces jeunes, toute l'influence culturelle sur un plan d'ensemble.

Puisse ce travail fait par un groupe d'étudiants nous aider à entrer davantage en dialogue avec les étudiants « de chez nous ».

COMMENT J'ESSAYE DE VIVRE CHRÉTIENNEMENT MA VIE D'ÉTUDIANT

Marie-Louise, 19 ans. Je viens d'entrer en deuxième année de Lettres Modernes en vue de l'enseignemnt.

Après mes études secondaires en institution religieuse comme externe, je me suis vue d'un seul coup « *transplantée* » *à Brest,* étudiante, seule en chambre, avec beaucoup de têtes nouvelles autour de moi et de nouvelles méthodes de travail à expérimenter — ceci étant surtout valable pour l'ancien système. Je n'ai cependant pas été complètement désorientée, car j'ai eu la chance de pouvoir participer à la session « préuniversitaire » de Postolonnec en septembre. J'y ai rencontré *des chrétiens dynamiques et jeunes* qui vivaient vraiment leur foi, nous donnant le témoignage que c'est aussi une affaire de jeunes, et cela m'a donné envie de voir de plus près ce qu'était la Paroisse Etudiante.

Durant la première année, j'y suis venue un peu uniquement comme « consommateur », assistant aux conférences, tâchant de participer à la Messe et parfois aux cours de formation doctrinale, mais le plus souvent, y venant parce que je ne savais trop que faire ni où aller, à midi par exemple.

Cette attitude peut paraître assez peu catholique, en ce sens qu'elle me faisait retrouver toujours des chrétiens au lieu d'aller avec les gars et les filles de mon amphi. C'était vrai, mais je crois que même si elle existe — pour moi, elle a duré un an — ce n'est pas un désastre, car en sortant du secondaire, bien souvent on ne sait plus trop que croire ni que penser, et il vaut peut-être mieux « souffler » et « végéter » pendant un an que de trop se couper du christianisme pour attendre d'en ressentir le besoin.

Durant cette première année, bien qu'un « feu » existât à la P. E., j'ai continué à faire partie des Guides Aînées de ma ville, ce qui m'a permis de sentir encore un *lien avec ma paroisse d'origine* et qui me permet de m'y sentir encore à l'aise même si je ne participe à ses activités que de façon épisodique (organisation de sorties d'adolescentes, aide temporaire pour le catéchisme).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Peu à peu j'ai découvert ce que vivre sa foi chaque jour signifiait vraiment et cette année (1966-67) *j'ai fait partie d'une équipe d'A.C.U.* où nous essayions de voir les problèmes de notre amphi et plus globalement ceux du monde étudiant. J'ai parfois eu l'impression que je n'avançais pas beaucoup et que cela ne servait pas à grand chose mais cependant à la longue, j'ai découvert qu'il ne fallait pas toujours s'attendre à des résultats immédiats mais laisser la grâce agir. Garder confiance, c'est essentiel.

J'ai essayé de participer plus activement à la vie de mon amphi — au plan de la Fac — en devenant *responsable d'amphi*. Cela m'a permis de connaître davantage de monde, d'être plus réellement présente aux autres, c'est-à-dire de faire passer davantage l'Amour du Christ dans ma vie quotidienne.

Etre plus ouvert aux autres, vivre sa foi dans la vie quotidienne, c'est très joli à dire, mais assez vite je me suis rendu compte que j'avais *de nombreuses lacunes au plan doctrinal*. Les cours d'instruction religieuse du secondaire n'étaient pas très approfondis, et surtout — il faut bien l'avouer — pas très « suivis » par les élèves qui y adoptaient une attitude passive, voire même hostile. Ainsi, j'avais pas mal d'idées sur les doctrines philosophiques du monde actuel, marxisme, existentialisme, christianisme même...), mais en fait les bases mêmes de la foi : l'amour de Dieu, la prière, les sacrements, représentaient un terrain assez négligé.

Les réunions de comité d'amphi, une récollection dont j'avais réellement senti le besoin m'ont permis d' « intelliger » ma foi, de ne plus agir par activisme mais par Amour de Dieu compris et vécu.

A ce propos, je dois signaler que l'année où j'ai continué à faire partie du « feu » de ma ville m'a été très utile, car au cours des réunions nous avions essayé de mieux connaître l'Evangile en en étudiant des fragments, pour réussir à vivre vraiment à la lumière du Christ et à le faire passer dans notre vie par la prière, notamment.

Actuellement les liens avec ma paroisse d'origine sont plus ténus, mais j'aime cependant retrouver de temps en temps les jeunes qui y vivent encore, qui n'appartiennent pas au milieu étudiant et la confrontation de nos diverses mentalités permet ensuite de mieux voir les problèmes essentiels.

J'essaie aussi, et c'est je crois assez important, de garder un contact avec le clergé.

Il y a cinq mois de vacances pour nous étudiants, cinq mois à la maison durant lesquels nous devons aussi être des chrétiens. Il faut trouver un équilibre dans notre vie de foi et l'un des meilleurs moyens de l'entretenir est sans doute d'essayer de vivre notre christianisme là où nous sommes.

TÉMOIGNAGE D'UNE EXPÉRIENCE PERSONNELLE EN MILIEU ÉTUDIANT

Je m'appelle Jean-Pierre, j'ai 19 ans. Et j'ai à présent derrière moi ma courte mais très riche expérience de vie en Faculté à Brest. Depuis deux ans je suis en P. C. (pour les non initiés : physique, chimie) et j'espère décrocher, un jour que je souhaite proche, la maîtrise de chimie.

Je voudrais d'abord commencer par dire combien la Paroisse Etudiante m'a apporté depuis deux ans et aussi, toute modestie mise à part, ce que je lui ai apporté, ainsi qu'à tous mes camarades en général.

Ayant fait toutes mes études primaires et secondaires dans une école chrétienne, ce n'est pourtant pas tout naturellement qu'entrant en Fac, j'ai connu la Paroisse Etudiante et que j'ai vu tout le travail d'évangélisation que j'avais à y faire. En effet, beaucoup de garçons et de filles, sortant, après dix ans d'études d'une école chrétienne, éprouvent un *certain sentiment de « liberté »* à tous les points de vue, et, dans le cas qui nous intéresse, au point de vue religieux.

C'est un peu par hasard que je fis la connaissance d'étudiants chrétiens « engagés » dans le monde étudiant ; ce fut au cours d'une *journée « préuniversitaire »*, journée d'information organisée pour les nouveaux quelques jours avant la rentrée. Là, des garçons et des filles, sensiblement de notre âge, vinrent nous parler de ce qu'ils faisaient pour apporter le message du Christ à leurs camarades, *avec des mots qui nous changeaient* des cours d'instruction religieuse de nos écoles chrétiennes.

Ce ne fut pas une découverte éblouissante pour moi, mais enfin, il fallait bien un début ; par la suite la curiosité aidant, je voulus en apprendre plus, et c'est ainsi que j'ai commencé à « fréquenter » la P. E. C. (Paroisse Etudiante Catholique).

La première année, j'essayai de participer de mon mieux à la vie de mon amphi, et surtout de me documenter, de m'informer le plus possible sur les structures de ce « milieu » étudiant, si bizarre pour un bizuth. Au bout de sept mois de cette vie, je commençai à être au courant de choses et d'autres, et aussi, l'année dernière, je pris la responsabilité de mon amphi à la Paroisse (responsabilité est un bien grand mot d'ailleurs).

C'est l'année dernière que je découvris vraiment le sens des mots : évangélisation, apostolat, mission étudiante, avec toutes les exigences que cela comportait (pour donner un exemple, écrire un article pour la « Semaine Religieuse » pendant mes vacances !) *Je découvre le Christ*, le sens de son message d'Amour et le devoir que nous avons de le communiquer aux autres. C'est cela la *Mission Etudiante :* nous, chrétiens, avons le devoir d'être témoins du Christ auprès de nos camarades étudiants, pour qu'ils puissent s'accomplir pleinement en Dieu, pour transformer le milieu et apporter la Paix et l'Amour...

La Paroisse Etudiante m'a donc énormément enrichi pendant ces deux années, et je sais que toute ma vie je resterai marqué positivement par toutes les expériences que j'ai faites et que j'ai connues. J"ai été enrichi au plus haut point, et complètement transformé surtout au point de vue de l'*ouverture aux autres et aux problèmes du monde*. Pour en terminer avec l'action de la Paroisse Etudiante, je voudrais citer une réponse à un questionnaire datant de cette année :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« La Paroisse Etudiante par son action concrète, sa présence aux problèmes du monde a certainement une grande influence sur l'ensemble des étudiants (inconsciemment ou non). La participation toujours plus grande des chrétiens dans les diverses institutions étudiantes fait certainement réfléchir incroyants et indifférents. Par de nombreux exemples de ces activités, elle est bien « le témoignage d'un christianisme authentique »...

Après ces quelques fleurs — absolument gratuites ! — il est temps que je revienne à mon expérience et que je parle du lien qui existe entre mes activités à la Paroisse Etudiante et celles de ma Paroisse Brestoise.

Je pense que, jusqu'à présent, je suis resté *très attaché à ma paroisse d'origine*, mais je dois dire que malheureusement, à partir de cette année, cela deviendra plus difficile du fait des responsabilités qui s'accumulent. Je pense que ma « place » dans ma paroisse est la place d'un jeune ordinaire, mais qu'elle est quand même sensiblement plus grande que celle qu'occupent la plupart des étudiants chrétiens dans leur paroisse ; c'est-à-dire que je vais à la messe le dimanche dans ma paroisse (ce qui n'est pas si évident qu'il le paraît pour les étudiants brestois), j'apporte une petite contribution à la vie liturgique et surtout, je suis en rapports assez réguliers avec le clergé paroissial.

Ma place *vis-à-vis des autres jeunes de ma paroisse* est tout à fait normale, c'est-à-dire que je me considère tout à fait comme eux et uniquement en tant que jeune chrétien faisant partie d'une même communauté paroissiale...

J'ai gardé mes copains parce que je n'aime pas passer mes loisirs avec des étudiants : pour me changer les idées et pour sortir un peu de ma vie et de mes engagements estudiantins, j'estime indispensable de me distraire avec des amis qui travaillent ou qui sont à l'école, d'autant plus que c'est très enrichissant au point de vue humain. On parle souvent de « polards » à propos des étudiants uniquement préoccupés par leur travail, mais je pense que ce terme peut aussi s'appliquer aux étudiants un peu « intellectuels » au point de vue syndicat, engagement, etc..., qui sont toujours et toujours à se torturer les méninges en cherchant comment arriver à changer la mentalité du milieu. Bien sûr, il faut évangéliser le milieu, mais inutile pour cela de se mettre martel en tête. C'est pourquoi j'aime beaucoup changer d'ambiance, et cela je le fais les dimanches et durant les vacances.

La formation que j'ai reçue avant d'entrer en Fac m'a aussi aidé sensiblement : les révisions de vie et les lectures d'Evangile, les débats à la J.O.C. et même certains cours d'instruction religieuse me furent d'un grand secours pour ne pas être trop « fermé » en arrivant en Faculté.

Pour terminer, j'ose espérer que ce témoignage franc et sincère vous aura aidés à comprendre ou à être plus intimement persuadés des nécessités et des exigences de l'Evangélisation du Monde Etudiant, du changement de mentalité à y effectuer. Cette tâche nous l'accomplirons avec l'aide de l'Esprit Saint, mais nous devons aussi être aidés par les prêtres et les chrétiens de nos paroisses.

Année de la Foi

Rapport de la Commission du Synode des Evêques constituée pour l'examen ultérieur du thème

" Les opinions dangereuses actuelles et l'athéisme "

I. — LA CRISE ACTUELLE EN MATIÈRE DE FOI ET DE DOCTRINE CATHOLIQUE

...Un très grand nombre de Pères ont parlé des difficultés qui en ce moment troublent ou peuvent troubler la Foi du peuple de Dieu. Ces difficultés — comme il ressort de leurs dires — naissent pour une bonne part de la crise présente de la civilisation même et de la culture humaine.

Cette crise, le IIe Concile du Vatican s'en est expressément occupé, surtout dans la Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde moderne ; les Pères se sont souvent référés à ce document, même pour des citations particulières. Par exemple certains orateurs ont relevé l'évolution qui dans la vie profane atteint les structures et la manière même de penser, ainsi que la mise en question de l'image jusqu'ici reçue de l'homme et du monde. Ce phénomène est dû au moins pour une part à l'avance prodigieuse de la science et de la civilisation ; ce progrès amène assez souvent les hommes à vivre entièrement plongés dans les conditions où se déploie leur activité. La mutation susdite tient aussi à la conscience toujours plus vive qu'on prend du caractère évolutif de l'univers, de la vie humaine elle-même et de l'histoire. Tout cela aboutit à une anthropologie qui trouve son expression jusque dans des systèmes philosophiques et selon laquelle l'homme avec ses responsabilités terrestres s'exalte lui-même au point de perdre de vue la « dimension verticale », qui l'ordonne à Dieu et au salut surnaturel. Ainsi on en vient aisément à un athéisme pratique ou théorique. De là suit que bon nombre de personnes, gagnées par cette mentalité, récusent au moins en pratique l'Eglise ou la religion en elle-même comme une institution qui freine le progrès humain plutôt qu'elle ne le favorise.

C'est pourquoi des Pères ont dit, en citant les paroles de Jean XXIII, que dans ces conjonctures il n'est pas permis à l'Eglise de se taire. Elle doit au contraire énoncer la vérité révélée qu'elle-même a toujours dispensée, en se servant aussi de formulations nouvelles répondant à la vision nouvelle des choses, étant sauve, bien entendu, l'identité de sens et de pensée (Cf. Allocution de Jean XXIII à l'ouverture du Concile ; cf. aussi Conc. Vatic. I Constitution sur la Foi catholique, ch. 4)...

Pour faire fructifier l'œuvre du Concile, de nombreux théologiens ont déjà fourni un effort sérieux et profitable ; ils ont approfondi les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

grands thèmes du Concile et mis en lumière leurs richesses, surtout dans le domaine de la théologie biblique, de la théologie dogmatique et de la morale, ainsi que dans celui de l'œcuménisme et de la liturgie. Pareil travail mérite d'être vivement recommandé, tous les Pères en sont d'accord. Et quant aux prêtres voués au ministère pastoral, c'est en très grand nombre qu'ils ont déployé des efforts considérables pour assurer aux fidèles une connaissance authentique du Concile et promouvoir selon les directives de celui-ci le renouveau de la liturgie et de toute la vie ecclésiale. On peut certainement se réjouir aussi — selon une autre remarque des Pères — du zèle avec lequel tant de laïcs s'ingénient à développer de plus en plus la connaissance du message chrétien, tel qu'il est contenu dans l'Ecriture Sainte et se manifeste dans la liturgie de l'Eglise comme dans son action au milieu du monde.

Rien d'étonnant, on nous permettra de l'observer, si le renouveau si opportun et si fécond que le IIe Concile du Vatican a déterminé dans l'Eglise, qui a modifié une foule d'usages et de manières de penser apparemment immuables jusqu'alors et qui a fortement poussé les chrétiens à une réflexion nouvelle et à instaurer un style nouveau de vie chrétienne comme de liturgie, rien d'étonnant si ce renouveau lui-même a fait naître certaine difficulté et même de l'incertitude.

Mais — chose très regrettable et relevée par un bon nombre de Pères — en certains endroits on en est venu à ce point qu'il ne s'agit plus de recherche saine et féconde ni d'essais légitimes par lesquels on tenterait d'adapter la présentation de la doctrine traditionnelle aux besoins nouveaux et aux conditions de la culture humaine d'aujourd'hui, mais d'innovations indues, d'opinions fausses, voire même d'erreurs en matière de Foi, car on comprend et on explique de façon erronée les vérités de la Foi, et, en cherchant à progresser dans l'intelligence de la doctrine, on ne maintient pas la continuité nécessaire. Des Pères ont déploré d'une manière spéciale qu'en réalité certains catholiques mettent en doute telle ou telle vérité de Foi, notamment en ce qui concerne notre connaissance de Dieu, la personne du Christ et sa résurrection, l'eucharistie, le mystère du péché originel, la valeur objective et permanente de la loi morale et la virginité perpétuelle de Marie.

De là un état d'inquiétude et d'hésitation qui se remarque dans l'Eglise, parmi les fidèles et parmi les pasteurs, et qui ne va pas sans dommage sérieux pour la vie spirituelle du Peuple de Dieu. Certes cet état ne se perçoit point en tout lieu de la même façon, ni au même degré dans toutes les couches sociales du peuple de Dieu. Il se manifeste davantage, on le comprend aisément, chez des personnes de culture plus développée, en raison des difficultés spéciales qu'elles éprouvent à metre la Foi en harmonie avec la raison ; mais dans les milieux ouvriers existent, concernant la Foi et l'Eglise, des difficultés et des problèmes qui se font sentir assez uniformément dans toutes les parties du monde...

Quant aux causes de cette situation fâcheuse, les Pères en ont signalé plusieurs ; elles méritent une considération attentive, afin qu'on se dispose à y remédier par des moyens appropriés. Parmi

les principales de ces causes on a indiqué : une baisse de sens de la Foi surnaturelle chez l'homme conscient de ses forces naturelles ; et aussi, chez un grand nombre, l'abandon de la prière personnelle par laquelle on s'adresse à Dieu ; parfois, de l'avis de certains orateurs, une réserve parcimonieuse dans l'exercice du ministère pastoral d'enseigner la vérité et d'écarter les erreurs ; l'oubli ou le dédain de l'enseignement et de l'autorité du Magistère, soit celui des évêques soit celui du Souverain Pontife lui-même ; une interprétation arbitraire et erronée de l'esprit du Concile ; enfin une distinction parfois mal comprise entre ce qui appartient à la doctrine catholique et ce qui est laissé à la discussion libre et légitime des théologiens.

De nos jours se pose un problème spécial du fait que la presse et les autres moyens de communication répandent immédiatement dans le monde entier tout événement intéressant la religion et qui se produit en n'importe quel endroit. Ces nouvelles deviennent facilement une occasion de scandale, par suite des simplifications déformantes auxquelles les organes de publicité les soumettent quelquefois, ou à cause de la diversité des conditions de la vie religieuse dans les différents pays, ou enfin parce qu'on n'a pas assez égard au sens de la doctrine traditionnelle. Parfois ce sont des prêtres, des religieux, des théologiens, des éducateurs, d'autres encore, qui concourent à ce genre de divulgation de façon imprudente et sans assez de souci de la pédagogie de la Foi.

Après ce relevé que nous avons voulu fidèle, il n'y a pas lieu, dans ce bref rapport, de nous attarder aux déviations particulières, pas plus que l'on ne fait les Pères eux-mêmes. Mais à partir de leurs interventions nous allons exposer, dans un certain ordre logique, les principes de conduite pastorale à tenir dans les circonstances actuelles.

II. — LES PRINCIPES

I. — Nécessité d'annoncer continuellement la Foi.

Par la Foi catholique nous accueillons l'heureux message de Dieu se révélant en son Fils, selon que ce message, confié à l'Eglise et fidèlement conservé, est proposé à croire par son Magistère vivant (cf. Constitution dogmatique Dei Verbum N. 10). Bien que cette Foi soit un don divin, en vertu duquel, quand nous croyons, nous sommes mus vers Dieu d'un mouvement d'hommage et d'engagement, mouvement qui est le commencement du salut ; néanmoins la Foi dépend aussi d'une communication humaine, selon la parole de l'apôtre : « La Foi naît de l'annonce entendue » (Rom. 10-17).

Il est donc nécessaire — surtout dans les circonstances présentes — que cette Foi par laquelle l'homme répond au Christ parlant dans l'Eglise, soit l'objet d'un continuel effort d'éducation et d'affermissement. La tâche d'entretenir la Foi incombe en premier lieu aux évêques, avec la collaboration des prêtres, leurs coopérateurs, et avec l'aide des religieux, mais aussi aux laïcs qui se dévouent à l'évangélisation et à la catéchèse, et même à tous les fidèles, particulièrement aux parents à l'égard de leurs enfants. Il faut donc que tous les fils de l'Eglise, chacun selon le charisme qu'il a reçu, se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sentent responsable du don sacré de la Foi, qu'ils doivent communiquer aux hommes de notre temps. Le Synode se fait une joie de rappeler ce devoir au cours de « l'année de la Foi » décrétée par le Souverain Pontife, qui lui-même ne cesse de remplir avec un zèle courageux le mandat si important de prêcher la Foi.

2. — Exercice personnel et collégial du Magistère authentique.

Selon la doctrine de l'Eglise, le mandat d'enseigner authentiquement, c'est-à-dire en vertu de l'autorité du Christ, en matière de foi et de mœurs, a été confié à tous les successeurs des Apôtres. Au Pontife Romain enseignant personnellement et au Collège des évêques réuni en Concile œcuménique, appartient la charge de pourvoir aux besoins du peuple chrétien par l'exercice assidu de ce magistère, mais là ne s'arrête pas le mandat, car chacun des Pasteurs de l'Eglise, dans son propre territoire ou région, a en vertu de son office la même obligation très grave. De nos jours cette tâche sacrée s'exerce d'une manière plus appropriée sous forme collégiale par le moyen des Conférences épiscopales. Encore chacune d'entre elles doit-elle accomplir cette fonction en ayant égard à la communion qui doit être maintenue, dans l'enseignement, avec le Collège des évêques du monde entier et en premier lieu avec le Siège Apostolique. Ainsi, prenant en considération les besoins de toutes les Eglises, on s'aidera mutuellement, on évitera les sources de confusion et on renforcera l'unité.

On doit instruire clairement tous les fidèles, d'une manière adaptée à la mentalité moderne, de l'obligation qui leur incombe d'apporter leur obéissance filiale et leur adhésion sincère aux déclarations du magistère de l'Eglise ; de façons diverses bien sûr, en égard au caractère varié de ces différentes déclarations, comme l'enseigne le IIe Concile du Vatican (cf. Constitution Lumen Gentium N. 25).

3. — Le caractère pastoral de l'exercice du magistère.

Dans l'accomplissement de leur charge d'enseigner, les évêques garderont le souci de conserver fidèlement le dépôt de la Foi et de préserver leur troupeau des dangers qui le menacent. Mais d'ordinaire il conviendra d'adopter la méthode positive qui consiste à exposer la vérité et de ne pas se contenter du procédé négatif de condamnation de l'erreur. Il faudra toujours insister sur ce qui fait voir dans le mystère révélé la parole authentique de salut, répondant aux problèmes et aux inspirations de l'homme d'aujourd'hui. De plus les évêques seront conscients de ce que dans la conservation de ce dépôt le progrès en intelligence de la Foi est chose légitime et même nécessaire ; ce progrès doit tenir compte du développement des sciences et de la culture, ainsi que des questions nouvelles qui surgissent sans cesse. C'est pourquoi, avant de donner à leurs fidèles un enseignement sur des points difficiles ou nouveaux, qu'ils écoutent attentivement les théologiens et d'autres hommes compétents et qu'ils s'enquièrent des avis judicieux de leurs prêtres et des laïcs (cf. Lumen Gentium n. 37). Et même, « puisqu'il appartient à l'Eglise d'engager le dialogue avec la société humaine au sein de laquelle

elle vit, c'est le devoir des évêques en premier lieu d'aller aux hommes, d'amorcer et de promouvoir le dialogue avec eux » ; (Décret Christus Dominus II, 13).

Cette manière d'agir ne doit pas empêcher d'exercer avec fermeté l'autorité dans le gouvernement de l'Eglise de Dieu selon l'esprit du IIe Concile du Vatican, en excluant les abus ou les déviations soit en matière doctrinale soit dans le domaine de la pastorale ou de la liturgie. Il faut avertir avec charité ceux qui se montrent téméraires ou imprudents ; quant à ceux qui s'obstineraient dans la désobéissance, il faudrait les écarter de leur charge. L'Apôtre lui-même recommande de faire preuve de fermeté, « en toute patience et avec le souci d'instruire », à l'égard de ceux qui ne supportent pas la saine doctrine (cf. II Tim. 4, 2 s.).

4. — Le travail et la responsabilité des théologiens.

Bien que les théologiens n'aient point mandat pour enseigner « authentiquement », ils ont dans l'Eglise un rôle insigne et ils lui rendent un service indispensable. C'est à eux qu'il revient de rechercher, dans un effort constamment poursuivi, une intelligence et une expression plus parfaites du mystère révélé et ainsi d'apporter selon leurs possibilités une réponse aux questions nouvelles, comme il en naît continuellement — et qui sont souvent d'une extrême importance pour l'existence chrétienne elle-même. Pour qu'ils puissent accomplir leur tâche de façon normale, on doit assurément leur laisser la juste liberté et de s'engager sur des pistes nouvelles et de mettre au point les acquisitions anciennes. Eux-mêmes doivent se mettre humblement et fidèlement au service de la Parole de Dieu et ne point l'utiliser comme un moyen de faire valoir leurs propres opinions. Cette juste liberté doit toujours se maintenir dans les limites de la parole de Dieu, telle qu'elle a été constamment conservée et qu'elle est enseignée et expliquée par le magistère vivant de l'Eglise, en premier lieu par celui du Vicaire de Jésus-Christ. Que les théologiens aient conscience de leur responsabilité, qui est lourde, aussi bien dans la recherche de la vérité, à mener en toute probité scientifique, que dans la divulgation de leurs conclusions : ils doivent présenter celles-ci d'une manière qui inspire à leurs frères une disposition de respect et d'amour envers la parole de Dieu et envers l'Eglise, maîtres de vérité. Que les évêques favorisent la collaboration des théologiens entre eux, et surtout les échanges de vues entre les théologiens et le magistère, surtout par le moyen des Commissions épiscopales pour la doctrine.

5. — La divulgation de la doctrine.

De tous ceux qui prennent une part quelconque à la divulgation de la doctrine, on attend une prudence pastorale toute particulière, surtout en raison de la rapidité et de l'extension universelle de la diffusion qu'assurent les moyens de communication sociale. Pour que cette information serve à édifier et non à détruire, on respectera les principes d'une pédagogie appropriée ; ce qu'il faut présenter en premier lieu comme inébranlable de la Foi et de la vie chrétiennes,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ce sont les points certains et fondamentaux ; les éléments qui sont nouveaux doivent être introduits de manière à faire ressortir, grâce à un exposé bien adapté, la continuité de la Foi dans l'Eglise ; les simples hypothèses enfin doivent se proposer avec le degré de probabilité qu'elles possèdent réellement et compte tenu de la façon dont on peut prévoir qu'elles seront comprises. Assurément on doit tenir compte de la difficulté résultant du fait que certaines personnes sont portées à forcer selon leur propre manière de penser le sens de n'importe quelle affirmation qui, à première vue, semble s'écarter des façons courantes de concevoir et d'exprimer la vérité. C'est ainsi qu'il peut arriver, même à des théologiens constamment animés du souci de penser en plein accord avec l'Eglise, de passer injustement pour des novateurs imprudents aux yeux du public croyant.

Les évêques doivent veiller à ce que, dans un monde de jour en jour plus unifié, les fidèles soient aidés à progresser en maturité dans la foi ; en même temps leur charité prudente et attentive fera en sorte que, spécialement, en ce qui concerne les écrits à publier, un manque de compétence ou de prudence de la part de quelques particuliers vienne à causer des dommages à la foi dans l'ensemble de la communauté.

Que tous ceux qui enseignent, écrivent ou prêchent, aient conscience du devoir qu'ils ont d'agir en communion avec le magistère et sous sa direction.

6. — L'union du témoignage de la vie à celui de la parole.

Il faut que les évêques, aidés par la collaboration de tous les fidèles et spécialement des prêtres et des religieux, donnent le témoignage de leur foi non seulement par leur parole mais aussi par leur conduite et surtout par leur athentique charité, suivant les traces du Christ qui nous a aimés. Ici il faut souligner combien il est nécessaire que l'Eglise, grâce à l'action collective de ses pasteurs et de ses fidèles, en particulier de ceux qui occupent des charges importantes dans la vie de la société, apparaisse efficacement préoccupée de faire régner la justice et la charité non seulement entre personnes privées mais aussi dans le domaine social et international. Ce grand témoignage de justice et de charité, si approprié à la situation actuelle et si conforme aux enseignements du IIe Concile du Vatican et des encycliques Mater et Magistra, Pacem in Terris et Populorum Progressio, est absolument indispensable pour que cette masse d'hommes qui dans le monde entier ont à supporter la misère commune, l'injustice sociale et les discriminations de toute sorte, arrivent à reconnaître vraiment dans l'Eglise un signe dressé parmi les nations (cf. Is. 11, 12)...

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LEON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

OPTIQUE — ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN
- Articles Religieux -
Fournitures Classiques et de Bureaux
2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNERALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET
Concessionnaire exclusif RENAULT
Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs
Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions
QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- **LANDIVISIAU** - Tél. 7 -

Articles de Ménage — Aluminium — Email — Acier — Acier inoxydable — Cuivre — Cuivre chromé — Cuisinière charbon - mazout - butane — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... etc... Contreplaqués okoumé, chêne, acajou, et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1848 — ENTRÉE LIBRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

65, rue Clémenceau, 65
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
LIVRES RELIGIEUX

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS



PHOTO ALBERT BRIARD BREST

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Droguerie - Papiers Peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Pour une journée de la paix (Paul VI)
Réceptions du Nouvel An à l'Evêché
Retraite fermée CMR-ACG
Direction des Communautés Religieuses
Journée de chant liturgique
Registres et Ordos

Le pardon de Saint-Corentin : panegyrique par le R. P. Chapel

Table des matières pour l'année 1967

N° 4 140 (82e année) — 22 décembre 1967

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 1700.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

BREST ← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**

Tél. 44-13-87 - Mestriden

Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST | Avenue de la Gare
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98 | QUIMPER

97 rue Jean-Jaurès

BREST - EXTENSION

Immobilier **Commercial**
Administration d'immeubles

Téléphone 44-31-88

Pour une journée de la paix

Paul VI

A tous les hommes.

Nous nous adressons à tous les hommes de bonne volonté pour les exhorter à célébrer la « Journée de la paix », dans le monde entier, le premier jour de l'année civile...

L'Eglise catholique... estime de son devoir de rappeler à tous ceux qui voudront saisir l'occasion de cette « Journée » quelques points qui doivent la caractériser, et avant tout la nécessité de défendre la paix des périls qui sans cesse la menacent : péril de la survivance des égoïsmes dans les rapports entre nations ; péril des violences, auxquelles certaines populations peuvent se laisser entraîner, poussées par leur désespoir de ne pas voir reconnu et respecté leur droit à la vie et à la dignité humaine ; péril — terriblement accru aujourd'hui — du recours aux redoutables armements exterminateurs dont disposent certaines puissances, qui y emploient d'énormes moyens financiers, dont l'emploi suggère de bien tristes réflexions quand on songe aux graves nécessités qui entravent le développement de tant d'autres peuples ; péril de croire que les controverses internationales ne peuvent se résoudre par les voies de la raison, à savoir par des pourparlers fondés sur le droit, la justice et l'équité, mais seulement au moyen des forces qui sèment la terreur et le meurtre...

La paix se fonde subjectivement sur un esprit nouveau, qui doit animer la vie en commun des peuples, sur une mentalité nouvelle concernant l'homme, ses devoirs et ses destins. Un long chemin est encore nécessaire pour rendre universelle et opérante cette mentalité ; une nouvelle pédagogie doit éduquer les nouvelles générations au respect réciproque des nations, à la fraternité des peuples, à la collaboration des différentes populations entre elles, en vue également de leur progrès et de leur développement. Les organismes internationaux institués dans ce but doivent être soutenus par tous ; il faut qu'ils soient mieux connus, et dotés d'autorité et de moyens adaptés à leur grande mission. La « Journée de la paix » doit rendre honneur à ces institutions et entourer leur action de prestige, de confiance et de ce sentiment d'attente qui doit tenir éveillé en elles le sens de leurs très graves responsabilités et forte la conscience du mandat qui leur a été confié...

On ne peut légitimement parler de paix quand on ne reconnaît et ne respecte pas les solides fondements de celle-ci : la sincérité, la justice et l'amour dans les rapports entre les Etats et, au sein de chaque nation, entre les citoyens entre eux et avec leurs gouvernants ; la liberté, des individus et des peuples, dans toutes ses expressions, civiques, culturelles, morales, religieuses ; autrement ce n'est pas la paix qu'on aura — même si, par aventure, l'oppression est capable de créer un aspect extérieur d'ordre et de légalité — mais la germination continuelle et incoercible de révoltes et de guerres...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aux catholiques.

Vous vous êtes aperçus combien fréquemment reviennent sur Nos lèvres des considérations et des exhortations sur le thème de la paix. Nous le faisons parce que, dans les dernières années de l'histoire de notre siècle, a finalement émergé d'une manière très claire le fait que la paix était l'unique et vraie ligne du progrès humain (et non les tensions des nationalismes ambitieux, non les conquêtes violentes, non les répressions créatrices d'un faux ordre civil) ; Nous le faisons parce que la paix est dans le génie de la religion chrétienne, puisque, pour le chrétien, proclamer la paix c'est annoncer Jésus-Christ ; « Il est notre paix » (Ephés., 2, 14) ; son Evangile est « Evangile de paix » (Ephés., 6, 15) : moyennant son sacrifice sur la croix, il a accompli la réconciliation universelle, et nous, ses disciples, nous sommes appelés à être « des artisans de paix » (Matth., 5, 9) ; et c'est seulement de l'Evangile, à la fin, que peut effectivement surgir la paix, non pour rendre les hommes faibles et lâches, mais pour substituer dans leurs âmes aux impulsions de la violence et des oppressions les vertus viriles de la raison et du cœur d'un humanisme vrai...

Il faut toujours parler de paix. Il faut éduquer le monde à aimer la paix, à la construire, à la défendre ; et, contre ce qui recommence à préparer la guerre (émulations de nationalisme, armements, provocations révolutionnaires, haine de races, esprit de vengeance, etc.) et contre les pièges d'un pacifisme tactique, qui endort l'adversaire à abattre ou désarme dans les esprits le sens de la justice, du devoir et du sacrifice, il faut susciter chez les hommes de notre temps et des générations futures le sens et l'amour de la paix, fondée sur la vérité, sur la justice, sur la liberté, sur l'amour (cf. Jean XXIII, « Pacem in terris »)...

RÉCEPTIONS DU NOUVEL AN A L'ÉVÊCHÉ

Ces réceptions auront lieu le samedi 30 décembre
— à 9 h. 30, pour les membres du clergé et les religieux,
— à 11 h., pour les religieuses.

La présentation des vœux par les laïcs n'aura pas lieu ce même jour.

Dans le courant du premier trimestre, Monseigneur l'Evêque rencontrera les responsables des Mouvements d'apostolat des laïcs en vue d'un échange prolongé.

RETRAITE FERMÉE C.M.R. - A.C.G.

Comme l'a déjà annoncé la « Semaine Religieuse » du 1er décembre, une retraite commune au C.M.R. et à l'A.C.G. aura lieu à **Quimper : du lundi 8 janvier 1968 (21 h.) au mercredi 10 (17 h.).** Prédicateur : Père Bohuon, supérieur de Roz-Avel.

On verra dans chaque paroisse s'il est opportun d'annoncer cette retraite en chaire. De toute manière, il semble nécessaire de prendre

contact avec des personnes susceptibles d'y participer. Les difficultés pour se libérer sont réelles, mais cela n'est pas impossible si la retraite est annoncée à temps et si on en fait comprendre l'importance.

On voudra bien s'inscrire au secrétariat A.C.G.F., 9, rue du Frout, Quimper, **pour le 5 janvier.**

DIRECTION DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES

Récollections.

— Samedi 30 décembre à **Saint-Renan** (9 h. 30 à 16 h. 30).

JOURNÉE DE CHANT LITURGIQUE

La journée de chant liturgique qui avait habituellement lieu à Châteaulin pendant les vacances de Noël n'aura pas lieu cette année. Elle sera reprise sous une autre forme dans les mois prochains.

REGISTRES ET ORDOS

Les registres et ordos parviendront dans les doyennés le samedi 30 décembre dans la soirée.

● *FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES.* — C'est sans surprise, sinon sans regret, que nous avons appris que le *Frère Bernard Mérian*, provincial de Bretagne, avait été élu à Rome assistant du Supérieur Général des Frères des Ecoles Chrétiennes, et que le *Frère François Kerdoncuff*, directeur du Likès, avait été nommé provincial des Frères de Bretagne. Le *Frère Paul* est nommé directeur du Likès. Nous les prions d'agréer nos félicitations et nos vœux.

● *LA C.T.I.C.* (Centrale Technique d'Information Catholique, 31, rue Croulebarbe, Paris, 13e) édite le texte intégral du *Message de Paul VI pour la célébration d'une « Journée de la Paix » :* un tract de 4 pages, format 21 × 27, illustré ; impression 2 couleurs ; prix à l'unité : 0,10 F. (tarifs dégressifs par quantité).

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 18 francs (étranger, 20 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 1,80 fr. (étranger : 2 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

● La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le 5 janvier 1968.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre : ils sont tacitement renouvelés par l'acceptation du premier numéro de l'année.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le pardon de Saint-Corentin

C'est le 12 décembre au soir, en la fête même de S. Corentin, que s'est célébré cette année le pardon breton : *M. le chanoine Thomas* célébra la messe en langue bretonne à l'autel où sont conservées les reliques du Saint.

Dimanche, la solennité était présidée par *Monseigneur Kervéadou*, évêque de Saint-Brieuc, qui chanta la messe et fit l'homélie, en présence de *Monseigneur l'Evêque*, de *Monseigneur l'Auxiliaire*, du *Révérend Père Abbé de Landévennec*, de *MM. les chanoines Gloaguen* et *Diridolou*, vicaires généraux de Saint-Brieuc, et d'une assemblée de fidèles plus dense que les années passées. Les chorales paroissiales de S. Corentin, de S. Mathieu et de Ste Thérèse, renforcées par le Séminaire, rehaussèrent l'éclat des cérémonies.

Entre les vêpres en français et la procession traditionnelle du bras de S. Corentin aux accents du « Pange solemnes », le *R. P. Chapel*, s. j., prononça le panégyrique suivant.

PANÉGYRIQUE PAR LE R. P. CHAPEL

Le 3 mai 1643, au milieu de l'enthousiasme général, Mgr du Louet, évêque de Quimper, déposait solennellement dans cette cathédrale le bras de S. Corentin que détenait jusqu'alors en son manoir de Kervegan, en Scaër, Mgr Guillaume Le Prestre, son prédécesseur. Dans le nombreux clergé qui entourait le chef du diocèse, on pouvait remarquer, accouru d'Audierne où s'achevait la mission, le jeune et déjà célèbre Père Julien Maunoir. Comme devait déborder de joie en ce jour le cœur de cet homme dont l'existence, a-t-on dit, fut comme un chant perpétuel à la gloire de S. Corentin et qui ne pourra et ne voudra mourir ailleurs qu'au milieu des terres de S. Corentin, e kreiz douar Korantin. Plus de trois siècles ont passé et voici qu'à notre tour nous sommes rassemblés dans la splendide cathédrale pour célébrer le saint patron de Quimper et de toute la Cornouaille.

En d'autres temps, ces temps où de prestigieux orateurs, cardinaux ou évêques, faisaient l'éloge du Saint devant tout un parterre de prélats, où un peuple innombrable lançait jusqu'aux voûtes les accents triomphants des cantiques traditionnels, en ces temps donc semblable fête pouvait remplir le cœur de contentement et nourrir dans l'esprit des pensées heureuses : Oui, la foi des pères, feiz hon tadou koz, la foi semée par S. Corentin et les saints fondateurs de la patrie, la foi ranimée au 15e siècle par Vincent Ferrier, puis deux siècles plus tard par Dom Michel Le Nobletz, Julien Maunoir, Grignon de Montfort, Jean Leuduger et une foule anonyme d'hommes et de femmes vrais serviteurs de l'Evangile, la foi tenait bon. Le roc breton résiste aux tempêtes et aux ouragans. Ainsi dans l'itinéraire de l'année liturgique la fête de S. Corentin était une de ces haltes de lumière après laquelle chacun reprenait son travail le cœur content et rassuré.

Mais aujourd'hui peut-elle être autre chose qu'une halte de malaise ? Dans un monde sécularisé où semble se rétrécir de jour en jour le champ laissé à l'activité religieuse, dans un monde tendu tout entier, frémissant, vers des demains plus beaux, que peut signifier la célébration d'un saint d'un si lointain passé ?

Certes, dans notre fièvre et notre bruit, il est rafraîchissant d'évoquer le séjour du jeune Corentin dans son ermitage de Plomodiern que la tradition situe au village de Leskobed. La forêt primitive a disparu, mais la mer et le ciel n'ont pas changé. L'admirable baie est toujours là et la lumière aussi, cette lumière mouillée et si tendre des soirs bretons. Ceux qui ont connu dans leur enfance campagnarde le silence des longs jours d'été finissants peuvent imaginer sans peine la paix qui baignait les pentes du Mene-Hom à l'époque où S. Corentin s'y livrait à la prière et à la pénitence. Mais ni les souvenirs bucoliques, tout empreints qu'ils puissent être d'une douce nostalgie, ni le rappel d'une forme de vie jugée définitivement périmée — la rude, très rude vie d'ermite — ne suffisent à justifier aux yeux de nos contemporains la célébration de ce jour.

⁂

Il nous faut donc chercher dans une autre voie. L'Ecriture, la tradition chrétienne, notre ppropre expérience, nous ont appris dès la jeunesse, que la vie de l'homme sur terre est vraiment une longue lutte intérieure « pour mener une vie digne de l'appel que nous avons reçu » (Ephés. 4, 1), « pour nous renouveler — par une transformation spirituelle de notre jugement — et revêtir l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité » (Ephés. 4, 23-24). Dans ce combat, les Saints sont nos entraîneurs. Ils font entendre à chaque génération ce qu'un philosophe nommait « l'appel du héros », polarisant et exaltant le dynamisme de l'être pour le lancer, lors des retombées d'une morale close et statique, vers les accomplissements de l'amour.

Saint Corentin a été un Saint de l'Eglise du Christ. Il a été, surtout dans la première période de sa vie, un homme de grande prière. C'est dans les longues heures d'oraison qu'il fit l'expérience — offerte à tous, trop souvent méprisée, alors qu'elle n'est guère remplaçable pour pacifier un cœur d'homme jusque dans ses profondeurs, — il fait l'expérience de l'amour de Dieu. Un vieux chroniqueur a décrit cette vie de prière : « Il se sentait chéri et consolé de Dieu qui jamais n'oublie ceux qui pour son amour oublient toutes choses, il se vit fortifié par la grâce contre les attaques et les tentations de ses ennemis, il fut comblé de célestes et divines caresses ».

Ainsi pacifié dans la prière, il pourra montrer aux hommes un visage amène et souriant. Ce qui domine en lui dès cette période de vie d'ermite, puis de cénobite, c'est la bonté et la compassion. Et la tradition a retenu, chez ce grand pénitent, un goût de l'hospitalité, encore largement répandu dans son peuple. Le même chroniqueur qui nous le montrait tout à l'heure en prière, nous dit sa joie à l'arrivée des visiteurs, qu'il reçoit fort humainement, allant même parfois pour les festoyer jusqu'à « leur dresser des crêpes à la mode du pays ».

Humain donc, il est pourtant sensible aux appels de Dieu à travers l'événement imprévu qui bouleverse et qui arrache. L'événement sera pour lui la rencontre avec le roi Grallon. Il laissera sa vie d'ermite, deviendra bâtisseur et chef de monastère, chef d'école aussi — car ce monastère de Plomodiern dispensait l'instruction à toute une élite de jeunes — enfin évêque fondateur de l'évêché de Quimper, apôtre de la Cornouaille.

⁂

Mais, quelqu'attachant qu'il soit, ce beau visage de saint reste un peu noyé dans l'ombre : la personnalité n'apparaît guère avec son relief, ses contradictions ou ses déchirements intimes ; on ne peut décrire à son propos un de ces « itinéraires spirituels » chers aux modernes ; il n'a pas

Archives diocesaines de Quimper et Léon

de geste spectaculaire qui frappe l'imagination. On ne referme pas le livre de sa vie, bouleversé comme S. Ignace à la lecture des vies de S. Dominique et de S. François d'Assise, en se disant : « Ce qu'ils ont fait eux, pourquoi pas toi ? »

Incalculables sont, il est vrai, les grâces qui lui ont été attribuées au cours des âges ,depuis l'arrêt de la terrible peste qui ravagea Quimper en 1639 et 1640 jusqu'à toute sorte de protections et de conversions. Et l'on sait que le Père Maunoir, dans son ardente dévotion à S. Corentin, lui renvoyait tout le succès d'un apostolat qu'il avait mis sous son patronage. Mais si les Israëlites ne craignaient pas de se plaindre à Dieu hardiment dans leur abandon apparent au milieu des épreuves, n'aurons-nous pas le droit de nous tourner vers notre saint patron et de nous plaindre nous aussi : « Observe du haut du ciel, regarde. Vois cette vigne que ta main a plantée ». Malgré sa protection, en effet, Quimper et la Cornouaille souffrent, ils souffrent comme toutes les villes et contrées du monde où vivent des hommes, mais ils souffrent aussi de leurs maux propres : sous-emploi, hantise du chômage, excès massif des jeunes... Voilà ce qui remplit les conversations de la rue et les colonnes des journaux... Et comment ne pas mentionner ce mal plus discret, plus profond parce qu'il touche les structures spirituelles : la souffrance de tant de vieillards qui ne sont plus chez eux en Bretagne, le déracinement intellectuel et affectif d'hommes et de femmes plus jeunes qui sont privés d'histoire et qui habitent comme des étrangers sur la belle terre que Dieu leur a donnée et que des générations ont toute pétrie d'humanité et de christianisme, le désarroi moral des jeunes enfin, à la foi vacillante et incertaine... Et notre tiédeur à tous, prêtres, religieuses, laïcs, notre tiédeur au service du Christ.

Mais qu'y peut faire une nouvelle célébration de S. Corentin, sinon d'aiguiser la conscience douloureuse de ces manques, d'aggraver le malaise, de susciter le découragement ?

⁂

Et cependant, obstinément, avec la ténacité que nous savons faire nôtre parfois, nous continuons cette année encore et nous continuerons à le fêter — et à faire de cette fête une halte d'espérance,

parce que
plus qu'un sage modèle de vertus champêtres,
plus qu'un héros exaltant,
plus qu'un thaumaturge facile,
S. Corentin est notre Père, le Père en Dieu de la Caronuaille, — tad ha defenncur ar vro — et que nous l'aimons,

parce que S. Corentin a établi l'Eglise du Christ en cette pointe extrême de Bretagne, parce qu'il a donné sa forme chrétienne à notre pays, parce qu'il nous a légué un splendide héritage qui est un double amour,
l'amour du Christ,
l'amour d'un peuple,

parce que sa fête enfin peut être pour nous l'occasion d'une nouvelle affirmation de fidélité constructive à ce double amour, d'une affirmation récréatrice de nous-mêmes dans le repos tranquille des conformismes et des alignements. C'est un enracinement — non un repliement — qu'il nous faut célébrer. Plus l'arbre veut monter haut et s'ouvrir à l'immensité du ciel, plus doit-il pousser ses racines au cœur de la terre profonde.

⁂

Aussi n'avons-nous aucune peine à recevoir l'invitation que nous adressait l'épître de ce jour : « Souvenez-vous de ceux qui vous ont fait entendre la parole de Dieu ».

Tel a été le grand travail de S. Corentin. Assurément, il lui a fallu bâtir, sur le vaste terrain mis à sa disposition par le roi Grallon entre l'Odet et le Stéir, une église, modeste annonce de la future cathédrale, un évêché qui dut être un monastère où vivait son presbyterium formé sans doute au début de ses anciens compagnons de Plomodiern. Et avec eux, moines bâtisseurs, l'évêque se mêla activement aux maçons et aux charpentiers. Mais sa grande œuvre fut cependant la prédication de la Parole de Dieu. Il ne fut pas le premier évangélisateur d'un peuple qui, semble-t-il, était déjà baptisé dans sa grande majorité, mais il fut celui qui, en organisant l'Eglise, en l'implantant, permit à la Parole de Dieu d'être proche en permanence de l'oreille et du cœur de chaque homme de ce peuple.

Or il n'y a qu'une Parole de Dieu qui s'oppose dans son unicité aux innombrables paroles humaines. Dieu n'a qu'une seule chose à nous dire, un seul secret à nous révéler, c'est son Amour. Et cet amour porte un nom : Jésus. C'est en Dieu que se dévoile et que s'accomplit le mystérieux dessein de l'amour du Père de tout rassembler dans l'Amour. A la suite de S. Paul, de S. Jean, des apôtres, S. Corentin s'est fait le serviteur infatigable de cette Parole qui l'avait subjugué lui-même dès son adolescence et il voudra aider ses compatriotes à donner à cette divine Parole la réponse qu'elle attend : « Mon Seigneur et mon Dieu ».

La Parole est unique, unique aussi est la réponse. Et cependant l'entrelacs des chemins et des formes singulières que prennent Parole et réponse pour s'exprimer, se rencontrer, s'échanger, crée au long des âges la physionomie spirituelle de chaque peuple, sa manière propre d'aller à Dieu. S. Corentin a été le chef de file des apôtres qui après lui ont réalisé peu à peu l'union du message évangélique et de l'âme celte dans une spiritualité bretonne dont la vitalité a éclaté entre autres dans ce qu'on a appelé le printemps mystique de la foi au XVI[e] siècle et dans l'extraordinaire élan missionnaire et religieux de la fin du XIX[e] et du début du XX[e] siècle.

« Souvenez-vous des chefs qui vous ont fait entendre la Parole de Dieu et imitez leur foi. Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui, il le sera à jamais. »

Nous avons été nous-mêmes, mes frères, saisis par le Christ. Mais peut-être son visage est devenu lointain et comme voilé, peut-être sa voix ne nous parvient-elle que péniblement à travers l'affreuse barricade de nos pasisons, peut-être n'a-t-il plus dans nos vies la place qui doit être la sienne, la première. Alors souvenons-nous de S. Corentin et imitons sa foi. Jésus-Christ aujourd'hui, comme hier, comme demain, est notre seul sauveur. Et qu'une foi réveillée et plus éclairée nous aide à porter remède, sans attendre passivement de miracle, aux maux qui pèsent sur nos frères, sur notre ville, sur notre pays, — en réapprenant d'abord à les aimer vraiment. « Portez les fardeaux les uns des autres » dit S. Paul. Et le Concile, écho de l'Evangile pour notre temps : « La volonté du Père est qu'en tout homme nous reconnaissions le Christ notre frère et que nous aimions chacun pour de bon, en action et en parole, rendant ainsi témoignage à la vérité. Elle est aussi que nous partagions avec les autres le mystère d'amour du Père céleste. C'est de cette manière que les hommes répandus sur toute la terre seront provoqués à une ferme espérance, don de l'Esprit, afin d'être finalement admis dans la paix et le bonheur suprême, dans la patrie qui resplendit de la gloire du Seigneur. » (G. et S., n° 93).

⁂

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Souvenez-vous de ceux qui vous ont fait entendre la Parole de Dieu et considérez l'issue de leur carrière ». Les ans ont passé. S. Corentin a vieilli. L'heure est venue pour lui de rendre son âme à Dieu. Exalté par sa tendre dévotion, laissant à son imagination la liberté que permet la poésie et qui est souvent d'une vérité plus profonde qu'une sèche énumération de faits et de dates, le Bx P. Maunoir, dans son long cantique breton de l'honneur de S. Corentin, nous le montre rassemblant tous ses prêtres, leur faisant ses adieux d'une voix douce à l'extrême. « Adieu mes chers enfants... Les embrassant avec une grande charité, puis entrant en agonie, réconforté par Notre Dame, et rendant son âme à Dieu en disant : O Notre Dame, douce et bonne, glorieuse mère de Dieu, je laisse entre vos bras mon évêché de Cornouailles... O va Itron, dous ha mat, Mamm glorius da Zoue, me lez etre ho tivrec'h va Eskopti Kerne ».

Plus sobrement, mais allant lui aussi jusqu'au cœur de la vérité de S. Corentin, le chroniqueur anonyme du IX[e] siècle nous dit : « Ayant combattu pour Jésus-Christ, s'étant sacrifié et n'ayant vécu que pour Jésus-Christ il, mourut pour Jésus-Christ, pour aller vivre de la vie éternelle en Jésus-Christ son Sauveur »

⁂

Le 3 mai 1643, Julien Maunoir participait à l'intronisation solennelle du bras de S. Corentin dans sa cathédrale. Qu'il me soit permit de rappeler que trois cents ans plus tard l'humble missionnaire allait rendre une dernière visite au Saint qu'il avait tant aimé. Le dimanche 7 octobre 1951, Quimper célébrait celui qu'on peut bien appeler son second apôtre. De la colline de Terre Noire jusqu'à la cathédrale la procession accompagne le reliquaire contenant les restes du cœur du Bienheureux. Soixante paroisses de Cornouaille ont envoyé des délégations. Pendant que le lent cortège s'avance, tombe des tours de la cathédrale les invocations et les chants repris par tous. C'est une miraculeuse après-midi où dans la douceur d'automne tout semble s'arrêter. Le soleil joue sur les velours des bannières et des costumes, la blancheur des coiffes, les ors des croix. Sur le passage, une foule très dense se joint à la prière. Pas un autre bruit. C'est comme l'extase collective de toute une ville. Et quand cette foule a pénétré dans la cathédrale, voici que tout à coup retentit un chant puissant de foi et d'espérance. Quel moment de poignante émotion pour ceux qui aiment ce peuple de sentir vibrer en lui cette capacité de ferveur et de don.

Ah, S. Corentin, Bx Maunoir, nous le savons, nous ne sommes pas victimes de nos rêves. Pas plus sur la terre bénie d'Armor qu'en quelqu'autre lieu du monde, la chrétienté ne sera réalisée avant l'unanime rassemblement de le Jérusalem céleste où toutes les langues, même la vôtre, se joindront pour louer le Seigneur bien-aimé. Au-delà des murs de cette cathédrale, il y a la foule, « l'immense foule des hommes » qui souffre et qui peine et qui ne sait pas que Dieu l'aime. Envoyez à la Bretagne des apôtres qui l'arrachent au désespoir. Faites qu'aucune célébration, si belle et si nécessaire soit-elle, ne nous contente, mais que, prenant la suite et le relais, entendant la parole qui s'adresse à chacun : « Le Christ m'a aimé et il s'est livré pour moi », nous vous fassions revivre aujourd'hui pour la plus grande gloire de Dieu et la plus grande joie de la Bretagne et de l'Eglise universelle. »

Amen.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Père Yves Morvan*, de Plouzané, missionnaire d'Haïti. *M. Valentin David*, de Brest. *M. Pierre Danzé*, de Tréboul.

TABLE DES MATIÈRES
POUR L'ANNÉE 1967

I. ACTES DU SAINT-SIÈGE, DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

Souverain Pontife. — Liturgie et art, 184. Dimanche des Vocations, 195. Au Consilium liturgique, 278. Sur l'encyclique « Populorum progressio », 279. A Fatima, 308. Année de la foi, 328, 422. Encyclique sur le célibat ecclésiastique, et Motu proprio sur le diaconat, 387, 405-409, 441-445. Au Patriarche Athénagoras, 453, 536. Au Congrès de l'Apostolat des Laïcs, 531. Pour une journée de la paix, 659.

Le Synode des Evêques, 515, 649 (rapport sur les opinions dangereuses actuelles et l'athéisme).

Curie Romaine. — Décret de la S. C. des Rites sur le Vénérable Jean-Marie de Lamennais, 42. Instruction sur la musique dans la liturgie, 260. Deuxième instruction sur la liturgie, 342. Instruction sur le culte du Mystère eucharistique, 355 et supplément à la « S. R. » du 16 juin. Nouvelle formule de profession de foi, 473.

Episcopat français. — Réponse à S. C. « pour la défense de la foi », 116. Respect et amour de la doctrine de foi, 134. Mise en garde au sujet de l'abbé de Nantes, 165. Les célébrations communautaires de la pénitence, 166. La régulation des naissances, 340. Année de la foi, 371. Juridiction pour les confessions, 472. Les divorcés non remariés et les femmes séparées, 519. Cinquième ordonnance sur la liturgie, 563. Déclaration, orientations et résolutions de l'Assemblée plénière (Lourdes, novembre 1967), 596-604.

Région apostolique de l'Ouest : Mise en application de l'instruction « Eucharisticum Mysterium », 474, 631-634. Lettre pastorale pour l'année de la foi, 563, 547.

II. ACTES DE L'EVECHÉ

Monseigneur l'Evêque. — Mandement de Carême, 67. Communiqué au sujet des élections, 99. Lettre pastorale sur « les sacrements et la foi », 211, 227. Décret d'érection de la Congrégation des Petites Servantes de l'Agneau de Dieu, 467. Extension de la juridiction pour les confessions, 472. — Décret séparant la paroisse S. Corentin et le Chapitre, 70.

Remembrements. — Berrien, La Feuillée, Huelgoat et Plouyé, 355. Douarnenez et Ploaré, 572. Bouguen et Saint-Pierre, 643.

Directives de l'Evêché. — Confirmation et Visite pastorale : 3, 51 (projet d'itinéraire), 83 et 179 (itinéraire), 147 (rapport et cérémonies), 165 (livret), 179 (inscription et notification), 234 (registres paroissiaux). — Confirmation à l'Evêché, 102, 220, 388.

Permanence des Vicaires généraux, 101, 198, 435, 572.

Le Conseil presbytéral : 611 et supplément à la « S. R. » du 10 mars et du 27 octobre

Année de la foi : 328-333 (documents), 371, 411-413 (documents), 422, 548-551 (orientations), 552-557 (réflexions), 563-571 (lettre pastorale), 649-654 (opinions dangereuses, athéisme). — Semaine de l'Unité, 19, 22, 24, 611. Messe chrismale, 163. Concélébration des jours saints, 163. Peut-on communier deux fois le même jour, 163. Lettre pastorale, 182, 246. Journée des moyens de communication sociale, 243, 253, 262. Dimanche missionnaire, 547. Semaine de la Paix, 579, 611, 627, 659.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Actes administratifs des sacrements : Confirmation, 179. Mariage, 199. Registres paroissiaux, 261, 532. Archives paroissiales et registres, 275. Baptême hors de la paroisse du domicile, 388. Mariages mixtes, 404. Ordo 1918, 579, 661.

Pastorale du baptême : Journées, 131, 182. — Pastorale d'été : Prise en charge des saisonnières, 201. Entraide, 243. Pastorale d'été, 323-326. Jeunes en vacances, 421. Sur un terrain de camping, 437-440. — La Formation religieuse des élèves de l'enseignement public, 485.

Commission d'Art Sacré, 246, 565. — Mise en garde, 355. Richesses artistiques du Finistère, 405.

Commission de Pastorale liturgique : Lectionnaire, 73, « Orate, fratres », 73. Funérailles, 76, 149. Les célébrations communautaires de la pénitence, 88-93, 166. « Formules de prière universelle ». 106-109. Aux délégués de doyennés, 149. Semaine Sainte, 149, 168. La seconde Instruction sur la liturgie, 342-349. Un nouveau choix de lectures pour le mariage, 403. Un ton commun pour le Sanctus, 451. Le Canon romain, 460, 567-591, 604-605. Quelques précisions, 513. Lectionnaire de semaine, 619-620. Journée de chant liturgique, 66.

Caisse d'entraide, 629. Recettes diocésaines, 21. Quêtes, 71, 515. Œuvres missionnaires, 36, 630. Avis concernant certaines sociétés, 595.

Journées Paralysés, 199. Devez ar brezoneg, 276. La Croix Rouge, 292. Prévention routière, 307. Aveugles, 532. Personnes âgées, 579. Timbre antituberculeux, 548.

Mérite diocésain : 357, 515.

III. CLERGÉ DIOCÉSAIN

Ordinations : 101, 372, 420.

Nominations. — Chanoine titulaire, 467. Curé-archiprêtre, 468. Curés : 131, 468, 572. Recteurs : 3, 71, 101, 131, 147, 326, 468, 483, 572, 579, 547, 627. Vicaires : 326, 372, 419, 451, 468, 483, 499, 515, 572. Aumôniers : 35, 131, 355, 419, 451, 468, 483, 515. Enseignement : 419, 468. Services diocésains : 387. Hors diocèse : 35, 419, 420, 469, 499, 547.

Décès. — M. Mingam, 5. M. Le Boulch, 5. M. Toulemont, 5. M. Barvet, 21. M. Brénéol, 37. M. Guermeur, 73. M. Acquitter, 134. M. Vicaire, 149. M. Guellec, 165. M. Kérébel, 247. M. Paul Méar, 261. M. Hanras, 452. M. L'Elchat, 452. M. Cabioch, 470. M. Le Paul, 499. M. Jean-Louis Méar, 644. — Article : M. Guermeur, 284.

Retraites, sessions, etc. — Retraites pastorales, 217 (listes), 389. Mois sacerdotaux, 84, 220, 534. Récollections, 36, 51 ; 234 ; 534.

Session de pastorale d'octobre 1966, 4. Aumôniers hospitaliers, 115, 469, 550-555 (compte-rendu). Ecriture Sainte, 132, 307, 469, 539 (compte-rendu), Aumôniers JOC, 636-637. Jeunes prêtres, 115, 151.

Nos prêtres « Fidei donum », 502-505, 506-508, 615. M. Kerbaul, 267. — A propos de la grève des marins-pêcheurs, 75. Distinctions : M. Villacroux, 248.

IV. ACTION CATHOLIQUE, ENSEIGNEMENT, SERVICES ET ŒUVRES

Action catholique. — ACG : 61 (revue), 102, 611, 660 (retraites). Milieu étudiant : 52, 237 (marches), 485, 531 (Rennes), 566 (rencontre sur les retraites scolaires) ; 645-648 (étudiants de Brest). Milieu maritime : 566 (marine marchande). Milieu ouvrier : 387 et 425-427 (Paris 67), 531 et 636 (aumôniers JOC). Milieu rural : 4 (conférence), 21 (stage), 55 (le MRJC dans le diocèse), 71 (retraites à domicile), 424, 611, 660 (retraites). Enfance : 52, 72, 361-363, 373, 585 (illustrés).

Action sociale et charitable. — Secours catholique : 101, 516, 547, 644. Campagne contre la faim : 102, 291.

Centre des Vocations : 169, 181, 189, 373.

Enseignement religieux. — Catéchèse des adolescents, 20, 245, 489. Formation des tout-petits, 221. Confirmation, 237. Communion solennelle, 245. Cours Elémentaire, 291. Le nouveau Catéchisme national, 487. Note sur le programme « Je crois », 487. Avis pour la rentrée, 488. Classe de cinquième, 595.

Enseignement. — Direction diocésaine, 405. Directeurs, 19, 532. Formation pédagogique, 19, 548. Secours d'études, 198, 339. APEL, 199, 249 (assemblée), 311 (Congrès de Lyon). Sessions : Aumôniers, 484. Examens : CAP, 19, 198. Certificat d'études, 37. Entrée en 6e, 339. Divers, 182. — Université d'Angers : 141, 196 et 244 (prédications), 557 (rentrée). Sessions, 45. Concours, 395. Ecoles, 54, 294, 372, 427. Revue « Impacts », 285, 557.

Mouvements, Œuvres et Services. — Retraites, récollections, etc. : Jeunes filles, 102, 165, 373, 643. Fiancés, 164, 595. Foyers, 248, 358, 537. Enfants, 373. Dames, 643. Préparation au service militaire, 84, 221, 236, 358, 372, 547, 643. Préparation au mariage, 77, 87, 236, 275, 547, 573. Pastorale des Forains, 148, 356, 499. Enseignants chrétiens, 164, 389. Sessions : P. Heckel, 35. Les visiteurs des prsions à Quimper, 57. F.S.F. et Patronages, 86, 359, 613. UGSEL, 133. UFCV, 133, 246. Aides aux prêtres, 102, 358, 424, 491. Vie Montante, 221. Hospitalité N.-D. de Lourdes, 248. Journée des moyens de communication sociale, 243, 253, 262, 264. Journées sur « Populorum progressio », 261, 310, 327. Réunion des médecins catholiques, 276, 317. « Vie paroissiale », 339. Pax Christi, 390, 452, 579, 611, 627. Fraternité Catholique des Malades, 524. Laïcs en pays de mission, 616. Service missionnaire des jeunes, 643.

V. CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinages et Pardons. — Pèlerinage en Terre Sainte, 84, 265. Pèlerinage de Lourdes : 235 (prix), 292 (horaires), 396 (compte-rendu) ; 389, 435 (prix), 470 (horaires), 538 (compte-rendu) ; 629 (pour 1968).

Pardons : Malades, 235, 275, 360 ; 629 (pour 1968). Rumengol, 293, 317. Le Folgoët, 540. Ste-Anne la Palud, 540. Kerdévot, 477. Saint-Corentin, 627, 643, 662. Nos pardons de l'été, 540-541.

Consécrations et bénédictions. — Lieux de culte : S. Thégonnec, 237 ; Quimper, 587. — Autels : Pont-l'Abbé, 359 ; Lilia, 424 ; Plouescat, 538, 548 ; S. Mathieu Quimper, 551. — Ecoles : Morlaix, 189 ; Le Relecq, 293 ; Quimper, 359 ; Saint-Renan, 581 ; Landerneau, 581 ; Plouider, 551.

Religieux et Religieuses. — Direction des Communautés : Pastorale, 4, 132, 491 , Permanences, 5, 21, 491, 580 ; Récollections, 36, 132, 491, 531, 572, 580, 629, 643, 661 ; Sessions bibliques, 84, 236, 531 ; Conférences, 5, 307.

URE : 59, 164, 236, 389, 531. Religieuses enseignantes et région apostolique, 587-589. UNCAHS, 85, 105, 573. Les Capucins quittent Roscoff, 140. Les religieuses dans le Tréguier, 153, à Brest, 155. Chez les Ursulines, 189. Distinctions : 248. Jubilés : 293. Société des prêtres de S. Jacques, 403, 621. Erection de la Congrégation des Petites Servantes de l'Agneau de Dieu, 467, 492. Départ des Religieuses de l'hôpital de Morlaix, 538. Frères des Ecoles Chrétiennes, 661.

Divers. — Les vœux du Nouvel An, 3, 7, 39 ; 660. Dialogue avec l'Eglise protestante, 74. A propos de la grève des marins-pêcheurs, 75, 172. Restauration de chapelles, 139. Les Capucins ont quitté Roscoff. 140. Concours du Bleun-Brug, 150. La « marée noire », 247. La chaire de Celtique au Collège universitaire de Brest, 359. Le Séminaire S. Jacques, 403, 621. Service pour les péris en mer à Guilvinec, 424. Le Bleun-Brug de Plouguerneau, 436. Sainte Anne, gardienne de notre foi (Mgr Favé), 458. Conférences sur Isaïe, 532. La fête du Séminaire, 565. Les étudiants chez nous, à Brest, 645-648.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VI. CHRONIQUE GÉNÉRALE

Pastorale. — Pastorale du baptême des petits enfants, 103. La paix, 106. Evangile et développement (P. Cosmao), 279. Dans un monde qui s'urbanise, 295. L'encyclique sur le développement (Mgr Ancel), 375. Foi et vie (Mgr Marty), 428. Les divorcés non remariés et les femmes séparées, 519-523. — L'année de la foi, voir en II.

Pastorale liturgique. — Lectures pour les funérailles en temps pascal, 200. La restauration liturgique, 315. Notes d'homélie pour les vacances en liaison avec « Populorum progressio », 391-394. La liturgie juive des repas et l'institution de l'Eucharistie (P. Bouyer), 588 et 604. De l'angoisse à la paix, psaume 84 (P. Rimaud), 617.

Divers. — Semaine de l'Unité, 22, 24, 38. Mgr Fauchet, évêque de Troyes, 115. Radio Vatican, 183, 533. Le Mystère de Pâques, mythe ou réalité, 185. L'Archevêque de Cantorbéry à Paris, 263. Un don total et exclusif à l'œuvre du salut (Mgr Ancel), 441-444. Presbyterium diocésain et mission universelle, 500. La répartition des prêtres et des religieuses, 509. Saint Bénilde, 517, 579, 582 (réflexions). Note sur l'écoute en commun de la Parole de Dieu, 534. Cantique 42 (P. de la Tour du Pin), 580. Mission bretonne, 555. La joie d'être prêtre (Mgr Maziers), 612. Femme de soleil blanc (J.-C. Renard), 630.

Congrès et sessions : Union des Œuvres, 56, 189, 295. Semaine Sociale, 86, 276, 455. Economie et Humanisme, 317. Aumôniers des Frères, 150. Aumôniers de l'enseignement public, 277. Eglise qui chante, 327, 381. Centre de Formation musicale de Rennes, 314, 394, 589. Centenaire de S. François de Sales, 424. Enseignement religieux, 548. — Pèlerinages : Veuves, 56, 277. Frères des Ecoles Chrétiennes, 517. Polios, 537. — Retraites sacerdotales : 6, 299, 317.

VII. BIBLIOGRAPHIE

Livres. — Cinq catéchèses d'adultes sur l'Eglise, 85. A ceux qui viennent à Noël, etc., que dire, 139. P. de Beaumont, L'Ecriture Sainte en français moderne et courant, 518. La Foi, rencontre de Jésus-Christ (réflexions et catéchèse d'adultes), 614.

De Virieu, La fin d'une agriculture, 124. Semaine Sociale, Le développement, la justice et la paix, 276.

Lois et Institutions nouvelles de l'Eglise, 60. Un missel dominical d'autel, 45. Formules de prière universelle, 107. Mgr Soubigou, Le repas du Seigneur, 188. Lectures pour les messes en semaine, 221, 261, 619. Traduction du Canon, 358, 572. Nouvelles instructions liturgiques, 440. Roguet, Pourquoi le Canon en français, 614. Documents catéchétiques : Frères baptisés, 37.

Revues. — Chrétiens d'aujourd'hui, 4. Vocations, 6. Christus, 45, 362, 516, 541. Etudes, 86, 150, 283, 364, 429, 556. Club-Inter, 125. Promesses, 266, 549. Pomme d'Api, 152. Adolescence, 365, 523. Fêtes et Saisons, 171, 410, 427. La Croix, 189. Presse jeunes et rentrée, 556. Affiche « Illustrés pour jeunes », 301, 581. Pax, 364, 613. Ombres et lumières, 549.

Bulletins paroissiaux ou scolaires, 172, 187, 445, 454.

Disques. — Dieu dans la chanson, 53. Penderecki, Passion selon S. Luc, 189. Nous chanterons pour toi, 269.

Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — **MORLAIX** (Finistère)

C. C. P. Rennes **14501** — **Téléphone 3-67**

Amplificateurs - Préamplificateurs **ÉLECTRO-ACOUSTIQUE**

Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAINE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST (Finistère) **Tél. 44-64-50 +** Service après-vente

Bureau à PARIS 182, rue Lafayette (10e) **Tél. 202-74-40 et 202-74-73** Possibilité de crédit

LES TISSUS DE FRANCE

LANDIVISIAU

CHOIX IMPORTANT

de Tissus et Linge de Maison

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —

CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUE - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

GARAGE LE BOURHIS

Concessionnaire SIMCA

5, av. de la Libération

QUIMPER

Une **SIMCA 1000** ne coûte que **6200,00 F.** et elle est **garantie 2 ans**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OPTIQUE — ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

---

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRS

Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Société des GARAGES DE L'ODET

Concessionnaire exclusif **RENAULT**

Centre : Rue Théodore Le Hars
Véhicules Neufs

Annexe : Route de Bénodet
Service Occasions

QUIMPER

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. **12.33**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.